



DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE

INCLUANT LE RAPPORT
FINANCIER ANNUEL

2011

Sommaire

Profil	2
Chiffres clés	4

1 Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes 7

1.1 Responsable du document de référence	8
1.2 Attestation du responsable du document de référence	8
1.3 Responsables du contrôle des comptes	9
1.4 Responsable juridique du Groupe	10
1.5 Responsable de la communication de l'information financière	10

2 Informations de caractère général concernant la société Vallourec et son capital 11

2.1 Informations de caractère général concernant la société Vallourec	12
2.2 Informations de caractère général concernant le capital	13
2.3 Répartition du capital et des droits de vote	20
2.4 Marché des titres de la société Vallourec	23
2.5 Politique de versement des dividendes	26
2.6 Politique de communication financière	27

3 Informations concernant l'activité du groupe Vallourec 31

3.1 Présentation de la société et du groupe Vallourec	32
3.2 Politique d'investissements	50
3.3 Recherche et Développement – Propriété industrielle	53

4 Facteurs de risques 55

4.1 Principaux risques	56
4.2 Gestion des risques	66
4.3 Politique en matière d'assurances	66

5 Patrimoine, situation financière, résultats 69

5.1 Comptes consolidés	70
5.2 Comptes sociaux de la société Vallourec	142

6 Gouvernement d'entreprise 157

6.1 Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance	158
6.2 Rémunérations et avantages	187
6.3 Intérêts des dirigeants et intéressement du personnel	194

7 Informations concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir 201

7.1 Pétrole et Gaz	202
7.2 Énergie électrique	202
7.3 Autres applications	203
7.4 Perspectives 2012	203

8 Informations complémentaires 205

8.1 Rapports du Directoire	206
8.2 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Vallourec	247
8.3 Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011	259
8.4 Tableau des filiales et participations directes de Vallourec au 31 décembre 2011	265
8.5 Résultats financiers des 5 derniers exercices	266
8.6 Tables de concordance et informations incluses par référence	267
8.7 Autres informations périodiques requises aux termes du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers	270

Lexique	271
---------	-----



Document de référence incluant le rapport financier annuel Exercice 2011



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 avril 2012 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété d'une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Vallourec (27, avenue du Général Leclerc à Boulogne-Billancourt (92100), sur son site internet (<http://www.vallourec.com>) ainsi que sur le site internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

Le présent document de référence intègre tous les éléments du rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Une table de concordance entre les documents mentionnés à l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et les rubriques correspondantes du présent document de référence figure en page 269.



LEADER MONDIAL DES SOLUTIONS TUBULAIRES PREMIUM

Vallourec est le leader mondial des solutions tubulaires premium destinées principalement aux marchés de l'énergie (pétrole et gaz, énergie électrique.) Son expertise s'étend également au secteur de l'industrie (mécanique, construction, ...). Avec plus de 22 200 collaborateurs, un chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros en 2011 dont 73 % réalisés hors Europe, des unités de production intégrées dans plus de 20 pays et une R&D de pointe, Vallourec propose des solutions globales innovantes adaptées aux enjeux énergétiques du XXI^e siècle. Spécialisé dans les applications les plus complexes, Vallourec s'appuie sur ses cinq centres de Recherche et Développement dans le monde et plus de 500 chercheurs pour maintenir son leadership technologique et répondre aux nouvelles exigences de ses clients. Une maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production de l'acier à la finition est un gage d'excellence de ses produits.

5 296 millions d'euros
de chiffre d'affaires en 2011

73 % hors Europe

74 % dans l'énergie

22 200
collaborateurs

Présence dans
plus de **20** pays

51 sites de production

FAITS MARQUANTS 2011

18 JANVIER 2011 – Démarrage des nouvelles capacités de Valinox Nucléaire à Montbard (France)

Valinox Nucléaire est leader mondial de la production de tubes en acier inoxydable et à haut alliage de nickel pour générateurs de vapeur.

9 FÉVRIER 2011 – Annonce du démarrage de Vallourec Umbilicals à Venarey-les-Laumes (France)

Cette nouvelle filiale est destinée à répondre aux exigences croissantes de l'exploitation des gisements pétroliers offshore.

23 MAI 2011 – Acquisition de Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (Zamil Pipes)

Vallourec renforce sa présence locale en Arabie Saoudite avec des installations de traitement thermique et de filetage opérationnelles d'une capacité de 100 000 tonnes de tubes par an.



PRÉSENCE INTERNATIONALE

Pour accompagner la croissance des marchés de l'énergie, Vallourec mène une stratégie ambitieuse de développement local avec de nouvelles implantations au Brésil, aux États-Unis, au Moyen-Orient et en Chine, qui lui permettront d'apporter des solutions au plus près de ses clients et d'améliorer sa compétitivité.

ENGAGEMENT

La Charte éthique de Vallourec, déployée dans l'ensemble de l'entreprise, illustre sa volonté de s'engager auprès de ses parties prenantes, de ses clients et de ses collaborateurs dans un respect mutuel. Le Groupe inscrit ses activités dans une démarche de développement durable en proposant des solutions qui permettent une exploitation responsable des ressources et en améliorant sa propre efficacité énergétique.

Principales implantations de Vallourec

- U** Unités de finition
- A** Aciéries
- T** Tuberies
- F** Forêt et mine
- B** Bureaux de vente et services

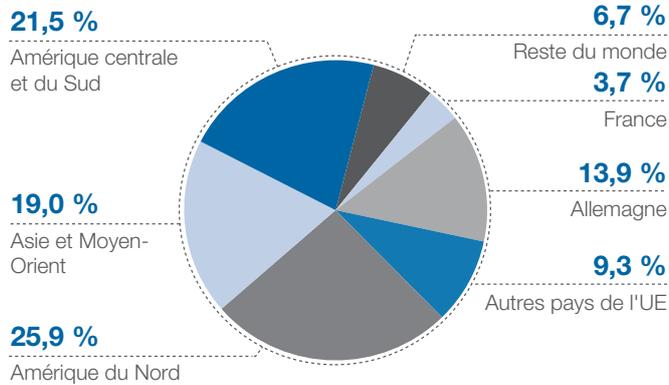
1^{ER} SEPTEMBRE 2011 – Inauguration de l'usine Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil

Le nouveau site de production intégré de Vallourec au Brésil, VSB, poursuit sa montée en puissance et offrira à Vallourec une capacité supplémentaire de 300 000 tonnes de tubes destinés aux marchés internationaux du pétrole et du gaz.

30 NOVEMBRE 2011 – Lancement de la construction d'une nouvelle unité de filetage premium à Youngstown (Ohio) aux États-Unis

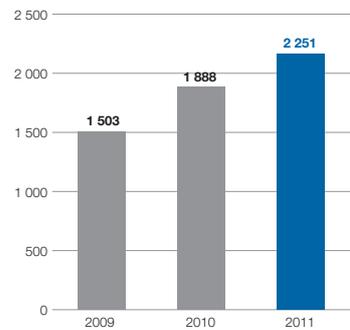
Cette nouvelle unité répondra au développement du forage pétrolier et gazier non conventionnel aux États-Unis.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2011

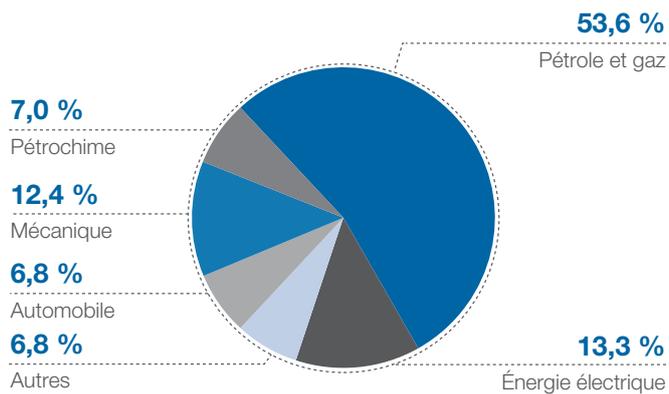


PRODUCTION EXPÉDIÉE

(en kt)

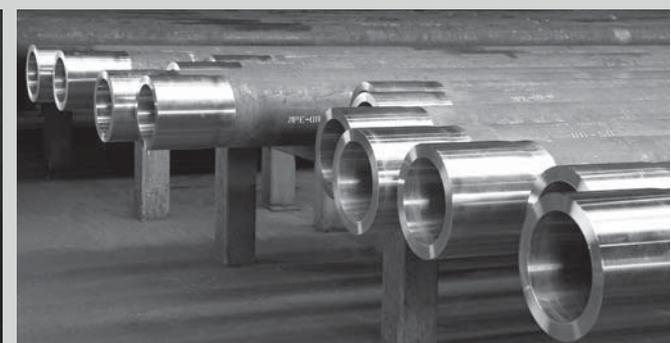
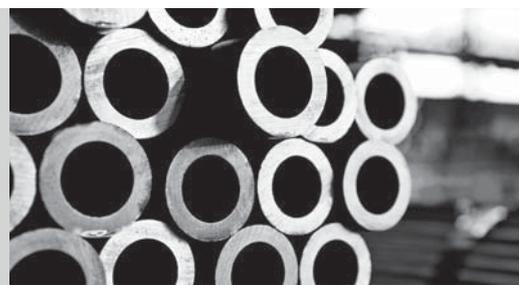
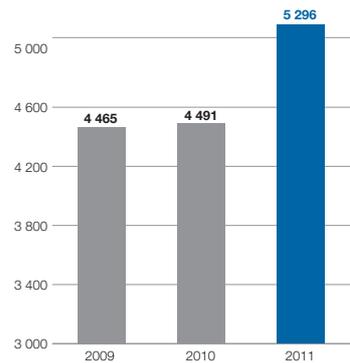


CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ EN 2011



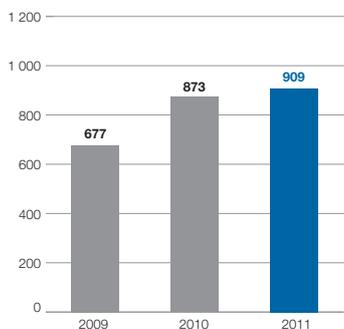
CHIFFRE D'AFFAIRES

(en M€)



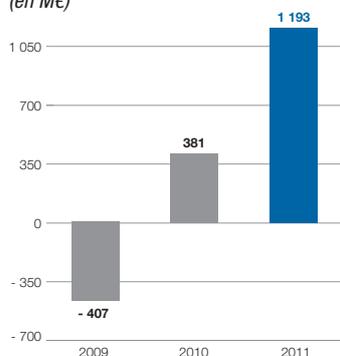
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS BRUTS

(en M€)



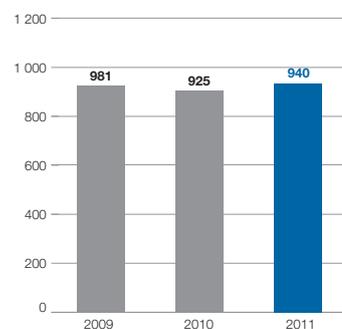
ENDETTEMENT NET

(en M€)



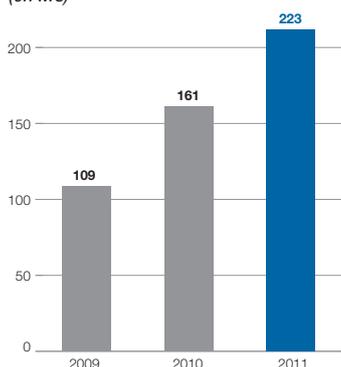
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

(en M€)



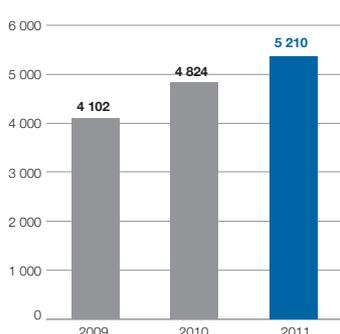
INVESTISSEMENTS FINANCIERS

(en M€)



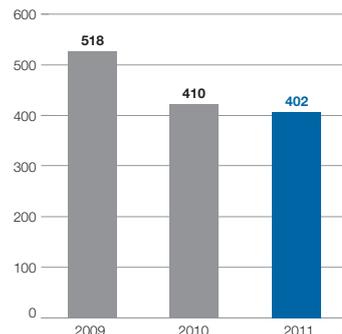
CAPITAUX PROPRES

(en M€)



RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE

(en M€)



Indicateurs de performance

En millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011
Production expédiée (kt)	2 838	2 766	1 503	1 888	2 251
Chiffre d'affaires	6 141	6 437	4 465	4 491	5 296
RBE	1 751	1 694	981	925	940
RBE / CA (%)	28,5	26,3	22,0	20,6	17,7
Résultat d'exploitation	1 623	1 522	786	682	693
Résultat net part du Groupe	986	967	518	410	402
Endettement net	- 242	347	- 407	381	1 193
Résultat net par action (€)	9,5	9,2	4,7	3,6	3,4
Dividende ordinaire par action* (€)	3,51	3,0	1,75	1,30	1,30

(*) Les montants des dividendes versés en 2007, 2008 et 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par 2 du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010.

1

Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1.1	Responsable du document de référence	8	1.4	Responsable juridique du Groupe	10
1.2	Attestation du responsable du document de référence	8	1.5	Responsable de la communication de l'information financière	10
1.3	Responsables du contrôle des comptes	9			
1.3.1	Commissaires aux comptes titulaires	9			
1.3.2	Commissaires aux comptes suppléants	10			

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Philippe Crouzet

Président du Directoire de Vallourec (ci-après « Vallourec » ou la « Société »)

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au chapitre 8 du présent document en pages 206 à 233 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, présentés dans le document de référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°D.10-0285 le 19 avril 2010, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 241 et 242 qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note A-1 "Bases de préparation et de présentation des comptes" de l'annexe aux comptes consolidés qui présente les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2009 ».

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, présentés dans le document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°D.11-0332 le 19 avril 2011, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 288 et 289 qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note A-1 "Bases de préparation et de présentation des comptes" de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le changement de présentation du compte de résultat ».

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, présentés dans le présent document de référence 2011, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 260 qui ne comporte aucune observation.

Boulogne-Billancourt, le 13 avril 2012

Le Président du Directoire

Philippe Crouzet

1.3 RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

1.3.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Société KPMG S.A.

représentée par :

M. Jean-Paul Vellutini et
M. Philippe Grandclerc

1, cours Valmy
92923 Paris-La Défense Cedex

Date de début du premier mandat : 1^{er} juin 2006

La société KPMG S.A. a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006, en remplacement de Barbier Frinault & Autres (réseau Ernst & Young) dont le mandat était venu à expiration, pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 de renouveler le mandat de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Conformément à l'article L. 822-14 du Code de commerce qui requiert une rotation de l'associé signataire tous les six ans, la société KPMG S.A. serait représentée par une nouvelle associée signataire, M^{me} Catherine Porta, en lieu et place de Messieurs Jean-Paul Vellutini et Philippe Grandclerc, associés signataires de la société KPMG S.A. pendant les six derniers exercices écoulés.

Société Deloitte & Associés

représentée par :

M. Jean-Marc Lumet⁽¹⁾

185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de début du premier mandat : 1^{er} juin 2006

La société Deloitte & Associés a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006, en remplacement du cabinet Calan Ramolino & Associés (réseau Deloitte) dont le mandat était venu à expiration, pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 de renouveler le mandat de la société Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Deloitte & Associés a été représenté par Monsieur Bertrand de Florival, conjointement avec Monsieur Jean-Paul Picard, pour les exercices 2006, 2007 et 2008, et par Monsieur Jean-Marc Lumet, conjointement avec Monsieur Jean-Paul Picard, pour les exercices 2009 et 2010, et, seul, pour l'exercice 2011. Une rotation des signataires étant intervenue à compter de l'exercice 2009, Monsieur Jean-Marc Lumet continuerait de représenter Deloitte & Associés pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

(1) Depuis 2009, la société Deloitte & Associés était représentée par Messieurs Jean-Paul Picard et Jean-Marc Lumet. Monsieur Jean-Paul Picard ayant quitté ses fonctions au sein de la société Deloitte & Associés au cours de l'exercice 2011, celle-ci est représentée pour l'exercice 2011 par Monsieur Jean-Marc Lumet seul.

1.3.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Société SCP Jean-Claude André & Autres

Suppléant de KPMG S.A.

Les Hauts de Villiers
2 bis, rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

Date de début du premier mandat : 1^{er} juin 2006

La société SCP Jean-Claude André & Autres a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 en remplacement de M. Jean-Marc Besnier dont le mandat était venu à expiration, pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 de nommer KPMG AUDIT IS en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant de la société KPMG S.A., pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Société BEAS

Suppléant de Deloitte & Associés

7/9, villa Houssaye
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de début du premier mandat : 11 juin 2002

La société BEAS, précédemment Commissaire aux comptes suppléant du cabinet Calan Ramolino & Associés, a été renouvelée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 pour une durée de six (6) exercices, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 de renouveler le mandat de la société BEAS en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la société Deloitte & Associés, pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

1.4 RESPONSABLE JURIDIQUE DU GROUPE

Monsieur Philippe Dupeyré

Directeur Juridique du Groupe

Vallourec

27, avenue du Général Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex — France

Tél. : +33 (0)1 49 09 37 22

Fax : +33 (0)1 49 09 37 30

E-mail : philippe.dupeyre@vallourec.fr

1.5 RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Monsieur Étienne Bertrand

Directeur des Relations Investisseurs et de la Communication Financière

Vallourec

27, avenue du Général Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex — France

Tél. : +33 (0)1 49 09 35 58

Fax : +33 (0)1 49 09 36 94

E-mail : etienne.bertrand@vallourec.fr

Site Vallourec : www.vallourec.com

2

Informations de caractère général concernant la société Vallourec et son capital

2.1	Informations de caractère général concernant la société Vallourec	12	2.3	Répartition du capital et des droits de vote	20
2.1.1	Dénomination et siège social	12	2.3.1	Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois derniers exercices	20
2.1.2	Forme juridique – législation – registre du commerce	12	2.3.2	Autres personnes exerçant un contrôle sur la société Vallourec	21
2.1.3	Date de constitution et durée	12	2.3.3	Organigramme du groupe Vallourec au 31 décembre 2011	22
2.1.4	Objet social (article 3 des statuts)	12			
2.1.5	Consultation des documents juridiques	12	2.4	Marché des titres de la société Vallourec	23
2.1.6	Exercice social	12	2.4.1	Place de cotation	23
2.1.7	Répartition statutaire des bénéfices (article 15 des statuts)	12	2.4.2	Autres marchés éventuels	23
2.1.8	Assemblées générales (article 12 des statuts)	13	2.4.3	Précisions sur les volumes traités et l'évolution des cours	24
2.1.9	Déclarations de franchissements de seuils et identification des actionnaires (article 8 des statuts)	13	2.4.4	Nantissement d'actions de l'émetteur	26
2.2	Informations de caractère général concernant le capital	13	2.5	Politique de versement des dividendes	26
2.2.1	Conditions statutaires de modification du capital et des droits sociaux	13	2.6	Politique de communication financière	27
2.2.2	Capital social	13	2.6.1	Une information accessible à l'ensemble des actionnaires	27
2.2.3	Capital autorisé mais non émis	14	2.6.2	Relations avec les investisseurs institutionnels et les analystes financiers	28
2.2.4	Rachat d'actions	16	2.6.3	Relations avec les actionnaires individuels	28
2.2.5	Évolution du capital au cours des cinq dernières années	18	2.6.4	Contact relations investisseurs et communication financière	29
2.2.6	Titres non représentatifs du capital	18	2.6.5	Calendriers indicatifs 2012	29

2.1 INFORMATIONS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

2.1.1 DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

Vallourec

27, avenue du Général-Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt (France)
Tél. : 00 33 (1) 49 09 35 00

2.1.2 FORME JURIDIQUE – LÉGISLATION – REGISTRE DU COMMERCE

Vallourec est une société anonyme de droit français ayant opté le 14 juin 1994 pour la formule de direction avec Directoire et Conseil de Surveillance. Elle est inscrite au Registre du commerce et des

sociétés de Nanterre (Hauts-de-Seine) sous le numéro 552 142 200 et classée sous le code APE 7010Z.

2.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

Vallourec a été créée en 1899.

Elle expirera le 17 juin 2067, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

2.1.4 OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS)

Vallourec a pour objet, en tous pays, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation directe ou indirecte avec des tiers, toutes opérations industrielles et commerciales relatives à tous modes de préparer et d'usiner, par tous procédés connus ou qui pourraient être découverts par la suite, les métaux et toutes

matières susceptibles de les remplacer dans toutes leurs utilisations, et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5 CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts, procès-verbaux d'assemblées générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social.

2.1.6 EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de douze (12) mois. Il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

2.1.7 RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES (ARTICLE 15 DES STATUTS)

Le bénéfice distribuable, tel qu'il est défini par la loi, est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Sauf exception résultant des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide souverainement de son affectation.

L'Assemblée Générale peut également décider d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, le choix entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions ⁽¹⁾, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

(1) Il est précisé que cette faculté a été introduite par l'Assemblée Générale du 14 juin 1994.

2.1.8 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLE 12 DES STATUTS)

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sauf dispositions légales contraires. Toutefois, les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au nom du même actionnaire ont un droit de vote double de celui conféré aux autres actions (article 12 paragraphe 4 des statuts).

2.1.9 DÉCLARATIONS DE FRANCHISSEMENTS DE SEUILS ET IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (ARTICLE 8 DES STATUTS)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006 dans sa deuxième résolution a complété l'article 8 des statuts afin de fixer une obligation supplémentaire d'information dans le cas de franchissement de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

Il en résulte que :

« Outre les déclarations de franchissement de seuils expressément prévues par les articles L. 233-7-I et II du Code de commerce, toute personne physique ou morale qui vient à détenir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, seule ou de concert, un nombre d'actions au porteur de la Société égal ou supérieur à trois (3), quatre (4), six (6), sept (7), huit (8), neuf (9) et douze et demi (12,5) pour cent du nombre total des actions composant le capital

social doit, dans un délai de cinq (5) jours de Bourse à compter du franchissement dudit seuil, informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la Société.

L'information mentionnée à l'alinéa précédent est également donnée dans les mêmes délais et selon les mêmes conditions, lorsque la participation en capital devient inférieure aux seuils mentionnés par cet alinéa. »

Par ailleurs, la Société est en droit de demander l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées, ainsi que les quantités détenues, le tout dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

2.2 INFORMATIONS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

2.2.1 CONDITIONS STATUTAIRES DE MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS SOCIAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, dans les conditions fixées par la loi, augmenter ou réduire le capital social ou déléguer au Directoire les pouvoirs nécessaires à cet effet.

Toutefois, dans le cadre de l'organisation interne de la Société (article 9 paragraphe 3 des statuts), le Directoire ne peut réaliser, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes :

- toute augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves autorisées par l'Assemblée Générale ;
- toute autre émission de valeurs mobilières pouvant donner accès à terme au capital, autorisées par l'Assemblée Générale.

Les actions sont librement négociables et cessibles conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

2.2.2 CAPITAL SOCIAL

Au 1^{er} janvier 2011, date d'ouverture de l'exercice 2011, le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait à 235 888 164 euros, divisé en 117 944 082 actions de 2 euros de nominal chacune.

Le 7 juillet 2011, le Directoire a constaté, en vertu de la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, la réalisation définitive d'une augmentation de capital par émission de 1 140 338 actions nouvelles (soit 0,97 % du capital social à cette date) au prix unitaire de 75,92 euros en paiement du dividende 2010 de 1,30 euro par action. L'émission desdites actions nouvelles s'est traduite par une augmentation du capital social d'un montant nominal de 2 280 676 euros, ayant pour effet de porter au 7 juillet 2011 le capital social de Vallourec de 235 888 164 euros à 238 168 840 euros, divisé en 119 084 420 actions de 2 euros de nominal chacune.

À l'issue de la période de centralisation des souscriptions à l'offre internationale d'actionariat salarié "Value 11" (voir *infra* chapitre 6), le Directoire, réuni le 15 décembre 2011, a, dans le cadre des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, constaté la réalisation définitive de trois augmentations de capital d'un montant nominal de respectivement 2 019 700 euros, 2 394 410 euros et 285 868 euros, soit un montant nominal cumulé de 4 699 978 euros, par l'émission de respectivement 1 009 850, 1 197 205 et 142 934 actions nouvelles, soit un nombre cumulé de 2 349 989 actions nouvelles, de 2 euros de valeur nominale chacune, au prix unitaire de 35,90 euros. L'ensemble de ces opérations a eu pour effet de porter le capital social d'un montant de 238 168 840 euros à 242 868 818 euros. Au 31 décembre 2011, le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait donc à 242 868 818 euros, et était divisé en 121 434 409 actions de 2 euros de nominal chacune.

2.2.3 CAPITAL AUTORISÉ MAIS NON ÉMIS

2.2.3.1 Autorisations financières d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès au capital en cours de validité au 31 mars 2012

Les autorisations d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès au capital en cours de validité au 31 mars 2012 sont les suivantes :

	Plafonds nominaux maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Montants nominaux maximum des titres de créance (en €)	Date de l'AG ayant autorisé l'opération	Durée de l'autorisation	Expiration
AUGMENTATIONS DE CAPITAL AVEC DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION (DPS)					
Augmentation de capital avec DPS (12 ^e résolution)	117 millions	1,5 milliard	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation du montant de l'émission initiale avec DPS (« Greenshoe ») (16 ^e résolution)	15 % de l'émission initiale ^{(a) (b)}	15 % de l'émission initiale ^{(a) (b)}	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes (20 ^e résolution)	70 millions ^(a)	NA	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
AUGMENTATIONS DE CAPITAL SANS DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION (DPS)					
Augmentation de capital sans DPS par voie d'offre(s) au public (13 ^e résolution)	35 millions ^(a)	1,5 milliard	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation de capital sans DPS par voie de placement(s) privé(s) (14 ^e résolution)	35 millions ^(a)	1,5 milliard	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation de capital sans DPS, réalisée en application des 13 ^e et 14 ^e résolutions, à un prix librement fixé par l'Assemblée Générale (15 ^e résolution)	10 % par an ^{(a) (c)}	1,5 milliard	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation du montant de l'émission initiale sans DPS (« Greenshoe ») (16 ^e résolution)	15 % de l'émission initiale ^{(a) (b)}	15 % de l'émission initiale ^(b)	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation de capital sans DPS en rémunération d'apports en nature hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société (17 ^e résolution)	10 % ^{(a) (c)}	1,5 milliard	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation de capital sans DPS en rémunération de titres apportés à une offre publique d'échange initiée par la Société (18 ^e résolution)	35 millions ^(a)	1,5 milliard	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation de capital sans DPS, réalisée en conséquence de l'émission par les Filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société (19 ^e résolution)	35 millions ^(a)	1,5 milliard	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
OFFRE D'ACTIONNARIAT SALARIÉ					
Augmentation de capital réservée aux adhérents de PEE dans le cadre d'une offre d'actionnariat salarié (22 ^e résolution)	9,4 millions ^{(a) (e)}	NA	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013
Augmentation de capital réservée aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés hors de France du groupe Vallourec dans le cadre d'une offre d'actionnariat salarié (23 ^e résolution)	9,4 millions ^{(a) (e)}	NA	7 juin 2011	18 mois	7 décembre 2012
Augmentation de capital réservée à des établissements de crédit ou toutes entités ayant vocation à détenir, souscrire ou céder des actions dans le cadre d'une offre d'actionnariat salarié (24 ^e résolution)	9,4 millions ^{(a) (e)}	NA	7 juin 2011	18 mois	7 décembre 2012
Attribution gratuite d'actions réalisées dans le cadre d'une offre d'actionnariat salarié à titre de substitution de l'abondement servi aux salariés français (25 ^e résolution)	0,3 % du capital social ^(a)	NA	7 juin 2011	26 mois	7 août 2013

	Plafonds nominaux maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Montants nominaux maximum des titres de créance (en €)	Date de l'AG ayant autorisé l'opération	Durée de l'autorisation	Expiration
OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET ACTIONS DE PERFORMANCE					
Options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec (21 ^e résolution)	3 % du capital social ^(a)	NA	4 juin 2009	38 mois	4 août 2012
Attributions d'actions de performance aux salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec (26 ^e résolution)	1 % du capital social ^{(a) (d)}	NA	7 juin 2011	38 mois	7 août 2014

(a) Ce montant ou ce pourcentage s'impute sur le plafond global d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 117 millions d'euros.

(b) Ce pourcentage est limité par le plafond de l'autorisation en exécution de laquelle l'émission initiale a été réalisée.

(c) Ce montant ou ce pourcentage s'impute sur le plafond global d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription de 35 millions d'euros.

(d) Ce pourcentage s'impute sur le plafond de 3 % du capital social prévu pour les options de souscription ou d'achat d'actions.

(e) Le montant cumulé des augmentations de capital réalisées dans le cadre d'une offre d'actionnariat salarié ne peut excéder 9,4 millions d'euros.

2.2.3.2 Utilisation des autorisations financières d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès au capital au 31 mars 2012

Offre d'actionnariat salarié

Dans le cadre des autorisations relatives aux offres d'actionnariat salarié, le Directoire a, après avoir recueilli l'accord du Conseil de Surveillance, reconduit en 2011, pour la quatrième année consécutive, un plan international d'actionnariat salarié (pour un descriptif des plans, voir *infra* section 6.3.3 "Actionnariat salarié"), dénommé "Value 11". Faisant usage des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, il a ainsi constaté, dans sa séance du 15 décembre 2011, la réalisation définitive de trois augmentations de capital d'un montant nominal de respectivement 2 019 700 euros, 2 394 410 euros et 285 868 euros, soit un montant nominal cumulé de 4 699 978 euros, représentant 1,99 % du capital social à cette date, par l'émission de respectivement 1 009 850, 1 197 205 et 142 934 actions nouvelles, soit un nombre cumulé de 2 349 989 actions nouvelles, de 2 euros de valeur nominale chacune, au prix unitaire de 35,90 euros. L'ensemble de ces opérations a eu pour effet de porter le capital social d'un montant de 238 168 840 euros à 242 868 818 euros.

À titre de substitution de l'abondement consenti aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés françaises du groupe Vallourec participant à "Value 11", le Directoire a concomitamment mis en place dans le cadre de l'offre "Value 11" un plan d'attribution gratuite d'actions existantes, portant sur 6 462 actions, soit 0,005 % du capital social à cette date, au bénéfice des salariés non-résidents fiscaux français des sociétés du groupe Vallourec dont le siège

social est situé au Canada et aux États-Unis (hors les salariés de VAM USA LLC), qui ont participé à une formule actions + SAR dans le cadre de l'offre "Value 11".

Actions de performance

Dans le cadre de la vingt-sixième résolution relative aux actions de performance adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, le Directoire a décidé, en accord avec le Conseil de Surveillance : le 18 novembre 2011, l'attribution sous conditions de présence et de performance, d'un nombre maximum de 78 318 actions de performance, soit 0,066 % du capital social à cette date, à raison d'un maximum de six actions par bénéficiaire, au profit de l'ensemble des salariés des sociétés du groupe Vallourec incluses dans le périmètre de l'offre "Value 11" (à l'exclusion des membres du Directoire et des salariés des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé au Brésil) et des salariés des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé en Inde, aux Pays-Bas, en Russie, en Malaisie et en Norvège.

Par ailleurs, dans le cadre de la seizième résolution relative aux actions de performance adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 et arrivée à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 7 juin 2011, le Directoire du 30 mars 2011 a décidé, en accord avec le Conseil de Surveillance, l'attribution sous conditions de présence et de performance, d'un nombre maximum de 269 204 actions de performance ⁽¹⁾, soit 0,23 % du capital social à cette date, au bénéfice de 1 154 cadres et des membres du Directoire.

Les modalités de ces plans sont exposées à la section 6.3.1.2.1 "Attribution d'actions de performance", ainsi que dans le rapport spécial du Directoire sur les attributions gratuites d'actions et sur les attributions d'actions de performance figurant à la section 8.1.3 du présent document de référence.

(1) Sur la base du coefficient de performance le plus élevé.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Dans le cadre de la vingt-et-unième résolution relative aux options de souscription ou d'achat d'actions de l'Assemblée Générale du 4 juin 2009, le Directoire a mis en place :

- le 1^{er} septembre 2009, un plan d'options de souscription sous conditions de présence et de performance, portant sur l'attribution d'un nombre maximum de 578 800 options ⁽¹⁾, soit 0,51 % du capital social à cette date, au bénéfice de 303 cadres et des membres du Directoire ;
- le 1^{er} septembre 2010, un plan d'options de souscription sous conditions de présence et de performance, portant sur

l'attribution d'un nombre maximum de 512 400 options ⁽¹⁾, soit 0,44 % du capital social à cette date, au bénéfice de 349 cadres et des membres du Directoire ;

- le 1^{er} septembre 2011, un plan d'options de souscription sous conditions de présence et de performance, portant sur l'attribution d'un nombre maximum de 684 521 options ⁽¹⁾, soit 0,57 % du capital social à cette date, au bénéfice de 743 cadres et des membres du Directoire.

Les modalités de ces plans sont exposées à la section 6.3.1.1 "Options d'achat et/ou de souscription d'actions", ainsi que dans le rapport spécial du Directoire sur les options de souscription ou d'achat d'actions à la section 8.1.2 du présent document de référence.

2.2.4 RACHAT D' ACTIONS

2.2.4.1 Informations sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2011

Rachat d'actions (hors contrat de liquidité)

Au 1^{er} janvier 2011, Vallourec détenait 457 114 actions Vallourec, d'une valeur nominale de 2 euros, soit 0,39 % de son capital social, à cette même date, toutes affectées à la couverture de plans d'attribution gratuite d'actions ou d'actions de performance.

Dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires des 31 mai 2010 (11^e résolution) et

Les flux bruts cumulés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 des achats et des cessions/transferts (hors contrat de liquidité) ont été les suivants :

	Achats	Transferts/Cessions
Nombres de titres	400 000	100 883
Cours/Prix moyen unitaire en euros	58,43	19,74
MONTANT CUMULÉ EN EUROS	23 373 230	1 991 627

Auto-détention (hors contrat de liquidité) au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, Vallourec détenait 756 231 actions Vallourec, soit 0,62 % de son capital social à cette même date, toutes affectées à la couverture de plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions ou d'attribution d'actions de performance. La valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2011 s'élevait à 34 921 137 euros, dont 1 512 462 de valeur nominale, et la valeur de marché à la même date à 37 932 547 euros.

Contrat de liquidité

En 2007, Vallourec a mis en place un contrat de liquidité conclu avec Crédit Agricole Cheuvreux, conforme à la Charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers, d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

En 2011, dans le cadre de ce contrat de liquidité, les achats cumulés ont porté sur 1 247 756 actions, soit 1,03 % du capital social au 31 décembre 2011, pour un montant total de 77 185 175 euros et à un cours moyen pondéré de 61,86 euros par

(1) Sur la base du coefficient de performance le plus élevé.

7 juin 2011 (11^e résolution), Vallourec a, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2011, procédé aux opérations suivantes :

- 400 000 actions ont été achetées à un cours moyen pondéré brut de 58,43 euros par action en vue de la couverture de plans d'attribution gratuite d'actions ou d'actions de performance. Le montant total des frais de négociation afférents à ces opérations d'achat s'est élevé à 27 954,34 euros ;
- 100 883 actions ont été transférées à la suite de l'attribution définitive d'actions dans le cadre de plans d'attribution gratuite d'actions ou de plans d'attribution d'actions de performance.

action et les ventes cumulées ont porté sur 1 089 756 actions, soit 0,90 % du capital social au 31 décembre 2011, pour un montant total de 70 479 853 euros et à un cours moyen pondéré de 64,67 euros par action.

En 2011, la moins-value dégagée au titre du contrat de liquidité s'est élevée à 2 044 688 euros.

Au 31 décembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 256 000 titres ;
- 8 922 848 euros.

La commission de gestion du contrat de liquidité a engendré, en 2011, 100 000 euros (HT) de frais.

Autocontrôle

Néant.

Positions ouvertes sur produits dérivés au 31 décembre 2011

Néant.

2.2.4.2 Descriptif du programme de rachat d'actions 2012-2013, soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 31 mai 2012 (13^e résolution)

Le présent descriptif du programme a pour objet, en application des articles 241-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat par Vallourec de ses propres actions qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 31 mai 2012.

Répartition par objectifs des actions Vallourec détenues par la Société au 31 mars 2012

Au 31 mars 2012, Vallourec détient 674 193 actions Vallourec, soit 0,56 % de son capital social à cette même date, toutes affectées à la couverture de plans d'attribution gratuite d'actions ou d'attribution d'actions de performance.

Par ailleurs, 206 000 actions figurent au solde du contrat de liquidité conclu avec Crédit Agricole Cheuvreux au 31 mars 2012, soit 0,17 % du capital social à cette même date.

Objectifs du programme de rachat d'actions soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 31 mai 2012

Conformément aux dispositions du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive européenne n°2003/6/CE du 28 janvier 2003 et aux pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers, les objectifs du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 31 mai 2012 sont les suivants :

1. la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ou de tout plan similaire ;

2. l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de la Société et/ou de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
3. l'attribution gratuite d'actions ou l'attribution d'actions de performance dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
4. toute allocation d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe, notamment dans le cadre d'offres internationales d'actionnariat salarié ou de rémunérations variables ;
5. l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Vallourec par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers ;
6. la conservation et la remise ultérieure d'actions (à titre de paiement, échange ou autre) dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe et notamment de fusion, de scission ou d'apport, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers ;
7. la remise d'actions dans le cadre de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
8. l'annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetées, sous réserve que le Directoire dispose d'une autorisation de l'Assemblée Générale, statuant à titre extraordinaire, en cours de validité, lui permettant de réduire le capital par annulation des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

Modalités du programme de rachat d'actions soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires du 31 mai 2012

Le tableau ci-dessous présente la part maximum du capital, le nombre maximum et les caractéristiques des titres que la Société pourrait acquérir dans le cadre de son programme de rachat d'actions soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 31 mai 2012 ainsi que le prix unitaire maximum d'achat :

Caractéristiques des titres	Part maximum du capital ^(a)	Nombre maximum de titres ^(b)	Prix maximum d'achat (par action)
Actions ordinaires	10 %	12 143 440	100 euros

(a) Il est précisé que ce pourcentage s'applique à un capital qui sera, le cas échéant, ajusté, pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à l'Assemblée Générale du 31 mai 2012 et qu'en toute hypothèse, le nombre d'actions que la Société détiendra, à quelque moment que ce soit, ne pourra pas dépasser 10 % des actions composant le capital de la Société à la date considérée.

(b) Ce nombre correspond au nombre théorique d'actions ordinaires que la Société pourrait acquérir, calculé sur la base du capital social au 31 mars 2012, soit 242 868 818 euros, divisé en 121 434 409 actions. Compte tenu du nombre d'actions ordinaires détenues par Vallourec à cette même date (soit 880 193 actions), Vallourec pourrait acquérir 11 263 247 de ses propres actions.

Durée du programme de rachat d'actions soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires du 31 mai 2012

L'autorisation consentie au Directoire pour mettre en œuvre le programme de rachat d'actions sera consentie pour une durée de

18 mois à compter de l'Assemblée Générale des actionnaires du 31 mai 2012, soit jusqu'au 30 novembre 2013, sous réserve de l'approbation du programme par l'Assemblée Générale Ordinaire.

2.2.5 ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Date des opérations	Exercice d'options de souscription	Nombre d'actions souscrites en numéraire	Nombre total d'actions après opération	Montant nominal d'augmentation de capital (en €)	Prime d'émission (en €)	Montant du capital social après opération (en €)
14/06/2005	18 415	-	9 888 371	368 300	331 470	197 767 420
13/07/2005	-	706 312	10 594 683	14 126 240	110 855 668	211 893 660
31/12/2005	5 649	-	10 600 332	112 980	98 462	212 006 640
18/07/2006 ^(a)	-	-	53 001 660	-	-	212 006 640
31/12/2006	10 210	-	53 011 870	40 840	35 609	212 047 480
31/12/2007	26 850	-	53 038 720	107 400	93 707	212 154 880
16/12/2008	-	749 996	53 788 716	2 999 984	46 492 252	215 154 864
07/07/2009	-	2 783 484	56 572 200	11 133 936	195 623 256	226 288 800
17/12/2009	-	708 589	57 280 789	2 834 356	62 171 599	229 123 156
02/07/2010	-	993 445	58 274 234	3 973 780	126 018 498	233 096 936
09/07/2010 ^(b)	-	-	116 548 468	-	-	233 096 936
03/12/2010	-	1 395 614	117 944 082	2 791 228	82 536 612	235 888 164
07/07/2011	-	1 140 338	119 084 420	2 280 676	84 293 785	238 168 840
15/12/2011	-	2 349 989	121 434 409	4 699 978	79 664 627	242 868 818

(a) Division par cinq du nominal des actions qui a ainsi été ramené de 20 à 4 € et multiplication corrélative par cinq du nombre d'actions.

(b) Division par deux du nominal des actions qui a ainsi été ramené de 4 à 2 € et multiplication corrélative par deux du nombre d'actions.

2.2.6 TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances

L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 a consenti au Directoire, sous réserve de l'accord préalable du Conseil de Surveillance (voir *supra* section 2.2.1), une délégation de compétence d'une

durée de vingt-six mois pour émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société, telles que des obligations à bons de souscription d'obligations, et ce dans la limite d'un montant nominal de 1,5 milliard d'euros (vingt-et-unième résolution). Le Directoire n'a pas fait usage de cette délégation.

Programme d'émission de billets de trésorerie

Vallourec a mis en place le 12 octobre 2011 un programme d'émission de billets de trésorerie pour satisfaire ses besoins à court terme dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Plafond maximum du programme	750 000 000 euros
Durée	> 1 jour < 365 jours
Montant unitaire minimum	150 000 euros
Monnaie d'émission	Euros (€)
Établissement domiciliaire	Crédit Industriel et Commercial
Agents placeurs	BNP Paribas BRED Crédit Agricole CIB CM — CIC HSBC France Natixis Société Générale CIB
Notation court-terme (Standard & Poor's)	A-2

Le dossier de présentation financière relatif au programme d'émission de billets de trésorerie et l'encours des émissions peuvent être consultés sur le site internet de la Société (www.vallourec.com) et de la Banque de France (www.banque-france.fr).

Emprunt obligataire

Vallourec a procédé avec succès, le 7 décembre 2011, au placement d'un emprunt obligataire d'un montant de 650 millions d'euros, à taux fixe, arrivant à maturité le 14 février 2017 (les « **Obligations** »). Les Obligations sont d'une valeur nominale unitaire de 100 000 euros et sont admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext à Paris. Elles portent intérêt au taux fixe annuel de 4,25 %, payables à terme échu le 14 février de chaque année, et sont notées BBB+ par l'agence de notation Standard & Poor's.

Le nominal et les intérêts des Obligations constituent des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et non assortis de sûretés de Vallourec, venant au même rang, sans préférence entre eux, que les autres obligations non assorties de sûretés et non subordonnées, présentes ou futures de Vallourec. Pendant toute la durée de maturité des Obligations, Vallourec s'est engagé à n'accorder aucune sûreté ou garantie (hypothèque, privilège, nantissement, sûreté réelle...) sur ses actifs, revenus ou droits, présents ou futurs, au profit de titulaires d'obligations, de bons ou de valeurs mobilières cotés ou négociés (ou susceptibles

de l'être) sur un marché réglementé, un système multilatéral de négociation, un marché de gré à gré ou tout autre marché, sans que soient consentis le même rang ou les mêmes sûretés ou garanties aux Obligations.

Cet emprunt obligataire comporte notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire d'Obligations à la demande de chaque porteur d'Obligations en cas de changement de contrôle de Vallourec (au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes agissant de concert) emportant une dégradation de la notation financière de celle-ci.

Les Obligations peuvent également faire l'objet d'un remboursement anticipé à la demande du porteur ou, selon le cas, de la Société dans des hypothèses de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction, de changement de situation de la Société ou de la réglementation fiscale.

Le prospectus relatif à l'admission des Obligations peut être consulté sur le site internet de la Société (www.vallourec.com) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Notation

La dette de Vallourec est notée par l'agence de notation financière Standard & Poor's. Au 31 mars 2012, cette notation est BBB+/stable/A-2.

2.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

2.3.1 MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Années						2009
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote exerçables en Assemblée Générale	
FSI ^(a)	NC	NC	NC	NC	NC	
Capital Research ^(b)	NC	NC	NC	NC	NC	
Groupe Bolloré ^(c)	2 990 588	5,22 %	2 990 588	5,22 %	5,24 %	
Sumitomo Metal Industries	986 567	1,72 %	986 567	1,72 %	1,73 %	
Public	51 561 306	90,02 %	51 617 221	90,02 %	90,42 %	
Salariés du Groupe	1 487 614	2,60 %	1 489 024	2,60 %	2,61 %	
Auto-détention ^(d)	254 714	0,44 %	254 714	0,44 %	0 %	
TOTAL	57 280 789	100 %	57 338 114	100 %	100 %	

Années						2010
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote exerçables en Assemblée Générale	
FSI ^(a)	7 097 617	6,02 %	7 097 617	6,01 %	6,04 %	
Capital Research ^(b)	5 906 563	5,01 %	5 906 563	5,00 %	5,02 %	
Groupe Bolloré ^(c)	6 141 152	5,21 %	6 141 152	5,20 %	5,22 %	
Sumitomo Metal Industries	1 973 134	1,67 %	1 973 134	1,67 %	1,68 %	
Public	92 250 915	78,22 %	92 300 250	78,13 %	78,50 %	
Salariés du Groupe	4 019 587	3,41 %	4 159 417	3,52 %	3,54 %	
Auto-détention ^(d)	555 114	0,47 %	555 114	0,47 %	0,00 %	
TOTAL	117 944 082	100 %	118 133 247	100 %	100 %	

Années						2011
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théorique	% des droits de vote théorique	% des droits de vote exerçables en Assemblée Générale	
FSI ^(a)	8 427 464	6,94 %	8 427 464	6,92 %	6,98 %	
Capital Research ^(b)	5 736 382	4,72 %	5 736 382	4,71 %	4,75 %	
Groupe Bolloré ^(c)	2 046 475	1,69 %	2 046 475	1,68 %	1,69 %	
Sumitomo Metal Industries	1 973 134	1,62 %	1 973 134	1,62 %	1,63 %	
Public	96 202 505	79,22 %	96 288 050	79,07 %	79,73 %	
Salariés du Groupe	6 036 218	4,97 %	6 297 689	5,17 %	5,21 %	
Auto-détention ^(d)	1 012 231	0,83 %	1 012 231	0,83 %	0,00 %	
TOTAL	121 434 409	100 %	121 781 425	100 %	100 %	

(a) Conjointement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). En application de l'article 5 des statuts de la Vallourec, la CDC a déclaré, par courrier en date du 19 décembre 2011, avoir franchi à la hausse, le 15 décembre 2011, directement et indirectement par l'intermédiaire du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), les seuils statutaires de 7 % du capital et des droits de vote de Vallourec et détenir, directement et indirectement par l'intermédiaire du FSI, 8 427 464 actions Vallourec représentant autant de droits de vote, soit 7,07 % du capital et 7,05 % des droits de vote.

(b) Par courrier en date du 28 octobre 2011, Capital Research and Management Company a déclaré avoir franchi à la baisse, le 28 octobre 2011, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de Vallourec et détenir 5 736 382 actions Vallourec représentant autant de droits de vote, soit 4,82 % du capital et 4,80 % des droits de vote (Décision et information AMF n° 211C1966 du 2 novembre 2011).

(c) Incluant les sociétés Compagnie de Cornouaille SAS et Bolloré SA (toutes deux contrôlées indirectement par M. Vincent Bolloré). Par courrier en date du 19 mai 2011, la société Compagnie de Cornouaille SAS a déclaré avoir franchi individuellement à la baisse, le 16 mai 2011, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société et détenir individuellement 2 011 910 actions Vallourec représentant autant de droits de vote, soit 1,71 % du capital et 1,70 % des droits de vote (Décision et information AMF n° 211C0727 en date du 20 mai 2011). Ce franchissement de seuils résultait d'une cession d'actions Vallourec hors marché. La même déclaration précisait que M. Vincent Bolloré avait, en conséquence de cette transaction, franchi indirectement les mêmes seuils et détenait désormais indirectement 2 012 022 actions Vallourec, représentant autant de droits de vote, soit 1,71 % du capital et 1,70 % des droits de vote. Pour un récapitulatif de l'ensemble des déclarations individuelles relatives aux opérations sur l'action Vallourec réalisées par les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, au cours de l'exercice 2011, se reporter infra à la section 8.1.1.11.

(d) L'auto-détention inclut les actions figurant au solde du contrat de liquidité animé par Crédit Agricole Chevreux et les actions détenues en propre par la Société en vue de la couverture de ses plans d'attribution d'actions de performance et d'attribution gratuite d'actions. Par conséquent, le nombre d'actions autodétenues est susceptible d'évoluer à tout moment.

Accord conclu par Vallourec avec Sumitomo Metal Industries

Symbolisant leur coopération industrielle renforcée, Vallourec et Sumitomo Metal Industries ont annoncé le 26 février 2009 qu'ils étaient convenus de prendre des participations dans leur capital respectif pour un montant d'environ 120 millions de dollars US, à compter du 31 décembre 2009 (ci-après « l'Accord »).

Les dispositions de l'Accord prévoient des conditions préférentielles de cession dont la caractéristique principale réside dans l'existence d'un droit de préemption réciproque au cas où l'un des deux partenaires émettrait le souhait de céder sa participation à un tiers.

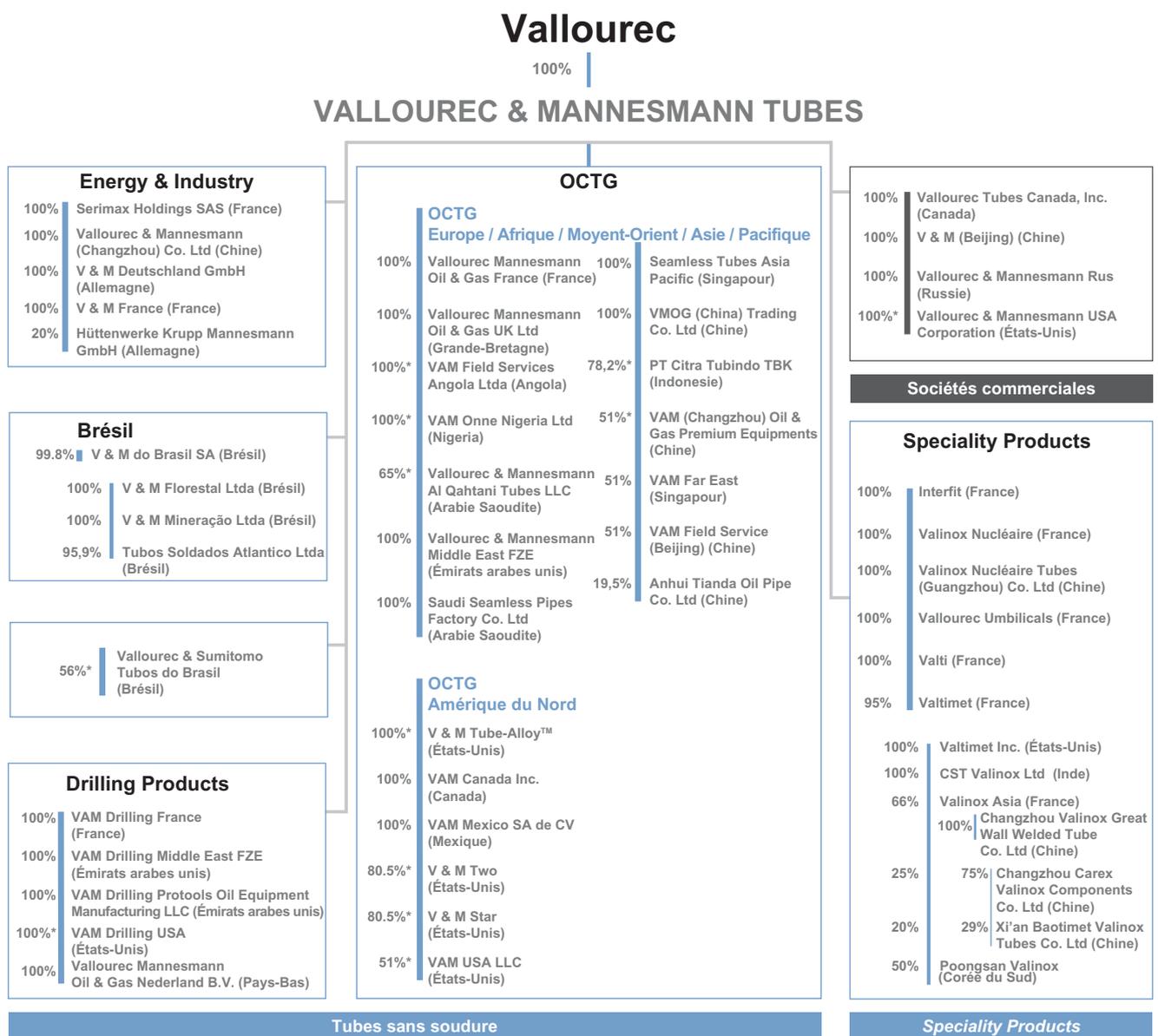
L'Accord est conclu pour une durée de sept ans qui pourra être prorogée par tacite reconduction pour une durée d'un an renouvelable.

Au 31 décembre 2011, Sumitomo Metal Industries détenait 1 973 134 actions Vallourec, soit une participation de 1,62 % dans le capital social de Vallourec ; réciproquement, Vallourec détenait 47 194 000 actions Sumitomo Metal Industries, soit une participation de 0,98 % dans le capital social de Sumitomo Metal Industries.

2.3.2 AUTRES PERSONNES EXERÇANT UN CONTRÔLE SUR LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

Néant.

2.3.3 ORGANIGRAMME DU GROUPE VALLOUREC AU 31 DÉCEMBRE 2011



* Pourcentage d'intérêt direct ou indirect du Groupe.

2.4 MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

2.4.1 PLACE DE COTATION

Les actions de la Société font partie du Compartiment A du marché réglementé NYSE Euronext à Paris (code ISIN : FR0000120354-VK). Elles sont admises au Service à Règlement Différé (SRD) et éligibles au PEA.

L'action Vallourec fait partie des actions retenues dans les indices *MSCI World Index*, *Euronext 100*, *CAC 40* et *SBF 120* — Classification FTSE ingénierie et biens d'équipement industriels.

Les Obligations émises par Vallourec le 7 décembre 2011 sont admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0011149947 (voir *supra* section 2.2.6 "Titres non représentatifs du capital").

2.4.2 AUTRES MARCHÉS ÉVENTUELS

Vallourec a mis en place en octobre 2010 un programme sponsorisé d'*American Depositary Receipt (ADR)* de niveau 1 aux États-Unis. Cette initiative témoigne de la volonté du Groupe d'élargir le cercle de ses investisseurs en permettant à un plus grand nombre d'entre eux basés aux États-Unis de prendre part à son développement futur.

Un ADR est une valeur mobilière libellée en dollars US qui représente les actions d'une société non américaine, ce qui permet à des investisseurs américains de détenir indirectement des actions et de les échanger sur les marchés de valeurs mobilières aux États-Unis. Les ADR Vallourec sont négociables sur le marché de gré à gré américain (marché OTC).

Dans ce cadre, J.P. Morgan agit comme banque dépositaire pour administrer le programme ADR. Les informations techniques du

programme ADR sont disponibles sur le site internet du Groupe, rubrique ADR. Pour toute question, les porteurs d'ADR peuvent contacter les services de J.P. Morgan :

- par téléphone au (800) 990-1135 (général) ou au (651) 453-2128 (appel hors USA)
- par e-mail : jpmorgan.adr@wellsfargo.com, ou par courrier à l'adresse suivante :

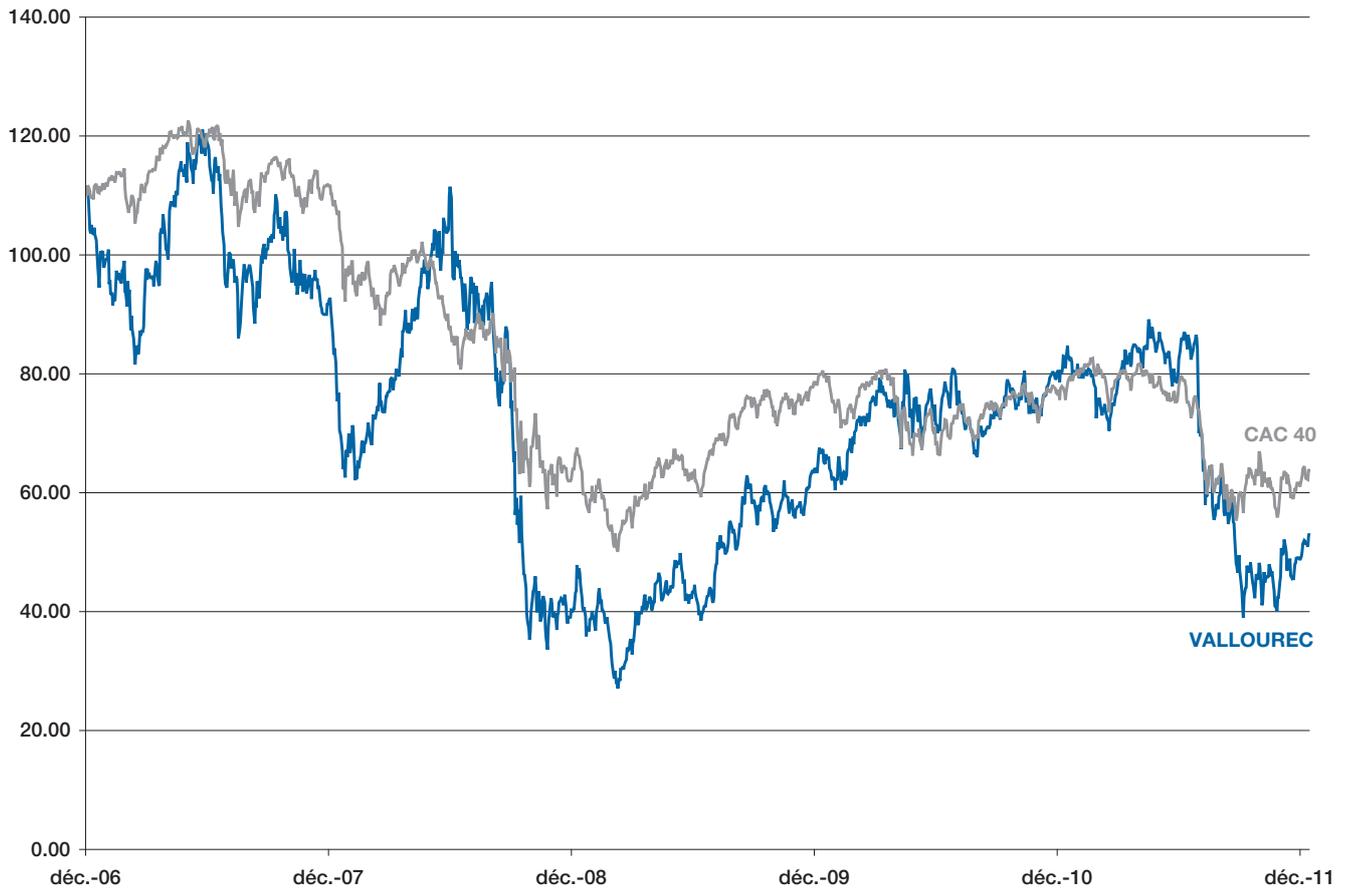
J.P. Morgan Service Center
J.P. Morgan Chase & Co.

P.O. Box 64504
St Paul, MN55164-0504
USA

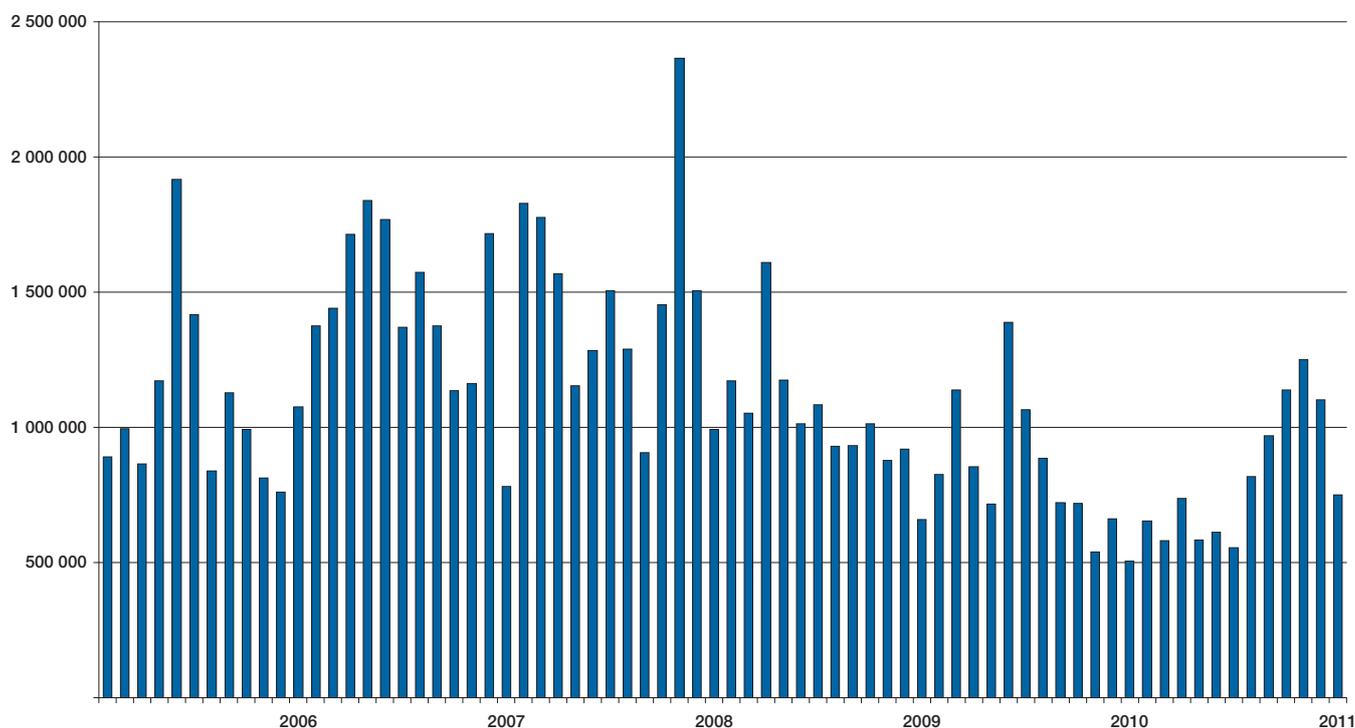
2.4.3 PRÉCISIONS SUR LES VOLUMES TRAITÉS ET L'ÉVOLUTION DES COURS

En vue d'assurer leur clarté et leur cohérence, l'ensemble des données, reflétées dans la présente section, ont été ajustées pour tenir compte de la division par deux (2) de la valeur nominale de l'action Vallourec intervenue le 9 juillet 2010.

Évolution du cours ajusté de l'action Vallourec sur cinq ans, comparée au CAC 40



Moyenne mensuelle des transactions journalières ajustées



Évolution du cours ajusté et de la capitalisation boursière sur cinq ans

En euros	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'actions ajusté (au 31 décembre)	106 077 440	107 577 432	114 561 578	117 944 082	121 434 409
Cours le plus haut	121,63	112,23	64,25	81,61	89,58
Cours le plus bas	80,65	32,09	26,26	60,35	38,34
Cours moyen de l'année (clôture)	100,85	74,83	47,34	73,05	68,33
Dernier cours de l'année	92,58	40,50	63,53	78,60	50,16
Capitalisation boursière (au dernier cours de l'année)	9 820 649 395	4 356 885 996	7 278 097 050	9 270 404 845	6 091 149 955

Source : Euronext

Évolution du cours de l'action Vallourec et volume des transactions de janvier 2011 à mars 2012

	Cours en euros			Volume des transactions			
				Total mois		Moyenne quotidienne	
	Plus haut	Plus bas	Dernier	Nombre de titres	Capitaux en milliards d'euros	Nombre de titres	Capitaux en milliards d'euros
2011							
Janvier	85,59	78,67	79,34	13 693 212	1,12	597 053	0,05
Février	81,66	72,00	75,07	11 941 052	0,93	578 932	0,05
Mars	80,60	69,18	79,16	16 907 689	1,26	735 117	0,05
Avril	85,15	79,25	84,19	11 071 058	0,91	582 687	0,05
Mai	89,58	80,79	86,97	13 410 530	1,15	609 570	0,05
Juin	87,39	77,53	83,99	12 173 346	0,99	553 334	0,05
Juillet	87,60	68,88	71,12	17 162 754	1,34	817 274	0,06
Août	73,10	54,35	62,65	22 248 598	1,37	967 330	0,06
Septembre	63,05	43,02	43,50	24 996 992	1,32	1 136 227	0,06
Octobre	49,50	38,34	43,98	26 239 047	1,18	1 249 478	0,06
Novembre	51,30	40,00	50,72	24 218 122	1,08	1 100 824	0,05
Décembre	52,35	44,52	50,16	15 748 509	0,76	749 929	0,04
2012							
Janvier	55,79	49,68	51,63	11 430 073	0,60	519 549	0,03
Février	58,24	50,53	52,85	16 904 420	0,91	804 972	0,04
Mars	54,88	46,30	47,50	18 008 853	0,90	818 584	0,04

Source : Euronext

2.4.4 NANTISSEMENT D' ACTIONS DE L'ÉMETTEUR

Néant.

2.5 POLITIQUE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES

Pour la clarté des développements qui suivent, il est rappelé que la valeur nominale de l'action a été divisée par cinq le 18 juillet 2006 et par deux le 9 juillet 2010. À ce jour, la valeur nominale de l'action s'élève à 2 euros.

La politique de dividende de Vallourec, approuvée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 17 avril 2003, est de viser sur une longue période un taux moyen de distribution de 33 % du résultat net consolidé part du Groupe.

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 31 mai 2012 (troisième et quatrième résolutions) d'approuver le paiement d'un dividende net de 1,30 euro par action au titre de l'exercice 2011 et d'offrir pour la quatrième année consécutive à chaque actionnaire de la Société le

choix entre le paiement du dividende en espèces ou en actions, conformément aux dispositions légales et réglementaires. Le droit au dividende sera alors détaché de l'action le 4 juin 2012 et l'action cotée ex-dividende à compter du 5 juin 2012.

À cet effet, chaque actionnaire pourra opter pour le paiement de l'intégralité du dividende net en numéraire ou en actions entre le 5 juin 2012 et le 19 juin 2012 inclus. À défaut d'exercice de l'option à l'expiration de ce délai, le dividende sera payé uniquement en numéraire le 27 juin 2012.

Ce dividende correspond à un taux de distribution de 39,3 % du résultat net consolidé part du Groupe. Le taux de distribution moyen des cinq derniers exercices s'élève à 36,2 %.

Sur la base de la valeur nominale de l'action Vallourec au 31 décembre 2011 tenant compte de la division du nominal par cinq intervenue le 18 juillet 2006 et de la division du nominal par deux intervenue le 9 juillet 2010, les dividendes par action versés ont été, au titre des cinq derniers exercices, de :

En euro(s) par action	Revenu global	Avoir fiscal	Dividende net	Taux de distribution
2006	3,00	néant	3,00 ^(a)	34,7 %
2007	5,50	néant	5,50 ^(b)	37,4 %
2008	3,00	néant	3,00 ^(c)	33,2 %
2009	1,75	néant	1,75 ^(c)	38,6 %
2010	1,30	néant	1,30 ^(c)	37,3 %

(a) Dont un acompte sur dividende de 1 euro par action mis en paiement le 20 octobre 2006.

(b) Dont un acompte sur dividende de 2 euros par action mis en paiement le 4 juillet 2007.

(c) Il est rappelé que les assemblées générales mixtes des 4 juin 2009, 31 mai 2010 et 7 juin 2011 ont accordé à chaque actionnaire de la Société l'option de recevoir le paiement du dividende soit en numéraire, soit en actions, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Sur la base de la valeur nominale de l'action Vallourec à la date du versement, les dividendes par action versés ont été, au titre des cinq derniers exercices, de :

En euros/action	Revenu global	Avoir fiscal	Dividende net	Taux de distribution
2006	6,00	néant	6,00 ^(a)	34,7 %
2007	11,00	néant	11,00 ^(b)	37,4 %
2008	6,00	néant	6,00 ^(c)	33,2 %
2009	3,50	néant	3,50 ^(c)	38,6 %
2010	1,30	néant	1,30 ^(c)	37,3 %

(a) Dont un acompte sur dividende de 2 euros par action mis en paiement le 20 octobre 2006.

(b) Dont un acompte sur dividende de 4 euros par action mis en paiement le 4 juillet 2007.

(c) Il est rappelé que les assemblées générales mixtes des 4 juin 2009, 31 mai 2010 et 7 juin 2011 ont accordé à chaque actionnaire de la Société l'option de recevoir le paiement du dividende soit en numéraire, soit en actions, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

2.6 POLITIQUE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

Le Groupe s'attache à entretenir une relation durable et de confiance avec l'ensemble de ses actionnaires, qu'ils soient individuels ou institutionnels, français ou étrangers. L'équipe Relations Investisseurs et Communication Financière a pour mission de leur faciliter l'accès à l'information concernant les résultats, les perspectives et les développements stratégiques du Groupe.

À cette fin, et dans un souci permanent de clarté et de transparence, de nombreux supports de communication dédiés sont disponibles et des rencontres régulières sont organisées tout au long de l'année.

2.6.1 UNE INFORMATION ACCESSIBLE À L'ENSEMBLE DES ACTIONNAIRES

L'information financière et les supports de communication sont mis à disposition de l'ensemble des actionnaires en version électronique sur le site internet du Groupe (www.vallourec.com), rubrique Finance, véritable base de données de la communication financière du Groupe. Ces supports incluent notamment :

- le rapport annuel, le Guide de l'Actionnaire, le rapport développement durable, et les lettres aux actionnaires ;
- l'ensemble des informations financières et stratégiques délivrées aux marchés financiers : résultats trimestriels, communiqués de presse, présentations et retransmissions audio et vidéo de conférences thématiques ;

- l'ensemble des informations réglementées diffusées en conformité avec la directive européenne « Transparence » du 15 décembre 2004 qui comprend notamment :

- le document de référence incluant le rapport financier annuel, et le rapport semestriel, déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers,
- les documents relatifs à l'Assemblée Générale des actionnaires (avis de convocation, projet de résolutions, bulletin de vote, brochure de convocation).

L'envoi de ces informations peut être effectué par courrier, sur demande formulée soit sur le site internet du Groupe, soit auprès de la Direction des Relations Investisseurs et de la Communication Financière par e-mail, par téléphone ou encore par courrier.

2.6.2 RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET LES ANALYSTES FINANCIERS

La Direction des Relations Investisseurs et de la Communication Financière organise, avec les différents membres de la Direction du Groupe, régulièrement et dans le respect des meilleures pratiques de la profession, des réunions avec les investisseurs institutionnels et les analystes financiers, incluant les spécialistes ISR (Investissement Socialement Responsable), en France et à l'étranger :

- **chaque trimestre, une conférence téléphonique est organisée** à l'occasion de la publication des résultats financiers, durant laquelle les membres du Directoire présentent les résultats et répondent aux questions des investisseurs et des analystes ;
- **chaque semestre, une conférence est organisée à Paris**, à l'occasion de la publication des résultats semestriels et annuels, avec retransmission en direct puis en différé sur le site internet du Groupe ;
- **chaque année, un *Investor Day* est organisé** pour présenter à la communauté financière la stratégie, les produits et les opérations du Groupe. Après les États-Unis en 2010, Vallourec a

tenu en 2011 son *Investor Day* au Brésil. L'événement a rencontré un vif succès avec la participation des investisseurs et des analystes venus découvrir les sites industriels et minier du Groupe dans la province du Minas Gerais, dont la nouvelle usine intégrée VSB à Jeceaba. Ceux-ci ont pu également assister à un cycle de présentations animé par le management du Groupe et ses équipes brésiliennes, sur les nouveaux défis de Vallourec, tant stratégiques et technologiques qu'environnementaux, et le potentiel du marché de l'énergie brésilien.

Par ailleurs, **de nombreuses rencontres sont organisées tout au long de l'année entre la Direction du Groupe et la communauté financière**. En 2011, le management et l'équipe Relations Investisseurs et Communication Financière de Vallourec ont participé à près de deux cents réunions et conférences téléphoniques, et consacré environ cinquante jours à des *roadshows* et à des conférences, dédiées au secteur pétrolier pour la plupart, sur les principales places financières mondiales, notamment en Europe et aux États-Unis.

2.6.3 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Des moyens de communication spécifiques pour répondre aux attentes des actionnaires individuels ont été développés :

- un espace Actionnaires Individuels dédié dans la Rubrique Finance du site internet du Groupe (www.vallourec.com) ;
- des parutions régulières d'avis financiers dans la presse nationale (publication des résultats, convocation à l'Assemblée Générale) ;
- des supports de communication spécifiques : le Guide de l'Actionnaire et les lettres aux actionnaires ;
- des visites de sites industriels de Vallourec offrant aux actionnaires l'opportunité de découvrir le Groupe de façon plus personnalisée (inscription sur le site internet du Groupe) ;
- des réunions d'information en province, organisées conjointement avec d'autres sociétés du secteur parapétrolier, dont l'agenda est disponible sur le site internet du Groupe ;
- une équipe Relations Investisseurs et Communication Financière disponible en permanence pour répondre aux questions.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale annuelle, qui s'est déroulée en 2011 au Palais des Congrès à Paris, est un moment clé de dialogue entre les actionnaires individuels et la Direction du Groupe sur le bilan d'activité de l'année. L'équipe Relations Investisseurs et Communication Financière est également disponible pour accompagner les actionnaires dans leur démarche de vote et de participation à l'Assemblée.

Inscription au nominatif

Vallourec propose à ses actionnaires de bénéficier de l'inscription de leurs titres au nominatif pur, offrant les avantages suivants :

- **la gratuité de la gestion** : les actionnaires au nominatif pur sont totalement exonérés de droit de garde, ainsi que des frais inhérents à la gestion courante de leurs titres telle que :

- la conversion au porteur, le transfert de titres,
- les changements de situations juridiques : mutations, donations, successions, etc.,
- les opérations sur titres (augmentation de capital, attribution de titres, etc.),
- le paiement des dividendes ;
- **la garantie d'une information personnalisée** : l'actionnaire au nominatif pur a la certitude de bénéficier d'une information personnalisée portant sur :
 - la convocation aux assemblées générales, avec envoi systématique de l'avis de convocation, du formulaire unique de vote par correspondance et par procuration, d'une demande de carte d'admission et des documents d'information légaux,
 - la gestion des titres, la fiscalité des valeurs mobilières et l'organisation de l'Assemblée Générale. Une équipe d'opérateurs est à la disposition des actionnaires de 9 h 00 à 18 h 00, sans interruption, du lundi au vendredi, au +33 (0)1 57 78 34 44 ;
- **un accès facilité à l'Assemblée Générale** : tout actionnaire nominatif est invité de droit à l'Assemblée Générale et, pour voter, n'a pas à accomplir de demande préalable d'attestation de participation.

De plus amples informations concernant le nominatif pur et les formulaires d'inscription peuvent être obtenues auprès de **CACEIS Corporate Trust** :

- par courrier à l'adresse suivante :
CACEIS Corporate Trust
Relations Investisseurs
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09
- par téléphone au : +33 (0)1 57 78 34 44
- par télécopie au : +33 (0)1 49 08 05 80

2.6.4 CONTACT RELATIONS INVESTISSEURS ET COMMUNICATION FINANCIÈRE

Direction des Relations Investisseurs et de la Communication financière

- Adresse : 27, avenue du Général Leclerc — 92100 Boulogne-Billancourt
- Téléphone : +33 (0)1 49 09 39 76
- E-mail : investor.relations@vallourec.fr ou actionnaires@vallourec.fr

2.6.5 CALENDRIERS INDICATIFS 2012

Agenda financier

10 mai 2012	Publication des résultats du 1 ^{er} trimestre
31 mai 2012	Assemblée Générale des actionnaires
27 juin 2012	Mise en paiement du dividende
26 juillet 2012	Publication des résultats du 2 ^e trimestre
7 novembre 2012	Publication des résultats du 3 ^e trimestre
28 et 29 novembre 2012	<i>Investor Day</i> aux États-Unis

Agenda des événements à l'attention des actionnaires individuels

12 avril 2012	Visite de site à Saint-Saulve
31 mai 2012	Assemblée Générale des actionnaires
12 décembre 2012	Réunion des actionnaires à Strasbourg

3

Informations concernant l'activité du groupe Vallourec

3.1	Présentation de la société et du groupe Vallourec	32	3.2	Politique d'investissements	50
3.1.1	Évolution de la structure du Groupe au cours des dernières années	32	3.2.1	Décisions d'investissements	50
3.1.2	Description des principales activités	36	3.2.2	Principaux investissements	51
3.1.3	Organisation interne des activités	36			
3.1.4	Production et volumes de production	44	3.3	Recherche et Développement – Propriété industrielle	53
3.1.5	Chiffres d'affaires par marché et par zone géographique	45	3.3.1	Recherche et Développement	53
3.1.6	Localisation des principaux établissements	46	3.3.2	Propriété industrielle	54
3.1.7	Principaux marchés	47			
3.1.8	Événements exceptionnels 2011	48			
3.1.9	Éléments relatifs à la position concurrentielle de la Société	49			
3.1.10	Dépendance à l'égard de l'environnement économique, industriel et financier	50			

3.1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE VALLOUREC

Le groupe Vallourec est plus que centenaire, un certain nombre de sociétés à l'origine du Groupe ayant été créées au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle. Le Groupe a historiquement, en France, deux berceaux géographiques, tous deux de tradition industrielle ancienne, qui restent encore aujourd'hui des zones d'implantation importantes : la région du Nord autour de Valenciennes et de Maubeuge et la région bourguignonne autour de Montbard, en Côte-d'Or. Depuis la création de Vallourec & Mannesmann Tubes (V & M Tubes) en 1997 (voir *infra* section 3.1.1) et l'acquisition de V & M do Brasil SA en 2000, le Groupe est en outre largement implanté dans la région de Düsseldorf, en Rhénanie du Nord-Westphalie (Allemagne) et dans la région de Belo Horizonte dans l'état du Minas Gerais au Brésil. L'acquisition, par V & M Tubes, début juillet 2002, de l'activité tubes sans soudure de North Star Steel Company, dénommée V & M Star, complétée en 2005 par celle d'Omsco (désormais dénommée VAM Drilling USA) et le 16 mai 2008 par celle des sociétés Atlas Bradford®, TCA® et Tube-Alloy™, a significativement renforcé la présence du Groupe aux États-Unis.

Si le nom de Vallourec est apparu pour la première fois en 1930 comme dénomination d'une société de gestion des usines à tubes de Valenciennes, Denain, Louvroil et Recquignies, le Groupe actuel a d'autres racines, beaucoup plus anciennes. Il trouve son origine dans la Société Métallurgique de Montbard créée en 1899 pour reprendre la Société Française de Fabrication des Corps Creux, qui exploitait une usine à Montbard depuis 1895. Cotée à la Bourse de Paris dès sa création en 1899, elle prend en 1907 le nom de Société Métallurgique de Montbard-Aulnoye et devient en 1937 Louvroil Montbard Aulnoye après absorption de la société Louvroil et Recquignies, elle-même issue de la fusion de la Société française pour la Fabrication des Tubes de Louvroil, créée en 1890, et de la Société des Forges de Recquignies, fondée en 1907.

En 1947, le nom Vallourec est déposé en tant que nom de produit, mais ce n'est qu'en 1957, à l'occasion de la reprise de l'usine de Valenciennes de la société Denain Anzin, que Louvroil Montbard Aulnoye prend le nom de Vallourec, tandis que la société créée sous ce nom en 1930 prend la nouvelle dénomination de Sogestra.

Parmi les événements significatifs jalonnant l'histoire du Groupe de 1957 à 1996 figurent ceux-ci :

- 1967 : apport par Usinor des activités tubes de la société Lorraine-Escaut qu'elle venait d'absorber ;
- 1975 : absorption de la Compagnie des Tubes de Normandie ;
- 1979 : apport des activités petits tubes soudés à la société des Tubes de la Providence qui prend le nom de Valexy (Vallourec 64 %, Usinor 36 %) ;
- 1982 : absorption de la société Entrepose, filiale à 90 % de Vallourec, par la société des Grands Travaux de Marseille qui prend le nom de GTM-Entrepose dans laquelle, avec 41 %, Vallourec se trouve être l'actionnaire de référence ;
- 1985 : apport à la société GTS Industries des activités gros tubes soudés :
 - désengagement de Vallourec des activités petits tubes soudés (Valexy) et gros tubes soudés (GTS Industries) au profit d'Usinor, Vallourec se concentrant sur les activités de production de tubes sans soudure et les activités de transformation en aval,
 - cession de la Société Industrielle de Banque (SIB) ;
- 1986 : transformation de Vallourec, jusqu'alors société holding et société industrielle aux nombreuses unités de production, en pure société holding regroupant trois domaines d'activités :
 - Vallourec Industries Inc., devenue Valtubes en 1987, pour les activités tubes,
 - Sopretac pour les autres activités métallurgiques,
 - Valinco pour les activités liées au BTP, notamment la participation dans GTM-Entrepose ;
- 1988 : cession du contrôle de Valinco au groupe Dumez, les activités liées au BTP n'étant plus considérées comme un axe de développement prioritaire du Groupe ;
- 1991 : cession de la participation résiduelle dans Valinco au groupe Dumez.

3.1.1 ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

La création le 1^{er} septembre 1997 de V & M Tubes, filiale commune de Vallourec (55 %) et de la société allemande Mannesmannröhren-Werke (45 %), constitue l'un des événements majeurs des dernières années. Comme prévu dans l'accord initial, ce rapprochement a été complété en 2000 par l'acquisition par V & M Tubes de la filiale brésilienne Mannesmann SA, désormais dénommée V & M do Brasil SA.

L'acquisition, début juillet 2002, par V & M Tubes de l'activité tubes d'acier sans soudure de North Star Steel Company (North Star Tubes) a augmenté la part de Vallourec sur le marché porteur des tubes pour l'énergie et renforcé de façon significative sa présence aux États-Unis, marché de référence pour les tubes destinés aux équipements de puits de pétrole et de gaz (Oil Country

Tubular Goods (OCTG). Désormais dénommée V & M Star, cette société est contrôlée à 80,5 % par V & M Tubes et à 19,5 % par Sumitomo Corporation.

Le 23 juin 2005, Vallourec a pris le contrôle total de V & M Tubes grâce à l'acquisition, pour un montant de 545 millions d'euros, de la participation de 45 % détenue par Mannesmannröhren-Werke. Cette opération majeure s'est traduite pour Vallourec par :

- la maîtrise totale de la mise en œuvre de la stratégie de V & M Tubes (croissance externe, investissements industriels, etc.) ;
- une structure de Groupe plus cohérente qui a gagné en lisibilité ;
- un accès à la totalité des résultats et du cash-flow de sa filiale.

Pour maîtriser ses approvisionnements, outre trois aciéries (France, Brésil, États-Unis), V & M Tubes possède une participation de 20 % dans l'aciérie allemande HKM et un contrat d'enlèvement d'une part de la production d'acier de celle-ci.

Afin de poursuivre sa croissance dans le domaine de la production de tubes pour le marché de l'énergie électrique, V & M Tubes a créé en 2005 une filiale, V & M Changzhou, implantée à Changzhou en Chine et inaugurée fin septembre 2006. Elle est spécialisée dans la finition à froid de tubes sans soudure en aciers alliés de grands diamètres, produits en Allemagne pour les centrales électriques.

Dans le domaine des tubes pour le pétrole et le gaz, après l'acquisition de North Star en 2002, V & M Tubes a acquis en 2005 les actifs de la Division Omsco de ShawCor (Canada) situés aux États-Unis (Houston), Omsco étant spécialisée dans les tiges de forage et les tiges lourdes (*drill collars* et *heavy weight drill pipe*). Cette acquisition a permis à V & M Tubes de devenir le numéro deux mondial du marché des tubes de forage pour le pétrole et le gaz. Cette position a été consolidée début 2006 par l'acquisition en France de la société SMFI (Société de Matériel de Forage International), également spécialisée dans les tiges lourdes et les produits de haute technologie pour le forage pétrolier et gazier, ainsi que d'un atelier de forgeage et d'usinage pour ces mêmes produits, ayant précédemment appartenu au GIAT et situé à Tarbes, en France, qui a été intégré à Vallourec Mannesmann Oil & Gas France et apporté en 2007 à SMFI. Omsco et SMFI ont changé de nom début 2007 et sont devenues respectivement VAM Drilling USA et VAM Drilling France.

Par ailleurs, la société VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments a été créée, fin septembre 2006, pour exploiter une usine située à Changzhou (Chine) pour le filetage des tubes pour l'équipement des puits de pétrole et de gaz dont la production a démarré mi-2007. Les sociétés Sumitomo Metal Industries et Sumitomo Corporation ont respectivement acquis en 2007 des participations de 34 % et de 15 % dans cette société via la société VAM Holding Hong Kong Limited.

En 2007, un important projet de développement a été lancé avec la construction au Brésil, dans l'État du Minas Gerais, d'une nouvelle tuberie intégrant une aciérie et un laminoir (voir *infra* page 42). Ce nouveau laminoir est principalement dédié à la production de tubes sans soudure OCTG haut de gamme et intègre une capacité de traitement thermique et de filetage. Cet investissement a été réalisé en association avec le groupe Sumitomo Metal Industries dans le cadre d'une joint-venture dénommée Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, dans laquelle Vallourec détient une participation de 56 %. Au 31 décembre 2011, 1,2 milliard d'euros ont été consacrés par Vallourec au projet de la nouvelle usine. Le perçage de la première billette est intervenu fin 2010 et la montée en puissance progressive se poursuivra en 2012, les premières livraisons commerciales ayant été réalisées fin 2011.

Le 16 mai 2008, le Groupe a procédé à l'acquisition auprès du groupe Grant Prideco des sociétés Atlas Bradford® Premium Threading & Services, TCA® et Tube-Alloy™, les deux premières ayant été absorbées en 2009 par respectivement VAM USA LLC et V&M Star et la troisième renommée V&M Tubes-Alloy. Simultanément, Sumitomo Metal Industries et Sumitomo Corporation ont maintenu leurs participations à hauteur respectivement de 34 % dans le capital de VAM USA LLC, et de 15 % dans le capital de VAM USA LLC et 19,5 % dans celui de V&M Star.

Par ailleurs, Sumitomo Corporation qui détenait déjà 19,5 % du capital de V & M Star, société américaine détenue à 80,5 % par Vallourec, a acquis 19,5 % de V & M TCA® le 27 février 2009. Cette société spécialisée dans le traitement thermique, basée à Muskogee en Oklahoma et acquise par Vallourec en mai 2008 au groupe Grant Prideco, a été absorbée le 1^{er} juillet 2009 par V & M Star à la suite de l'acquisition par cette dernière de l'intégralité des titres composant le capital social de V & M TCA® auprès de Vallourec Industries Inc. et de Sumitomo Corporation, à hauteur respectivement de 80,5 % et de 19,5 % du capital social.

Le 16 mars 2009, le Groupe a annoncé sa décision d'investir dans de nouvelles capacités de production pour répondre aux besoins croissants du secteur de l'énergie nucléaire. Valinox Nucléaire a ainsi multiplié par 2,5 la capacité annuelle de son usine de Montbard, pour passer à 4 500 km de tubes par an. Cette usine a été inaugurée en 2011.

En 2009, la décision d'investir dans de nouvelles capacités de générateurs de vapeur au sein de Valinox Nucléaire a été confortée par la signature de deux accords de long-terme : le premier, conclu en mai 2009 avec Shanghai Electric Nuclear Power Equipment Corp. (SENPEC), prévoit la fourniture de tubes pour générateurs de vapeur pour plusieurs tranches entre 2012 et 2015, afin de sécuriser les approvisionnements du programme chinois, et le second, finalisé en juillet 2009, vise à soutenir les projets d'Areva en France et à l'exportation, par des livraisons à partir de 2012.

Valtimet a pour sa part doublé en 2011 la capacité de production de tubes pour condenseurs de ses usines de Venarey-les-Laumes (Côte-d'Or, France) et de Brunswick (Géorgie, États-Unis).

Vallourec a porté, le 2 juillet 2009, sa participation stratégique dans la société PTCitra Tubindo TBK (PTCT) à hauteur de 78,2 % du capital social. Les installations de PTCT situées à Batam en Indonésie réalisent le traitement thermique et le filetage de tubes OCTG et d'accessoires destinés à l'équipement de puits de pétrole et de gaz, produits qu'elle commercialise dans l'ensemble de la zone Asie-Pacifique. Leader sur le marché indonésien, PTCT est accessoiriste VAM® depuis 1985. Cet investissement stratégique permet à Vallourec de conforter sa présence sur les marchés porteurs de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz en Indonésie et dans l'ensemble de la zone Asie-Pacifique, région dont les conditions techniques d'exploitation requièrent l'utilisation croissante de produits et solutions premium.

Le 24 septembre 2009, le Groupe a procédé à l'acquisition de DPAL FZCO, un fournisseur de tiges de forage solidement établi, basé à Dubaï, appartenant au groupe Soconord. L'unité de production dénommée VAM Drilling Middle East FZE, située à Jebel Ali Free Zone (Dubaï, Émirats Arabes Unis) propose une large gamme de tiges de forage à l'industrie du forage pétrolier au Moyen-Orient, lequel constitue un marché important pour les tiges de forage, avec une demande croissante pour les produits premium. Cette acquisition a permis de renforcer la présence de l'activité VAM Drilling au Moyen-Orient, grâce à une unité de fabrication locale de 25 000 tiges par an dédiée à ses principaux clients internationaux opérant dans la région, ainsi qu'aux sociétés de pétrole et de forage nationales locales.

En février 2010, le Groupe a acquis la société Protocols, le plus important producteur d'accessoires de tiges de forage au Moyen-Orient, basée à Abou Dhabi, permettant ainsi à la Division Drilling de proposer une solution complète pour l'ensemble des colonnes de forage.

Au deuxième trimestre 2010, il a démarré la construction d'une nouvelle tuberie haut de gamme pour petits diamètres à Youngstown (Ohio, États-Unis). Cette nouvelle tuberie produira initialement 350 000 tonnes de tubes par an et comprendra également des lignes de traitement thermique et de filetage. Elle permettra de compléter la gamme d'offre produite par Vallourec en Amérique du Nord et renforcera la position du Groupe en tant que leader de solutions tubulaires premium. Situé à proximité des principaux bassins de schiste, tels que Marcellus, et associé aux autres opérations du Groupe proches de bassins de schiste comme Fayetteville ou Haynesville, ce nouvel équipement bénéficiera aux clients de Vallourec aux États-Unis.

Le 8 juin 2010, Vallourec a acquis 100 % de Serimax, leader mondial des solutions de soudage intégrées pour les conduites offshore. Cette acquisition est venue compléter les activités de Vallourec dans le domaine des tubes de conduites offshore. Les conduites offshore servent à relier les têtes de puits au fond des océans, soit aux plates-formes de production en surface, soit à la côte. Ces conduites sous-marines sont constituées de tubes en acier sans soudure, soudés entre eux. Les contraintes mécaniques extrêmes exercées sur ces conduites dans des conditions d'exploitation de plus en plus difficiles (puits corrosifs, offshore profond, zones arctiques, mers agitées), exigent que l'on recoure à des nuances d'acier premium et à un soudage de précision. En s'associant, Vallourec et Serimax ont mis en commun leurs expertises respectives en matière de fabrication et de soudage des tubes, dans le but d'optimiser les processus de pose, et d'offrir des solutions intégrées à leurs clients.

Fin juillet 2010, Vallourec a annoncé l'accroissement des capacités de son usine de V & M Changzhou en Chine. Cette extension portera la capacité de production à 60 000 tonnes par an de tubes sans soudure destinés à la demande locale des centrales électriques, en utilisant une nouvelle technologie propriétaire de forgeage. La production devrait débuter au deuxième semestre 2012. Située dans la province de Jiangsu et inaugurée en 2006, V & M Changzhou était jusqu'à présent une unité de finition haut de gamme dédiée aux tubes sans soudure de grand diamètre pour les centrales électriques. Sa capacité de finition actuelle est de 15 000 tonnes par an. L'extension de l'usine permettra la production locale de tubes premium spécifiquement conçus pour répondre aux besoins de la nouvelle génération des centrales électriques supercritiques et ultra-supercritiques.

Le 15 septembre 2010, Vallourec a conclu un accord portant sur l'acquisition de 19,5 % de Tianda Oil Pipe Company Limited (TOP), un fabricant chinois de tubes sans soudure, coté à la Bourse de Hong-Kong. TOP fabrique des tubes OCTG (Oil Country Tubular Goods) destinés au marché du pétrole et du gaz depuis 1993 et a mis en service en janvier 2010 un nouveau laminoir continu PQF® de tubes sans soudure d'une capacité annuelle de 500 000 tonnes. TOP fait partie du groupe Anhui Tianda Enterprise Co. Limited, basé dans la province de l'Anhui (Chine). Avec cette acquisition d'une participation, Vallourec a renforcé et amélioré sa présence sur le marché chinois. Dans le cadre d'un accord de coopération avec TOP, VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments est chargée localement du filetage premium des tubes fabriqués par TOP et destinés à servir le marché OCTG premium chinois.

Le 29 septembre 2010, Vallourec a annoncé que sa filiale Valinox Nucléaire allait construire une usine de production de tubes pour générateurs de vapeur à Nansha, dans la province du Guangdong

au sud-est de la Chine. Cette nouvelle usine est destinée à accompagner la forte croissance du parc nucléaire chinois d'ici 2020. Ce projet vient compléter l'usine française de Valinox Nucléaire située à Montbard, dont les capacités de production ont été augmentées en 2011. Avec le démarrage de la nouvelle usine de Nansha au premier semestre 2013, l'offre globale de tubes pour générateurs de vapeur de Vallourec sera ainsi portée de 5 000 km à près de 7 000 km par an. Cette usine emploiera 200 personnes. Avec ce développement, Vallourec sera idéalement placé pour répondre aux besoins de ses grands clients chinois et continuer à accompagner les programmes nucléaires dans plusieurs régions du monde.

Les autres opérations de croissance externe réalisées au cours des dernières années ont concerné la société Valtimet, créée en 1997. À fin 2006, V & M Tubes a racheté la participation de 43,7 % détenue par son partenaire historique dans Valtimet, la société Timet, et possède désormais 95 % du capital, les 5 % restants étant détenus par Sumitomo Metal Industries.

- Valtimet Inc., filiale à 100 % de Valtimet, a acquis en décembre 2002 les actifs de la société américaine International Tubular Products (ITP), principal spécialiste américain des tubes pour condenseurs en aciers inoxydables.
- Valtimet a conclu en mai 2004 avec la société coréenne Poongsan un accord de joint-venture pour fabriquer à Bupyeong, Incheon, en Corée, des tubes soudés en aciers inoxydables et en titane destinés essentiellement aux marchés de l'énergie et du dessalement de l'eau de mer.
- En novembre 2005, Valtimet a conclu un accord de joint-venture avec la société chinoise Baoti pour créer à Xi'an, dans la province chinoise de Shaan'xi, la société Xi'an Baotimet Valinox Tubes Co. Ltd (détenue à 49 % via différentes filiales de Valtimet et de Valtimet en propre). Cette société a commencé à produire en 2007 des tubes soudés en titane notamment destinés au marché chinois de l'énergie.
- Début avril 2006, Valtimet a acquis 75 % de la société CST, rebaptisée CST Valinox Ltd, située à Hyderabad, en Inde, et spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement de centrales électriques destinés au marché indien. La participation dans CST Valinox Ltd a été portée à 90 % en 2007.
- À la fin 2006 a été créée la société Changzhou Carex Valinox Components, dont l'objet est la fabrication de tubes soudés inox pour l'environnement moteur.
- En mars 2008, Valtimet Inc. a acquis les actifs de High Performance Tubes, société située en Géorgie (États-Unis) et spécialisée dans la finition de tubes inox et titane, en particulier l'ailetage, renforçant ainsi la position de Valtimet sur le marché de la génération de vapeur.

Au chapitre des désengagements, les principales opérations ont été réalisées au cours des dernières années par les deux sous-holdings Valtubes et Sopretac et, à partir de 2005, par ValTubes, issue de la fusion de ces deux sous-holdings, ValTubes ayant elle-même été absorbée par V & M Tubes fin 2006.

- Le pôle Composants industriels de Sopretac, composé des sociétés Métal Déployé, Krieg & Zivy Industries et de leurs filiales, a été cédé en 2001 aux dirigeants de ce pôle, associés à deux fonds d'investissements.

- La participation (un tiers) détenue par Valtubes dans la société DMV Stainless a été cédée en décembre 2003 pour un prix symbolique à son actionnaire majoritaire (deux tiers), la société Mannesmannröhren-Werke, qui en assumait déjà totalement la gestion.
- La filiale Vallourec do Brasil Autopeças, spécialisée dans l'assemblage de trains arrière pour Renault do Brasil et Peugeot Citroën do Brasil, et la filiale Vallourec Argentina, spécialisée dans l'usinage de pièces pour l'industrie automobile et l'assemblage de trains arrière pour Renault Argentina, ont été cédées début 2005. Ces activités d'assemblage étaient éloignées du cœur de métier de Vallourec, n'avaient pas la taille critique et ne présentaient plus de réel intérêt stratégique.
- La société Spécitubes, seule société du Groupe opérant dans le secteur de l'aéronautique, a été cédée en 2006 à l'un de ses importants clients, la société allemande Pfalz-Flugzeugwerke GmbH (PFW).
- La société Cerec, spécialisée dans l'emboutissage et le formage des fonds métalliques bombés, a été cédée fin 2006 à la société Eureka Metal Srl, filiale du groupe familial italien Calvi, bien connu de Vallourec puisqu'il avait repris progressivement, depuis 1999, le contrôle de Cefival.
- La société Vallourec Précision Étirage (VPE), spécialisée dans la fabrication de tubes de précision étirés à froid, a été cédée au groupe Salzgitter début juillet 2007. La société VPE, qui avait réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros, dont les deux tiers dans le secteur automobile, possédait au moment de la cession cinq usines en France pour un effectif de l'ordre de 1 200 personnes. V & M Tubes a cédé parallèlement une usine de tubes laminés à chaud située à Zeithain (Saxe-Allemagne), permettant ainsi à Salzgitter d'être largement autonome en matière d'approvisionnement d'ébauches de tubes pour étirage.
- Les sociétés Vallourec Précision Soudage (VPS) et Vallourec Composants Automobile Vitry (VCAV), toutes deux fournisseurs de l'industrie automobile et réalisant respectivement des chiffres d'affaires de 100 millions d'euros et 45 millions d'euros, ont été cédées en décembre 2007 au groupe ArcelorMittal.

Exercice 2011

Le 9 février 2011, Vallourec Umbilicals, nouvelle filiale du Groupe destinée à répondre aux exigences croissantes de l'exploitation des gisements pétroliers offshore, a démarré la construction d'une usine à Venarey-Les-Laumes (France) qui produira des tubes soudés en acier inoxydable intégrés aux ombilicaux. Issus de procédés de haute technologie, les ombilicaux sont des structures associant tubes, câbles et fibres optiques. Ils relient les équipements installés en fond de mer à leur station de contrôle en surface. Cette solution innovante permet au Groupe d'élargir son offre de produits premium. La nouvelle usine devrait entrer en production courant 2012.

Le 23 mai 2011, le Groupe a conclu un accord portant sur l'acquisition de Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes »), la première société de transformation et de finition de tubes OCTG sans soudure en Arabie Saoudite. Cette acquisition a été finalisée le 25 novembre 2011. Localisée à Damman, Zamil Pipes apporte à Vallourec des capacités significatives de finition,

notamment des installations de traitement thermique déjà opérationnelles d'une capacité de 100 000 tonnes de tubes par an. Vallourec renforce ainsi sa présence locale dans le Royaume et réduira ses délais de production pour servir le marché OCTG premium en Arabie Saoudite.

Le 1^{er} septembre 2011, le Groupe a inauguré au Brésil sa nouvelle usine intégrée en présence de Dilma Rousseff, Présidente du pays. Située à Jeceaba, dans l'État du Minas Gerais, à proximité des autres entités brésiliennes de Vallourec, l'usine intégrée, produisant billettes d'acier et tubes en acier sans soudure, bénéficie d'un accès direct aux matières premières fournies par deux filiales de Vallourec spécialisées dans l'extraction de minerai de fer et dans la production de charbon de bois. Complexe industriel unique doté des toutes dernières technologies, l'usine s'étend sur 250 hectares et comporte une aciérie qui sera équipée de deux hauts-fourneaux et d'un four électrique, une tuberie haut de gamme, et un ensemble de lignes de traitement thermique, de filetage et de finition. Elle emploiera 1 600 personnes et sa capacité de production s'élèvera à 1 million de tonnes d'acier (dont 300 000 tonnes pour les besoins propres de Vallourec, hors VSB) et 600 000 tonnes de tubes, dont 300 000 tonnes pour Vallourec. Elle permettra au Groupe d'augmenter sa capacité de production de tubes de plus de 10 %. Elle servira les marchés internationaux du pétrole et gaz, en particulier de l'Afrique de l'Ouest.

Le 30 novembre 2011, Vallourec a annoncé sa décision de construire une nouvelle unité de filetage premium à Youngstown, Ohio. Cette décision est motivée par le développement du forage pétrolier et gazier non conventionnel dans les formations schisteuses, qui génère une demande accrue de connexions premium. La nouvelle unité VAM sera située à côté de la tuberie existante de Vallourec et de celle que le Groupe mettra prochainement en service. Elle se trouvera également à proximité de ses clients qui opèrent dans les bassins schisteux de Marcellus et Utica. Cette nouvelle unité viendra compléter les unités de filetage de VAM USA LLC situées à Houston, Texas, et permettra au Groupe d'élargir son offre packagée de produits finis (tubes + connexions premium). La nouvelle unité montera progressivement en puissance, en commençant par une première ligne de filetage à partir de mi-2012, suivie par d'autres lignes d'ici fin 2013.

Le Groupe n'a procédé à aucune cession significative en 2011.

Premier trimestre 2012

À compter du 1^{er} janvier 2012, le Groupe a mis en place une nouvelle organisation interne de ses activités (pour une description de cette nouvelle organisation interne des activités, voir *infra* section 3.1.3.2 "Organisation interne des activités à compter du 1^{er} janvier 2012").

Le 8 février 2012, Valinox Nucléaire, filiale du Groupe spécialisée dans les tubes pour centrales nucléaires, s'est vu attribuer par Areva un contrat pour la fabrication de tubes destinés aux générateurs de vapeur de deux réacteurs de 1 300 MW. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du programme de remplacement progressif des gros composants des centrales de 1 300 MW, pour lequel EDF avait confié en septembre 2011 la construction de nouveaux générateurs de vapeur pour 11 réacteurs à Areva et Westinghouse. Chaque générateur de vapeur comporte un circuit intérieur composé de 122 km de tubes en alliages de nickel. Ces tubes acheminent la vapeur qui produira ensuite l'électricité via une turbine de grande puissance.

Organisation mère-filiales

- Vallourec est une société holding qui :
 - gère ses participations. Ses revenus sont constitués principalement de ses résultats financiers (dividendes, intérêts sur prêts à long terme aux filiales, placements de sa trésorerie). Elle supporte parallèlement le coût de son endettement,
 - supporte les coûts d'exploitation et de protection de sa marque. En accord avec la politique générale du Groupe, l'image du Groupe appartient à Vallourec. En contrepartie de son utilisation par ses filiales industrielles et par V & M Tubes, Vallourec leur facture des royalties,
 - n'a pas d'activité industrielle.
- V & M Tubes est une sous-holding qui gère ses participations et n'a pas d'activité industrielle. Jusqu'en 2005, ses revenus étaient constitués principalement de ses résultats financiers (dividendes, prêts à long terme aux filiales, placements de sa trésorerie).

Après la fusion-absorption de Setval, rétroactive au 1^{er} janvier 2006, V & M Tubes a repris une part des activités de services de celle-ci, dont notamment le management et les services administratifs du Groupe.

3.1.2 DESCRIPTION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

Le Groupe est leader mondial des solutions tubulaires premium destinées principalement aux marchés de l'énergie ainsi qu'à d'autres applications industrielles. Avec plus de 22 000 collaborateurs, des sites de production intégrés, une R&D de pointe et une présence dans plus de 20 pays, il propose à ses clients des solutions globales innovantes adaptées aux enjeux énergétiques du XXI^e siècle.

Le Groupe dispose d'un large portefeuille de produits tubulaires, diversifié, original et à forte valeur ajoutée. Il comprend la gamme de tubes sans soudure la plus étendue au monde allant jusqu'à 1 500 mm de diamètre extérieur dans une variété de plus de 250 nuances d'acier.

Ses principaux produits sont les tubes OCTG (casing et tubing filetés VAM), les tubes de forage, les tubes pour centrales thermiques et nucléaires, les tubes de conduite, les tubes mécaniques, et les tubes de construction.

Spécialisé dans les applications industrielles les plus complexes (hautes températures, hautes pressions, environnements fortement corrosifs), Vallourec est aujourd'hui fournisseur de référence dans le monde entier pour les sociétés pétrolières et gazières, les producteurs d'électricité, les sociétés d'ingénierie et les distributeurs les plus importants.

Implanté depuis ses origines en France et en Allemagne, Vallourec occupe des positions de tout premier plan aux États-Unis, au Brésil,

Au cours de l'année 2007, une centralisation de la gestion des trésoreries euro et dollar US des principales sociétés européennes et une centralisation des opérations de couverture de change des ventes en devises ont été mises en place au niveau de V & M Tubes. Au 31 décembre 2011, les sociétés adhérentes à cette gestion centralisée sont Vallourec, V & M Tubes, V & M France, Vallourec Mannesmann Oil & Gas France, V & M Deutschland GmbH, VAM Drilling France, Valtimet, Valti, Valinox Nucléaire, Assurval, Interfit, Umbilicals, VAM Onne Nigeria Ltd, Serimax Holdings S.A.S. et Vallourec University.

Par ailleurs, V & M Tubes supporte les coûts d'exploitation liés à sa marque. En contrepartie de son utilisation par ses filiales industrielles, V & M Tubes facture des royalties.

Au 31 décembre 2011, V & M Tubes emploie 171 personnes. Elle facture ses prestations de services aux filiales du Groupe, en France et à l'étranger.

Les prestations entre sociétés du Groupe sont réalisées à des conditions courantes et normales et ne relèvent pas en conséquence du champ des conventions réglementées en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. Le Groupe s'appuie sur les atouts que sont l'intégration des sociétés récemment acquises, Atlas Bradford (USA 2008), PTCT (Indonésie 2009), et la construction d'une nouvelle usine intégrée au Brésil (2011) et d'un nouveau laminoir aux États-Unis (2012), pour poursuivre sa croissance sur les marchés porteurs de l'énergie.

Fort de plus de 50 unités de production et de lignes de finition à travers le monde, Vallourec dispose de sites intégrés, comportant une aciérie et une tuberie, en Europe, aux États-Unis et au Brésil.

Les implantations commerciales de Vallourec permettent de garantir partout dans le monde la fourniture de solutions globales et de prestations de services adaptées aux besoins locaux de ses clients. Pour le marché du pétrole et du gaz, cette présence locale est renforcée par un réseau de plus de 160 licenciés VAM® et des équipes d'assistance sur chantier (VAM Field Services).

Les activités du Groupe sont soumises aux réglementations européennes (Règlement (UE) n°267/2012 du Conseil du 23 mars 2012 et Règlement (UE) n°36/2012 du Conseil du 18 janvier 2012) et américaines (Comprehensive Iran Sanctions, Accountability, and Divestment Act entré en vigueur le 1er juillet 2010, complété par l'Executive Order du 21 novembre 2011), qui ont pour objet d'imposer des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran et de la Syrie.

3.1.3 ORGANISATION INTERNE DES ACTIVITÉS

3.1.3.1 Organisation interne des activités jusqu'au 31 décembre 2011

Jusqu'au 31 décembre 2011, les activités du Groupe étaient organisées en cinq Divisions :

- la Division Énergie et Industrie (E & I) ;

- la Division Oil Country Tubular Goods (OCTG) dont les activités s'apprécient sur les deux secteurs géographiques suivants :

- OCTG EAMEA (Europe, Africa, Middle East, Asia), et
- OCTG Amérique du Nord ;

- la Division Drilling Products ;
- la Division Brésil ; et
- la Division Speciality Products.

Le Groupe comporte, en outre, des sociétés de commercialisation.

a) Division Energy & Industry (E & I)

La Division E & I produit en Europe des tubes sans soudure et les commercialise pour les marchés de l'énergie et de l'industrie. Elle approvisionne également en ébauches les Divisions aval OCTG EAMEA et Speciality Products. À la suite de l'acquisition de la société Serimax en 2010, elle propose en outre des solutions de soudage.

Son organisation s'articule autour des trois pôles suivants :

- l'activité énergie qui regroupe les marchés Powergen (tubes pour chaudières électriques), PLP (conduites sous-marines pour le secteur Pétrole et Gaz) et Process (tubes pour le secteur Pétrochimie et Raffinage) ;
- l'activité industrie qui regroupe les marchés des tubes mécaniques, des tubes de structure et ébauches ;
- l'activité Serimax qui offre des services de soudage complets.

Outre les départements commerciaux, chaque activité intègre depuis 2008 des fonctions Marketing, Recherche et Développement et Business Development, pour améliorer la réponse aux besoins des clients et le développement de synergies.

Cette organisation permet d'assurer un suivi précis de la stratégie de développement des clients du Groupe, de renforcer les partenariats existants et de traduire les grands défis technologiques dans les programmes de Recherche et Développement et les offres.

L'organisation s'attache, par ailleurs, au développement continu de la qualité et du périmètre des prestations proposées.

Renforcer la transparence des échanges, mieux répondre aux attentes des clients et anticiper les besoins de demain constituent les enjeux de la Division et les garants d'une croissance durable.

En 2011, la Division E & I a poursuivi le renforcement de son outil industriel et la spécialisation de ses sites de production et développé son activité services :

- les sites européens de Saint-Saulve et de Mülheim concentrent désormais leurs activités sur les tubes respectivement Powergen et Mécanique ;
- la rénovation du laminoir Pèlerin de Rath des fondations jusqu'aux cages de laminoirs a été achevée en 2011 ;
- le Centre d'Études Boiler Competence Center a été créé pour renforcer l'activité de Recherche et de Développement sur le site de Rath pour les produits « Powergen » et « Line Pipe » ;
- des initiatives « Lean » ont été lancées dans la plupart des sites de la Division pour améliorer les performances Service et Qualité auprès des clients.

La Division E & I regroupe quatre sociétés filiales :

• V & M France – France (100 %)

Elle se compose d'une aciérie électrique à Saint-Saulve (Nord) et de trois tuberiers à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), Saint-Saulve (Nord) et Aulnoye-Aymeries (Nord), couvrant une large gamme de diamètres et d'épaisseurs réalisée sur laminoirs Stiefel et Continu et une forge.

• V & M Deutschland GmbH – Allemagne (100 %)

Elle comprend quatre tuberiers à Mülheim, Düsseldorf-Rath et Düsseldorf-Reisholz (Rhénanie du Nord-Westphalie). Les tuberiers sont équipés de laminoir Continu, laminoir Stiefel, laminoir Pèlerin, presse Erhardt, permettant de couvrir la gamme de produits la plus large au monde tant en diamètres et épaisseurs qu'en nuances.

L'ensemble des tuberiers français et allemands est en majorité approvisionné en matières premières par l'aciérie de Saint-Saulve et par l'aciérie allemande d'Hückingen de Hüttenwerke Krupp Mannesmann (HKM), dont V & M Tubes détient 20 % du capital.

• V & M Changzhou – Chine (100 %)

La société V & M Changzhou a été constituée en 2005 afin d'augmenter les capacités d'usinage en tubes de grands diamètres laminés en Europe pour le marché chinois de l'énergie électrique. L'unité située à Changzhou, dans la province de Jiangsu, a démarré sa production en juillet 2006. L'extension de cette unité a été lancée en août 2010 pour y installer une unité de forgeage et de traitement thermique permettant d'intégrer localement l'ensemble des opérations de fabrication des gros tubes sans soudure. Les premiers tubes seront forgés au deuxième semestre 2012.

• Serimax – France (100 %)

Serimax est le leader mondial des solutions de soudage intégrées pour les conduites *offshore*. Cette société complète les activités de Vallourec dans le domaine des tubes de conduites *offshore* et a été intégrée dans la Division E & I en constituant une troisième *business unit* (Energy, Industry et Serimax).

b) Division Oil Country Tubular Goods (OCTG)

Les activités de la Division OCTG s'apprécient sur l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie (OCTG EAMEA) d'une part et sur l'Amérique du Nord (OCTG Amérique du Nord) d'autre part. Ces deux grands ensembles géographiques comprennent des ateliers de traitement thermique de tubes de production et de cuvelage (tubing et casing), ainsi que de filetage de tubes pétrole et gaz implantés dans le monde entier, à proximité des clients utilisateurs. En outre, l'activité OCTG Amérique du Nord produit son propre acier et ses tubes via V & M Star, qui comprend une aciérie électrique et un laminoir de technologie récente.

La Division OCTG EAMEA a renforcé en 2011 son approche régionale de ses marchés par l'intermédiaire de hubs commerciaux et d'opérations dédiées à la croissance locale. La région Europe-Afrique développe son activité en Afrique avec notamment une unité de filetage au Nigeria (VAM Onne Nigeria Ltd). Elle couvre la mer du Nord grâce à ses installations à Glasgow et Aberdeen et développe l'activité sur la Russie et la mer Caspienne par l'intermédiaire de ses bureaux commerciaux à Moscou (Russie) et Atyrau (Kazakhstan). Au Moyen-Orient, le Groupe a acquis en mai 2011, auprès du Groupe Zamil, la société Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes »), première société de transformation et de finition de tubes OCTG sans soudure en Arabie Saoudite et localisée à Damman. En Chine, la Division se développe au travers de sa filiale VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipements et de la société Tianda Oil Pipe Company Limited (TOP) ⁽¹⁾. En Asie Pacifique, elle compte sur la croissance de l'usine de traitement thermique et de filetage de PTCitra Tubindo TBK (Indonésie).

Les installations industrielles basées en Europe conservent par ailleurs une vocation « grand export » pour des produits à fort contenu technologique.

La Division OCTG Amérique du Nord a poursuivi son développement en 2011 au travers de ses principales filiales V & M Star, VAM USA LLC, V & M Tube-Alloy™ et V & M Two ⁽²⁾. La tuberie pour petits diamètres à Youngstown, dont la construction lancée en 2010 est en cours d'achèvement, démarrera au deuxième trimestre 2012.

Les deux activités OCTG EAMEA et OCTG Amérique du Nord réalisent tous les types de filetages API ou premium, et en particulier la ligne de produits VAM®, filetages brevetés développés par Vallourec depuis 1965 et parfaitement adaptés aux conditions difficiles d'exploitation des puits de pétrole et de gaz.

Pour assurer à la gamme VAM® sa place de leader en joints premium, Vallourec a concentré la coordination des services Recherche et Développement de cette ligne de produits au sein de la société Vallourec Mannesmann Oil & Gas France et a constitué un réseau mondial de licenciés. Le Groupe poursuit également le développement de son réseau de services sur chantiers intervenant partout dans le monde à partir de centres de services basés notamment en Écosse, aux États-Unis, au Mexique, à Singapour, en Chine, en Angola, au Nigeria et au Moyen-Orient. Depuis 2008, Vallourec assure en outre une activité de fabrication d'accessoires pétroliers en relation avec le joint VAM® par l'intermédiaire de sa filiale V & M Tube-Alloy™ (États-Unis).

ACTIVITÉ OCTG EAMEA (EUROPE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT, ASIE)

● Vallourec Mannesmann Oil & Gas France (VMOGF) – France (100 %)

Cette société réalise la production de joints standard, et de tous les produits de la gamme VAM®.

Elle possède une unité de production à Aulnoye-Aymeries (France) comprenant plusieurs lignes de filetage de tubes pétrole

et gaz permettant de réaliser l'ensemble des dimensions et connexions de la ligne de produit VAM®.

VMOGF assure également la coordination de la recherche et du développement des activités OCTG dans le monde réalisée en France, aux États-Unis et au Japon en partenariat avec Sumitomo Metal Industries. La recherche et le développement du VAM s'appuie également sur plusieurs centres de recherche généralistes de Vallourec, installés à Aulnoye-Aymeries (France), aux États-Unis, au Brésil et en Allemagne.

● Vallourec Mannesmann Oil & Gas UK – Royaume-Uni (100 %)

Intégrée au Groupe depuis début 1994, cette société regroupe des installations spécialisées dans le traitement thermique et le filetage à Clydesdale Bellshill (Écosse) pour satisfaire, en particulier, les besoins du marché de la mer du Nord. Elle exploite la licence VAM® depuis 1970.

Vallourec Mannesmann Oil & Gas UK a en outre développé une activité importante de services aux plateformes de forage, basée à Aberdeen (Écosse).

● VAM Onne Nigeria Ltd – Nigeria (100 %)

Cette société a été créée en février 2008 pour l'exploitation d'une usine de filetage de tubes située dans la zone franche d'Onne à Port Harcourt (État de Rivers du Nigeria). Cette unité est opérationnelle depuis décembre 2009 et approvisionne le marché local.

● VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipements – Chine (51 %) ⁽³⁾

Cette société a été créée en septembre 2006 pour l'exploitation d'une usine de filetage de tubes destinés à l'équipement des puits de pétrole et de gaz dont la construction a débuté en octobre 2006 et la production en octobre 2007. Elle produit des filetages VAM sur des tubes importés en Chine par le Groupe ou Sumitomo Metal Industries. Dans le cadre d'un accord de coopération avec Tianda Oil Pipe Company Limited (TOP), elle est également chargée localement du filetage premium des tubes fabriqués par TOP et destinés à servir le marché OCTG premium chinois.

Les sociétés Sumitomo Metal Industries et Sumitomo Corporation sont co-actionnaires de cette filiale.

● VMOG China Trading Co. Ltd – Chine (100 %)

VMOG China Trading Co. Ltd a été créée en avril 2010. Elle commercialise les produits V & M premium OCTG sur le marché domestique chinois.

VMOG China Trading Co. Ltd commercialise également à l'exportation les produits « API » de Tianda Oil Pipe Company Limited (TOP) et assure aussi des fonctions de support technique et de contrôle qualité.

(1) Le 15 septembre 2010, Vallourec a annoncé avoir conclu un accord portant sur l'acquisition de 19,5 % de Tianda Oil Pipe Company Limited (TOP), un fabricant chinois de tubes sans soudure coté à la Bourse de Hong-Kong. Cette acquisition, dont le montant s'est élevé à environ 76 millions d'euros, a été finalisée le 1^{er} avril 2011.

(2) V & M Two a été absorbée par V & M Star le 1^{er} janvier 2012, Sumitomo Corporation ayant maintenu sa participation à hauteur de 19,5 % dans le nouvel ensemble.

(3) En % d'intérêt.

● **V & M Tubes Asia Pacific Pte Ltd – Singapour (100 %)**

V & M Tubes Asia Pacific Pte Ltd est une société de trading pour les tubes OCTG vendus en Asie-Pacifique.

● **PTCitra Tubindo TBK – Indonésie (78,2 %)**

Cette société réalise le traitement thermique des tubes et le filetage de joints API et NS® et produit des joints VAM® depuis 1985.

Son unité de production est située sur l'île de Batam (Indonésie).

● **Vietubes Corporation Limited – Vietnam (33,3 %)**

Cette participation est détenue directement et indirectement via PTCitra Tubindo TBK. Vietubes Corporation Limited réalise des filetages sur tubes et des manchons destinés au marché vietnamien.

Son unité de production est située à Vung Tau (Vietnam).

À l'activité OCTG EAMEA sont également rattachées opérationnellement les sociétés suivantes :

● **VAM Field Services Angola – Angola (100 %)**

Société de services créée en 2007. Base opérationnelle : Luanda.

● **VMOG Nigeria Limited – Nigeria (100 %)**

Société de services créée en 2007. Base opérationnelle : Lagos.

● **VAM Far East – Singapour (51 %)**

Créée en association avec Sumitomo Metal Industries, cette société développe depuis 1992 le service à la clientèle et le conseil sur plateforme d'exploration-production dans le Sud-Est asiatique et en Océanie.

Sa base opérationnelle se situe à Singapour.

● **VAM Field Services Beijing – Chine (51 %)**

Elle a été créée en août 2006 en association avec Sumitomo Corporation et Sumitomo Metal Industries pour promouvoir en Chine les joints premium de la gamme VAM® et assurer des prestations de service aux plateformes de forage.

● **V & M Al Qahtani Tubes LLC – Arabie Saoudite (65 %)**

Cette société a été créée en décembre 2009, en association avec le partenaire saoudien Al Qahtani & Sons, pour développer une activité industrielle de filetage de tubes à Dammam.

● **Tianda Oil Pipe Company Limited (TOP) – Chine (19,5 %)**

Le 15 septembre 2010, Vallourec a annoncé avoir conclu un accord portant sur l'acquisition de 19,5 % de Tianda Oil Pipe Company Limited (TOP), un fabricant chinois de tubes sans soudure coté à la Bourse de Hong-Kong, par le biais d'une augmentation de capital réservée. L'opération a été finalisée le 1^{er} avril 2011. TOP fabrique des tubes OCTG destinés au marché

du pétrole et du gaz depuis 1993 et a mis en service en janvier 2010 un nouveau laminoir continu PQF® de tubes sans soudure d'une capacité annuelle de 500 000 tonnes. TOP fait partie du groupe Anhui Tianda Enterprise Co. Limited, basé dans la province de l'Anhui (Chine). Avec l'acquisition d'une participation dans TOP, Vallourec renforce et améliore sa présence sur le marché chinois. Dans le cadre d'un accord de coopération avec TOP, VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments China sera chargée localement du filetage premium des tubes fabriqués par TOP et destinés à servir le marché OCTG premium chinois.

Concomitamment à cette prise de participation, Vallourec a conclu un pacte d'actionnaires avec les principaux actionnaires de TOP aux termes duquel Vallourec dispose d'une option d'achat portant sur un nombre d'actions TOP lui permettant d'accroître sa participation dans TOP à hauteur d'au moins 51 % dans l'hypothèse où la réglementation chinoise serait modifiée et autoriserait des sociétés étrangères à contrôler des sociétés chinoises. Le prix d'exercice de l'option d'achat est égal à la moyenne du cours de Bourse de l'action TOP constatée sur les six derniers mois précédant la date de notification de l'exercice de l'option d'achat, augmentée d'une prime de 9 %. En cas d'exercice de l'option d'achat par Vallourec et pendant un délai de dix-huit mois suivant cet exercice, la société Tianda Holding ⁽¹⁾, actionnaire majoritaire de TOP, dispose d'une option de vente portant sur la totalité des actions TOP qu'elle détient à Vallourec. Le prix d'exercice de l'option de vente est égal au prix d'exercice de l'option d'achat.

● **Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes ») – Arabie Saoudite (100 %)**

Le Groupe a acquis en novembre 2011, auprès du Groupe Zamil, la société Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes »), première société de transformation et de finition de tubes OCTG sans soudure en Arabie Saoudite, localisée à Dammam. Cette acquisition apporte à Vallourec des installations de traitement thermique et de filetage déjà opérationnelles d'une capacité de 100 000 tonnes de tubes par an.

ACTIVITÉ OCTG AMÉRIQUE DU NORD

● **V & M Star – États-Unis (80,5 %)**

V & M Star est un fabricant intégré de tubes sans soudure à destination de l'industrie pétrolière et gazière. Ses installations comprennent une aciérie électrique, un laminoir de technologie récente et une unité de traitement thermique et de filetage. La capacité annuelle de production est de 500 000 tonnes, dont 80 % d'OCTG. Sumitomo Corporation est partenaire à hauteur de 19,5 % dans V & M Star.

Ses unités de production sont situées à Youngstown (Ohio), Houston (Texas) et Muskogee (Oklahoma).

Le 1^{er} juillet 2009, V & M Star a acquis l'intégralité des titres composant le capital social de V & M TCA® (société acquise en mai 2008 au groupe Grant Prideco) auprès de Vallourec Industries Inc. et de Sumitomo Corporation, à hauteur respectivement de 80,5 % et 19,5 % du capital social de V & M TCA®, préalablement à son absorption, cela a permis à V & M Star d'intégrer en son sein les opérations de traitement thermique

(1) Tianda Holding détient 40,5 % du capital de TOP (Source : communiqué de presse du 16 septembre 2010 de Tianda).

de produits tubulaires en nuances d'acier fortement alliés, jusqu'alors développées par V & M TCA® avec un savoir-faire particulier dans les commandes à délais courts. V & M TCA® a apporté ainsi à V & M Star une capacité de production supplémentaire de produits premium, une expertise spécifique dans les services concernant les environnements corrosifs, ainsi qu'une véritable complémentarité géographique permettant à Vallourec d'étendre sa présence sur le territoire nord-américain.

● **V & M Two – États-Unis (100 %) ⁽¹⁾**

Créée en octobre 2009, la société V & M Two est chargée de la construction d'une nouvelle tuberie pour petits diamètres à Youngstown (Ohio). La nouvelle usine, qui produira initialement 350 000 tonnes par an, offrira une capacité nominale annuelle de 500 000 tonnes de tubes sans soudure. Le projet comprend également des lignes de traitement thermique et de filetage. Le démarrage de l'usine interviendra au cours de l'été 2012. Cette nouvelle offre complétera la gamme produite par Vallourec en Amérique du Nord et renforcera la position du Groupe en tant que leader des solutions tubulaires premium. Idéalement situé à proximité de bassins de schiste majeurs, tels que Marcellus et Utica, et associé aux autres opérations du Groupe, ce nouvel équipement bénéficiera aux clients de Vallourec aux États-Unis.

● **VAM Mexico SA de CV (100 %)**

Cette société est spécialisée dans le filetage des joints supérieurs et sert l'industrie pétrolière et gazière mexicaine avec la gamme complète des produits VAM®.

L'unité de production à Veracruz (Mexique) produit des joints VAM® sous licence depuis 1981.

● **VAM Canada (100 %)**

Cette société produit et commercialise le VAM® au Canada depuis 1983.

Elle a repris les activités de filetage Atlas Bradford au Canada en mai 2008 lors de l'acquisition des sociétés Atlas Bradford® Premium Threading & Services, TCA® et Tube-Alloy™.

Ses unités de production sont situées à Nisku dans l'Alberta et à Saint John's dans le Newfoundland (Terre-Neuve, Canada).

● **VAM USA LLC (51 %)**

Depuis le 27 février 2009 VAM USA LLC regroupe, en association avec Sumitomo Metal Industries à hauteur de 34 % et Sumitomo Corporation à hauteur de 15 %, les activités de filetage du VAM® et d'Atlas Bradford® acquises en mai 2008 auprès du groupe Grant Prideco.

VAM USA LLC est reconnue en Amérique du Nord comme l'un des plus importants fournisseurs en joints premium OCTG. Elle offre, avec les deux marques VAM® et Atlas Bradford®, une gamme de produits complémentaires, en apportant notamment une forte expertise dans le domaine des joints intégraux pour les applications les plus difficiles.

Ses unités de production sont situées à Houston (Texas).

● **V & M Tube-Alloy™ – États-Unis (100 %)**

Acquise en mai 2008 auprès du groupe Grant Prideco, la société V & M Tube-Alloy™ produit et répare des accessoires utilisés à l'intérieur des puits de pétrole et de gaz. Elle est spécialisée dans les opérations de filetage complexes et dans l'usinage de pièces sur mesure.

Ses unités de production sont situées à Broussard et à Houma (Louisiane), à Houston (Texas) et à Casper (Wyoming).

c) Division Drilling Products

La Division Drilling Products complète les activités OCTG du Groupe en fabricant et distribuant dans le monde entier l'ensemble de la gamme des produits tubulaires destinés au marché du forage du pétrole et du gaz.

Cette Division allie l'expérience et l'expertise de l'activité Drilling Products développée par Vallourec, mais également des actifs de la Division Omsco de ShawCor Ltd (désormais VAM Drilling USA), acquis en 2005, de la Société de Matériel de Forage International-SMFI (désormais VAM Drilling France), acquise en 2006, de la société DPAL FZCO (désormais VAM Drilling Middle East FZE), acquise en 2009, et de Protools (désormais VAM Drilling Protools Oil Equipment Manufacturing LLC), acquise en 2010.

La Division Drilling Products propose une vaste gamme de produits et services : tiges de forage, tiges lourdes, masses-tiges, masses-tiges magnétiques et boîtiers MWD (capteur de mesure pendant le forage), soupapes de sûreté et accessoires pour toutes les applications de forage.

Elle fournit des produits de haute qualité et de haute performance, utilisés dans le monde entier. Les six principales unités de production sont situées en France, aux États-Unis, aux Émirats Arabes Unis et aux Pays-Bas. Des points de vente répartis dans le monde entier, conjugués au réseau de prestataires de services VAM, assurent à la clientèle une excellente relation de proximité et une plateforme d'assistance spécialisée.

Les services de Recherche et Développement et de Marketing de la Division Drilling Products sont entièrement dédiés au développement de solutions tubulaires uniques et de services visant à améliorer l'efficacité du forage et à optimiser les marges de sécurité dans les milieux de forage les plus exigeants. Ils travaillent en partenariat avec des sociétés opérationnelles et des entrepreneurs de forage pour développer de nouveaux produits de haute performance afin de répondre aux défis des techniques de forage modernes.

● **VAM Drilling France – France (100 %)**

Acquise en mars 2006, VAM Drilling France (anciennement dénommée Société Matériel de Forage International (SMFI)) fabrique des produits tubulaires adaptés aux besoins de l'industrie de forage du pétrole et du gaz. Elle a reçu courant 2007 l'apport par VMOGF de son activité de produits de forage.

(1) V & M Two a été absorbée par V & M Star le 1^{er} janvier 2012, Sumitomo Corporation ayant maintenu sa participation à hauteur de 19,5 % dans le nouvel ensemble.

Ses unités de production sont situées à Cosne-sur-Loire (Nièvre), à Villechaud (Nièvre), à Aulnoye-Aymeries (Nord) et à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

● **VAM Drilling USA – États-Unis (100 %)**

Constituée en septembre 2005, à la suite de l'acquisition des actifs de la Division Omsco de ShawCor Ltd (Canada), VAM Drilling USA est un fabricant de produits tubulaires adaptés aux besoins de l'industrie de forage du pétrole et du gaz. Ces produits sont composés principalement de tiges de forage et de tiges lourdes (*drill collars* et *heavy weight drill pipe*).

Son unité de production est située à Houston (Texas).

● **Vallourec Mannesmann Oil & Gas Nederland (VMOG Nederland) – Pays-Bas (100 %)**

Cette société a été acquise en mars 2006 dans le cadre de l'acquisition de SMFI (Société de Matériel de Forage International).

● **VAM Drilling Middle East FZE – Dubaï, Émirats Arabes Unis (100 %)**

Acquise en septembre 2009 auprès du groupe Soconord, la société VAM Drilling Middle East FZE (anciennement dénommée DPAL FZCO) est un fournisseur de tiges de forage. Elle propose une large gamme de tiges de forage à l'industrie du forage pétrolier au Moyen-Orient. Sa capacité de production est de 25 000 tiges par an.

Son unité de production est située à Dubaï (Émirats Arabes Unis).

● **VAM Drilling Protools Oil Equipment Manufacturing LLC – Abou Dhabi, Émirats Arabes Unis (100 %)**

Acquise en février 2010, VAM Drilling Protools Oil Equipment Manufacturing LLC constitue le plus grand producteur d'accessoires de tiges de forage au Moyen-Orient. Cette activité permet au groupe Vallourec de proposer une solution complète pour l'ensemble des colonnes de forage.

Son unité de production est située à Abou Dhabi (Émirats Arabes Unis).

● **Vallourec & Mannesmann Middle East FZE – Dubaï, Émirats Arabes Unis (100 %)**

Constituée en mars 2011, Vallourec & Mannesmann Middle East FZE commercialise les produits OCTG dans les pays du Moyen-Orient.

d) Division Brésil

● **V & M do Brasil SA – Brésil (99,9 %)**

V & M do Brasil SA est située à Belo Horizonte, État du Minas Gerais, dans le quartier de Barreiro. Elle occupe une superficie de

plus de 300 hectares et a une capacité de production d'environ 600 000 tonnes de tubes sans soudure par an.

Cette unité intégrée regroupe tous les équipements de production depuis l'aciérie aux lignes de finition pour les tubes et aux différents laminoirs à chaud.

V & M do Brasil SA produit des tubes sans soudure pour les secteurs Pétrole et Gaz, Automobile, Pétrochimie, Énergie électrique et Mécanique. Elle s'est en effet focalisée depuis de nombreuses années sur :

- le secteur Pétrole et Gaz, via un partenariat historique avec Petrobras pour le marché national avec des produits de plus en plus sophistiqués afin de répondre aux défis des nouveaux champs offshore extrêmement profonds récemment découverts (presalt) ;
- le secteur Industriel (Pétrochimie, Énergie électrique, Mécanique, etc.), marché desservi majoritairement via des distributeurs qui travaillent en étroite collaboration avec V & M do Brasil SA pour garantir qualité et support technique ;
- le secteur Automobile (véhicules légers, camions, engins de génie civil et agricoles), avec des pièces de précision comme des tubes pour injecteurs diesels et des bagues de roulement, ou des pièces forgées comme des axes de transmission et de roues.

En outre, V & M do Brasil SA regroupe les filiales suivantes :

- **V & M Florestal Ltda – Brésil (100 %)** – qui exploite 114 173 hectares d'eucalyptus sur une surface totale de 233 480 hectares servant à produire le charbon de bois utilisé dans les hauts-fourneaux de V & M do Brasil SA et de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil. En 2011, V & M Florestal Ltda a continué à acheter sur le marché une partie de son charbon végétal, dont l'origine de forêts plantées d'eucalyptus est strictement contrôlée. L'objectif est d'atteindre une autosuffisance pour V & M do Brasil SA et Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil en 2016.
- **V & M Mineração Ltda – Brésil (100 %)** – qui produit annuellement près de 4 millions de tonnes de minerai de fer dans la mine de Pau Branco, destinés principalement à l'aciérie de V & M do Brasil SA, ainsi qu'à d'autres producteurs implantés au Brésil dont les principaux sont Vale (ex-CVRD), CSN, Gerdeau ; elle fournira aussi l'usine de pelletisation et les hauts-fourneaux de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil.
- **Tubos Soldados Atlântico Ltda (TSA) – Brésil (95,87 %)** – société constituée en 2005 en partenariat avec Europipe GmbH et Interoil pour produire des tubes soudés spiralés de grands diamètres et réaliser du revêtement sur tubes. En 2011, V & M do Brasil SA a acquis la participation d'Europipe GmbH.

● **Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil – Brésil (56 %) ⁽¹⁾**

Cette société a été constituée en 2007 en partenariat avec Sumitomo Metal Industries pour accueillir l'investissement dans une nouvelle tuberie haut de gamme, intégrant une aciérie et un laminoir, à Jeceaba (Minas Gerais). Elle disposera d'une capacité de production annuelle d'un million de tonnes d'acier produites sous forme de billettes, dont environ 700 000 tonnes seront nécessaires à l'alimentation du nouveau laminoir. Le solde, soit 300 000 tonnes, pourra être utilisé par le groupe Vallourec en substitution à des achats externes plus coûteux.

Le nouveau laminoir aura une capacité de production annuelle de tubes sans soudure égale à 600 000 tonnes. La production sera partagée de façon égale entre Vallourec et Sumitomo Metal Industries, chacun disposant donc d'une capacité annuelle de 300 000 tonnes.

Le 10 juillet 2008 a débuté l'édification des fondations de la nouvelle tuberie. Le perçage de la première billette est intervenu fin 2010 et la montée en puissance progressive se poursuivra en 2012, les premières livraisons commerciales ayant été réalisées fin 2011.

Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil est détenue à hauteur de 56 % ⁽¹⁾ par le Groupe, 39 % par Sumitomo Metal Industries et 5 % par Sumitomo Corporation.

● **V & M Uruguay S.A. – Brésil (100 %)**

Créée le 14 septembre 2011, la société V&M Uruguay S.A., détenue à 100 % par V&M do Brasil, commercialisera en Uruguay les tubes exportés depuis le Brésil.

e) Division Speciality Products

Cette Division regroupe, au sein de quatre activités, un ensemble de sociétés spécialisées dans la fabrication et la transformation de tubes en acier au carbone, en inox ou en alliages spéciaux, soudés ou sans soudure.

● **Interfit – France (100 %)**

Cette société produit et commercialise des raccords (courbes et réductions) destinés à assembler les tubes employés pour le transport des fluides (eau surchauffée, vapeur, gaz, produits pétroliers, etc.).

Son unité de production est située à Maubeuge (Nord).

● **Valti – France (100 %)**

Cette société produit et commercialise des tubes sans soudure et des bagues destinés aux fabricants de roulements.

Ses unités de production sont situées à Montbard (Côte-d'Or) et à La Charité-sur-Loire (Nièvre).

Pour s'adapter à la baisse continue du marché du tube de roulement, particulièrement dans les petites dimensions, et rétablir sa compétitivité dégradée par la crise, Valti a continué à prendre des mesures de rationalisation au cours de l'exercice 2010.

Au 1^{er} janvier 2010, la tuberie de Montbard de V & M France et l'unité de production à froid de Valti, qui fonctionnaient en étroite collaboration, ont fusionné au sein de l'entité Valti SAS pour simplifier l'organisation, réduire les coûts de gestion et d'interface et répondre à des besoins clients de plus en plus exigeants en matière de services.

Dans le contexte de la crise économique, la coexistence des deux sites de Valti Krefeld et de Valti Montbard ne pouvait plus être maintenue. Les capacités de l'ensemble étaient de plus en plus excédentaires au regard de la baisse structurelle de la demande en tubes de roulement. Toute la production de Krefeld pouvant être assurée par Montbard et non l'inverse, le site de Krefeld a été fermé. Annoncé début juillet 2010, l'arrêt de la production sur le site de Krefeld a été effectif au 22 décembre 2010. Tous les salariés se sont vu proposer soit un reclassement au sein de V & M Deutschland, soit un départ en retraite anticipé.

Pour poursuivre son adaptation aux évolutions de son marché, Valti se concentre sur la fourniture de tubes et bagues de roulement de grands diamètres, sur les tubes pour applications mécaniques et pétrole et gaz sur mesure.

● **Valtimet – France (95 %)**

La société Valtimet est contrôlée à 95 % par Vallourec, Sumitomo Metal Industries détenant les 5 % restants.

Leader mondial dans la fabrication de tubes soudés inoxydables et en titane pour circuits secondaires de centrales électriques, conventionnelles ou nucléaires, Valtimet est particulièrement performante dans la fabrication de tubes lisses ou ailetés pour réchauffeurs et de tubes pour condenseurs en titane, en aciers inoxydables ou en alliages de cuivre. Elle est également présente sur les marchés du dessalement de l'eau de mer et de la chimie et elle produit des tubes minces destinés à l'automobile.

Son unité de production est située à Venarey-les-Laumes (Côte d'Or).

Valtimet a une filiale aux États-Unis, Valtimet Inc. (100 %), qui dispose d'une usine à Morristown (Tennessee) et à Brunswick (Géorgie).

À la suite de l'annonce le 16 mars 2009 par le Groupe de sa décision d'investir 80 millions d'euros en nouvelles capacités de production, Valtimet a doublé la capacité de production de tubes pour condenseurs de ses usines de Venarey-les-Laumes (Côte d'Or, France) et de Brunswick (Géorgie, États-Unis).

En Chine, Valtimet exerce ses activités au travers des sociétés suivantes :

- Changzhou Valinox Great Wall Welded Co. Ltd (détenue à 66 % via la sous-holding Valinox Asia), usine à Changzhou (province de Jiangsu),
- Xi'an Baotimet Valinox Tubes Co. Ltd (détenue à 49 % via différentes filiales de Valtimet et Valtimet en propre), unité de production à Xi'an (province de Shaan'xi),
- Changzhou Carex Valinox Components Co. Ltd, société spécialisée dans la production de pièces industrielles pour le marché automobile, usine à Changzhou (province de Jiangsu).

(1) En % d'intérêt.

Filiale en Inde : CST Valinox Ltd (100 %), située à Hyderabad (Andhra Pradesh), spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement de centrales électriques.

Par ailleurs, Valtimet étend ses activités en Corée au travers de la joint-venture Poongsan Valinox, détenue à parité avec la société coréenne Poongsan, et dont l'unité de production est située à Bupyung, Incheon, près de Séoul.

● Valinox Nucléaire – France (100 %)

Cette société produit et commercialise des tubes cintrés de grandes longueurs en aciers inoxydables, destinés à la fabrication de générateurs de vapeur de centrales nucléaires, ainsi que divers accessoires.

Valinox Nucléaire est l'un des leaders mondiaux de cette spécialité.

Le 16 mars 2009, le Groupe a annoncé sa décision d'investir dans de nouvelles capacités de production pour répondre aux besoins croissants du secteur de l'énergie nucléaire, Valinox Nucléaire a multiplié par 2,5 la capacité annuelle de son usine de Montbard pour passer à 4 500 km de tubes. Cette usine a été inaugurée en 2011.

Son unité de production est située à Montbard (Côte-d'Or).

Le 8 février 2012, Valinox Nucléaire s'est vu attribuer par Areva un contrat pour la fabrication de tubes destinés aux générateurs de vapeur de deux réacteurs de 1 300 MW. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du programme de remplacement progressif des gros composants des centrales de 1 300 MW, pour lequel EDF avait confié en septembre 2011 la construction de nouveaux générateurs de vapeur pour 11 réacteurs à Areva et Westinghouse. Chaque générateur de vapeur comporte un circuit intérieur composé de 122 km de tubes en alliages de nickel. Ces tubes acheminent la vapeur qui produira ensuite l'électricité via une turbine de grande puissance.

● Vallourec Umbilicals – France (100 %)

La société Vallourec Umbilicals a été créée en septembre 2010. Elle proposera des tubes en acier inoxydable soudés, destinés à être intégrés aux ombilicaux, des structures qui associent des tubes, des câbles et/ou des fibres optiques reliant les équipements installés en fond de mer à leur station de contrôle en surface.

● Vallourec Nucléaire Tubes Guangzhou Co. Ltd – Chine (100 %)

Créée en novembre 2010 dans la province de Guangdong en Chine, Vallourec Nucléaire Tubes Guangzhou sera dédiée à la production de tubes pour générateurs de vapeur dès le démarrage de la nouvelle usine de Nansha, prévu au premier semestre 2013, qui portera l'offre globale de tubes pour générateurs de vapeur de Vallourec de 5 000 km à près de 7 000 km par an. Cette nouvelle usine est destinée à accompagner la forte croissance du parc nucléaire chinois d'ici 2020.

Ce développement permettra à Vallourec de répondre aux besoins de ses grands clients chinois et d'accompagner les programmes nucléaires dans plusieurs régions du monde.

(f) Sociétés de commercialisation rattachées à V & M Tubes

● Vallourec & Mannesmann USA Corporation (anciennement V & M Tubes Corporation) – États-Unis (100 %)

La société Vallourec & Mannesmann USA Corporation commercialise aux États-Unis l'ensemble des tubes produits par les différentes filiales de V & M Tubes. Elle dispose également d'un stock de tubes pour le pétrole et le gaz destiné aux distributeurs américains qui ont coutume de faire fileter eux-mêmes les tubes selon la demande du client final.

Ses bureaux sont situés à Houston (Texas) et à Pittsburgh (Pennsylvanie).

Par ailleurs, **des sociétés de négoce et vente**, rattachées à V & M Tubes, sont établies :

- au Canada ;
- au Royaume-Uni ;
- en Chine ;
- en Russie ;
- à Dubaï ;
- à Singapour ;
- en Italie ; et
- en Suède.

3.1.3.2 Organisation interne des activités à compter du 1^{er} janvier 2012

Les nouveaux enjeux de l'économie mondiale confortent la stratégie de développement global et local de Vallourec. Mais sur des marchés très concurrentiels et qui changent vite, le Groupe souhaite encore progresser dans le sens d'une plus grande proximité avec ses clients et d'un accroissement de sa compétitivité.

Dans ce contexte, le Groupe a fait évoluer son organisation vers un modèle mieux centré sur ses clients, et donc organisé autour de ses marchés pour mieux en capter la croissance à venir.

La nouvelle organisation mise en place depuis le 1^{er} janvier 2012 est bâtie autour des principes suivants :

- une Division Amont et sept Divisions Marchés ;
- un Département Planning & Supply Chain Groupe et une Direction Technologie, Recherche, Développement et Innovation (TRDI).

La Division Amont est composée de tous les laminoirs et aciéries du Groupe en Europe. Elle a la responsabilité d'optimiser leur efficacité et d'approvisionner au meilleur coût les Divisions Marchés, essentiellement sur les zones Europe, Afrique, Asie et Moyen-Orient.

Les sept Divisions Marchés sont chargées des ventes, du marketing et pilotent le développement de leurs produits dans le monde. Elles sont responsables de leur compte de résultat.

Quatre d'entre elles sont nouvelles :

- la Division Pipe Projects, dédiée aux marchés Process et Tubes de Conduite (Project Line Pipe), qui inclut Serimax et Interfit ;
- la Division Powergen, dédiée au marché mondial des centrales thermiques ;
- la Division Speciality Powergen, composée de Valtimet, Valinox Nucléaire et Vallourec Umbilicals ;
- la Division Industry, en charge des marchés Mécanique, Structures (hors Brésil) et Ebauches, qui inclut Valti.

Les Divisions OCTG (incluant VSB) ⁽¹⁾, Drilling Products et Brésil restent inchangées : leur organisation actuelle est en effet déjà conforme à la logique du projet.

Un Département Planning & Supply Chain Groupe sera chargé d'optimiser les capacités dans l'allocation des commandes, entre la Division Amont et les Divisions Marchés.

Le tableau ci-après décrit le passage de l'ancienne à la nouvelle organisation :

La Direction TRDI, déjà en place, est responsable de la mobilisation des synergies Procédés et Produits, du pilotage et du suivi du plan R&D, ainsi que de l'animation de l'Innovation dans le Groupe.

Dans ce nouveau dispositif, les Divisions E & I et Speciality Products sont donc réorganisées autour des nouvelles Divisions Amont, Pipe Projets, Powergen, Speciality Powergen et Industry. Les Directions Corporate Marketing, Achats et Développement durable sont regroupées en une Direction unique. Les autres fonctions supports corporate sont inchangées et les sociétés (entités légales) du Groupe sont maintenues.

Cette nouvelle organisation doit permettre au Groupe de progresser en efficacité, pour conforter sa position de leader mondial et maintenir son avance en matière de produits premium et de solutions innovantes. Elle illustre ainsi la volonté de Vallourec de devenir le partenaire de référence avec lequel nos clients entretiennent des relations de confiance réciproques et durables.

Organisation jusqu'au 31 décembre 2011	Organisation depuis le 1 ^{er} janvier 2012								
	Tubes sans soudure					Powergen Products			
	Amont	Industry	OCTG	Drilling Products	Brésil	Pipe projects	Powergen	Speciality powergen	Sociétés commerciales
Tubes sans soudure									
Energy & Industry	x	x				x	x		
OCTG			x						
Drilling products				x					
Brésil					x				
Speciality Products		x				x		x	
Sociétés commerciales									x

3.1.4 PRODUCTION ET VOLUMES DE PRODUCTION

La diversité des produits du Groupe et l'absence d'unités de mesures appropriées autres que financières font obstacle à la fourniture d'informations quantitatives significatives. Toutefois, le tableau ci-après présente une synthèse de la production expédiée, laquelle correspond aux volumes produits dans les laminoirs de Vallourec, exprimés en tonnes de tubes sans soudure laminés à chaud :

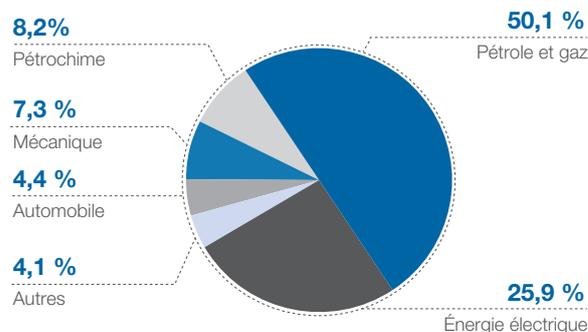
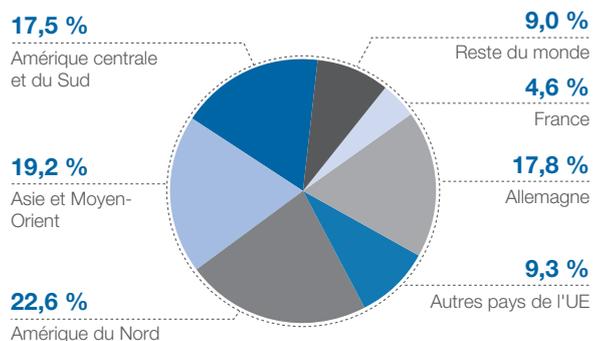
En milliers de tonnes	2009	2010	2011	Comparaison 2010/2011
1 ^{er} trimestre	488,3	344,0	500,7	+ 46 %
2 ^e trimestre	370,5	484,2	561,2	+ 16 %
3 ^e trimestre	314,6	507,1	600,8	+ 18 %
4 ^e trimestre	329,6	552,9	588,8	+ 6 %
TOTAL	1 503,0	1 888,2	2 251,3	+ 19 %

(1) Sous réserve de la société VSB qui, rattachée jusqu'au 31 décembre 2011 à la Division Brésil, est désormais rattachée à la Division OCTG.

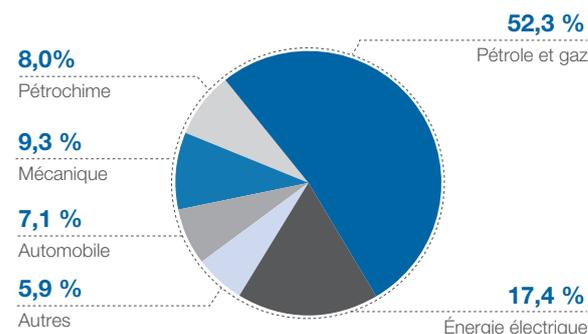
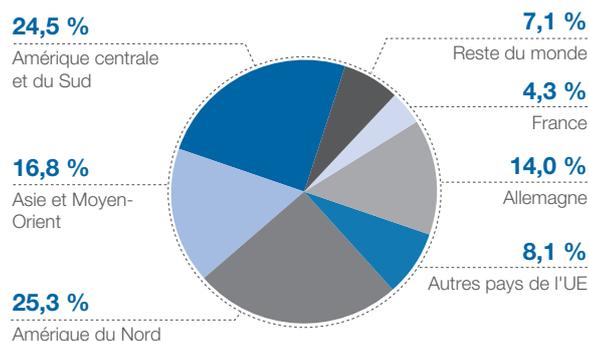
3.1.5 CHIFFRES D'AFFAIRES PAR MARCHÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Seule la répartition de l'activité par marché et par zone géographique est significative, du fait de l'importance des procédés industriels intégrés et du développement des activités aval. Cette répartition est la suivante :

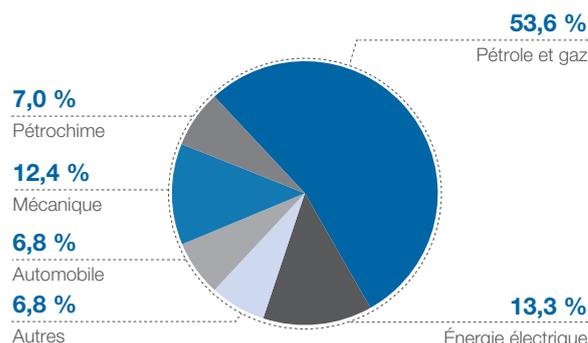
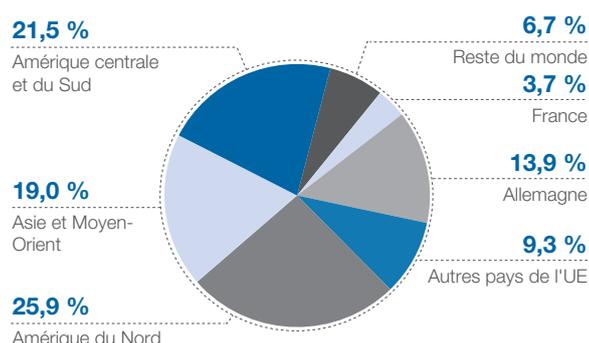
2009



2010



2011



* Autres pays de l'Union européenne, hors Allemagne et France.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à :

- 4 465 millions d'euros en 2009 dont 68,3 % hors d'Europe ;
- 4 491 millions d'euros en 2010 dont 73,7 % hors d'Europe ;
- 5 296 millions d'euros en 2011 dont 73,1 % hors d'Europe.

Les principales modifications du périmètre ont été :

En 2009

L'augmentation, le 2 juillet 2009, de la participation stratégique de Vallourec à hauteur de 78,2 % du capital social de la société PTCitra Tubindo TBK (PTCT).

L'acquisition, le 24 septembre 2009, par V & M Tubes et VAM Drilling (filiale de Vallourec), de DPAL FZCO, fournisseur de tiges de forage établi à Dubaï.

En 2010

Le 8 juin 2010, le Groupe a acquis 100 % de Serimax, leader mondial des solutions de soudage intégrées pour les conduites

offshore. Cette acquisition vient compléter les activités de Vallourec dans le domaine des tubes de conduites sous-marines, qui représente aujourd'hui environ 10 % du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe sur les marchés du Pétrole et du Gaz. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Serimax s'est élevé à 131 millions sur l'ensemble de l'année 2010.

En 2011

Le 25 novembre 2011, le Groupe a finalisé l'acquisition de 100 % du capital de la société Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes ») en Arabie Saoudite. Cette acquisition apporte à Vallourec des installations de traitement thermique et de filetage de tubes pour forage pétrolier et gazier déjà opérationnelles d'une capacité de 100 000 tonnes de tubes par an.

3.1.6 LOCALISATION DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS

3.1.6.1 Immobilisations corporelles importantes

Le siège social du Groupe est situé 27, avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt (France) et est occupé au titre d'un bail conclu pour une durée de neuf ans avec effet à compter du 1^{er} octobre 2006. Les biens immobiliers occupés par la Société et ses filiales n'appartiennent pas à des mandataires sociaux de la Société.

Au 31 décembre 2011, le Groupe disposait d'une cinquantaine de sites de production détenus pour la quasi-totalité en pleine propriété et implantés principalement en France, en Allemagne, au Brésil, en Chine et aux États-Unis, reflétant ainsi l'internationalisation du Groupe (voir *supra* section 3.1.1). Ces usines constituent une ressource indispensable pour l'exercice de ses métiers et représentent aussi un enjeu de premier ordre dans la répartition des « plans de charge industriels ».

Les immobilisations corporelles du Groupe (y compris les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement) et les actifs biologiques détenus par des sociétés intégrées représentent une valeur nette comptable de 4 250,6 millions d'euros à fin 2011 (3 484,4 millions d'euros à fin 2010 et 2 367 millions d'euros à fin 2009). Les immobilisations corporelles se composent principalement d'actifs immobiliers et de matériel industriel :

- les actifs immobiliers du Groupe comprennent principalement les bâtiments des usines, ainsi que les locaux administratifs ;
- le matériel industriel comprend les équipements de production d'aciers et de fabrication de tubes.

Les éléments suivants sont détaillés dans les Notes des états financiers consolidés figurant à la section 5.1 du présent document de référence :

- l'analyse par nature et en flux des immobilisations corporelles à la Note 2.1 ;
- la répartition géographique des investissements industriels hors variations de périmètre (incorporels et corporels) de l'exercice à la Note 2.1 ;
- les engagements du Groupe au titre des contrats de location-financement par principales échéances à la Note 21.

Les investissements réalisés en 2011, qui ont accru le parc d'immobilisations corporelles de la Société sont détaillés ci-après (voir *infra* section 3.2.2).

3.1.6.2 Aspects environnementaux liés à la détention des actifs immobiliers par la Société

Situation environnementale des établissements en activité vis-à-vis de la réglementation

Les établissements français du Groupe sont soumis à la réglementation ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), qui impose des obligations en fonction du type d'activité et des dangers et inconvénients vis-à-vis de l'environnement. Ces établissements sont en conformité par rapport à cette réglementation :

- quatre établissements sont soumis à déclaration, c'est-à-dire exploités conformément à des obligations de fonctionnement standard ;
- quinze établissements sont soumis à autorisation, c'est-à-dire exploités conformément à des obligations de fonctionnement spécifiques prescrites par le Préfet sous forme d'arrêté préfectoral après constitution d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter, consultation de divers organismes et enquête publique : tous ces établissements disposent au 31 décembre 2011 d'un arrêté préfectoral à jour.

Les établissements étrangers du Groupe sont soumis à des législations locales analogues qui prescrivent des permis spécifiques concernant les différents domaines relatifs à l'environnement : l'eau, l'air, les déchets. Tous les établissements étrangers du Groupe possèdent les permis prescrits.

Situation environnementale des anciens sites industriels

Le site d'Anzin, dans le nord de la France, a été cédé le 17 novembre 2004 à la communauté d'agglomération de Valenciennes après cessation d'activité formalisée dans un dossier comportant en particulier les investigations du sol, après qu'il a été procédé aux dépollutions requises par les autorités ; le site reste sous surveillance de la qualité des eaux souterraines au moyen de piézomètres.

Tous les autres sites cédés (usines VPE, VPS, VCAV, CEREC et Spécitubes) ont fait l'objet d'investigations environnementales complètes avant cession : aucun point particulier n'a, à la connaissance de la Société, été soulevé lors des négociations liées aux cessions.

Situation des établissements en activité vis-à-vis de la pollution des sols

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

Compte tenu de l'ancienneté des sites, l'ensemble des études de sol a été réalisé à l'initiative du Groupe sans mise en demeure des autorités. Ces investigations ont conduit des établissements à mettre en place, en accord avec les autorités, une surveillance des eaux souterraines au moyen de piézomètres. La liste des sites sous surveillance est répertoriée dans la base de données officielle BASOL.

Des investigations complémentaires, conduites dans deux établissements, ont amené les actions suivantes :

1. le site d'Aulnoye-Aymeries a procédé en 2011 au confinement d'une ancienne lagune et mis en place un réseau de piézomètres de surveillance ;
2. le site de Cosne-sur-Loire met en œuvre des traitements appropriés pour éliminer les pollutions identifiées de la nappe

phréatique et des sols. Une provision reste ouverte pour achever ces travaux.

ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

En Allemagne, après avoir effectué les analyses, des surveillances des eaux souterraines sont réalisées, en accord avec les autorités locales, au niveau de deux établissements. Il n'y a, à la connaissance du Groupe, aucune pollution pour les autres usines.

Au Brésil, les seuls risques potentiels se situent sur le site de Barreiro aux endroits où ont été stockés des déchets dans le passé. Un ancien dépôt de laitier (sous-produit métallurgique constitué lors de l'élaboration de l'acier) et un ancien dépôt de boues ont été remis en conformité ; un suivi de l'eau souterraine par piézomètres est effectué. Un programme sur dix ans de remise en conformité d'un ancien site de stockage de déchets industriels solides (bois, plastique, ferrailles, etc.) a débuté en 2004.

Aux États-Unis, des analyses ont été effectuées pour la très vaste majorité des sites de production. Ces sites analysés ne présentent, à la connaissance du Groupe, aucun risque de pollution significatif.

3.1.7 PRINCIPAUX MARCHÉS

Au 31 décembre 2011, les principaux marchés du Groupe sont les suivants :

Marché	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires (en %)
Pétrole et Gaz	2 841	53,6 %
Énergie électrique	707	13,3 %
Pétrochimie	373	7,0 %
Mécanique	657	12,4 %
Automobile	359	6,8 %
Autres	359	6,8 %
Total	5 296	100 %

Les ventes par zone géographique se répartissent comme suit :

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DE DESTINATION DES PRODUITS

	France	Allemagne	Autres pays de l'UE ^(a)	CEI	Amérique du Nord	Chine	Autres Asie et Moyen-Orient	Total Asie et Moyen-Orient	Brésil	Autres Amérique centrale et du Sud	Total Amérique du Sud	Reste du monde	Total 2011
TOTAL 2011 (en milliers d'euros)	196 541	736 162	493 677	48 866	1 372 225	249 573	756 832	1 006 405	1 052 551	85 665	1 138 216	305 670	5 295 762
(en %)	3,71	13,90	9,32	0,88	25,91	4,71	14,29	19,00	19,88	1,62	21,49	5,77	100,00
	France	Allemagne	Autres pays de l'UE ^(a)	CEI	Amérique du Nord	Chine	Autres Asie et Moyen-Orient	Total Asie et Moyen-Orient	Brésil	Autres Amérique centrale et du Sud	Total Amérique du Sud	Reste du monde	Total 2010
TOTAL 2010 (en milliers d'euros)	191 367	628 508	363 051	33 065	1 135 213	274 951	478 052	753 003	1 022 787	76 236	1 099 023	288 039	4 491 272
(en %)	4,26	13,99	8,08	0,74	25,28	6,12	10,64	16,77	22,77	1,70	24,47	6,41	100,00

	France	Allemagne	Autres pays de l'UE ^(a)	CEI	Amérique du Nord	Chine	Autres Asie et Moyen-Orient	Total Asie et Moyen-Orient	Brésil	Autres Amérique centrale et du Sud	Total Amérique du Sud	Reste du monde	Total 2009
TOTAL 2009													
(en milliers d'euros)	203 876	793 611	414 038	33 742	1 007 818	432 917	423 044	855 960	712 506	67 914	780 420	375 014	4 464 479
(en %)	4,57	17,77	9,27	0,76	22,57	9,70	9,48	19,18	15,96	1,52	17,48	8,40	100,00

(a) Autres pays de l'Union européenne, hors Allemagne et France.

3.1.8 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS 2011

L'environnement des marchés de Vallourec a été marqué par des mouvements significatifs en 2011.

Le prix du baril de pétrole et le coût des matières premières se sont fortement accrus au premier semestre pour se maintenir à un niveau élevé sur la deuxième partie de l'année :

- Cours du baril (brent) : 111 \$ en moyenne en 2011 contre 76 \$/bbl en 2010, soit une hausse de 46 % ⁽¹⁾ ;
- Cours de la ferraille (schredded scrap Pittsburg) : 452 \$/t en moyenne en 2011 contre 363 \$/t en 2010, soit une hausse de 25 % ⁽²⁾, tirés, comme pour le minerai de fer, par des niveaux record de production d'acier.

La hausse du cours du baril a résulté d'une consommation mondiale d'énergie toujours bien orientée, tirée par le développement des pays émergents, de quotas de production de pétrole encadrés et de la crise géopolitique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Les niveaux de cours atteints soutiennent les dépenses mondiales d'exploration et de production des compagnies pétrolières et ont stimulé l'activité de forage aux États-Unis et dans l'offshore sur l'année.

La demande mondiale de pétrole est ainsi estimée à 89 Mb/j en 2011 contre 88 Md/j en 2010 ⁽³⁾.

Les dépenses mondiales d'exploration et de production ont progressé de 19 % en 2011 par rapport à 2010 pour atteindre 544 milliards de dollars ⁽⁴⁾.

Le nombre d'appareils de forage aux États-Unis a augmenté rapidement pour atteindre 2007 unités en fin d'année, soit une hausse de 18 % ⁽⁵⁾ par rapport à fin 2010 avec, pour la première fois depuis près de 16 ans, le nombre de forages pétroliers dépassant

celui des forages sur le gaz en raison du prix élevé du baril et du développement rapide de l'exploitation de l'huile de schiste.

Dans le deep offshore, l'activité a redémarré progressivement dans le Golfe du Mexique et les investissements de Petrobras se sont poursuivis dans les champs offshore, notamment dans le pré-salifère au Brésil.

Dans le domaine de l'énergie électrique, l'accident nucléaire de Fukushima au Japon en mars 2011 a conduit les différents gouvernements à revoir leur politique de mix énergétique. Seize pays, y compris, la France et la Chine, restent engagés à développer leurs projets approuvés. Néanmoins, la contribution globale de celle-ci au mix énergétique mondial à long terme devrait être inférieure aux prévisions précédentes, tandis que la part de la production d'énergie électrique alimentée au gaz et au charbon devrait rester prépondérante.

La crise financière et bancaire en Europe au second semestre a pesé sur les perspectives économiques de la zone. Les estimations de croissance de PIB pour l'Europe en 2011 et 2012 ont été revues en baisse, respectivement de 1,9 % à 1,5 % et de 1,6 % à 0,7 % ⁽⁶⁾. Alors que la demande au sein des marchés hors énergie (mécanique, construction...) avait été robuste tout au long du premier semestre 2011, l'environnement devenu incertain a conduit les distributeurs européens à réduire par prudence leurs stocks dès le troisième trimestre de l'année.

L'économie brésilienne a enregistré un ralentissement en 2011, avec une croissance économique inférieure à 3 % et une croissance de la production industrielle inférieure à 1 %, contre respectivement 8 % et 11 % en 2010. La force du real brésilien a pénalisé la compétitivité de ses exportations et encouragé les importations à bas prix, notamment dans les secteurs automobile et industriel. Ces effets devraient se poursuivre en 2012.

(1) Source EIA.

(2) Source CRU.

(3) Source EIA.

(4) Source Barclays Capital Global.

(5) Source Baker Hughes.

(6) Source Global Insight.

3.1.9 ÉLÉMENTS RELATIFS À LA POSITION CONCURRENTIELLE DE LA SOCIÉTÉ

Les informations ci-dessous sont détaillées selon les différents marchés où intervient Vallourec. Elles reposent sur des analyses internes du Groupe et constituent des estimations qui lui sont propres.

3.1.9.1 Pétrole et Gaz

Vallourec intervient sur trois marchés : les tubes filetés sans soudure pour l'équipement des puits de pétrole et de gaz destinés à l'exploration et à la production pétrolière (OCTG), les tiges de forage et les tubes de conduites offshore de transport de pétrole et de gaz :

- sur le segment des OCTG, Vallourec se situe, en termes de volumes mondiaux livrés, parmi les trois plus gros acteurs de produits premium :
 - la concurrence des fabricants de tubes sans soudure chinois s'intensifie, en particulier sur les marchés de tubes sans soudure de qualité courante,
 - sur le marché des connexions haut de gamme qui répondent aux besoins de performances techniques exigeantes, la gamme VAM®, qui fait l'objet d'une coopération avec Sumitomo Metal Industries, est en position de leader mondial ;
- sur le marché des tiges de forage, Vallourec occupe la deuxième place du marché mondial en volume derrière NOV/Grant Prideco (États-Unis) et devant Hilong (Chine) et Texas Steel Conversion (États-Unis). Les autres concurrents, de taille plus limitée, proviennent principalement de Chine ;
- sur les marchés des conduites offshore, Vallourec est numéro deux mondial, notamment en grandes profondeurs (supérieures à 2 000 mètres), qui exigent des produits de haute technicité ;
- sur le marché des solutions de soudage intégrées pour les conduites offshore, la société Serimax, acquise au cours de l'exercice 2010, est leader mondial.

3.1.9.2 Énergie électrique

Vallourec intervient sur plusieurs applications :

- tubes sans soudure pour les centrales électriques conventionnelles : chaudières, chaudières de récupération. Pour les centrales à cycle combiné : collecteurs, panneaux écrans, économiseurs, évaporateurs, surchauffeurs, resurchauffeurs, *piping*, réchauffeurs d'eau, chaudières de récupération. Vallourec est le leader de ce marché mondial ;
- tubes sans soudure en alliage de nickel pour les générateurs de vapeur des centrales nucléaires : Vallourec est leader de ce marché mondial à exigences techniques très élevées ;
- tubes soudés en titane pour applications dans les centrales électriques (condensateurs) : Vallourec est leader du marché mondial, à travers l'activité de sa filiale Valtimet ;
- tubes soudés inox pour applications dans les centrales électriques (condensateurs et réchauffeurs à basse et haute pression, équipements de séchage et réchauffage de vapeur) : Vallourec, à travers sa filiale Valtimet, est l'un des leaders du marché mondial ;

- Vallourec est le seul producteur au monde qui offre une gamme aussi large de dimensions et de nuances d'acier (incluant des nuances d'acier brevetées). Le Groupe a renforcé son offre en concluant en février 2009 un accord avec Tubacex, numéro 2 mondial du tube sans soudure en acier inoxydable destiné aux marchés de l'énergie. Cet accord comporte un volet Recherche et Développement pour la conception de solutions permettant la mise au point de tubes répondant aux exigences croissantes en matière de température et de pression des futures centrales électriques (qui devront opérer à des températures proches de 700 °C). Sur le plan commercial, Vallourec renforce son offre premium grâce au savoir-faire de Tubacex, tandis que Tubacex profite des positions et de l'expertise marché de Vallourec pour la mise en place de solutions sur les marchés de l'énergie.

3.1.9.3 Mécanique

Le marché des applications mécaniques des tubes sans soudure se caractérise par :

- une grande diversité des applications : tubes pour vérins hydrauliques, grues de construction et de génie civil, structures de bâtiments industriels, d'ouvrages collectifs, de plateformes pétrolières, etc. ;
- la concurrence du tube sans soudure par des alternatives techniques : tubes soudés, barres d'acier forées, tubes étirés à froid, tubes forgés, formés, etc.

Vallourec est leader européen des tubes sans soudure pour applications mécaniques.

3.1.9.4 Pétrochimie

Vallourec intervient sur plusieurs applications :

- tubes sans soudure pour raffineries et complexes pétrochimiques : Vallourec est l'un des acteurs significatifs du marché ;
- tubes soudés en titane pour les échangeurs de chaleur des centrales de dessalement d'eau de mer et des unités de liquéfaction (GNL) de Gaz Naturel : Vallourec est l'un des leaders du marché mondial à travers l'activité de sa filiale Valtimet.

3.1.9.5 Automobile

Sur le marché européen des bagues de roulements à billes élaborées à partir de tubes sans soudure, Vallourec, via sa filiale Valti, occupe la deuxième position et intervient sur plusieurs applications, notamment pour l'industrie automobile.

En Amérique latine, V & M do Brasil SA est le leader du marché pour la fabrication des pièces suivantes élaborées à partir de tubes forgés ou de tubes sans soudure, roulés à chaud ou étirés à froid : axes de suspension, colonnes de direction, cardans de transmission et cages à billes. V & M do Brasil SA offre ainsi une gamme complète du roulement aux axes de roue pour les segments poids lourds, principalement, mais également pour les véhicules légers, les engins de chantiers et les machines agricoles.

3.1.10 DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, INDUSTRIEL ET FINANCIER

3.1.10.1 Répartition des approvisionnements en matières premières au 31 décembre 2011

Au cours de l'exercice 2011, les achats consommés se sont répartis comme suit :

En milliers d'euros	Au 31/12/2010	Au 31/12/2011
● Ferrailles et ferro-alliages	397 132	466 679
● Ronds/ billettes	757 192	1 033 454
● Plats	66 089	84 525
● Tubes	110 797	80 938
● Divers (a)	127 527	189 678
Total	1 458 737	1 855 274

(a) Dont variations des stocks.

3.1.10.2 Principaux clients (chiffre d'affaires supérieur à 35 millions d'euros)

Parmi les principaux clients ayant représenté une part de chiffre d'affaires supérieure à 35 millions d'euros en 2011, figurent les entreprises suivantes :

Nom	Pays d'origine	Marchés de Vallourec	Activité
Açotubo	Brésil	Mécanique/Pétrochimie/Autres	Distributeurs
Alstom	France	Énergie électrique	Construction de centrales
Aramco	Arabie Saoudite	Pétrole et Gaz	Compagnie pétrolière
Bharat Heavy Electricals	Inde	Énergie électrique	Construction de centrales
Buhlmann	Allemagne	Énergie électrique	Distributeur
Champions Pipe & Supply	États-Unis	Pétrole et Gaz	Distributeur
Chickasaw	États-Unis	Pétrole et Gaz	Distributeur
Dong Fang	Chine	Énergie électrique	Construction de centrales
Doosan	Corée	Énergie électrique	Construction de centrales
Hitachi Power	Japon	Énergie électrique	Construction de centrales
OGX	Brésil	Pétrole et Gaz	Compagnie pétrolière
Petrobras	Brésil	Pétrole et Gaz	Compagnie pétrolière
Pipeco Services	États-Unis	Pétrole et Gaz	Distributeur
Premier Pipe	États-Unis	Pétrole et Gaz	Distributeur
Salzgitter	Allemagne	Automobile/Mécanique	Fabrication de tubes
ThyssenKrupp	Allemagne	Mécanique/Autres	Distributeur
Total	France	Pétrole et Gaz	Compagnie pétrolière
Van Leeuwen	Pays-Bas	Pétrochimie et industrie	Distributeur

3.2 POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

3.2.1 DÉCISIONS D'INVESTISSEMENTS

Les décisions d'investissements sont au cœur de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et recouvrent les besoins de :

- sécurité des hommes et des installations, respect des obligations légales telles que sécurité et règles environnementales ;
- développement des activités par croissance interne et externe ;

- amélioration des performances économiques des unités de production et de la qualité des produits du Groupe ;
- maintenance, et le cas échéant remplacement des équipements obsolètes.

Les décisions d'investissements font l'objet d'un processus dédié comprenant systématiquement une étude d'impact économique et une analyse des risques afin de garantir que les projets sélectionnés soutiendront la croissance à long terme avec un retour minimum attendu sur les capitaux employés.

Le Groupe attache une très grande importance, dans l'ensemble de ses projets d'investissement, à ce que les conséquences environnementales de même que les économies d'énergie soient particulièrement mises en avant.

3.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

3.2.2.1 Principaux investissements réalisés au cours de la période 2009-2011

Au cours des années récentes, les programmes d'investissements industriels ont été principalement orientés vers l'accroissement des capacités et la rationalisation des outils de production, la réorganisation des activités par métier, la qualité, la maîtrise des procédés, l'adaptation des lignes de produits à l'évolution des

besoins de la clientèle, l'accroissement des capacités de finition des produits premium et la réduction des coûts de production.

Au cours des trois derniers exercices, la répartition des investissements a été la suivante :

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS HORS VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE (CORPORELS, INCORPORELS ET BIOLOGIQUES)

En millions d'euros	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
● Europe	186,2	162,2	139,1
● Amérique du Nord	46,3	163,7	337,9
● Amérique centrale et du Sud	436,8	672,3 ^(a)	371,6 ^(c)
● Asie	7,9	66,1	79,4
● Autres	5,0	0,5	0,9
TOTAL INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS	682,2	1 064,8 ^(a)	928,9 ^(c)
Dont investissements décaissés au cours de l'exercice	676,5	872,6 ^(b)	909,1 ^(d)
ACQUISITIONS ET INVESTISSEMENTS FINANCIERS	98,3 ^(e)	98,5 ^(f)	80,3 ^(g)

(a) dont 42,6 millions d'euros pour les actifs biologiques.

(b) dont 30,8 millions d'euros pour les actifs biologiques.

(c) dont 41,2 millions d'euros pour les actifs biologiques.

(d) dont 49,7 millions d'euros pour les actifs biologiques.

(e) Vallourec a notamment porté le 2 juillet 2009 sa participation stratégique à hauteur de 78,2 % du capital social de PT Citra Tubindo.

(f) Vallourec a notamment acquis le groupe Serimax le 8 juin 2010.

(g) Vallourec a notamment acquis 100 % du capital de la société Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (Arabie Saoudite) et 19,5 % de la société Tianda Oil Pipe Company Limited (Chine).

Les programmes les plus importants réalisés en 2009, 2010 et 2011 ont été les suivants :

En 2009

En 2009, la situation économique générale a conduit le Groupe à contrôler strictement ses nouveaux investissements, sans pour autant retarder les projets stratégiques en cours, et à les concentrer sur les axes de développement suivants :

- le doublement des capacités de production de produits destinés au secteur de l'énergie nucléaire, principalement en France mais également aux États-Unis afin de répondre aux besoins croissants de ce secteur. À cet effet, le 16 mars 2009, le Groupe a annoncé sa décision d'investir 80 millions d'euros en nouvelles capacités de production. Valinox Nucléaire a ainsi multiplié par 2,5 la capacité annuelle de son usine de Montbard. Valtimet a pour sa part doublé sa capacité de production de tubes pour condenseurs de ses usines de Venarey les Laumes (Côte-d'Or, France) et de Brunswick (Géorgie, États-Unis) ;

- la rationalisation des capacités de filetage premium aux États-Unis à la suite de la fusion le 27 février 2009 des sociétés VAM USA LLC et V & M Atlas Bradford® ;
- le développement des ressources internes de matières premières au Brésil, en particulier pour ce qui est du minerai de fer et du charbon de bois, permettant d'optimiser les ressources actuelles du Groupe ;
- l'accroissement des moyens de Recherche et Développement, notamment dans le cadre de l'accord conclu en février 2009 avec Tubacex pour l'élaboration de solutions techniques pour la réalisation de tubes répondant aux exigences croissantes détenues en température et en pression des futures centrales électriques ;
- l'amélioration des flux de production et la poursuite de la politique de réduction des coûts ;
- la poursuite des travaux de la nouvelle tuberie de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil.

En 2010

L'année a été marquée par un programme d'investissements très élevé, dont les deux tiers ont consisté en une mise en œuvre des programmes initiés les années précédentes.

Les principaux investissements réalisés ont été :

- la création d'un centre d'expertise de laminage à Riesa (Allemagne) ;
- la rénovation d'une installation de traitement thermique, afin d'augmenter sa capacité et d'améliorer fortement ses caractéristiques environnementales (France) ;
- l'acquisition de machines de filetage afin de suivre l'augmentation de la demande en produits premium (Brésil) ;
- la plantation respectivement de 9 286 et 9 165 hectares d'eucalyptus clonés pour les besoins de V & M do Brasil SA et de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil.

De nombreux projets d'investissement initiés antérieurement se sont poursuivis en 2011, les principaux d'entre eux étant :

- la poursuite des investissements de la nouvelle tuberie de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil à Jeceaba, dont la mise en exploitation industrielle a démarré en 2011 ;
- la très forte extension des capacités de production de Valinox Nucléaire, à Montbard (Côte-d'Or) ;
- la construction d'une nouvelle tuberie à Youngstown (Ohio, États-Unis), annoncée le 15 février 2010, pour répondre à la forte croissance du marché OCTG nord-américain. D'une capacité annuelle de 500 000 tonnes, elle sera opérationnelle au premier semestre 2012 et produira initialement 350 000 tonnes de tubes sans soudure de petit diamètre (OD < 7") ;
- l'extension annoncée le 28 juillet 2010 de la capacité de l'usine de V & M Changzhou, située dans la province du Jiangsu, en Chine. Elle offre une capacité de 60 000 tonnes par an de tubes sans soudure destinés à la demande locale des centrales thermiques ;
- un important programme de rénovation et développement en traitement thermique, permettant une augmentation de la capacité disponible tout en diminuant la consommation d'énergie et le taux d'émission de gaz (Allemagne, Brésil) ;
- un atelier de soudage destiné à la production de tiges de forage pour le marché brésilien (Brésil) ;
- un atelier permettant de souder en double longueur et d'enrober des tubes line pipes au Brésil (investissement réalisé en liaison avec Serimax) ;
- la poursuite de la reconfiguration de la mine et le lancement d'une usine de concentration de minerais qui permettra d'augmenter à la fois la productivité et les réserves accessibles (Brésil) ;
- la création d'une usine destinée à la production de tubes soudés « ombilicaux » utilisés comme tubes d'instrumentation dans l'industrie de l'extraction du pétrole (France) ;
- des programmes concernant la simplification des flux de produit (*lean manufacturing*) permettant d'améliorer la productivité et l'efficacité des ateliers.

En 2011

Poursuivant la politique de 2010, l'année a été marquée par un programme d'investissements très élevé, composé pour les trois quarts de la poursuite de programmes initiés les années précédentes.

Les principaux investissements initiés en 2011 ont été :

- la création d'un atelier de filetage de joints premium à Youngstown, et l'augmentation de la capacité de filetage de manchons à Houston, afin de répondre aux besoins grandissants de tubes OCTG pour les gaz de schiste (États-Unis) ;
- l'extension du Centre de Recherche de VAM USA LLC à Houston permettant une accélération du développement des produits filetés premium grâce à la création de moyens de tests supplémentaires (États-Unis) ;
- l'augmentation de la capacité de filetage, de traitement thermique et de finition de tubes casing de la société V & M do Brasil SA afin de répondre aux besoins croissants de Petrobras en grades premium élevés (Brésil) ;
- l'augmentation de la capacité de forgeage à chaud d'essieux pour voitures et camions de V&M do Brasil permettant de suivre la forte augmentation de la demande ;
- la plantation de respectivement 1 912 et 7 694 hectares d'eucalyptus pour les besoins de V & M do Brasil SA et de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil ;
- le démarrage de la construction d'une nouvelle usine de production de tubes pour générateurs de vapeur à Nansha, dans la province du Guangdong au sud-est de la Chine, destinée à accompagner la forte croissance du parc nucléaire chinois ;
- la création d'un portail informatique unique comprenant une plate-forme d'échanges interne au Groupe dans le monde entier, un espace de travail collaboratif, les actualités du Groupe et des informations de référence.

De nombreux projets d'investissement initiés antérieurement vont se poursuivre en 2012. Les principaux d'entre eux sont :

- la fin des investissements de la nouvelle tuberie de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil à Jeceaba, dont la mise en exploitation industrielle a eu lieu au 2^e semestre 2011 ;
- la poursuite de la construction d'une nouvelle tuberie à Youngstown (Ohio, États-Unis), annoncée le 15 février 2010, pour répondre à la forte croissance du marché OCTG nord-américain et dont la mise en service aura lieu en 2012 ;
- l'augmentation de capacité de l'usine de V & M Changzhou, avec une mise en service industrielle courant 2012 ;
- un important programme de rénovation et développement en traitement thermique, permettant une augmentation de la capacité disponible tout en diminuant la consommation d'énergie et le taux d'émission de gaz (Allemagne, Brésil) ;
- la poursuite de la reconfiguration de la mine et le lancement d'une usine de concentration de minerais qui permettra d'augmenter à la fois la productivité et les réserves accessibles (Brésil) ;
- des programmes concernant la simplification des flux de produit (*lean manufacturing*) permettant d'améliorer encore la productivité et l'efficacité des ateliers.

3.2.2.2 Principaux investissements prévus en 2012

Après les vastes programmes lancés en 2010 et 2011, l'année 2012 présentera un niveau encore significatif d'investissements, bien qu'inférieur à celui des années précédentes. 70 % du budget consistera en la poursuite des programmes initiés en 2011 ou auparavant. En complément des projets indiqués ci-dessus, le Groupe a d'ores et déjà décidé de lancer des investissements importants dans le cadre de sa stratégie :

- une rénovation de l'aciérie électrique située à Saint-Saulve (France) ;
- un programme de développement de joints filetés « intégraux » (France, Allemagne) ;

- une rénovation du perceur de l'usine à tubes de Youngstown (États-Unis) ;
- un atelier de production de tool-joints destinés aux tiges de forage produites pour le marché brésilien (Brésil) ;
- des modifications dans des usines européennes dans l'optique d'une meilleure organisation des flux de produits, permettant ainsi d'améliorer leur performance et compétitivité.

Enfin, l'accroissement des moyens de Recherche et Développement, l'amélioration de la sécurité des hommes et des installations, la réduction des coûts, la maintenance des installations existantes ou la diminution de l'impact environnemental du Groupe constitueront les autres projets d'investissement en 2012.

3.3 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT – PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

La Direction de la Recherche et du Développement a été regroupée depuis le 1^{er} janvier 2010 avec la Direction de la Technologie au sein de la Direction Technologie, Recherche et Développement (R&D), et Innovation. Les objectifs de cette nouvelle Direction sont :

- le leadership en technologies et en solutions technologiques pour les segments d'activité de Vallourec ; et
- la fourniture de choix pour les produits et solutions tubulaires premium.

Les missions de la Direction TRDI sont :

- la promotion de l'innovation et le pilotage de la R&D et la Technologie pour permettre l'émergence d'innovations de

rupture, être et rester en tête de la compétition en se différenciant à travers de nouveaux produits et des solutions sur mesure ;

- le développement et la promotion des meilleures pratiques et des meilleures technologies disponibles pour produire les solutions premium, tout en étant supporté et propulsé par les forces R&D en charge des procédés, et par une culture de l'innovation renforcée ;
- le déploiement de la culture d'innovation (grâce à Vallourec University), du Knowledge Management, du travail d'équipe, des collaborations et des réseaux d'expertise, éléments clés pour l'innovation qui est un processus combinant l'apprentissage et l'induction.

3.3.1 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Vallourec consacre un effort important et croissant à la Recherche et au Développement notamment dans le domaine de l'énergie. Cet effort porte sur trois domaines :

- procédés de fabrication (charbon de bois, élaboration des aciers, coulée continue de barres d'acier, laminage de tubes, traitements thermiques, contrôles non destructifs, soudage, usinage et filetage) ;
- nouveaux produits et produits améliorés ;
- nouveaux services et nouvelles solutions (assistance au client pour la spécification, l'utilisation ou la transformation du tube).

L'organisation de la Recherche et Développement au sein de Vallourec s'appuie sur des équipes de Recherche et Développement basées dans les Divisions du Groupe, près des clients et des usines.

Une Direction unique, la Direction de la Technologie, de la Recherche et Développement et de l'Innovation rassemble toutes les compétences de Vallourec en technologie, en recherche et développement et en innovation. Dans un environnement mondial très concurrentiel, le Groupe souhaite ainsi renforcer son organisation pour mieux anticiper les besoins futurs de ses clients et y répondre avec des solutions innovantes élaborées à partir de produits et de services différenciés.

Cette réorganisation est structurée autour de cinq centres, en cours de renforcement, dédiés spécifiquement à des produits, des procédés ou des technologies :

1. En France, à Aulnoye, se trouvent :

- le Centre de Recherche historique du Groupe, le « Vallourec Research Aulnoye », consacré à la métallurgie, aux contrôles non destructifs, à la résistance à la corrosion, aux traitements de surface, aux simulations produits et procédés, aux OCTG et aux applications mécaniques,
- les trois Centres VAM de Conception de Connexion Filetée, de Grades Propriétaires et d'Industrialisation pour les lignes de filetage.

2. En Allemagne, à Düsseldorf, le « Vallourec Research Düsseldorf » est dédié :

- aux applications destinées aux centrales thermiques et aux conduites de pétrole et de gaz,
- aux recherches sur le laminage à chaud de tubes. Ce centre historique chargé des innovations dans les procédés-cœur de Vallourec vient d'être renforcé par un laboratoire de laminage.

3. En Allemagne, à Riesa, le laboratoire de laminage à chaud doté des équipements les plus modernes au monde, va permettre à Vallourec d'accélérer les innovations de procédés autant en termes de méthodologie que d'outillages. Le « Vallourec Research Riesa » avec son équipement flexible et à la pointe de la technologie, autant en termes de laminage que de forgeage, repoussera les limites du laminage des aciers et alliages dans le Groupe.
4. Au Brésil, le Groupe dispose de deux unités de recherche. À Belo Horizonte, Vallourec adapte les solutions du Groupe pour ses clients brésiliens, au sein de « Vallourec Research Belo Horizonte » regroupant des équipes d'experts et des laboratoires de test et d'essais. À Rio de Janeiro, le Groupe a décidé l'ouverture d'un nouveau centre de recherche, le « Vallourec Research Rio de Janeiro », localisé dans le parc industriel de l'Université de Rio de Janeiro et à proximité du CENPES, le centre de recherche de Petrobras. Il a vocation à rapprocher plus encore notre recherche du Groupe de celle de Petrobras et de ses partenaires.
5. Aux États-Unis d'Amérique, à Houston, un centre VAM de conception de connexions filetées et de tests se consacre aux développements demandés par le marché américain et bénéficie de l'expérience des équipes regroupées de VAM USA LLC et d'Atlas Bradford. La capacité de test de ce centre a été récemment doublée. Quatre stations d'essais dans le monde testent en grandeur réelle le comportement des joints VAM dans les conditions d'utilisation les plus sévères des puits.

Pour accompagner son programme de recherche, d'essais et d'expertise, Vallourec s'appuie en outre sur un partenaire de recherche historique, le « Salzgitter Mannesmann Forschungsinstitut » situé à Duisbourg.

L'innovation est un axe stratégique majeur du Groupe au service du client, elle s'appuie sur :

- la promotion de l'innovation ;
- le leadership R&D et technologique générant les nécessaires innovations de rupture ;
- l'avance technique différenciant les nouveaux produits du groupe et ses solutions sur mesure ;
- la généralisation des meilleures pratiques et des meilleures technologies pour produire les solutions tubulaires premium ;
- le déploiement de la culture d'innovation, le Knowledge Management, le travail d'équipe et en réseau ;
- un partenariat technique entre client et fournisseur ;
- des programmes de recherche fondamentale menés avec des laboratoires universitaires en Europe et dans le monde.

3.3.2 PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

L'organisation du Groupe dans le domaine de la propriété industrielle s'est renforcée au cours des deux dernières années avec des procédures de dépôts de brevets harmonisées.

Les dépôts de brevets par le Groupe confirment leur forte progression de ces dernières années. En 2011, le Groupe a déposé trente-six brevets de base, ce qui est nettement supérieur au rythme moyen de vingt-cinq nouveaux brevets par an sur les six dernières années. Plus de 600 extensions géographiques des brevets ont été

Cette organisation se traduit par une amélioration constante de la gamme de produits, de services et de solutions qui s'appuie sur des procédés fiables, flexibles et compétitifs.

Le Groupe développe des programmes de Recherche et Développement en association avec des partenaires de premier plan dans leur domaine d'activité, notamment :

- Sumitomo Metal Industries : coopération depuis 1976 dans le domaine des joints spéciaux (ligne de produits VAM®) pour le pétrole et le gaz. Les lancements du « VAM® 21 », une nouvelle connexion filetée premium répondant aux exigences les plus sévères du marché (ISO CAL IV), et d'une nouvelle solution de lubrification sans graisse et sèche Cleanwell Dry®, sont un reflet du dynamisme de ce partenariat ;
- Tubacex : coopération pour le développement de tubes sans soudure en aciers inoxydables et alliages innovants visant à renforcer l'offre destinée aux marchés du pétrole et du gaz et de la production d'électricité. Cette coopération vise les applications les plus exigeantes en termes de corrosion ou de tenue à haute température et mobilise les ressources de Recherche et Développement des deux groupes ;
- Petrobras : solutions tubulaires innovantes pour l'exploration et l'exploitation de réservoirs pétroliers et gaziers les plus difficiles (mer très profonde, sel, corrosion, CO₂...) ;
- Total : joints premium permettant d'atteindre des conditions d'exploitation inégalées dans des puits difficiles ;
- Weatherford : développement et industrialisation d'une connexion premium spécifique pour des applications innovantes ;
- British Petroleum : développement de tiges de forage à haute performance pour forage horizontal (ERD) et développement de tubes et connexions pour risers ;
- Hitachi Power Europe, Alstom, Doosan : développement d'aciers à haute performance pour des centrales ultra-supercritiques.

L'effectif chargé des activités de Recherche et Développement dans le Groupe s'élève à 500 personnes. Pour renforcer la position stratégique du Groupe en matière de compétitivité et d'innovation, Vallourec a mis en place le programme Expert Career qui permet de proposer de nouvelles opportunités de carrière aux ingénieurs du Groupe en technologie et Recherche et Développement. Ceux-ci ont désormais le choix, à chaque étape de leur carrière, entre des responsabilités de management ou d'expertises techniques, avec le même niveau de reconnaissance. Des passerelles sont ainsi établies entre les deux voies, à niveau équivalent, sous la coordination de la Direction des Ressources Humaines du Groupe.

Le budget Recherche et Développement s'élève à 77,8 millions d'euros, en croissance régulière.

réalisées en 2011, représentant un doublement de cette activité par rapport aux années précédentes.

En 2011, Vallourec a procédé à l'enregistrement de sept nouvelles marques et de dix extensions géographiques de marques. Le portefeuille de marques concourt au développement continu de nouveaux produits ou services. Le Département de Propriété Industrielle a par ailleurs contribué à la conclusion de quatre contrats principalement en collaboration avec des centres extérieurs et des laboratoires universitaires.

4

Facteurs de risques

4.1 Principaux risques

56

4.1.1	Risques juridiques	56
4.1.2	Risques industriels et liés à l'environnement	56
4.1.3	Risques opérationnels	57
4.1.4	Autres risques particuliers	59
4.1.5	Risques de marché (taux, change, crédit, actions) et de liquidité	61

4.2 Gestion des risques

66

4.3 Politique en matière d'assurances

66

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le présent document de référence, y compris les facteurs de risques décrits dans la présente section, avant de prendre leur décision d'investissement. Ces risques sont, à la date du présent document de référence, ceux dont la Société estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que d'autres risques, non identifiés à la date du présent document de référence ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet significativement défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement, peuvent exister.

4.1 PRINCIPAUX RISQUES

Le Groupe exerce son activité dans un environnement en forte évolution induisant de nombreux risques, dont certains échappent à son contrôle.

Il en a été ainsi par exemple de la crise économique et financière mondiale intervenue en 2008, dont les répercussions sur l'activité industrielle du Groupe se sont fait sentir tout au long des exercices 2009 et 2010.

4.1.1 RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe estime qu'il n'existe pas actuellement de contrat d'approvisionnement, de contrat commercial ou financier susceptible d'avoir une influence significative sur son activité ou sur sa rentabilité.

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et peut être soumis à des contrôles ou des enquêtes fiscaux, douaniers ou d'autorités nationales ou supranationales. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque tangible est identifié et qu'une estimation fiable du coût lié à ce risque est possible.

À la connaissance du Groupe, il n'existe à ce jour aucun litige, contrôle ou enquête fiscale, douanière ou d'une autorité d'une autre

Le Groupe a procédé à une évaluation des risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité ou sur ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous. En outre, d'autres risques, dont il n'a pas actuellement connaissance ou qu'il considère comme non significatifs à ce jour, pourraient avoir le même effet négatif.

nature susceptible d'affecter substantiellement l'image, l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société ou du Groupe. Néanmoins, il est toujours possible qu'un tel litige ou contrôle survienne et puisse alors être générateur d'un tel impact.

Le Groupe est propriétaire de tous les actifs essentiels nécessaires à l'exploitation. Il n'existe à la connaissance du Groupe aucun nantissement, hypothèque ou garantie donnés sur des actifs incorporels, corporels ou financiers, de caractère significatif. Il n'est toutefois pas exclu que le développement du Groupe requière dans le futur ce type d'engagement significatif.

4.1.2 RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

4.1.2.1 Nature des risques

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas actuellement de risques industriels ou liés à l'environnement particuliers résultant des procédés de production ou de l'utilisation et du stockage des substances nécessaires à la mise en œuvre de ces procédés, susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

Toutefois, dans les différents pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, notamment en Europe et aux États-Unis, ses activités de production sont soumises à de multiples réglementations en matière environnementale qui sont évolutives et extensives. Ces réglementations concernent notamment la maîtrise des accidents majeurs, l'emploi de produits chimiques (réglementation REACH), l'élimination des eaux usées, l'élimination des déchets industriels spéciaux, la pollution atmosphérique et aquatique et la protection des sites. Les activités du Groupe pourraient, à l'avenir, être soumises à des réglementations encore plus strictes entraînant l'engagement de dépenses de mise en conformité ou le paiement de taxes.

Toutes les usines en France sont soumises au régime de l'autorisation d'exploitation, conformément aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 (modifiée) relative aux installations classées pour la

protection de l'environnement et du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 codifié à l'article R. 512-1 du Code de l'environnement. Les évolutions majeures sur les sites (investissements, extensions, réaménagements, etc.) font l'objet de mises à jour des autorisations en concertation avec les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) locales.

Bien que le Groupe s'efforce d'observer une stricte conformité à ces autorisations et plus généralement aux lois et aux réglementations applicables en France et à l'étranger en matière environnementale selon les principes de développement durable qu'il s'est donné et, au-delà, de prendre toutes les précautions permettant de prévenir des incidents environnementaux, la nature même de son activité industrielle est génératrice de risques pour l'environnement. Le Groupe n'est donc pas à l'abri de la survenance d'un sinistre environnemental susceptible d'avoir un impact non négligeable sur la poursuite de l'exploitation de sites qui seraient alors touchés, ainsi que sur sa situation financière.

Par ailleurs, les autorités réglementaires et les tribunaux peuvent imposer au Groupe de procéder à des investigations et à des remises en état ou encore de restreindre ses activités ou de fermer ses installations, temporairement ou définitivement. En raison du long passé industriel de plusieurs sites du Groupe en exploitation ou désaffectés, les sols ou les eaux souterraines de certains de ces sites peuvent avoir été contaminés et des contaminations pourraient

être découvertes ou survenir dans le futur. Vallourec pourrait alors se trouver dans l'obligation de dépolluer ces sites. Au titre de ses activités passées, la responsabilité du Groupe pourrait de ce fait être recherchée en cas de dommages aux personnes ou aux biens, ce qui pourrait entraîner des conséquences défavorables quant aux résultats de Vallourec. Ainsi, dans ces sites, l'amiante n'était pas directement utilisé dans les procédés de production, mais était parfois employé comme isolant thermique. Vallourec est mis en cause dans un nombre limité de litiges liés à l'exposition à l'amiante.

4.1.2.2 Évaluation des risques

Les entités opérationnelles évaluent les risques industriels et environnementaux de leurs activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. Elles appliquent les obligations réglementaires des pays où s'exercent ces activités et ont développé des procédures spécifiques d'évaluation.

Sur les sites présentant des risques technologiques significatifs, des analyses de risques sont réalisées lors de nouveaux développements d'activités et mises à jour en cas de modification significative des installations existantes, puis sont périodiquement actualisées. Avec pour objectifs d'harmoniser ces analyses et de renforcer la maîtrise des risques, Vallourec s'est doté d'une méthodologie commune devant progressivement s'appliquer à toutes ses activités opérées. En France, aucun des établissements du Groupe soumis à autorisation n'est classé SEVESO : chacun élabore un plan d'urgence ou plan de prévention interne résultant des analyses de risques de l'établissement.

Des dispositions analogues sont prises sur les autres sites industriels européens de Vallourec.

En outre, des études d'impact sur l'environnement sont effectuées en amont de tout développement industriel, avec notamment une analyse de l'état initial des sites, une prise en compte de leurs vulnérabilités et le choix des mesures de réduction ou de suppression des incidences. Ces études prennent également en compte les

4.1.3 RISQUES OPÉRATIONNELS

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas actuellement de risques particuliers identifiés susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la structure financière de la Société ou du Groupe.

Toutefois, les activités du Groupe et de chacun de ses secteurs d'activité comportent un certain nombre de risques pouvant se matérialiser et affecter la Société :

Risques liés au caractère cyclique du marché des tubes

Le marché des tubes est traditionnellement soumis à des tendances cycliques découlant en partie de l'influence des conditions macroéconomiques, liées notamment à l'évolution du prix du pétrole et du gaz, qui influe sur la demande de certains de ses produits. D'autres secteurs sont sensibles à l'environnement économique général, en particulier les secteurs de la mécanique, de l'industrie automobile et de la génération d'énergie électrique.

Une détérioration de l'environnement économique mondial et des marchés financiers pourrait avoir un effet significatif défavorable sur le chiffre d'affaires, les résultats, la capacité d'autofinancement et les perspectives du Groupe.

impacts sanitaires des activités sur les populations avoisinantes. Elles sont conduites selon des méthodologies communes. Dans les pays qui prévoient des procédures d'autorisation et de contrôle du déroulement des projets, aucun de ces projets ne démarre avant que les administrations compétentes n'accordent les autorisations en fonction des études qui leur sont présentées.

Toutes les entités de Vallourec assurent le suivi des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et les normes locales ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise des risques industriels et environnementaux. L'information comptable en matière environnementale figure dans le bilan consolidé du Groupe à la rubrique « Provisions » (voir Note 16 de l'annexe aux comptes consolidés). Les dépenses futures pour restitution des sites sont comptabilisées par le Groupe selon les principes comptables indiqués dans la Note 2.14 de l'annexe aux comptes.

4.1.2.3 Maîtrise des risques

Les évaluations des risques débouchent sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités de survenance d'accidents et à limiter leurs conséquences et leurs impacts sur l'environnement. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il apparaît inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Vallourec s'efforce de minimiser les risques industriels et environnementaux inhérents à ses activités par la mise en place d'organisations performantes, de systèmes de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, par la recherche de certification ou d'évaluation de ses systèmes de management, par la réalisation d'inspections et d'audits rigoureux, par la formation du personnel et la sensibilisation de toutes les parties impliquées, ainsi que par une politique active d'investissements respectueuse de l'environnement et réductrice de risques industriels.

Risques liés à la concurrence

Vallourec évolue dans un environnement international fortement concurrentiel. Afin de faire efficacement face à la pression exercée par cette concurrence, le Groupe a adopté une stratégie de différenciation en se spécialisant dans les solutions premium destinées aux marchés de l'énergie. En effet, répondre aux besoins complexes de clients exigeants sur des marchés sophistiqués nécessite des compétences en termes de proximité, d'innovation, de qualité et de services associés, que peu de fabricants sont en mesure d'offrir.

Le Groupe n'en demeure pas moins confronté à la concurrence, dont l'intensité varie selon les marchés :

- dans le secteur du pétrole et du gaz, les connexions premium pour tubes OCTG constituent le principal critère différenciant. Protégées par des brevets, elles sont l'assurance pour le client d'une parfaite étanchéité de sa colonne de tubes, et donc du respect de ses exigences en matière de sécurité, d'environnement, et de performance. Cependant, la forte concurrence qui sévit sur le marché des tubes OCTG de commodité est susceptible d'exercer une pression à la baisse sur les prix de l'ensemble du marché, y compris ceux des tubes et connexions premium ;

- dans le secteur de l'énergie électrique, les solutions premium se caractérisent par des aciers fortement alliés capables de résister à des conditions extrêmes de température et de pression, exigeant des compétences métallurgiques élevées et des outils à la pointe de la technologie. Leader mondial des solutions premium pour centrales supercritiques et ultra-supercritiques, le Groupe a pu constater depuis 2009 un durcissement de la concurrence dans ce secteur, en particulier sur le marché chinois, lié à la volonté de certains clients de donner la préférence à quelques fabricants locaux montés en gamme, même au prix d'une réduction de leurs exigences techniques ;
- dans ses autres secteurs d'activité (pétrochimie, mécanique, automobile, construction), le Groupe est confronté à une plus forte concurrence en raison de la moindre sophistication des besoins des clients. Le Groupe occupe néanmoins des positions de leader régional en Europe et au Brésil, grâce à une grande proximité lui permettant d'offrir des délais de livraison courts et des services associés. Il s'efforce par ailleurs d'innover afin de créer de nouvelles offres différenciées, comme les aciers à grain fin pour grues industrielles, ou les solutions Preon pour la construction de bâtiments industriels.

Risques liés à l'appartenance du Groupe à une industrie consommatrice de matières premières et d'énergie

La production de tubes est consommatrice de matières premières telles que le minerai de fer, le charbon, le coke et la ferraille. Le Groupe dispose de certaines sources d'approvisionnement en propre et maintient des sources externes d'approvisionnement diversifiées quand cela est possible.

Plus généralement, les matières premières et l'énergie constituent un poste de charges important pour le Groupe.

Une hausse du coût des matières premières et de l'énergie entraîne corrélativement une augmentation du coût de production des produits fabriqués par le Groupe. Les incertitudes sur l'évolution des conditions économiques, conjuguées à un environnement international fortement concurrentiel du marché des tubes, rendent incertaine la capacité du Groupe à répercuter une augmentation du coût des matières premières et de l'énergie dans ses commandes, ce qui pourrait réduire les marges du Groupe et, par conséquent, avoir un impact négatif sur ses résultats.

Risques liés aux activités du Groupe dans les pays émergents

Le Groupe poursuit une partie significative de ses activités dans les pays émergents, notamment parce que la proximité avec les clients de ces pays permet d'accroître sa réactivité et la pertinence de ses offres. Les risques associés à l'exploitation d'activités dans ces pays peuvent comprendre notamment l'instabilité politique, économique, sociale ou financière et des risques de change accrus. Des risques portent aussi sur les personnels, déployés en mission ou de façon permanente, et ce en dépit des procédures mises en place par la Direction Sécurité du Groupe. Le Groupe peut ne pas être en mesure de se prémunir ou de se couvrir contre ces risques et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités dans de tels pays, ce qui pourrait affecter ses salariés et/ou avoir un impact sur ses résultats.

Risques liés au maintien d'une haute technologie sur des produits clés

Le marché des tubes est sujet à des évolutions technologiques. Il n'est pas possible aujourd'hui de prévoir la manière dont ces évolutions pourraient affecter à terme les activités du Groupe.

Les innovations technologiques pourraient affecter la compétitivité des produits et des services actuels du Groupe et avoir un impact négatif sur la valeur des brevets existants et sur les revenus générés par les licences du Groupe. Les résultats financiers du Groupe pourraient en être affectés, et le Groupe pourrait se retrouver en situation de désavantage concurrentiel, s'il était dans l'incapacité de développer ou d'accéder (soit seul, soit par le biais d'alliances) à des technologies, des produits ou des services nouveaux avant ses concurrents.

Par ailleurs, le risque existe d'un accès par des concurrents à certains secrets de fabrication du Groupe, ou à certaines innovations non encore brevetées ou non brevetables. Les procédures mises en place par la Direction Sécurité et par la Direction Informatique peuvent ne pas être en mesure de s'en prémunir. Les résultats financiers du Groupe pourraient alors en être affectés.

Risques liés à des défauts ou défauts de fabrication

Le positionnement du Groupe sur le marché des solutions tubulaires premium requiert la mise en œuvre d'un programme exigeant de contrôle de la qualité des produits. Toutefois, le Groupe ne peut totalement exclure que certains de ses produits comportent des défauts ou défauts de fabrication susceptibles de causer des dommages aux biens et aux personnes ou aux installations attenantes aux tubes, d'entraîner une interruption d'activité de sa clientèle ou d'autres tiers, ou encore de provoquer des dommages environnementaux. Bien que le Groupe poursuive une démarche de contrôle de la qualité de ses produits prenant en compte les exigences des référentiels les plus rigoureux de manière à délivrer des produits exempts de défauts ou défauts de fabrication, des défauts ou défauts de fabrication pourraient se présenter sur les produits du Groupe, ce qui serait susceptible d'entraîner une baisse de la demande pour ces produits ou de nuire à la réputation de sécurité et de qualité de ceux-ci et, en conséquence, d'avoir un impact significatif sur la situation financière, les résultats et l'image des activités du Groupe.

Risques liés à des défaillances dans les équipements du Groupe

La réussite du Groupe dans la réalisation de ses commandes implique un haut degré de fiabilité de ses actifs. Le Groupe pourrait néanmoins subir des pannes d'équipements. Ces défaillances pourraient entraîner des retards dans la livraison des commandes en cours ou des commandes suivantes pour la réalisation desquelles il est prévu d'utiliser ces actifs. Bien que le Groupe poursuive un programme de maintenance régulier de manière à conserver tous ses actifs en bon état de marche, le Groupe ne peut exclure que des défaillances puissent se produire. Toute défaillance d'équipement est susceptible de mécontenter la clientèle du Groupe et d'avoir un impact sur les coûts des commandes et, en conséquence, d'affecter de manière significative la situation financière, les résultats et l'image du Groupe.

4.1.4 AUTRES RISQUES PARTICULIERS

Risques liés aux Ressources Humaines

Le succès de Vallourec repose sur le maintien au sein du Groupe de personnes clés et sur l'embauche de salariés qualifiés.

Le succès du Groupe dépend dans une large mesure de la forte contribution continue de ses principaux cadres. Un nombre limité de personnes a la responsabilité de gérer l'activité du Groupe, y compris les relations avec les clients et les titulaires de licences. Si le Groupe venait à perdre les services d'un membre significatif de son équipe de direction, que ce soit en cas de débauchage par un concurrent ou pour toute autre raison, il pourrait se trouver en moindre capacité de mener à bien sa stratégie industrielle et commerciale ou perdre des clients et des titulaires de licences importants ou encore subir un impact négatif sur l'exploitation de ses activités.

La performance du Groupe dépend également des talents et des efforts d'un personnel hautement qualifié. Les produits, les services et les technologies du Groupe sont complexes, et la croissance future et le succès du Groupe dépendent en grande partie des compétences de ses ingénieurs et d'autres personnes clés. La formation continue du personnel déjà compétent est également nécessaire pour conserver un niveau d'innovation élevé et s'adapter aux évolutions technologiques. La capacité à recruter, à retenir et à développer des équipes de qualité est un facteur critique de succès pour le Groupe qui, en cas d'échec, pourrait avoir un impact négatif sur ses performances opérationnelles.

Afin de limiter l'impact éventuel de ces risques, le Groupe met en place un ensemble de programmes de gestion des ressources, tels que la définition de plans de succession pour les personnes clés dans chaque division ou des programmes de développement des profils à haut potentiel. Ces différents programmes sont suivis régulièrement au niveau du Comité Exécutif.

Risques liés à la sécurité du travail et à la santé

L'importance de la main d'œuvre industrielle dans les activités du Groupe rend la maîtrise de la sécurité et de la santé des salariés particulièrement importante.

En 2008, le Groupe a lancé un programme ambitieux d'amélioration de la sécurité, dénommé « Cap Ten Safe ». Animé par la volonté de créer une rupture et d'agir sur l'ensemble des leviers de la sécurité, ce programme a permis d'obtenir une progression très sensible de la performance du Groupe en la matière puisque le taux d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées (LTIR), qui était de 9,2 en 2008, a été réduit à 5,3 en 2009, 3,16 en 2010 pour s'établir à 2,79 à fin 2011, soit une diminution de 10 % par rapport à fin 2010 et de 70 % depuis le lancement du programme « Cap Ten Safe ».

Ce programme visait à déployer dans toutes les unités les principaux outils suivants :

- la mise en place de comités de pilotage à tous les niveaux de l'entreprise ;
- des visites sécurité pour l'ensemble du personnel ;
- le déploiement d'une évaluation permanente du risque du Groupe en matière de sécurité ;

- la mise en place de groupes de progrès continus axés sur la sécurité ;
- la certification OHSAS 18001 de toutes les usines ; et
- l'amélioration des conditions de travail par un examen de l'ergonomie des postes.

Malgré toute l'attention que le Groupe apporte à la santé et la sécurité des salariés, la survenance d'accidents ou la recrudescence des maladies professionnelles demeure un risque.

Risques liés à la protection de la propriété intellectuelle

Afin de préserver son avance technologique, le Groupe a pour politique de protéger ses produits innovants par des brevets. Pour le savoir-faire et les innovations difficilement protégeables par des brevets, le Groupe met en place des procédures de préservation des secrets de fabrication et des stipulations contractuelles protectrices. Les marques commerciales de produits et de services sont également protégées par un enregistrement afin de maintenir l'avantage concurrentiel lié à leur notoriété. La protection de la propriété intellectuelle du Groupe permet de valoriser les efforts de développement et d'éviter le pillage technologique et la concurrence déloyale.

Les risques financiers directement liés à la propriété intellectuelle proviennent des actions contentieuses avec des tiers. Afin de limiter, voire d'éviter, les coûts significatifs engendrés par de telles actions, notamment aux États-Unis, le Groupe dispose de personnes qualifiées et expérimentées qui identifient et évaluent les droits applicables, et qui prennent les mesures nécessaires pour faire respecter ses droits de propriété intellectuelle et pour respecter les droits des tiers.

Malgré toutes les actions entreprises, si le Groupe ne parvenait pas à protéger, à conserver et à mettre en œuvre de la sorte ses droits de propriété intellectuelle, il risquerait de s'exposer à la perte de droits exclusifs d'utilisation de technologies et de procédés qui aurait un effet significatif défavorable sur ses résultats. En outre, les lois de certains pays dans lesquels le Groupe est présent peuvent ne pas assurer une protection des droits de propriété intellectuelle aussi étendue que celle existant dans d'autres pays, tels que la France ou les États-Unis.

Risques liés au développement de partenariats, à la cession ou à l'acquisition de sociétés

Depuis plusieurs années, le Groupe met en œuvre une politique de croissance externe active qui lui a ainsi permis d'acquérir :

- en 2008, aux États-Unis, auprès de Grant Prideco, les activités des sociétés Atlas Bradford® Premium Threading & Services, TCA® et Tube-Alloy™, expertes dans le domaine de la technologie des joints premium ;
- en 2009, la société DPAL FZCO, située à Dubaï, qui commercialise une large gamme de tiges de forage et, en Indonésie, le contrôle de la société PTCitra Tubindo TBK à hauteur de 78,2 %, les usines de P.T. Citra Tubindo de Batam réalisant notamment le traitement thermique et le filetage de tubes OCTG, ainsi que des accessoires spécifiques à destination des marchés de pétrole et de gaz de la zone Asie-Pacifique ;

- en 2010, la société Protools, le plus important producteur d'accessoires de tiges de forage au Moyen-Orient et la société Serimax, leader mondial des solutions de soudage intégrées pour les conduites offshore ; et
- en 2011, 19,5 % de Tianda Oil Pipe Company Limited (TOP), un fabricant chinois de tubes sans soudure et Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes »), la première société de transformation et de finition de tubes OCTG sans soudure en Arabie Saoudite.

Par ailleurs, le Groupe a procédé en 2007 à des cessions d'activités, notamment dans le secteur de l'automobile, qu'il estimait ne plus appartenir à son cœur de métier.

Bien que le Groupe apporte tout le soin possible à la rédaction et à la négociation des contrats d'acquisition ou de cession susvisés et à sa protection sous la forme de garanties obtenues ou sous d'autres formes, il ne peut écarter le risque de survenance d'un passif, d'une dépréciation d'actifs ou d'une revendication susceptible de naître de l'un de ces contrats.

Risques liés à la réalisation de nouvelles unités de production

Le Groupe s'est attaché à moderniser et à renforcer de manière active et substantielle ses moyens industriels au cours de ces dernières années. Il a ainsi lancé en 2007, conjointement avec le groupe Sumitomo Metal Industries, la construction d'une nouvelle usine de production d'acier et de tubes sans soudure premium dans l'État du Minas Gerais au Brésil, dont la montée en puissance progressive se poursuivra en 2012, les premières livraisons commerciales ayant été réalisées fin 2011.

En 2010, le Groupe a annoncé :

- la construction d'une nouvelle unité de production de tubes de petits diamètres à Youngstown (Ohio) pour accompagner le développement de l'exploitation de gisements de gaz de schistes argileux aux États-Unis ;
- l'accroissement des capacités de son usine de V & M Changzhou en Chine. Cette extension porte sur la production de 60 000 tonnes par an de tubes sans soudure destinés à la demande locale des centrales électriques, en utilisant une nouvelle technologie propriétaire de forgeage ; et
- la construction d'une usine de production de tubes pour générateurs de vapeur à Nansha, dans la province de Guangdong au sud-est de la Chine.

Le 30 novembre 2011, le Groupe a démarré la construction d'une nouvelle unité de filetage premium à Youngstown (Ohio) en vue d'accompagner le développement du forage pétrolier et gazier non conventionnel dans les formations schisteuses, qui génère une demande accrue de connexions premium.

Bien que le Groupe veuille à protéger ses intérêts et à obtenir des garanties adéquates de ses fournisseurs et sous-traitants pour la réalisation et la mise en service de ces investissements majeurs, il est possible que ces projets très complexes fassent l'objet de retards, de

dépassements de budgets ou encore de non-conformités au moment de la mise en service de ces diverses installations ; et qu'il en résulte pour le Groupe des dommages, des pertes, et d'autres conséquences négatives significatives excédant le plafond et les termes des garanties et des autres protections juridiques obtenues lors de la conclusion des engagements contractuels correspondants.

Risques liés à la stratégie de développement du Groupe

Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe a procédé à des opérations de croissance externe (au travers notamment d'acquisitions d'activités ou de sociétés) et interne par la construction de nouvelles unités de production. Bien que le Groupe examine et instruit tout projet d'investissement dans le cadre d'une procédure très stricte, il ne peut exclure que les hypothèses sous-tendant la rentabilité des projets d'investissement ne se vérifient pas ou qu'il ne réussisse pas l'intégration des sociétés acquises ou fusionnées. En conséquence, les bénéfices attendus des opérations de croissance externe ou interne futures ou réalisées pourraient ne pas se réaliser dans les délais et niveaux attendus et affecter la situation financière du Groupe.

Call options prévues dans certains accords de coopération industrielle liant Vallourec aux sociétés Sumitomo Metal Industries (SMI) et Sumitomo Corporation

Certains accords de coopération industrielle liant Vallourec aux sociétés Sumitomo Metal Industries (SMI) et Sumitomo Corporation comportent des clauses réciproques de changement de contrôle, aux termes desquelles chaque partie bénéficie, sous certaines conditions, d'une option d'achat de la participation de l'autre partie, ou d'un droit de résiliation, selon le cas, en cas de changement de contrôle de cette dernière.

SMI et/ou Sumitomo Corporation bénéficient ainsi, en cas de changement de contrôle de V & M Tubes ou de Vallourec, du droit d'acquérir les actions détenues par le groupe Vallourec dans le capital des sociétés VAM USA LLC (née de la fusion aux États-Unis le 27 février 2009 de VAM USA avec V & M Atlas Bradford), Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil et VAM Holding Hong Kong. Réciproquement, Vallourec bénéficie, sous certaines conditions, du droit d'acquérir les actions détenues par SMI (et, en ce qui concerne VSB, les actions détenues par Sumitomo Corporation) dans le capital de ces sociétés en cas de changement de contrôle de SMI ou de ses actionnaires de contrôle directs ou indirects.

En outre, SMI bénéficie, en cas de changement de contrôle de Vallourec Mannesmann Oil & Gas France (VMOGF), de V & M Tubes ou de Vallourec, du droit de résilier le contrat de Recherche et Développement conclu entre VMOGF et SMI le 1^{er} avril 2007, tout en conservant le droit d'utiliser les résultats des recherches et développements obtenus en commun et d'en faire bénéficier ses éventuels licenciés, VMOGF bénéficiant des mêmes droits en cas de changement de contrôle de SMI. Si SMI exerce ce droit de résiliation, SMI bénéficiera également du droit de poursuivre son utilisation des marques VAM® pendant trois années à compter de la date de cette résiliation.

4.1.5 RISQUES DE MARCHÉ (TAUX, CHANGE, CRÉDIT, ACTIONS) ET DE LIQUIDITÉ

Compte tenu de sa structure financière, le Groupe est exposé (i) aux risques de marché, lesquels sont composés des risques de taux, de change, de crédit et du risque actions, et (ii) au risque de liquidité.

Une description des risques de marché et de liquidité figure par ailleurs en Notes 8 et 15 des états financiers consolidés, figurant à la section 5.1 du présent document de référence.

4.1.5.1 Risques de marché

Risques de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur la partie de la dette qui est à taux variable.

Une partie de la dette financière à taux variable a été convertie à taux fixe : 260 millions d'euros (échéance : mars 2012) ont été convertis à 3,55 % hors *spread* et 300 millions de dollars US (échéance : avril 2013) à 4,36 % hors *spread*.

En complément, un emprunt de 100 millions d'euros souscrit à taux fixe (3,75 % hors *spread*) auprès du groupe Crédit Agricole en octobre 2008 a été tiré fin janvier 2009.

Par ailleurs, la société Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil (VSB) a tiré 318 millions de reals brésiliens (soit environ 130 millions d'euros) du prêt à taux fixe contracté en 2010 auprès de la BNDES et a souscrit en 2010 un nouveau contrat de location-financement à taux fixe.

Enfin, Vallourec a émis le 7 décembre 2011 un emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros à échéance février 2017, avec un coupon fixe annuel de 4,25 %.

La dette financière exposée à une variation des taux d'intérêt à taux variable se situe à 200,8 millions d'euros (environ 9,6 % de la dette

Les tableaux ci-après présentent une synthèse de la situation du Groupe au regard des risques de taux d'intérêt au cours des exercices 2011 et 2010 :

Total de la dette au 31/12/2011

En milliers d'euros	Autres emprunts	Liquidités
Taux fixe à l'origine	1 400 257	
Taux variable à l'origine swappé à taux fixe	494 302	
Taux fixe	1 894 559	
Taux variable	200 834	901 886
TOTAL	2 095 393	901 886

Total de la dette au 31/12/2010

En milliers d'euros	Autres emprunts	Liquidités
Taux fixe à l'origine	366 889	
Taux variable à l'origine swappé à taux fixe	484 317	
Taux fixe	851 206	
Taux variable	183 188	653 762
TOTAL	1 034 394	653 762

brute totale) au 31 décembre 2011. Aucune autre ligne de financement significative à taux fixe n'arrivera à maturité contractuelle au cours des 12 mois suivant la clôture du 31 décembre 2011, hormis l'emprunt à taux variable converti à taux fixe de 260 millions d'euros souscrit en 2005 par Vallourec qui sera remboursé à son échéance le 23 mars 2012, et l'encours, au 31 décembre 2011, de 344,7 millions d'euros de billets de trésorerie à échéance maximum de trois mois, ainsi que diverses lignes de financement (pour 25 millions d'euros) au sein des filiales brésiliennes.

Compte tenu de la politique de couverture du risque de taux d'intérêt du Groupe, l'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % appliquée aux taux courts de la zone euro, aux taux brésiliens et chinois et aux taux monétaires britanniques et américains se traduirait par une hausse de 2,6 millions d'euros de la charge financière annuelle du Groupe, sur la base d'une hypothèse d'une totale stabilité de la dette financière et à taux de change constants, et après prise en compte des effets des éventuels instruments de couverture. Cet impact ne tient pas compte du risque de taux sur les billets de trésorerie à échéance maximum de trois mois et sur les liquidités, celles-ci étant placées à court terme (à échéance maximum de trois mois).

Par ailleurs, selon les simulations du Groupe, l'impact d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt de 0,5 % appliquée à l'ensemble des courbes de taux d'intérêt, aurait un impact sur la valorisation des swaps en place au 31 décembre 2011 (au niveau de Vallourec) de plus ou moins 1,5 million d'euros.

Ainsi, même si des charges financières significatives pourraient résulter de l'application de taux d'intérêts variables sur la dette du Groupe, les mesures de couverture prises et résumées ci-dessus permettent de minimiser l'occurrence de ce risque.

Risques de change**RISQUE DE CONVERSION**

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont exprimés en différentes devises. Les comptes du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges libellés dans des devises autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux applicable afin d'être intégrés dans ces comptes.

Si l'euro s'apprécie (ou se déprécie) par rapport à une autre devise, la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euros des éléments d'actif

et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

En 2011, le résultat net part du Groupe était généré pour une part significative par des filiales qui établissent des comptes en une devise autre que l'euro (principalement en dollars US et en reals brésiliens). Une variation de 10 % des parités aurait eu un impact à la hausse ou à la baisse sur le résultat net part du Groupe d'environ 36,1 millions d'euros. Par ailleurs, la sensibilité du Groupe au risque de change long terme est reflétée par l'évolution historique des réserves de conversion imputées dans les capitaux propres (+ 205,9 millions d'euros au 31 décembre 2011) qui, au cours des derniers exercices, a été essentiellement liée à l'évolution du dollar US et du real brésilien.

Réserve de conversion – Part du Groupe

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2011
USD	21 797	74 997
GBP	- 12 337	- 11 096
MXN	- 5 537	- 8 832
BRL	291 189	111 834
CNY	11 471	35 225
Autres	1 867	3 804
	308 450	205 932

Ainsi, le Groupe considère que l'occurrence d'un tel risque n'est, à sa connaissance, pas susceptible de menacer son équilibre financier.

RISQUE DE TRANSACTION

Le Groupe est soumis à des risques de change en raison de ses expositions commerciales liées à des opérations de ventes conclues par certaines de ses filiales dans une monnaie autre que celle du pays de leur immatriculation.

La principale devise étrangère traitée est le dollar US (USD) : une part significative des opérations de Vallourec (environ 32 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2011) est facturée par des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar US. Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar US peuvent donc modifier la marge opérationnelle du Groupe. Leur impact est cependant très difficilement quantifiable pour deux raisons :

- il existe un phénomène d'ajustement, sur les prix de vente libellés en dollar US, qui dépend des conditions de marché dans les différents secteurs d'activité où opère Vallourec ;
- certaines ventes, même si elles sont libellées en euros, sont influencées par le niveau du dollar US. Elles sont donc impactées indirectement et à une échéance plus ou moins lointaine par l'évolution de la devise américaine.

Au 31 décembre des trois derniers exercices, les contrats à terme fermes en cours qui permettent de couvrir les transactions sur achats et ventes en devises portent sur les montants suivants :

Contrats de couverture d'opérations réalisées sur transactions commerciales – Risque de change	31/12/2010	31/12/2011
Contrat de change à terme : ventes à terme	1 147 978	1 240 377
Contrat de change à terme : achats à terme	178 691	52 130
Options de change sur ventes	-	-
Options de change sur achats	-	-
Matières premières et énergie – achats, options	-	-
TOTAL	1 326 669	1 292 507

Échéances des contrats au 31/12/2011

Contrats sur transactions commerciales	Total	1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de change : ventes à terme	1 240 377	1 235 732	4 645	-
Contrats de change : achats à terme	52 130	52 130	-	-
Options de change sur ventes	-	-	-	-
Options de change sur achats	-	-	-	-
Matières premières et énergie – achats, options	-	-	-	-
TOTAL	1 292 507	1 287 862	4 645	

Les ventes à terme (1 240 millions d'euros sur les 1 293 millions d'euros) correspondent principalement à des ventes de dollars US. Ces dernières ont été réalisées à un cours moyen à terme EUR/USD de 1,35. Les couvertures ont généralement été réalisées, en 2011 comme en 2010, sur une durée moyenne d'environ douze mois (hormis pour Valinox Nucléaire du fait de son activité spécifique) et couvraient principalement les transactions futures hautement probables et les créances en devises.

En complément des couvertures des opérations commerciales, Vallourec a mis en place des contrats de couverture des prêts et créances financières libellés en devises étrangères :

- en 2009, un swap de change pour 205 millions de dollars US (158,4 millions d'euros) complété en 2011 pour 95 millions de dollars US (73,4 millions d'euros). Le swap de change a pour échéance avril 2013, à l'échéance de la dette couverte ;
- en 2010 et 2011, des ventes à terme pour 222,2 millions de dollars US (171,7 millions d'euros) et des achats à terme pour 5 millions de dollars US (3,9 millions d'euros).

Ces instruments sont destinés à couvrir soit l'endettement libellé en dollars US, soit les prêts en devises étrangères mis en place par la holding de financement V & M Tubes dans la devise des filiales qui en bénéficient. Les échéances des achats et ventes à terme s'échelonnent entre 2012 et 2013 en fonction des échéances des prêts et dettes couverts.

Risques de crédit

Vallourec est soumis au risque de crédit au titre de ses actifs financiers non dépréciés, dont le non-recouvrement pourrait impacter les résultats et la situation financière de la Société.

Le Groupe a principalement identifié quatre types de créances répondant à ces caractéristiques :

- les prêts 1 % construction octroyés aux salariés du Groupe ;
- les dépôts de garantie versés dans le cadre de contentieux fiscaux et les créances fiscales sur le Brésil ;
- les créances clients et les comptes rattachés ;

Par ailleurs, les créances clients non échues au 31 décembre 2011 s'élevaient à 831,5 millions d'euros, soit 81 % du total des créances clients nettes. Les échéances de ces créances sont les suivantes (en millions d'euros) :

Au 31 décembre 2011	0 à 30 jrs	30 à 60 jrs	60 à 90 jrs	90 à 180 jrs	> à 180 jrs	Total
Non échues	563,1	211,0	48,8	7,3	1,3	831,5

- les dérivés qui ont une juste valeur positive :

- concernant les prêts 1 % construction octroyés aux salariés du Groupe, ils ne présentent pas de risque de crédit dans la mesure où l'intégralité du prêt est dépréciée dès lors qu'un retard dans le recouvrement des sommes à recevoir est constaté. Il est rappelé que ces prêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance de ces prêts (le taux d'intérêt des contrats pouvant être inférieur),
- concernant les dépôts de garantie et les créances fiscales sur le Brésil, il n'existe pas de risque particulier sur ces créances puisqu'en cas de dénouement défavorable de ces contentieux, le risque est déjà appréhendé, ces créances faisant l'objet d'une provision, et les fonds déjà versés pour tout ou partie,
- concernant les créances clients et les comptes rattachés, la politique du Groupe en matière de dépréciation des créances clients est de constater une provision dès lors que des indices de perte de valeur ont été identifiés. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie.

Au 31 décembre 2011 le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de présumer de risque sur ses créances non dépréciées et échues depuis moins de 90 jours. Le montant total des créances clients échues depuis plus de 90 jours et non dépréciées s'élève à 37,6 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit 3,6 % des créances clients nettes totales du Groupe.

Par ailleurs, Vallourec considère que le risque est limité compte tenu des procédures existantes en matière de gestion du risque client avec :

- l'utilisation d'assurances crédits et le recours à des crédits documentaires ;
- l'ancienneté des relations commerciales avec de grands clients du Groupe ; et
- la politique de recouvrement commercial.

RISQUES ACTIONS

Les actions propres détenues par Vallourec au 31 décembre 2011 comprennent :

1. les actions affectées à des opérations d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe.

Dans ce cadre, Vallourec détient :

- 183 075 actions propres acquises le 5 juillet 2001 après, notamment, attribution définitive en 2011 de 44 074 actions dans le cadre du plan d'actions de performance du 3 mai 2007, 6 631 actions dans le cadre du plan d'actions de performance du 1^{er} septembre 2008, et 23 274 actions dans le cadre du plan d'actions de performance du 31 juillet 2009,
- 73 156 actions propres acquises en 2008 dans le cadre du plan de rachats d'actions du 4 juin 2008 après attribution définitive en 2011 de 26 844 actions dans le cadre du plan d'actions de performance du 17 décembre 2009,
- 100 000 actions propres acquises en 2010 dans le cadre du plan de rachats d'actions du 31 mai 2010,
- 400 000 actions propres acquises en 2011 dans le cadre du plan de rachats d'actions du 7 juin 2011.

Ces chiffres tiennent compte de la division par deux de la valeur nominale de l'action intervenue le 9 juillet 2010.

Le Directoire, en consultation avec le Conseil de Surveillance, a décidé d'affecter ces actions auto-détenues de la façon suivante :

- à la couverture des actions attribuées gratuitement le 16 décembre 2008, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2013,
- à la couverture des actions de performance attribuées le 31 juillet 2009, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2013,
- à la couverture des actions attribuées gratuitement le 17 décembre 2009, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2014,
- à la couverture des actions de performance attribuées le 17 décembre 2009, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2013,

- à la couverture des actions de performance attribuées le 15 mars 2010, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2014,
- à la couverture des actions de performance attribuées le 31 juillet 2010, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2014,
- à la couverture des actions attribuées gratuitement le 3 décembre 2010, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2015,
- à la couverture des actions de performance attribuées le 3 décembre 2010, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2014,
- à la couverture des actions de performance attribuées le 30 mars 2011, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2015,
- à la couverture des actions de performance attribuées le 18 novembre 2011, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2015,
- à la couverture des actions attribuées gratuitement le 15 décembre 2011, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2016 ;

2. les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité avec Crédit Agricole Chevreux, soit 256 000 actions pour une valeur de 11 126 085,96 millions d'euros.

Vallourec a mis en place en 2007 un contrat de liquidité auprès de Crédit Agricole Chevreux. Sa mise en œuvre intervient dans le cadre de l'autorisation générale annuelle de rachat d'actions délivrée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 (onzième résolution). Pour la mise en œuvre de ce contrat, 20 millions d'euros sont affectés au compte de liquidité.

À sa connaissance, le Groupe n'était pas au 31 décembre 2011 autrement exposé aux risques actions.

4.1.5.2 Risques de liquidité

Après avoir procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité, la Société considère être en mesure de faire face à ses futures échéances. Au 31 décembre 2011, les échéances des emprunts et dettes financières courants s'élèvent à 906 172 milliers d'euros ; les échéances des emprunts et dettes financières non courants s'élèvent à 1 189 221 milliers d'euros sont détaillées ci-après :

Analyse par échéance des emprunts et dettes financières non courants (> 1 an)

En milliers d'euros	> 1 an	> 2 ans	> 3 ans	> 4 ans	5 ans et plus	Total
Au 31/12/2010	318 589	244 470	18 741	118 601	113 268	813 669
• Crédits-bails	8 361	8 378	8 397	8 414	77 573	111 123
• Autres dettes financières non courantes	248 518	21 494	115 973	15 636	676 477	1 078 098
Au 31/12/2011	256 879	29 872	124 370	24 050	754 050	1 189 221

Les ressources financières du groupe se répartissent entre des financements bancaires et des financements de marchés.

La majeure partie du financement bancaire long terme et moyen terme à été mis en place en Europe, autour de Vallourec et de sa sous-holding V & M Tubes et pour une moindre mesure autour des filiales au Brésil et aux États-Unis.

En Europe

En mars 2005, une facilité d'un montant total de 460 millions d'euros, en partie en euros et en dollars US, a été mise à disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de sept ans pour l'acquisition de 45 % des titres de V & M Tubes. Cette

facilité a été ramenée à 260 millions en février 2011. Au 31 décembre 2011, une tranche de 260 millions d'euros (figurant dans les passifs courants) était tirée.

Courant avril 2008, Vallourec a contracté un emprunt de 300 millions de dollars US sur cinq ans disponible pour une durée de cinq ans avec un syndicat de sept banques. Ce contrat de financement prévoyait également une ligne de crédit renouvelable de 350 millions d'euros à laquelle le Groupe a mis fin en février 2011. Au 31 décembre 2011, Vallourec utilisait l'emprunt de 300 millions de dollars US, soit 232 millions d'euros qui figurent dans les passifs non courants.

En novembre 2008, Vallourec a contracté un crédit de 100 millions d'euros auprès du groupe Crédit Agricole, pour une durée de six ans (échéance fin octobre 2015 — prorogation d'un an réalisée en octobre 2009). Ce crédit a été tiré fin janvier 2009.

Enfin, en février 2011, Vallourec a souscrit une ligne de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1 milliard d'euros à échéance 2016. Cette ligne a servi au refinancement des deux lignes de crédit renouvelables mises en place en 2005 et 2008 et est également destinée au refinancement des deux prêts tirés de 260 millions d'euros et de 300 millions de dollars US, venant à échéance en mars 2012 et avril 2013. Au 31 décembre 2011, cette ligne n'est pas tirée.

L'ensemble de ces contrats bancaires prévoient le respect par Vallourec d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75 % calculé au 31 décembre de chaque année.

Un changement de contrôle de Vallourec pourrait entraîner le remboursement de tout ou partie du crédit à la demande de chaque banque participante. Il est aussi prévu que le crédit deviendrait immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (*cross default*), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

En complément de ces financements bancaires, le groupe Vallourec a souhaité diversifier ses ressources de financement en faisant appel aux financements de marché. Ainsi Vallourec a mis en place le 12 octobre 2011 un programme de billets de trésorerie pour satisfaire ses besoins à court terme. Le plafond du programme est de 750 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, Vallourec avait émis un encours de 344,5 millions d'euros pour une maturité de 1 à 3 mois. Ce programme de billets de trésorerie est noté A-2 par l'agence de notation Standard & Poor's.

Vallourec a également émis le 7 décembre 2011 un emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros à échéance février 2017, avec un coupon fixe annuel de 4,25 %. Cet emprunt obligataire d'une maturité de 5 ans et 2 mois permet notamment de diversifier, d'augmenter le montant et la maturité des ressources financières du Groupe.

Cet emprunt obligataire comporte notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire d'obligations à la demande de chaque porteur d'obligations en cas de changement de contrôle de Vallourec (au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes agissant de concert) emportant une dégradation de la notation financière de celle-ci.

Les obligations peuvent également faire l'objet d'un remboursement anticipé à la demande du porteur ou, selon le cas, de la Société dans des hypothèses de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction, de changement de situation de la Société ou de la réglementation fiscale.

Au 31 décembre 2011, la valeur de marché de l'emprunt obligataire est évaluée à 658 millions d'euros, compte tenu de l'évolution de la courbe des swaps de taux.

En complément du financement mis en place par Vallourec, le Groupe a, au début de l'exercice 2007, négocié au profit de V & M Tubes cinq lignes bilatérales à moyen terme (cinq ans) avec ses banques les plus proches. Ces lignes arriveront à maturité en 2013, à l'exception de l'une d'entre elles, renouvelée jusqu'en 2014. Chacune de ces lignes d'un montant de 100 millions d'euros comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre des facilités mises en place par Vallourec.

Au Brésil

Les sociétés V & M do Brasil SA, V & M Florestal Ltda et V & M Mineração Ltda ont mis en place, dès 2006, plusieurs lignes de financement à moyen terme, libellées en reals brésiliens. Le montant des lignes confirmées se répartit entre plusieurs banques (principalement les BNDES, BDMG et BNB) pour un montant total de 61,3 millions de reals brésiliens au 31 décembre 2011, soit 25,4 millions d'euros. La maturité de ces lignes de financement intervient en 2012.

En décembre 2009, Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, filiale détenue à 56 % par le Groupe, a contracté un emprunt de 448,8 millions de reals brésiliens auprès de la BNDES (Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social). Cet emprunt à taux fixe de 4,5 % est libellé en reals brésiliens et a été mis en place pour une durée de huit ans. Il est amortissable à compter du 15 février 2012. Au cours des exercices 2010 et 2011, cet emprunt a été utilisé pour un montant de 318 millions de reals brésiliens.

Au cours de l'exercice 2010, cette même société au Brésil a souscrit un contrat de location-financement d'une valeur nominale de 570 millions de reals brésiliens et portant sur des installations nécessaires au fonctionnement de l'usine située sur le site de Jeceaba.

Aux États-Unis d'Amérique

Les sociétés américaines du Groupe (V & M Star, VAM Drilling USA, Valtimet Inc, VAM USA LLC, V & M Tube-Alloy™, V & M USA Corp et V & M Holdings Inc.) bénéficient d'un ensemble de lignes bancaires bilatérales qui ont été renouvelées en 2011 pour un montant total de 185 millions de dollars US (Bank of America et CIO). Le montant utilisé au 31 décembre 2011 s'élève à 40 millions de dollars US. Ces programmes à moins d'un an comportent des clauses relatives à l'endettement de chacune des sociétés précitées et une clause de changement de contrôle.

Au 31 décembre 2011, le Groupe respectait ses engagements et conditions concernant l'obtention et le maintien de l'ensemble des moyens financiers précités.

L'ensemble des dispositions susvisées suffisaient au 31 décembre 2011 aux besoins du Groupe en matière de liquidité.

4.2 GESTION DES RISQUES

En complément des procédures de contrôle interne émises par les Directions fonctionnelles, Vallourec s'appuie sur une Direction de la Gestion des Risques, pour assurer cohérence et transversalité à cette gestion. Le *Risk Manager* du Groupe assiste les divisions dans leur identification et leur analyse des risques, par une méthode d'auto-évaluation systématique. Une cartographie des risques est en place pour chacune des divisions, ainsi que pour l'ensemble du Groupe. Chaque cartographie détaille les risques principaux, avec leurs scénarios, leurs occurrences passées, les contrôles pratiqués par d'autres sociétés. Ces risques peuvent être stratégiques, opérationnels, financiers, réglementaires ou d'image. L'ensemble des divisions du Groupe est couvert par ce dispositif depuis 2007.

Le *Risk Manager* du Groupe participe aux Comités des Risques semestriels dans les divisions et au niveau central. Ces Comités valident des plans d'action dimensionnés aux enjeux.

Le *Risk Manager* du Groupe organise le reporting centralisé sur la gestion des risques, en liaison avec les *Risk Managers* locaux des principales divisions.

Une description plus détaillée du processus de gestion des risques est disponible dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

4.3 POLITIQUE EN MATIÈRE D'ASSURANCES

La politique du Groupe en matière de protection contre les risques accidentels se fonde sur la prévention et la souscription de polices d'assurances. Cette politique est coordonnée par la Direction des Ressources Humaines pour la sécurité des personnes et par la Direction des Assurances pour les autres domaines.

La politique décrite ci-dessous est donnée à titre d'illustration d'une situation historique à une période donnée et ne peut être considérée comme représentative d'une situation permanente. La politique d'assurance du Groupe est susceptible d'être modifiée à tout moment en fonction des conditions du marché, des opportunités ponctuelles et de l'appréciation par le Directoire des risques encourus et de l'adéquation de leur couverture. Le Groupe ne peut garantir qu'il ne subira aucune perte non assurée.

Les risques industriels assurés par le Groupe s'articulent autour de deux grands types d'assurances souscrites auprès d'assureurs de premier plan :

- l'assurance dommages ;
- l'assurance responsabilité civile.

La politique du Groupe en matière d'achat d'assurances des risques industriels répond aux objectifs suivants :

- la souscription de contrats d'assurance communs pour permettre, d'une part, une cohérence des risques transférés et des couvertures achetées, et, d'autre part, de maximiser les économies d'échelle, tout en tenant compte des spécificités des métiers du Groupe et des contraintes contractuelles ou légales ;
- l'optimisation des seuils et moyens d'intervention sur les marchés de l'assurance ou de la réassurance par des franchises adaptées.

En 2011, l'optimisation du montant des primes payées aux assureurs du marché a été poursuivie.

La politique du Groupe en matière d'assurances consiste à définir la politique globale de couverture d'assurance des activités du Groupe à partir notamment de l'expression des besoins des filiales, à sélectionner et à contracter avec un prestataire interne (le courtier Assurval, filiale à 100 % de Vallourec) et les prestataires externes (courtiers, assureurs, etc.), à animer et à coordonner le réseau des gestionnaires d'assurance des principales filiales.

La mise en œuvre de la politique de couverture des risques par l'assurance est faite en coordination avec la politique de gestion des

risques au sein d'une seule et même Direction au siège de Vallourec. Elle tient compte de l'assurabilité des risques liés aux activités du Groupe, des capacités disponibles du marché d'assurance et de réassurance, des primes proposées par rapport à la nature des garanties offertes, des exclusions, des limites et sous-limites et des franchises.

Les principales actions de l'exercice 2011 ont notamment porté sur :

- la poursuite des efforts d'identification des risques, de prévention et de protection, grâce notamment au système d'évaluation des risques « dommages aux biens et pertes d'exploitation » des installations les plus significatives ;
- un appel d'offres formel mondial auprès des principaux courtiers d'assurance ;
- la communication au marché de l'assurance et de la réassurance d'informations détaillées sur la Société ;
- une restructuration de certaines polices, et la poursuite du déploiement des programmes du Groupe.

La politique de gestion des risques et assurances consiste, en étroite collaboration avec les structures internes de chaque filiale, à définir des scénarios de risques catastrophiques majeurs (sinistre maximum possible), à évaluer les conséquences financières pour le Groupe en cas de réalisation de sinistres, à participer à la mise en œuvre des mesures destinées à en limiter la probabilité d'apparition et l'ampleur des dommages en cas de réalisation et, enfin, à arbitrer entre la conservation au sein du Groupe des conséquences financières qui résulteraient de ces sinistres ou leur transfert au marché de l'assurance.

Le Groupe souscrit des couvertures d'assurance mondiales couvrant l'ensemble des filiales en responsabilité civile et en dommages matériels. Les montants assurés sont fonction des risques financiers définis par les scénarios de sinistres et des conditions de couverture offertes par le marché (capacités disponibles et conditions tarifaires). Les principaux contrats communs à toutes les divisions du Groupe sont détaillés ci-après.

Assurance dommages

Cette assurance couvre tous les dommages matériels directs et non exclus atteignant les biens, ainsi que les frais et les pertes consécutifs à ces dommages.

L'indemnité contractuelle comporte plusieurs exclusions ou limitations de garantie.

À titre d'illustration, pour les catastrophes naturelles aux États-Unis (cyclones, etc.), le plafond assuré s'élevait en 2011 à 60 millions de dollars US.

Les franchises en dommages matériels sont comprises, selon la taille du risque considéré, entre 15 000 et 500 000 euros (à la charge des filiales concernées).

Les principaux programmes prévoient des garanties formulées soit en valeur totale rapportée, soit sur la base de limites contractuelles d'intervention par sinistre. Dans ce dernier cas, les limites sont fixées sur la base de scénarios majeurs estimés selon les règles du marché des assurances.

L'assurance des pertes d'exploitation et des frais supplémentaires d'exploitation est souscrite ponctuellement en fonction de chaque analyse de risque, en tenant compte notamment des plans de secours existants.

Assurance responsabilité civile

Cette assurance couvre la responsabilité encourue à la suite de préjudices causés aux tiers, soit pendant l'exploitation de l'activité, soit après livraison d'un bien ou d'une prestation.

L'indemnité comporte également une limite de garantie.

Pour les assurances dommages et responsabilité civile, les contrats se répartissent entre contrat principal Groupe et contrats locaux. Le contrat Groupe intervient en différence de conditions et en différence de limites des contrats locaux émis par l'apériteur. Quelques filiales du Groupe ne sont pas couvertes par les contrats Groupe.

Le plafond assuré pour la responsabilité civile générale et produits a été rehaussé en 2009 puis fin 2011, pour tenir compte de l'augmentation de la taille du Groupe et des niveaux d'indemnisation pratiqués par le marché en la matière.

Avantages sociaux

Conformément à la législation en vigueur et aux accords d'entreprise, des programmes de protection du personnel contre les risques d'accidents et de frais médicaux sont élaborés au niveau des entités opérationnelles.

Responsabilité civile des mandataires sociaux

Le Groupe a souscrit une assurance couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux, qui a pour objet de garantir les dirigeants contre un sinistre résultant de réclamations introduites à leur encontre, mettant en jeu la responsabilité civile personnelle et solidaire pouvant leur incomber en raison des préjudices causés à des tiers et imputables à une faute professionnelle, réelle ou alléguée, commise dans l'exercice de leurs fonctions.

5

Patrimoine, situation financière, résultats

5.1 Comptes consolidés

5.1.1	État de la situation financière du groupe Vallourec	70
5.1.2	Compte de résultat du groupe Vallourec	72
5.1.3	État du résultat global	72
5.1.4	État de variation des capitaux propres, part du Groupe	73
5.1.5	État de variation des intérêts minoritaires	74
5.1.6	État des flux de trésorerie	75
5.1.7	Annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011	76
A – PRINCIPES DE CONSOLIDATION		76
1.	Bases de préparation et de présentation des comptes	76
2.	Principes et méthodes comptables	76
3.	Information sectorielle	85
B – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION		86
C – NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS		89
Note 1	Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	89
Note 2.1	Immobilisations corporelles	91
Note 2.2	Actifs biologiques	92
Note 3	Titres mis en équivalence	93
Note 4	Autres actifs non courants	94
Note 5	Impôts différés	95
Note 6	Stocks et en-cours	97
Note 7	Clients et comptes rattachés	98
Note 8	Instruments financiers	98
Note 9	Autres actifs courants	108
Note 10	Trésorerie et équivalents de trésorerie	109
Note 11	Regroupements d'entreprises	109
Note 12	Capitaux propres	111
Note 13	Résultat par action	112
Note 14	Intérêts minoritaires	112
Note 15	Emprunts et dettes financières	113
Note 16	Provisions	116
Note 17	Autres passifs long terme	117
Note 18	Engagements envers le personnel	117
Note 19	Autres passifs courants	127

Note 20	Informations relatives aux parties liées	127
Note 21	Engagements et éventualités	130
Note 22	Chiffre d'affaires	131
Note 23	Coûts industriels des produits vendus	131
Note 24	Coûts administratifs, commerciaux et de recherche	131
Note 25	Autres	134
Note 26	Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	135
Note 27	Amortissements	136
Note 28	Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition, cessions d'actifs et frais de restructuration	136
Note 29	Résultat financier	137
Note 30	Rapprochement impôt théorique et impôt réel	138
Note 31	Information sectorielle	138
Note 32	Événements postérieurs à la clôture	141

5.2 Comptes sociaux de la société Vallourec

5.2.1	Bilan de la Société	142
5.2.2	Comptes de résultat de la Société	144
5.2.3	Annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011	144
A – FAITS CARACTÉRISTIQUES, MÉTHODE D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES		144
B – PRINCIPES COMPTABLES		145
C – NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN		146
1.	Mouvements de l'actif immobilisé	146
2.	Valeurs mobilières de placement	147
3.	État des créances et dettes	148
4.	Écarts de conversion sur les dettes et les créances libellées en devises étrangères	149
5.	Capitaux propres	149
6.	Provisions pour risques et charges	152
7.	Dettes financières	153
D – NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT		153
E – AUTRES INFORMATIONS		154

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS

5.1.1 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE VALLOUREC

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2010	31/12/2011
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	1	266 499	276 950
Écarts d'acquisition	1	506 421	519 803
Immobilisations corporelles brutes	2.1	4 508 326	5 394 514
moins : amortissements cumulés	2.1	- 1 153 901	- 1 328 239
Immobilisations corporelles nettes	2.1	3 354 425	4 066 275
Actifs biologiques	2.2	129 996	184 299
Titres mis en équivalence	3	64 622	146 713
Autres actifs non courants	4	235 222	289 014
Impôts différés — actif	5	59 821	140 806
TOTAL		4 617 006	5 623 860
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en cours	6	1 190 270	1 388 977
Clients et comptes rattachés	7	863 581	1 057 871
Instruments dérivés — actif	8	35 685	39 705
Autres actifs courants	9	188 268	182 510
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	653 762	901 886
TOTAL		2 931 566	3 570 949
TOTAL DES ACTIFS		7 548 572	9 194 809

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2010	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital		235 888	242 869
Primes		569 491	732 568
Réserves consolidées		3 063 829	3 349 473
Réserves, instruments financiers		- 9 502	- 55 773
Réserves de conversion		308 450	205 932
Résultat de la période		409 600	401 547
Actions propres		- 21 343	- 46 330
Capitaux propres – part du Groupe		4 556 413	4 830 286
Intérêts minoritaires	14	267 159	380 022
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		4 823 572	5 210 308
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	15	813 689	1 189 221
Engagements envers le personnel	18	122 290	116 705
Provisions	16	8 549	9 929
Impôts différés – passif	5	136 629	198 817
Autres passifs long terme	17	50 961	92 113
TOTAL		1 132 118	1 606 785
PASSIFS COURANTS			
Provisions	16	148 229	120 297
Emprunts et concours bancaires courants	15	220 705	906 172
Fournisseurs		647 370	668 680
Instruments dérivés – passif	8	29 698	115 697
Dettes d'impôt		97 888	62 485
Autres passifs courants	19	448 992	504 385
TOTAL		1 592 882	2 377 716
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		7 548 572	9 194 809

5.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT DU GROUPE VALLOUREC

En milliers d'euros	Notes	2010	2011
Chiffre d'affaires	22	4 491 272	5 295 861
Coûts industriels des produits vendus ^(a)	23	- 3 039 466	- 3 744 615
Coûts administratifs, commerciaux et de recherche ^(a)	24	- 487 527	- 576 499
Autres ^(a)	25	- 39 461	- 35 028
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		924 818	939 719
Amortissements industriels	27	- 184 008	- 200 538
Autres amortissements	27	- 39 050	- 55 969
Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition	28	- 3 195	391
Cessions d'actifs et frais de restructuration	28	- 16 175	9 599
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		682 390	693 202
Produits financiers		21 283	21 851
Charges d'intérêt		- 45 441	- 78 114
Coût financier net		- 24 158	- 56 263
Autres charges et produits financiers		7 126	15 755
Autres charges d'actualisation		- 10 810	- 8 012
RÉSULTAT FINANCIER	29	- 27 842	- 48 520
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		654 548	644 682
Impôts sur les bénéfices	30	- 199 453	- 191 624
Résultat des sociétés mises en équivalence	3	- 2 260	3 765
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		452 835	456 823
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		452 835	456 823
Part des minoritaires		43 235	55 276
Part du Groupe		409 600	401 547
Part du Groupe :			
Résultat net par action	13	3,6	3,4
Résultat net dilué par action	13	3,5	3,4

(a) Avant amortissements.

5.1.3 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	2010	2011
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		452 835	456 823
Autres éléments du résultat global :			
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en devise étrangère	12 et 14	278 101	- 85 096
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		- 4 809	- 42 165
Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente		440	- 19 685
Impôt correspondant à la variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		1 763	14 004
Impôt correspondant à la variation de juste valeur des titres disponibles à la vente		474	1 696
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (NETS D'IMPÔT)		275 969	- 131 246
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL		728 804	325 577
Part des minoritaires		61 347	72 819
Part du Groupe		667 457	252 758

5.1.4 ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves – variations de juste valeur des instruments financiers – nettes d'impôt	Actions propres	Résultat net de la période	Total capitaux propres – part du Groupe	Total intérêts minoritaires	Total capitaux propres
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2009	229 123	361 838	2 721 554	48 112	- 7 021	- 10 814	517 707	3 860 499	241 477	4 101 976
Variation des écarts de conversion	-	-	-	260 338	-	-	-	260 338	17 763	278 101
Instruments financiers	-	-	-	-	- 3 000	-	-	- 3 000	- 46	- 3 046
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	519	-	-	519	395	914
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	260 338	- 2 481	-	-	257 857	18 112	275 969
RÉSULTAT 2010	-	-	-	-	-	-	409 600	409 600	43 235	452 835
<i>Résultat global</i>	-	-	-	260 338	- 2 481	-	409 600	667 457	61 347	728 804
Résultat 2009	-	-	517 707	-	-	-	- 517 707			
Variation de capital et primes	2 791	81 646	-	-	-	-	-	84 437		84 437
Variation des actions propres			1 247	-	-	- 10 529	-	- 9 282		- 9 282
Dividendes distribués ^(a)	3 974	126 007	- 199 649	-	-	-	-	- 69 668	- 34 084	- 103 752
Paiements en actions	-	-	22 649	-	-	-	-	22 649		22 649
Autres et variations de périmètre	-	-	321	-	-	-	-	321	- 1 581	- 1 260
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010	235 888	569 491	3 063 829	308 450	- 9 502	- 21 343	409 600	4 556 413	267 159	4 823 572
Variation des écarts de conversion	-	-	-	- 102 518	-	-	-	- 102 518	17 422	- 85 096
Instruments financiers	-	-	-	-	- 28 010	-	-	- 28 010	- 151	- 28 161
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	- 18 261	-	-	- 18 261	272	- 17 989
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	- 102 518	- 46 271	-	-	- 148 789	17 543	- 131 246
RÉSULTAT 2011	-	-	-	-	-	-	401 547	401 547	55 276	456 823
<i>Résultat global</i>	-	-	-	- 102 518	- 46 271	-	401 547	252 758	72 819	325 577
Résultat 2010	-	-	409 600	-	-	-	- 409 600			
Variation de capital et primes	4 701	78 783	-	-	-	-	-	83 484		83 484
Variation des actions propres	-	-	- 3 357	-	-	- 24 987	-	- 28 344		- 28 344
Dividendes distribués ^(b)	2 280	84 294	- 152 764	-	-	-	-	- 66 190	- 45 356	- 111 546
Paiements en actions	-	-	29 961	-	-	-	-	29 961		29 961
Autres et variations de périmètre	-	-	2 204	-	-	-	-	2 204	85 400	87 604
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2011	242 869	732 568	3 349 473	205 932	- 55 773	- 46 330	401 547	4 830 286	380 022	5 210 308

(a) Montants nets de la soufte de 2,3 millions d'euros.

(b) Montants nets de la soufte de 1,4 million d'euros.

5.1.5 ÉTAT DE VARIATION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves – variations de juste valeur des instruments financiers – nettes d'impôt	Résultat net de la période	Intérêts minoritaires
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2009	245 372	- 22 766	100	18 771	241 477
Variation des écarts de conversion	-	17 763	-	-	17 763
Instruments financiers	-	-	- 46	-	- 46
Actifs disponibles à la vente	-	-	395	-	395
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	17 763	349	-	18 112
Résultat 2010	-	-	-	43 235	43 235
<i>Résultat global</i>	-	17 763	349	43 235	61 347
Résultat 2009	18 771	-	-	- 18 771	-
Dividendes distribués	- 34 084	-	-	-	- 34 084
Variations de périmètre et autres	- 1 581	-	-	-	- 1 581
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010	228 478	- 5 003	449	43 235	267 159
Variation des écarts de conversion	-	17 422	-	-	17 422
Instruments financiers	-	-	- 151	-	- 151
Actifs disponibles à la vente	-	-	272	-	272
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	17 422	121	-	17 543
Résultat 2011	-	-	-	55 276	55 276
<i>Résultat global</i>	-	17 422	121	55 276	72 819
Résultat 2010	43 235	-	-	- 43 235	-
Dividendes distribués	- 45 356	-	-	-	- 45 356
Variations de périmètre et autres	85 400	-	-	-	85 400
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2011	311 757	12 419	570	55 276	380 022

5.1.6 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	452 835	456 823
Dotations nettes aux amortissements et provisions	218 546	247 174
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	- 2 577	- 36 897
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	22 649	29 961
Plus ou moins-values de cessions	2 188	600
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 260	- 3 765
Dividendes reclassés en autres flux d'investissements	- 2 854	- 1 708
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	693 047	692 188
Coût de l'endettement financier net	24 158	56 264
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	199 453	191 627
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	916 658	940 079
Intérêts versés	- 45 451	- 78 124
Impôts payés	- 184 491	- 245 398
Intérêts encaissés	21 283	21 851
Capacité d'autofinancement	707 999	638 408
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 268 246	- 337 381
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ (1)	439 753	301 027
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 841 840	- 859 431
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs biologiques	- 30 779	- 49 706
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 049	6 587
Incidence des acquisitions (variations de périmètre)	- 98 370	- 80 258
Trésorerie des filiales acquises (variation de périmètre)	2 538	8 820
Incidence des cessions (variations de périmètre)	-	-
Trésorerie des filiales cédées (variation de périmètre)	-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	- 3 377	4 272
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (2)	- 969 779	- 969 716
Augmentation et diminution des fonds propres	100 757	84 876
Dividendes versés au cours de l'exercice		
• Dividendes versés en numéraire aux actionnaires de la société mère	- 71 929	- 67 582
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées	- 32 732	- 37 941
– Mouvements sur actions propres	- 8 627	- 28 344
– Encaissements liés aux nouveaux emprunts	167 539	1 158 460
– Remboursements d'emprunts	- 158 093	- 236 206
– Variation de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées		70 614
– Autres flux liés aux opérations de financement	- 30 145	- 19 304
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (3)	- 33 230	924 573
Incidence de la variation des taux de change (4)	27 979	- 21 952
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (1) + (2) + (3) + (4)	- 535 277	233 932
Trésorerie à l'ouverture	1 146 761	611 484
Trésorerie à la clôture	611 484	845 416
Variation	- 535 277	233 932

La trésorerie représente les liquidités et équivalents de trésorerie diminués des concours bancaires d'une échéance inférieure à trois mois à l'origine.

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET ANNÉE 2011

En milliers d'euros	Notes	31/12/2010	Variation	31/12/2011
Trésorerie brute (1)	10	653 762	248 124	901 886
Solde débiteur et concours bancaires courants (2)	15	42 278	14 192	56 470
TRÉSORERIE (3) = (1) - (2)		611 484	233 932	845 416
Endettement financier brut (4)	15	992 117	1 046 806	2 038 923
ENDETTEMENT FINANCIER NET = (4) - (3)		380 633	812 874	1 193 507

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET ANNÉE 2010

En milliers d'euros	Notes	31/12/2009	Variation	31/12/2010
Trésorerie brute (1)	10	1 157 803	- 504 041	653 762
Solde débiteur et concours bancaires courants (2)	15	11 042	31 236	42 278
TRÉSORERIE (3) = (1) - (2)		1 146 761	- 535 277	611 484
Endettement financier brut (4)	15	740 119	251 998	992 117
ENDETTEMENT FINANCIER NET = (4) - (3)		- 406 642	787 275	380 633

5.1.7 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Sauf indications contraires, les données chiffrées reflétées ci-après sont exprimées en milliers d'euros (m€).

A – Principes de consolidation

1. BASES DE PRÉPARATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire de Vallourec le 20 février 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En application du règlement n° 1606/2002 de la Commission Européenne adopté le 19 juillet 2002 pour l'ensemble des sociétés cotées de l'Union européenne, les états financiers consolidés de la société Vallourec sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne, sur la base des normes et interprétations applicables au 31 décembre 2011 et sont disponibles sur le site internet de la Société www.vallourec.com.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS de l'IASB (*International Accounting Standards Board*), les normes IAS (*International Accounting Standard*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les principes comptables et méthodes d'évaluation sont appliqués de façon constante sur les périodes présentées.

Nouveaux textes d'application obligatoire

Il n'existe pas de nouveaux textes d'application obligatoire en 2011 ayant un impact significatif sur les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation

Le Groupe n'applique par anticipation aucune des autres normes ou interprétations qui ne seront d'application obligatoire que pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs biologiques, des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur ainsi que ceux des actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat ou les capitaux propres (voir paragraphe 2.18). La valeur comptable des actifs et des passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur par rapport au cours de clôture.

2.2 Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction de Vallourec à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que certaines informations données dans les notes annexes.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Dans le contexte économique actuel, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment l'évaluation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des écarts d'acquisition, des actifs financiers, des instruments financiers dérivés, des stocks et en-cours, des provisions pour risques et charges et des impôts différés.

2.3 Consolidation des filiales

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes de Vallourec et de ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Les filiales sont intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir les avantages liés à l'activité.

Les comptes consolidés incluent 100 % des actifs et des passifs et du résultat global de la filiale. Les capitaux propres et le résultat global sont scindés entre la part détenue par le Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les résultats des sociétés acquises sont inclus dans le compte de résultat à compter des dates effectives de prise de contrôle. Ceux des sociétés cédées sont pris en compte jusqu'à la perte de contrôle.

L'impact sur le compte de résultat et le bilan des flux de transactions commerciales et financières intra-groupe est éliminé.

2.4 Consolidation des sociétés sous contrôle conjoint

Les participations du Groupe dans des entreprises contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Une société est considérée sous contrôle conjoint lorsqu'il y a un partage de l'activité économique de la société en vertu d'un accord contractuel entre les parties, et lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles requièrent l'accord unanime de tous les actionnaires.

Les comptes consolidés incluent, ligne à ligne, la fraction représentative des intérêts de l'entreprise (ou des) détentrice(s) des titres dans chacun des postes de l'actif, du passif et du résultat global.

2.5 Participations dans les entreprises associées

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris l'écart d'acquisition) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat global reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

2.6 Conversion des monnaies étrangères

2.6.1 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS EN DEVICES DES FILIALES

La devise de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les actifs et passifs des filiales étrangères, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis aux cours officiels de change à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat des filiales étrangères sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les écarts de change résultant de la conversion sont inscrits dans les capitaux propres, et sous la rubrique spécifique « Réserves de conversion » en ce qui concerne la part Groupe.

Toutefois, conformément à l'option autorisée par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le groupe Vallourec a choisi de reclasser au poste « Réserves consolidées », les « Réserves de conversion » accumulées au 1^{er} janvier 2004 résultant du mécanisme de conversion des comptes des filiales étrangères.

Lors de la cession d'une filiale étrangère, les écarts de change accumulés au poste « Réserves de conversion » depuis le 1^{er} janvier 2004 sont affectés en compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

2.6.2 CONVERSION DES TRANSACTIONS EN DEVICES

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la société. Elles sont converties au cours spot du jour de la mise en place de l'instrument de couverture lorsque la transaction fait l'objet d'une opération de couverture (voir paragraphe 2.18.4). En l'absence de couverture, les opérations en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la date de clôture au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change constatés par rapport au cours d'enregistrement initial des transactions concourent au résultat financier.

2.7 Immobilisations corporelles et actifs biologiques

2.7.1 ÉVALUATION AU COÛT NET D'AMORTISSEMENT ET DE DÉPRÉCIATION

Hormis le cas où elles sont acquises lors d'un regroupement d'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. À chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

2.7.2 APPROCHE PAR COMPOSANTS

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale (fours, équipements industriels lourds...), sont identifiés par les services techniques, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre.

Lors du remplacement du composant, la dépense (soit le coût du nouveau composant) est immobilisée à condition que des avantages économiques futurs soient toujours attendus de l'actif principal.

L'approche par composants est également appliquée aux dépenses de grandes révisions, planifiées et d'une périodicité supérieure à un an. Ces dépenses sont identifiées comme une composante du prix d'acquisition de l'immobilisation et amorties sur la période séparant deux révisions.

2.7.4 AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

Principales catégories d'immobilisations	Durée d'utilité
Constructions	
Bâtiments administratifs et commerciaux	40
Bâtiments industriels / ouvrages d'infrastructure	30
Agencements et aménagements	10
Installations techniques, matériel et outillage	
Installations industrielles	25
Équipements de production spécifiques	20
Équipements de production standards	10
Autres (automates...)	5
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5
Matériel et mobilier de bureau	10
Matériel informatique	3

2.7.5 IMMOBILISATIONS ACQUISES DANS LE CADRE D'UNE ACQUISITION D'ENTREPRISE

Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. Elles sont amorties selon le mode linéaire et sur la durée d'utilité résiduelle à la date d'acquisition.

2.7.6 DÉPRÉCIATION

Les immobilisations corporelles sont testées pour dépréciation dans le cadre des modalités de IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11 ci-après).

2.7.7 ACTIFS BIOLOGIQUES

Le Groupe possède des actifs biologiques au Brésil constitués de forêts d'eucalyptus exploitées pour les besoins internes en coke. Ces derniers sont évalués selon les principes définis par la norme IAS 41 « Agriculture ». La présence d'un marché actif au Brésil conduit le Groupe à évaluer ces actifs à leur juste valeur, diminuée des coûts de cession, lors de la comptabilisation initiale ainsi qu'à chaque date de clôture.

2.8 Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers.

2.7.3 FRAIS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION

Les frais d'entretien et de réparation récurrents ne répondant pas aux critères de l'approche par composants sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (voir paragraphe 2.7) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

Cette évaluation à la juste valeur est réalisée, pour les acquisitions significatives, avec l'aide d'experts indépendants.

Chaque regroupement d'entreprises concerné donne lieu au choix entre l'application de la méthode du goodwill partiel ou total.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché l'écart d'acquisition est au moins égale à sa valeur nette comptable (voir paragraphe 2.11 — Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur la ligne « Dépréciation d'actifs et écarts d'acquisition ».

Conformément aux dispositions de IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée, le Groupe comptabilise dans les capitaux propres la différence entre le prix payé et la quote-part de minoritaires rachetée dans des sociétés préalablement contrôlées.

Les frais d'acquisition que le Groupe encourt pour effectuer un regroupement d'entreprises tels que les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de juristes, de due diligences, et les autres honoraires professionnels ou de conseils sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.10 Immobilisations incorporelles

2.10.1 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- sa capacité de mesurer de manière fiable le coût de cet actif pendant sa phase de développement ;
- sa capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Une revue des principaux projets de Recherche et Développement est effectuée sur la base des informations disponibles auprès des services centraux coordonnant les études, pour recenser et analyser les projets en cours entrés, le cas échéant, en phase de développement selon IAS 38.

Les efforts de développement engagés par le Groupe, notamment dans ses activités liées au pétrole et à l'énergie, en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles à une activation conformément aux critères de IAS 38. Les avantages économiques futurs supplémentaires à long terme et pouvant être nettement différenciés des dépenses concourant au simple maintien ou à la mise à niveau de l'outil de production et des produits en vue de préserver l'avantage technologique et concurrentiel du Groupe, sont extrêmement difficiles à démontrer. Il ressort qu'au cours de l'année 2011, de même qu'en 2010, aucun coût sur un projet d'envergure et répondant aux critères de la norme n'a été identifié.

2.10.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Elles comprennent essentiellement des brevets et marques qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées séparément de l'écart d'acquisition si leur juste valeur peut être évaluée lors de la phase d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation par l'entreprise lorsqu'elles ont une durée de vie finie.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre reçus à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle (en application d'IAS 20). En cas d'insuffisance entre les émissions réelles et les quotas alloués par l'État, une provision est constatée. Les éléments d'évaluation de ces quotas disponibles à la date d'arrêté sont présentés dans les notes 16 et 21 aux états financiers.

2.10.3 DÉPRÉCIATION

Les immobilisations incorporelles sont testées pour dépréciation dans le cadre des modalités de IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir paragraphe 2.11).

2.11 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Une valeur boursière du Groupe inférieure à l'actif net consolidé sur un cycle d'activité, des perspectives négatives liées à l'environnement économique, législatif, technologique, ou au secteur d'activité constitueraient des indices de perte de valeur.

Le test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire les écarts d'acquisition dans le cas du groupe Vallourec.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport aux flux futurs nets de trésorerie actualisés qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, intégrant une prime de risque du marché et une prime de risque spécifique du secteur. Ce taux est également ajusté, le cas échéant, d'une prime de risque pour tenir compte de la zone géographique considérée.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée sur une ligne spécifique dans le résultat d'exploitation. Lorsqu'une UGT contient un écart d'acquisition, la perte de valeur réduit en priorité l'écart d'acquisition, avant qu'une dépréciation ne soit constatée, le cas échéant, sur les autres immobilisations de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à

des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature à justifier une dépréciation de ces actifs.

Les principales UGT retenues dans la configuration et l'organisation actuelles du Groupe sont V & M Europe, V & M do Brasil, V & M North America, Valti, Interfit, Valtimet, Valinox Nucléaire, Serimax et Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Des provisions pour dépréciation sont, le cas échéant, constituées.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats...). Ces stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué du prix de revient, frais financiers exclus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal. Les coûts administratifs et généraux sont exclus de cette valorisation.

2.13 Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et passifs associés est considéré comme destiné à la vente, conformément à IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », lorsque :

- il est disponible en vue de sa vente immédiate dans son état actuel ;
- la vente est hautement probable. Ceci est le cas lorsque la Direction est engagée dans un plan actif de cession et de recherche d'un acquéreur, à un prix raisonnable, dont la réalisation doit être effective dans un délai d'un an maximum.

Les actifs, groupes d'actifs ou activités destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et de leur juste valeur (prix de cession estimé), nette des coûts relatifs à la cession. Ils sont présentés sur une ligne spécifique à l'actif et au passif du bilan.

Seules les branches complètes d'activités abandonnées sont présentées distinctement au compte de résultat.

2.14 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux ou pour remise en état de sites). L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillés ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (techniques, garanties, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

2.15 Engagements de retraite et assimilés

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période. Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de l'exercice sont provisionnées.

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an par des actuaires indépendants. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...). L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

L'obligation est présentée au bilan, nette, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou les actifs financiers de régimes. Ces écarts sont reconnus en résultat selon la méthode du corridor définie dans IAS 19 « Avantages du personnel ». Ils sont amortis sur la durée résiduelle d'activité attendue des salariés pour la part excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- la valeur actualisée de l'obligation à la clôture ;
- la juste valeur des actifs de régime à la clôture.

Dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2004, le Groupe a utilisé l'option de IFRS 1, de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels à cette date en réduction des capitaux propres.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, sauf pour la charge d'actualisation des droits et les produits liés au rendement des actifs de régimes, enregistrés en résultat financier.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel, est comptabilisée en charge selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestation sont acquis, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Les principaux engagements de retraite et assimilés concernent les filiales françaises du Groupe ainsi que celles implantées en Allemagne, au Royaume Uni, aux États-Unis et au Brésil.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail ;
- pour certaines filiales implantées aux États-Unis et au Brésil, la couverture des frais médicaux.

2.16 Paiements en actions

La norme IFRS 2 « Paiements en actions » requiert l'évaluation et la comptabilisation des avantages résultant des plans d'options et d'attributions d'actions de performance qui équivalent à une rémunération des bénéficiaires : ils sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale de l'option. Le nombre d'options pris en compte pour valoriser le plan est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires à la fin de la période d'indisponibilité des droits.

- Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, leur conférant le droit d'acheter une action existante ou de souscrire à une augmentation de capital à un prix convenu.

Les options sont évaluées à la date d'octroi, selon le modèle Black & Scholes.

- Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'attribution d'actions dans lesquels les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de performance (pourcentage du résultat brut d'exploitation consolidé). Ces plans sont évalués selon un modèle de type binomial de projection de cours.
- Vallourec propose à ses salariés de participer à des plans d'actionnariat réservés. Ces plans sont évalués selon un modèle de type binomial de projection de cours.

2.17 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values, nettes d'impôt, n'affectent pas le résultat consolidé.

2.18 Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers ainsi que les instruments dérivés.

La présentation des instruments financiers est définie par les normes IAS 32 et IFRS 7. L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers sont régies par la norme IAS 39.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans les comptes. Les variations de juste valeur des instruments couverts sont également enregistrées à chaque clôture (voir paragraphe 2.18.4 — Instruments dérivés et comptabilité de couverture).

En outre, conformément à IAS 32, la vente d'un put à un actionnaire minoritaire d'une entreprise sous contrôle exclusif donne lieu à la constatation d'un passif financier à hauteur de la juste valeur actualisée du montant du rachat estimé. Dans l'attente d'une position normative ou d'une interprétation, le Groupe comptabilise ce passif financier par prélèvement sur le montant des intérêts minoritaires et par prélèvement sur les capitaux propres – part du Groupe, pour la partie de la dette excédant ces intérêts minoritaires.

2.18.1 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : autres titres de participation et créances rattachées, des prêts de participation à l'effort de construction, des cautions ;
- des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, des instruments financiers dérivés court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Évaluation initiale

L'évaluation initiale des actifs financiers non dérivés s'effectue à leur juste valeur à la date de la transaction majorée des coûts de transaction excepté pour la catégorie d'actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat.

Dans la plupart des cas, la juste valeur à la date de la transaction est le coût historique soit le coût d'acquisition de l'actif.

Classification et évaluation lors des arrêtés comptables

Les actifs financiers (hors instruments dérivés de couverture) sont classés selon IAS 39 dans l'une des quatre catégories ci-après en vue de leur évaluation au bilan :

Catégories	Évaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat	Juste valeur	Variation de juste valeur en résultat
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	Non applicable
Prêts et créances	Coût amorti	Non applicable
Actifs financiers disponibles à la vente	Principe général : juste valeur Mais coût amorti pour les instruments de capitaux propres détenus dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable (actions non cotées sur un marché actif notamment)	Variation de juste valeur en autres éléments du résultat global Non applicable

Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

Cette catégorie d'actifs comprend :

- des actifs détenus à des fins de transaction c'est-à-dire acquis par l'entreprise dans l'objectif de dégager un profit à court terme ;
- les instruments dérivés non expressément désignés comme des instruments de couverture.

Au sein de Vallourec, les actifs concernés sont tous les actifs de trésorerie (valeurs mobilières de placement, disponibilités...).

Les valeurs mobilières de placement (Sicav, FCP...) sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont soumises à aucun test de dépréciation. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, à échéance fixée, que l'entreprise a l'intention et la capacité de garder jusqu'à l'échéance, autres que des créances et des prêts et autres que les actifs financiers désignés par l'entreprise dans les deux autres catégories (évalués en juste valeur par le résultat, disponibles à la vente).

Dans le groupe Vallourec, les seuls actifs concernés sont les dépôts de garantie et cautions.

Prêts et créances

Ils correspondent à la plupart des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché actif.

Dans le Groupe, cette catégorie regroupe :

- les créances rattachées, les prêts longs termes et les prêts de participation à l'effort de construction ;
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Le coût amorti des créances à court terme telles les créances clients équivaut le plus souvent à leur coût historique.

Les prêts aux salariés sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance des prêts (le taux d'intérêt des contrats pouvant être inférieur).

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont ceux notamment qui n'ont pas été classés dans l'une des trois autres catégories.

Dans le groupe Vallourec, on retrouve notamment dans cette catégorie les placements en titres de capitaux propres. Il s'agit généralement :

- de titres non cotés dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable. Ils sont enregistrés à leur coût et font l'objet de tests de dépréciation lors des arrêtés des comptes consolidés ;
- de titres cotés évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres hormis lorsqu'une baisse de juste valeur significative ou durable inférieure à son coût d'acquisition est constatée. Dans ce cas, la perte correspondante est comptabilisée définitivement en résultat.

Test de dépréciation des actifs financiers

Les actifs évalués au coût amorti et les actifs disponibles à la vente valorisés à leur coût doivent faire l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur tel que :

- des difficultés financières importantes, une forte probabilité de faillite ou de restructuration de la contrepartie ;
- un risque élevé de non recouvrement des créances ;
- l'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, de facilités non initialement prévues ;
- une rupture de contrat effective telle que le défaut de paiement d'une échéance (intérêt, principal ou les deux) ;
- la disparition d'un marché actif pour l'actif financier concerné.

Pour les actifs évalués au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier.

La perte de valeur ainsi déterminée est comptabilisée en résultat financier sur la période.

En ce qui concerne les « Actifs détenus jusqu'à l'échéance » et les « Prêts et créances », si au cours des exercices suivants, les conditions ayant généré la perte de valeur disparaissent, la dépréciation doit être reprise, sans toutefois que la valeur nette comptable devienne supérieure au coût amorti à la date de la reprise.

En ce qui concerne les autres titres de participation non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la vente » dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, aucune dépréciation comptabilisée en compte de résultat ne peut être reprise sur les périodes ultérieures, même en cas d'appréciation de la valeur des titres.

2.18.2 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) disponibles immédiatement (non nanties), non risquées et de volatilité négligeable.

Le tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie ci-dessus, nette des découverts et des concours bancaires courants dont l'échéance est inférieure à trois mois.

L'endettement net mentionné dans ce même tableau correspond à l'ensemble des dettes financières diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

2.18.3 PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts bancaires portant intérêts et des instruments dérivés.

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts produisant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction associés. De tels coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont constatés dans le résultat financier de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture (voir ci-après), les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées pour la part efficace en capitaux propres et pour le solde en résultat financier.

2.18.4 INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Exposition du Groupe aux risques de change sur les transactions commerciales

En dehors de la couverture de certains passifs financiers (voir paragraphe 2.18.3), le Groupe est essentiellement engagé dans des contrats de couverture en vue de contrôler son exposition aux risques de change induits par les prises de commandes et ventes réalisées par certaines filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie de fonctionnement. Notamment, une part significative du chiffre d'affaires de Vallourec est facturée par les sociétés européennes en dollars US. Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar peuvent modifier à ce titre la marge opérationnelle du Groupe.

Le Groupe gère son exposition au risque de change en mettant en place des couvertures sur la base de prévisions de prises de commandes des clients régulièrement mises à jour. Les créances et produits d'exploitation qui seront générés par les commandes sont de ce fait couverts par des instruments financiers qui sont principalement des ventes à terme de devises.

Dans une moindre mesure, le Groupe peut être amené à conclure des achats à terme de devises pour couvrir des engagements d'achats en devises.

Évaluation et présentation des instruments dérivés

Les variations de valeurs des instruments dérivés par rapport à leur date de mise en place sont évaluées à chaque clôture.

La juste valeur des contrats à terme en devises est calculée à partir des conditions et données du marché. Couvrant des opérations commerciales, ces dérivés sont présentés au bilan dans les actifs et passifs courants.

Comptabilisation des opérations de couverture

Les opérations de couverture sur les opérations commerciales entrent dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture dans le strict respect des critères de IAS 39 :

- documentation de la relation de couverture : nature du sous-jacent couvert, durée de la couverture, instrument de couverture utilisé, taux spot de la couverture, points de terme... ;
- réalisation du test d'efficacité à la mise en place de l'instrument dérivé et actualisation du test au minimum à chaque fin de trimestre, pour les couvertures de flux de trésorerie.

La comptabilisation des opérations de couverture au sein du Groupe est la suivante :

À la clôture, la variation de l'instrument de couverture par rapport à sa date de mise en place est évaluée à sa juste valeur et comptabilisée au bilan dans des comptes d'instruments dérivés actif ou passif. Sont distinguées :

- la variation de valeur intrinsèque de l'instrument de couverture (différence entre le cours spot à la date de mise en place de la couverture et le cours spot à la date de valorisation, c'est-à-dire à la clôture).

Si la couverture est efficace et tant que le chiffre d'affaires (ou l'achat) couvert n'est pas comptabilisé, les variations de valeur intrinsèque sont comptabilisées dans les capitaux propres, conformément aux principes de comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie futurs (*cash-flow hedge*).

Si l'instrument de couverture n'est pas efficace (cas rare compte tenu des procédures mises en place par le Groupe), la variation de valeur intrinsèque de l'instrument dérivé est enregistrée dans le résultat financier.

- la variation de la valeur temps (report/déport). Cette variation est systématiquement comptabilisée en résultat financier, cette composante n'étant pas intégrée dans la relation de couverture.

Le chiffre d'affaires (l'achat), correspondant aux prévisions (ordres d'achat) couvertes, est enregistré au cours spot de la date de la mise en place du contrat de couverture. La créance client (la dette fournisseur) est enregistrée initialement à ce même cours spot.

À chaque arrêté, les créances clients et dettes fournisseurs en devises couvertes sont évaluées et comptabilisées au cours de la devise à la date de clôture. La différence par rapport au cours d'enregistrement initial (cours spot à la date de mise en place de la couverture) ou au cours de la dernière clôture constitue un écart de change (perte ou gain) comptabilisé dans le résultat financier de la période.

À partir du moment où l'élément couvert (la créance ou la dette en devise) est enregistré au bilan, la variation de valeur intrinsèque de l'instrument de couverture précédemment constatée dans les capitaux propres est reclassée en résultat financier. Les variations de valeurs de l'instrument de couverture et du sous-jacent impactent alors symétriquement le résultat financier.

2.19 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Conformément à IAS 12, des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux, dans les conditions énoncées ci-après.

Les principales natures d'impôts différés comptabilisés sont :

- les impôts différés actifs long terme (provisions pour retraite des sociétés françaises) qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible ;
- les impôts différés actifs sur des éléments court terme récurrents (provision pour congés payés...) ou non récurrents (participation des salariés, provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement...) lorsqu'il existe une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible ;
- les impôts différés liés à l'annulation d'écritures passées uniquement pour des raisons fiscales dans les comptes locaux (provisions réglementées...) ainsi qu'aux retraitements d'homogénéisation des comptes sociaux ou de consolidation ;
- les déficits reportables ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité raisonnable de recouvrement dans un avenir prévisible.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

L'impôt, différé et exigible, est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé en autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres (voir notamment comptabilisation des instruments de couverture paragraphe 2.18.4).

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Les impôts différés actifs nets ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité raisonnable de recouvrement dans un avenir prévisible, examinée à chaque date de clôture.

2.20 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résultant de la vente des produits finis est constaté au compte de résultat lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- les principaux risques et avantages liés au droit de propriété sont transférés à l'acheteur ;
- le vendeur ne conserve ni participation à la gestion, telle qu'elle incombe généralement au propriétaire, ni contrôle effectif sur les biens cédés ;
- il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront à l'entreprise ;
- le montant du produit et les coûts engagés (ou devant l'être) dans le cadre de la vente peuvent être mesurés de manière fiable.

Les produits résultant de prestations de services sont constatés au compte de résultat au prorata de l'état d'avancement de l'opération à la clôture.

Aucun produit n'est constaté s'il existe des incertitudes significatives quant au recouvrement de la contrepartie due ou des frais connexes.

Dans le cas de vente avec clause de réserve de propriété, la vente est comptabilisée à la livraison du bien si les risques et les avantages ont été transférés à l'acquéreur (la clause de réserve de propriété ayant pour principal objet de protéger le vendeur contre les risques de recouvrement).

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, qui résulte de l'accord passé entre l'entreprise et le client, déduction faite de toute remise commerciale ou rabais pour quantités consentis.

Se reporter aux paragraphes 2.6.2 et 2.18.4 pour les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires en devises étrangères.

2.21 Détermination du résultat d'exploitation

La présentation du compte de résultat observe une classification par destinations.

Le résultat d'exploitation est obtenu par différence des produits et charges avant impôt autres que ceux de nature financière, autres que ceux liés aux résultats des sociétés mises en équivalence, et hors résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

Le résultat brut d'exploitation est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer sa performance récurrente. Il est obtenu en partant du résultat d'exploitation avant amortissements et en extrayant certains produits et charges d'exploitation qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur réalisation, à savoir :

- les dépréciations d'écarts d'acquisition et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 (voir paragraphe 2.11) ;
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure ;
- les plus-values ou moins-values de cessions ;
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'une matérialité très significative, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...).

2.22 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires (options, actions de performance) et selon la méthode du « rachat d'actions » définie dans IAS 33 « Résultat par action ».

3. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs présentés selon l'organisation interne du Groupe répondent à la définition des secteurs opérationnels identifiés et regroupés selon la norme IFRS 8. Cette information correspond à celle qui est examinée par le Comité Exécutif.

Le Groupe présente son information sectorielle sur la base des secteurs opérationnels suivants réconciliés avec les données consolidées :

- « Tubes sans soudure ». Il regroupe l'ensemble des entités détenant les outils de production et de commercialisation dédiés à l'activité principale du Groupe de réalisation de tubes sans

soudure en aciers au carbone et alliés laminés à chaud, soit lisses, soit filetés pour le pétrole ou le gaz. Cette activité se caractérise par une forte intégration du processus de fabrication depuis l'élaboration de l'acier et le laminage à chaud, jusqu'aux stades de parachèvement finaux qui permettent d'obtenir des produits s'adressant à des marchés variés (pétrole et gaz, énergie électrique, chimie et pétrochimie, automobile et mécanique...);

- « Speciality Products ». Ce secteur intègre des activités diverses dont les caractéristiques sont très différentes des précédentes, mais qui ne sont pas présentées à part du fait de leur poids relatif peu élevé, comme l'y autorise IFRS 8. Il inclut la production de tubes inoxydables et en titane ainsi que des activités de transformation et d'usinage spécifique.

Par ailleurs, une information géographique distinguant cinq zones déterminées sur la base d'une analyse des risques et rendements spécifiques qui y sont attachés est présentée :

- l'Union européenne ;
- l'Amérique du Nord (États-Unis, Mexique, Canada) ;
- l'Amérique du Sud (Brésil principalement) ;
- l'Asie ;
- le reste du monde (Moyen-Orient principalement).

Le groupe Vallourec n'est pas dépendant vis-à-vis de ses clients puisqu'aucun d'entre eux ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires.

Secteurs opérationnels

La Note 31 présente, pour chaque secteur opérationnel, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs ainsi qu'aux investissements pour les exercices 2011 et 2010.

Informations géographiques

La Note 31 présente, par zones géographiques, des informations sur le chiffre d'affaires (par zones géographiques d'implantation des clients), les investissements, ainsi que certaines informations relatives aux actifs (par zones d'implantation) pour les exercices 2011 et 2010.

B – Périmètre de consolidation

Le Groupe ne détient pas de société *ad hoc*.

	% intérêt	% contrôle	% intérêt	% contrôle
	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011
Sociétés intégrées globalement				
Changzhou Valinox Great Wall Welded Tubes Co. Ltd — Chine	62,5	100,0	62,5	100,0
CST Valinox Ltd — Inde	95,0	100,0	95,0	100,0
Changzhou Carex Valinox Components Co. Ltd — Chine	70,7	100,0	80,8	100,0
Interfit — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Kestrel Wave Investment Ltd — Hong Kong	100,0	100,0	100,0	100,0
Premium Holding Limited — Hong Kong	100,0	100,0	100,0	100,0
PT Citra Tubindo TBK — Indonésie	78,2	78,2	78,2	78,2
Saudi Seamless Pipes Factory Company Ltd — Arabie saoudite	-	-	100,0	100,0
V & M Tubes Asia Pacific Pte Ltd — Singapour	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax Angola Ltd — Angola	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax Do Brasil Serviços de Soldagem e Fabricação Ltda — Brésil	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax Holdings S.A.S. — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax Ltd — Royaume-Uni	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax North America LLC — États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax Russia — Russie	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax S.A.S. — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax South East Asia Pte Ltd — Singapour	100,0	100,0	100,0	100,0
Serimax Welding Services Malaysia sdn bhd — Malaisie	100,0	100,0	100,0	100,0
Tubos Soldados Atlântico Ltda — Brésil	24,6	24,7	95,8	95,9
UMAX Service Ltd — Grande-Bretagne	100,0	100,0	100,0	100,0
Valinox Asia — France	62,5	65,8	62,5	65,8
Valinox Nucléaire — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Valinox Nucléaire Tubes Guangzhou Co. Ltd — Chine	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec S.A. — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Industries Inc. — États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Holdings Inc. — États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Middle East FZE — Émirats arabes unis	-	-	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Oil & Gas France — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Oil & Gas Nederland B.V. — Pays-Bas	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Oil & Gas UK Ltd — Royaume-Uni	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Tubes — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Rus. — Russie	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Tubes Canada Inc. — Canada	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Umbilicals — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Valti — France	100,0	100,0	100,0	100,0
Valti GmbH — Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0
Valtimet — France	95,0	95,0	95,0	95,0
Valtimet Inc. — États-Unis	95,0	100,0	95,0	100,0
VAM Canada Inc. — Canada	100,0	100,0	100,0	100,0

	% intérêt	% contrôle	% intérêt	% contrôle
	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011
VAM Drilling France — France	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM Drilling Middle East FZE — Émirats arabes unis	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM Drilling Protocols Oil Equipment Manufacturing Llc — Émirats arabes unis	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM Drilling USA — États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM Far East — Singapour	51,0	51,0	51,0	51,0
VAM Field Services Angola — Angola	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM Field Services Beijing — Chine	51,0	51,0	51,0	51,0
VAM Mexico SA de CV — Mexique	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM ONNE Nigeria Ltd — Nigeria	100,0	100,0	100,0	100,0
VAM USA LLC — États-Unis	51,0	51,0	51,0	51,0
VMOG (China) Trading Col. Ltd — Chine	100,0	100,0	100,0	100,0
VMOG Nigeria Ltd — Nigeria	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Al Qahtani Tubes Llc — Arabie saoudite	65,0	65,0	65,0	65,0
V & M Beijing Co. Ltd — Chine	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Changzhou — Chine	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Deutschland GmbH — Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M do Brasil SA — Brésil	99,9	99,9	100,0	100,0
V & M France S.A.S. — France	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Florestal Ltda — Brésil	99,9	100,0	100,0	100,0
V & M Mineração Ltda — Brésil	99,9	100,0	100,0	100,0
V & M One — France	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Services S.A. — France	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M Star — États-Unis	80,5	80,5	80,5	80,5
V & M Uruguay — Brésil	-	-	100,0	100,0
V & M Two — États-Unis	100,0	100,0	80,5	100,0
V & M Tube-Alloy™ — États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
V & M USA Corp — États-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Sociétés intégrées proportionnellement				
Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil — Brésil	56,0	50,0	56,0	50,0
VAM Changzhou Oil & Gas premium Equipments — Chine	51,0	50,0	51,0	50,0
VAM Holding Hong Kong Limited — Hong Kong	51,0	50,0	51,0	50,0
Sociétés mises en équivalence				
Hüttenwerke Krupp Mannesmann (HKM) — Allemagne	20,0	20,0	20,0	20,0
Poongsan Valinox — Corée	47,5	50,0	47,5	50,0
Xi'an Baotimet Valinox Tubes Co. Ltd — Chine	37,1	49,0	37,1	49,0
Tianda Oil Pipe Co. Ltd — Chine	-	-	19,5	19,5

2011

- Le groupe Vallourec a créé la société Vallourec & Mannesmann Middle East FZE en février 2011. Il s'agit d'une société commerciale pour servir le marché du Moyen-Orient.
- Le 1^{er} avril 2011, le Groupe a annoncé l'acquisition de 19,50 % du capital de Tianda Oil Pipe Company Limited (société située en Chine) pour un montant de 75 millions d'euros. Coté à la Bourse de Hong Kong, Tianda Oil Pipe Company Limited est un fabricant chinois de tubes sans soudure OCTG (Oil Country Tubular Goods) destinés au marché du pétrole et du gaz. Un accord de coopération prévoit que VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments, une société du groupe Vallourec, se charge localement du filetage premium des tubes fabriqués par Tianda Oil Pipe et destinés à servir le marché OCTG premium chinois.
- Le 27 septembre 2011, après cession de 19,47 % de V & M Two à Sumitomo, le groupe Vallourec détient 80,53 % de V & M Two.
- Le 25 novembre 2011, le Groupe a acquis la société Saudi Seamless Pipes Factory Co. Ltd (« Zamil Pipes ») pour un montant de 97 millions d'euros. Cette acquisition apporte à Vallourec des installations de traitement thermique et de filetage et renforce ainsi la présence locale de Vallourec avec des unités de finition destinées à servir les marchés OCTG premium d'Arabie saoudite et du Moyen-Orient.
- Le 23 décembre 2011, Valtimet S.A.S. a souscrit en totalité à l'augmentation de capital de 3,6 millions de dollars US de la société Changzhou Carex Valinox Components Co. Ltd portant ainsi le pourcentage d'intérêt du Groupe dans cette société à 80,83 %.
- Le 15 décembre 2011, V & M do Brasil SA a racheté des titres de la filiale brésilienne Tubos Soldados Atlântico Ltda. Cette société consolidée auparavant par mise en équivalence est consolidée par intégration globale à la clôture du 31 décembre 2011.
- Ces variations de périmètre n'ont pas d'impact significatif sur la comparabilité des états financiers du Groupe en 2011.

2010

- Le groupe Vallourec a acquis, à travers sa filiale VAM Drilling Dubaï, la société Protools en février 2010. Il s'agit du plus grand producteur d'accessoires de tiges de forage au Moyen-Orient. Cette opération permet à l'activité VAM Drilling du Groupe de proposer une solution complète pour l'ensemble des colonnes de forages.
- Le 15 février 2010, le Groupe a annoncé la construction d'une nouvelle tuberie pour petits diamètres à Youngstown (Ohio, États-Unis). Les montants engagés au 31 décembre 2010 s'élèvent à 206 millions de dollars US.
- Le 8 juin 2010, le Groupe a acquis 100 % de Serimax, leader mondial des solutions de soudage intégrées pour les conduites offshore. Cette acquisition vient compléter les activités de Vallourec dans le domaine des tubes de conduites offshore, qui représente aujourd'hui environ 10 % du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe sur les marchés du pétrole et du gaz. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Serimax pour les six premiers mois de son exercice 2010 s'est élevé à 68 millions d'euros et à 131 millions sur l'ensemble de l'année 2010. Cette activité est incluse dans le secteur opérationnel « Tubes sans soudure ».
- Valinox Nucléaire Tubes Guangzhou Co. Ltd, société créée en novembre 2010 dans la province de Guangdong en Chine, est destinée à la production de tubes générateurs de vapeur dans le but d'accompagner la croissance du marché de l'énergie nucléaire du pays.

C – Notes aux états financiers

Note 1 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences et autres droits	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Écarts d'acquisition
VALEURS BRUTES				
Au 31/12/2009	51 466	327 477	378 943	397 823
Acquisitions	1 896	3 886	5 782	-
Cessions	- 78	-	- 78	-
Effet des variations de change	2 289	24 044	26 333	30 404
Variations de périmètre	17 562	13 679	31 241	78 217
Autres variations	2 955	- 145	2 810	-
Au 31/12/2010	76 090	368 941	445 031	506 444
Acquisitions	4 667	3 451	8 118	-
Cessions	- 108	- 51	- 159	-
Effet des variations de change	- 216	14 088	13 872	13 382
Variations de périmètre	-	37 829	37 829	-
Autres variations	3 278	4 667	7 945	-
AU 31/12/2011	83 711	428 925	512 636	519 826
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 31/12/2009	- 38 137	- 90 511	- 128 648	- 20
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 3 604	- 39 270	- 42 874	-
Cessions	78	-	78	-
Effet des variations de change	- 1 573	- 5 515	- 7 088	- 3
Autres variations	-	-	-	-
Au 31/12/2010	- 43 236	- 135 296	- 178 532	- 23
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 5 655	- 45 367	- 51 022	-
Cessions	108	51	108	-
Effet des variations de change	705	- 6 996	- 6 291	-
Autres variations	-	-	-	-
AU 31/12/2011	- 48 078	- 187 608	- 235 686	- 23
VALEURS NETTES				
Au 31/12/2010	32 854	233 645	266 499	506 421
AU 31/12/2011	35 633	241 317	276 950	519 803

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- En 2011, les principales augmentations sont dues aux effets des variations de change et au contrat de 'Sales Agreement' établi entre Tianda Oil Pipe et trois entités du Groupe (36 millions d'euros). Cet actif matérialise les avantages que le groupe Vallourec s'attend à retirer de ce contrat commercial. Il est amorti sur une durée de 5 ans.
- En 2010, les principales augmentations sont dues aux effets des variations de change et aux variations de périmètre (valorisation de la clientèle et de la technologie de Serimax et ses filiales avec l'aide d'experts indépendants, ces actifs incorporels sont amortis sur une durée maximale de quinze ans) (voir Note 11).

Vallourec consacre en permanence un effort important à la Recherche et Développement, notamment dans le domaine de l'énergie. Il se répartit en trois domaines :

- procédés de fabrication (charbon de bois, élaboration des aciers, laminage de tubes, contrôles non destructifs, mise en forme, soudage et usinage) ;
- produits nouveaux et amélioration de produits ;
- nouveaux services (assistance au client pour la spécification, l'utilisation ou la transformation du tube).

Aucun coût sur un projet d'envergure et répondant aux critères d'activation de la norme n'a été identifié et immobilisé.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, autres que les écarts d'acquisition.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Unité génératrice de trésorerie (UGT) (Voir paragraphe 2.11 — Principes de consolidation) En milliers d'euros	V & M do Brasil	V & M North America	V & M Europe	Serimax	Autres	Total
Au 31/12/2009	3 197	277 788	111 450	-	5 368	397 803
Effet des variations de change	37	21 707	8 178		479	30 401
Variations de périmètre	-	-	41 901	36 316	-	78 217
Au 31/12/2010	3 234	299 495	161 529	36 316	5 847	506 421
Effet des variations de change	- 26	9 793	-	-	3 615	13 382
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	
AU 31/12/2011	3 208	309 288	161 529	36 316	9 462	519 803

Origine des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés et la part du Groupe dans les actifs et passifs acquis, y compris les passifs éventuels, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation à la juste valeur est réalisée avec l'aide d'experts indépendants.

En 2010, des écarts d'acquisition ont été constatés lors de la prise de contrôle des sociétés du groupe Serimax (72,6 millions d'euros affectés aux UGT V & M Europe et Serimax) et VAM Drilling Protools Oil Equipment Manufacturing LLC (5,6 millions d'euros), la méthode du goodwill total ayant été retenue.

En 2011, la variation des écarts d'acquisition résulte de la variation des taux de change.

Tests de dépréciation

Les écarts d'acquisition sont testés à chaque clôture annuelle. La valeur d'utilité des UGT est définie comme la somme des flux futurs de trésorerie — Méthode des DCF *discounted cash flows*, (voir paragraphe 2.11 — Principes et méthodes comptables). L'évolution du contexte économique peut influencer certaines estimations et rendre plus difficile l'appréhension des perspectives du Groupe pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs. Une valeur boursière du Groupe inférieure à l'actif net consolidé sur un cycle d'activité, des perspectives négatives liées à l'environnement économique, législatif, technologique, ou au secteur d'activité constitueraient des indices de perte de valeur.

FLUX FUTURS DE TRÉSORERIE

Le Groupe retient des flux futurs de trésorerie, issus des dernières prévisions, sur une période de cinq ans, correspondant à la meilleure estimation d'un cycle complet d'activité. Celles-ci ont été établies en tenant compte des variations cycliques affectant à la fois les prix de vente, les volumes et les coûts des matières premières. Au-delà des cinq ans, le Groupe utilise une année normative calculée comme la moyenne des cinq dernières années et par conséquent représentative d'un cycle complet d'activité. Cette année normative est projetée à l'infini en appliquant un taux de

croissance de 1 % à 2 %, selon l'Unité Génératrice de Trésorerie concernée.

TAUX D'ACTUALISATION

L'actualisation des flux futurs de trésorerie a été réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital applicable aux entreprises du secteur. Ce taux est défini comme la somme du coût des fonds propres et du coût de la dette après impôts, pondérés en fonction de leur part respective.

Les principales composantes du coût moyen pondéré du capital sont :

- une prime de risque en augmentation par rapport aux années précédentes ;
- un taux sans risque correspondant à une moyenne des bons du trésor pour chaque zone. Il varie entre les zones Europe, États-Unis et Brésil et se situe entre 2 et 4 % ;
- un bêta calculé sur la base d'un échantillon des entreprises du secteur (généralement compris entre 0,9 et 1,2) ;
- un risque pays spécifique pour les activités situées en dehors de l'Europe et des États-Unis.

La mise en œuvre de ces paramètres aboutit à un taux d'actualisation de 8,49 % pour l'Europe, 8,10 % pour les États-Unis et de 10,38 % pour le Brésil.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

La comparaison des valeurs comptables des UGT avec leur valeur d'utilité n'a abouti à aucune dépréciation au 31 décembre 2011.

Une analyse de la sensibilité du calcul de la variation des paramètres a été réalisée et n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les taux marginaux d'actualisation à utiliser, pour que la valeur d'utilité des UGT soit égale à leurs valeurs nettes comptables, sont significativement supérieurs à ceux que le Groupe a retenus dans ses tests de dépréciation.

Note 2.1 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages industriels	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEURS BRUTES						
Au 31/12/2009	109 545	344 384	1 956 494	451 992	470 593	3 333 009
Acquisitions	6 530	14 222	70 039	808 941	159 334	1 059 066
Cessions	- 194	- 271	- 15 502	- 476	- 716	- 17 159
Effet des variations de change	11 153	17 259	92 303	79 352	53 301	253 368
Variations de périmètre	180	4 966	22 031	5 136	3 026	35 339
Autres variations	2 017	9 406	63 702	- 119 418	18 992	- 25 301
Reclassement au 31/12/2010 vers les actifs biologiques (Note 2.2)	-	-	-	-	- 129 996	- 129 996
Au 31/12/2010	129 231	389 966	2 189 067	1 225 527	574 534	4 508 326
Acquisitions	3 462	21 866	327 824	500 803	25 675	879 630
Cessions	- 37	1 311	- 18 954	- 2 338	- 1 545	- 21 563
Effet des variations de change	- 7 301	- 9 851	- 54 807	- 17 732	- 20 111	- 109 802
Variations de périmètre	3 240	9 334	37 966	104 783	2 780	158 103
Autres variations	- 4 650	189 475	614 170	- 532 640	- 286 535	- 20 180
AU 31/12/2011	123 945	602 101	3 095 266	1 278 403	294 798	5 394 514
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 31/12/2009	- 22 388	- 113 807	- 760 437	-	- 69 352	- 965 984
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 2 575	- 18 374	- 144 663	-	- 14 572	- 180 184
Pertes de valeur	-	-	- 1 522	- 820	-	- 2 342
Cessions	105	153	11 948	-	607	12 813
Effet des variations de change	- 2 647	- 4 226	- 31 524	-	- 4 492	- 42 889
Autres variations	290	2 433	21 539	-	423	24 685
Au 31/12/2010	- 27 215	- 133 821	- 904 659	- 820	- 87 386	- 1 153 901
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	- 2 704	- 21 529	- 165 335	-	- 16 648	- 206 216
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	- 1 507	15 262	-	1 240	14 995
Effet des variations de change	1 805	423	8 547	-	1 982	12 757
Autres variations	-	1 769	2 386	-	- 29	4 126
AU 31/12/2011	- 28 114	- 154 665	- 1 043 799	- 820	- 100 841	- 1 328 239
VALEURS NETTES						
Au 31/12/2010	102 016	256 145	1 284 408	1 224 707	487 148	3 354 425
AU 31/12/2011	95 831	447 436	2 051 467	1 277 583	193 957	4 066 275

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS HORS VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE (INCORPORELS ET CORPORELS)

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Europe	162 251	139 115
Amérique du Nord	163 703	337 942
Amérique du Sud	629 667	330 354
Asie	66 127	79 441
Autres	479	896
TOTAL	1 022 227	887 748
Les investissements décaissés au cours de l'année s'élèvent à :	841 840	859 431

Les actifs biologiques ont été isolés des immobilisations corporelles conformément à la norme IAS 41 (Note 2.2).

Le Groupe a poursuivi en 2011 la construction d'une nouvelle tuberie pour petits diamètres à Youngstown (Ohio, États-Unis) pour répondre aux besoins du marché nord-américain du pétrole et du gaz. L'investissement comprend également l'installation de lignes de traitement thermique et de filetage. La part de l'augmentation de capital dans la société V & M Two souscrite par notre partenaire Sumitomo Corporation est présentée en moins des décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations pour un montant de 16,8 millions d'euros.

Par ailleurs, Vallourec a poursuivi l'extension de son usine de V & M Changzhou destinée à la demande locale des centrales électriques et le développement de ses capacités de production à destination de l'industrie nucléaire.

La construction d'un nouveau site haut de gamme, intégrant une aciérie, une tuberie et des lignes de filetage, basé au Brésil à Jeceaba dans l'état du Minas Gerais, a été achevée en 2011. Le site détenu par Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil a commencé la production de billettes d'acier et de tubes en acier sans soudure fin 2011.

Contrats de location

Le Groupe a conclu en 2010 deux contrats de location-financement portant sur des bâtiments et des équipements de production.

Un bâtiment a été pris en location-financement en Allemagne en octobre 2010. Au 31 décembre 2011, la valeur nette comptable du bâtiment pris en location s'élève à 3,7 millions d'euros.

Au sein de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, le contrat de location-financement portant sur la construction d'un équipement de traitement de l'eau présente une valeur nette comptable au 31 décembre 2011 de 249,2 millions d'euros.

Note 2.2 Actifs biologiques

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Valeur nette au 31 décembre	129 996	184 299

La filiale brésilienne V & M Florestal exploite des forêts d'eucalyptus principalement destinés à produire le charbon de bois utilisé dans les hauts fourneaux de V & M do Brasil SA et Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil.

Au 31 décembre 2011, la société exploitait environ 114 173 hectares d'eucalyptus sur une surface totale de 233 480 hectares.

Au 31 décembre 2011, les actifs biologiques s'élèvent à 184,3 millions d'euros (dont 25,3 millions d'euros de réévaluation) contre 130 millions d'euros à fin décembre 2010. Le chiffre d'affaires de V & M Florestal s'élève à 108,8 millions d'euros en 2011, contre 107,9 millions d'euros en 2010.

Note 3 Titres mis en équivalence

Les principales sociétés mises en équivalence (valeur comptable individuelle supérieure à 10 millions d'euros) sont listées ci-dessous.

<i>En milliers d'euros</i>	HKM Allemagne	Filiales de PTCitra Tubindo TBK ^(a)	Tubos Soldados Atlántico Ltda ^(b)	Tianda Oil Pipe	Autres	Total
Au 31/12/2009	34 094		12 386		10 202	56 682
Variation de périmètre	-		-		-	-
Augmentation de capital	8 000		-		-	8 000
Effet des variations de change	-		1 509		1 152	2 661
Dividendes versés	- 6		-		- 455	- 461
Contribution au résultat de la période	1		- 2 486		225	- 2 260
Au 31/12/2010	42 089		11 409		11 124	64 622
Variation de périmètre	-	-	- 10 890	34 642	-	23 752
Augmentation de capital	4 000	1 188	2 268	14 152	-	21 608
Reclassement	-	25 555	-	-	- 23	25 532
Effet des variations de change	-	2 384	- 534	6 246	508	8 604
Dividendes versés	- 7	- 253	-	- 593	- 317	- 1 170
Contribution au résultat de la période	6	3 811	- 2 253	850	1 351	3 765
AU 31/12/2011	46 088	32 685		55 297	12 643	146 713

(a) Il s'agit de titres immobilisés détenus par PTCitra Tubindo TBK dans des sociétés non cotées, non contrôlées directement par Vallourec et précédemment classés en « Autres placements en titres de capitaux propres ».

(b) Depuis le 15 décembre 2011, Tubos Soldados Atlántico Ltda est intégrée globalement dans le périmètre du Groupe.

Principales données sociales

En milliers d'euros

	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
HKM — Allemagne	2011 230 437	3 105 420	30
	2010 210 443	2 529 848	36
Tubos Soldados Atlántico Ltda ^(a)	2011 36 170	48 213	- 9 853
	2010 40 116	45 205	- 10 791
Tianda Oil Pipe (9 mois)	2011 283 572	386 828	4 356

(a) Depuis le 15 décembre 2011, Tubos Soldados Atlántico Ltda est intégrée globalement dans le périmètre du Groupe.

La contribution au résultat des sociétés mises en équivalence est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
HKM	1	6
Poongsan Valinox	543	1 308
Filiales de PTCitra Tubindo TBK		3 811
Tubos Soldados Atlántico	- 2 486	- 2 253
Tianda Oil Pipe		850
Xi'an Baotimet Valinox Tubes Co. Ltd	- 318	43
TOTAL	- 2 260	3 765

Note 4 Autres actifs non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Autres placements en titres de capitaux propres	Prêts	Autres immobilisations financières	Autres	Total
Au 31/12/2009	136 414	4 652	24 985	22 164	188 215
Valeur brute	126 932	4 397	30 233	75 164	236 726
Provisions	- 905	-	- 599	-	- 1 504
Au 31/12/2010	126 027	4 397	29 634	75 164	235 222
Valeur brute	68 526	4 441	42 605	175 375	290 947
Provisions	- 900	-	- 1 033	-	- 1 933
AU 31/12/2011	67 626	4 441	41 572	175 375	289 014

Au 31 décembre 2011, les autres placements en titres de capitaux propres sont essentiellement constitués des titres de participation Sumitomo Metal Industries cotés à la Bourse de Tokyo, acquis courant 2009 à un prix moyen par action de 230,8 yens (pour un montant total de 81,9 millions d'euros), dont la juste valeur s'élève au 31 décembre 2011 à 65,9 millions d'euros (86,9 millions d'euros en 2010) et classés en "actifs disponibles à la vente". La variation de juste valeur a été jugée non significative et non durable eu égard aux partenariats de long terme avec Sumitomo Metal Industries. En conséquence, la perte de valeur au 31 décembre a impacté les capitaux propres pour un montant de - 16 millions d'euros (dont - 21 millions d'euros en 2011).

L'essentiel de la variation de ce poste est dû au reclassement en 2011 des titres immobilisés détenus par PTCitra Tubindo TBK en titres mis en équivalence (voir Note 3).

Les prêts sont constitués principalement des prêts long terme de participation à l'effort de construction. Ces prêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance des prêts. Au 31 décembre 2011, le taux retenu s'élève à 3,36 % (contre 3,36 % au 31 décembre 2010).

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par des dépôts et cautionnements rémunérés au Brésil (18,7 millions d'euros au 31 décembre 2011, voir aussi Note 16), versés notamment dans le cadre de contentieux fiscaux.

Les autres actifs non courants sont composés essentiellement de créances fiscales à plus d'un an au Brésil et aux États-Unis (respectivement pour 53,9 millions et 13,0 millions d'euros en 2011), d'une avance fournisseur long terme au Brésil (30,2 millions d'euros) et d'une « dette » accordée à Sumitomo Metal Industries concernant VSB pour un montant de 60,4 millions d'euros.

Échéances des autres actifs non courants

<i>En milliers d'euros</i>	entre 1 et 5 ans	5 ans et plus	Total
VALEURS BRUTES AU 31/12/2010			
Prêts	1 326	3 071	4 397
Autres placements en titres de capitaux propres	35 394	91 538	126 932
Autres immobilisations financières	102 711	2 686	105 397
TOTAL	139 431	97 295	236 726
VALEURS BRUTES AU 31/12/2011			
Prêts	1 667	2 774	4 441
Autres placements en titres de capitaux propres	-	68 526	68 526
Autres immobilisations financières	201 832	16 148	217 980
TOTAL	203 499	87 448	290 947

Note 5 Impôts différés

Les principales bases de calcul des impôts différés sont :

- récurrentes : les provisions pour congés payés, contribution sociale de solidarité... ;
- non récurrentes : les provisions réglementées annulées, la participation des salariés, les provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement ainsi que les retraitements d'homogénéisation des comptes sociaux ou de consolidation ;
- récurrentes long terme : les provisions pour engagements en matière de retraites non déductibles fiscalement.

Sont constatés selon la méthode du report variable :

- les impôts différés actifs long terme (provisions pour retraite des sociétés françaises), les impôts différés actifs sur éléments récurrents (provision pour congés payés...) qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible ;
- les dettes d'impôts différés ;
- les passifs d'impôts résultant des décalages dans le traitement des provisions pour dépréciation des titres entre les groupes fiscaux et la consolidation ;
- les déficits reportables ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible.

Les taux utilisés sont les taux de recouvrement connus à la date d'arrêté des comptes.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %. La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 28 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3 % de l'impôt de base dû, pour les sociétés françaises ; le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 % pour être égal à 34,43 %. La loi de finance rectificative pour 2011 n° 2011-1978 du 28 décembre 2011 a instauré une contribution exceptionnelle égale à 5 % du montant de l'impôt sur les sociétés dû par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros. Cette contribution est temporaire et s'applique sur les exercices 2011 et 2012.

Les taux d'imposition différée retenus pour les sociétés françaises en 2011, inchangés par rapport à 2010, sont de 34,43 % pour les taxations courantes et 0 % pour les plus ou moins-values à long terme.

Les taux d'imposition différée retenus en 2011, inchangés par rapport à 2010, sont de 31,6 % pour l'Allemagne, 34,0 % pour le Brésil et 36,5 % pour les États-Unis.

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont classées en charges opérationnelles.

Au 31/12/2010

En milliers d'euros

	Actifs	Passifs	Net impôts différés passif
Immobilisations		213 943	
Autres actifs et passifs		3 201	
Stocks	38 004		
Engagements envers le personnel	27 239		
Instruments dérivés	3 997		
Réserves distribuables et de conversion		780	
SOLDE NET	69 240	217 924	148 684
Activation des déficits ordinaires	71 876		- 71 876
TOTAL	141 116	217 924	76 808

Au 31/12/2011

En milliers d'euros

	Actifs	Passifs	Net impôts différés passif
Immobilisations		228 253	
Autres actifs et passifs		18 511	
Stocks	33 632		
Engagements envers le personnel	29 133		
Instruments dérivés	23 278		
Réserves distribuables et de conversion		98	
SOLDE NET	86 043	246 862	160 819
Activation des déficits ordinaires	102 808		- 102 808
TOTAL	188 851	246 862	58 011

Les impôts différés en valeur brute du Groupe au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 s'analysent comme suit :

Au 31/12/2010 <i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Impôt différé correspondant	Impôt différé reconnu	Impôt différé non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	246 292	81 585	71 876	9 709
Autres actifs d'impôts		69 784	69 240	544
TOTAL ACTIFS D'IMPÔTS		151 369	141 116	10 253
Passifs d'impôts			- 217 924	
TOTAL PASSIFS D'IMPÔTS			- 217 924	
TOTAL			- 76 808	10 253

Au 31/12/2011 <i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Impôt différé correspondant	Impôt différé reconnu	Impôt différé non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	377 749	123 121	102 808	20 313
Autres actifs d'impôts		86 043	86 043	
TOTAL ACTIFS D'IMPÔTS		209 164	188 851	20 313
Passifs d'impôts			- 246 862	
TOTAL PASSIFS D'IMPÔTS			- 246 862	
TOTAL			- 58 011	20 313

Les reports fiscaux déficitaires en 2011 concernent principalement Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, le groupe d'intégration fiscale France, CST Valinox Ltd (Inde), Changzhou Carex Valinox Components Co. Ltd (Chine), VAM Changzhou (Chine), Serimax UK et Serimax USA.

Les variations d'impôts différés se décomposent comme suit :

Passif net d'impôt	2010	2011
SOLDE AU 1^{er} JANVIER	89 311	76 808
Effet des variations de taux change	- 240	6 293
Comptabilisé en résultat	- 14 989	- 19 748
Comptabilisé dans les réserves	- 2 237	- 11 601
Variation de périmètre et autres	4 963	6 259
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	76 808	58 011

Le montant de l'impôt différé comptabilisé en réserves correspond principalement à la variation des impôts différés calculés sur les instruments dérivés.

Note 6 Stocks et en-cours

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières et marchandises	Produits en cours de production	Produits intermédiaires et finis	Total
VALEURS BRUTES				
Au 31/12/2009	463 517	274 702	287 858	1 026 077
Variations de stocks enregistrées en compte de résultat	77 579	93 229	40 551	211 359
Variations de périmètre	18 645	- 743	3 069	20 971
Effet des variations de change	19 663	12 656	21 470	53 789
Autres variations	- 27 446	-	424	- 27 022
Au 31/12/2010	551 958	379 844	353 372	1 285 174
Variations de stocks enregistrées en compte de résultat	45 793	73 083	67 973	186 849
Variations de périmètre	11 096	1 475	3 023	15 594
Effet des variations de change	- 4 574	7 383	- 9 773	- 6 964
Autres variations	- 1 103	1	5 538	4 436
AU 31/12/2011	603 170	461 786	420 133	1 485 089
DÉPRÉCIATION				
Au 31/12/2009	- 57 845	- 13 925	- 27 068	- 98 838
Effet des variations de change	- 2 720	- 686	- 2 403	- 5 809
Dotations	- 30 114	- 8 470	- 9 768	- 48 352
Reprises	43 639	3 788	14 762	62 189
Autres variations	- 3 669	-	- 425	- 4 094
Au 31/12/2010	- 50 709	- 19 293	- 24 902	- 94 904
Effet des variations de change	404	- 84	1 005	1 325
Dotations	- 20 117	- 5 364	- 18 345	- 43 826
Reprises	18 047	11 645	12 298	41 990
Autres variations	15	-	- 712	- 697
AU 31/12/2011	- 52 360	- 13 096	- 30 656	- 96 112
VALEURS NETTES				
Au 31/12/2010	501 249	360 551	328 470	1 190 270
AU 31/12/2011	550 810	448 690	399 477	1 388 977

Note 7 Clients et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	Avances et acomptes versés sur commandes	Créances clients et comptes rattachés (brut) (a)	Provisions pour dépréciation	Total
Au 31/12/2009	13 766	611 132	- 12 992	611 906
Variations de périmètre	1 241	44 470	- 158	45 553
Effet des variations de change	2 668	27 052	- 336	29 384
Variations des valeurs brutes	22 033	152 272	735	175 040
Dotations aux provisions			- 5 393	- 5 393
Reprises de provisions			7 091	7 091
Au 31/12/2010	39 708	834 926	- 11 053	863 581
Variations de périmètre	862	7 653	-	8 515
Effet des variations de change	- 2 278	- 5 103	33	- 7 348
Variations des valeurs brutes	- 12 619	206 016		193 397
Dotations aux provisions			- 7 704	- 7 704
Reprises de provisions			7 430	7 430
AU 31/12/2011	25 673	1 043 492	- 11 294	1 057 871

(a) Sur les modalités de comptabilisation et d'évaluation (voir 2.18.1 "Actifs financiers").

Note 8 Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers du bilan sont présentés et évalués selon les différentes catégories conformes à la norme IAS 39.

8.1 INCIDENCE DES NORMES IAS 32 ET IAS 39 SUR
LES CAPITAUX PROPRES ET LE RÉSULTAT

Comme précisé au paragraphe 2.18 des principes et méthodes comptables, les principales incidences des normes IAS 32 et 39 concernent la comptabilisation des contrats de couverture conclus par le Groupe au regard de ses opérations commerciales d'achats et de ventes en devises et la comptabilisation des actifs financiers disponibles à la vente. Le Groupe a également swappé en taux fixe une partie de sa dette à taux variable. Les autres conséquences du passage aux normes IAS 32 et 39 ont eu peu d'impact sur les comptes (évaluation des prêts logement consentis au personnel selon la méthode du taux d'intérêt effectif, valorisation à leur juste valeur des valeurs mobilières de placement).

Pour ce qui concerne les couvertures de change, la relation de couverture s'appuie sur le cours spot des devises. La partie report/déport des instruments dérivés est systématiquement considérée

comme non efficace et est passée en compte de résultat (résultat financier). Les créances et dettes en devises ont été revalorisées au cours spot au 31 décembre.

Les instruments de couverture passent d'une position nette active de + 6,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 à une position nette passive de - 75,8 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Cette évolution est due principalement à la couverture des opérations commerciales conclues en dollars américains par les filiales européennes.

La variation de l'euro face au dollar américain au cours de l'exercice 2011 explique l'essentiel des - 55,2 millions d'euros de variation de la valeur intrinsèque des couvertures affectées aux prévisions de ventes et d'achats en devise et des - 45,3 millions d'euros de variation de la valeur intrinsèque des couvertures adossées aux créances et aux dettes.

Compte tenu de l'efficacité des couvertures selon les critères de IAS 39, l'incidence enregistrée au compte de résultat concerne principalement le report/déport dont la variation des évaluations à la clôture se traduit par un produit de 8,7 millions d'euros sur l'exercice 2011.

Les instruments financiers à caractère spéculatif restent exceptionnels et s'expliquent par la non-efficacité d'une relation de couverture au regard de la norme IAS 39. Leurs variations de valeur n'impactent pas le résultat de change de manière significative.

Postes du bilan concernés <i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2010	Au 31/12/2011	Variations en 2011		
			Total	Dont réserves	Dont résultat
1 – Instruments dérivés comptabilisés au bilan ^(a)					
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises et achats à terme ^(b) liées aux carnets de commandes et offres commerciales	3 669	- 51 558	- 55 227	- 55 116	- 111
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (et achats à terme) liés aux créances clients (et aux dettes commerciales ^(b))	4 266	- 39 765	- 44 031		- 44 031
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (et achats à terme) liés aux créances financières (et aux dettes financières)	11 756	10 508	- 1 248		- 1 248
Variations de valeur intrinsèque des couvertures d'achats de matières premières et énergie liées aux carnets de commandes et offres commerciales					
Variations de valeur intrinsèque des couvertures d'achats de matières premières et énergie liées aux dettes commerciales					
Comptabilisation du report/déport	1 160	9 884	8 724		8 724
Comptabilisation des variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêt	- 25 433	- 12 442	12 991	12 991	
Variations de valeurs liées aux instruments de couverture mis en place dans le cadre de l'actionnariat salarié	10 569	7 380	- 3 189		- 3 189
Variations de valeurs liées aux dérivés non qualifiés	- 1	1	2		2
SOUS-TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS	5 986	- 75 992	- 81 978	- 42 125	- 39 853
● dont instruments dérivés – actifs	35 685	39 705			
● dont instruments dérivés – passifs	29 698	115 697			
2 – Créances (dettes ^(b)) couvertes en devises – écart de conversion					
Évaluation au cours de change à la date de clôture (dettes ^(b) et créances commerciales)	- 5 791	37 194	42 985		42 985
Évaluation au cours de change à la date de clôture (dettes et créances financières)	- 12 161	- 17 904	- 5 743		- 5 743
INCIDENCES DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE	- 11 966	- 56 702	- 44 736	- 42 125	- 2 611
3 – Évaluation créances (dettes ^(b)) non couvertes en devises – écart de conversion ^(c)	- 1 552	26	1 578		1 578
4 – Évaluation des prêts construction au taux d'intérêt effectif	- 1 360	- 889	471		471
5 – Évaluation des VMP à juste valeur	48	5	- 43		- 43
6 – Évaluation des autres placements en titres de capitaux propres à juste valeur	7 004	- 12 681	- 19 685	- 19 685	
7 – Impôts différés	4 245	24 701	20 456	15 700	4 756
TOTAL	- 3 581	- 45 540	- 41 959	- 46 110	4 151
Contrepartie – Voir état de variation des capitaux propres					
Réserves de réévaluation des instruments financiers	- 9 053	- 55 203	- 46 150	- 46 150	
● dont part Groupe	- 9 502	- 55 773	- 46 271	- 46 271	
● dont part des minoritaires	449	570	121	121	
Autres réserves de consolidation	4 960	5 511	551	551	
Résultat	511	4 152	3 641	- 511	4 151
TOTAL	- 3 582	- 45 540	- 41 958	- 46 110	4 151

(a) Présentation compensée sur ce tableau : + = position active, - = position passive.

(b) Montants non significatifs.

(c) La variation des écarts d'évaluation de + 1,6 million d'euros est à rapprocher du résultat de change réalisé au cours de l'exercice 2011.

La variation de juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change qui impactait les capitaux propres au 31 décembre 2010 était de + 3,7 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2011, environ 72 % (et près de 85 % hors Valinox Nucléaire) de la variation de juste valeur positive attachée au carnet de commandes et aux offres commerciales fin 2010 a été transférée des capitaux propres vers le résultat, sur le poste perte ou profit de change du Groupe. Ce montant matérialise l'impact des variations de valeur des couvertures de change sur le carnet de commandes

et les offres commerciales au 31 décembre 2010 qui ont été soit totalement ou partiellement dénouées, soit transformées en créances au cours de l'exercice 2011.

Cet impact correspond aux couvertures de créances en dollar US qui représentent l'essentiel (près de 95 %) des variations de juste valeur des couvertures impactant les capitaux propres au 31 décembre 2010.

Postes du bilan concernés <i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2009	Au 31/12/2010	Variations en 2010		
			Total	Dont réserves	Dont résultat
1- Instruments dérivés comptabilisés au bilan ^(a)					
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises et achats à terme ^(b) liées aux carnets de commandes et offres commerciales	8 269	3 669	- 4 600	- 4 486	- 114
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (et achats à terme) liés aux créances clients (et aux dettes commerciales ^(b))	3 590	4 266	676		676
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (achats à terme) liées aux créances financières (et aux dettes financières)	1 328	11 756	10 428		10 428
Variations de valeur intrinsèque des couvertures d'achats de matières premières et énergie liées aux carnets de commandes et offres commerciales					
Variations de valeur intrinsèque des couvertures d'achats de matières premières et énergie liées aux dettes commerciales					
Comptabilisation du report/déport	- 68	1 160	1 228		1 228
Comptabilisation des variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêt	- 25 156	- 25 433	- 277	- 277	
Variations de valeurs liées aux instruments de couverture mis en place dans le cadre de l'actionnariat salarié	6 759	10 569	3 810		3 810
Variations de valeurs liées aux dérivés non qualifiés	- 497	- 1	496		496
SOUS-TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS	- 5 775	5 986	11 761	- 4 763	16 524
• dont instruments dérivés — actifs	23 742	35 685			
• dont instruments dérivés — passifs	29 517	29 698			
2 – Créances (dettes ^(b)) couvertes en devises — écart de conversion					
Évaluation au cours de change à la date de clôture (dettes ^(b) et créances commerciales)	- 6 914	- 5 791	1 123		1 123
Évaluation au cours de change à la date de clôture (dettes et créances financières)	1 348	- 12 161	- 13 509		- 13 509
INCIDENCES DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE	- 11 341	- 11 966	- 625	- 4 763	4 138
3 – Évaluation créances (dettes ^(b)) non couvertes en devises — écart de conversion ^(c)	1 543	- 1 552	- 3 095		- 3 095
4 – Évaluation des prêts construction au taux d'intérêt effectif	- 1 576	- 1 360	216		216
5 – Évaluation des VMP à juste valeur	36	48	12		12
6 – Évaluation des autres placements en titres de capitaux propres à juste valeur	6 564	7 004	440	440	
7 – Impôts différés	4 673	4 245	- 428	332	- 760
TOTAL	- 101	- 3 581	- 3 480	- 3 991	511
Contrepartie – voir état de variation des capitaux propres					
Réserves de réévaluation des instruments financiers	- 6 921	- 9 053	- 2 132	- 2 132	
• dont part Groupe	- 7 021	- 9 502	- 2 481	- 2 481	
• dont part des minoritaires	100	449	349	349	
Autres réserves de consolidation	17 250	4 960	- 12 290	- 12 290	
Résultat	- 10 430	511	10 941	10 430	511
TOTAL	- 101	- 3 582	- 3 481	- 3 992	511

(a) Présentation compensée sur ce tableau : + = position active, - = position passive.

(b) Montants non significatifs.

(c) La variation des écarts d'évaluation de - 3,1 millions d'euros est à rapprocher du résultat de change réalisé au cours de l'exercice 2010.

La variation de juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change qui impactait les capitaux propres au 31 décembre 2009 était de + 8,3 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2010, environ 72 % (et près de 100 % hors Valinox Nucléaire) de la variation de juste valeur positive attachée au carnet de commandes et aux offres commerciales fin 2009 a été transférée des capitaux propres vers le résultat, sur le poste perte ou profit de change du Groupe. Ce montant correspond aux variations de valeur des couvertures de change sur le carnet de commandes et les offres commerciales au 31 décembre 2009 qui ont été soit totalement ou partiellement dénouées, soit transformées en créances au cours de l'exercice 2010.

Les couvertures de créances en dollar US représentent l'essentiel (près de 90 %) des variations de juste valeur des couvertures reconnues en capitaux propres.

TOTAL DE LA DETTE

Au 31/12/2011

En milliers d'euros

	Autres emprunts	Liquidités
Taux fixe à l'origine	1 400 257	
Taux variable à l'origine swappé à taux fixe	494 302	
Taux fixe	1 894 559	
Taux variable	200 834	901 886
TOTAL	2 095 393	901 886

Le montant des emprunts à taux fixe à l'origine inclut pour 643,1 millions d'euros l'emprunt obligataire émis le 7 décembre 2011 pour un montant nominal de 650 millions d'euros ajustés des frais financiers estimés selon la méthode du coût du capital amorti, et pour 344,7 millions d'euros l'encours de billets de trésorerie qui sont émis à taux fixe mais dont la maturité est au plus trois mois.

Au 31/12/2010

En milliers d'euros

	Autres emprunts	Liquidités
Taux fixe à l'origine	366 889	
Taux variable à l'origine swappé à taux fixe	484 317	
Taux fixe	851 206	
Taux variable	183 188	653 762
TOTAL	1 034 394	653 762

Une partie de la dette financière à taux variable a été swappée à taux fixe : 260 millions d'euros (échéance : mars 2012) ont été swappés à 3,55 % hors *spread* ; 300 millions de dollars US (échéance : avril 2013) ont été swappés à 4,36 % hors *spread*.

En complément, un emprunt de 100 millions d'euros souscrit à taux fixe (3,75 % hors *spread*) auprès du groupe Crédit Agricole en octobre 2008 a été tiré fin janvier 2009.

Par ailleurs, la société Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil (VSB) a tiré 318 millions de reais (soit environ 130 millions d'euros) du prêt à taux fixe contracté en 2010 auprès de la BNDES et a souscrit en 2010 un nouveau contrat de location-financement à taux fixe.

Enfin, Vallourec a émis le 7 décembre 2011 un emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros à échéance février 2017, avec un coupon fixe annuel de 4,25 %.

La dette financière exposée à une variation des taux d'intérêt à taux variable se situe à 200,8 millions d'euros (environ 9,6 % de la dette brute totale) au 31 décembre 2011.

8.2 INFORMATION SUR LA NATURE ET L'ÉTENDUE DU RISQUE DE MARCHÉ ET LA MANIÈRE DONT IL EST GÉRÉ PAR LE GROUPE

Les risques de marché sont composés des risques de taux, de change, de crédit et du risque actions. Le risque de liquidité est abordé en Note 15.

Risques de taux d'intérêt

La gestion du financement long terme et moyen terme de la zone euro est regroupée autour de la Société Vallourec et de la sous-holding V & M Tubes.

Aucune autre ligne de financement significative à taux fixe n'arrivera à maturité contractuelle au cours des 12 mois suivant la clôture du 31 décembre 2011, hormis l'emprunt à taux variable swappé à taux fixe de 260 millions d'euros souscrit en 2005 par Vallourec, qui sera remboursé à son échéance le 23 mars 2012, et l'encours de 344,7 millions d'euros de billets de trésorerie émis au plus à trois mois, ainsi que diverses lignes de financement (pour 25 millions d'euros) au sein des filiales brésiliennes.

Compte tenu de la politique de couverture du risque de taux d'intérêt du Groupe, l'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % appliquée aux taux courts de la zone euro, aux taux brésiliens et chinois et aux taux monétaires britanniques et américains, se traduirait par une hausse de 2,6 millions d'euros de la charge financière annuelle du Groupe, sur la base d'une hypothèse d'une totale stabilité de la dette financière et à taux de change constants, et après prise en compte des effets des éventuels instruments de couverture. Cet impact ne tient pas compte du risque de taux sur les billets de trésorerie émis au plus à trois mois et sur les liquidités, celles-ci étant placées à court terme (au plus à trois mois).

Par ailleurs, selon les simulations du Groupe, l'impact d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt de 0,5 % appliquée à l'ensemble des courbes de taux d'intérêt aurait un impact sur la valorisation des swaps en place au 31 décembre 2011 (au niveau de Vallourec) de plus ou moins 1,5 million d'euros.

Risques de change

RISQUE DE CONVERSION

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont exprimés en différentes devises. Les comptes du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges libellés dans des monnaies autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux applicable afin d'être intégrés dans ces comptes.

Si l'euro s'apprécie (ou se déprécie) par rapport à une autre devise, la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise

diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

En 2011, le résultat net part du Groupe était généré pour une part significative par des filiales qui établissent des comptes en une devise autre que l'euro (principalement en dollars US et en reals brésiliens). Une variation de 10 % des parités aurait eu un impact à la hausse ou à la baisse sur le résultat net part du Groupe d'environ 36,1 millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité du Groupe au risque de change long terme est reflétée par l'évolution historique des réserves de conversion imputées dans les capitaux propres (+ 205,9 millions d'euros au 31 décembre 2011) qui, au cours des derniers exercices, a été essentiellement liée à l'évolution du dollar US et du real brésilien.

Réserve de conversion – part du Groupe <i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2011
USD	21 797	74 997
GBP	- 12 337	- 11 096
BRL	291 189	111 834
CNY ^(a)	11 471	35 225
Autres	- 3 670	- 5 028
	308 450	205 932

(a) Yuan chinois.

RISQUE DE TRANSACTION

Le Groupe est soumis à des risques de change en raison de ses expositions commerciales liées à des opérations de ventes conclues par certaines de ses filiales dans une monnaie autre que celle du pays de leur implantation.

La principale devise étrangère traitée est le dollar US (USD) : une part significative des opérations de Vallourec (environ 32 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2011) est facturée par des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar US.

Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar US peuvent donc modifier la marge opérationnelle du Groupe. Leur impact est cependant très difficilement quantifiable pour deux raisons :

1. il existe un phénomène d'ajustement, sur les prix de vente libellés en dollar US, qui dépend des conditions de marché dans les différents secteurs d'activité où opère Vallourec ;
2. certaines ventes, même si elles sont libellées en euros, sont influencées par le niveau du dollar US. Elles sont donc impactées indirectement et à une échéance plus ou moins lointaine par l'évolution de la devise américaine.

Le Groupe gère activement son exposition au risque de change afin de réduire la sensibilité du résultat à des variations de cours, en mettant en place des couvertures dès la commande et parfois dès l'offre commerciale.

Les commandes, puis les créances, les dettes et les flux d'exploitation sont ainsi couverts avec des instruments financiers qui sont principalement des ventes et des achats à terme. Le Groupe a parfois recours à des options.

Des annulations de commandes pourraient donc entraîner des annulations de couvertures en place, avec pour conséquence une comptabilisation des gains ou pertes attachés à ces couvertures annulées dans le compte de résultat consolidé.

Nous estimons que l'impact d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des devises traitées sur l'ensemble des couvertures mises en place par le Groupe provoquerait une diminution ou une augmentation de 75 millions d'euros de la valeur intrinsèque comptabilisée dans les fonds propres consolidés au 31 décembre 2011. L'essentiel de ces montants proviendrait des évolutions du dollar US contre l'euro.

Pour être éligible à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39, le groupe Vallourec a développé ses systèmes de gestion de trésorerie et de facturation afin de permettre la traçabilité tout au long de la durée de vie des instruments de couverture au regard des transactions couvertes.

Au 31 décembre 2011, les contrats à terme fermes en cours qui permettent de couvrir les transactions sur achats et ventes en devises portent sur les montants suivants :

Contrats de couverture d'opérations réalisées sur transactions commerciales – risque de change <i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Contrat de change à terme : ventes à terme	1 147 978	1 240 377
Contrat de change à terme : achats à terme	178 691	52 130
Options de change sur ventes	-	-
Options de change sur achats	-	-
Matières premières et énergie – achats, options	-	-
TOTAL	1 326 669	1 292 507

ÉCHÉANCES DES CONTRATS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Contrats sur transactions commerciales <i>En milliers d'euros</i>	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de change : ventes à terme	1 240 377	1 235 732	4 645	-
Contrats de change : achats à terme	52 130	52 130	-	-
Options de change sur ventes	-	-	-	-
Options de change sur achats	-	-	-	-
Matières premières et énergie – achats, options	-	-	-	-
TOTAL	1 292 507	1 287 862	4 645	

Les ventes à terme (1 240 millions d'euros sur les 1 293 millions d'euros) correspondent principalement à des ventes de dollars US. Ces dernières ont été réalisées à un cours moyen à terme EUR/USD de 1,35.

Les couvertures ont généralement été réalisées, en 2011 comme en 2010, sur une durée moyenne d'environ douze mois (hormis pour Valinox Nucléaire du fait de son activité spécifique) et couvraient principalement les transactions futures hautement probables et les créances en devises.

En complément des couvertures des opérations commerciales, Vallourec a mis en place des contrats de couverture des prêts et créances financières libellés en devises étrangères :

- en 2009 un swap de change pour 205 millions d'USD (158,4 millions d'euros) complété en 2011 pour 95 millions d'USD (73,4 millions d'euros). Le swap de change a pour échéance avril 2013, à l'échéance de la dette couverte ;
- en 2010 et 2011, des ventes à terme pour 222,2 millions d'USD (171,7 millions d'euros) et des achats à terme pour 5 millions d'USD (3,9 millions d'euros).

Ces instruments sont destinés à couvrir soit l'endettement libellé en USD, soit les prêts en devises étrangères mis en place par la holding de financement V & M Tubes dans la devise des filiales qui en bénéficient. Les échéances des achats et ventes à terme s'échelonnent entre 2012 et 2013 en fonction des échéances des prêts et dettes couverts.

En dehors des emprunts et dettes financières libellés en devises, Vallourec ne couvre pas ses autres actifs et passifs financiers du bilan consolidé en devises (risques de conversion).

Risques de crédit

Vallourec est soumis au risque de crédit au titre de ses actifs financiers non dépréciés dont le non recouvrement pourrait impacter les résultats et la situation financière de la Société.

Le Groupe a principalement identifié quatre types de créances répondant à ces caractéristiques :

- les prêts 1 % construction octroyés aux salariés du Groupe ;
 - les dépôts de garantie versés dans le cadre de contentieux fiscaux et les créances fiscales sur le Brésil ;
 - les créances clients et comptes rattachés ;
 - les dérivés qui ont une juste valeur positive,
1. prêts 1 % construction : ces prêts ne présentent pas de risque de crédit dans la mesure où l'intégralité du prêt est dépréciée dès lors qu'un retard dans le recouvrement des sommes à recevoir est constaté. Il est rappelé que ces prêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance de ces prêts (le taux d'intérêt des contrats pouvant être inférieur) ;
 2. dépôts de garantie et créances fiscales sur le Brésil : il n'existe pas de risque particulier sur ces créances puisqu'en cas de dénouement défavorable de ces contentieux, le risque est déjà appréhendé, ces créances faisant l'objet d'une provision, et les fonds déjà versés pour tout ou partie ;

3. créances clients et comptes rattachés :

- concernant les créances clients et les comptes rattachés, la politique du Groupe en matière de dépréciation des créances clients est de constater une provision dès lors que des indices de perte de valeur ont été identifiés. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie.

Le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de présumer de risque sur ses créances non dépréciées et échues depuis moins de 90 jours. Le montant total des créances clients échues depuis plus de 90 jours et non dépréciées s'élève à 37,6 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit 3,6 % des créances clients nettes totales du Groupe.

Vallourec considère que le risque est limité compte tenu des procédures existantes en matière de gestion du risque client avec :

- l'utilisation d'assurances crédit et le recours à des crédits documentaires ;
- l'ancienneté des relations commerciales avec de grands clients du Groupe ;
- la politique de recouvrement commercial.

Par ailleurs, les créances clients non échues au 31 décembre 2011 s'élevaient à 831,5 millions d'euros, soit 81 % du total des créances clients nettes.

Les échéances de ces créances clients sont les suivantes (millions d'euros) :

Au 31 décembre 2011 En milliers d'euros	0 à 30 jrs	30 à 60 jrs	60 à 90 jrs	90 à 180 jrs	> à 180 jrs	Total
Non échues	563,1	211,0	48,8	7,3	1,3	831,5

Risques actions

Les actions propres détenues par Vallourec au 31 décembre 2011 comprennent :

D'une part, les actions affectées à des opérations d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe.

Dans ce cadre, Vallourec détient :

- 183 075 actions propres acquises le 5 juillet 2001 après, notamment, attribution définitive en 2011 de 44 074 actions dans le cadre du plan d'actions de performance du 3 mai 2007, 6 631 actions dans le cadre du plan d'actions de performance du 1^{er} septembre 2008, et 23 274 actions dans le cadre du plan d'actions de performance du 31 juillet 2009 ;
- 73 156 actions propres acquises en 2008 dans le cadre du plan de rachats d'actions du 4 juin 2008 après attribution définitive en 2011 de 26 844 actions dans le cadre du plan d'actions de performance du 17 décembre 2009 ;
- 100 000 actions propres acquises en 2010 dans le cadre du plan de rachats d'actions du 31 mai 2010 ;
- 400 000 actions propres acquises en 2011 dans le cadre du plan de rachats d'actions du 7 juin 2011.

Ces chiffres tiennent compte de la division par deux de la valeur nominale de l'action intervenue le 9 juillet 2010.

Le Directoire, en consultation avec le Conseil de Surveillance, a décidé d'affecter ces actions auto-détenues de la façon suivante :

- à la couverture des actions attribuées gratuitement le 16 décembre 2008, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2013 ;
- à la couverture des actions de performance attribuées le 31 juillet 2009, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2013 ;
- à la couverture des actions attribuées gratuitement le 17 décembre 2009, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2014 ;

- à la couverture des actions de performance attribuées le 17 décembre 2009, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2013 ;
- à la couverture des actions de performance attribuées le 15 mars 2010, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2014 ;
- à la couverture des actions de performance attribuées le 31 juillet 2010, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2014 ;
- à la couverture des actions attribuées gratuitement le 3 décembre 2010, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2015 ;
- à la couverture des actions de performance attribuées le 3 décembre 2010, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2014 ;
- à la couverture des actions de performance attribuées le 30 mars 2011, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2015 ;
- à la couverture des actions de performance attribuées le 18 novembre 2011, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2015 ;
- à la couverture des actions attribuées gratuitement le 15 décembre 2011, dont le quantum définitif ne sera connu qu'en 2016.

D'autre part, les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité avec Crédit Agricole Chevreux, soit 256 000 actions pour une valeur de 11,1 millions d'euros.

Vallourec a mis en place en 2007 un contrat de liquidité auprès de Crédit Agricole Chevreux. Sa mise en œuvre intervient dans le cadre de l'autorisation générale annuelle de rachat d'actions délivrée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 (onzième résolution). Pour la mise en œuvre de ce contrat, 20 millions d'euros sont affectés au compte de liquidité.

Classification et évaluation des actifs et passifs financiers

Les montants inscrits au bilan sont détaillés en fonction des modalités de valorisation retenues pour chaque instrument financier.

2011 En milliers d'euros	Notes	Catégorie (a)	Valeur brute au 31/12/2011	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat
ACTIFS						
Autres actifs non courants	4					
Titres de participation cotés		ADV	65 940	-	65 940	-
Autres placements en titres de capitaux propres		ADV	2 586	-	2 586	-
Prêts		P&C	4 441	4 441	-	-
Autres immobilisations financières		P&C / ADE (b)	42 605	42 605	-	-
Créances clients et comptes rattachés	7	P&C	1 043 492	1 043 492	-	-
Instruments dérivés actifs	8					
Instruments financiers de couverture (f)		CFT	39 705	-	797	38 908
Instruments financiers spéculatifs		AF – JVpR	-	-	-	-
Autres actifs courants	9	P&C	182 510	182 510	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	AF – JVpR	901 886	-	-	901 886
PASSIFS						
Emprunts et dettes financières (c) (e) auprès des établissements de crédit	15	CA-TIE	808 640	808 640	-	-
Autres	15	CA-TIE	476 044	476 044	-	-
Emprunts et concours bancaires courants (d) (e)	15	CA-TIE	56 470	56 470	-	-
Fournisseurs		CA	668 680	668 680	-	-
Instruments dérivés passifs	8					
Instruments financiers de couverture		CFT	115 695	-	65 163	50 532
Instruments financiers spéculatifs		PF – JVpR	2	-	-	2
Autres passifs courants	19	CA	504 385	504 385	-	-

- (a) AF – JVpR Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par résultat
 ADE Actifs détenus jusqu'à leur échéance
 P & C Prêts et créances
 ADV Actifs disponibles à la vente
 CFT Couverture de flux de trésorerie
 PF – JVpR Passifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat
 CA Coût amorti
 CA – TIE Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif

(b) Dans le groupe Vallourec, les seuls actifs concernés sont les dépôts de garantie et cautions.

(c) Les emprunts en passifs non courants comprennent les échéances dues à plus de 12 mois.

(d) Les emprunts devant être remboursés dans les 12 mois sont inscrits en passifs courants.

(e) Les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité. À défaut, elles sont comptabilisées en résultat financier.

(f) Y compris le warrant "Value 08", "Value 09", "Value 10" et "Value 11" dont la juste valeur au 31 décembre 2011 s'élève à 7,6 millions d'euros.

Les instruments financiers mesurés à leur juste valeur sont classés par catégorie en fonction de la méthode de valorisation. La juste valeur est déterminée :

(A) prioritairement, en fonction de prix cotés sur un marché actif ; les titres de participation cotés sont valorisés ainsi ;

(B) à partir de méthodes et de données observables et faisant référence sur les marchés financiers (courbe de taux, cours à terme, etc.).

2011 Rubriques au bilan et classes d'instruments <i>En milliers d'euros</i>	Catégorie	Total de la juste valeur au bilan	Juste Valeur		
			Cours cotés (A)	Modèle interne avec paramètres observables (B)	Modèle interne avec paramètres non observables
ACTIFS					
Titres de participation cotés	ADV	65 940	65 940	-	-
Autres placements en titres de capitaux propres	ADV	2 586	-	2 586	-
Instruments dérivés actifs					
Instruments financiers de couverture	CFT	39 705	-	39 705	-
Instruments financiers spéculatifs	PF – JVpR	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	AF – JVpR	901 886	901 886	-	-
PASSIFS					
Instruments dérivés passifs					
Instruments financiers de couverture	CFT	115 695	-	115 695	-
Instruments financiers spéculatifs	PF – JVpR	2	-	2	-

2010	Notes	Catégorie (a)	Valeur brute au 31/12/2010	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat
ACTIFS						
Autres actifs non courants	4					
Titres de participation cotés		ADV	86 873	-	86 873	
Autres placements en titres de capitaux propres		ADV	40 059	-	40 059	
Prêts		P&C	4 397	4 397	-	
Autres immobilisations financières		P&C / ADE (b)	30 233	30 233	-	
Créances clients et comptes rattachés	7	P&C	834 926	834 926	-	
Instruments dérivés actifs	8					
Instruments financiers de couverture (f)		CFT	35 685	-	4 222	31 463
Instruments financiers spéculatifs		AF – JVpR	-	-	-	
Autres actifs courants	9	P&C	188 268	188 268	-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	AF – JVpR	653 762	-	-	653 762
PASSIFS						
Emprunts et dettes financières (c) (e) auprès des établissements de crédit	15	CA-TIE	775 762	775 762	-	
Autres	15	CA-TIE	88 702	88 702	-	
Emprunts et concours bancaires courants (d) (e)	15	CA-TIE	42 276	42 276	-	
Fournisseurs		CA	647 370	647 370	-	
Instruments dérivés passifs	8					
Instruments financiers de couverture		CFT	29 694	-	26 464	3 230
Instruments financiers spéculatifs		PF – JVpR	4	-	-	4
Autres passifs courants	19	CA	448 992	448 992	-	

- (a) AF – JVpR Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par résultat
 ADE Actifs détenus jusqu'à leur échéance
 P & C Prêts et créances
 ADV Actifs disponibles à la vente
 CFT Couverture de flux de trésorerie
 PF – JVpR Passifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat
 CA Coût amorti
 CA – TIE Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif

(b) Dans le groupe Vallourec, les seuls actifs concernés sont les dépôts de garantie et cautions.

(c) Les emprunts en passifs non courants comprennent les échéances dues à plus de 12 mois.

(d) Les emprunts devant être remboursés dans les 12 mois sont inscrits en passifs courants.

(e) Les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité. À défaut, elles sont comptabilisées en résultat financier.

(f) Y compris le warrant "Value 08"; "Value 09" et "Value 10" dont la juste valeur au 31 décembre 2010 s'élève à 10,6 millions d'euro.

Les instruments financiers mesurés à leur juste valeur sont classés par catégorie en fonction de la méthode de valorisation. La juste valeur est déterminée :

(A) prioritairement, en fonction de prix cotés sur un marché actif ; les titres de participation cotés sont valorisés ainsi ;

(B) à partir de méthodes et de données observables et faisant référence sur les marchés financiers (courbe de taux, cours à terme, etc.).

2010 Rubriques au bilan et classes d'instruments <i>En milliers d'euros</i>	Catégorie	Total de la juste valeur au bilan	Juste Valeur		
			Cours côtés (A)	Modèle interne avec paramètres observables (B)	Modèle interne avec paramètres non observables
ACTIFS					
Titres de participation cotés	ADV	86 873	86 873	-	-
Autres placements en titres de capitaux propres	ADV	40 059	-	40 059	-
Instruments dérivés actifs					
Instruments financiers de couverture	CFT	35 685	-	35 685	-
Instruments financiers spéculatifs	PF – JVpR	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	AF – JVpR	653 762	653 762	-	-
PASSIFS					
Instruments dérivés passifs					
Instruments financiers de couverture	CFT	29 694	-	29 694	-
Instruments financiers spéculatifs	PF – JVpR	4	-	4	-

Note 9 Autres actifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	Créances sur personnel et organismes sociaux	Créances fiscales hors IS	Charges constatées d'avance	État, impôt sur les bénéfices	Autres créances	Total
Au 31/12/2009	6 646	45 384	18 960	26 479	55 451	152 920
Effet des variations de change	209	1 344	1 593	2 358	2 568	8 072
Autres variations	- 802	26 640	2 188	- 7 792	7 042	27 276
Au 31/12/2010	6 053	73 368	22 741	21 045	65 061	188 268
Effet des variations de change	- 146	- 1 042	- 787	- 1 598	- 242	- 3 815
Autres variations	- 490	- 5 125	5 430	6 728	- 8 486	- 1 943
AU 31/12/2011	5 417	67 201	27 384	26 175	56 333	182 510

Note 10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs mobilières de placement (brut)	Disponibilités	Total
Au 31/12/2009	967 194	190 609	1 157 803
Effet des variations de change	31 156	- 2 472	28 684
Variations de périmètre	-	4 293	4 293
Autres variations	- 577 468	40 450	- 537 018
Au 31/12/2010	420 882	232 880	653 762
Effet des variations de change	- 17 942	- 4 627	- 22 569
Variations de périmètre	8 703	117	8 820
Autres variations	226 510	35 363	261 873
Au 31/12/2011	638 153	263 733	901 886

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est constitué des liquidités en comptes courants bancaires et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) disponibles immédiatement (non nanties), non risquées et de volatilité négligeable.

Note 11 Regroupements d'entreprises

Cette note présente les regroupements d'entreprises dont le total du bilan est supérieur à 100 millions d'euros.

2011

Saudi Seamless Pipes Factory est la première société de transformation et de finition de tubes OCTG sans soudure en Arabie

Saoudite. L'usine, située à Dammam, emploie 99 personnes au 31 décembre 2011.

Les écarts d'acquisition représentent la différence constatée entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et éventuels. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs.

L'impact de l'intégration globale de cette société sur les actifs et passifs du Groupe se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 25 novembre 2011
Immobilisations incorporelles	1 206
Immobilisations corporelles	106 043
Stocks	693
Créances clients	198
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62
Autres actifs	233
TOTAL ACTIF	108 435
Écart d'acquisition ^(a)	478
Emprunts et concours bancaires	101 018
Provisions pour risques et charges	1 149
Engagements envers le personnel	147
Dettes fournisseurs	592
Autres dettes d'exploitation	103
TOTAL PASSIF	103 487
CONTREPARTIE RÉGLÉE EN NUMÉRAIRE ^(b)	4 947

(a) L'acquisition de Saudi Seamless Pipes Factory a généré un écart d'acquisition négatif de 0,5 million d'euros.

(b) Trésorerie décaissée pour l'acquisition de Saudi Seamless Pipes Factory.

Cette société est intégrée globalement dans les comptes du Groupe depuis le 25 novembre 2011.

Les actifs incorporels de la société Saudi Seamless Pipes Factory sont amortis de la manière suivante :

- Droit d'utilisation du terrain : 25 ans

2010

Serimax est une entreprise internationale de 800 personnes qui offre des services de soudage complets dans des conditions difficiles, en assurant la planification, la gestion et la mise en œuvre de contrats de soudage complexes.

Les écarts d'acquisition représentent la différence constatée entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et éventuels. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs.

L'impact de l'intégration globale de cette société sur les actifs et passifs du Groupe se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 8 juin 2010
Immobilisations incorporelles	30 262
Immobilisations corporelles	32 211
Écart d'acquisition ^(a)	72 634
Immobilisations financières	306
Stocks	14 505
Créances clients	44 280
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 284
Autres actifs	11 279
TOTAL ACTIF	209 761
Emprunts et concours bancaires	65 952
Provisions pour risques et charges	6 215
Engagements envers le personnel	1 193
Dettes fournisseurs	31 575
Impôts différés	4 767
Autres dettes d'exploitation	17 430
TOTAL PASSIF	127 132
CONTREPARTIE RÉGLÉE EN NUMÉRAIRE ^(b)	82 629

(a) L'écart d'acquisition résiduel de 72,6 millions d'euros se justifie par la valeur du capital humain et par les synergies défensives et commerciales attendues de cette acquisition.

(b) Trésorerie décaissée pour l'acquisition de Serimax.

Les sociétés du Groupe Serimax sont intégrées globalement dans les comptes du Groupe depuis le 8 juin 2010.

Si ces sociétés avaient été acquises au 1^{er} janvier 2010, leur chiffre d'affaires dans les comptes du Groupe, au titre de l'année 2010, se serait élevé à 131,3 millions d'euros.

Les actifs incorporels de la société Serimax, valorisés par voie d'expertise indépendante, sont amortis de la manière suivante :

- Relation clients : 9 ans
- Technologie : 15 ans

Note 12 Capitaux propres

CAPITAL

Le capital de Vallourec est composé de 121 434 409 actions ordinaires au nominal de 2 euros entièrement libérées au 31 décembre 2011, contre 117 944 082 au 31 décembre 2010 au nominal de 2 euros.

2011

Le 7 juillet 2011, l'option de paiement du dividende en actions, approuvée par l'Assemblée Générale mixte du 7 juin 2011 s'est traduite par la création de 1 140 338 actions nouvelles (0,97 % du capital) émises au prix de 75,92 euros, soit une augmentation de capital de 86,6 millions d'euros, prime d'émission nette de frais incluse.

Le 15 décembre 2011, dans le cadre du plan d'actionnariat salarié "Value 11", 2 349 989 actions nouvelles ont été souscrites à un cours de 35,90 euros, soit une augmentation de capital de 83,5 millions d'euros, prime nette de frais incluse.

2010

Le 30 juin 2010, l'option pour le paiement du dividende en actions, approuvée par l'Assemblée Générale mixte du 31 mai 2010 s'est traduite par la création de 993 445 actions nouvelles (1,7 % du capital) émises au prix de 130,85 euros, soit une augmentation de capital de 130,0 millions d'euros, prime d'émission nette de frais incluse.

Le 9 juillet, poursuivant l'objectif de favoriser l'accessibilité du titre et d'élargir le nombre d'actionnaires individuels, le nominal du titre a été divisé par deux conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 31 mai 2010. Chaque actionnaire s'est vu attribuer 2 actions Vallourec nouvelles pour une action ancienne.

Le 3 décembre 2010, dans le cadre du plan d'actionnariat salariés "Value 10", 1 395 614 actions nouvelles ont été souscrites à un cours de 61,14 euros, soit une augmentation de capital 84,4 millions d'euros, prime d'émission nette de frais incluse.

RÉSERVES, INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément à l'IAS 39 Instruments financiers, cette réserve est alimentée par deux types d'opérations :

- les opérations de couverture de change efficaces affectées au carnet de commandes et aux offres commerciales. Les variations des valeurs intrinsèques constatées à la clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres ;
- les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt (à taux fixe) ont été contractés. Ils font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions des taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres.

RÉSERVES DE CONVERSION

Les réserves de conversion résultent de la conversion des capitaux propres des filiales hors zone euro. Leur variation correspond aux changements de taux des devises sur l'évaluation des capitaux propres et du résultat de ces sociétés. Ces réserves ne sont reprises en résultat qu'en cas de cession partielle ou totale et perte de contrôle de l'entité étrangère.

En milliers d'euros	USD	GBP	BRL	CNY ^(a)	Autres	Total
Au 31/12/2009	- 51 922	- 13 717	126 791	1 844	- 14 884	48 112
Variations	73 719	1 380	164 398	9 627	11 214	260 338
Au 31/12/2010	21 797	- 12 337	291 189	11 471	- 3 670	308 450
Variations	53 200	1 241	- 179 355	23 754	- 1 358	- 102 518
Au 31/12/2011	74 997	- 11 096	111 834	35 225	- 5 028	205 932

(a) Yuan chinois.

PRINCIPAUX COURS DE CHANGE UTILISÉS (EURO / DEVICES) : CONVERSION DES ÉLÉMENTS DU BILAN (TAUX DE CLÔTURE) ET DU COMPTE DE RÉSULTAT (TAUX MOYEN)

Pour un euro	USD	GBP	BRL	CNY ^(a)
2010				
Taux moyen	1,33	0,86	2,33	8,98
Taux clôture	1,34	0,86	2,22	8,82
2011				
Taux moyen	1,39	0,87	2,33	8,99
Taux clôture	1,29	0,84	2,42	8,15

(a) Yuan chinois.

Note 13 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options dilutives.

Sont présentés, ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action :

Résultat par action	2010	2011
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action (en milliers d'euros)	409 600	401 547
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	115 765 944	118 685 868
Nombre moyen pondéré d'actions propres pour le résultat de base par action	- 539 679	- 700 878
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat de base par action	115 226 265	117 984 990
RÉSULTAT PAR ACTION (en euro)	3,6	3,4
Résultat par action comparable à 2011 (en euro)	3,6	
Effet de la dilution – options d'achat, de souscription d'actions et actions de performance	198 955	405 929
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	115 425 220	118 390 919
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euro)	3,5	3,4
Résultat par action comparable à 2011 (en euro)	3,5	-

Dividendes versés au cours de l'exercice <i>En euro</i>	2010	2011
• au titre de l'exercice précédent	1,75	1,30
• au titre d'acompte sur l'exercice en cours	-	-

Ces chiffres tiennent compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux.

Note 14 Intérêts minoritaires

<i>En milliers d'euros</i>	Réserves	Écart de conversion	Résultat	Total
Au 31/12/2010	228 927	- 5 003	43 235	267 159
AU 31/12/2011	312 327	12 419	55 276	380 022

Les intérêts minoritaires concernent essentiellement le groupe Sumitomo.

Note 15 Emprunts et dettes financières**RISQUES DE LIQUIDITÉ**

Les ressources financières du Groupe se répartissent entre des financements bancaires et des financements de marchés.

La majeure partie du financement bancaire long terme et moyen terme a été mis en place en Europe, autour de Vallourec et de sa sous-holding V & M Tubes et pour une moindre mesure autour des filiales au Brésil et aux États-Unis.

En Europe

En mars 2005, une facilité d'un montant total de 460 millions d'euros, en partie en euros et en dollars US, a été mise à disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de sept ans pour l'acquisition de 45 % des titres de V & M Tubes. Cette facilité a été ramenée à 260 millions d'euros en février 2011.

Au 31 décembre 2011, une tranche de 260 millions d'euros (figurant dans les passifs courants) était tirée.

Courant avril 2008, Vallourec a contracté un emprunt de 300 millions de dollars US sur cinq ans avec un syndicat de sept banques. Ce contrat de financement prévoyait également une ligne de crédit renouvelable de 350 millions d'euros à laquelle le Groupe a renoncé en février 2011. Au 31 décembre 2011, Vallourec utilisait l'emprunt de 300 millions de dollars US, soit 232 millions d'euros, qui figure dans les passifs non courants.

En novembre 2008, Vallourec a contracté un crédit de 100 millions d'euros auprès du Groupe Crédit Agricole, pour une durée de six ans (échéance fin octobre 2015). Ce crédit a été tiré fin janvier 2009.

Enfin, en février 2011, Vallourec a souscrit une ligne de crédit renouvelable multi-devises d'un montant de 1 milliard d'euros à échéance 2016. Cette ligne, qui a déjà permis de renoncer aux deux lignes de crédit renouvelables mises en place en 2005 et 2008, servira également au refinancement des lignes de crédit existantes venant à échéance en mars 2012 et avril 2013. Au 31 décembre 2011, cette ligne n'est pas tirée.

L'ensemble de ces contrats bancaires prévoit le respect par Vallourec d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75 %, calculé au 31 décembre de chaque année. Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement de tout ou partie du crédit sur décision de chacune des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit devienne immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (*cross default*), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

En complément de ces financements bancaires, le groupe Vallourec a souhaité diversifier ses ressources de financement en faisant appel aux financements de marché. Ainsi Vallourec a mis en place le 12 octobre 2011 un programme de billets de trésorerie pour satisfaire ses besoins à court terme. Le plafond du programme est de 750 millions d'euros.

Au 31 décembre 2011, Vallourec avait émis un encours de 344,5 millions d'euros pour une maturité de un à trois mois. Ce programme de billets de trésorerie est noté A-2 par Standard & Poor's.

Vallourec a également émis le 7 décembre 2011 un emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros à échéance février 2017, avec un coupon fixe annuel de 4,25 %.

Cet emprunt obligataire d'une maturité de cinq ans et deux mois permet notamment de diversifier, d'augmenter le montant et d'allonger la maturité des ressources financières à la disposition et utilisées par le Groupe.

La valeur de marché de l'emprunt obligataire émis à taux fixe est évaluée à 658,0 millions d'euros au 31 décembre 2011, compte tenu de l'évolution de la courbe des swaps de taux.

Cet emprunt obligataire comporte notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire à la demande de chaque porteur d'obligations en cas de changement de contrôle de la Société (au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes agissant de concert) entraînant une dégradation de la notation financière de la Société.

En complément des financements mis en place par Vallourec, le Groupe a négocié au profit de V & M Tubes au début de l'exercice 2007 cinq lignes bilatérales à moyen terme (cinq ans) avec ses banques les plus proches. Ces lignes arriveront à maturité en 2013, à l'exception de l'une d'entre elles, renouvelée jusqu'en 2014. Chacune de ces lignes d'un montant de 100 millions d'euros comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre des facilités mises en place par Vallourec.

En outre, ces obligations peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé en cas de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction, ainsi que des demandes de remboursement anticipées au gré de la Société ou du porteur, dans certains cas notamment de changement de situation de la Société ou de fiscalité.

Au 31 décembre 2011, le Groupe respectait ses engagements et conditions concernant l'obtention et le maintien de l'ensemble des moyens financiers précités et l'ensemble des dispositions susvisées suffisaient au 31 décembre 2011 aux besoins du Groupe en matière de liquidité.

Au Brésil

Les sociétés V & M do Brasil, V & M Florestal et V & M Mineração Ltda ont mis en place dès 2006 plusieurs lignes de financement à moyen terme, libellées en reals. Le montant des lignes confirmées se répartit entre plusieurs banques (principalement BNDES, BDMG et BNB) pour un montant total de 61,3 millions de reals au 31 décembre 2011, soit 25,4 millions d'euros. La maturité de ces lignes de financement intervient en 2012.

En décembre 2009, Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, filiale détenue à 56 % par le Groupe, a contracté un emprunt de 448,8 millions de reals brésiliens auprès de la BNDES (Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social). Cet emprunt à taux fixe de 4,5 % est libellé en reals brésiliens et a été mis en place pour une durée de huit ans. Il est amortissable à compter du 15 février 2012. Au cours des exercices 2010 et 2011, cet emprunt a été utilisé pour un montant de 318 millions de reals brésiliens.

Au cours de l'exercice 2010, cette même société au Brésil a souscrit un contrat de location-financement d'une valeur nominale de 570 millions de reals brésiliens et portant sur des installations nécessaires au fonctionnement de l'usine située sur le site de Jeceaba.

Aux États-Unis

Les sociétés américaines du Groupe (V & M Star LP, VAM Drilling USA, Valtimet Inc., VAM USA LLC, V & M Tube-Alloy™, V & M USA Corp et V & M Holdings Inc.) bénéficient d'un ensemble de lignes bancaires bilatérales qui ont été renouvelées en 2011 pour un

montant total de 185 millions de dollars US (Bank of America et CIC). Le montant utilisé au 31 décembre 2011 s'élève à 40 millions de dollars US. Ces programmes à moins d'un an comportent des clauses relatives à l'endettement de chacune des sociétés précitées et une clause de changement de contrôle.

La valeur au bilan des dettes financières bancaires est une bonne approximation de leur valeur de marché, celles-ci ayant essentiellement été souscrites à taux variable à l'origine.

DETTES FINANCIÈRES — PASSIFS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Emprunts auprès des établissements de crédit	Emprunts de crédit-bail	Emprunt obligataire	Autres emprunts et dettes financières assimilées	Total
Au 31/12/2009	623 739	-		11 191	634 930
Émission de nouveaux emprunts	73 486	121 465		-	194 951
Remboursements	- 70 626	-		- 729	- 71 355
Reclassements	- 16 676	-		- 10 617	- 27 293
Effet des variations de change	9 342	6 189		1 937	17 468
Variation de périmètre	64 947	-		-	64 947
Autres variations	-	-		41	41
Au 31/12/2010	684 212	127 654		1 823	813 689
Émission de nouveaux emprunts	25 241	-	643 115	515	668 871
Remboursements	- 8 519	- 6 483	-	- 101 998	- 117 000
Reclassements	- 259 850	- 131	-	-	- 259 981
Effet des variations de change	- 7 869	- 9 916	-	- 45	- 17 830
Variation de périmètre	-	-	-	102 366	102 366
Autres variations	-	-	-	- 894	- 894
AU 31/12/2011	433 215	111 124	643 115	1 767	1 189 221

DETTES FINANCIÈRES — PASSIFS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Concours bancaires	Intérêts courus non échus sur concours bancaires	Emprunts auprès des établissements de crédit (< 1 an)	Intérêts courus non échus sur emprunts auprès des établissements de crédit	Autres emprunts et dettes financières assimilées (< 1 an)	Total
Au 31/12/2009	11 038	4	70 346	3 780	31 063	116 231
Reclassements	-	-	16 676	-	10 617	27 293
Effet des variations de change	222	3	8 872	38	6 079	15 214
Variation de périmètre	1 726	29	-	58	6 556	8 369
Autres variations	29 285	- 31	- 4 344	- 2 764	31 452	53 598
Au 31/12/2010	42 271	5	91 550	1 112	85 767	220 705
Reclassements	-	-	259 850	-	1 378	261 228
Effet des variations de change	- 962	-	- 5 014	14	- 6 625	- 12 587
Variation de périmètre	-	-	51 288	-	-	51 288
Autres variations	15 116	40	- 22 249	2 941	389 690	385 538
AU 31/12/2011	56 425	45	375 425	4 067	470 210	906 172

ENDETTEMENT PAR DEVISE

	USD	EUR	BRL	Autres	Total
Au 31/12/2010 — en milliers de devises	423 614	400 930	641 020	n/a	n/a
Au 31/12/2010 — en milliers d'euros	317 029	400 930	289 047	27 389	1 034 395
Au 31/12/2011 — en milliers de devises	514 640	1 375 243	712 618	n/a	n/a
AU 31/12/2011 — EN MILLIERS D'EUROS	397 743	1 375 243	294 970	27 437	2 095 393

ANALYSE PAR ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES NON COURANTS (> 1 AN)

<i>En milliers d'euros</i>	> 1 an	> 2 ans	> 3 ans	> 4 ans	5 ans et plus	Total
Au 31/12/2010	318 589	244 470	18 741	118 601	113 268	813 669
Crédits-bails	8 361	8 378	8 397	8 414	77 574	111 124
Autres dettes financières non courantes	248 518	21 494	115 973	15 636	676 476	1 078 097
AU 31/12/2011	256 879	29 872	124 370	24 050	754 050	1 189 221

ANALYSE PAR ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES COURANTS

2011 <i>En milliers d'euros</i>	< 3 mois	> 3 mois et < 1 an	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	291 799	83 625	375 424
Autres emprunts et dettes assimilées	344 435	117 431	461 866
Dettes de crédit-bail	8 214	131	8 345
Intérêts courus sur emprunts	4 067		4 067
Concours bancaires (trésorerie passive)	56 470		56 470
AU 31/12/2011	704 985	201 187	906 172

L'ENDETTEMENT PAR TAUX

Le tableau ci-dessous regroupe la part courante et non courante des emprunts auprès des établissements de crédit et des autres emprunts et dettes financières assimilées.

<i>En milliers d'euros</i>	Taux < 3 %	Taux 3 à 6 %	Taux 6 à 10 %	Taux > 10 %	Total
Au 31/12/2010					
Taux fixes à l'origine	6 247	166 276	61 620	132 747	366 890
Taux variables à l'origine swappés à taux fixes	-	484 317	-	-	484 317
Taux fixes	6 247	650 593	61 620	132 747	851 207
Taux variables	118 768	26 643	35 410	2 366	183 187
TOTAL	125 015	677 236	97 030	135 113	1 034 394
Au 31/12/2011					
Taux fixes à l'origine	505 084	826 216	68 957	-	1 400 257
Taux variables à l'origine swappés à taux fixes	-	494 302	-	-	494 302
Taux fixes	505 084	1 320 518	68 957	-	1 894 559
Taux variables	164 649	8 918	18 868	8 399	200 834
TOTAL	669 733	1 329 436	87 825	8 399	2 095 393

L'endettement contracté à un taux supérieur à 6 % provient essentiellement des sociétés basées au Brésil.

Note 16 Provisions

Passifs non courants

En milliers d'euros

Provision pour environnement

Au 31/12/2009	5 602
Dotations de l'exercice	2 292
Utilisations	- 150
Effet des variations de change	805
Autres	-
Au 31/12/2010	8 549
Dotations de l'exercice	462
Utilisations	- 77
Effet des variations de change	- 760
Autres	1 755
AU 31/12/2011	9 929

Cette provision couvre notamment les coûts de traitement de terrains industriels : l'ensemble des coûts probables a fait l'objet d'une provision.

La provision couvre également les coûts de remise en état de la mine au Brésil : elle est dotée au fur et à mesure des volumes de minerais extraits.

Passifs courants En milliers d'euros	Litiges et engagements commerciaux	Commandes en carnet – Pertes à terminaison	Mesures d'adaptation	Risques fiscaux (impôts, taxes, contrôles...)	Autres	Total
Au 31/12/2009	46 006	4 210	2 410	37 897	49 951	140 474
Dotations de l'exercice	52 031	10 825	7 799	11 174	13 971	95 800
Utilisations	- 57 449	- 1 371	- 2 443	- 10 596	- 25 065	- 96 924
Autres reprises	- 6 043	-	-	-	- 1 285	- 7 328
Effet des variations de change	2 012	48	31	4 862	1 743	8 696
Variations de périmètre et autres	890	1	-	5 593	1 027	7 511
Au 31/12/2010	37 447	13 713	7 797	48 930	40 342	148 229
Dotations de l'exercice	41 829	7 515	500	10 325	11 976	72 145
Utilisations	- 27 809	- 11 777	- 5 529	- 6 768	- 25 766	- 77 649
Autres reprises	- 7 136	-	-	- 9 291	- 3 575	- 20 002
Effet des variations de change	- 1 003	108	-	- 3 552	- 1 311	- 5 758
Variations de périmètre et autres	169	- 28	168	1 936	1 087	3 332
AU 31/12/2011	43 497	9 531	2 936	41 580	22 753	120 297

PROVISION POUR RISQUES FISCAUX

Cette provision couvre essentiellement des risques consécutifs à des contentieux fiscaux au Brésil, certains couverts par des dépôts de garantie (voir Note 4).

L'administration fiscale brésilienne a remis en cause un jugement au terme duquel le Groupe avait obtenu en 2006 le remboursement de 137 millions de reals de taxes IPI (185 millions de reals intérêts inclus fin 2011). Ce jugement avait été émis en dernière instance de façon définitive. Le Groupe estimant qu'une issue favorable sur ce dossier

est plus probable qu'improbable, aucune provision n'a été constituée.

AUTRES PROVISIONS COURANTES

Elles sont constituées de provisions diverses au titre de remises clients, pénalités de retard et divers risques identifiés à la clôture.

Pour 2011, les émissions réelles annuelles de gaz à effet de serre sont inférieures aux quotas alloués par l'État, et en conséquence aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

Note 17 Autres passifs long terme

Autres passifs long terme

En milliers d'euros

Au 31/12/2009	1 310
Effet des variations de change	2 013
Autres variations	47 638
Au 31/12/2010	50 961
Effet des variations de change	- 7 025
Autres variations	48 177
Au 31/12/2011	92 113

Les autres passifs long terme sont essentiellement composés d'autres dettes hors exploitation à plus d'un an et d'un prêt Sumitomo à VSB pour un montant de 60,4 millions d'euros.

La variation du poste en 2011 s'explique par le prêt accordé par Sumitomo à VSB et par la diminution des dettes sur acquisitions d'immobilisations.

Note 18 Engagements envers le personnel

En milliers d'euros

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2010					
Valeur actualisée de l'obligation	213 716	44 667	86 392	63 413	408 188
Retraite	188 219	40 710	86 392	57 068	372 389
Engagements de préretraite	12 475	-	-	-	12 475
Médailles du travail et avantages médicaux	13 022	3 957	-	6 345	23 324
Juste valeur des actifs du régime	- 116 629	- 3 500	- 82 392	- 11 849	- 214 370
Coût des services passés non reconnus	- 25	- 7 156	-	- 96	- 7 277
Écarts actuariels non reconnus	- 42 374	- 4 485	- 8 537	- 8 855	- 64 251
PROVISION	54 688	29 526	- 4 537	42 613	122 290
Au 31/12/2011					
Valeur actualisée de l'obligation	206 781	44 183	101 997	64 244	417 205
Retraite	180 758	40 438	101 997	58 691	381 884
Engagements de préretraite	12 803	-	-	-	12 803
Médailles du travail et avantages médicaux	13 220	3 745	-	5 553	22 518
Juste valeur des actifs du régime	- 122 921	- 3 507	- 91 921	- 16 220	- 234 569
Coût des services passés non reconnus	-	- 6 711	-	- 21	- 6 732
Écarts actuariels non reconnus	- 30 470	- 1 424	- 18 301	- 9 004	- 59 199
PROVISION	53 390	32 541	- 8 225	38 999	116 705

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des obligations des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, compte tenu de la durée des régimes, sont les suivantes :

Principales hypothèses actuarielles	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres
Au 31/12/2010				
Taux d'actualisation	4,00 %	4,00 %	5,60 %	de 5,67 % à 11,37 %
Rendement à long terme des actifs du régime	4,00 %	4,00 %	6,30 %	de 7,5 % à 10,24 %
Augmentation des salaires	2,75 %	3,05 %	4,50 %	de 3,5 % à 10 %
Au 31/12/2011				
Taux d'actualisation	4,70 %	4,70 %	4,85 %	de 5,54 % à 10,9 %
Rendement à long terme des actifs du régime	4,00 %	3,50 %	5,85 %	de 7 % à 11,37 %
Augmentation des salaires	2,75 %	3,01 %	4,10 %	de 3,5 % à 7 %

Un recensement exhaustif des régimes à prestations définies a été réalisé en 2003 et mis à jour en 2010, sur l'ensemble du périmètre du Groupe.

Pour les exercices 2010 et 2011 :

- le montant des versements aux actifs de couverture est de 32,2 millions d'euros en 2010 et 13,3 millions d'euros en 2011 ;
- le rendement constaté des actifs financiers s'élève à 11,9 millions d'euros en 2010 et 6,7 millions d'euros en 2011.

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les écarts d'expérience et modifications de régime générés courant 2011 représentent pour le Groupe des pertes qui s'élèvent à 4 millions d'euros (1,4 millions d'euros en 2010).

Le Groupe prévoit de verser en 2012 un montant de 27,2 millions d'euros de prestations au titre des régimes à prestations définies dont 19,2 millions d'euros en Allemagne, 3 millions d'euros au Royaume-Uni, 2,7 millions d'euros en France et 2,3 millions d'euros au Brésil.

Les régimes qui sont totalement ou partiellement externalisés représentent un engagement total de 328 millions d'euros au 31 décembre 2011 pour des actifs de 235 millions d'euros.

Pour la zone euro, le taux d'actualisation repose sur l'indice iBoxx, obligations d'entreprises notées AA pour une maturité supérieure à 10 ans, estimé à la date de l'évaluation des engagements. Cet indice reprend un panier d'obligations composé de valeurs financières et non financières. En 2011, une augmentation générale des taux d'actualisation a entraîné une baisse globale des engagements générant des gains actuariels sur l'exercice.

Les actifs de couverture offrent une performance inférieure aux prévisions de 4,3 millions mais génèrent des rendements positifs sur l'exercice.

France

Les engagements en France correspondent notamment aux indemnités de fin de carrière, régime de retraite supplémentaire et à des régimes de type médailles du travail.

Au 31 décembre 2011, un test de sensibilité a été effectué : une variation du taux d'actualisation de 1 % entraînerait une variation d'environ 3,8 millions d'euros de ces engagements.

Le 14 septembre 2005, un régime de retraite complémentaire a été institué en faveur de cadres dirigeants avec constitution d'un actif de couverture. Le régime est partiellement externalisé auprès d'une compagnie d'assurance. S'agissant d'un régime à prestations définies, ce plan fait l'objet d'une évaluation actuarielle et d'une comptabilisation selon IAS 19 pour les salariés en activité. Au 31 décembre 2011, l'engagement s'élève à 6,9 millions d'euros pour un actif de 3,3 millions d'euros.

Allemagne

Les salariés du Groupe en Allemagne bénéficient de divers dispositifs (retraite, rémunération différée, primes de jubilés, préretraite) qui constituent des engagements long terme pour le Groupe.

Un test de sensibilité a été effectué sur les principaux plans de pension allemands : une variation du taux d'actualisation de 1 % entraînerait une variation d'environ 18,9 millions d'euros de ces engagements.

Dans la continuité des années précédentes, l'effort d'externalisation des engagements s'est poursuivi en 2011 ; des cotisations complémentaires de 3,6 millions d'euros (24,5 millions d'euros en 2010) ont été versées auprès d'un établissement financier.

Royaume-Uni

Le Groupe participe au financement d'un régime de retraite à prestations définies au profit des salariés du Groupe. Les engagements sont externalisés et gérés par des acteurs reconnus sur les marchés financiers.

Les cotisations excèdent la charge de retraite, ce qui fait apparaître mécaniquement un actif dans les comptes du Groupe (8,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2010) alors que l'engagement reste supérieur aux actifs de couverture. Les actuaires locaux confirment que les critères nécessaires à la reconnaissance d'un actif sont réunis.

Un test de sensibilité a été effectué sur le plan : une variation du taux d'actualisation de 1 % entraînerait une variation d'environ 20,4 millions d'euros de ces engagements.

Des pertes actuarielles de 9,8 millions d'euros sont générées sur l'exercice. Elles sont essentiellement liées à des modifications d'hypothèses et plus particulièrement à la baisse des taux d'actualisation (8,2 millions d'euros).

Brésil

Au Brésil, l'employeur participe au financement d'indemnités de fin de carrière et de primes de jubilés. Les indemnités de fin de carrière sont partiellement externalisées dans un fonds de pension dont le total des actifs s'élève à 1,1 million d'euros en 2010 et 1,2 million d'euros en 2011. Le paiement d'une cotisation est intervenu pour 0,4 million d'euros cette année (pas de cotisation en 2010).

Mexique

Les engagements au Mexique restent peu significatifs pour le Groupe.

États-Unis

Les salariés bénéficient de prestations de retraite et d'assurance santé une fois retraités.

L'hypothèse d'augmentation des prestations médicales est dégressive de 2012 à 2017 : de 7,8 % à 5,0 % pour les actifs, de 8,9 % à 5,5 % pour les retraités.

Il n'y a pas eu d'événements significatifs courant 2011 qui auraient pu avoir un impact majeur sur l'engagement.

Autres pays

Les engagements des autres pays sont provisionnés selon les normes locales. Ils sont jugés non significatifs au niveau du Groupe.

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice comprennent les droits supplémentaires acquis au titre d'une année supplémentaire de présence, la variation des droits existants en début d'exercice du fait de l'actualisation financière, les coûts des services passés enregistrés dans la période, le rendement attendu des actifs de régime, les effets des réductions ou liquidations de plans, l'amortissement des écarts actuariels. La part relative à l'actualisation des droits est enregistrée en résultat financier et le rendement des actifs de régime est enregistré dans les produits financiers. Ces charges se décomposent comme suit :

CHARGE DE L'EXERCICE

<i>En milliers d'euros</i>	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2010					
Coût des services rendus	7 723	1 668	2 164	3 903	15 458
Charges d'intérêt sur l'obligation	9 031	1 758	4 881	3 154	18 824
Rendement attendu des actifs du régime	- 4 115	- 177	- 4 556	- 834	- 9 682
Pertes (+) / Gains (-) actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice	437	209	571	1 663	2 880
Coût des services passés	88	932	-	5	1 025
Effet de toute réduction ou liquidation	- 43	-	900	-	857
CHARGE NETTE COMPTABILISÉE	13 121	4 390	3 960	7 891	29 362
RENDEMENT RÉEL DES ACTIFS DU RÉGIME	876	228	9 394	1 449	11 947

<i>En milliers d'euros</i>	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2011					
Coût des services rendus	6 697	2 909	1 795	3 048	14 449
Charges d'intérêt sur l'obligation	8 105	1 861	4 735	3 722	18 423
Rendement attendu des actifs du régime	- 4 618	- 140	- 5 233	- 1 042	- 11 033
Pertes (+) / Gains (-) actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice	3 559	- 23		493	4 029
Coût des services passés	25	515		3	543
Effet de toute réduction ou liquidation	- 204	- 168			- 372
CHARGE NETTE COMPTABILISÉE	13 564	4 954	1 297	6 224	26 039
RENDEMENT RÉEL DES ACTIFS DU RÉGIME	2 692	108	3 712	194	6 706

Les engagements non reconnus (écarts actuariels et coût des services passés) s'analysent comme suit :

2010		Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
<i>En milliers d'euros</i>						
Engagements non reconnus 31/12/2009 — Pertes (+) / gains (-)		16 686	2 804	18 318	6 580	44 388
Engagements non reconnus 31/12/2010 — Pertes (+) / gains (-)		42 399	11 641	8 537	8 951	71 528
VARIATION		25 713	8 837	- 9 781	2 371	27 140
Amortissement d'engagements non reconnus au cours de l'exercice Pertes (-) / gains (+)		489	592	570	3 107	4 758
Engagements non reconnus générés dans l'exercice — ajustements d'expérience et modification de régime		- 2 882	- 5 106	4 918	1 714	- 1 356
Engagements non reconnus générés dans l'exercice — changements d'hypothèses		- 23 320	- 4 323	4 904	- 6 069	- 28 808
Écart de change et autres				- 611	- 1 123	- 1 734
VARIATION		- 25 713	- 8 837	9 781	- 2 371	- 27 140

Les pertes actuarielles liées à des ajustements d'expérience au Royaume-Uni proviennent essentiellement des pertes constatées sur les actifs de couverture.

2011		Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
<i>En milliers d'euros</i>						
Engagements non reconnus 31/12/2010 — Pertes (+) / gains (-)		42 399	11 641	8 537	8 951	71 528
Engagements non reconnus 31/12/2011 — Pertes (+) / gains (-)		30 470	8 135	18 301	9 025	65 931
VARIATION		- 11 929	- 3 506	9 764	74	- 5 597
Amortissement d'engagements non reconnus au cours de l'exercice Pertes (-) / gains (+)		3 559	- 23	-	493	4 029
Engagements non reconnus générés dans l'exercice — ajustements d'expérience et modification de régime		- 5 713	165	- 934	2 543	- 3 939
Engagements non reconnus générés dans l'exercice — changements d'hypothèses		14 083	3 364	- 8 214	- 2 846	6 387
Écart de change et autres				- 616	- 264	- 880
VARIATION		11 929	3 506	- 9 764	- 74	5 597

Les variations de l'actif liées à ces avantages sont les suivantes :

Variations des actifs liés		Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
<i>En milliers d'euros</i>						
Au 31/12/2009		91 250	4 425	68 355	8 815	172 845
Valeur de l'actif		91 250	4 425	68 355	8 815	172 845
Rendement constaté des actifs		876	228	9 394	1 449	11 947
Cotisations		24 503	275	6 340	1 114	32 232
Prestations payées			- 1 428	- 3 829	- 263	- 5 520
Acquisitions, cessions, liquidations		-	-	-	-	-
Effet des variations de change				2 132	734	2 866
Au 31/12/2010		116 629	3 500	82 392	11 849	214 370
Valeur de l'actif		116 629	3 500	82 392	11 849	214 370
Rendement constaté des actifs		2 692	108	3 712	194	6 706
Cotisations		3 600	-	5 541	4 143	13 284
Prestations payées			- 101	- 2 502	- 485	- 3 088
Acquisitions, cessions, liquidations		-	-	-	-	-
Effet des variations de change				2 778	519	3 297
AU 31/12/2011		122 921	3 507	91 921	16 220	234 569

Évolution de l'obligation

En milliers d'euros

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2009	183 530	33 232	83 886	49 413	350 061
Coût des services rendus	7 723	1 668	2 164	3 903	15 458
Charges d'intérêt sur l'obligation	9 031	1 758	4 881	3 154	18 824
Cotisations du personnel			713		713
Pertes (+) / Gains (-) actuariels générés dans l'exercice	22 393	3 593	- 4 984	4 593	25 595
Acquisitions / cessions	1 467	1 193	-	-	2 660
Versement des prestations	- 10 485	- 3 172	- 3 829	- 1 658	- 19 144
Modification du régime	-	5 902	-	486	6 388
Écart de change			2 661	5 677	8 338
Autres	57	493	900	- 2 155	- 705
AU 31/12/2010	213 716	44 667	86 392	63 413	408 188

Évolution de l'obligation

En milliers d'euros

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2010	213 716	44 667	86 392	63 413	408 188
Coût des services rendus	6 697	2 909	1 795	3 048	14 449
Charges d'intérêt sur l'obligation	8 105	1 861	4 735	3 722	18 423
Cotisations du personnel			827		827
Pertes (+) / Gains (-) actuariels générés dans l'exercice	- 10 440	- 3 090	7 627	- 358	- 6 261
Acquisitions / cessions	-	-	-	-	-
Versement des prestations	- 11 380	- 1 997	- 2 503	- 3 036	- 18 916
Modification du régime	-	-	-	-	-
Écart de change			3 124	- 2 134	990
Autres	83	- 167	-	- 411	- 495
AU 31/12/2011	206 781	44 183	101 997	64 244	417 205

Les mouvements au cours de l'exercice du passif net comptabilisé au bilan sont les suivants :

Évolution de la provision

En milliers d'euros

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
PROVISION / (ACTIF) AU 31/12/2009	75 594	26 003	- 2 787	34 018	132 828
Charge totale de l'exercice	13 121	4 390	3 960	7 891	29 362
Prestations ou contributions aux fonds	- 35 494	- 2 018	- 5 627	- 3 523	- 46 662
Effet des variations de change			83	4 186	4 103
Variation de périmètre et autres	1 467	1 151	-	41	2 659
PROVISION / (ACTIF) AU 31/12/2010	54 688	29 526	- 4 537	42 613	122 290
Charge totale de l'exercice	13 564	4 954	1 297	6 224	26 039
Prestations ou contributions aux fonds	- 14 980	- 1 896	- 4 715	- 6 694	- 28 285
Effet des variations de change			- 270	- 2 624	- 2 894
Variation de périmètre et autres	118	- 43	-	- 520	- 445
PROVISION / (ACTIF) AU 31/12/2011	53 390	32 541	- 8 225	38 999	116 705

Les actifs de couverture se détaillent ainsi :

Royaume-Uni	31/12/2011		31/12/2010	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Action (Royaume-Uni et Outre-mer)	48,00 %	8,00 %	47,00 %	8,00 %
Obligation	45,00 %	7,50 %	48,00 %	4,60 %
Immobilier	-	-	4,00 %	7,50 %
Autres (Cash & Index Linked Gilts)	7,00 %	0,50 %	1,00 %	0,50 %

États-Unis	31/12/2011		31/12/2010	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Action	41,30 %	10,00 %	41,10 %	10,00 %
Obligation	47,40 %	6,00 %	48,30 %	6,00 %
Immobilier	11,30 %	10,00 %	10,60 %	10,00 %
Autres	-	-	-	-

France	31/12/2011		31/12/2010	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Action	-	-	-	-
Obligation	-	-	-	-
Immobilier	-	-	-	-
Autres	100,00 %	3,52 %	100,00 %	4,00 %

En Allemagne, les fonds sont investis en obligations et le taux de rendement attendu est de 4 %.

Montants comptabilisés en charges pour les régimes à cotisations définies	Direction, cadres et ATAM		Total
<i>En milliers d'euros</i>	Ouvriers		
Au 31/12/2010			
Part employeur des cotisations de retraite	6 024	9 967	15 991
Assurance vie payée par l'employeur	3 311	2 248	5 559
Autres cotisations de retraite	440	14	454
TOTAL	9 775	12 229	22 004
Au 31/12/2011			
Part employeur des cotisations de retraite	8 679	9 889	18 568
Assurance vie payée par l'employeur	12 886	6 515	19 401
Autres cotisations de retraite	461	5	466
TOTAL	22 026	16 409	38 435

AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (OPTIONS ET ACTIONS DE PERFORMANCE)

Plans de souscription d'actions

CARACTÉRISTIQUES DES PLANS

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans de souscription d'actions en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 au profit de certains membres du personnel et des mandataires sociaux du groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres des plans 2007, 2008 et 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux) :

	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011
Date d'attribution	03/09/2007	01/09/2008	01/09/2009	01/09/2010	01/09/2011
Date de maturité	03/09/2011	01/09/2012	01/09/2013	01/09/2014	01/09/2015
Date d'expiration	03/09/2014	01/09/2015	01/09/2019	01/09/2020	01/09/2021
Nombre de bénéficiaires à l'origine	65	9	303	349	743
Prix d'exercice en euros	95,30	91,77	51,67	71,17	60,71
Nombre d'options attribuées	294 600	143 600	578 800	512 400	684 521

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPTIONS EN COURS DE VALIDITÉ

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

En nombre d'options	2010	2011
Total à l'ouverture de l'exercice	1 034 288	1 501 200
Options distribuées	512 400	684 521
Options exercées	- 26 678	-
Options non exercées à la date d'expiration	- 7 610	-
Options radiées (a)	- 11 200	- 33 834
Total à la clôture de l'exercice	1 501 200	2 151 887
Dont options pouvant être exercées	-	277 600

(a) Bénéficiaires ayant quitté le Groupe.

Le détail du nombre d'options en cours de validité par plan est le suivant :

	2010	2011
Plan 2007	277 600	277 600
Plan 2008	143 600	143 600
Plan 2009	567 600	547 600
Plan 2010	512 400	499 200
Plan 2011	-	683 887

Valorisation des plans (a)

En milliers d'euros	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011
Charge de l'exercice 2007	705	-	-	-	-
Charge de l'exercice 2008	2 912	711	-	-	-
Charge de l'exercice 2009	1 817	1 445	820	-	-
Charge de l'exercice 2010	1 561	895	1 581	694	-
Charge de l'exercice 2011	1 083	746	1 321	2 253	853
Charge cumulée au 31 décembre 2011	8 078	3 797	3 722	2 947	853
Hypothèses					
Prix de l'action à la date d'attribution	99,00 €	95,42 €	50,65 €	70,34 €	62,93 €
Volatilité (b)	35,00 %	35,00 %	43,00 %	35,00 %	35,00 %
Taux sans risque (c)	4,20 %	4,40 %	2,39 %	2,60 %	3,01 %
Prix d'exercice	95,30 €	91,77 €	51,67 €	71,17 €	60,71 €
Taux de dividendes (d)	3,75 %	3,50 %	5,00 %	3,00 %	3,00 %
Juste valeur de l'option	29,10 €	31,79 €	17,11 €	24,05 €	18,50 €

(a) Pour évaluer la juste valeur des options accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé.

(b) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondant à la durée de vie des plans.

(c) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupons (source : Institut des Actuares).

(d) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes et de la politique de dividendes du Groupe.

Plans d'attribution d'actions de performance

CARACTÉRISTIQUES DES PLANS

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans d'attribution d'actions de performance en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 au profit de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres des plans 2007, 2008 et 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux) :

	Date d'attribution	Durée d'acquisition	Durée de conservation	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre théorique d'actions attribuées
Plan 2007 ^(a)	03/05/2007	2, 3 et 4 ans	2 ans	280	222 000
Plan 2008 ^(b)	01/09/2008	2 et 3 ans	2 ans	41	23 180
Plan "Value 08"	16/12/2008	4,5 ans	-	8 697	67 712
Plan 2009 ^(c)	31/07/2009	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	53	26 668
Plan "Value 09"	17/12/2009	4,6 ans	-	8 097	69 400
Plan 1-2-3 ^(d)	17/12/2009	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	17 404	104 424
Plan 03/2010 ^(e)	15/03/2010	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	848	190 540
Plan 07/2010 ^(f)	31/07/2010	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2	4 280
Plan "Value 10"	03/12/2010	4,6 ans	-	9 632	83 462
Plan 2-4-6 ^(g)	03/12/2010	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	12 098	72 588
Plan 2011 ^(h)	30/03/2011	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	1 157	214 271
Plan 2-4-6 2011 ⁽ⁱ⁾	18/11/2011	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	13 053	78 318
Plan "Value 11"	15/12/2011	4,6 ans	-	841	6 462

- (a) L'attribution définitive, en nombre, se fera par tiers en 2009, 2010, 2011 en fonction pour chaque tiers de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2008, 2009 et 2010. Elle se fait par application d'un coefficient de performance calculé pour chacune des années concernées au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.
- (b) L'attribution définitive, en nombre, se fera par moitié en 2010 et 2011 en fonction pour chaque moitié de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2009 et 2010. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour chacune des années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.
- (c) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2011 pour les résidents français et en 2013 pour les résidents non français, en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2009 et 2010. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.
- (d) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2011 pour les résidents français et en 2013 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec au titre de la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 septembre 2011. Le nombre d'actions effectivement acquises à l'issue de la période d'acquisition pourra varier de 0 à 6 par bénéficiaire.
- (e) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2012 pour les résidents français et en 2014 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2010 et 2011. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.
- (f) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2012 pour les résidents français et en 2014 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2010 et 2011. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1. Le nombre théorique d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.
- (g) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2012 pour les résidents français et en 2014 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec au titre de la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 septembre 2012. Le nombre d'actions effectivement acquises à l'issue de la période d'acquisition pourra varier de 0 à 6 par bénéficiaire.
- (h) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2013 pour les résidents français et les membres du Directoire et en 2015 pour les résidents non français. Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire), elle sera fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe Vallourec en 2011 et 2012. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,25. Le nombre théorique d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1. Pour les membres du Directoire, l'attribution définitive, en nombre, qui interviendra en 2013, sera fonction des trois critères suivants appréciés sur les années 2011 et 2012 : le taux de croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, le ratio de résultat brut d'exploitation consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé à périmètre constant sur la période et la performance boursière relative de l'action Vallourec sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris par rapport à un panel de référence. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.
- (i) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2013 pour les résidents français et en 2015 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec au titre de la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 septembre 2013. Le nombre d'actions effectivement acquises à l'issue de la période d'acquisition pourra varier de 0 à 6 par bénéficiaire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D' ACTIONS

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres des plans 2007, 2008 et 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux) :

	Nombre théorique initial d'actions attribuées	Nombre d'actions annulées	Nombre théorique d'actions acquises ou en cours d'acquisition	Nombre d'actions livrées
Plan 2007	222 000	- 21 856	200 144	173 454
Plan 2008	23 180	- 2 100	21 080	15 443
Plan "Value 08"	67 712	- 2 930	64 782	-
Plan 2009	26 668	- 1 266	25 402	23 274
Plan "Value 09"	69 400	- 544	68 856	-
Plan 1-2-3	104 424	- 3 726	100 698	26 844
Plan 03/2010	190 540	- 7 560	182 980	-
Plan 07/2010	4 280	-	4 280	-
Plan "Value 10"	83 462	- 251	83 211	-
Plan 2-4-6	72 588	- 1 758	70 830	-
Plan 2011	214 271	- 1 928	212 343	-
Plan 2-4-6 2011	78 318	- 24	78 294	-
Plan "Value 11"	6 462	-	6 462	-

 Valorisation des plans ^(a)

En milliers d'euros

	Plan 2007	Plan 2008	Plan "Value 08"	Plan 2009	Plan "Value 09"	Plan 1-2-3
Charge de l'exercice 2007	5 429	-	-	-	-	-
Charge de l'exercice 2008	7 099	264	17	-	-	-
Charge de l'exercice 2009	3 757	821	414	271	83	63
Charge de l'exercice 2010	- 1 462	165	411	459	692	1 671
Charge de l'exercice 2011	486	51	412	290	657	1 639
Charge cumulée au 31 décembre 2011	15 309	1 301	1 254	1 020	1 432	3 373

Hypothèses

Prix de l'action à la date d'attribution	99,25 €	95,42 €	41,08 €	46,15 €	59,50 €	60,50 €
Volatilité ^(b)	40 %	35 %	40 %	40 %	40 %	40 %
Taux sans risque ^(c)	4,40 %	4,20 %	3,03 %	2,37 %	2,40 %	2,24 %
Taux de dividendes ^(d)	3 %	3,5 %	7,30 %	5 %	5 %	5 %
Juste valeur de l'action tranche 1	90,39 €	85,61 €	28,12 €	37,32 € (résidents français) ou 35,71 € (résidents non français)	46,04 €	52,07 € (résidents français) ou 49,28 € (résidents non français)
Juste valeur de l'action tranche 2	87,59 €	82,50 €	-	-	-	-
Juste valeur de l'action tranche 3	84,89 €	-	-	-	-	-

Valorisation des plans ^(a) <i>En milliers d'euros</i>	Plan 03/2010	Plan 07/2010	Plan "Value 10"	Plan 2-4-6	Plan 2011	Plan "Value 11"
Charge de l'exercice 2010	3 544	58	136	127		
Charge de l'exercice 2011	3 368	128	1 088	1 654	3 673	
Charge cumulée au 31 décembre 2011	6 912	186	1 224	1 781	3 673	-
Hypothèses						
Prix de l'action à la date d'attribution	72,65 €	74,71 €	72,77 €	72,87 €	78,98 €	41,01 €
Volatilité ^(b)	40 %	40 %	40 %	40 %	35 %	35 %
Taux sans risque ^(c)	2,01 %	1,67 %	1,93 %	1,78 %	2,69 %	2,07 %
Taux de dividendes ^(d)	5 %	3,0 %	3,00 %	3 %	3 %	3 %
Juste valeur de l'action	62,22 € (résidents français) ou 59,18 € (résidents non français)	66,94 € (résidents français) ou 66,14 € (résidents non français)	62,49 €	65,44 € (résidents français) ou 64,51 € (résidents non français)	70,81 € (résidents français) ou 69,92 € (résidents non français)	36,31 €

Valorisation des plans ^(a) <i>En milliers d'euros</i>	Plan 2-4-6 2011
Charge de l'exercice 2011	
Charge cumulée au 31 décembre 2011	-
Hypothèses	
Prix de l'action à la date d'attribution	45,53 €
Volatilité ^(b)	35 %
Taux sans risque ^(c)	2,13 %
Taux de dividendes ^(d)	3 %
Juste valeur de l'action	40,32 € (résidents français) ou 40,31 € (résidents non français)

(a) Pour évaluer la juste valeur des actions accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé. L'avantage du salarié correspond à la juste valeur de l'action attribuée, tenant compte de l'impossibilité de percevoir les dividendes pendant la période d'acquisition et du coût pour le salarié induit par l'incessibilité du titre pendant la période de conservation.

(b) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondant à la durée de vie des plans.

(c) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupons (source : Institut des Actuares).

(d) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

L'impact dans le compte de résultat des plans d'actionnariat salarié est présenté à la Note 24.

Note 19 Autres passifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	Dettes sociales	Dettes fiscales	Dettes liées à l'acquisition d'actifs	Produits constatés d'avance	Autres dettes courantes	Total
Au 31/12/2009	181 316	41 586	65 775	8 566	35 161	332 404
Effet des variations de change	8 091	2 006	7 621	210	2 617	20 545
Autres variations	36 263	3 660	39 327	- 390	17 183	96 043
Au 31/12/2010	225 670	47 252	112 723	8 386	54 961	448 992
Effet des variations de change	- 4 375	- 1 400	- 3 710	125	1 958	- 7 402
Autres variations	11 421	11 651	22 458	3 306	13 959	62 795
AU 31/12/2011	232 716	57 503	131 471	11 817	70 878	504 385

Les variations des autres passifs courants concernent principalement les dettes sur les investissements, les dividendes à verser à des minoritaires et des reclassements de provisions en dettes.

Note 20 Informations relatives aux parties liées

Les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

<i>En milliers d'euros</i>	Ventes aux parties liées	Achats auprès des parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
Au 31/12/2010				
HKM	629	406 123	2	27 500
Rothschild & Cie	-	-	-	-
Sociétés intégrées proportionnellement	8 769	1 704	3 027	34 283
Au 31/12/2011				
HKM	2 865	548 389	789	39 028
Rothschild & Cie	-	33	-	-
Sociétés intégrées proportionnellement	12 110	4 879	1 737	41 857

Les achats concernent principalement les achats de ronds d'acier à HKM, produits utilisés comme matières premières dans la fabrication des laminoirs européens de V & M Deutschland GmbH et V & M France.

Les opérations réalisées en 2011 avec Rothschild & Cie sont liées au mandat de conseil pour assister le Directoire.

S'agissant de la société Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil, intégrée proportionnellement, le total du bilan s'établit à 1 569,8 millions d'euros. En 2011, le Groupe a investi en capital 159,6 millions d'euros (463,2 millions d'euros en 2010) et a généré 3,6 millions d'euros de chiffre d'affaires pour le Groupe.

RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Le montant global des rémunérations versées aux membres du Comité Exécutif, dans sa composition au 31 décembre (11 personnes en 2011 et 2010) ainsi que les engagements de retraite à la clôture, s'établissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Rémunérations et avantages en nature	5 160	6 012
Paielements fondés sur des actions ^(a)	2 467	3 379
Engagement de départ en retraite	409	559
Engagement de retraite complémentaire	4 136	4 648

(a) Information fournie à partir des Plans 2010, 2009 et 2008 d'option de souscription d'actions, d'actions de performance et d'actionnariat salarié.

Options de souscription ou d'achat d'actions (Note 18) attribuées au Comité Exécutif dans sa composition au 31 décembre

	2010 ^(a)	2011 ^(a)
Options de souscription attribuées le 3 septembre 2007 exerçables du 3 septembre 2011 jusqu'au 3 septembre 2014	53 000	53 000
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	53 000	53 000
Options de souscription attribuées le 1 ^{er} septembre 2008 exerçables du 1 ^{er} septembre 2012 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2015	108 000	108 000
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	108 000	108 000
Options de souscription attribuées le 1 ^{er} septembre 2009 exerçables du 1 ^{er} septembre 2013 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2019	116 000	116 000
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	116 000	116 000
Options de souscription attribuées le 1 ^{er} septembre 2010 exerçables du 1 ^{er} septembre 2014 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2020	104 400	104 400
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	104 400	104 400
Options de souscription attribuées le 1 ^{er} septembre 2011 exerçables du 1 ^{er} septembre 2015 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2021	-	103 616
Options exercées au 31 décembre (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'actions souscrites durant l'année (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	-	-
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	-	103 616

(a) Les chiffres des plans ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux.

Actions de performance (Note 18) attribuées au Comité Exécutif dans sa composition au 31 décembre

	2010 ^(a)	2011 ^(a)
Plan du 3 mai 2007		
Nombre théorique d'actions attribuées	9 600	9 600
Nombre d'actions acquises durant l'année	2 560	2 272
Plan du 1 ^{er} septembre 2008		
Nombre théorique d'actions attribuées	6 400	6 400
Nombre d'actions acquises durant l'année	2 560	2 272
Plan "Value 08" du 16 décembre 2008		
Nombre théorique d'actions attribuées	42	42
Plan du 31 juillet 2009		
Nombre théorique d'actions attribuées	14 992	14 992
Nombre d'actions acquises durant l'année		16 941
Plan "Value 09" du 17 décembre 2009		
Nombre théorique d'actions attribuées	24	24
Plan 1-2-3 du 17 décembre 2009		
Nombre théorique d'actions attribuées	36	42
Nombre d'actions acquises durant l'année		36
Plan du 15 mars 2010		
Nombre théorique d'actions attribuées	23 300	23 300
Plan du 31 juillet 2010		
Nombre théorique d'actions attribuées	4 000	4 000
Plan "Value 10" du 3 décembre 2010		
Nombre théorique d'actions attribuées	24	24
Plan 2-4-6 du 3 décembre 2010		
Nombre théorique d'actions attribuées	36	36
Plan du 30 mars 2011		
Nombre théorique d'actions attribuées	—	28 837
Plan 2-4-6 du 18 novembre 2011		
Nombre théorique d'actions attribuées	—	36
Plan "Value 11" du 15 décembre 2011		
Nombre théorique d'actions attribuées	—	

(a) Les chiffres des plans ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux.

Concernant les engagements de retraite accordés aux dirigeants, il n'existe pas de régime spécifique ; les dirigeants bénéficient du régime de retraite complémentaire du groupe Vallourec (type article 39) instauré en 2005 (Note 18).

Il n'y avait au 31 décembre 2011 ni prêt ni caution accordés aux dirigeants par la société mère Vallourec et ses filiales contrôlées.

Note 21 Engagements et éventualités

Du fait de son activité, V & M France s'est vue allouer pour 2011 un quota d'émissions de gaz à effet de serre de 98 840 tonnes.

ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS (HORS INSTRUMENTS FINANCIERS)

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Commandes fermes d'immobilisations	187 638	146 808
Cautionnements reçus et engagements reçus	97 450	150 030
Autres engagements reçus	110 084	63 754
TOTAL	395 172	360 592
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS (HORS INSTRUMENTS FINANCIERS)	725 576	750 459

Engagements donnés par échéance

<i>En milliers d'euros</i>	2011	< 1 an	> 1 an	> 5 ans
Bilan				
Emprunts et dettes financières à long terme	2 095 393	906 172	435 171	754 050
Hors bilan				
Cautions de marché et lettres de crédit données	195 322	122 626	72 659	37
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	130 595	9 692	14 286	106 617
Contrat de location à long terme	78 502	7 626	27 158	43 718
Pensions et indemnités de départ à la retraite (écarts actuariels)	67 364	-	55 630	11 734
Commandes fermes d'immobilisations données	146 808	34 505	52 557	59 746
Autres engagements	131 868	82 660	1 430	47 778
TOTAL	750 459	257 109	223 720	269 630

<i>En milliers d'euros</i>	2010	< 1 an	> 1 an	> 5 ans
Bilan				
Emprunts et dettes financières à long terme	1 034 394	220 705	700 401	113 288
Hors bilan				
Cautions de marché et lettres de crédit données	176 053	68 784	107 176	93
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	117 773	3 931	6 868	106 974
Contrat de location à long terme	28 438	8 236	19 846	356
Pensions et indemnités de départ à la retraite (écarts actuariels)	69 558	-	55 929	13 629
Commandes fermes d'immobilisations données	199 133	188 231	10 902	-
Autres engagements	134 621	69 319	29 363	35 939
TOTAL	725 576	338 501	230 084	156 991

Les commandes fermes d'immobilisations concernent principalement Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil et V & M Changzhou.

Le contrat de co-entreprise signé par les deux actionnaires, Vallourec et Sumitomo Metal Industries, prévoit de bénéficier d'une option d'achat de la participation de l'autre actionnaire en cas de changement de contrôle de celui-ci.

Les principaux cours de change utilisés, pour le compte de résultat, sont décrits en Note 12. La conversion des éléments du compte de résultat se fait au taux moyen.

Note 22 Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Ventes en France	191 367	196 541
Ventes en Allemagne	628 508	736 162
Autres pays de l'Union européenne	363 051	493 677
Amérique du Nord (Nafta)	1 135 213	1 372 225
Amérique du Sud	1 099 023	1 138 215
Asie	753 003	1 006 505
Reste du monde	321 107	352 536
TOTAL	4 491 272	5 295 861

Sur l'ensemble de l'année 2011, le chiffre d'affaires s'élève à 5 295,9 millions d'euros, en augmentation de 17,9 % (+ 15,8 % à périmètre comparable après retraitement du chiffre d'affaires 2010 pour le rendre comparable à celui de 2011).

Note 23 Coûts industriels des produits vendus

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Coûts directs sur ventes	- 272 788	- 348 114
Coûts des matières premières consommées	- 1 322 561	- 1 629 751
Coûts de main d'œuvre	- 671 356	- 781 987
Autres coûts industriels	- 881 012	- 1 036 323
Variation de stocks part non matière	108 251	51 560
TOTAL	- 3 039 466	- 3 744 615
Amortissements	- 184 008	- 200 538
TOTAL (Y COMPRIS AMORTISSEMENTS)	- 3 223 474	- 3 945 153

Note 24 Coûts administratifs, commerciaux et de recherche

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Frais de recherche et développement	- 68 120	- 77 819
Frais commerciaux et dépenses de marketing	- 86 405	- 104 022
Frais généraux et administratifs	- 333 002	- 394 658
TOTAL	- 487 527	- 576 499
Amortissements	- 39 050	- 55 969
TOTAL (Y COMPRIS AMORTISSEMENTS)	- 526 577	- 632 468

CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF MOYEN DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

Charges de personnel <i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Salaires et traitements	- 632 754	- 734 390
Intéressement et participation	- 49 509	- 43 431
Charges liées aux plans d'options d'achat et de souscription d'actions, et aux actions de performance	- 22 649	- 29 960
<i>Plan d'option de souscription 3 septembre 2007</i>	- 1 561	- 1 082
<i>Plan d'option de souscription 1^{er} septembre 2008</i>	- 895	- 847
<i>Plan d'option de souscription 1^{er} septembre 2009</i>	- 1 581	- 1 321
<i>Plan d'option de souscription 1^{er} septembre 2010</i>	- 694	- 2 253
<i>Plan d'option de souscription 1^{er} septembre 2011</i>		- 853
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 3 mai 2007</i>	1 462	- 225
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 1^{er} septembre 2008</i>	- 165	- 42
<i>Plan actionnariat salarié "Value 08" décembre 2008 incluant le plan d'attribution d'actions du 16 décembre 2008</i>	- 411	- 412
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 31 juillet 2009</i>	- 459	- 320
<i>Plan actionnariat salarié "Value 09" du 17 décembre 2009 incluant le plan d'attribution gratuite d'actions du 17 décembre 2009</i>	- 692	- 657
<i>Plan d'attribution d'actions de performance 1-2-3 du 17 décembre 2009</i>	- 1 671	- 1 639
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 15 mars 2010</i>	- 3 544	- 3 368
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 31 juillet 2010</i>	- 58	- 128
<i>Plan actionnariat salarié "Value 10" du 3 décembre 2010 incluant le plan d'attribution gratuite d'actions du 3 décembre 2010</i>	- 12 253	- 1 088
<i>Plan d'attribution d'actions de performance 2-4-6 du 3 décembre 2010</i>	- 127	- 1 654
<i>Plan d'attribution d'actions de performance du 30 mars 2011</i>	N/A	- 3 673
<i>Plan actionnariat salarié "Value 11" du 15 décembre 2011 incluant le plan d'attribution gratuite d'actions du 15 décembre 2011</i>	N/A	- 10 398
Charges sociales	- 255 546	- 276 288
TOTAL	- 960 458	- 1 084 069

Le Groupe a estimé, et pris en compte, les charges qui pourraient être engagées dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) et concernant l'ensemble des sociétés françaises.

2011

Un plan d'actionnariat salarié a été proposé aux salariés. Afin de satisfaire aux exigences légales et fiscales de chaque pays, des formules différentes ont été proposées :

- **FCPE levier** : les salariés souscrivent par l'intermédiaire d'un FCPE à un nombre d'actions Vallourec décotées de 20 % leur permettant de bénéficier, à l'échéance de la durée de blocage de leurs avoirs, d'un multiple de performance sur les actions Vallourec et d'une protection sur leur investissement initial hors effet de change. Le multiple de la hausse est obtenu grâce au transfert de la décote, des dividendes et autres droits financiers liés à la détention des actions à la banque structurant l'opération au travers d'un contrat d'échange.
- **FCPE classique** : les salariés souscrivent par l'intermédiaire d'un FCPE des actions Vallourec à un cours décoté de 20 % et bénéficient des dividendes éventuels.
- **Action et Stock Appreciation Rights (SAR)** : les salariés, par l'acquisition d'un titre à un prix décoté de 20 %, bénéficient d'un SAR (protection sur leur investissement initial, hors effet de change, et multiple de performance sur ce titre) qui sera versé par l'employeur, en trésorerie, à l'expiration de la période de blocage. La dette qui en résulte (SAR) est couverte par des warrants fournis à l'employeur par la banque structurant l'opération. L'émission des warrants a été obtenue en contrepartie de l'émission d'actions, réservées à la banque, à un prix décoté de 20 %.
- **Cash et Stock Appreciation Rights (SAR)** : les salariés, par un placement sur un compte bancaire rémunéré, bénéficient de SAR (multiple de performance sur ce placement) qui seront versés au salarié par l'employeur, en trésorerie, à l'expiration de la période de blocage. La dette qui en résulte (SAR) est couverte par des warrants fournis à l'employeur par la banque structurant l'opération. L'émission des warrants a été obtenue en contrepartie de l'émission d'actions, réservées à la banque, à un prix décoté de 20 %.

La charge IFRS 2 résultant de l'avantage accordé au salarié dans le cadre du plan d'actionnariat salarié est évaluée à la date d'attribution. La juste valeur de l'avantage correspond, pour la formule classique, à la valeur de l'avantage économique octroyé diminué du coût d'incessibilité pour le salarié et, pour les formules à

levier, à l'espérance de la valeur actuelle des montants versés à terme au salarié. Pour la formule "Action et SAR" viennent s'ajouter la décote du titre détenu par le salarié et la valorisation de l'option le protégeant sur son investissement initial.

Caractéristiques des plans Value	2010	2011
Date d'attribution	17 novembre 2010	18 novembre 2011
Maturité des plans	1 ^{er} juillet 2015	1 ^{er} juillet 2016
Prix de référence	76,43 €	44,88 €
Prix de souscription	61,14 €	35,90 €
Décote	20 %	20 %
Montant global souscrit (en milliers d'euros)	85 328	84 365
Nombre total d'actions souscrites	1 395 614	2 349 993
Décote totale (en milliers d'euros)	21 333	21 338
Multiple par action		
• Formule FCPE levier	6,8	8,1
• Formule Action + SAR	4,8	6,2
• Formule Cash + SAR	6	7,2
Hypothèses de valorisation		
Volatilité ^(a)	40 %	35 %
Taux sans risque ^(b)	1,93 %	2,07 %
Taux de dividende annuel ^(c)	3,00 %	3,00 %
Charge IFRS 2 globale ^(d) (en milliers d'euros)	12 117	10 398

(a) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondant à la durée de vie des plans.

(b) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupons (source : Institut des Actuaire).

(c) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

(d) Calculée à partir d'un modèle binomial d'évolution du cours de l'action.

Cet avantage a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de personnel de 10,4 millions d'euros en 2011 comparée à 12,1 millions d'euros en 2010.

La charge IFRS 2 résultant des Stocks Appreciation Rights (SAR) est réévaluée à chaque arrêté trimestriel par référence à la juste valeur correspondant à l'espérance de la valeur actuelle des montants versés à terme au salarié.

Paramètres d'évaluation de la juste valeur des SAR	"Value 08"	"Value 09"	"Value 10"	"Value 11"
Date d'évaluation	31 décembre 2011	31 décembre 2011	31 décembre 2011	31 décembre 2011
Date de maturité	1 ^{er} juillet 2013	1 ^{er} juillet 2014	1 ^{er} juillet 2015	1 ^{er} juillet 2016
Cours de l'action à la date d'évaluation	50,16 €	50,16 €	50,16 €	50,16 €
Multiple par action				
• Formule Action et SAR	5,1	4,7	4,8	6,2
• Formule Cash et SAR	6,1	5,9	6	7,2
Hypothèses de valorisation				
Volatilité ^(a)	47,5 %	50 %	50 %	51 %
Taux sans risque ^(b)	1,11 %	1,56 %	1,95 %	2,30 %
Taux de dividende annuel ^(c)	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Charge IFRS 2 de l'exercice ^(d) (en milliers d'euros)	- 2 906	- 747	- 875	1 369

(a) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondant à la durée de vie des plans.

(b) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupons (source : Institut des Actuaire).

(c) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

(d) Calculée à partir d'un modèle binomial d'évolution du cours de l'action.

La dette envers les salariés résultant des SAR a donné lieu à un produit inclus dans les charges de personnel de 3,2 millions d'euros en 2011.

Le produit résultant des warrants est réévalué à chaque arrêté trimestriel par référence à la juste valeur de l'instrument dérivé conformément à la norme IAS 39.

Paramètres d'évaluation de la juste valeur des warrants	"Value 08"	"Value 09"	"Value 10"	"Value 11"
Date d'évaluation	31 décembre 2011	31 décembre 2011	31 décembre 2011	31 décembre 2011
Date de maturité	1 ^{er} juillet 2013	1 ^{er} juillet 2014	1 ^{er} juillet 2015	1 ^{er} juillet 2016
Cours de l'action à la date d'évaluation	50,16 €	50,16 €	50,16 €	50,16 €
Multiple par action				
• Formule Action et SAR	5,1	4,7	4,8	6,2
• Formule Cash et SAR	6,1	5,9	6	7,2
Hypothèses de valorisation ^(a)				
Volatilité implicite	38 %	39 %	39 %	39 %
Taux d'intérêt	de 1,31 % à 1,42 %	de 1,31 % à 1,42 %	de 1,31 % à 1,53 %	de 1,31 % à 1,71 %
Dividende annuel	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €
Produit IAS 39 de l'exercice (en milliers d'euros)	- 2 989	- 774	- 735	1 306

(a) Hypothèses de la banque structurant l'opération.

La charge correspondant aux warrants versés par la banque ayant complété l'investissement des salariés à l'employeur est comptabilisé dans les charges de personnel pour 3,2 millions d'euros en 2011 dans la mesure où il est destiné à couvrir le produit lié aux SAR (voir ci-dessus).

Effectif moyen des sociétés intégrées ^(a)	2010	2011
Cadres	2 394	2 980
Atam	3 595	3 679
Ouvriers	13 075	14 347
TOTAL	19 064	21 006

(a) Les effectifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle sont retenus à hauteur des pourcentages d'intérêts détenus.

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2011 sont de 21 822 personnes contre 20 044 personnes au 31 décembre 2010.

Note 25 Autres

En milliers d'euros	2010	2011
Intéressement et participation	- 49 509	- 43 431
Redevances pour concessions et brevets	19 386	24 750
Autres charges et produits	- 9 338	- 16 347
TOTAL	- 39 461	- 35 028

Note 26 Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux

	KPMG		Deloitte	
	Montant (HT)			
<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011	2010	2011
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Émetteur	240	242	240	253
%	21 %	22 %	15 %	15 %
Filiales intégrées globalement	749	760	1 346	1 423
%	67 %	68 %	84 %	82 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes				
Émetteur	68	88	19	55
%	6 %	8 %	1 %	3 %
Filiales intégrées globalement	11	32	0	0
%	1 %	3 %	0 %	0 %
SOUS-TOTAL	1 068	1 122	1 605	1 731
%	96 %	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0
%	0 %	0 %	0 %	0 %
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	49		0	0
%	4 %	0 %	0 %	0 %
SOUS-TOTAL	49	0	0	0
%	4 %	0 %	0 %	0 %
TOTAL	1 117	1 122	1 605	1 731

Note 27 Amortissements

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Par destination		
Amortissements industriels	- 184 008	- 200 538
Amortissements des immobilisations affectées à la recherche et développement	- 2 641	- 4 425
Amortissements — Départements commerciaux	- 27 587	- 32 063
Amortissements — Frais généraux et administratifs	- 8 822	- 19 481
TOTAL	- 223 058	- 256 507
Par nature		
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (voir Note 1)	- 42 874	- 51 022
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (voir Note 2)	- 180 525	- 206 216
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations corporelles (voir Note 2)	341	731
TOTAL	- 223 058	- 256 507

Note 28 Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition, cessions d'actifs et frais de restructuration

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Mesures d'adaptation (net des dépenses et provisions)	- 14 144	- 2 300
Résultats de cessions d'actifs immobilisés et autres	- 2 031	11 899
TOTAL	- 16 175	9 599
<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition	- 2 342	- 321
Dépréciation de stocks spécifiques d'installations arrêtées	- 853	712
TOTAL	- 3 195	391

2011

L'essentiel du montant des mesures d'adaptation correspond aux derniers coûts de fermeture de la société Valti GmbH.

Les résultats de cessions d'actifs immobilisés et autres sont constitués principalement du gain constaté suite à la prise de contrôle de la société TSA.

2010

Les coûts de fermeture programmée de la société Valti GmbH et d'adaptation de l'outil industriel de V & M Deutschland GmbH et V & M France représentent l'essentiel du montant des mesures d'adaptation.

Note 29 Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Produits financiers		
Revenus de valeurs mobilières de placement	18 717	20 805
Produits sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 566	1 046
TOTAL	21 283	21 851
Charges d'intérêts	- 45 441	- 78 114
Autres charges et produits financiers		
Revenu des titres	2 854	1 708
Revenu des prêts et créances	2 125	11 158
Pertes (-) ou profits (+) de change et variation du report / déport	2 369	10 909
Dotations aux provisions, nettes de reprises	- 932	452
Autres charges et produits financiers	710	- 8 472
TOTAL	7 126	15 755
Autres charges d'actualisation		
Charges financières d'actualisation sur retraites	- 10 911	- 8 367
Produits financiers d'actualisation des éléments d'actifs et de passifs	101	355
TOTAL	- 10 810	- 8 012
RÉSULTAT FINANCIER	- 27 842	- 48 520

Note 30 Rapprochement impôt théorique et impôt réel

Ventilation de la charge d'impôt <i>En milliers d'euros</i>	2010	2011
Charge courante d'impôts	- 214 442	- 211 373
Impôts différés (voir Note 5)	14 989	19 749
CHARGE NETTE	- 199 453	- 191 624
Résultat des sociétés intégrées	455 095	453 058
Charge d'impôts	- 199 453	- 191 624
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES AVANT IMPÔTS	654 548	644 682
Taux d'imposition légal société consolidante (voir Note 5)	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique	- 225 360	- 221 963
Impact des principaux déficits reportables	- 3 133	- 62
Impact des différences permanentes	17 151	26 947
Autres impacts	- 547	- 41
Impact des différences de taux d'imposition	12 436	3 496
CHARGE NETTE	- 199 453	- 191 623
TAUX D'IMPOSITION RÉEL	30,47 %	29,72 %

Les différences permanentes s'analysent principalement par le résultat des minoritaires, par les retenues à la source, par la variation de la quote-part de frais et charges sur les distributions de dividendes y compris sur les distributions de dividendes à venir.

Les différences de taux d'imposition reflètent principalement la diversité des taux d'impôt appliqués dans chaque pays (France 34,4 %, Allemagne 31,6 %, États-Unis 36,5 %, Brésil 34,0 % et Chine 25,0 %).

Note 31 Information sectorielle

SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur opérationnel, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs, aux passifs et aux investissements pour les exercices 2010 et 2011.

Informations sur les résultats, les actifs et les passifs par secteur opérationnel

2011 En milliers d'euros	Tubes sans soudure	Speciality products	Holdings & divers ^(a)	Opérations inter-secteurs	Total
Compte de résultat					
Ventes à des clients externes	4 906 629	320 467	68 765		5 295 861
Résultat brut d'exploitation	967 109	22 570	- 43 817	- 6 143	939 719
Dotations aux amortissements	- 240 067	- 15 892	- 982	434	- 256 507
Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition	543	- 584		432	391
Cession d'actifs et frais de restructurations	11 060	- 70	- 1 391		9 599
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	738 645	6 024	- 46 190	- 5 277	693 202
Produits non répartis					37 606
Charges non réparties					- 86 126
Résultat avant impôts					644 682
Impôts sur les bénéfices					- 191 624
Résultat des sociétés mises en équivalence					3 765
Résultat net de l'ensemble consolidé					456 823
Bilan					
Actifs non courants	5 244 260	214 197	3 853 825	- 3 688 422	5 623 860
Actifs courants	2 450 390	193 520	232 296	- 207 143	2 669 063
Trésorerie	555 014	28 505	1 063 190	- 744 823	901 886
TOTAL ACTIFS	8 249 664	436 222	5 149 311	- 4 640 388	9 194 809
Capitaux propres	4 429 031	171 194	3 352 234	- 3 122 173	4 830 286
Intérêts des minoritaires	371 266	8 809	-	- 53	380 022
Passifs long terme	1 167 177	11 578	993 615	- 565 585	1 606 785
Passifs courants	2 282 822	245 200	805 632	- 955 938	2 377 716
TOTAL PASSIFS	8 250 296	436 781	5 151 481	- 4 643 749	9 194 809
Flux					
Investissements incorporels, corporels et biologiques	875 468	53 199	272	-	928 939
Autres informations					
Effectifs moyens	19 299	1 585	186		21 070
Charges de personnel	- 957 260	- 67 112	- 64 884	5 187	- 1 084 069

(a) Vallourec, V & M Tubes et la filiale de commercialisation Vallourec Tubes Canada Inc.

2010 <i>En milliers d'euros</i>	Tubes sans soudure	Speciality products	Holdings & divers ^(a)	Opérations inter-secteurs	Total
Compte de résultat					
Ventes à des clients externes	4 164 220	278 171	48 881	-	4 491 272
Résultat brut d'exploitation	943 628	20 712	- 42 110	2 588	924 818
Dotations aux amortissements	- 211 339	- 11 318	- 840	439	- 223 058
Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition	- 3 076	- 119	-	-	- 3 195
Cession d'actifs et frais de restructurations	- 11 218	- 4 789	10 318	- 10 486	- 16 175
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	717 995	4 486	- 32 632	- 7 459	682 390
Produits non répartis					28 409
Charges non réparties					- 56 251
Résultat avant impôts					654 548
Impôts sur les bénéfices					- 199 453
Résultat des sociétés mises en équivalence					- 2 260
Résultat Net de l'ensemble consolidé					452 835
Bilan					
Actifs non courants	4 242 835	175 773	3 196 058	- 2 997 660	4 617 006
Actifs courants	2 105 775	154 832	146 693	- 129 496	2 277 804
Trésorerie	735 560	57 074	566 733	- 705 605	653 762
TOTAL ACTIFS	7 084 170	387 679	3 909 484	- 3 832 761	7 548 572
Capitaux propres	3 934 606	159 830	2 965 824	- 2 503 846	4 556 414
Intérêts des minoritaires	257 620	9 579	-	- 40	267 159
Passifs long terme	992 815	12 281	605 285	- 478 264	1 132 117
Passifs courants	1 899 766	206 549	339 350	- 852 783	1 592 882
TOTAL PASSIFS	7 084 807	388 239	3 910 459	- 3 834 933	7 548 572
Flux					
Investissements incorporels et corporels	992 242	72 075	532	-	1 064 849
Autres informations					
Effectifs moyens	17 338	1 555	171		19 064
Charges de personnel	842 791	63 537	57 280	- 3 150	960 458

(a) Vallourec, V & M Tubes et les filiales de commercialisation Vallourec Tubes Canada Inc et Vallourec Inc.

ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les tableaux suivants présentent, par zone géographique, des informations sur le chiffre d'affaires (par zones géographiques d'implantation des clients), les investissements ainsi que certaines informations relatives aux actifs (par zones d'implantation des sociétés).

2011 <i>En milliers d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires						
Ventes à des clients externes	1 426 380	1 372 225	1 138 215	1 006 505	352 536	5 295 861
Bilan						
Immobilisations incorporelles, corporelles, biologiques et écarts acquisition (nettes)	1 066 329	1 335 914	2 084 774	557 173	3 137	5 047 327
Flux						
Investissements corporels, incorporels et biologiques	127 761	337 943	371 546	80 866	10 853	928 969
Autres informations						
Effectifs moyens	9 709	2 478	7 347	1 516	20	21 070
Charges de personnel	- 631 884	- 169 946	- 257 463	- 24 065	- 711	- 1 084 069
2010 <i>En milliers d'euros</i>						
	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires						
Ventes à des clients externes	1 182 926	1 135 213	1 099 023	753 003	321 107	4 491 272
Bilan						
Immobilisations incorporelles, corporelles, biologiques et écarts acquisition (nettes)	1 040 600	1 018 705	1 865 623	327 902	4 511	4 257 341
Flux						
Investissements corporels, incorporels et biologiques	109 877	193 923	672 289	88 281	479	1 064 849
Autres informations						
Effectifs moyens	9 271	2 214	6 244	1 318	17	19 064
Charges de personnel	571 423	159 488	212 751	16 374	422	960 458

Note 32 Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

5.2 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

5.2.1 BILAN DE LA SOCIÉTÉ

Actif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2011
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	79	79
Immobilisations corporelles	93	93
Titres de participation	1 057 036	2 056 410
Actions propres	8 901	12 089
Créances, prêts, autres immobilisations financières	653 045	1 065 304
TOTAL I	1 719 154	3 133 975
ACTIF CIRCULANT		
Créances d'exploitation	375	479
Autres créances	958 038	1 014 489
Valeurs mobilières de placement	29 881	43 287
Disponibilités		552
Charges constatées d'avance	77	658
Charges à répartir		6 889
Écarts de conversion — report déport	20 070	26 904
TOTAL II	1 008 441	1 093 258
TOTAL DE L'ACTIF (I + II)	2 727 595	4 227 233

Passif

	31/12/2010	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital	235 888	242 869
Primes	573 181	736 258
Écart de réévaluation	634	634
Réserves	81 661	82 338
Report à nouveau	656 416	1 018 461
Acompte sur dividende		
Résultat de l'exercice	515 486	458 554
TOTAL I	2 063 266	2 539 114
Provisions pour risques et charges	7 338	15 857
Dettes financières	589 668	1 597 940
Dettes d'exploitation	4 940	6 723
Autres dettes	52 818	66 153
Écarts de conversion — report déport	9 565	1 446
TOTAL II	664 329	1 688 119
TOTAL DU PASSIF (I + II)	2 727 595	4 227 233

5.2.2 COMPTES DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ

En milliers d'euros	2010	2011
Chiffre d'affaires	3 939	6 334
Reprises sur provisions, transferts de charges	1 950	3 953
Autres produits	998	920
Services extérieurs	- 10 509	- 19 166
Impôts, taxes et versements assimilés	- 419	- 558
Charges de personnel	- 4 968	- 4 557
Autres charges d'exploitation	- 800	- 814
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 6 868	- 10 609
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 16 677	- 24 497
Produits financiers	541 784	532 525
Revenus de titres de participation	535 365	509 777
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 980	802
Autres intérêts et produits assimilés	2 471	7 535
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		6 334
Différences positives de change	1 896	7 894
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	72	183
Charges financières	- 27 252	- 54 550
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	- 3	- 16 695
Intérêts et charges assimilées	- 26 063	- 35 402
Différences négatives de change	- 1 186	- 2 453
RÉSULTAT FINANCIER	514 532	477 975
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	497 855	453 478
Produits exceptionnels	3 311	4 850
Charges exceptionnelles	- 711	- 7 796
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 600	- 2 946
Impôts sur les bénéfices	15 031	8 022
RÉSULTAT	515 486	458 554

5.2.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Sauf indications contraires, les données chiffrées reflétées ci-après sont exprimées en milliers d'euros (m€).

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de 4 227,2 millions d'euros et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 458,6 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La société Vallourec établit des comptes consolidés.

A – Faits caractéristiques, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

Le 7 juillet 2011, l'option pour le paiement du dividende en actions, approuvée par l'Assemblée Générale mixte du 7 juin 2011, a conduit à la création de 1 140 338 actions nouvelles (1 % du capital) émises au prix de 75,92 euros soit une augmentation de capital de 86,6 millions d'euros, prime d'émission nette de frais.

Dans le cadre du plan d'actionnariat salarié "Value 11", le 15 décembre 2011, 2 349 989 actions nouvelles ont été souscrites à un cours 35,90 euros, soit une augmentation de 83,5 millions d'euros, prime d'émission nette de frais inclus.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'exercice sont demeurées inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent.

B – Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 99-03) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, permanence des méthodes).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1977 et 1978.

Les constructions sont amorties suivant le mode linéaire sur une durée de 40 années pour les ensembles immobiliers affectés à des opérations non professionnelles.

TITRES DE PARTICIPATION

La valeur brute des participations est constituée du coût d'achat hors frais accessoires et du montant des augmentations de capital.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euro au cours du jour de l'opération.

Les provisions pour dépréciation des participations sont calculées par référence à la valeur d'usage qui tient compte de différents critères tels que le montant de la situation nette consolidée, la rentabilité, le cours de bourse, les perspectives d'évolution de la Société...

ACTIONS PROPRES

Les actions propres inscrites dans l'actif immobilisé comprennent :

- les actions affectées à des opérations d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe ;
- les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Conformément au Règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, les actions affectées à des opérations d'attribution ne sont pas dépréciées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif (se reporter ci-dessous au paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

Concernant les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, la valeur comptable est la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle des titres (soit le cours moyen du dernier mois).

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés ponctuelles de recouvrement. Celles-ci sont alors évaluées créance par créance.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions propres acquises depuis 2008 et disponibles pour être attribuées aux employés ont été classées en valeurs mobilières de placement.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les pertes latentes résultant de la conversion en euros sont évaluées en tenant compte des couvertures à terme et enregistrées en provision pour risque de change.

La Société utilise divers instruments financiers pour réduire ses risques de taux de change et d'intérêt. Toutes les positions sont prises au moyen d'instruments négociés, soit sur des marchés organisés, soit de gré à gré, et sont évaluées à leur valeur de marché, en hors bilan, à chaque arrêté.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pension de retraite

Les pensions sont assurées par un organisme extérieur et la Société n'a donc pas d'engagement à ce titre.

Indemnités de départ en retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite du personnel en activité sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet d'une provision au passif du bilan.

L'hypothèse d'un départ volontaire dans 100 % des cas est retenue.

Les hypothèses actuarielles varient suivant les spécificités des régimes en vigueur dans la Société et selon la convention collective applicable.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 4,7 % (inflation incluse) ;
- Taux d'inflation de 2 % ;
- Taux de rotation du personnel variable selon l'âge et la catégorie ;
- Table de mortalité INSEE 2006/2008.

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite et des contrats de retraite complémentaire sont évalués par un actuaire externe sur la base d'un calcul actuariel (méthode des crédits projetés) et font l'objet d'une provision au passif du bilan. Au 31 décembre 2011, le taux d'actualisation repose sur l'indice iBoxx, zone euro, obligation d'entreprise notée AA pour une maturité supérieure à 10 ans, estimé à la date de l'évaluation des engagements. Cet indice reprend un panier d'obligations composé de valeurs financières et non financières.

Les écarts actuariels générés sont amortis selon la règle du corridor sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés.

Provision sur actions affectées à des opérations d'attribution

Conformément au Règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, dès qu'une sortie de ressources devient probable, un passif est comptabilisé par la société. Cette provision est évaluée sur la base du produit entre :

- d'une part, le coût d'entrée des actions ou valeur nette comptable (lorsqu'elles étaient détenues antérieurement) à la date de leur affectation au plan d'attribution diminué du prix susceptible d'être acquitté par les bénéficiaires ; et
- d'autre part, le nombre d'actions qui devrait être attribué compte tenu des dispositions du plan d'attribution (satisfaction des conditions de présence et de performance) apprécié à la date de clôture.

Une provision pour risques et charges est constatée à chaque clôture, depuis la mise en place de ces plans, prorata temporis, à hauteur des coûts relatifs aux attributions d'actions de performance faites aux salariés, dirigeants ou mandataires de Vallourec et de ses filiales.

Autres provisions

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

D'une manière générale, les produits et charges exceptionnels enregistrent les éléments extraordinaires, c'est-à-dire ceux qui ne représentent pas de lien avec l'activité courante de l'entreprise.

C – Notes relatives aux postes de bilan

1. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Mouvements des valeurs de l'actif immobilisé

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	Entrée Dotation	Sortie Reprise	31/12/2011	Dont écart de réévaluation	Dont entreprises liées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79			79		
Marques	79			79		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93	0	0	93	23	
Terrains	93		0	93	23	
Constructions	113		0	113		
<i>Amortissement Constructions</i>	<i>- 113</i>		<i>0</i>	<i>- 113</i>		
TITRES DE PARTICIPATION	1 057 036	1 000 000	- 626	2 056 410	611	2 056 410
Titres de participation	1 057 059	1 000 000	- 649	2 056 410	611	2 056 410
<i>Provisions Titres de participation</i>	<i>- 23</i>	<i>0</i>	<i>23</i>	<i>0</i>		<i>0</i>
TITRES IMMOBILISÉS & ACTIONS PROPRES	90 849	-13 456	0	77 393		
Titres immobilisés & actions propres	90 849	3 187		94 036		
<i>Provisions Autres Titres Immobilisés</i>		<i>-16 643</i>		<i>- 16 643</i>		
CRÉANCES, PRÊTS, AUTRES	571 097	1 000 000	- 571 097	1 000 000	0	1 000 000
Autres immobilisations financières	571 097	1 000 000	- 571 097	1 000 000		1 000 000
TOTAUX	1 719 154	986 544	- 571 723	3 133 975	634	3 056 410

Le 31 octobre 2011, Vallourec a souscrit à l'augmentation du capital de sa filiale Vallourec & Mannesmann Tubes, pour un montant brut de 1 000 millions d'euros, par incorporation de prêt et de créance.

Actions propres inscrites en actif immobilisé et en valeur mobilière de placement :

Attributions en faveur de membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe (voir paragraphe C.5)

Les actions propres acquises le 5 juillet 2001 dans le cadre des opérations financières liées à l'augmentation de capital réservée aux

salariés, sont affectées à des opérations d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe.

- Plan d'attribution gratuite d'actions "Value 08" du 16 décembre 2008,
- Plan d'attribution d'actions de performance du 31 juillet 2009,
- Plan d'attribution gratuite d'actions "Value 09" du 17 décembre 2009,
- Plan d'attribution d'actions de performance « 1-2-3 » du 17 décembre 2009,

- Plan d'attribution d'actions de performance du 15 mars 2010,
- Plan d'attribution d'actions de performance du 31 juillet 2010,
- Plan d'attribution gratuite d'actions "Value 10" du 3 décembre 2010,
- Plan d'attribution d'actions de performance « 2-4-6 » du 3 décembre 2010,
- Plan d'attribution d'actions de performance du 30 mars 2011,
- Plan d'attribution d'actions de performance « 2-4-6 » du 18 novembre 2011,
- Plan d'attribution gratuite d'actions "Value 11" du 15 décembre 2011,

En 2011, Vallourec a attribué définitivement, à l'issue de la période d'acquisition, 44 074 actions (0,2 million d'euros) dans le cadre de la tranche 3 du plan d'attribution d'actions de performance du 3 mai 2007, 6 631 actions (0,03 million d'euros) dans le cadre de la tranche 2 du plan d'actions de performance du 1^{er} septembre 2008, 23 274 actions (0,1 million d'euros) dans le cadre du plan d'actions de performance du 31 juillet 2009 et 26 844 actions (1,6 million d'euros) dans le cadre du plan d'actions 1-2-3 du 17 décembre 2009. Vallourec a également attribué définitivement, par anticipation pour cause de décès ou invalidité, 24 actions dans le cadre des autres plans d'actions de performance.

CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Vallourec a mis en place en 2007 un contrat de liquidité auprès de Crédit Agricole Chevreux. Pour la mise en œuvre de ce contrat,

20 millions d'euros sont affectés au compte de liquidité. Au 31 décembre 2011, Vallourec détenait en exécution de ce contrat 256 000 actions pour une valeur de 11,1 millions d'euros.

Créances, prêts, autres

Le 16 mai 2008, Vallourec a acquis indirectement via sa filiale V & M Tubes les trois activités tubulaires de Grant Prideco, Atlas Bradford®, (V & M Atlas Bradford), TCA® (renommée V & M TCA), Tube-Alloy™ (renommée V & M Tube-Alloy™). Pour financer cette acquisition, Vallourec a mis en place un prêt de 450 millions de dollars US (323,3 millions d'euros) au profit de V & M Tubes. En 2009, V & M Tubes a remboursé 355,0 millions de dollars (257,4 millions d'euros). À fin 2010, le solde du prêt était de 95,0 millions de dollars.

En 2011, ce prêt a été remboursé par V & M Tubes.

Le 1^{er} octobre 2010, Vallourec avait mis en place un prêt de 500 millions d'euros au profit de V & M Tubes pour financer via la filiale VM Two, la construction d'une nouvelle usine aux États-Unis.

En 2011, ce prêt a été incorporé au capital de V & M Tubes.

Le 31 décembre 2011, Vallourec a mis en place un prêt de 1 000 millions d'euros au profit de V & M Tubes pour financer les besoins long-terme de sa filiale, rémunéré au taux fixe de 4,6 % par an.

2. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2011	Évaluation 31/12/2011	Moins- value provisionnée	Plus-value latente
Sicav et Fonds commun de placement	16 759	8 366	8 372		6
TOTAL	16 759	8 366	8 372		6

Au cours de l'année 2007, une centralisation de la gestion des trésoreries euro et dollar des principales sociétés européennes et une centralisation des opérations de couverture de change des ventes en dollars ont été mises en place au niveau de Vallourec & Mannesmann Tubes (V & M Tubes). Vallourec a adhéré à cette centralisation de trésorerie.

La trésorerie est placée dans des OPCVM monétaires sans risques. Vallourec ne réalise des transactions financières qu'avec des établissements financiers de premier plan.

Par ailleurs, en 2008, Vallourec a acquis 50 000 (avant incidence de la division par deux du nominal) de ses propres actions pour une valeur de 6,0 millions d'euros. Ces actions propres ont été inscrites

en valeurs mobilières de placement : elles sont attribuées en faveur de membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe dans le cadre du plan d'attribution d'actions « 1-2-3 ».

Vallourec a acquis, en 2010, 50 000 de ses propres actions (avant incidence de la division par deux du nominal) pour une valeur de 7,2 millions d'euros et, en 2011, 400 000 de ses propres actions pour une valeur de 23,4 millions d'euros. Ces actions propres ont été inscrites en valeurs mobilières de placement : elles sont attribuées en faveur de membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance et les plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés du groupe Vallourec.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	Entrée Dotation	Sortie Reprise	31/12/2011
Actions propres	13 122	23 401	1 602	34 921
Provision dépréciation				
TOTAL	13 122	23 401	1 602	34 921

3. ÉTAT DES CRÉANCES ET DETTES

Actif au 31/12/2011 <i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Dont produits à recevoir	Dont entreprises liées	Valeur brute - 1 an	Valeur brute + 1 an
CRÉANCES ET PRÊTS DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 000 000		1 000 000		1 000 000
CRÉANCES D'EXPLOITATION	479	0	0	479	0
Avances et acomptes fournisseurs				0	
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances d'exploitation	479			479	
AUTRES CRÉANCES	1 014 488		997 518	1 014 488	0
Avance trésorerie intragroupe	994 447		994 447	994 447	
Créances diverses	20 041		3 071	20 041	
TOTAUX	2 014 967	0	1 997 518	1 014 967	1 000 000

Prêts accordés au cours de l'exercice : 1 000 000 milliers d'euros.

Prêts remboursés au cours de l'exercice : 500 000 milliers d'euros.

Créances représentées par des effets de commerce : néant.

Passif au 31/12/2011 <i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Dont charges à payer	Dont entreprises liées	- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans
DETTES FINANCIÈRES	1 597 940	3 534	7 774	616 069	331 871	650 000
Emprunt obligataire	650 000					650 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	595 392	3 534		263 534	331 858	
Billets de trésorerie	344 750			344 750		
Emprunts et dettes financières divers	24			11	13	
Avance trésorerie intergroupe	7 774		7 774	7 774		
DETTES D'EXPLOITATION	6 723	3 181	2 300	6 723	0	0
Dettes fournisseurs	4 127	898	2 300	4 127		
Dettes fiscales et sociales	2 596	2 283		2 596		
AUTRES DETTES	66 153	220	65 780	66 153	0	0
Dettes fiscales (impôts sociétés)				0		
Autres dettes divers	66 153	220	65 780	66 153		
TOTAUX	1 670 816	6 935	75 854	688 945	331 871	650 000

En février 2011, Vallourec a souscrit une ligne de crédit renouvelable multi-devises d'un montant de 1 milliard d'euros à échéance 2016. Cette ligne, qui a déjà permis de renoncer aux deux lignes de crédit renouvelables mises en place en 2005 et 2008, servira également au

refinancement des lignes de crédit existantes venant à échéance en mars 2012 et avril 2013. Au 31 décembre 2011, cette ligne n'est pas tirée.

4. ÉCARTS DE CONVERSION SUR LES DETTES ET LES CRÉANCES LIBELLÉES EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Au 31/12/2011	Montant	Dont compensé par couverture de change	Provisions pour perte de change
Écart de conversion actif			
Diminution des créances			
Augmentation des dettes	26 904	26 904	
Écart de conversion passif			
Augmentation des créances	0	0	
Diminution des dettes			

L'évaluation de la dette de 300 millions de dollars US mise en place en mai 2008 (paragraphe C.7) a conduit à la constatation d'un écart de conversion actif de 26,9 millions d'euros. La couverture de cette dette est établie par la mise en place d'instruments de couverture de change pour un montant de 300 millions de dollars US.

De fait, aucune provision pour perte de change sur l'écart de conversion actif n'a été constatée au 31 décembre 2011.

5. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital	Résultat de l'exercice	Primes et réserves	Capitaux propres
Situation au 31/12/2009	57 280 789	229 123	427 377	876 513	1 533 013
Affectation du résultat 2009			- 427 377	427 377	
Augmentation de capital	993 445	3 974		126 006	129 980
Division par 2 du nominal	58 274 234				
Augmentation de capital	1 395 614	2 791		81 646	84 437
Écart de réévaluation					
Dividende distribué				- 199 650	- 199 650
Acompte sur dividende					
Résultat 2010			515 486		515 486
<i>Variation</i>	<i>60 663 293</i>	<i>6 765</i>	<i>88 109</i>	<i>435 379</i>	<i>530 253</i>
Situation au 31/12/2010	117 944 082	235 888	515 486	1 311 892	2 063 266
Affectation du résultat 2010			- 515 486	515 486	
Augmentation de capital	3 490 327	6 981		163 077	170 058
Écart de réévaluation					
Dividende distribué				- 152 764	- 152 764
Acompte sur dividende					
Résultat 2010			458 554		458 554
<i>Variation</i>	<i>3 490 327</i>	<i>6 981</i>	<i>- 56 932</i>	<i>525 799</i>	<i>475 848</i>
SITUATION AU 31/12/2011	121 434 409	242 869	458 554	1 837 691	2 539 114

Le capital de Vallourec est composé de 121 434 409 actions ordinaires au nominal de 2 euros entièrement libérées au 31 décembre 2011 contre 117 944 082 au 31 décembre 2010 au nominal de 2 euros.

L'augmentation de capital, lors du versement du dividende par option en action au prix de 75,92 euros, a conduit à la création de 1 140 338 actions nouvelles soit une augmentation de 86,6 millions d'euros prime d'émission nette de frais.

Au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, Vallourec a proposé en 2011 à ses salariés dans huit pays de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours décoté de 20 % par rapport à la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Vallourec du 17 octobre et le 11 novembre 2011, soit 44,88 euros.

L'augmentation de capital réservée aux salariés et à la banque garantissant l'effet de levier du plan d'actionnariat a conduit à la création de 2 349 989 actions nouvelles soit une augmentation de 83,5 millions d'euros prime d'émission nette de frais.

Actionnariat salarié

PLANS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans de souscription d'actions en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 au profit de certains membres du personnel et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres du plan 2007, 2008 et 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux) :

	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011
Date d'attribution	03/09/2007	01/09/2008	01/09/2009	01/09/2010	01/09/2011
Date de maturité	03/09/2011	01/09/2012	01/09/2013	01/09/2014	01/09/2015
Date d'expiration	03/09/2014	01/09/2015	01/09/2019	01/09/2020	01/09/2021
Nombre de bénéficiaires à l'origine	65	9	303	349	743
Prix d'exercice en euros	95,30	91,77	51,67	71,17	60,71
Nombre d'options attribuées	294 600	143 600	578 800	512 400	684 521

Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

En nombre d'options	2010	2011
Total à l'ouverture de l'exercice	1 034 288	1 501 200
Options distribuées	512 400	684 521
Options exercées	- 26 678	-
Options non exercées à la date d'expiration	- 7 610	-
Options radiées ^(a)	- 11 200	- 33 834
TOTAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 501 200	2 151 887
Dont options pouvant être exercées	-	277 600

(a) Bénéficiaires ayant quitté le Groupe.

Le détail du nombre d'options en cours de validité par plan est le suivant :

	2010	2011
Plan 2007	277 600	277 600
Plan 2008	143 600	143 600
Plan 2009	567 600	547 600
Plan 2010	512 400	499 200
Plan 2011	-	683 887

PLANS D' ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans d'attribution d'actions de performance en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 au profit de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres du plan 2007, 2008 et 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux) :

	Date d'attribution	Durée d'acquisition	Durée de conservation	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre théorique d'actions attribuées
Plan 2007 ^(a)	03/05/2007	2, 3 et 4 ans	2 ans	280	222 000
Plan 2008 ^(b)	01/09/2008	2 et 3 ans	2 ans	41	23 180
Plan "Value 08"	16/12/2008	4,5 ans	-	8 697	67 712
Plan 2009 ^(c)	31/07/2009	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	53	26 668
Plan "Value 09"	17/12/2009	4,6 ans	-	8 097	69 400
Plan 1-2-3 ^(d)	17/12/2009	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	17 404	104 424
Plan 03/2010 ^(e)	15/03/2010	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	848	190 540
Plan 07/2010 ^(f)	31/07/2010	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2	4 280
Plan "Value 10"	03/12/2010	4,6 ans	-	9 632	83 462
Plan 2-4-6 ^(g)	03/12/2010	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	12 098	72 588
Plan 2011 ^(h)	30/03/2011	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	1 157	214 271
Plan 2-4-6 2011 ⁽ⁱ⁾	18/11/2011	2 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	13 053	78 318
Plan "Value 11"	15/12/2011	4,6 ans	-	841	6 462

(a) L'attribution définitive, en nombre, se fera par tiers en 2009, 2010, 2011 en fonction pour chaque tiers de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2008, 2009 et 2010. Elle se fait par application d'un coefficient de performance calculé pour chacune des années concernées au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(b) L'attribution définitive, en nombre, se fera par moitié en 2010 et 2011 en fonction pour chaque moitié de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2009 et 2010. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour chacune des années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(c) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2011 pour les résidents français et en 2013 pour les résidents non français, en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2009 et 2010. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(d) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2011 pour les résidents français et en 2013 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec au titre de la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 septembre 2011. Le nombre d'actions effectivement acquises à l'issue de la période d'acquisition pourra varier de 0 à 6 par bénéficiaire.

(e) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2012 pour les résidents français et en 2014 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2010 et 2011. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1. Le nombre d'actions attribuées reflété dans le tableau ci-dessus correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(f) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2012 pour les résidents français et en 2014 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2010 et 2011. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(g) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2012 pour les résidents français et en 2014 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec au titre de la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 septembre 2012. Le nombre d'actions effectivement acquises à l'issue de la période d'acquisition pourra varier de 0 à 6 par bénéficiaire.

(h) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2013 pour les résidents français et membres du Directoire et en 2015 pour les résidents non français. Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire), elle sera fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2011 et 2012. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,25. Pour les membres du Directoire, l'attribution définitive, en nombre, qui interviendra en 2013, sera fonction des trois critères suivants appréciés sur les années 2011 et 2012 : le taux de croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, le ratio de résultat brut d'exploitation consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé à périmètre constant sur la période et la performance boursière relative de l'action Vallourec sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris par rapport à un panel de référence. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(i) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2013 pour les résidents français et en 2015 pour les résidents non français en fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec au titre de la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 septembre 2013. Le nombre d'actions effectivement acquises à l'issue de la période d'acquisition pourra varier de 0 à 6 par bénéficiaire.

Évolution du nombre d'actions

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres des plans 2007, 2008 et 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action intervenue le 9 juillet 2010 et de la multiplication corrélative du nombre d'actions par deux) :

	Nombre théorique initial d'actions attribuées	Nombre d'actions annulées	Nombre théorique d'actions acquises ou en cours d'acquisition	Nombre d'actions livrées
Plan 2007	222 000	- 21 856	200 144	173 454
Plan 2008	23 180	- 2 100	21 080	15 443
Plan "Value 08"	67 712	- 2 930	64 782	-
Plan 2009	26 668	- 1 266	25 402	23 274
Plan "Value 09"	69 400	- 544	68 856	-
Plan 1-2-3	104 424	- 3 726	100 698	26 844
Plan 03/2010	190 540	- 7 560	182 980	-
Plan 07/2010	4 280	-	4 280	-
Plan "Value 10"	83 462	- 251	83 211	-
Plan 2-4-6	72 588	- 1 758	70 830	-
Plan 2011	214 271	- 1 928	212 343	-
Plan "Value 11"	6 462	-	6 462	-
Plan 2-4-6 2011	78 318	- 24	78 294	-

6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	Dotations	Reprises utilisées	Reprises sans objet	31/12/2011
Provisions pour risques et charges					0
Provisions pour départ à la retraite	73	47			120
Provisions retraite complémentaire	654	543	0		1 197
Provisions pour charges actions de performance	6 611	10 023	- 2 094		14 540
TOTAUX	7 338	10 613	- 2 094	0	15 857

Les litiges sont inscrits en provision à hauteur du risque estimé probable à la clôture de chaque exercice en application du Règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Le solde de la provision pour charges afférentes aux plans d'actions de performance (plans 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011) s'élève à 14,5 millions d'euros (voir paragraphe 3.5).

Provisions pour départ à la retraite

L'engagement total pour départ en retraite, net des actifs de couverture, calculé au 31/12/2011 est de 3,1 million d'euros.

Le montant des pertes actuarielles et des services passés non comptabilisés est de 0,3 million d'euros. Les engagements non reconnus au bilan correspondent à des changements ou à la non-réalisation d'hypothèses dont l'effet est amorti dans le temps selon le principe du « corridor ».

Les principales modifications par rapport aux évaluations de l'exercice précédent portent sur la base de salaire utilisée dans le calcul des indemnités et le changement du taux d'actualisation.

7. DETTES FINANCIÈRES

- En mars 2005, une facilité d'un montant total de 460 millions d'euros, qui peut être tiré en dollars US, a été mise à la disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de 7 ans pour l'acquisition des 45 % des titres V & M Tubes.

Cette facilité prévoit le respect d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75 % calculé au 31 décembre de chaque année et pour la première fois au 31 décembre 2005. Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement du crédit sur décision de la majorité des deux tiers des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit deviendrait immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross default »), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe de sa capacité à rembourser sa dette.

Au 31 décembre 2009, une tranche de 260 millions d'euros a été tirée.

- En avril 2008, la Société a contracté un *term loan* de 300 millions de dollars US sur 5 ans et une facilité revolving de 350 millions d'euros également disponible pour une durée de 5 ans avec un syndicat de 7 banques. Ce contrat de crédit comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.

La Société utilise le *term loan* de 300 millions de dollars US depuis mai 2008.

- En novembre 2008, la Société a contracté un emprunt de 100 millions d'euros, souscrit auprès du Groupe Crédit Agricole pour une durée initiale de 6 ans (échéance le 27 octobre 2014). En 2009, la maturité a été prolongée d'une année supplémentaire, portant l'échéance finale au 27 octobre 2015. Ce crédit a été tiré le 27 janvier 2009. La documentation du crédit comporte des engagements de même nature que ceux pris dans le cadre de la facilité de 460 millions d'euros décrite ci-dessus.
- En complément de ces financements bancaires, le groupe Vallourec a souhaité diversifier ses ressources de financement en faisant appel aux financements de marché. Ainsi Vallourec a mis

en place le 12 octobre 2011 un programme de billets de trésorerie pour satisfaire ses besoins à court terme. Le plafond du programme est de 750 millions d'euros.

Au 31 décembre 2011, Vallourec avait émis un encours de 344,5 millions d'euros pour une maturité de 1 à 3 mois. Ce programme de Billet de Trésorerie est noté A-2 par Standard & Poor's.

Vallourec a également émis le 7 décembre 2011 un emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros à échéance février 2017, avec un coupon fixe annuel de 4,25 %.

Cet emprunt obligataire comporte notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire à la demande de chaque porteur d'Obligations en cas de changement de contrôle de la Société (au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes agissant de concert) entraînant une dégradation de la notation financière de la Société.

En outre, ces obligations peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé en cas de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction, ainsi que des demandes de remboursement anticipées au gré de la Société ou du porteur, dans certains cas notamment de changement de situation de la Société ou de fiscalité.

Cet emprunt obligataire d'une maturité de 5 ans et 2 mois permet notamment de diversifier, d'augmenter le montant et d'allonger la maturité des ressources financières à la disposition et utilisées par le Groupe.

Information sur les risques de taux d'intérêt

Vallourec a eu recours à des instruments de couverture (swaps) pour couvrir sa dette à taux variable en un intérêt à taux fixe.

La valorisation à la juste valeur des opérations de couverture de taux d'intérêt (swaps) sur la dette financière de 260 millions d'euros et 300 millions de dollars US s'élève à - 12,4 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Information sur les risques de change

Au 31 décembre 2011, l'emprunt de 300 millions de dollar US est totalement couvert au moyen d'un swap de change.

D – Notes relatives aux postes du compte de résultat

PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires de 6,3 millions d'euros correspond à la refacturation aux filiales du groupe, des coûts des plans d'attribution d'actions de performance de l'actionariat salariés.

Autres produits d'exploitation : Vallourec a facturé des redevances au titre de l'utilisation de sa marque à hauteur de 0,9 million d'euros.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Charges financières : 425 milliers d'euros
Produits financiers : 509 777 milliers d'euros

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à - 2,9 millions d'euros.

Il intègre les résultats liés aux cessions d'actions propres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité pour un montant de - 3,1 millions d'euros, de la levée du plan d'attribution d'actions de performance 2007, 2008, et 2009 pour une charge de 2 millions d'euros (voir paragraphe C.1), de la plus-value sur les cessions de titres des filiales Vallourec Tubes Canada Inc et Valsept pour 2,2 millions d'euros.

E – Autres informations

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

L'effectif de la société est constitué de sept personnes, les trois mandataires sociaux (membres du Directoire) et leurs assistantes.

FISCALITÉ

Intégration fiscale

La société a opté depuis le 1 janvier 1988 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI. Le renouvellement de cette convention est automatique depuis 1999 et est prolongé de cinq ans en cinq ans. En 2011, le périmètre du groupe fiscal inclut Vallourec, Assurval, Interfit, Valti, Valtimet, Vallourec University, Vallourec Umbilicals, Valinox Nucléaire, Vallourec & Mannesmann Tubes, VAM Drilling France, V & M France, V & M Oil & Gas France, V & M One, V & M Services, Serimax Holding SA, Serimax SAS et Serimax Russia.

La convention d'intégration conduit les filiales du groupe fiscal à constater une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt résultant de l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par les filiales, c'est-à-dire par les

sociétés qui versent leur impôt à Vallourec, n'est pas constatée en profit mais figure en autres dettes.

Les profits éventuels résultant de l'intégration fiscale qui reviennent à Vallourec correspondent principalement à l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par Vallourec elle-même et des reports déficitaires définitivement acquis à Vallourec.

Au titre de l'exercice 2011 :

Le montant du profit d'impôt inscrit au compte de résultat est de : 8 022 milliers d'euros.

Il se décompose en :

- une charge d'impôt propre à Vallourec pour - 683 milliers d'euros;
- un produit d'impôt du Groupe intégré pour 8 705 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011, l'économie constatée au passif du bilan de Vallourec, tête de groupe de l'intégration fiscale en France, s'élève à 42,6 millions d'euros.

Le groupe fiscal Vallourec est déficitaire en 2011 et son déficit reportable est de 110,78 millions d'euros à fin 2011.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant 31/12/2011 (base)
Accroissement	
Allègements	
Provision pour retraite	1 317
Provision pour actionnariat salariés	4 847
Provision pour congés payés	20
Provision contribution sociale de solidarité	2
Plus-values latentes sur OPVCM	10

Vallourec est bénéficiaire en 2011 pour un montant de 6,4 millions d'euros.

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	453 478		453 478
Exceptionnel	- 2 946		- 2 946
SOUS TOTAL	450 532	0	450 532
Charge propre à Vallourec		- 683	- 683
Résultat lié à l'intégration fiscale		8 705	8 705
TOTAL VALLOUREC	450 532	8 022	458 554

RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Organes d'administration

Les jetons de présence versés au cours de l'exercice se sont élevés à 0,5 million d'euros.

Organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car elle n'est pas pertinente au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de la seule société Vallourec.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements sont les suivants

Indemnité Départ en Retraite : 307 milliers d'euros (perte actuarielle)

Location longue durée véhicule : 17 milliers d'euros

Il n'existe pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Néant.

Annexe aux comptes sociaux de la société Vallourec – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et mise en distribution du dividende

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 31 mai 2012 une affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et une mise en distribution du dividende selon les modalités suivantes :

<i>(en euros)</i>	2011
Bénéfice net de l'exercice	458 554 434,52
Dotations à la réserve légale	698 065,40
Report à nouveau bénéficiaire	1 018 460 945,85
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	1 476 317 314,97
DIVIDENDE	157 864 731,70
Solde affecté en totalité au compte report à nouveau	1 318 452 583,27

Le dividende d'un montant de 157 864 731,70 euros à verser aux actionnaires de Vallourec – sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2011 – correspond à une distribution de 1,30 euro par action d'une valeur nominale de 2 euros.

6

Gouvernement d'entreprise

6.1	Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance	158	6.2	Rémunérations et avantages	187
6.1.1	Composition des organes de direction et de surveillance au 31 mars 2012	158	6.2.1	Rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux	187
6.1.2	Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	181	6.2.2	Rémunérations et engagements de retraite des principaux dirigeants du Groupe	193
6.1.3	Participation au capital des organes de direction et de surveillance	185	6.3	Intérêts des dirigeants et intéressement du personnel	194
6.1.4	Déclarations concernant les organes de direction et de surveillance	186	6.3.1	Options et actions de performance	194
6.1.5	Prêts et garanties	186	6.3.2	Intéressement, participation et plan d'épargne	198
6.1.6	Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages	186	6.3.3	Actionnariat salarié	198
6.1.7	Gestion des conflits d'intérêts	187			
6.1.8	Déclaration sur le gouvernement d'entreprise	187			

6.1

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 1994 a approuvé l'adoption du mode de gestion duale avec Conseil de Surveillance et Directoire.

Cette organisation crée une séparation entre les fonctions de direction exercées par le Directoire et les fonctions de contrôle de cette direction, dévolues au Conseil de Surveillance, organe de représentation des actionnaires :

- le Directoire, instance collégiale, assure la gestion du Groupe avec les pouvoirs qui lui sont conférés par les dispositions légales et réglementaires et dans le cadre des statuts ; et
- le Conseil de Surveillance est responsable du contrôle permanent de la gestion ; il reçoit l'information nécessaire pour exercer sa mission.

6.1.1 COMPOSITION DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE AU 31 MARS 2012

6.1.1.1 Directoire

	Année de naissance	Date de 1 ^{re} nomination au Directoire	Date du dernier renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président				
Philippe Crouzet ^(a)	1956	01/04/2009	15/03/2012	15/03/2016
Membres				
Jean-Pierre Michel — Directeur Général ^(b)	1955	01/04/2006	15/03/2012	15/03/2016
Olivier Mallet — Directeur Financier et Juridique ^(c)	1956	30/09/2008	15/03/2012	15/03/2016

(a) Le Conseil de Surveillance du 25 février 2009 a nommé en qualité de Président du Directoire à compter du 1^{er} avril 2009 M. Philippe Crouzet, qui a ainsi pris la succession de M. Pierre Verluca pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci, soit jusqu'au 15 mars 2012. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé son mandat de Président du Directoire, à effet du 15 mars 2012, jusqu'au 15 mars 2016.

(b) Le Conseil de Surveillance a nommé, dans sa séance du 7 mars 2006, en qualité de membre du Directoire à compter du 1^{er} avril 2006 M. Jean-Pierre Michel. Il a renouvelé, dans sa séance du 3 juin 2008, son mandat de membre du Directoire à effet du 4 juin 2008 à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 jusqu'au 15 mars 2012, et l'a nommé, dans sa séance du 25 février 2009, en qualité de Directeur Général avec effet immédiat. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé ses mandats de membre du Directoire et de Directeur Général, à effet du 15 mars 2012, jusqu'au 15 mars 2016.

(c) Le Conseil de Surveillance du 29 septembre 2008 a nommé en qualité de membre du Directoire M. Olivier Mallet à compter du 30 septembre 2008 jusqu'au 15 mars 2012. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé son mandat de membre du Directoire, à effet du 15 mars 2012, jusqu'au 15 mars 2016.

Présentation de M. Philippe CROUZET, Président du Directoire (1)**Date de première nomination :** 1^{er} avril 2009**Date du dernier renouvellement :** 15 mars 2012**Échéance du mandat :** 15 mars 2016

Né le 18 octobre 1956

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Vallourec

27, avenue du Général Leclerc

92100 Boulogne-Billancourt

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'École Nationale d'Administration ;
- Maître des requêtes au Conseil d'État ;
- Vingt-trois ans d'expérience industrielle dans le groupe Saint-Gobain ;
- Président du Directoire de Vallourec depuis le 1^{er} avril 2009.

**Mandats exercés par M. Philippe CROUZET**

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Directoire de Vallourec (depuis le 01/04/2009) • Président de Vallourec & Mannesmann Tubes (depuis le 01/04/2009) • Président du Conseil de Surveillance de V & M France (depuis le 01/04/2009) • Administrateur de VMOG France (depuis le 01/05/2009) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de V & M do Brasil SA (Brésil) (depuis le 31/07/2009) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur d'Électricité de France
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (jusqu'au 31/03/2009) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Finalourec (Luxembourg) (jusqu'au 30 juillet 2010) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de Saint-Gobain Distribution Bâtiment (jusqu'en mars 2009) • Président du Conseil de Surveillance de Point P (jusqu'en mars 2009) • Président du Conseil de Surveillance de Lapeyre (jusqu'en mars 2009) • Président de Aquamondo (jusqu'en mars 2009) • Président de Partidis (jusqu'en mars 2009) • Président de Projeo (jusqu'en mars 2009) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de Saint-Gobain Distribution (Suisse) (jusqu'en mars 2009) • Président de Saint-Gobain Distribution Nordic (Suède) (jusqu'en mars 2009) • Président du Conseil d'Administration de Dahl International (Suède) (jusqu'en mars 2009) • Membre du Conseil de Surveillance de Raab Karcher Baustoffe (Allemagne) (jusqu'en mars 2009) • Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria (Espagne) (jusqu'en mars 2009) • Administrateur de Norandex Distribution (États-Unis) (jusqu'en mars 2009) • Administrateur de Saint-Gobain Building Distribution (Royaume-Uni) (jusqu'en mars 2009) • Administrateur de Jewson (Royaume-Uni) (jusqu'en mars 2009) • Administrateur de Meyer Overseas Investment (Royaume-Uni) (jusqu'en mars 2009)

(1) Le Conseil de Surveillance du 25 février 2009 a nommé en qualité de Président du Directoire à compter du 1^{er} avril 2009 M. Philippe Crouzet, qui a ainsi pris la succession de M. Pierre Verluca pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci, soit jusqu'au 15 mars 2012. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé son mandat de Président du Directoire, à effet du 15 mars 2012, jusqu'au 15 mars 2016.

Présentation de M. Jean-Pierre MICHEL, membre du Directoire et Directeur Général ⁽¹⁾**Date de première nomination :** 1^{er} avril 2006**Date de renouvellement :** 15 mars 2012**Échéance du mandat :** 15 mars 2016

Né le 17 mai 1955

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Vallourec

27, avenue du Général Leclerc

92100 Boulogne-Billancourt

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'École Polytechnique, Institut Français de Gestion ;
- Plus de trente ans de carrière au sein du groupe Vallourec (Direction usines, Contrôle de Gestion, Président de différentes Divisions) ;
- Membre du Directoire de Vallourec (depuis le 1^{er} avril 2006) ;
- Directeur Général de Vallourec (depuis 2009).

**Mandats exercés par M. Jean-Pierre MICHEL**

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Directoire et Directeur Général de Vallourec (depuis respectivement le 01/04/2006 et le 25/02/2009) • Administrateur et Directeur Général de Vallourec & Mannesmann Tubes (depuis respectivement le 15/03/2006 et le 07/11/2006) • Membre du Conseil de Surveillance de V & M France (depuis le 21/06/2005) • Administrateur de VMOG France (depuis le 13/11/2002) • Administrateur de Valtimet (depuis le 29/12/2006) • Administrateur de Valti (depuis le 30/04/2007) • Administrateur de Interfit (depuis le 28/05/2004) • Administrateur de V & M Services (depuis le 28/04/2006) • Administrateur de Valinox Asia (depuis le 18/06/2004) • Administrateur de Valinox Nucléaire (depuis le 28/05/2004) • Administrateur de VAM Drilling France (depuis le 14/02/2007) • Gérant de V & M One (depuis le 02/06/2004) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil de Surveillance de V & M do Brasil SA (Brésil) (depuis le 31/10/2008) • Administrateur de V & M do Brasil SA (Brésil) (depuis le 30/04/2008) • Administrateur de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil (Brésil) (depuis le 19/07/2007) 	Néant

(1) Le Conseil de Surveillance a nommé, dans sa séance du 7 mars 2006, en qualité de membre du Directoire à compter du 1^{er} avril 2006 M. Jean-Pierre Michel. Il a renouvelé, dans sa séance du 3 juin 2008, son mandat de membre du Directoire à effet du 4 juin 2008 à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 jusqu'au 15 mars 2012, et l'a nommé, dans sa séance du 25 février 2009, en qualité de Directeur Général avec effet immédiat. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé ses mandats de membre du Directoire et de Directeur Général, à effet du 15 mars 2012, jusqu'au 15 mars 2016.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
	<ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de Vallourec Industries Inc. (États-Unis) (depuis le 01/07/2001) ● Administrateur de V & M Holdings (États-Unis) (depuis le 10/06/2004) ● Administrateur de VAM USA LLC (États-Unis) (depuis le 24/02/2009) ● Membre du Comité Exécutif de V & M Two ^(a) (États-Unis) (depuis le 31/12/2009) ● Membre du Comité Exécutif de V & M Star (États-Unis) (depuis le 28/06/2002) ● Administrateur de V & M USA Corp (États-Unis) (depuis le 03/05/2000) ● Administrateur de Vallourec Inc. (États-Unis) (depuis le 21/03/2007) ● Administrateur de VAM Drilling USA (États-Unis) (depuis le 15/09/2005) ● Administrateur de VMOG UK (Royaume-Uni) (depuis le 29/06/2000) 	
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Président de Valtimet (jusqu'au 22/04/2008) ● Administrateur de VCAV (jusqu'au 16/11/2007) ● Administrateur de VPS (jusqu'au 16/11/2007) ● Administrateur de VPE (jusqu'au 02/07/2007) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Président du Conseil d'Administration de V & M do Brasil SA (Brésil) (jusqu'au 31/07/2009) ● Président du Conseil d'Administration de Vallourec Industries Inc. (États-Unis) (jusqu'au 31/03/2009) ● Administrateur de V & M Atlas Bradford (États-Unis) (jusqu'au 27/02/2009) ● Administrateur V & M TCA (États-Unis) (jusqu'au 24/02/2009) ● Membre du Conseil de Surveillance de V & M Deutschland GmbH (Allemagne) (jusqu'au 31/03/2009) ● Président du Conseil d'Administration et Administrateur de Finalourec (Luxembourg) (jusqu'au 30 juillet 2010) 	Néant

(a) V & M Two a été absorbée par V & M Star le 1^{er} janvier 2012.

Présentation de M. Olivier MALLET, membre du Directoire ⁽¹⁾**Date de première nomination :** 30 septembre 2008**Date du dernier renouvellement :** 15 mars 2012**Échéance du mandat :** 15 mars 2016

Né le 14 juillet 1956

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Vallourec

27, avenue du Général Leclerc

92100 Boulogne

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'École Nationale d'Administration – Inspecteur Général des Finances ;
- Conseiller technique au sein de plusieurs cabinets ministériels et de celui du Premier ministre (1988-1993) ;
- Directeur Financier et membre du Comité Exécutif chargé des finances de Thomson multimédia (1995-2001) ;
- Directeur Financier et membre du Comité Exécutif de Pechiney (2001-2004) ;
- Directeur Financier Adjoint (2004-2006) puis Directeur du secteur Mines, Chimie et Enrichissement du groupe Areva (2006-2008) ;
- Membre du Directoire de Vallourec depuis le 30 septembre 2008, Directeur Financier et Juridique.

**Mandats exercés par M. Olivier MALLET**

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Membre du Directoire de Vallourec (depuis le 30/09/2008) ● Président-Directeur Général de V & M Services (depuis le 30/09/2008) ● Directeur Général et Administrateur de Vallourec & Mannesmann Tubes (depuis le 29/07/2008) ● Membre du Conseil de Surveillance de V & M France (depuis le 29/10/2008) ● Administrateur de Vallourec Mannesmann Oil & Gas France (depuis le 30/09/2008) ● Administrateur d'Interfit (depuis le 30/09/2008) ● Administrateur de Valti (depuis le 30/09/2008) ● Administrateur de Valtimet (depuis le 12/12/2008) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Président de V & M Holdings (États-Unis) (depuis le 01/04/2009) ● Membre du Conseil de Surveillance de V & M Deutschland GmbH (Allemagne) (depuis le 23/07/2008) ● Administrateur de V & M do Brasil SA (Brésil) (depuis le 31/10/2008) ● Administrateur de Vallourec Tubes Canada Inc (Canada) (depuis le 30/09/2008) ● Administrateur de V & M Holdings (depuis le 30/09/2008) ● Administrateur de V & M USA Corp (depuis le 29/09/2008) 	Néant

(1) Le Conseil de Surveillance du 29 septembre 2008 a nommé en qualité de membre du Directoire M. Olivier Mallet à compter du 30 septembre 2008 jusqu'au 15 mars 2012. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé son mandat de membre du Directoire, à effet du 15 mars 2012 jusqu'au 15 mars 2016.

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
	<ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de V & M Tube-Alloy™ (depuis le 30/09/2008) ● Président (depuis le 01/04/2009) et Administrateur (depuis le 30/09/2008) de Vallourec Industries Inc. ● Administrateur de VAM Drilling USA (États-Unis) (depuis le 29/09/2008) ● Membre du Comité Exécutif de V & M Two ^(a) (depuis le 31 décembre 2009) ● Membre du Comité Exécutif de VAM USA LLC (depuis le 27/02/2009) ● Membre du Comité Exécutif de V & M Star (États-Unis) (depuis le 29/09/2008) 	
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de V & M Atlas Bradford (États-Unis) (jusqu'au 27/02/2009) ● Administrateur de V & M TCA (États-Unis) (jusqu'au 24/02/2009) ● Administrateur de Finalourec (Luxembourg) (jusqu'au 30 juillet 2010) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Président-Directeur Général de CFMM (jusqu'en mai 2008) ● Président-Directeur Général de CMM (jusqu'en mars 2008) ● Président de ANC Expansion 1 (jusqu'en juin 2008) ● Président de SET (jusqu'en mars 2008) ● Membre du Conseil de Surveillance d'Eurodif (jusqu'en juin 2008) ● Représentant permanent de Areva NC au Conseil d'Administration de Comurhex et Sofidif (jusqu'en septembre 2008) ● Administrateur de SGN, TN International (jusqu'en juin 2008) ● Président de CFMM Développement (jusqu'en octobre 2007)
		<p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de Songai Mining Corp. (Afrique du Sud) (jusqu'en mai 2008) ● Président du Conseil d'Administration de UG GmbH (Allemagne) (jusqu'en septembre 2008) ● Administrateur de Cogema Deutschland (Allemagne) (jusqu'en septembre 2007) ● Administrateur de Areva NC Australia (Australie) (jusqu'en mai 2008) ● Administrateur de La Mancha Resources (Canada) (jusqu'en juin 2008) ● Administrateur de Areva Resources Canada (Canada) (jusqu'en mai 2008) ● Président du Conseil d'Administration de PMC Inc. et de Comin (États-Unis) (jusqu'en juin 2008) ● Administrateur de Areva NC Inc. (États-Unis) (jusqu'en août 2008) ● Administrateur de CRI USA (États-Unis) (jusqu'en juin 2008) ● Administrateur de Katco (Kazakhstan) (jusqu'en juillet 2008) ● Vice-Président, représentant permanent de Areva NC au Conseil d'Administration de Cominak (Niger) (jusqu'en juin 2008) ● Président du Conseil d'Administration, représentant permanent de Areva NC au Conseil d'Administration de Somair (Niger) (jusqu'en juin 2008)

(a) V & M Two a été absorbée par V & M Star le 1^{er} janvier 2012.

6.1.1.2 Composition du Conseil de Surveillance au 31 mars 2012

	Année de naissance	Date de première nomination	Date du dernier renouvellement	Date de fin de mandat	Principale autre fonction exercée
Président					
Jean-Paul Parayre ^(a)	1937	13/06/1989	AGO 07/06/2011	AGO 2013 Comptes 31/12/2012	Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot SA
Vice-Président					
Patrick Boissier ^(b)	1950	15/06/2000	AGO 07/06/2011	AGO 2015 Comptes 31/12/2014	Président-Directeur Général de DCNS
Membres					
Pascale Chargrassé	1960	13/12/2010	AGO 07/06/2011	AGO 2015 Comptes 31/12/2014	Chargée d'affaires de Valinox Nucléaire
Jean-François Cirelli ^(c)	1958	13/05/2009		AGO 2012 Comptes 31/12/2011	Vice-Président, Directeur Général Délégué de GDF SUEZ
Vivienne Cox	1959	31/05/2010		AGO 2014 Comptes 31/12/2013	Administratrice de BG Group Plc, Pearson Plc et Rio Tinto Plc
Michel de Fabiani ^(d)	1945	10/06/2004		AGO 2014 Comptes 31/12/2013	Administrateur de BP France Administrateur de Valéo
Anne-Marie Idrac	1951	07/06/2011		AGO 2015 Comptes 31/12/2014	Administratrice de Saint-Gobain et de Mediobanca (Italie)
Edward G. Krubasik ^(e)	1944	06/03/2007	AGO 04/06/2008	AGO 2012 Comptes 31/12/2011	Vice-Président de la Fédération des industries allemandes (BDI)
Alexandra Schaapveld	1958	31/05/2010		AGO 2014 Comptes 31/12/2013	Membre du Conseil de Surveillance de Casino Holland
Jean-Claude Verdière	1938	01/07/2001	AGO 31/05/2010	AGO 2012 Comptes 31/12/2011	Directeur Général et membre du Directoire de Vallourec jusqu'au 30 juin 2001
Société Bolloré	NA	13/11/2008	AGO 31/05/2010	AGO 2014 Comptes 31/12/2013	
représentée par Cédric de Bailliencourt	1969	01/01/2011	-	AGO 2014 Comptes 31/12/2013	Directeur Financier du Groupe Bolloré
Censeurs					
François Henrot	1949	13/12/2010	AGO 07/06/2011	AGO 2015 Comptes 31/12/2014	Président de la banque d'affaires du groupe Rothschild
José Carlos Grubisich ^(f)	1957	09/11/2011	-	AGO 2012 Comptes 31/12/2011	Président de la société Eldorado Brasil Papel e Celulose

(a) L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 a renouvelé, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Paul Parayre pour une durée de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le Conseil de Surveillance réuni à l'issue de cette Assemblée a, sur recommandation du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, reconduit M. Jean-Paul Parayre dans ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat.

(b) L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 a renouvelé, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de M. Patrick Boissier pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le Conseil de Surveillance réuni à l'issue de cette Assemblée a, sur proposition de M. Jean-Paul Parayre, reconduit M. Patrick Boissier dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat.

(c) M. Jean-François Cirelli a été nommé par le Conseil de Surveillance du 13 mai 2009 en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Philippe Crouzet démissionnaire, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009. Il est proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 de renouveler, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-François Cirelli pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

(d) Sur proposition du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), agréée par le Conseil de Surveillance, M. Michel de Fabiani siège depuis le 4 août 2011 au titre du FSI au sein du Conseil de Surveillance de Vallourec.

(e) Il est proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 de renouveler, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Edward G. Krubasik pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

(f) M. José Carlos Grubisich a été nommé Censeur du Conseil de Surveillance à compter du 9 novembre 2011 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012. Il sera proposé à cette Assemblée Générale de le nommer en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

6.1.1.2.1 Membres du Conseil de Surveillance

Présentation de M. Jean-Paul PARAYRE ⁽¹⁾

Président du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 13 juin 1989
(à l'époque Vallourec était une société anonyme à Conseil d'Administration)

Date du dernier renouvellement : 7 juin 2011

Date de première élection à la Présidence du Conseil de Surveillance : 15 juin 2000

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012

Né le 5 juillet 1937

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- Président du Directoire de PSA Peugeot-Citroën (1977-1984) ;
- Directeur Général puis Président du Directoire de Dumez (1984-1990) ;
- Vice-Président Directeur Général de Lyonnaise des Eaux Dumez (1990-1992) ;
- Vice-Président Directeur Général de Bolloré (1994-1999) ;
- Président-Directeur Général de Saga (1996-1999).



Mandats exercés par M. Jean-Paul PARAYRE

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Président du Conseil de Surveillance de Vallourec ● Représentant permanent de Vallourec au Conseil d'Administration de Vallourec & Mannesmann Tubes 	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot SA ● Administrateur de Bolloré ● Administrateur de la Société Financière du Planier ● Président du Conseil de Surveillance de Stena Maritime ^(a) Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Gérant B de Stena International Sarl (Luxembourg) ^(a)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de la SNEF (jusqu'en juin 2009)

(a) Mandat exercé au sein du groupe Stena.

(1) L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 a renouvelé, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Paul Parayre pour une durée de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le Conseil de Surveillance réuni à l'issue de cette Assemblée a, sur recommandation du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, reconduit M. Jean-Paul Parayre dans ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat.

Présentation de M. Patrick BOISSIER (1)

Vice-Président du Conseil de Surveillance

Membre du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 15 juin 2000

Date du dernier renouvellement : 7 juin 2011

Date de première élection à la vice-présidence du Conseil de Surveillance : 18 avril 2005

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Né le 18 février 1950

De nationalité française

Adresse professionnelle :

DCNS

40-42, rue du Docteur Finlay

75732 Paris Cedex 15

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'École Polytechnique ;
- Vingt-sept ans de direction d'entreprises industrielles dans les domaines de la métallurgie, des biens d'équipement, de la construction navale et des services.

**Mandats exercés par M. Patrick BOISSIER**

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Vice-Président du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Président-Directeur Général de DCNS • Administrateur de l'Institut Français de la mer • Membre du Conseil de Surveillance de Steria
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général de Cegelec (jusqu'au 31/12/2008) • Président-Directeur Général de Chantiers de l'Atlantique (jusqu'en mars 2008) • Administrateur de Sperian Protection (jusqu'en juin 2009)

(1) L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 a renouvelé, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de M. Patrick Boissier pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le Conseil de Surveillance réuni à l'issue de cette Assemblée a, sur proposition de M. Jean-Paul Parayre, reconduit M. Patrick Boissier dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat.

Présentation de M^{me} Pascale CHARGRASSE

Membre du Conseil de Surveillance, représentant les salariés actionnaires

Date de première nomination : 13 décembre 2010 ⁽¹⁾

Date du dernier renouvellement : 7 juin 2011

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Née le 10 juillet 1960

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Valinox Nucléaire

5, avenue du Maréchal Leclerc

BP 50

21501 Montbard

Expertise et expérience en matière de gestion

- Diplômée de l'IUT d'Orsay et titulaire d'un DUT en informatique ;
- Salariée du groupe Vallourec depuis 1985, occupant actuellement un poste de chargée d'affaires au sein de Valinox Nucléaire, filiale à 100 % de Vallourec ;
- Membre du Conseil de Surveillance du FCPE Vallourec Actions ;
- Représentante syndicale au Comité de Groupe.



Mandats exercés par M^{me} Pascale CHARGRASSE

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Néant
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Néant

(1) Mme Pascale Chargrasse a été cooptée par le Conseil de Surveillance du 13 décembre 2010 en qualité de Membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires, en remplacement de M. François Henrot, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 a ratifié cette cooptation et renouvelé, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de Membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires de Mme Pascale Chargrasse pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Présentation de M. Jean-François CIRELLI

Membre du Conseil de Surveillance

Membre du Comité Stratégique du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 13 mai 2009

Date du dernier renouvellement : Néant ⁽¹⁾

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Né le 9 juillet 1958

De nationalité française

Adresse professionnelle :

GDF SUEZ

1 Place Samuel de Champlain

92930 Paris La Défense Cedex

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, licencié en droit ;
- Différentes fonctions à la Direction du Trésor au ministère de l'Économie et des Finances (1985-1995) ;
- Conseiller technique puis Conseiller économique à la Présidence de la République (1995-2002) ;
- Directeur Adjoint du cabinet du Premier ministre (2002-2004) ;
- Président-Directeur Général de Gaz de France (2004-2008) ;
- Vice-Président, Directeur Général Délégué de GDF SUEZ depuis juillet 2008.



Mandats exercés par M. Jean-François CIRELLI

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vice-Président, Directeur Général Délégué de GDF SUEZ ^(a) • Administrateur de GDF SUEZ Énergie Services ^(a) • Administrateur de Suez Environnement Company ^(a) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil d'Administration d'Electrabel (Belgique) ^(a) • Administrateur de Suez-Tractebel (Belgique) ^(a)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président-Directeur Général de Gaz de France (jusqu'en juillet 2008) • Président de la Fondation d'entreprise Gaz de France (jusqu'en décembre 2009) • Administrateur de Neuf Cegetel (jusqu'en mars 2009) • Membre du Conseil de Surveillance d'Atos Origin (jusqu'en février 2009)

(a) Mandat exercé au sein du groupe GDF SUEZ.

(1) M. Jean-François Cirelli a été nommé par le Conseil de Surveillance du 13 mai 2009 en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Philippe Crouzet démissionnaire, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009. Il est proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 de renouveler, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-François Cirelli pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Présentation de M^{me} Vivienne COX

Membre du Conseil de Surveillance

Présidente du Comité Stratégique du Conseil de Surveillance ⁽¹⁾

Membre du Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 31 mai 2010

Date du dernier renouvellement : Néant

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Née le 29 mai 1959

De nationalité britannique

Adresse professionnelle :

Vallourec

27, avenue du Général Leclerc

92200 Boulogne-Billancourt

Expertise et expérience en matière de gestion

- Diplômée de l'Université d'Oxford et de l'INSEAD et Docteur honoraire de l'Université de Hull ;
- Vingt-huit ans de carrière au sein du groupe BP ;
- Directrice Générale de la Division BP Gaz, Électricité et Énergies Renouvelables (2004-2009) ;
- Présidente de la société de conseil et d'investissement de Climate Change Capital Ltd. (2010-mars 2012) ;
- Administratrice et membre du Comité des nominations et du Comité du Développement durable de Rio Tinto Plc ;
- Administratrice de BG Group Plc ;
- Administratrice de Pearson Plc.



Mandats exercés par M^{me} Vivienne COX

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Membre du Conseil d'Administration de l'INSEAD (depuis 2009) Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Administratrice de BG Group Plc (depuis 2012) ● Administratrice de Pearson Plc (depuis 2012) ● Administratrice de Rio Tinto Plc (depuis 2006) ● Administratrice du Department for International Development (depuis 2010) ● Administratrice de Climate Change Organisation (depuis 2010) ● Administratrice de Climate Change Capital Limited (depuis 2008) ● Présidente non exécutif de Climate Change Capital Limited (depuis 2009) ● Membre du Comité offshore advisory de Mainstream Renewable Power (depuis 2010)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Néant Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Présidente et Administratrice de Climate Change Capital Limited (jusqu'en mars 2012) ● Vice-Présidente exécutif de BP Plc (jusqu'en 2009) ● Administratrice de BP Shipping Limited (jusqu'en 2007) ● Administratrice de BP Oil International Limited (jusqu'en 2007) ● Administratrice de BP Turkey Refining Limited (jusqu'en 2008) ● Administratrice de Britannic Trading Limited (jusqu'en 2007) ● Administratrice de Britannic Energy Trading Limited (jusqu'en 2007) ● Administratrice de Japan Trading Limited (jusqu'en 2007) ● Administratrice de Investments Asia Limited (jusqu'en 2007) ● Administratrice de Britannic Strategies Limited (jusqu'en 2007)

(1) M. Edward G. Krubasik assurait la présidence du Comité Stratégique depuis le 3 mai 2007, date à laquelle ce Comité avait été rétabli après sa dissolution en 2002. Dans un souci de bonne gouvernance, le Conseil de Surveillance a souhaité organiser la rotation de la présidence de ce Comité et décidé, dans sa séance du 27 juillet 2011, de nommer en qualité de Présidente du Comité Stratégique Mme Vivienne Cox qui a ainsi pris la succession de M. Edward G. Krubasik qui continue de siéger à ce Comité en qualité de membre.

Présentation de M. Michel de FABIANI

Membre du Conseil de Surveillance ⁽¹⁾

Président du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance du Conseil de Surveillance ⁽²⁾

Date de première nomination : 10 juin 2004

Date du dernier renouvellement : 31 mai 2010

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Né le 17 juin 1945

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Chambre de Commerce franco-britannique
31, rue Boissy d'Anglas
75008 Paris

Expertise et expérience en matière de gestion

- CFO de BP Europe (1991-1994) ;
- Commercial Director de BP Europe (1994-1997) ;
- CEO de la joint-venture BP Mobil Europe (1997-2001) ;
- Regional President de BP Europe (1997-2004) ;
- Président de BP France (1995-2004).

**Mandats exercés par M. Michel de FABIANI**

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de BP France ● Administrateur de Valeo ● Président de la chambre de commerce franco-britannique Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de EBtrans (Luxembourg) ● Président de Hertford British Hospital Corporation (Royaume-Uni)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de Rhodia (jusqu'en 2011) ● Administrateur de Star Oil (Mali) (jusqu'en septembre 2009) ● Administrateur de SEMS (Maroc) (jusqu'en mai 2009)

(1) Sur proposition du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), agréée par le Conseil de Surveillance, M. Michel de Fabiani siège, depuis le 4 août 2011, au titre du FSI au sein du Conseil de Surveillance de Vallourec.

(2) Le Conseil de Surveillance du 28 mars 2011 a nommé en qualité de Président du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, avec effet immédiat, M. Michel de Fabiani en remplacement de M. Jean-Paul Parayre.

Présentation de M^{me} Anne-Marie IDRAC

Membre du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 7 juin 2011

Date du dernier renouvellement : Néant

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Né le 27 juillet 1951

De nationalité française

Adresse professionnelle :

9, place Vauban
75007 Paris

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'École Nationale d'Administration ;
- Diplômée de l'Institut d'Études Politiques et de l'Université de Paris II ;
- Secrétaire d'État aux transports (1995-1997) ;
- Présidente Directrice Générale de la RATP (2002-2006) ;
- Présidente du Conseil d'Administration de la SNCF (2006-2008) ;
- Secrétaire d'État au commerce extérieur (2008-2010).



Mandats exercés par M^{me} Anne-Marie IDRAC

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <p>Néant</p>	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administratrice de Saint Gobain (depuis 2011) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administratrice de Mediobanca (Italie) (depuis 2011)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présidente Directrice Générale de la RATP (2002-2006) • Présidente du Conseil d'Administration de la SNCF (2006-2008). <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <p>Néant</p>

Présentation de M. Edward-Georg KRUBASIK

Membre du Conseil de Surveillance

Membre du Comité Stratégique du Conseil de Surveillance ⁽¹⁾

Membre du Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 6 mars 2007

Date du dernier renouvellement : Néant

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011 ⁽²⁾

Né le 19 janvier 1944

De nationalité allemande

Adresse professionnelle :

Maximilian Strasse 35 A

80539 Munich

Allemagne

Expertise et expérience en matière de gestion

- Docteur en physique nucléaire (Karlsruhe), chercheur à l'université de Stanford, MBA de l'Insead à Fontainebleau, Professeur honoraire de l'université de Munich ;
- Associé et Directeur de McKinsey & Company, Inc. pendant vingt-trois ans (1973-1996) ;
- Membre du Comité Exécutif de Siemens AG (1997-2006), Vice-Président de la Fédération des industries allemandes depuis 2004 et Président de la Fédération de l'Industrie Électrique et Électronique (2004-2007), Président de Orgalime (2006-2007) ;
- Ancien Président du Comité Fédéral du Conseil Économique, du Développement et de l'Innovation (Allemagne), Ancien Président de la Fédération de l'Industrie Électrique et Électronique (Allemagne), Ancien Vice-Président de la Fédération des industries allemandes (Allemagne), Ancien Président d'Orgalime (Association Européenne), Ancien Membre du Conseil économique du Gouvernement Fédéral, Ancien Président du Comité Industrie et Technologie du Conseil économique de la Bavière.



Mandats exercés par M. Edward-Georg KRUBASIK

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises Néant Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil Général de Commerzbank (Allemagne) • Membre du Conseil de Surveillance de Asahi Tec (Japon)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Dresdner Bank (Allemagne) (jusqu'en décembre 2008) • Président de Honsel AG (Allemagne) (jusqu'en mars 2010)

(1) M. Edward G. Krubasik assurait la présidence du Comité Stratégique depuis le 3 mai 2007, date à laquelle ce Comité avait été rétabli après sa dissolution en 2002. Dans un souci de bonne gouvernance, le Conseil de Surveillance a souhaité organiser la rotation de la présidence de ce Comité et décidé, dans sa séance du 27 juillet 2011, de nommer en qualité de Présidente du Comité Stratégique Mme Vivienne Cox qui a ainsi pris la succession de M. Edward G. Krubasik, qui continue de siéger à ce Comité en qualité de membre.

(2) Il est proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012 de renouveler, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Edward G. Krubasik pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Présentation de M^{me} Alexandra SCHAAPVELD

Membre du Conseil de Surveillance

Membre du Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 31 mai 2010

Date du dernier renouvellement : Néant

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Née le 5 septembre 1958

De nationalité néerlandaise

Adresse professionnelle :

Bernard Zweerskade 10

1077 TX Amsterdam

Pays-Bas

Expertise et expérience en matière de gestion

- Diplômée de Politique, Philosophie et Économie de l'Université d'Oxford et titulaire d'une Maîtrise en Économie du Développement de l'Université Erasmus ;
- Vingt-cinq ans de carrière au sein du groupe ABN AMRO ;
- Directrice en charge de l'expertise sectorielle du groupe ABN AMRO (2001-2004) ;
- Directrice de la Division banque d'investissement du groupe ABN AMRO (2004-2007) ;
- Directrice de Royal Bank of Scotland pour l'Europe (2007-2008) ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Holland Casino ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Bumi Armada Berhad (Malaisie).

**Mandats exercés par M^{me} Alexandra SCHAAPVELD**

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Néant Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Membre du Conseil de Surveillance de Holland Casino ● Membre du Conseil de Surveillance de l'Université d'Amsterdam et du Centre Médical Universitaire ● Membre du Conseil de Surveillance de Bumi Armada Berhad (Malaisie)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Néant Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Présidente du Conseil de Surveillance de Druin & Kruidberg (jusqu'en 2007) ● Membre du Conseil de Surveillance de ABN AMRO Rothschild Equity Capital Markets (jusqu'en 2007) ● Membre du Conseil de Surveillance de ABN AMRO Mellon Global Custody Services (jusqu'en 2007)

Présentation de M. Jean-Claude VERDIÈRE

Membre du Conseil de Surveillance

Président du Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance

Membre du Comité Stratégique du Conseil de Surveillance

Membre du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 1^{er} juillet 2001

Date du dernier renouvellement : 31 mai 2010

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Né le 11 avril 1938

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'école Polytechnique ;
- Quarante ans d'exercice au sein du groupe Vallourec, essentiellement en finances/contrôle de gestion ;
- Membre du Directoire et Directeur Général de Vallourec (1994-2001).

**Mandats exercés par M. Jean-Claude VERDIÈRE**

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec • Administrateur de Vallourec & Mannesmann Tubes 	Néant
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Néant

Présentation de la société BOLLORÉ

Membre du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 13 novembre 2008 ⁽¹⁾

Date du dernier renouvellement : 31 mai 2010

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Adresse professionnelle :

Tour Bolloré
31-32, quai de Dion Bouton
92811 Puteaux

Mandats exercés par la société BOLLORÉ

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec 	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Président de Compagnie Saint-Gabriel ^(a) • Administrateur de Bolloré Média ^(a), Direct Soir ^(a), Havas, SFDM ^(a), Société de Culture des Tabacs et Plantations Industrielles ^(a), Financière Moncey ^(a), Financière de Cézembre ^(a), MP 42 ^(a), Transisud ^(a), BatScap ^(a), Fred & Farid Paris, Fred & Farid Group et W & Cie • Administrateur de CSA TMO Holding ^(a) Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de S.E.T.V. (Côte d'Ivoire) ^(a), SDV Mauritanie SA ^(a)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Euro Média France (jusqu'au 28/02/2011) • Administrateur de Direct 8 (jusqu'au 28/06/2011) • Administrateur de Video Communication France (jusqu'au 28/11/2007) • Administrateur d'Euro Media Télévision (jusqu'au 28/09/2007) • Administrateur de IER (jusqu'au 16/04/2010) • Administrateur de SAGA (jusqu'au 01/09/2010) Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Comarine (Maroc) (jusqu'au 31/07/2007)

(a) Mandat exercé au sein du groupe Bolloré.

(1) Pour faire suite à des simplifications de structures du Groupe Bolloré, la société Bolloré a été nommée par le Conseil du 13 novembre 2008 en qualité de Membre du Conseil de Surveillance en lieu et place de la Société Financière de Sainte-Marine (Groupe Bolloré). Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2009.

Présentation de M. Cédric de BAILLIENCOURT, représentant permanent de la société Bolloré

Représentant permanent de la société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 1^{er} janvier 2011)

Date de première nomination : 1^{er} janvier 2011

Date du dernier renouvellement : Néant

Échéance du mandat de représentant permanent :
Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Né le 10 juillet 1969

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Tour Bolloré

31/32 quai de Dion Bouton

92 811 Puteaux Cedex

Expertise et expérience en matière de gestion

- Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, DESS de Communication politique et sociale ;
- 16 ans dans le Groupe Bolloré, Directeur des Participations (1996-2008), Directeur Financier du Groupe Bolloré depuis 2008.

**Mandats exercés par M. Cédric de BAILLIENCOURT****En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)****Mandats en cours****Mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Surveillance de Vallourec

Mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Néant

Hors groupe Vallourec (France et étranger)**Mandats exercés dans des sociétés françaises**

- Vice-Président-Directeur Général de Financière de l'Odet ^(a)
- Vice-Président-Directeur Général de Bolloré ^(a)
- Président du Directoire de Compagnie du Cambodge ^(a)
- Président des Conseils d'Administration de Compagnie des Tramways de Rouen ^(a), Financière Moncey ^(a), Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ^(a) et de la Société Industrielle et Financière de l'Artois ^(a)
- Président de Sofibol ^(a), Compagnie de Bénodet ^(a), Compagnie de Treguennec ^(a), Compagnie de Cornouaille ^(a), Compagnie de Guénolé ^(a), Compagnie de Guilvinec ^(a), Compagnie de Pleuven ^(a), Financière V ^(a), Financière de Beg Meil ^(a), Financière de Bréhat ^(a), Financière d'Ouessant ^(a), Financière de Loctudy ^(a), Financière du Perguet ^(a), Financière de Sainte-Marine ^(a), Financière de Pont-Aven ^(a), Financière de Kerdévot, Imperial Mediterranean ^(a), Omnium Bolloré ^(a), Compagnie des Glénans ^(a)
- Gérant de Socarfi ^(a), Financière du Loch ^(a), Compagnie de Malestroit ^(a)
- Administrateur de Bolloré ^(a), Bolloré Participations ^(a), Compagnie des Tramways de Rouen ^(a), Financière V ^(a), Financière Moncey ^(a), Omnium Bolloré ^(a), Sofibol ^(a), Société Industrielle et Financière de l'Artois ^(a), Financière de l'Odet ^(a), Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ^(a)
- Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge ^(a)
- Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de BatScap ^(a) et Socotab ^(a), de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (Safa) ^(a)
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Administration d'Havas
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de Surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie

En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
	<p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Président du Conseil d'Administration de Plantations des Terres Rouges ^(a), de PTR Finances ^(a) et de SFA ^(a) ● Administrateur de African Investment Company ^(a) Champ de Mars Investissements ^(a), Financière Nord Sumatra ^(a), Cormoran Participations ^(a), Financière du Champ de Mars ^(a), Forestière Équatoriale ^(a), BB Group ^(a), Plantations des Terres Rouges ^(a), SFA ^(a), de PTR Finances ^(a), Sorebol ^(a) et Technifin ^(a) ● Représentant permanent de Pargefi Helios Iberica Luxembourg au Conseil de Pargefi SA ^(a) ● Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Nord Sumatra Investissements ^(a) ● Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia, Socfinaf (ex-Intercultures), Socfinde, Terrasia, Socfinal (ex-Socfin), Induservices SA, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol, Agro Products Investment Company
<p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années</p> <p>Mandats exercés dans des sociétés françaises Néant</p> <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères Néant</p>	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué de Financière de Kéréon ^(a) (jusqu'au 13 juillet 2011) ● Président de Compagnie de Locmaria ^(a) (jusqu'au 13/11/2007) ● Président de Financière de Port La Forêt ^(a) (jusqu'au 31/12/2008) ● Administrateur de Saga ^(a) (jusqu'au 01/09/2010) ● Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Compagnie des Glénans ^(a) (jusqu'au 11/06/2009) ● Représentant permanent de Plantations des Terres Rouges au Conseil de Compagnie du Cambodge ^(a) (jusqu'au 28/08/2008) <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Administrateur de Arlington Investissements SA ^(a) (jusqu'au 18/05/2010) ● Administrateur de Dumbarton Invest SA ^(a) (jusqu'au 18/05/2010) ● Administrateur de Elycar Investissements SA ^(a) (jusqu'au 18/05/2010) ● Administrateur de Latham Invest SA ^(a) (jusqu'au 18/05/2010) ● Administrateur de Peachtree Invest SA ^(a) (jusqu'au 18/05/2010) ● Administrateur de Renwick Invest SA ^(a) (jusqu'au 18/05/2010) ● Administrateur de Swann Investissements SA ^(a) (jusqu'au 18/05/2010) ● Représentant permanent de Sofimap au Conseil de SHAN ^(a) (jusqu'au 14/01/2009) ● Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Plantations des Terres Rouges ^(a) (jusqu'au 08/12/2010) ● Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Red Lands Roses ^(a) (jusqu'au 27/01/2008)

(a) Mandat exercé au sein du groupe Bolloré.

6.1.1.2.2 Censeurs du Conseil de Surveillance

Présentation de M. François HENROT

Censeur du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 13 décembre 2010

Date du dernier renouvellement : 7 juin 2011

Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Né le 3 juillet 1949

De nationalité française

Adresse professionnelle :

Banque Rothschild & Cie
23 bis, avenue de Messine
75008 Paris

Expertise et expérience en matière de gestion

- Directeur Général puis Président du Directoire de la Compagnie Bancaire (1985-1995) ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Paribas et Président du Conseil de Surveillance du Crédit du Nord (1995-1997) ;
- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque (1997-2010) et depuis 2010, Président de la banque d'affaires du groupe Rothschild ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (jusqu'au 13 décembre 2010) ;
- Membre du Comité Stratégique du Conseil de Surveillance de Vallourec (jusqu'au 13 décembre 2010).



Mandats exercés par M. François HENROT

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Censeur du Conseil de Surveillance 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de la banque d'affaires du groupe Rothschild ^(a) • Associé-Gérant de Rothschild & Cie ^(a) • Membre du Conseil de Surveillance des 3 Suisses <p>Mandats exercés dans des sociétés étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Yam Invest N.V. (Pays-Bas)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (jusqu'au 13 décembre 2010) 	<p>Mandats exercés dans des sociétés françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque (jusqu'en 2011) ^(a) • Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim (jusqu'en 2007) • Administrateur de Eramet (jusqu'au 07/03/2007)

(a) Mandat exercé au sein du groupe Rothschild.

Présentation de José Carlos GRUBISICH ⁽¹⁾

Censeur du Conseil de Surveillance

Né le 19 février 1957

De nationalité brésilienne

Adresse professionnelle :

Avenida das nações unidas – 8501
05425-070-São Paulo
Brésil

Expertise et expérience en matière de gestion

- Diplômé du programme de gestion avancée (Advanced Management Program) de la Fundação Dom Cabral et de l'INSEAD ;
- Directeur Général de Rhodia pour le Brésil et l'Amérique latine (1996) ;
- Président-Directeur Général du groupe Rhône Poulenc pour le Brésil (1997) ;
- Vice-Président et membre du Comité Exécutif (Executive Board) de Rhodia Group Worldwide et Président de Rhodia Fine Organics Worldwide (1999) ;
- Président-Directeur Général de la société brésilienne Braskem S.A. (pétrochimie) (2002) ;
- Président-Directeur Général de la société brésilienne ETH Bioenergia S.A. (bioénergie) (2008-2012) ;
- Président de la société Eldorado Brasil Papel e Celulose (depuis 2012).

**Mandats exercés par José Carlos GRUBISICH**

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ● Censeur du Conseil de Surveillance de Vallourec Mandats exercés dans des sociétés étrangères Néant	Mandats exercés dans des sociétés françaises Néant Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Président de la société Eldorado Brasil Papel e Celulose (depuis février 2012) ● Membre du Conseil de Braskem S.A.
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Néant	Mandats exercés dans des sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ● Président-Directeur Général de la société brésilienne ETH Bioenergia S.A. (bioénergie) (jusqu'en février 2012)

(1) M. José Carlos Grubisich a été nommé Censeur du Conseil de Surveillance à compter du 9 novembre 2011 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2012. Il sera proposé à cette Assemblée Générale de le nommer en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, conformément à l'article 10 paragraphe 1 des statuts, pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

6.1.1.2.3 Président d'honneur

M. Arnaud LEENHARDT

Ayant accompli l'ensemble de sa carrière au sein du groupe Vallourec dont il a assumé la présidence de 1981 à 2000, M. Arnaud Leenhardt a été à l'origine de nombreuses décisions déterminantes qui ont permis le développement du Groupe et le succès de ses produits.

Président d'honneur de Vallourec depuis le 15 juin 2000

Adresse professionnelle :

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

- Ancien élève de l'école Polytechnique ;
- Quarante ans d'exercice au sein du groupe Vallourec, essentiellement en Direction d'usines et en Direction Générale ;
- Président-Directeur Général de Vallourec (1981-1994) ;
- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec (1994-2000) ;
- Censeur du Conseil de Surveillance de Vallourec (2006-2010).



Mandats exercés par M. Arnaud LEENHARDT

	En relation avec le groupe Vallourec (France et étranger)	Hors groupe Vallourec (France et étranger)
Mandats en cours	Néant	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Président d'honneur de l'UIMM
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Censeur du Conseil de Surveillance de Vallourec (jusqu'au 31 mai 2010) 	Mandats exercés dans des sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil de Surveillance de Fives (ex Fives-Lille) (jusqu'en décembre 2011) • Membre du Conseil de Surveillance d'ODDO et Cie (jusqu'en juin 2009) • Administrateur d'AON France (jusqu'au 1^{er} janvier 2009)

6.1.1.3 Comité Exécutif

Au 31 mars 2012, la composition du Comité Exécutif du groupe Vallourec est la suivante :

- Philippe Crouzet Président du Directoire
- Jean-Pierre Michel Membre du Directoire, Directeur Général
- Olivier Mallet Membre du Directoire, Directeur Financier et Juridique
- Flavio de Azevedo Directeur TRDI et Président de V & M do Brasil SA et de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil
- Dirk Bissel Directeur de la Division Drilling Products
- Philippe Carlier Directeur de la Division Upstream (depuis le 1^{er} janvier 2012)
- François Curie Directeur des Ressources Humaines
- Nicolas de Coignac Directeur des Divisions Powergen et Speciality Powergen (depuis le 1^{er} janvier 2012)
- Andreas Denker Directeur de la Division Industry (depuis le 1^{er} janvier 2012)
- Pierre Frentzel Directeur des Projets Stratégiques
- Didier Hornet Directeur de la Division OCTG
- Alexandre Lyra Directeur Général de V & M do Brasil SA
- Jean-Yves Le Cuziat Directeur Strategic Marketing and Sourcing (depuis le 1^{er} janvier 2012) ⁽¹⁾
- Dominique Richardot Directeur de la Division Pipe Projects (depuis le 1^{er} janvier 2012)
- Philippe Roch Chief Performance Officer

Le Comité Exécutif se réunit chaque semaine.

(1) Jean-Yves Le Cuziat était Directeur de la Division Énergie et Industrie jusqu'au 31 décembre 2011 et était membre du Comité Exécutif en cette qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation mise en place à compter du 1^{er} janvier 2012, il a été nommé Directeur Strategic Marketing and Sourcing et demeure membre du Comité Exécutif en cette qualité (pour une description de la nouvelle organisation, voir supra section 3.1.3.2).

6.1.2 FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.1.2.1 Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Vallourec a arrêté, lors de ses délibérations du 17 avril 2003, son Règlement intérieur destiné à formaliser ses règles de fonctionnement et ses méthodes de travail. Ce Règlement est de portée strictement interne et n'a pas pour objet ou pour effet de se substituer aux statuts ou aux lois et règlements régissant les sociétés commerciales. Il peut être amendé ou complété, à tout moment, par délibérations du Conseil de Surveillance. Il a été révisé régulièrement afin d'en harmoniser les termes avec les nouvelles dispositions légales et réglementaires.

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins quatre fois par an.

Outre les obligations légales d'autorisations préalables (cautions, avals et garanties – cessions d'immeubles ou de participations – constitution de sûretés) et les limitations de pouvoirs du Directoire prévues par l'article 9 alinéa 3 des statuts (voir supra section 2.2.1), il est également prévu que soient soumis à l'accord préalable du Conseil de Surveillance les actes suivants :

- rachat par la Société de ses propres actions ;
- attributions aux dirigeants et/ou membres du personnel du Groupe d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, attributions gratuites d'actions, attributions d'actions de performance ou toutes autres attributions d'avantages de caractère similaire dans le cadre des autorisations délivrées par l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la Société et du Groupe qu'elle contrôle ou la nature des risques.

Une fois par trimestre, le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du Code de commerce, présente au Conseil de Surveillance un rapport décrivant la marche des affaires du Groupe.

Le Directoire consulte le Conseil de Surveillance sur la proposition de dividende à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il présente en fin d'année le budget, le programme d'investissements et le plan de financement prévisionnels de l'année suivante ainsi que le plan stratégique.

Dans l'exercice de ses missions, le Conseil de Surveillance est informé régulièrement par le Directoire de tout événement significatif concernant la marche des affaires. Il se fait communiquer par celui-ci toute information qu'il juge utile et nécessaire pour exercer sa mission de contrôle. Dans un souci de méthode, la collecte de ces informations, à l'initiative de tout Membre du Conseil, est assurée par le Président du Conseil de Surveillance. Les informations particulières utiles à l'exercice des missions de chacun des Comités du Conseil de Surveillance sont réunies par le Président de chacun de ces Comités auprès du Directoire.

Chaque Membre du Conseil de Surveillance est par ailleurs tenu :

- de participer, sauf empêchement particulier, aux réunions du Conseil et, le cas échéant, du Comité auquel il appartient ;

- de respecter les obligations légales et réglementaires lui incombant au titre de sa fonction et notamment de respecter la législation en matière de cumul de mandats ;
- de se comporter comme représentant de l'ensemble des actionnaires et d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de la Société ;
- de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel, et de s'abstenir de participer au vote de toute délibération du Conseil pour laquelle il serait dans une telle situation de conflit d'intérêts ;
- de mettre sous la forme nominative la totalité des actions Vallourec qu'il détient et dont le minimum est fixé par les statuts à cinquante (50) ;
- eu égard aux informations non publiques obtenues dans le cadre de ses fonctions, de se considérer comme initié permanent et, à ce titre, en particulier, de respecter les dispositions prises par le Conseil concernant les périodes pendant lesquelles les initiés permanents ne peuvent acheter, vendre ou prendre des positions sur les titres de la Société ou sur tout autre instrument boursier relié au titre Vallourec (options, warrants, etc.), à savoir trente (30) jours calendaires précédant les quatre publications de résultats (annuels, semestriels et résultats des premier et troisième trimestres) ainsi que le jour de ces publications et le jour suivant, sans préjudice des dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives aux opérations dites « d'initié » ;
- de se conformer au Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour ce qui concerne l'obligation de déclaration des opérations réalisées par les mandataires sociaux sur les instruments financiers émis par la Société, et notamment d'informer la Société des achats et ventes de titres Vallourec réalisés au cours de chaque semestre, suivant la décision prise à l'unanimité par le Conseil lors de sa réunion du 24 avril 2002 ;
- de se conformer aux règles de déontologie de l'article 17 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF d'avril 2010.

Une fois par an, un point de l'ordre du jour du Conseil de Surveillance est consacré à l'évaluation formalisée du fonctionnement du Conseil de Surveillance. Le Conseil rend compte de cette évaluation dans le procès-verbal de la réunion concernée.

Lors de leur première nomination, les membres du Conseil de Surveillance reçoivent un guide comportant un ensemble de documents relatifs à la gouvernance (statuts, Charte d'éthique, Code de bonne conduite...) et aux activités du Groupe. Sur demande des membres, des visites d'usines en France et à l'étranger sont organisées. Depuis 2011, un Conseil de Surveillance par an se tient sur un site industriel du Groupe. Le Conseil de Surveillance du 11 mai 2011 s'est tenu à Belo Horizonte au Brésil, permettant ainsi aux membres de visiter les usines de V&M do Brasil et de Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil ainsi que la mine de Pau Branco et la forêt d'eucalyptus de V&M Florestal.

Les membres ont par ailleurs la possibilité, s'ils le souhaitent, de bénéficier de formations sur les spécificités du Groupe, ses métiers, son secteur d'activité et son organisation, et de rencontrer les cadres dirigeants opérationnels.

Sur demande des membres, le Groupe peut également organiser des sessions spécifiques de formation interne et externe à leur rôle de Membre du Conseil de Surveillance. La formation interne est dispensée par le Directeur Juridique Groupe sur la base de la documentation sociale et boursière du Groupe et des questions particulières soulevées par le membre préalablement à la réunion de formation. Elle est complétée par une formation externe dispensée par un organisme indépendant spécialisé dans la formation des administrateurs.

6.1.2.2 Réunions du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice 2011

Le Conseil de Surveillance s'est réuni sept fois au cours de l'exercice 2011. Le taux d'absentéisme est extrêmement faible et les membres absents donnent généralement pouvoir pour être représentés. La durée moyenne des réunions est d'environ 3 h 30. Toutefois, la réunion du 9 novembre 2011 s'est tenue sur une journée entière afin que les membres disposent de plus temps pour échanger avec le Directoire sur le plan stratégique (voir *infra* section 8.2. — Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce).

6.1.2.3 Membres indépendants et membres liés à la Société

Le Conseil de Surveillance a examiné, au cas par cas, la situation de chacun de ses membres au regard des critères d'indépendance en application du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF d'avril 2010, s'appuyant en la matière sur les recommandations formulées par le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance (voir *infra* section 6.1.2.5).

Comme les années précédentes, toutes les dispositions ont été prises pour que le Conseil comprenne en son sein des membres indépendants, pour assurer les actionnaires et le marché de l'accomplissement de ses missions avec l'indépendance et l'objectivité nécessaires, et prévenir ainsi les risques de conflit d'intérêts avec la Société et sa Direction.

Au 31 décembre 2011, il en résulte qu'au regard du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF précité :

- sont considérés comme membres indépendants : Mesdames Vivienne Cox, Anne-Marie Idrac et Alexandra Schaapveld, Messieurs Patrick Boissier, Jean-François Cirelli, Michel de Fabiani, Edward G. Krubasik, et Jean-Claude Verdière, la société Bolloré, représentée par M. Cédric de Baillencourt ;
- sont considérés comme membres liés à la Société :
 - M. Jean-Paul Parayre, dont la première désignation en qualité d'Administrateur date du 13 juin 1989, soit plus de douze ans, et
 - M^{me} Pascale Chargrassé, salariée du Groupe depuis 1985.

Au 31 décembre 2011, le Conseil de Surveillance est composé de neuf membres indépendants sur onze, représentant 82 % des

membres du Conseil de Surveillance. Il comprend donc un nombre de membres indépendants supérieur aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF selon lesquelles, dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle, la moitié au moins des membres du Conseil doit être indépendante.

6.1.2.4 Diversité au sein du Conseil de Surveillance : internationalisation et féminisation de ses membres

Selon une préconisation résultant de l'évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance réalisée en 2009, la composition du Conseil de Surveillance s'est, au cours des exercices 2010 et 2011, sensiblement modifiée pour atteindre une représentation mieux équilibrée des femmes et des hommes ainsi qu'une plus grande internationalisation.

Au 31 décembre 2011, le Conseil de Surveillance est ainsi composé, hors Censeurs :

- de quatre femmes (Mesdames Vivienne Cox, Pascale Chargrassé, Anne-Marie Idrac et Alexandra Schaapveld) et de sept hommes, soit une proportion de femmes supérieure à 36 %. Il comprend donc un nombre de femmes supérieur aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF selon lesquelles chaque conseil doit atteindre un pourcentage d'au moins 20 % de femmes avant avril 2013 ainsi qu'aux dispositions de l'article 5 de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle selon lesquelles la proportion des membres du Conseil de Surveillance de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 % à l'issue de la première Assemblée Générale suivant le 1^{er} janvier 2014 ;
- de trois personnes de nationalité étrangère (Mesdames Cox (britannique) et Schaapveld (néerlandaise) et Monsieur Edward G. Krubasik (allemand), soit une proportion de personnalités de nationalité étrangère de 27 %. M. José Carlos Grubisich, Censeur du Conseil de Surveillance depuis le 9 novembre 2011, est de nationalité brésilienne. Sa nomination en qualité de Membre du Conseil de Surveillance sera proposée à l'Assemblée Générale du 31 mai 2012.

6.1.2.5 Comités institués au sein du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est assisté de trois Comités spécialisés :

- le Comité Financier et d'Audit ;
- le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance ;
- le Comité Stratégique.

Ces Comités ont un rôle consultatif et de préparation de certaines délibérations du Conseil. Ils émettent, dans leurs domaines de compétence respectifs, des propositions, recommandations et avis. Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire envoyé quelques jours avant la réunion. En séance, chaque présentation est effectuée, le cas échéant, en présence d'un ou plusieurs membres du Directoire, par le cadre dirigeant spécialiste de la question traitée, et donne lieu à débat. Un compte rendu des réunions est rédigé à l'attention des membres du Conseil.

Pour l'accomplissement de leurs missions, les Comités peuvent procéder ou faire procéder à toutes études, le cas échéant par le recours à des experts extérieurs. Ils peuvent inviter à leurs réunions toutes personnes extérieures de leur choix.

La durée du mandat des membres de chacun des Comités coïncide avec celle de leur mandat de Membre du Conseil de Surveillance sauf reconstitution anticipée du Comité. Sous cette réserve, le mandat de membre d'un Comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que celui de Membre du Conseil de Surveillance.

La composition d'un Comité peut être modifiée à tout moment par décision du Conseil.

Comité Financier et d'Audit

Le Conseil de Surveillance a décidé, lors de sa séance du 30 juillet 2009, que ce Comité (créé le 5 mars 2002 et initialement dénommé Comité d'Audit puis Comité Financier) serait désormais dénommé « Comité Financier et d'Audit ». Le Conseil a également procédé au cours de cette réunion à la révision du Règlement de ce Comité (initialement approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 17 avril 2003), afin notamment de se conformer aux dispositions de l'ordonnance n° 2008-1278 du 8 décembre 2008 transposant la directive 2006/43/CE du 17 mai 2006 et relative aux Commissaires aux comptes.

Ce Règlement a pour objet de préciser le rôle, la composition et les règles de fonctionnement du Comité. Il a une portée strictement interne et ne saurait se substituer aux lois régissant les sociétés ni aux statuts de la Société.

En application des dispositions légales et réglementaires, le Comité Financier et d'Audit assure le suivi :

- **du processus d'élaboration de l'information financière ;**

À ce titre, le Comité se voit présenter :

- chaque trimestre l'information financière rétrospective et prévisionnelle,
- à sa demande, des sujets comptables susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'élaboration des comptes, telles que les informations relatives aux filiales en situation particulière.

Le Comité reçoit, pour avis, les projets de communication financière externe ;

- **de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;**

À ce titre, sont présentés chaque année au Comité :

- le plan d'audit interne,
- le compte rendu du déroulement et des principaux résultats des audits,
- une synthèse des actions menées en matière de gestion des risques.

- **du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;**

À ce titre, les Commissaires aux comptes présentent au Comité le résultat de leur audit des comptes de l'exercice et de leur examen limité des comptes semestriels.

Dans ce cadre, le Comité donne au Conseil de Surveillance son avis sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ;

- **de l'indépendance des Commissaires aux comptes.**

À ce titre, le Comité supervise la procédure de sélection des Commissaires aux comptes, émet une recommandation préalable à la proposition soumise à l'Assemblée Générale pour leur désignation, est destinataire de la déclaration d'indépendance des Commissaires aux comptes et reçoit une synthèse annuelle des prestations fournies au groupe Vallourec par les Commissaires aux comptes et les réseaux auxquels ils sont affiliés.

Outre ces missions, le Comité Financier et d'Audit peut être saisi par le Conseil de Surveillance ou son Président de tout projet nécessitant l'autorisation préalable du Conseil (opérations ayant une incidence sur le capital, émissions d'actions convertibles, etc.).

De même, à la demande du Conseil de Surveillance ou de son Président, il peut procéder à l'étude de tout dossier spécifique afin d'en déterminer les implications financières.

D'une manière plus générale, le Comité Financier et d'Audit examine les éléments de la stratégie financière du Groupe.

Le Comité, qui n'est pas doté d'un pouvoir de décision propre, formule ses avis et ses recommandations au Conseil de Surveillance, lui rend compte régulièrement de ses travaux et de ses conclusions et l'informe de toute difficulté rencontrée dans l'exercice de ses missions.

Pour l'accomplissement de ses missions, le Comité Financier et d'Audit a accès à l'ensemble des informations qui lui sont nécessaires et peut rencontrer le Responsable du département Finance, le Responsable de l'Audit Interne et les Commissaires aux comptes, avec ou sans la présence des membres du Directoire. Il peut également recourir à des experts extérieurs.

Au 31 mars 2012, le Comité Financier et d'Audit est composé de Messieurs Jean-Claude Verdière (Président) et Edward G. Krubasik, et Mesdames Vivienne Cox et Alexandra Schaapveld, tous indépendants. Tous les membres présentent des compétences particulières en matière financière ou comptable et disposent de l'expertise, de l'expérience et des qualifications requises pour mener à bien leur mission au sein du Comité Financier et d'Audit. Le Président, M. Jean-Claude Verdière, a exercé pendant quarante ans au sein du groupe Vallourec dans les domaines de la finance et du contrôle de gestion (pour une description de l'expertise et de l'expérience des membres du Comité Financier et d'Audit : voir *supra* section 6.1.1.2.1). Lors de leur première nomination, les membres bénéficient d'une information particulière sur les spécificités comptables, financières et opérationnelles du Groupe.

Le Comité Financier et d'Audit s'est réuni cinq fois en 2011 avec un taux de présence effective de 95 %. Il a procédé en particulier à l'examen des comptes de l'exercice 2011, des comptes semestriels au 30 juin 2011 ainsi que des comptes trimestriels au 31 mars et 30 septembre 2011. Par ailleurs, il s'est réuni le 20 février 2012 pour examiner les comptes de l'exercice 2011. Les réunions du Comité consacrées à l'examen des résultats annuels, semestriels et trimestriels se tiennent au moins deux jours avant les réunions du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à toutes les réunions du Comité Financier et d'Audit au titre de l'exercice 2011. Ils lui ont présenté un compte rendu des travaux réalisés dans le cadre de leur mandat en soulignant les points essentiels des résultats et des options comptables retenues.

Parmi les autres sujets majeurs examinés pendant l'année 2011, le Comité a notamment examiné et formulé ses avis sur :

- les prévisions 2011 et les perspectives 2012 ;
- la politique et les projets de communication financière du Groupe ;
- la situation trimestrielle de trésorerie et le plan de financement à moyen et long terme ;
- le suivi budgétaire des projets stratégiques ;
- le processus d'élaboration et de contrôle du budget 2012 ;
- le plan d'audit interne et son avancement ;
- les résultats des plans tri-annuels de productivité « Cap Ten » et « CAPTEN+ » portant sur les économies de coûts ;
- le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne et la gestion des risques ;
- la cartographie des risques ;
- la stratégie de refinancement du Groupe ;
- la politique de dividendes ;
- les projets d'acquisitions ou d'investissements significatifs ;
- la préparation de la clôture de l'exercice 2011 ; et
- le renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes.

Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance

Le Comité des Rémunérations créé dès l'adoption par Vallourec du mode de gestion avec Directoire et Conseil de Surveillance, en 1994, est devenu le 17 avril 2003 le Comité des Nominations et des Rémunérations. Lors de sa réunion du 28 juillet 2010, le Conseil de Surveillance a étendu le rôle du Comité des Nominations et des Rémunérations à la gouvernance. Dans ce cadre, ce Comité a été renommé « Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance » et son Règlement intérieur modifié.

Au 31 mars 2012, le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance était composé de MM. Michel de Fabiani (Président), Patrick Boissier, et Jean-Claude Verdière, tous indépendants.

Le Règlement du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance a été approuvé par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 17 avril 2003. Il a été mis à jour le 3 mai 2007 et le 28 juillet 2010.

Les attributions du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance sont les suivantes :

● Nominations

- préparation de la procédure de sélection des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire et détermination des critères à retenir,
- établissement des propositions de nomination ou de renouvellement.

Le choix par le Comité des candidats aux fonctions de Membre du Conseil est guidé par l'intérêt de la Société et de tous ses actionnaires. Il prend en compte, en particulier, l'équilibre souhaitable de la composition du Conseil au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société.

● Rémunérations

- propositions sur le montant et la répartition des jetons de présence attribués aux membres du Conseil, ainsi que la rémunération des membres des Comités,
- propositions de rémunération du Président du Conseil,
- rémunération des membres du Directoire : le Comité est chargé de recommander au Conseil la structure et le niveau de la rémunération de chacun des membres du Directoire (part fixe, part variable et avantages en nature),
- options de souscription, d'achat d'actions ou attributions d'actions de performance aux membres du Directoire. Par ailleurs, le Comité émet un avis sur la politique d'attribution d'options de souscription, d'achat d'actions ou d'actions de performance et prend connaissance de chaque plan que le Directoire envisage de mettre en place au bénéfice des cadres et/ou du personnel du Groupe.

Enfin, et concernant les membres du Comité Exécutif, le Comité est informé de leur nomination, de leur rémunération et du plan de succession les concernant.

● Gouvernance

- réflexion sur le fonctionnement des organes sociaux, particulièrement au regard de l'évolution de la réglementation française concernant la gouvernance des sociétés cotées et de celle des recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF et, le cas échéant, proposition au Conseil d'une actualisation des règles de gouvernance de la Société,
- examen régulier de la composition du Conseil et de ses Comités et proposition d'évolution de cette composition lorsqu'un changement paraît approprié,
- préparation de l'évaluation annuelle du Conseil et des recommandations faisant suite à cette évaluation,
- examen et suivi de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts entre un Membre du Conseil et la Société, et
- examen de la qualité d'indépendance des membres du Conseil.

Le Comité s'est réuni six fois en 2011 avec un taux de présence effective de 96 % en moyenne. Il a notamment examiné et formulé des avis sur les sujets suivants :

- l'évolution de la rémunération monétaire fixe et variable des membres du Directoire ;
- les enveloppes globales et le nombre d'actions de performance et d'options de souscription d'actions attribuées à chaque membre du Directoire, ainsi que les obligations de conservation par ceux-ci d'une partie des actions et options attribuées ;
- la politique de Vallourec en matière de rémunération et d'association du personnel aux résultats du Groupe et notamment en ce qui concerne les mesures adoptées par le Directoire propres à assurer la conformité aux dispositions de la loi en faveur des revenus du travail du 3 décembre 2008 ;
- le budget global annuel affecté au versement des jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance, des membres des Comités et des Censeurs ;
- l'allocation des jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance, des membres des Comités et des Censeurs ;
- la composition du Conseil de Surveillance et la recherche de nouveaux membres, ayant conduit à :
 - la nomination, le 7 juin 2011, de Madame Anne-Marie Idrac en qualité de Membre du Conseil de Surveillance ;
 - la désignation, le 9 novembre 2011, de M. José Carlos Grubisich en tant que Censeur du Conseil de Surveillance dans la perspective de présenter sa candidature en qualité de Membre du Conseil de Surveillance au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 31 mai 2012 ;
- la composition des Comités du Conseil de Surveillance ayant conduit à la désignation, le 28 mars 2011, de Monsieur Michel de Fabiani comme Président du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance en remplacement de Monsieur Jean-Paul Parayre, et, le 27 juillet 2011, de Madame Vivienne Cox, comme Présidente du Comité Stratégique en remplacement de Monsieur Edward G. Krubasik, qui continue d'y siéger en tant que membre.

Comité Stratégique

Le Comité Stratégique créé en 2000 et supprimé en 2002 a été rétabli le 3 mai 2007. Le Conseil de Surveillance a décidé, lors de sa séance du 23 février 2010, de formaliser par un Règlement intérieur les missions dévolues au Comité Stratégique.

Le Comité Stratégique a pour mission de préparer les délibérations du Conseil de Surveillance concernant les orientations stratégiques du Groupe et son avenir à long terme. À cette fin, il émet des avis, des propositions et des recommandations dans son domaine de compétence. Il agit sous l'autorité du Conseil de Surveillance auquel il rend compte chaque fois que nécessaire et auquel il ne doit pas se substituer.

Dans le cadre de sa mission, le Comité Stratégique examine :

- chaque année le plan stratégique du Groupe présenté par le Directoire et son évolution, ainsi que les hypothèses sur lesquelles il est fondé ;
- tout projet de traité de fusion ou d'acte d'apport partiel d'actif, tout accord industriel et commercial avec d'autres entreprises engageant l'avenir de la Société et plus généralement toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la Société et du Groupe qu'elle contrôle ou la nature des risques ;

Le Conseil de Surveillance a, lors de sa réunion du 9 novembre 2011, étendu le rôle du Comité Stratégique au suivi et à l'examen des projets stratégiques, et approuvé la mise à jour de son Règlement intérieur le 22 février 2012.

Le Comité peut être saisi de toute autre mission, régulière ou ponctuelle, que lui confie le Conseil de Surveillance dans son domaine de compétence. Il peut suggérer au Conseil de Surveillance de le saisir de tout point particulier lui apparaissant nécessaire ou pertinent.

Au 31 décembre 2011, le Comité est composé de Madame Vivienne Cox (Présidente) et Messieurs Edward G. Krubasik, Jean-François Cirelli et Jean-Claude Verdière, tous indépendants.

Le Comité s'est réuni cinq fois en 2011 avec un taux de présence effective de 85 % en moyenne.

6.1.2.6 Censeurs

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006 a décidé dans sa sixième résolution la création de la fonction de Censeur. Les Censeurs ont notamment pour mission de veiller à la stricte application des statuts.

Le nombre de Censeurs ne peut excéder deux. Ils assistent aux réunions du Conseil et prennent part aux délibérations avec voix consultative.

Au 31 mars 2012, M. François Henrot et M. José Carlos Grubisich officient en qualité de Censeurs.

6.1.3 PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

À la connaissance de la Société, le nombre d'actions détenues par chacun des membres du Directoire est le suivant :

Membres du Directoire		Nombre d'actions Vallourec détenues
MM.	Philippe Crouzet	11 395
	Jean-Pierre Michel	9 075
	Olivier Mallet	4 719

À la connaissance de la Société, le nombre d'actions ⁽¹⁾ détenues par chacun des membres du Conseil de Surveillance et chacun des Censeurs est le suivant :

Membres du Conseil de Surveillance		Nombre d'actions Vallourec détenues	
MM.	Jean-Paul Parayre (Président)	242 346	
	Patrick Boissier (Vice-Président)	601	
	Pascale Chargrasse	74	
	Jean-François Cirelli	302	
	Vivienne Cox	50	
	Michel de Fabiani	555	
	Anne-Marie Idrac	298	
	Edward G. Krubasik	763	
	Alexandra Shaapveld	700	
	Jean-Claude Verdière	1 130	
	Société	Bolloré ^(a)	2 046 475
	MM.	François Henrot (Censeur)	512
José Carlos Grubisich (Censeur)		100	

(a) Dont 114 actions Vallourec sont détenues par Bolloré SA et 2 046 361 par la Compagnie de Cornouaille, société du Groupe Bolloré. M. Cédric de Bailliencourt, représentant permanent de la société Bolloré depuis le 1^{er} janvier 2011, ne détient pas d'actions Vallourec à titre personnel.

6.1.4 DÉCLARATIONS CONCERNANT LES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

À la connaissance de la Société :

- aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude au cours des cinq dernières années ;
- aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ;
- aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) au cours des cinq dernières années ;
- aucun des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre

d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années ;

- il n'existe aucun conflit d'intérêts actuel ou potentiel entre les devoirs à l'égard de Vallourec et les intérêts privés et/ou les autres devoirs de l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Il est rappelé qu'aux termes des dispositions légales et réglementaires, seule l'Assemblée Générale des actionnaires est compétente pour procéder à la révocation d'un Membre du Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire peuvent être révoqués, conformément aux statuts de la Société, par le Conseil de Surveillance et, conformément aux dispositions légales et réglementaires, par l'Assemblée Générale des actionnaires.

6.1.5 PRÊTS ET GARANTIES

Aucun prêt ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance par la Société ou une société du Groupe.

6.1.6 CONTRATS DE SERVICES PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrat de services liant l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance à la Société et prévoyant l'octroi d'avantages.

(1) Dont les 50 actions de garantie dont ils doivent être propriétaires pendant la durée de leur mandat, conformément aux dispositions statutaires (article 10).

6.1.7 GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Afin de prévenir les risques de conflit d'intérêts entre un Membre du Conseil de Surveillance et le Directoire ou l'une quelconque des sociétés du Groupe, le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance assure un suivi permanent de l'indépendance des membres au regard des critères du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF et le Conseil de Surveillance y consacre un point de son ordre du jour au moins une fois par an.

Chaque membre a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel, de s'abstenir de

participer au débat ainsi qu'au vote de toute délibération du Conseil pour laquelle il serait dans une telle situation de conflit d'intérêts, et de quitter la réunion du Conseil lorsque celui-ci délibère sur un sujet exposant le membre à une telle situation.

Lorsque l'un des membres se trouve dans une situation de conflit d'intérêts, même potentiel, à propos d'un sujet devant être débattu par le Conseil, celui-ci s'assure en s'appuyant sur le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, que l'information ayant trait à ce sujet ne soit pas communiquée à ce membre.

6.1.8 DÉCLARATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil de Surveillance a décidé, en 2008, d'adopter le Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, après transposition aux fins de l'appliquer à une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire, et de se conformer aux recommandations qui y figurent.

En considération de ce qui précède, Vallourec considère qu'elle se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

6.2 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

Les rémunérations et les avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux de Vallourec par la Société et les sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce s'établissent comme indiqué ci-après, selon la présentation définie par le Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF et précisée par la Recommandation AMF du 22 décembre 2008. Il est précisé que la part variable de la

rémunération monétaire des mandataires sociaux ainsi que les options de souscription et les actions de performance qui leur ont été attribuées sont soumis à la réalisation d'objectifs quantitatifs précis fixés par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance, mais qui ne sont pas rendus publics pour des raisons de confidentialité.

6.2.1 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les principes généraux et les règles de détermination de la rémunération du Directoire sont exposés dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce (voir infra section 8.2.D).

6.2.1.1 Tableaux des rémunérations des membres du Directoire

Les tableaux ci-après présentent les rémunérations des membres du Directoire dans sa composition au 31 décembre 2011.

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le tableau ci-dessous résume les rémunérations dues au titre des exercices 2010 et 2011 ainsi que la valorisation des options de souscription d'actions et des actions de performance attribuées durant l'exercice.

En euros	Exercice 2010	Exercice 2011
Philippe Crouzet, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 384 344	1 319 344
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3) ^(a)	793 650	630 300
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	559 980	849 720
TOTAL	2 737 974	2 799 364
Jean-Pierre Michel, Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	718 894	708 894
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3) ^(a)	360 750	286 500
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	273 768	417 779
TOTAL	1 353 412	1 413 173
Olivier Mallet, Directeur Financier		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	631 420	628 420
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 3) ^(a)	288 600	229 200
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 5)	223 992	339 888
TOTAL	1 144 012	1 197 508

(a) La totalité des options de souscription d'actions attribuées en 2010 et 2011 aux membres du Directoire est subordonnée à des conditions de performance. La valorisation des options figurant dans le tableau est théorique et résulte de l'application du modèle binomial retenu pour les comptes consolidés. La valorisation réelle est égale à zéro si le cours de l'action est égal ou inférieur à 71,17 € pour les options attribuées en 2010 et à 60,71 € pour celles attribuées en 2011.

TABLEAU 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE MEMBRE DU DIRECTOIRE

En euros	Exercice 2010		Exercice 2011	
	Montants dus à raison de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus à raison de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Philippe Crouzet, Président du Directoire				
Rémunération fixe	760 000	760 000	760 000	760 000
Rémunération variable	620 000	219 415	555 000	620 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence		-	-	-
Avantages en nature	4 344	4 344	4 344	4 344
TOTAL	1 384 344	983 759	1 319 344	1 384 344
Jean-Pierre Michel, Directeur Général				
Rémunération fixe	430 000	430 000	430 000	430 000
Rémunération variable	285 000	157 007	275 000	285 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	3 894	3 894	3 894	3 894
TOTAL	718 894	590 901	708 894	718 894
Olivier Mallet, Directeur Financier				
Rémunération fixe	375 000	375 000	375 000	375 000
Rémunération variable	250 000	145 257	247 000	250 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	6 420	6 420	6 420	6 420
TOTAL	631 420	526 677	628 420	631 420

TABLEAU 3 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE MEMBRE DU DIRECTOIRE PAR VALLOUREC ET CHAQUE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du Plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation ^(a) des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en €)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en €)	Période d'exercice	Conditions de performance ^(b)
Philippe Crouzet	Plan 2011 01/09/2011	Options de Souscription	630 300	33 000 ^(b)	60,71	01/09/2015 à 01/09/2021	Oui
Jean-Pierre Michel	Plan 2011 01/09/2011	Options de Souscription	286 500	15 000 ^(b)	60,71	01/09/2015 à 01/09/2021	Oui
Olivier Mallet	Plan 2011 01/09/2011	Options de Souscription	229 200	12 000 ^(b)	60,71	01/09/2015 à 01/09/2021	Oui
TOTAL			1 146 000	60 000			

(a) La valorisation des options figurant dans le tableau est théorique et résulte de l'application du modèle binomial retenu pour les comptes consolidés. La valorisation réelle est égale à zéro si le cours de l'action est égal ou inférieur à 60,71 € pour les options attribuées en 2011.

(b) Il est précisé que l'attribution d'options de souscription d'actions est subordonnée pour leur totalité à une condition de présence ainsi qu'à une condition de performance fonction du résultat brut d'exploitation consolidé (RBE) rapporté au chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour les exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 (pour de plus amples développements sur la condition de performance, voir infra section 8.1.2 Rapport spécial du Directoire sur les options de souscription ou d'achat d'actions).

TABLEAU 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Aucun des membres du Directoire n'a levé d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice 2011.

TABLEAU 5 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE MEMBRE DU DIRECTOIRE PAR VALLOUREC ET CHAQUE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du Plan	Nombre maximum d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en €)		Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Philippe Crouzet	Plan 2011 30/03/2011	12 000	849 720		30/03/2013	30/03/2015	Oui
Jean-Pierre Michel	Plan 2011 30/03/2011	5 900	417 779		30/03/2013	30/03/2015	Oui
Olivier Mallet	Plan 2011 30/03/2011	4 800	339 888		30/03/2013	30/03/2015	Oui
TOTAL		22 700	1 607 387				

L'attribution définitive des actions de performance aux membres du Directoire au titre du Plan du 30 mars 2011 est soumise d'une part à une condition de présence dans l'entreprise de deux ans à compter de la date d'attribution et d'autre part à des critères de performance quantifiés portant sur 100 % des actions de performance attribuées. La performance est appréciée sur les exercices 2011 et 2012 et mesurée sur la base des trois critères quantifiés suivants : le taux de croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, le ratio de

résultat brut d'exploitation consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé à périmètre constant sur la période et la performance boursière relative de l'action Vallourec sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris par rapport à un panel de référence. La Société communiquera les taux effectifs retenus pour chaque membre du Directoire à l'expiration de la période d'appréciation de la performance.

TABLEAU 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du Plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice (a)		Conditions d'acquisition (b)
Philippe Crouzet	-	-	-	-
Jean-Pierre Michel	1 ^{re} tranche du Plan 2007 du 3 mai 2007	654		218
Olivier Mallet	-	-	-	-
TOTAL		654		218

(a) Déduction faite du nombre d'actions soumises à l'obligation de conservation jusqu'à la cessation des fonctions.

(b) Les membres du Directoire ont l'obligation de conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions le quart des actions de performance qui leur sont attribuées au titre d'un plan.

TABLEAU 7 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011
Date de l'autorisation par l'Assemblée Générale	6 juin 2007	6 juin 2007	4 juin 2009	4 juin 2009	4 juin 2009
Date du plan	3 septembre 2007	1 ^{er} septembre 2008	1 ^{er} septembre 2009	1 ^{er} septembre 2010	1 ^{er} septembre 2011
Nombre total d'actions pouvant être souscrit ou acheté, dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par :	294 600	143 600	578 800	512 400	684 521
● Philippe Cruzet	-		44 000 ^(a)	33 000	33 000
● Jean-Pierre Michel	22 000 ^(a)	24 000 ^(a)	20 000 ^(a)	15 000	15 000
● Olivier Mallet	-	46 000 ^(a)	16 000 ^(a)	12 000	12 000
Point de départ d'exercice d'options	3 septembre 2011	1 ^{er} septembre 2012	1 ^{er} septembre 2013	1 ^{er} septembre 2014	1 ^{er} septembre 2014
Date d'expiration	3 septembre 2014	1 ^{er} septembre 2015	1 ^{er} septembre 2019	1 ^{er} septembre 2020	1 ^{er} septembre 2020
Prix de souscription ou d'achat (euros)	95,30 ^(a)	91,77 ^(a)	51,67 ^(a)	71,17	60,71
Modalités d'exercice	-				
Nombre d'actions souscrites	-				
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	17 000		31 200	13 200	634
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	277 600	143 600	547 600	499 200	683 887

(a) Les chiffres ont été retraités pour tenir compte de la division par deux de la valeur nominale de l'action intervenue le 9 juillet 2010.

TABLEAU 8 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré d'exercice (en €)	Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions
Options attribuées durant l'exercice aux dix salariés du Groupe, dont le nombre d'options ainsi attribuées est le plus élevé	52 300	60,71	Plan d'options de souscription d'actions du 1 ^{er} septembre 2011
Options levées durant l'exercice par les dix salariés du Groupe, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé			

TABLEAU 9 : SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Philippe Crouzet Président du Directoire Date de première nomination : 1 ^{er} avril 2009 ^(a) Date de nomination à la Présidence du Directoire : 1 ^{er} avril 2009 ^(a) Date de renouvellement : 15 mars 2012 ^(a) Échéance du mandat : 15 mars 2016 ^(a)	Non	Oui	Oui	Néant
Jean-Pierre Michel Membre du Directoire Date de première nomination : 7 mars 2006 ^(b) Date de renouvellement : 15 mars 2012 ^(b) Échéance du mandat : 15 mars 2016 ^(b)	Oui ^(d)	Oui ^(e)	Néant	Néant
Olivier Mallet Membre du Directoire Date de première nomination : 30 septembre 2008 ^(c) Date de renouvellement : 15 mars 2012 ^(c) Échéance du mandat : 15 mars 2016 ^(c)	Oui ^(d)	Oui ^(e)	Néant	Néant

(a) Le Conseil de Surveillance du 25 février 2009 a nommé en qualité de Président du Directoire à compter du 1^{er} avril 2009 M. Philippe Crouzet, qui a ainsi pris la succession de M. Pierre Verluca, pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci, soit jusqu'au 15 mars 2012. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé son mandat de Président du Directoire, à effet du 15 mars 2012, jusqu'au 15 mars 2016.

(b) Le Conseil de Surveillance a nommé, dans sa séance du 7 mars 2006, en qualité de membre du Directoire à compter du 1^{er} avril 2006 M. Jean-Pierre Michel. Il a, dans sa séance du 3 juin 2008, renouvelé son mandat de membre du Directoire à effet du 4 juin 2008 à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2008 jusqu'au 15 mars 2012, et l'a nommé, dans sa séance du 25 février 2009, en qualité de Directeur Général avec effet immédiat. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé ses mandats de membre du Directoire et de Directeur Général, à effet du 15 mars 2012, jusqu'au 15 mars 2016.

(c) Le Conseil de Surveillance du 29 septembre 2008 a nommé en qualité de membre du Directoire M. Olivier Mallet à compter du 30 septembre 2008 jusqu'au 15 mars 2012. Le Conseil de Surveillance du 22 février 2012 a renouvelé son mandat de membre du Directoire, à effet du 15 mars 2012, jusqu'au 15 mars 2016.

(d) Les contrats de travail sont suspendus pendant la durée de leur mandat respectif.

(e) Au titre de leur contrat de travail.

6.2.1.2 Jetons de présence perçus par les membres du Conseil de Surveillance

Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Le montant global maximum annuel des jetons de présence que le Conseil de Surveillance répartit entre ses membres a été porté à 520 000 euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2010 (dixième résolution).

Jusqu'en 2008, chaque Membre du Conseil et chaque Censeur recevait un jeton de présence fixé à 28 000 euros par an, ce montant étant réduit prorata temporis dans le cas d'une nomination ou d'une fin de mandat en cours d'exercice.

Afin d'assurer la conformité aux dispositions de l'article 18 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF et à la pratique de la majorité des sociétés du CAC 40 qui attribuent, en tout ou partie, des jetons de présence en fonction de l'assiduité des membres, le Conseil de Surveillance, conformément à la recommandation qui lui avait été faite par le Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé d'adopter un nouveau dispositif de rémunération des membres du Conseil en répartissant en deux fractions égales la

somme de 28 000 euros précitée, portée à 33 000 euros en 2010, dont l'une est acquise en toute hypothèse et l'autre attribuée en fonction de l'assiduité. Cette nouvelle règle est appliquée depuis le 1^{er} juillet 2009.

Le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération dont le montant a été porté par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, à 250 000 euros par an à compter du 1^{er} janvier 2006, à laquelle s'ajoute le jeton de présence de 33 000 euros. Le Président du Conseil de Surveillance ainsi que ses membres ne bénéficient d'aucune attribution d'options ou d'actions de performance ni d'aucune indemnité de départ de quelque nature que ce soit.

Rémunération des membres des Comités

Les membres des Comités (Comité Financier et d'Audit, Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance et Comité Stratégique) perçoivent, dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 520 000 euros susvisée, des jetons de présence supplémentaires en fonction de leur présence effective aux réunions desdits Comités, à raison chacun(e) de 2 500 euros par séance, les Présidents des Comités percevant quant à eux 3 500 euros par séance.

Toutefois, afin de respecter, dans l'hypothèse d'une assiduité parfaite, l'enveloppe de 520 000 euros autorisée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2010, le Conseil de Surveillance du 28 mars 2011 a décidé d'allouer une enveloppe maximum de rémunération à chacun des Comités.

Rémunération des Censeurs

La rémunération des Censeurs, dont le montant et les modalités sont identiques à ceux de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance, s'impute sur l'enveloppe annuelle des jetons de présence allouée au Conseil de Surveillance.

TABLEAU 10 : JETONS DE PRÉSENCE PERÇUS PAR LES MEMBRES ET CENSEURS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Membres et Censeurs du Conseil de Surveillance En euros	Montants versés en 2010	Montants versés en 2011
MM. Jean-Paul Parayre	33 000	33 000
Luiz-Olavo Baptista (Censeur jusqu'au 09/11/2011)	28 000	25 929
Patrick Boissier	43 200	40 500
Pascale Chargrass (Membre depuis le 13 décembre 2010)	-	33 000 ^(a)
Jean-François Cirelli	33 000	38 143
Vivienne Cox (Membre depuis le 31 mai 2010)	21 800	49 143
Michel de Fabiani	43 000	43 500
Denis Gautier-Sauvagnac (Membre jusqu'au 07/06/2011)	16 500	12 375
José Carlos Grubisich (Censeur à compter du 09/11/2011)	-	4 125
François Henrot (Membre jusqu'au 13/12/2010 et Censeur à compter de cette même date)	31 000	21 214
Anne-Marie Idrac (Membre depuis le 7 juin 2011)	-	19 250
Edward G. Krubasik	59 500	56 000
Arnaud Leenhardt (Censeur jusqu'au 31 mai 2010)	16 500	-
Alexandra Shaapveld (Membre depuis le 31 mai 2010)	24 400	45 500
Jean-Claude Verdière	73 000	65 500
Société Bolloré – Thierry Marraud (Représentant permanent jusqu'au 31/12/2010)	45 500	-
Société Bolloré – Cédric de Baillencourt (Représentant permanent à compter du 01/01/2011)	-	30 643
TOTAL	468 400	517 821

(a) Ce montant s'ajoute aux rémunérations fixe et variable et à la valorisation des 98 actions de performance reçues en 2011 par M^{me} Pascale Chargrass au titre de son contrat de travail au sein du Groupe, soit 58 102 euros.

6.2.2 RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU GROUPE

6.2.2.1 Rémunérations des principaux dirigeants du Groupe

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature versées en 2011 par les sociétés françaises et étrangères du Groupe pour l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (soit les huit membres du Comité Exécutif du Groupe au 31 décembre 2011 hors les membres du Directoire) est de 3 277 622 euros. La partie variable a représenté 20,9 % du montant global.

La charge liée aux options de souscription d'actions ainsi qu'aux actions de performance dont bénéficient les principaux dirigeants, attribuées au cours de l'exercice, et comptabilisée au compte de résultat 2011, s'élève à 3 379 milliers d'euros.

6.2.2.2 Engagements de retraite

En matière de retraite, les membres du Directoire, comme l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe, bénéficient d'un régime de retraite complémentaire conforme au Code de

gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF dont les modalités sont exposées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance (voir *infra* section 8.2). De surcroît, les ayants droit peuvent conserver le bénéfice de ce régime si, passé l'âge de cinquante-cinq ans, ils ne sont pas en mesure de retrouver un emploi après leur départ de l'entreprise à l'initiative de celle-ci.

Ce régime, qui n'accorde aucun avantage particulier aux membres du Directoire par rapport aux autres cadres dirigeants salariés du Groupe, apparaît modéré, la retraite complémentaire étant plafonnée à 20 % du salaire moyen de base des trois dernières années, hors part variable et limité à quatre plafonds annuels de Sécurité sociale.

Le montant des engagements de retraite des membres du Comité Exécutif est reflété à la Note 20 des états financiers consolidés figurant à la section 5.1 du présent document de référence.

6.3

INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS ET INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Le Conseil de Surveillance de Vallourec, lors de sa réunion du 13 mai 2009, s'est prononcé favorablement sur le renforcement de la politique d'association du personnel aux résultats du groupe Vallourec présenté par le Directoire.

En 2011, cette politique a été déclinée lors des séances du Conseil de Surveillance du 28 mars (plan d'attribution d'actions de performance à l'ensemble du personnel et plan d'attribution d'actions de performance à 1 154 cadres, hors membres du Directoire), du 11 mai 2011 (plan d'actionnariat salarié "Value 11") et du 27 juillet 2011 (plan d'attribution d'options de souscription d'actions à 740 bénéficiaires, hors membres du Directoire). Le Conseil de Surveillance a également arrêté, dans ses séances du 28 mars et du 27 juillet 2011, les principes de rémunération des membres du Directoire sous forme d'options de souscription d'actions et d'actions de performance.

Ces éléments d'information ont été rendus publics conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF par des insertions sur le site de la Société en date des 4 avril et 28 juillet 2011 (www.vallourec.com) et sont venus compléter l'information relative à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux publiée sur le site de la Société en 2009 et 2010 (www.vallourec.com).

Vallourec vise ainsi, en premier lieu, à compléter la rémunération de ses collaborateurs par plusieurs dispositifs destinés à les associer à l'évolution des résultats du Groupe dans la durée et aussi à constituer un actionnariat salarié significatif, cohérent avec ses ambitions de développement. Cette politique est progressivement étendue à toutes les catégories de personnel du Groupe dans le monde, en fonction des possibilités offertes par le cadre légal et réglementaire local et des contraintes budgétaires (rapport entre le nombre de collaborateurs dans un pays et le coût de mise en place de l'offre).

En 2011, le Groupe a ainsi reconduit :

- pour la quatrième année consécutive (voir *infra* section 6.3.3 « Actionnariat salarié »), un plan d'actionnariat salarié "Value", dénommé "Value 11" au bénéfice des salariés et ayants droit assimilés de la plupart des entités du groupe Vallourec situées en France, en Allemagne, au Brésil, aux États-Unis, aux Émirats Arabes Unis, au Royaume-Uni, au Mexique, en Chine et au Canada ;
- pour la troisième année consécutive (voir *infra* section 6.3.3 « Actionnariat salarié »), un plan d'attribution d'actions de performance, sous conditions de présence et de performance, au bénéfice de la plupart des salariés du Groupe suivant un périmètre optimisé par rapport à 2010, à savoir les salariés compris dans le périmètre de l'offre "Value 11" (à l'exclusion des membres du Directoire et des sociétés du groupe Vallourec situées au Brésil) et les salariés des entités du groupe Vallourec situées en Inde, aux Pays-Bas, en Russie, en Malaisie et en Norvège.

Vallourec vise en second lieu à renforcer la convergence des intérêts du management de Vallourec avec ceux de ses actionnaires dans une perspective de long terme, par une attribution annuelle d'options et/ou d'actions de performance subordonnée à l'atteinte d'objectifs de performance sur plusieurs exercices.

Ces attributions ont été progressivement étendues à un nombre croissant de cadres du Groupe. Elles sont soumises à :

- des conditions de présence dans l'entreprise ;
- des conditions de performance objectives et prédéfinies.

Les bénéficiaires sont ainsi incités à mobiliser leurs efforts pour contribuer à une amélioration des résultats du Groupe et porter ce dernier vers les objectifs qu'il s'est fixés.

6.3.1 OPTIONS ET ACTIONS DE PERFORMANCE

Le Conseil de Surveillance fixe le nombre maximum d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance, ainsi que leurs conditions d'attribution aux membres du Directoire.

Il approuve le nombre maximum de bénéficiaires et le nombre maximum d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance que le Directoire se propose d'attribuer dans le cadre d'un plan au bénéfice du personnel du Groupe.

Le Directoire détermine les conditions de mise en œuvre de toute attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance, en ce compris l'identification des bénéficiaires de ces plans et, concernant les options de souscription ou d'achat d'actions, le prix de référence. Il s'assure par ailleurs de la bonne exécution de chacun des plans et en rend compte au Conseil de Surveillance dans le cadre de la mission de contrôle de celui-ci.

6.3.1.1 Options d'achat et/ou de souscription d'actions

(Les chiffres ci-dessous ont été recalculés, lorsque nécessaire, pour tenir compte de l'augmentation de capital réalisée en juillet 2005, de la division par cinq du nominal des actions, effective au 18 juillet 2006, et de la division par deux du nominal des actions, effective au 9 juillet 2010).

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS : PLAN DU 3 SEPTEMBRE 2007

Date d'Assemblée	6 juin 2007
Date du Directoire	3 septembre 2007
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	65
Nombre total d'options attribuées	294 600
● dont nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 3 septembre 2007)	92 000
● nombre de dirigeants concernés	4
Nombre total d'options attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	64 000
Dilution potentielle	0,24 % ^(b)
Prix d'exercice (a)	95,30 euros
Point de départ d'exercice des options	3 septembre 2011
Date d'expiration de la période d'exercice	3 septembre 2014
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe)	17 000

(a) Moyenne des vingt derniers cours des vingt séances ayant précédé la date d'attribution.

(b) Sur la base des 121 434 409 actions composant le capital social au 31/12/2011.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS : PLAN DU 1^{er} SEPTEMBRE 2008

Date d'Assemblée	6 juin 2007
Date du Directoire	1 ^{er} septembre 2008
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	9
Nombre total d'options attribuées	143 600
● dont nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 1 ^{er} septembre 2008)	98 000
● nombre de dirigeants concernés	3
Nombre total d'options attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	45 600
Dilution potentielle	0,12 % ^(b)
Prix d'exercice ^(a)	91,77 euros
Point de départ d'exercice des options	1 ^{er} septembre 2012
Date d'expiration de la période d'exercice	1 ^{er} septembre 2015
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe)	-

(a) Moyenne des vingt derniers cours des vingt séances ayant précédé la date d'attribution.

(b) Sur la base des 121 434 409 actions composant le capital social au 31/12/2011.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS : PLAN DU 1^{er} SEPTEMBRE 2009

Date d'Assemblée	4 juin 2009
Date du Directoire	1 ^{er} septembre 2009
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	303
Nombre total d'options attribuées	578 800
● dont nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 1 ^{er} septembre 2009)	80 000
● nombre de dirigeants concernés	3
Nombre total d'options attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	48 000
Dilution potentielle	0,48 % ^(b)
Prix d'exercice ^(a)	51,67 euros
Point de départ d'exercice des options	1 ^{er} septembre 2013
Date d'expiration de la période d'exercice	1 ^{er} septembre 2019
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe)	31 200

(a) Moyenne des vingt derniers cours des vingt séances ayant précédé la date d'attribution.

(b) Sur la base des 121 434 409 actions composant le capital social au 31/12/2011.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS : PLAN DU 1^{er} SEPTEMBRE 2010

Date d'Assemblée	4 juin 2009
Date du Directoire	1 ^{er} septembre 2010
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	349
Nombre total d'options attribuées	512 400
• dont nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 1 ^{er} septembre 2010)	60 000
• nombre de dirigeants concernés	3
Nombre total d'options attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	51 800
Dilution potentielle	0,42 % ^(b)
Prix d'exercice ^(a)	71,17 euros
Point de départ d'exercice des options	1 ^{er} septembre 2014
Date d'expiration de la période d'exercice	1 ^{er} septembre 2020
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe)	13 200

(a) Moyenne des vingt derniers cours des vingt séances ayant précédé la date d'attribution.

(b) Sur la base des 121 434 409 actions composant le capital social au 31/12/2011.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS : PLAN DU 1^{er} SEPTEMBRE 2011

Date d'Assemblée	4 juin 2009
Date du Directoire	1 ^{er} septembre 2011
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	743
Nombre total d'options attribuées	684 521
• dont nombre total d'options attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition au 1 ^{er} septembre 2011)	60 000
• nombre de dirigeants concernés	3
Nombre total d'options attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	52 300
Dilution potentielle	0,56 % ^(b)
Prix d'exercice ^(a)	60,71 euros
Point de départ d'exercice des options	1 ^{er} septembre 2015
Date d'expiration de la période d'exercice	1 ^{er} septembre 2021
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe)	634

(a) Moyenne des vingt derniers cours des vingt séances ayant précédé la date d'attribution.

(b) Sur la base des 121 434 409 actions composant le capital social au 31/12/2011.

6.3.1.2 Attribution d'actions de performance et attribution gratuite d'actions

(Les chiffres ci-dessous ont été recalculés, lorsque nécessaire, pour tenir compte de l'augmentation de capital réalisée en juillet 2005, de la division par cinq du nominal des actions, effective au 18 juillet 2006, et de la division par deux du nominal des actions, effective au 9 juillet 2010).

6.3.1.2.1 Attribution d'actions de performance

	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 1-2-3 ^(a)	Plan 2010	Plan 2-4-6 ^(a)	Plan 2011	Plan 2-4-6 ^(a)
Date d'Assemblée	07/06/2005	04/06/2008	04/06/2008	04/06/2008	04/06/2008	04/06/2008	04/06/2008	07/06/2011
Date d'attribution par le Directoire					15/03/2010			
	03/05/2007	01/09/2008	31/07/2009	17/12/2009	et 31/07/2010	03/12/2010	30/03/2011	18/11/2011
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	280	41	53	17 404	850	12 098	1 157	13 053
Nombre maximum total d'actions de performance	295 260	30 829	35 468	104 424	194 820	72 588	269 204	78 318
• dont nombre maximum total d'actions de performance attribuées aux membres du Directoire (dans sa composition à la date de mise en place du plan)	12 768	0	19 939	0	17 000	0	22 700	0
• nombre de dirigeants concernés	4	0	3	0	3	0	3	0
Nombre maximum total d'actions de performance attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	31 920	13 726	5 581	60	11 900	60	9 994	60
Dilution potentielle	0	0	0	0	0	0	0	0
Durée d'acquisition	2, 3 ou 4 ans	2 ou 3 ans	2 ou 4 ans	2 ou 4 ans	2 ou 4 ans	2 ou 4 ans	2 ou 4 ans	2 ou 4 ans
Durée de conservation	2 ans	2 ans	2 ou 0 an(s)	2 ou 0 an(s)	2 ou 0 an(s)	2 ou 0 an(s)	2 ou 0 an(s)	2 ou 0 an(s)
Nombre d'actions de performance annulées depuis l'attribution	21 856	2 100	1 266	3 726	7 560	1 758	1 928	24

(a) Pour un descriptif de ces plans, voir infra section 6.3.3 « Actionnariat salarié ».

6.3.1.2.2 Attribution gratuite d'actions

Les plans d'attribution gratuite d'actions (sans condition de performance) ont été uniquement mis en œuvre dans le cadre des offres d'actionnariat salarié "Value" (voir infra section 6.3.3 « Actionnariat salarié »), réalisées en 2008, 2009, 2010 et 2011, et au seul bénéfice des salariés et ayants droit assimilés non-résidents fiscaux français de certaines sociétés du Groupe, comme substitut de l'abondement consenti aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés françaises du groupe Vallourec.

	Plan "Value 08"	Plan "Value 09"	Plan "Value 10"	Plan "Value 11"
Date de l'Assemblée	04/06/2008	04/06/2009	04/06/2009	07/06/2011
Date d'attribution par le Directoire	16/12/2008	17/12/2009	03/12/2010	15/12/2011
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	8 697	8 097	9 632	841
Nombre total d'actions gratuites	67 712	69 400	83 462	6 462
• dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux membres du Directoire (dans sa composition à la date de mise en place du plan)	0	0	0	0
• nombre de dirigeants concernés	0	0	0	0
Nombre total d'actions attribuées gratuitement aux dix salariés non-mandataires sociaux bénéficiaires des attributions les plus élevées	174	120	120	80
Dilution potentielle	0	0	0	0
Durée d'acquisition	4,5 ans	4,6 ans	4,6 ans	4,5 ans
Durée de conservation	0	0	0	0
Nombre d'actions attribuées gratuitement, annulées depuis l'attribution	2 930	544	251	0

Une description des plans d'attribution d'actions de performance et d'attribution gratuite d'actions figure, par ailleurs, aux Notes 18 et 20 des états financiers consolidés, figurant à la section 5.1 du présent document de référence.

6.3.2 INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET PLAN D'ÉPARGNE

Participation

Les sommes versées au titre des réserves spéciales de participation au cours des cinq derniers exercices sont les suivantes :

En millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011
	21,62	12,30	4,70	3,23	3,22

Intéressement

La plupart des sociétés du Groupe ont des systèmes d'intéressement qui permettent d'associer les salariés aux performances de l'entreprise, en fonction du résultat courant par rapport au chiffre d'affaires.

Les sommes versées à ce titre au cours des cinq dernières années sont les suivantes :

En millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011
	39,80	46,58	36,60	46,28	10,23

Plan d'épargne d'entreprise

Le Groupe a créé en France en 1989 un plan d'épargne d'entreprise (PEE) pour aider les salariés à se constituer un capital disponible à moyen et long terme. Depuis 2005, ce dispositif a été complété par la mise en place, par accord, d'un plan d'épargne retraite collectif (PERCO).

Les versements volontaires des salariés sont abondés par l'entreprise selon un barème révisé chaque année en fonction des résultats du Groupe.

Les sommes versées au titre de l'abondement au cours des cinq dernières années sont les suivantes :

En millions d'euros	2007		2008		2009		2010		2011	
	PEE	PERCO	PEE	PERCO	PEE	PERCO	PEE	PERCO	PEE	PERCO
	1,20	1,50	2,19 ^(a)	1,37 ^(a)	2,95 ^(b)	1,04 ^(b)	2,4 ^(c)	0,4 ^(c)	3,1 ^(d)	0,6 ^(d)

(a) Dont 823 000 euros au titre de l'opération "Value 08".

(b) Dont 907 847 euros au titre de l'opération "Value 09".

(c) Dont 1 047 964 euros au titre de l'opération "Value 10".

(d) Dont 1 161 716,91 euros au titre de l'opération "Value 11".

6.3.3 ACTIONNARIAT SALARIÉ

6.3.3.1 Offres internationales d'actionnariat salarié

Un plan d'actionnariat salarié mis en place en juillet 2001 est arrivé à son terme après cinq ans, en juillet 2006. Compte tenu de l'évolution du cours de l'action Vallourec, les performances ont été remarquables, l'investissement des souscripteurs ayant été en moyenne multiplié par 27,6.

Il a été proposé un nouveau plan sur cinq ans, mis en place le 13 juillet 2006, destiné à l'ensemble des salariés français et allemands ayant au moins trois mois d'ancienneté. Le nombre de souscripteurs a été de 4 956 salariés, pour un total de 4,4 millions d'euros qui a été investi en actions Vallourec acquises sur le marché. Il n'y a donc eu aucune dilution. Ce plan est arrivé à son terme le 13 juillet 2011 et chaque porteur de parts s'est vu offrir la possibilité de rester dans un fonds investi en actions Vallourec.

L'ensemble des collaborateurs des huit principaux pays d'implantation du Groupe a bénéficié en 2008 d'un plan d'actionnariat salarié (plan "Value") sous le nom de "Value 08". Le Groupe a procédé en conséquence le 16 décembre 2008 à une

augmentation de capital d'un montant total de 49,5 millions d'euros par émission de 749 996 actions ⁽¹⁾ nouvelles au prix de souscription unitaire de 65,99 euros ⁽²⁾, conformément aux autorisations conférées au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 juin 2008 en vertu des douzième, treizième et quatorzième résolutions. Près de 12 200 salariés des huit pays concernés, soit 68 % des effectifs concernés, ont choisi de souscrire à l'offre proposée par le Groupe. Les actions détenues par suite représentaient au 31 décembre 2008 1,53 % du capital social de Vallourec, contre 0,16 % au 31 décembre 2007.

À titre de substitution de l'abondement consenti aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés françaises du groupe Vallourec participant à "Value 08", le Directoire a concomitamment mis en place dans le cadre de l'offre "Value 08" un plan d'attribution gratuite d'actions existantes, portant sur 33 856 actions ⁽³⁾, soit 0,06 % du capital social, au bénéfice des salariés non-résidents fiscaux français des sociétés du Groupe dont le siège social est situé en Allemagne, au Brésil, au Canada, aux États-Unis (hors VAM USA LLC), au Mexique et au Royaume-Uni.

⁽¹⁾ Soit 1 499 992 actions, en tenant compte de la division par deux du nominal de l'action effective depuis le 9 juillet 2010.

⁽²⁾ Soit 32,99 €, en tenant compte de la division par deux du nominal de l'action effective depuis le 9 juillet 2010.

⁽³⁾ Soit 67 712, en tenant compte de la division par deux du nominal de l'action effective depuis le 9 juillet 2010.

Un nouveau plan "Value" a été mis en place en 2009 sous le nom de "Value 09". Le Groupe a procédé en conséquence le 17 décembre 2009 à une augmentation de capital d'un montant total de 65 millions d'euros par émission de 708 589 actions nouvelles ⁽¹⁾ au prix de souscription unitaire de 91,74 euros ⁽²⁾, conformément aux autorisations conférées au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 juin 2009 en vertu des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions. 11 146 salariés des huit pays concernés, soit 62 % des effectifs concernés, ont choisi de souscrire à l'offre proposée par le Groupe. Les actions détenues par suite représentaient au 31 décembre 2009 2,60 % du capital social de Vallourec, contre 1,53 % au 31 décembre 2008.

À titre de substitution de l'abondement consenti aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés françaises du groupe Vallourec participant à "Value 09", le Directoire a concomitamment mis en place dans le cadre de l'offre "Value 09" un plan d'attribution gratuite d'actions existantes, portant sur 34 700 actions ⁽³⁾, soit 0,06 % du capital social, au bénéfice des salariés non-résidents fiscaux français des sociétés du Groupe dont le siège social est situé en Allemagne, au Brésil, au Canada, aux États-Unis (hors VAM USA LLC), au Mexique et au Royaume-Uni.

En 2010, le Groupe a reconduit un nouveau plan "Value" pour la troisième année consécutive sous le nom de "Value 10" et, dans ce cadre, a procédé, le 3 décembre 2010, à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant total de 85 millions d'euros par émission de 1 395 614 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 61,14 euros, conformément aux autorisations conférées au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 juin 2009 en vertu des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions. Plus de 13 000 salariés des huit pays concernés, soit presque 70 % des effectifs concernés, ont choisi de souscrire à l'offre proposée par le Groupe. Les actions détenues par suite représentaient au 31 décembre 2010 3,41 % du capital social de Vallourec, contre 2,60 % au 31 décembre 2009.

À titre de substitution de l'abondement consenti aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés françaises du groupe Vallourec participant à "Value 10", le Directoire a concomitamment mis en place dans le cadre de l'offre "Value 10" un plan d'attribution gratuite d'actions existantes, portant sur 83 462 actions, soit 0,07 % du capital social, au bénéfice des salariés non-résidents fiscaux français des sociétés du Groupe dont le siège social est situé en Allemagne, au Brésil, au Canada, aux États-Unis (hors VAM USA LLC), au Mexique et au Royaume-Uni.

En 2011, un quatrième plan "Value", dénommée "Value 11", a été initié et a conduit, le 15 décembre 2011, à une augmentation de capital d'un montant total de 84 millions d'euros par émission de 2 349 989 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 35,90 euros, conformément aux autorisations conférées au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 juin 2011 en vertu des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième

résolutions. Près de 15 000 salariés dans neuf pays, soit presque 73 % des effectifs concernés (le plus fort taux de participation des quatre plans "Value"), ont choisi de souscrire à l'offre proposée par le Groupe. Les actions détenues par suite représentaient au 31 décembre 2011 4,97 % du capital social de Vallourec, contre 3,41 % au 31 décembre 2010.

À titre de substitution de l'abondement consenti aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés françaises et des sociétés du Groupe dont le siège social est situé en Allemagne, au Brésil, au Mexique, aux Émirats Arabes Unis et au Royaume-Uni et participant à "Value 11", le Directoire a concomitamment mis en place dans le cadre de l'offre "Value 11" un plan d'attribution gratuite d'actions existantes, portant sur 6 462 actions, soit 0,005 % du capital social, au bénéfice des salariés non-résidents fiscaux français des sociétés du Groupe dont le siège social est situé au Canada et aux États-Unis (hors VAM USA LLC).

Les opérations "Value 08", "Value 09", "Value 10" et "Value 11" ont été de larges succès, d'autant plus significatifs qu'ils sont intervenus dans un contexte marqué par la crise financière internationale. En souscrivant massivement, les salariés ont manifesté leur attachement à leur entreprise ainsi que leur confiance dans la stratégie et l'avenir de Vallourec. Dans ce contexte, le Conseil de Surveillance a coopté, le 13 décembre 2010, M^{me} Pascale Chargrassé en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, représentant les salariés actionnaires. L'Assemblée Générale du 7 juin 2011 a ratifié sa cooptation et renouvelé son mandat qui arrivait à échéance pour une durée de quatre années.

Ces plans permettent également au Groupe de réaliser les trois objectifs qu'il s'était fixés pour chacune de ces opérations :

- associer un plus grand nombre de ses salariés à sa performance ;
- renforcer « l'esprit Groupe », ciment de sa culture ;
- construire avec eux une relation pérenne contribuant à stabiliser l'actionariat de Vallourec.

Une description des opérations "Value 08", "Value 09", "Value 10" et "Value 11" est reflétée à la Note 24 des états financiers consolidés figurant à la section 5.1 du présent document de référence.

6.3.3.2 Plans internationaux d'attribution d'actions de performance aux salariés

Concomitamment aux offres "Value 09", "Value 10" et "Value 11" au paragraphe précédent, le Directoire de Vallourec a, par ailleurs, décidé :

- en 2009, l'attribution d'un nombre maximum de trois actions de performance à l'ensemble des salariés des sociétés du groupe Vallourec comprises dans le périmètre de l'offre "Value 09" (à l'exclusion des membres du Directoire) ;

(1) Soit 1 417 178, en tenant compte de la division par deux du nominal de l'action effective depuis le 9 juillet 2010.

(2) Soit 45,87 €, en tenant compte de la division par deux du nominal de l'action effective depuis le 9 juillet 2010.

(3) Soit 69 400, en tenant compte de la division par deux du nominal de l'action effective depuis le 9 juillet 2010.

- en 2010, l'attribution d'un nombre maximum de six actions de performance à l'ensemble des salariés des sociétés du groupe Vallourec comprises dans le périmètre de l'offre "Value 10" (à l'exclusion des membres du Directoire et des salariés des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé au Brésil) et des salariés des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé en Inde, aux Émirats arabes unis et aux Pays-Bas ; et
- en 2011, l'attribution d'un nombre maximum de six actions de performance à l'ensemble des salariés des sociétés du groupe Vallourec comprises dans le périmètre de l'offre "Value 11" (à l'exclusion des membres du Directoire et des salariés des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé au

Brésil) et des salariés des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé en Inde, aux Pays-Bas, en Malaisie, en Norvège et en Russie.

Dénoté 1-2-3 lors de son lancement en 2009, ce plan annuel a permis à chacun des salariés inclus dans le périmètre d'attribution de recevoir 0 ou une ou deux ou trois actions Vallourec en fonction de la performance du Groupe sur deux années. Les deux plans analogues reconduits en 2010 et 2011 ont été dénotés 2-4-6 pour tenir compte de la division par deux de la valeur nominale de l'action Vallourec intervenue en juillet 2010 mais restent régis par les mêmes principes, les salariés inclus dans le périmètre d'attribution pouvant recevoir 0 ou deux ou quatre ou six actions Vallourec en fonction de la performance du Groupe sur deux années.



7

Informations concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

7.1	<i>Pétrole et Gaz</i>	202
7.2	<i>Énergie électrique</i>	202
7.3	<i>Autres applications</i>	203
7.4	<i>Perspectives 2012</i>	203

En 2011, les marchés du pétrole et du gaz de Vallourec ont enregistré une croissance vigoureuse, tandis que la croissance des autres marchés industriels a ralenti depuis l'été en raison notamment de la crise financière européenne.

7.1 PÉTROLE ET GAZ

En 2011, la croissance économique mondiale a soutenu la demande de pétrole ⁽¹⁾ qui a légèrement progressé pour atteindre 89 mb/d sur l'année. La forte hausse des prix du pétrole ⁽²⁾ qui ont atteint en moyenne 111 \$/bbl en 2011 contre 76 \$/bbl en 2010, a stimulé les dépenses d'exploration et de production, avec un impact très positif sur les activités pétrole et gaz de Vallourec. En 2012, les prix du pétrole devraient rester à des niveaux élevés et les dépenses d'exploration et de production ⁽³⁾ croître d'environ 10 %.

L'exploration et la production ont été particulièrement actives aux États-Unis où la progression du forage pétrolier, notamment dans les bassins schisteux, a compensé la faiblesse du marché du gaz marqué par un niveau de prix particulièrement bas. En 2011, ce dernier était en retrait à 4,0 \$/Mbtu en moyenne sur l'année contre 4,4 \$ en 2010, et s'élevait à 3,3 \$ au quatrième trimestre 2011 ⁽⁴⁾.

Le nombre d'appareils de forage en activité aux États-Unis ⁽⁵⁾ a augmenté de 19 % en 2011 pour atteindre 2 007 unités fin décembre, la croissance de 56 % des unités destinées au forage pétrolier compensant la baisse de 12 % des unités destinées au forage du gaz.

Le Golfe du Mexique a bénéficié d'une hausse d'activité au cours du quatrième trimestre 2011, avec une progression de 22 % du nombre de nouveaux permis de forage. Le nombre de plateformes a atteint 41 unités, en hausse de 8 unités depuis septembre 2011 et de 17 unités depuis fin 2010, générant des commandes de produits premium pour Vallourec.

Fin 2012, le nombre d'appareils de forage en activité aux États-Unis devrait rester à des niveaux significatifs. Soutenue par des prix du pétrole qui devraient rester élevés, l'exploitation des gisements de gaz riches en hydrocarbures liquides et les gisements pétroliers continuera de se développer au détriment de l'exploitation des gisements de gaz sec.

Dans le reste du monde, le nombre d'appareils de forage en activité a augmenté de 5,5 % en 2011 pour atteindre 1 180 unités fin décembre, avec une croissance soutenue au Brésil, en Europe et au Moyen-Orient.

En mer du Nord, de nombreux projets HP/HT ⁽⁶⁾ nécessitent des produits particulièrement haut de gamme. Le développement des champs gaziers par les compagnies pétrolières nationales au Moyen-Orient a stimulé la demande pour les produits dédiés aux environnements corrosifs. L'octroi de nouvelles licences pour le développement offshore en Afrique de l'Ouest a entraîné une forte demande de tubes de la part de Total ainsi que de compagnies pétrolières indépendantes. Au Brésil, les ventes ont été portées par la demande accrue des compagnies pétrolières internationales et celle de Petrobras qui reste toujours aussi forte. La compagnie pétrolière nationale brésilienne a relevé son plan d'investissements à 127 milliards de dollars ⁽⁷⁾ pour la période 2011-2015, incluant les besoins pour l'exploitation prometteuse des champs pré-salifères.

7.2 ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Dans le domaine de l'énergie électrique conventionnelle, les besoins d'équipement en Europe et aux États-Unis sont restés limités en 2011. De nombreux nouveaux projets de centrales thermiques ont été annulés en Europe, en raison notamment d'incertitudes liées aux politiques environnementales. Quelques projets ont été lancés en Europe de l'Est, mais les nouvelles capacités concernées restent modestes. Aux États-Unis, le faible niveau du prix du gaz résultant de l'abondance de gaz de schiste a redonné un avantage compétitif à la construction de centrales à cycle combiné, aux dépens de la construction de centrales thermiques au charbon. Les centrales au charbon ne devraient représenter que 5 % ⁽⁸⁾ des nouvelles capacités de production d'énergie électrique aux États-Unis d'ici 2020 contre 44 % pour les centrales fonctionnant au gaz et 33 % pour les centrales éoliennes.

En revanche, en Asie, les besoins énergétiques très significatifs qui reflètent le dynamisme des économies soutiennent le développement de nouvelles centrales thermiques performantes. La Chine a repris son processus de remplacement de petites centrales subcritiques par des centrales supercritiques plus productives et moins polluantes. La Chine et l'Inde représentent aujourd'hui plus de 60 % des nouvelles capacités prévues au plan mondial d'ici 2020 ⁽⁸⁾. La Corée du Sud se positionne dorénavant comme un autre acteur dynamique en Asie dans le développement de nouvelles capacités. Tous ces projets s'inscrivent néanmoins dans un environnement très concurrentiel pour les acteurs internationaux.

Le marché de l'énergie nucléaire a bénéficié depuis plusieurs années d'une reprise liée à la nécessité pour de nombreux pays de réduire les émissions de CO₂. La catastrophe de Fukushima en avril 2011 a

(1) IEA.

(2) Prix du Brent.

(3) Barclays Capital – Global 2012 E&P Spending Outlook.

(4) Prix du gaz – Henry Hub.

(5) Baker Hughes.

(6) HP/HT : High Pressure, High Temperature.

(7) Petrobras – 2011-2015 Business plan.

(8) IHS Global Insight – 2011.

néanmoins conduit certains d'entre eux à revoir leur politique dans le domaine de l'énergie nucléaire. 16 pays, y compris la France et la Chine, restent engagés à développer leurs projets approuvés.

Compte tenu de ses importants besoins énergétiques, la Chine prévoit d'augmenter fortement son parc de centrales nucléaires sur les prochaines années pour atteindre une capacité de près de

80 GW en 2020, contre 15 GW actuellement⁽¹⁾. Disposant aujourd'hui du deuxième plus grand parc nucléaire au monde, la France est engagée dans un programme de remplacement progressif des gros composants des centrales de 1 300 MW. Dans ce cadre, EDF a lancé en septembre 2011 la construction de nouveaux générateurs de vapeur pour 11 réacteurs.

7.3 AUTRES APPLICATIONS

Le marché de la pétrochimie a été soutenu en 2011, avec la bonne tenue des investissements au Moyen-Orient, en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique, contrastant avec la morosité des marchés en Europe. De nombreux projets sont liés à l'exploitation des sables bitumineux au Canada. Au Moyen-Orient, Vallourec est impliqué dans des projets significatifs, tels que celui de Shaiba en Arabie Saoudite et de Steam Amal à Oman. La demande au Moyen-Orient et en Asie restera forte en 2012, avec plusieurs projets de complexes pétrochimiques en Arabie Saoudite, au Koweït et en Corée du Sud.

En Europe, les marchés Hors énergie (mécanique, automobile et construction) de Vallourec ont bénéficié d'une production industrielle

en forte hausse durant la première moitié de l'année 2011. Elle a été stimulée par les économies d'Europe du Nord et, en particulier, par une forte demande de l'industrie manufacturière allemande. La crise financière a cependant pesé sur la confiance depuis l'été. Les distributeurs européens ont fait preuve de prudence et réduit leurs commandes de produits industriels, ce qui entraînera une baisse des livraisons du Groupe durant la première moitié de l'année 2012.

L'économie brésilienne a enregistré un ralentissement en 2011, avec une croissance inférieure à 3 % et une croissance de la production industrielle inférieure à 1 %, contre respectivement 8 % et 11 % en 2010. La force du real brésilien a encouragé les importations à bas prix, notamment dans le secteur automobile. Ces effets devraient se poursuivre en 2012.

7.4 PERSPECTIVES 2012

2012 sera une nouvelle année de croissance pour Vallourec, grâce aux tendances favorables qui devraient se poursuivre dans ses activités pétrole et gaz, à la bonne tenue des hausses de prix réalisées en 2011, et au démarrage des ventes en provenance de ses nouvelles unités au Brésil et aux États-Unis. Vallourec anticipe une croissance de son chiffre d'affaires d'environ 10 %.

Toutefois, les incertitudes économiques mondiales affecteront les activités du Groupe non liées au pétrole et au gaz, comme en témoigne le faible niveau de commandes enregistré sur les segments industriels en Europe au second semestre 2011. Conjuguée à des effets saisonniers, une performance en net retrait est attendue au premier trimestre 2012. Au Brésil, le Groupe sera confronté à un environnement moins favorable pour ses activités domestiques hors pétrole et gaz.

Les deux nouvelles usines construites au Brésil et aux États-Unis commenceront à générer des ventes, mais leur contribution nette au résultat brut d'exploitation restera négative au cours de cette phase de montée en puissance, avec un effet dilutif sur la marge du Groupe. Vallourec anticipe donc que le taux de marge brute d'exploitation (RBE / CA) sera en 2012 inférieur à celui de 2011.

Outre les perspectives positives d'activité sur l'année, le Groupe bénéficie d'atouts et d'outils clés pour le développement rentable de ses activités à long terme :

- il poursuit sa démarche de progrès continu commencée en 2007, avec le lancement début 2011 d'un nouveau programme de trois ans CAPTEN+, portant sur un champ élargi, pour améliorer l'efficacité opérationnelle et assurer la qualité, le service et la satisfaction du client. En outre, le programme vise à réduire l'empreinte écologique des activités industrielles du Groupe. Des économies de coûts de 300 millions d'euros sont attendues de ce programme d'ici fin 2013, par rapport à 2010. En 2011, pour sa première année, le programme a permis de générer des économies avant inflation de 83 millions d'euros ;
- il poursuit avec succès le développement de ses capacités de production pour répondre à la forte croissance de ses marchés, avec la montée en puissance de sa nouvelle usine intégrée au Brésil, dont les premières livraisons ont été enregistrées fin 2011, et de la nouvelle tuberie à Youngstown aux États-Unis qui livrera ses premiers tubes au second semestre 2012 ; et
- il dispose d'une situation financière saine, avec un ratio d'endettement de 23 % de ses fonds propres au 31 décembre 2011, lui permettant de saisir de nouvelles opportunités de développement dans les solutions tubulaires premium.

(1) IAEA

8

Informations complémentaires

8.1	Rapports du Directoire	206		
8.1.1	Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale du 31 mai 2012	206		
8.1.2	Rapport spécial du Directoire sur les options de souscription ou d'achat d'actions	233		
8.1.3	Rapport spécial du Directoire sur les attributions gratuites d'actions et sur les attributions d'actions de performance	234		
8.1.4	Rapport complémentaire du Directoire relatif à l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec du 7 juin 2011 dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié international "Value 11"	236		
8.1.5	Complément au rapport complémentaire du Directoire du 14 novembre 2011 relatif à l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec du 7 juin 2011 dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié international "Value 11"	245		
8.2	Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Vallourec	247		
8.3	Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2011	259		
8.3.1	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011	259		
8.3.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011	260		
8.3.3	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	261		
8.3.4	Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	263		
8.3.5	Rapport complémentaire des Commissaires aux comptes au rapport spécial du 15 avril 2011 sur les émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription autorisées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2011 dans ses vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions	264		
8.4	Tableau des filiales et participations directes de Vallourec au 31 décembre 2011	265		
8.5	Résultats financiers des 5 derniers exercices	266		
8.6	Tables de concordance et informations incluses par référence	267		
8.6.1	Table de concordance du document de référence Vallourec permettant d'identifier les informations prévues par l'annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004	267		
8.6.2	Table de concordance entre le document de référence Vallourec et le rapport financier annuel	269		
8.6.3	Informations incluses par référence	269		
8.7	Autres informations périodiques requises aux termes du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers	270		

8.1 RAPPORTS DU DIRECTOIRE

8.1.1 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MAI 2012

8.1.1.1 Résultats

En 2011, les marchés du pétrole et du gaz ont enregistré une croissance solide, tandis que la croissance des autres marchés industriels a ralenti depuis l'été en raison de la crise financière européenne.

La production expédiée a augmenté de 19 % pour atteindre 2 251 milliers de tonnes, contre 1 888 milliers de tonnes en 2010. Les usines existantes ont fonctionné à des taux d'utilisation élevés.

Sur l'ensemble de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires a atteint 5 296 millions d'euros, en hausse de 18 % par rapport à 2010, en raison principalement de l'augmentation de la production expédiée (+ 19 %).

Les coûts industriels des produits vendus se sont élevés à 70,7 % du chiffre d'affaires, soit un niveau supérieur à celui de l'exercice précédent, principalement en raison du prix plus élevé des matières premières et d'un mix activité et géographique moins favorable. Rapportés au chiffre d'affaires, les coûts administratifs, commerciaux et de recherche (SG&A) se sont établis à un niveau équivalent à celui de 2010, soit 10,9 %. Ils reflètent en partie un changement de périmètre, les coûts de démarrage de VSB et d'autres projets. Le programme CAPTEN+ a permis de générer des économies annuelles brutes de 83 millions d'euros.

Le résultat brut d'exploitation a atteint 940 millions en 2011, en hausse de 2 % par rapport à 2010, soit 17,7 % du chiffre d'affaires, contre 20,6 % du chiffre d'affaires en 2010.

Les amortissements industriels s'élèvent à 201 millions d'euros contre 184 millions d'euros en 2010, reflétant l'immobilisation progressive des nouvelles capacités qui ont démarré en 2011.

Le résultat financier s'établit à - 48 millions d'euros, contre - 28 millions d'euros en 2010, en ligne avec l'évolution de l'endettement net.

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 30 % du résultat contre 31 % en 2010.

Le résultat net total s'élève à 457 millions d'euros en 2011, contre 453 millions d'euros en 2010. La part des minoritaires s'élève à 55 millions d'euros, soit une progression de 28 % par rapport à 2010 qui reflète principalement la progression des résultats des filiales du Groupe aux États-Unis. Le résultat net part du Groupe atteint 402 millions d'euros, en baisse de 2 % par rapport à 2010.

La capacité d'autofinancement s'est élevée à 638 millions d'euros en 2011, contre 708 millions d'euros en 2010. Le besoin en fonds de roulement a augmenté de 337 millions d'euros en raison de la forte croissance de l'activité et de la montée en puissance de la nouvelle tuberie de VSB. En 2010, il avait augmenté de 268 millions d'euros. Le flux de trésorerie généré par l'activité a ainsi atteint 301 millions d'euros en 2011 contre 440 millions d'euros en 2010.

L'évolution des investissements industriels et financiers est détaillée ci-dessous.

Au total, la consommation de trésorerie s'est élevée à 813 millions d'euros en 2011, contre 787 millions d'euros en 2010. La dette nette au 31 décembre 2011 s'est ainsi établie à 1 194 millions d'euros, représentant 22,9 % des capitaux propres (5 210 millions d'euros), contre 381 millions d'euros au 31 décembre 2010 (7,9 % des capitaux propres).

Les découverts et emprunts à court terme (906 millions d'euros) étaient d'un montant équivalent à la trésorerie du Groupe (902 millions d'euros). En décembre 2011, Vallourec a lancé avec succès une émission obligataire de 650 millions d'euros, à échéance février 2017. Le Groupe maintient également ses lignes de crédit confirmées non utilisées d'environ 1,5 milliard d'euros, dont une ligne de crédit renouvelable de 1 milliard d'euros, à échéance février 2016.

8.1.1.2 Investissements industriels et financiers

Les investissements industriels bruts ont atteint 909 millions d'euros en 2011 (873 millions d'euros en 2010), dont 622 millions d'euros liés aux projets stratégiques, essentiellement VSB au Brésil et la nouvelle tuberie de Youngstown aux États-Unis.

Les investissements financiers s'élèvent à 223 millions d'euros en 2011, contre 161 millions d'euros en 2010. Ils comprennent l'acquisition au deuxième trimestre de 19,5 % de Tianda Oil Pipe en Chine, l'acquisition de Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes ») en Arabie Saoudite ainsi que l'accroissement de la participation dans TSA au Brésil au quatrième trimestre.

8.1.1.3 Faits marquants

Le 18 janvier 2011, Valinox Nucléaire, leader mondial de la production de tubes en acier inoxydable et à haut alliage de nickel pour générateurs de vapeur nucléaire, a démarré sa nouvelle usine de Montbard (Côte-d'Or, France), à la date prévue, après 14 mois de travaux.

Le 9 février 2011, Vallourec Umbilicals, nouvelle filiale du Groupe destinée à répondre aux exigences croissantes de l'exploitation des gisements pétroliers offshore, a démarré la construction d'une usine à Venarey-Les-Laumes (France) qui produira des tubes soudés en acier inoxydable intégrés aux ombilicaux. Issus de procédés de haute technologie, les ombilicaux sont des structures associant tubes, câbles et fibres optiques. Ils relient les équipements installés en fond de mer à leur station de contrôle en surface. Cette solution innovante permet au Groupe d'élargir son offre de produits premium. La nouvelle usine devrait entrer en production courant 2012.

Le Groupe a annoncé le 11 février 2011 la signature d'une ligne de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1 milliard d'euros et d'une durée de 5 ans. Cette ligne de crédit sera disponible pour les besoins de financement généraux du Groupe. Elle assure le refinancement partiel des lignes de crédit existantes venant à échéance en mars 2012 et avril 2013, en accroît le montant, et permet de conforter la flexibilité financière de Vallourec et d'allonger la maturité de ses ressources.

Le 1^{er} avril 2011, Vallourec a annoncé la finalisation de l'acquisition de 19,5 % du capital de Tianda Oil Pipe Company Limited, fabricant chinois de tubes sans soudure OCTG (Oil Country Tubular Goods) destinés au marché du pétrole et du gaz. Cette opération a été réalisée par le biais d'une augmentation de capital réservée, conformément à l'accord annoncé le 15 septembre 2010.

Le 23 mai 2011, le Groupe a conclu un accord portant sur l'acquisition de Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes »), la première société de finition de tubes OCTG sans soudure en Arabie Saoudite. Cette acquisition a été finalisée le 25 novembre 2011. Localisée à Dammam, Zamil Pipes apporte à Vallourec des installations de traitement thermique et de filetage opérationnelles d'une capacité de 100 000 tonnes de tubes par an. Vallourec renforce ainsi sa présence locale dans le Royaume et réduira ses délais de production pour y servir le marché OCTG premium.

Le dividende 2010 a été mis en paiement le 7 juillet 2011. Sa fraction payée en actions a conduit à l'émission et l'admission sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris de 1 140 338 actions nouvelles (soit 0,97 % du capital) et celle payée en numéraire s'est élevée à 67,6 millions d'euros.

Le 1^{er} septembre 2011, le Groupe a inauguré au Brésil sa nouvelle usine intégrée en présence de Dilma Rousseff, Présidente du Brésil. Située à Jeceaba, dans l'État du Minas Gerais, à proximité des autres entités brésiliennes de Vallourec, l'usine intégrée, produisant billettes d'acier et tubes en acier sans soudure, bénéficie d'un accès aux matières premières fournies par 2 filiales de Vallourec spécialisées dans l'extraction de minerai de fer et dans la production de charbon de bois. L'usine s'étend sur 250 hectares et comporte une aciérie, une tuberie haut de gamme, et un ensemble de lignes de traitement thermique, de filetage et de finition. Elle emploiera 1 600 personnes et sa capacité de production de tubes s'élèvera à 600 000 tonnes, dont 300 000 tonnes pour Vallourec, permettant ainsi au Groupe d'augmenter sa capacité de production de tubes de plus de 10 %. Elle servira les marchés internationaux du pétrole et du gaz, en particulier de l'Afrique de l'Ouest et du Moyen-Orient.

Le 12 octobre 2011, Vallourec a mis en place un programme de billets de trésorerie, noté A-2 par Standard & Poor's, d'un montant maximum de 750 millions d'euros.

Le 30 novembre 2011, Vallourec a annoncé sa décision de construire une nouvelle unité de filetage premium à Youngstown dans l'Ohio. Cette décision est motivée par le développement du forage pétrolier et gazier non conventionnel dans les formations schisteuses, qui génère une demande accrue de connexions premium. La nouvelle unité VAM sera située à côté de la tuberie existante de Vallourec et de celle que le Groupe mettra prochainement en service. Elle se trouvera également à proximité de ses clients qui opèrent dans les bassins schisteux de Marcellus et Utica. Cette nouvelle unité viendra compléter les unités de filetage de VAM USA LLC situées à Houston au Texas, et permettra au Groupe d'élargir son offre de produits finis (tubes et connexions premium). La nouvelle unité montera progressivement en puissance, en commençant par une première ligne de filetage à partir de mi-2012, suivie par d'autres lignes d'ici fin 2013.

Début décembre 2011, Vallourec a réalisé avec succès une émission obligataire inaugurale pour un montant de 650 millions d'euros à échéance février 2017, avec un coupon annuel de 4,25 %. Cette émission sera utilisée pour les besoins de financement généraux du Groupe et permettra à Vallourec d'augmenter sa flexibilité financière, d'allonger la durée moyenne de son endettement et de diversifier ses ressources financières.

Le 15 décembre 2011, le Groupe a finalisé avec succès son plan d'actionnariat salarié "Value 11". Près de 15 000 salariés dans 9 pays, soit presque 73 % des effectifs concernés (le taux de participation le plus élevé des 4 plans « Value »), ont choisi de souscrire à la quatrième offre mondiale d'actionnariat salarié "Value" proposée par le Groupe. L'augmentation de capital s'est élevée à 84,4 millions d'euros prime incluse et s'est traduite par l'émission de 2 349 989 actions nouvelles. Cette offre a porté le nombre total d'actions Vallourec en circulation à 121 434 409. À l'issue de cette opération, les actions détenues par les salariés représentaient 4,97 % du capital social de Vallourec au 31 décembre 2011, contre 3,41 % au 31 décembre 2010.

1^{er} trimestre 2012

À compter du 1^{er} janvier 2012, le Groupe a mis en place une nouvelle organisation interne de ses activités (pour une description de cette nouvelle organisation interne des activités, voir section 3.1.3.2).

Le 8 février 2012, Valinox Nucléaire, filiale du Groupe spécialisée dans les tubes pour centrales nucléaires, s'est vu attribuer par Areva un contrat pour la fabrication et la livraison de tubes destinés aux générateurs de vapeur de 2 réacteurs de 1 300 MW. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du programme de remplacement progressif des gros composants des centrales de 1 300 MW, pour lequel EDF avait confié en septembre 2011 la construction de nouveaux générateurs de vapeur pour 11 réacteurs à Areva et Westinghouse. Chaque générateur de vapeur comporte un circuit intérieur composé de 122 km de tubes en alliages de nickel. Ces tubes acheminent la vapeur qui produira ensuite l'électricité via une turbine de grande puissance.

8.1.1.4 Vallourec (holding)

Le résultat d'exploitation de Vallourec est une perte de 24,5 millions d'euros par rapport à une perte de 16,7 millions d'euros en 2010. Cette perte résulte des coûts supportés par la holding (charges de personnel, honoraires d'avocats et de communication).

Le résultat financier (différence entre charges et produits financiers) est un profit de 478 millions d'euros, à rapprocher de 514,5 millions d'euros en 2010 : il s'explique pour l'essentiel par un dividende de 485,3 millions d'euros reçu de V & M Tubes.

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 2,9 millions d'euros, contre un profit de 2,6 millions d'euros en 2010. Il intègre notamment les résultats liés aux cessions d'actions propres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité pour un montant de 3,1 millions d'euros.

L'impôt sur les sociétés est négatif et représente un profit net de 8 millions d'euros (15 millions d'euros en 2010), en conséquence des déficits fiscaux des sociétés intégrées définitivement acquis à Vallourec, tête du groupe fiscal.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 458,6 millions d'euros, en baisse par rapport au bénéfice de 515,5 millions d'euros en 2010.

Au 1^{er} janvier 2011, date d'ouverture de l'exercice 2011, le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait à 235 888 164 euros, divisé en 117 944 082 actions de 2 euros de nominal chacune. Le 7 juillet 2011, le Directoire a constaté, en vertu de la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, la réalisation définitive d'une augmentation de capital par émission de 1 140 338 actions nouvelles (soit 0,97 % du capital social à cette date) au prix unitaire

de 75,92 euros en paiement du dividende 2010 de 1,30 euro par action. L'émission desdites actions nouvelles s'est traduite par une augmentation du capital social d'un montant nominal de 2 280 676 euros, ayant pour effet de porter au 7 juillet 2011 le capital social de Vallourec de 235 888 164 euros à 238 168 840 euros, divisé en 119 084 420 actions de 2 euros de nominal chacune. À l'issue de la période de centralisation des souscriptions à l'offre internationale d'actionnariat salarié "Value 11", le Directoire, réuni le 15 décembre 2011, a constaté, dans le cadre des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, la réalisation définitive de trois augmentations de capital d'un montant nominal de respectivement 2 019 700 euros, 2 394 410 euros et 285 868 euros, soit un montant nominal cumulé de 4 699 978 euros, par l'émission de respectivement 1 009 850, 1 197 205 et 142 934 actions nouvelles, soit un nombre cumulé de 2 349 989 actions nouvelles, de 2 euros de valeur nominale chacune, au prix unitaire de 35,90 euros. L'ensemble de ces opérations a eu pour effet de porter le capital social d'un montant de 238 168 840 euros à 242 868 818 euros. Au 31 décembre 2011, le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait donc à 242 868 818 euros, et était divisé en 121 434 409 actions de 2 euros de nominal chacune.

Les capitaux propres en hausse de 475,8 millions d'euros s'établissent à 2 539,1 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette augmentation s'explique par un résultat de l'exercice 2011 à hauteur de 458,6 millions d'euros, la distribution d'un dividende en numéraire de 1,30 euro par action le 7 juillet 2011 pour un total de 67,6 millions d'euros, l'augmentation de capital de 86,6 millions d'euros (prime d'émission incluse et hors frais d'émission) réalisée dans le cadre de l'option pour le paiement du dividende en actions et l'augmentation

de capital de 84,4 millions d'euros (prime d'émission incluse et hors frais d'émission) réalisée dans le cadre de l'offre internationale d'actionnariat salarié "Value 11".

Les dettes financières s'élèvent à 1 597,9 millions d'euros en augmentation de 1 008,2 millions d'euros par rapport à 2010. En complément de ces financements bancaires, Vallourec a souhaité diversifier ses ressources de financement en faisant appel aux financements de marché. Pour satisfaire ses besoins court-terme, elle a ainsi mis en place le 12 octobre 2011 un programme de billets de trésorerie d'un montant maximum de 750 millions d'euros, noté A-2 par Standard & Poor's. Au 31 décembre 2011, elle avait émis, dans le cadre de ce programme, un encours de 344,5 millions d'euros avec une maturité de un à 3 mois. Le 7 décembre 2011, elle a également émis un emprunt obligataire noté BBB+ par Standard & Poor's d'un montant de 650 millions d'euros à échéance février 2017, avec un coupon fixe annuel de 4,25 %.

Pour financer les besoins long-terme de sa filiale Vallourec & Mannesmann Tubes, Vallourec a souscrit à l'augmentation de capital de celle-ci pour un montant de 1 000 millions d'euros, par compensation de créances, et a mis en place un prêt de 1 000 millions d'euros rémunéré à un taux fixe annuel de 4,6 %.

À la connaissance de la Société, l'exercice 2011 n'a généré aucune dépense visée à l'article 39-4 du CGI.

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, il vous est présenté dans les tableaux suivants la décomposition à la date du 31 décembre 2011 et 2010 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

(en milliers d'euros) Échéances (J = 31/12/2011)	Dettes échues à la clôture	Échéances à J + 15	Échéances entre J + 16 et J + 30	Échéances entre J + 31 et J + 45	Échéances entre J + 46 et J + 60	Échéances au-delà de J + 60	Hors échéance	Total Dettes fournisseurs
Fournisseurs	-	2 592	-	637	-	-	-	3 229
Fournisseurs Immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL À PAYER	-	2 592	-	637	-	-	-	3 229
Factures non parvenues	-	-	-	-	-	-	898	898
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	2 592	-	637	-	-	898	4 127

(en milliers d'euros) Échéances (J = 31/12/2010)	Dettes échues à la clôture	Échéances à J + 15	Échéances entre J + 16 et J + 30	Échéances entre J + 31 et J + 45	Échéances entre J + 46 et J + 60	Échéances au-delà de J + 60	Hors échéance	Total Dettes fournisseurs
Fournisseurs	-	1 921	-	184	-	-	-	2 105
Fournisseurs Immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL À PAYER	-	1 921	-	184	-	-	-	2 105
Factures non parvenues	-	-	-	-	-	-	383	383
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	1 921	-	184	-	-	383	2 488

8.1.1.5 Autres informations

Le document de référence 2011 comprend les éléments d'information suivants qui font partie intégrante du présent rapport de gestion :

- l'activité, l'évolution des affaires et les résultats du Groupe (voir *supra* section 3 "Informations concernant l'activité du groupe Vallourec" et section 5 "Patrimoine, situation financière, résultats") ;
- l'évolution prévisible et les perspectives d'avenir du Groupe (voir *supra* section 7 « Informations concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir ») ;
- les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion a été établi (voir *supra* section 3.1.1 « Évolution de la structure du Groupe au cours des dernières années » et section 5.1 « Comptes consolidés ») ;
- la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté ainsi que des indications sur l'utilisation des instruments financiers (voir *supra* section 4 « Facteurs de risques ») ;
- les rémunérations des mandataires sociaux ainsi que la liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par ceux-ci (voir *supra* section 6 « Gouvernement d'entreprise ») ;
- l'actionnariat de Vallourec (voir *supra* section 2.3 "Répartition du capital et des droits de vote") et l'actionnariat salarié (voir *supra* section 6.3 "Intérêts des dirigeants et intéressement du personnel") ;
- le récapitulatif des délégations de l'Assemblée Générale au Directoire (voir *supra* section 2.2.3 « Capital autorisé mais non émis ») ;
- les achats et ventes d'actions propres au cours de l'exercice écoulé (voir *supra* section 2.2.4 « Rachat d'actions ») ;
- les dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique (voir *infra* section 8.2 "Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Vallourec") ;
- le tableau des résultats des 5 derniers exercices et le montant des dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices (voir *infra* section 8.5 "Résultats financiers des 5 derniers exercices").

8.1.1.6 Évolution des marchés du Groupe

Sur l'ensemble de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires Pétrole et Gaz est en croissance de 21 % à 2 841 millions d'euros. Il a enregistré une très forte progression au quatrième trimestre 2011. Il a atteint 880 millions d'euros, soit une hausse de 29 % par rapport au troisième trimestre 2011 et de 22 % par rapport au quatrième trimestre 2010.

Aux États-Unis, les ventes ont bénéficié au quatrième trimestre d'une activité de forage soutenue et des hausses de prix annoncées au cours des trimestres précédents. Aux États-Unis, le nombre d'appareils de forage en activité ⁽¹⁾ est resté stable dans l'ensemble au cours du trimestre à près de 2 000 unités, la poursuite de la croissance des forages pétroliers (+ 12 %) compensant la baisse

des forages gaziers (- 12 %). À fin décembre, 60 % des unités étaient dédiées au forage pétrolier et 40 % au forage gazier, à comparer à un ratio de 55/45 à fin septembre. Le nombre d'appareils de forage en activité devrait rester significatif en 2012. Soutenue par l'anticipation d'un maintien des prix du pétrole à un niveau élevé, l'activité continuera de se développer davantage dans les gisements de pétrole et de gaz riches en hydrocarbures liquides (condensats) au détriment des gisements de gaz sec.

Tout au long de l'année, l'offre de produits finis de Vallourec (tubes et joints premium VAM réunis) a généré une forte demande, notamment pour l'exploitation des bassins schisteux de pétrole et de gaz riches en hydrocarbures liquides. Afin de répondre à la demande des clients, les usines de Vallourec aux États-Unis ont fonctionné à pleine capacité, et des tubes de petit diamètre produits dans les usines européennes du Groupe ont été importés.

Le Golfe du Mexique a bénéficié d'une hausse d'activité au cours du quatrième trimestre, avec une progression de 22 % du nombre de nouveaux permis de forage. Le nombre de plateformes a atteint 41 unités, en hausse de 8 unités depuis septembre 2011 et de 17 unités depuis fin 2010, générant des commandes de produits premium de Vallourec.

Dans le reste du monde, les ventes ont tout au long de l'année bénéficié du bon niveau de l'activité internationale, en mer du Nord, au Moyen-Orient, en Afrique de l'Ouest, en Asie et au Brésil, avec une forte demande pour les conduites sous-marines et les produits premium.

En mer du Nord, de nombreux projets HP/HT ⁽²⁾ nécessitent des produits particulièrement haut de gamme. Le développement des champs gaziers par les compagnies pétrolières nationales au Moyen-Orient a stimulé la demande pour les produits dédiés aux environnements corrosifs. L'octroi de nouvelles licences pour le développement offshore en Afrique de l'Ouest a entraîné une forte demande de la part de Total ainsi que de compagnies pétrolières indépendantes. Au Brésil, les ventes ont bénéficié d'une demande accrue des compagnies pétrolières internationales, qui s'ajoute à la forte demande émanant de Petrobras.

Le lancement commercial réussi du VAM® 21 illustre son positionnement haut de gamme pour les grands marchés en croissance, avec des prises de commandes pour des clients en mer du Nord, en Indonésie, au Nigeria et au Brésil. VAM® 21 est la seule connexion respectant le nouveau protocole de test ISO 2011 adapté aux conditions HP/HT ⁽²⁾.

Vallourec anticipe que le chiffre d'affaires Pétrole et Gaz poursuivra sa croissance en 2012, bénéficiant d'une part de la poursuite des hausses des prix appliquées aux nouvelles commandes, et d'autre part d'une progression des volumes. Le carnet de commandes du Groupe hors Amérique du Nord s'élève actuellement à 6 mois environ. Cependant, le niveau élevé des livraisons au quatrième trimestre se traduiront par un chiffre d'affaires au premier trimestre 2012 en retrait.

Sur l'ensemble de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires **Énergie électrique** a atteint 707 millions d'euros, en baisse de 9 % par rapport à l'exercice 2010, qui avait bénéficié de prix de vente moyens plus élevés et d'un meilleur mix en ce qui concerne l'activité liée à l'équipement des centrales conventionnelles alimentées au charbon.

(1) Baker Hughes.

(2) HP/HT = Haute pression / Haute température.

(3) IEA – Novembre 2011.

La production d'électricité au charbon devrait croître de 35 % au cours des 10 prochaines années ⁽³⁾. Environ 60 % des futures nouvelles capacités de production d'électricité au charbon se trouve en Chine et en Inde, où l'intensification de la concurrence locale pour la fourniture de tubes a conduit à une forte pression sur les prix sur les dernières années. Les autres marchés dynamiques, sur lesquels Vallourec est bien positionné, incluent notamment l'Europe de l'Est, l'Afrique du Sud et la Corée. Les opérations de maintenance ont représenté près de 20 % du chiffre d'affaires Énergie électrique.

Les ventes pour les centrales nucléaires ont représenté environ 20 % du chiffre d'affaires Énergie électrique. Suite à l'accident de Fukushima, plusieurs pays ont révisé leur stratégie dans le domaine de l'énergie nucléaire. 16 pays, dont la France et la Chine, restent engagés à développer leurs projets. L'extension des capacités de Valinox Nucléaire a été achevée avec succès en 2011, et dans le cadre du projet EDF pour la rénovation de ses centrales nucléaires en France, Areva a récemment octroyé à Vallourec un contrat portant sur la fourniture de tubes pour les générateurs de vapeur de 2 réacteurs de 1 300 MW.

Vallourec anticipe une croissance modérée du chiffre d'affaires Énergie électrique en 2012, la part de l'énergie nucléaire étant amenée à progresser.

Sur l'ensemble de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires **Pétrochimie** a atteint 373 millions d'euros, en hausse de 4 % par rapport à 2010.

Les ventes ont été en grande partie tirées par la croissance aux États-Unis et en Asie, ainsi que par une activité soutenue au Moyen-Orient, ce qui a permis de compenser la baisse des ventes en Europe.

Les ventes en 2011 sont liées à de nouveaux projets, dans le domaine de l'exploitation des sables bitumineux canadiens, et incluant le projet gazier de Shaiba en Arabie Saoudite et celui de Steam Amal en Oman. La demande au Moyen-Orient et en Asie reste forte, avec plusieurs complexes pétrochimiques en cours en Arabie Saoudite, au Koweït et en Corée du Sud. Ceci devrait soutenir la croissance du chiffre d'affaires en 2012.

Au total, sur l'ensemble de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires **Énergie** a atteint 3 921 millions, soit une hausse de 12 % par rapport à 2010. Il représentait 74 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2011 contre 78 % en 2010.

Sur l'ensemble de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires **hors Énergie** (Mécanique, Automobile, Construction et autres) a progressé de 38 % à 1 375 millions d'euros, soit 26 % du chiffre d'affaires du Groupe. Le taux de croissance a ralenti au cours du quatrième trimestre 2011, marquée notamment par la baisse des ventes dans les secteurs industriels au Brésil, notamment l'automobile.

Le chiffre d'affaires **Mécanique** s'est élevé à 657 millions d'euros en 2011, en hausse de 58 % par rapport à 2010, tiré par une forte demande de l'industrie exportatrice allemande, notamment durant la première moitié de l'année. Le rythme de croissance a ralenti au cours de la seconde moitié de l'année et une baisse significative des enregistrements de commandes a été constatée au cours du second semestre, en raison des incertitudes économiques qui ont conduit les distributeurs de la zone à réduire leurs stocks. Ceci devrait se traduire par un chiffre d'affaires en retrait au premier trimestre 2012 par rapport au quatrième trimestre 2011.

Le chiffre d'affaires **Automobile**, qui est essentiellement réalisé au Brésil, a atteint 359 millions d'euros en 2011, en hausse de 13 % sur un an. Au quatrième trimestre 2011, le chiffre d'affaires des activités au Brésil a fléchi par rapport au troisième trimestre en raison de la baisse des ventes de véhicules léger.

Le chiffre d'affaires **Construction et autres** a atteint 359 millions d'euros en 2011, en progression de 35 % par rapport à 2010. Ce segment comprend des ventes de minerai de fer au Brésil qui ont bénéficié de prix élevés en 2011. Le chiffre d'affaires issu de ces ventes devrait diminuer en 2012 en raison des prix en baisse sur le marché.

8.1.1.7 Recherche et Développement

Les besoins en acier et les exigences du développement durable renforcent l'intérêt de la filière fonte/charbon de bois du Brésil que Vallourec améliore de manière permanente et qui concilie respect de l'environnement et compétitivité. La sélection scientifique des arbres, l'amélioration des programmes de nutrition de la forêt et l'industrialisation de la carbonisation continue du charbon de bois constituent les axes forts de ce programme.

L'élaboration et la coulée continue des aciers à 9 et 13 % de chrome constituent une base pour les solutions de haute technologie du Groupe.

Ces technologies font l'objet de nombreux travaux. Les nouvelles coulées continues combinant de nombreuses innovations permettent au Groupe de disposer d'outils de forte capacité et de qualité accrue renforçant ainsi son autonomie en matière d'approvisionnements en aciers premium.

La fabrication à chaud de tubes d'acier est une technologie fondamentale pour le Groupe constamment améliorée au travers d'innovations. Un nouveau procédé *Premium Forged Pipes* (PFP®) a ainsi été développé pour la fabrication de tubes de gros diamètres et de fortes épaisseurs, en particulier pour les secteurs de la mécanique et de l'énergie électrique. Cette solution technologique brevetée a été déployée industriellement en 2010 et 2011.

Le laboratoire de laminage ouvert à Riesa (Allemagne) en 2010 permet de développer les technologies innovantes propres à Vallourec et d'accélérer ses progrès en matière d'outillages et de procédés de production à chaud, y compris pour les technologies les plus récentes de laminage à chaud de tubes, telles que « PQF ».

Les contrôles non destructifs font l'objet de développements approfondis permettant de s'assurer de la haute fiabilité des produits du Groupe. Les innovations réalisées sont des facteurs de forte différenciation.

Les communautés de procédés ont été intensifiées au sein du Groupe. Elles permettent des progrès rapides et continus par le partage des meilleures pratiques pour les procédés principaux du Groupe : filetage, élaboration et coulée continue de l'acier, traitements thermiques, chauffe des ronds, laminage à chaud, contrôles non destructifs.

Les conditions d'exploitation pétrolière et gazière plus difficiles nécessitent le développement d'aciers plus résistants et de nouvelles connexions filetées plus performantes : mer profonde, réservoirs profonds "haute température et haute pression", récupération améliorée de pétrole par injection de vapeur, gaz de schiste, pré-salifère brésilien...

Les projets sont nombreux notamment en mer du Nord, au Brésil (réservoirs pré-salifères), aux États-Unis (gaz de schiste), Golfe du Mexique et Alaska, en Afrique de l'Ouest, en Malaisie et au Moyen-Orient.

Le développement de nuances d'acier résistant à la corrosion H2S (hydrogène sulfuré) est notamment essentiel pour l'industrie pétrolière et gazière. Cette gamme de grades Sour Service s'est élargie avec le "VM125SS", spécialement destiné aux applications haute température et haute pression, et dont la commercialisation se poursuit avec succès.

La nouvelle génération de connexion fileté premium, VAM® 21, est en phase de commercialisation. Cette connexion innovante est la seule à offrir une performance similaire à celle du tube mère conforme à l'ISO 13679 CAL IV (dernière révision), qui est la spécification technique exigée par les clients pétroliers pour les applications les plus sévères.

Cleanwell® est un lubrifiant (revêtement « sec ») développé pour les connexions filetées en remplacement des graisses polluantes, tout en assurant l'étanchéité de la connexion et en la protégeant efficacement contre les grippages et la corrosion. Les demandes pour des produits respectant l'environnement et facilitant la mise en œuvre de tubes sont fortes, notamment en mer du Nord. Cette famille de revêtements couvre également des applications de plus en plus variées, notamment pour des applications à basse température.

Pour les nouveaux gisements dits "gaz de schiste", une connexion fileté, le VAM® SG, a été mise au point en un temps record avec les clients afin de leur offrir des performances très spécifiques. En effet, l'exploitation des gaz de schiste s'effectue à partir de puits comportant une longue section horizontale (de 1 500 à 3 000 mètres) qui nécessite l'application de couples importants sur les tubulaires lors de leur mise en œuvre, ainsi que par une fracturation à très haute pression, qui sollicitent fortement la connexion.

Pour les situations les plus difficiles, et notamment pour les puits déviés comportant de longues sections horizontales, une connexion très performante, le VAM® HTF, a été développée et commercialisée avec succès. Cette connexion fileté premium d'encombrement minimum comporte une étanchéité métal contre métal et des filets variables autobloquants qui lui permettent d'atteindre des couples très élevés.

Grâce à la famille de filetages VAM® RISER, Vallourec occupe une position de leader pour les applications en mer profonde. Ces tubes filetés qui relient la plateforme flottante avec les fonds marins doivent résister à des contraintes de fatigue exceptionnelles et ont nécessité le développement de hautes technologies et des tests de validation spécifiques. De nombreux projets sont mis en œuvre au Brésil, en Australie, dans le Golfe du Mexique et en Indonésie.

Le développement de solutions CRA – aciers et alliages résistant aux environnements très corrosifs – est effectué dans le cadre du partenariat Recherche et Développement avec Tubacex et renforce la position du Groupe pour les puits difficiles.

Depuis sa création, VAM Drilling est devenu en 5 ans un leader sur le plan technologique, notamment en développant des tiges de forage et accessoires :

- des connexions à haut couple VAM® Express, VAM® EIS et VAM® CDS, à l'excellente fiabilité opérationnelle, à grande performance et à très faible taux de réparation ;
- une première pour le grade d'acier très élevé (165 ksi) pour les forages très fortement déviés et une large gamme d'aciers pour toutes applications, y compris pour les puits à environnement très corrosif ;
- des "risers" haute pression, lien entre la plateforme pétrolière et le fond de la mer, qui surpassent les exigences les plus sévères ;
- l'extension de la gamme de produits Hydroclean® pour résoudre les problèmes de nettoyage des puits.

Le secteur de l'énergie électrique sert la demande pour la construction de centrales thermiques à flamme (charbon, lignite,

fuel, etc.), qui utilisent une gamme étendue et variée de tubes de diamètres et de nuances d'aciers alliés pour lesquels le Groupe occupe une position de leader.

Notre acier allié à 12 % de chrome, VM12 SHC, conçu pour une utilisation à température élevée, est maintenant utilisé dans des centrales électriques à rendement amélioré dites ultra-supercritiques. Les tubes en aciers inoxydables font l'objet d'un travail de développement conjoint avec Tubacex et permettent de compléter l'offre du Groupe pour les centrales les plus performantes.

Les références du Groupe sur les marchés de la construction se multiplient : ponts, stades, aéroports, etc. Des solutions tubulaires très innovantes sont développées pour des bâtiments industriels ou commerciaux, notamment en Allemagne et au Brésil. Le système tubulaire de structure de toit breveté (Preon), permettant d'augmenter considérablement les portées, est désormais utilisé dans de nombreuses applications. Le déploiement de solutions légères pour les structures métalliques est un axe majeur de développement.

Les tubes soudés en acier inox et titane maintiennent leur progression dans les domaines de l'énergie et la dessalinisation. Des solutions utilisant les assemblages bimatières sont développées pour élargir la palette des offres de Valtimet Inc. L'amélioration des échanges de chaleur constitue un axe d'innovation majeur (par exemple les tubes ailetés ou traités en surface dédiés à des applications process ou MSR). Enfin pour le marché des ombilicaux, l'industrialisation des tubes soudés premium en acier inoxydable est en cours. Cette solution innovante permettra des gains de performance significatifs.

8.1.1.8 Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité

Les indicateurs sociaux exposés ci-après ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées par intégration globale du groupe Vallourec. Toutefois, la société Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes »), qui a été acquise par le Groupe sur la fin de l'exercice 2011, n'a pu être prise en compte.

I – Effectifs

Au 31 décembre 2011, 22 204 salariés travaillaient dans des sites de production ou de service sous contrat Vallourec (contrats à durée indéterminée et contrats à durée déterminée).

La liste des pays dans lesquels le Groupe compte au moins 100 salariés sont les suivants :

1. Brésil	7 964
2. France	5 220
3. Allemagne	4 182
4. États-Unis	2 389
5. Indonésie	555
6. Chine	538
7. Royaume-Uni	453
8. Mexique	319
9. Malaisie	210
10. Inde	120

1. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Effectifs inscrits au 31 décembre 2011 (CDD + CDI)	2010	2011	Variation 10/11	Répartition 2010	Répartition 2011
Europe	9 488	9 888	4,21 %	46 %	45 %
Brésil	7 346	7 964	8,41 %	36 %	36 %
NAFTA (États-Unis, Canada, Mexique)	2 299	2 765	20,26 %	11 %	12 %
Asie	1 302	1 448	11,21 %	6 %	7 %
Moyen-Orient	110	117	6,36 %	1 %	1 %
Afrique	16	22	37,5 %	-	-
TOTAL	20 561	22 204	7,99 %	100 %	100 %

Les effectifs du Groupe sont en hausse de près de 8 % par rapport à 2010 en raison principalement des investissements et de l'activité. Les zones concernées sont le Brésil, le périmètre NAFTA, l'Europe et l'Asie dont les effectifs ont augmenté respectivement de plus de 600 personnes, 450 personnes, 400 personnes et 140 personnes.

Les effectifs en contrat à durée indéterminée – dits effectifs permanents – se sont accrus de 6 %. Cette augmentation résulte principalement de la mise en œuvre des investissements majeurs du Groupe en cours d'achèvement :

- + 21 % en Chine (Forge de Changzhou) ;
- + 15 % aux USA (laminoir de Youngstown) ;
- + 7 % au Brésil (usine VSB).

Les effectifs de l'Europe augmentent de 2 %, ceux des autres pays restant quasi stables.

La société Saudi Seamless Pipes Factory Company Limited (« Zamil Pipes »), qui a été acquise par le Groupe sur la fin de l'exercice 2011 et qui comprend un effectif d'environ 90 personnes, n'est pas comprise dans les chiffres reflétés ci-dessus.

3. RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE

Les femmes représentent 11 % de l'effectif permanent total. Elles occupent un tiers des postes administratifs ou commerciaux. Elles sont peu présentes au sein de la catégorie des ouvriers, sauf en Chine.

La proportion de femmes cadres reste modeste. Elle est en augmentation au Brésil et dans la zone NAFTA.

% de femmes (permanents)	Europe		Brésil		NAFTA		Asie		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Ouvriers	2 %	2 %	4 %	5 %	2 %	1 %	13 %	16 %	3 %	4 %
ATAM	31 %	32 %	25 %	27 %	34 %	34 %	23 %	27 %	29 %	30 %
Cadres	19 %	19 %	21 %	22 %	17 %	18 %	18 %	16 %	19 %	20 %
TOTAL	10 %	11 %	9 %	9 %	11 %	11 %	17 %	19 %	10 %	11 %

2. RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS PERMANENTS

	Ouvriers	ATAM	Cadres
2009	68 %	24 %	9 %
2010	68 %	18 %	14 %
2011	68 %	17 %	15 %

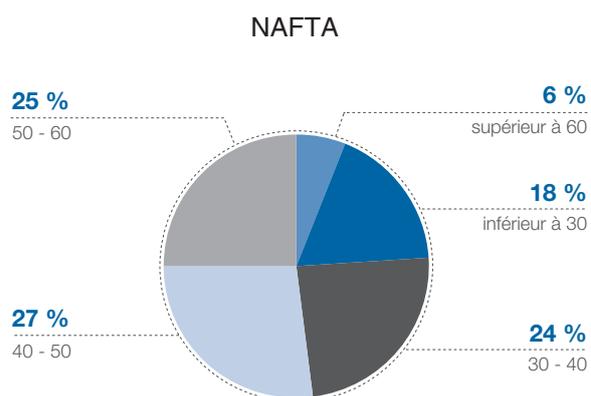
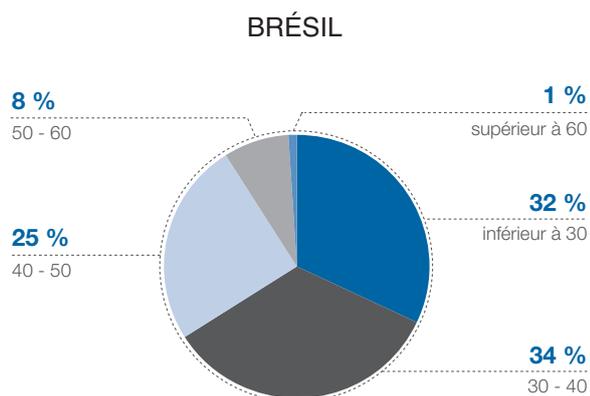
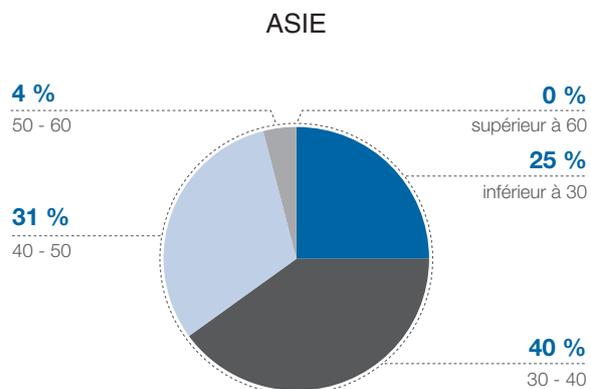
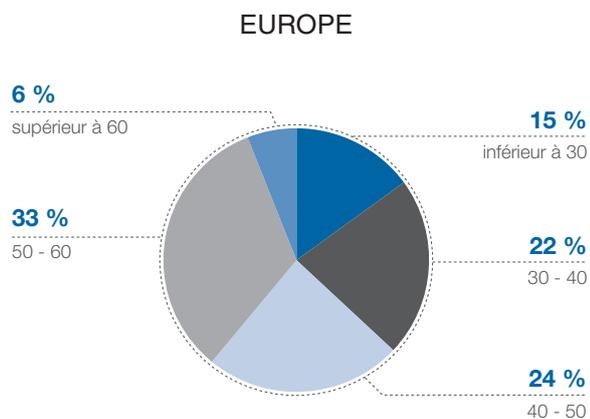
L'augmentation de la proportion de cadres et la baisse corrélative des techniciens à partir de 2010 résulte essentiellement d'un travail de clarification et d'harmonisation des degrés de responsabilités des postes sur ces fonctions, à partir d'une méthode d'évaluation qui a été pratiquée sur l'ensemble des pays. Cette analyse a conduit à affecter certains salariés à la catégorie « cadres » alors qu'ils étaient jusqu'ici recensés en tant que contremaîtres en atelier.

Le renforcement des équipes R&D, axe fort de la stratégie du Groupe, a également contribué à l'augmentation de la part des cadres.

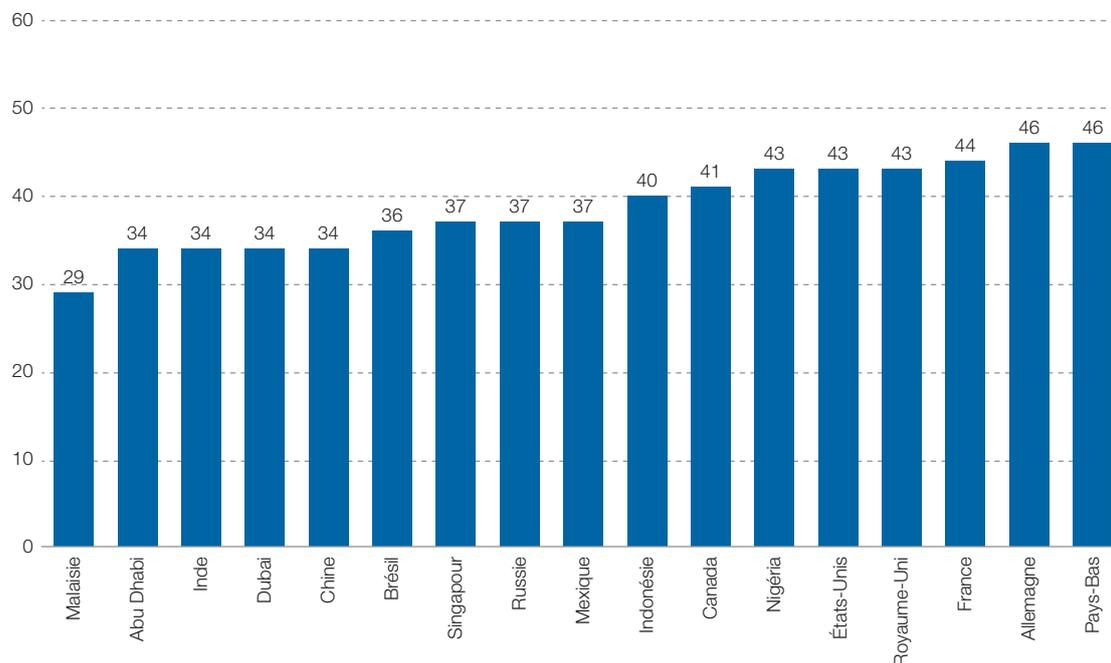
4. RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ÂGE ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

En Europe, les salariés de plus de 50 ans représentent 38 % des effectifs, ce qui constitue un enjeu de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Hors Europe, les pyramides d'âge sont plus équilibrées.



Âge moyen par pays



5. EMBAUCHES

En 2011, les sociétés du Groupe ont embauché – hors mutations entre sociétés du Groupe – 2 922 salariés permanents, soit presque 14 % des effectifs permanents.

La répartition des embauches par catégorie professionnelle est la suivante :

Répartition des embauches et mutations par catégorie professionnelle et par pays	Ouvriers		ATAM		Cadres		Total	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
Europe	467	51 %	223	25 %	214	24 %	904	28 %
Brésil	1 049	79 %	143	11 %	134	10 %	1 326	41 %
NAFTA	451	63 %	110	15 %	150	21 %	711	22 %
Asie	130	52 %	73	29 %	49	19 %	252	8 %
Autres	11	NS	10	NS	6	NS	27	1 %
TOTAL GROUPE	2 108	65	559	17	553	17	3 220	100

Les mouvements indiqués ci-dessus comprennent 298 mutations concertées dont plus de la moitié concerne l'Europe.

Les femmes représentent 15 % du total des embauches, hors mutations.

Un poste de cadre sur 5 a été pourvu par une femme en 2011.

% de femmes parmi les recrutements	Sur total embauches (hors mutations)	Répartition des embauches et mutations de femmes par catégorie professionnelle			
		Ouvriers	ATAM	Cadres	Total
Europe	19 %	2 %	33 %	23 %	15 %
Brésil	13 %	8 %	41 %	22 %	13 %
NAFTA	11 %	4 %	25 %	19 %	10 %
Asie	34 %	28 %	36 %	14 %	28 %
TOTAL	15 %	7 %	33 %	20 %	14 %

6. DÉPARTS

8 % des salariés sous contrat permanent ont quitté le Groupe.

Une partie de ces départs a été liée à la pyramide des âges (importance des départs en retraite en Europe) ainsi qu'à des habitudes culturelles (mobilité traditionnellement forte en Chine).

Le pourcentage de départs par zone géographique est le suivant :

Départs (hors mutations) sur effectifs permanents	Brésil	Chine	Europe	États-Unis	Total
2009	11 %	10 %	4 %	24 %	9 %
2010	6 %	11 %	6 %	18 %	7 %
2011	9 %	10 %	6 %	15 %	8 %

7. MOTIFS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

	Brésil	États-Unis	Europe	Chine	Total
Retraite	12 %	3 %	28 %	4 %	14 %
Démission	16 %	25 %	25 %	76 %	24 %
Licenciement	70 %	39 %	28 %	19 %	47 %
Autres motifs	1 %	33 %	19 %	2 %	14 %

Aucun licenciement économique n'a été mis en œuvre en 2011.

En France, l'effectif permanent de la société Interfit a été adapté au moyen de mutations concertées au sein du Groupe et en particulier vers les autres unités voisines du Nord. Ceci a été réalisé sans rupture de contrat et avec l'accord des salariés concernés.

En Allemagne, le plan d'adaptation de 2010 qui prévoyait la fermeture de Valti GmbH (87 personnes) et une adaptation d'effectif sur l'usine de Müllheim (- 190 personnes) a été mis en œuvre sans conséquence sociale puisque les départs ont été traités ou le seront en totalité grâce à des mesures d'âge et des mutations concertées vers les autres sites de la région de Düsseldorf.

8. EFFECTIFS EN CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE ET INTÉRIMAIRES

Compte tenu de la forte cyclicité de ses marchés, Vallourec doit pouvoir s'adapter rapidement aux variations d'activité. Sa politique

repose sur l'existence d'un personnel permanent pour répondre au niveau d'activité pérenne d'une part, et d'un personnel temporaire (contrats à durée déterminée et intérimaires) pour faire face aux surcroûts d'activité d'autre part. Pour appréhender cette problématique, les effectifs permanents sont gérés sur la base d'un effectif type pour une activité standard moyenne à 3/5 ans. Les variations d'activité en pic ou en creux sont résolues avec les solutions locales de flexibilité (prêts entre usines, aménagement du temps de travail en Europe, intérimaires, contrats à durée déterminée).

En 2011, l'Europe a vécu une croissance de la plupart de ses activités. Les effectifs en contrat à durée déterminée (hors apprentis) et les intérimaires ont augmenté de 76 % et représenté 14 % des effectifs totaux européens.

Au niveau du Groupe, ces effectifs ont augmenté de 55 % et représenté 10 % à fin 2011.

Répartition entre permanents et temporaires au 31 décembre	Total		Dont Brésil		Dont NAFTA		Dont Asie		Dont Europe	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Permanents	19 873	21 065	7 279	7 877	2 299	2 572	1 172	1 297	9 000	9 183
CDD (hors apprentis)	332	656	66	6	0	193	126	151	137	303
Intérim	1 176	1 687	8	48	158	121	241	289	700	1 168
% flexibilité	8 %	11 %	1 %	1 %	7 %	12 %	31 %	34 %	9 %	16 %

II – Rémunérations

1. MASSE SALARIALE

En 2011, la masse salariale du Groupe, hors intérim, s'élève à 1 084 millions d'euros :

- 734 millions au titre des salaires ;
- 43 millions au titre de la participation et de l'intéressement ;

- 20 millions au titre des charges liées aux options de souscription ou d'achat d'actions et aux actions de performance ;
- 286 millions au titre des charges sociales.

L'augmentation de 12,9 % de la masse salariale par rapport à l'année précédente résulte principalement de l'accroissement des effectifs et des augmentations salariales (+ 3,8 %).

La répartition de la masse salariale par pays est la suivante :

	2011	
	Répartition de la masse salariale	Répartition des effectifs moyens
Allemagne	24 %	19 %
Brésil	24 %	35 %
Chine	1 %	2 %
États-Unis	14 %	10 %
France	32 %	24 %
Mexique	1 %	1 %
Royaume-Uni	3 %	2 %
Divers	1 %	7 %
TOTAL	100 %	100 %

2. SALAIRES MOYENS

La politique de rémunérations de Vallourec repose sur des rémunérations motivantes et équitables compte tenu des conditions du marché local de l'emploi, incluant des mécanismes d'intéressement aux résultats.

Le salaire moyen en France intègre l'ensemble des salaires, y compris ceux des équipes de direction du Groupe.

Salaires moyens y compris intéressement et charges sociales	Salaires moyens y compris intéressement 2010 (en euros)	Salaires moyens y compris intéressement 2011 (en euros)	Dont % charges sociales 2010	Dont % charges sociales 2011
Allemagne	61 510	63 060	28 %	20 %
Brésil	34 070	35 040	66 %	67 %
Canada	71 850	72 210	19 %	16 %
Chine	12 740	13 360	16 %	20 %
États-Unis	80 650	74 710	30 %	26 %
France	62 340	67 290	49 %	53 %
Mexique	25 120	29 990	16 %	15 %
Royaume-Uni	53 780	59 760	21 %	18 %

3. INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION

Les systèmes d'intéressement et de participation permettent d'associer les salariés aux performances de l'entreprise. En 2011, ils ont représenté 43 millions d'euros.

En France, un plan d'épargne entreprise (PEE) et un plan d'épargne retraite (PERCO) permettent aux salariés de placer les sommes issues de la participation et de l'intéressement pour se constituer une épargne assortie d'un régime fiscal avantageux et bénéficier d'un abondement versé par l'employeur.

4. ACTIONNARIAT SALARIÉ

En 2011, le Groupe a reconduit :

- pour la quatrième année consécutive, un plan d'actionnariat salarié "Value", dénommé "Value 11" au bénéfice des salariés et ayants droit assimilés de la plupart des entités du groupe Vallourec situées en France, en Allemagne, au Brésil, aux États-Unis, aux Émirats arabes unis, au Royaume-Uni, au Mexique, en Chine et au Canada. Près de 15 000 salariés dans 9 pays, soit presque 73 % des effectifs concernés, ont choisi de souscrire à l'offre proposée par le Groupe. Ce taux de participation, le plus élevé des 4 plans "Value", témoigne de l'attachement des collaborateurs de Vallourec à leur entreprise et de leur confiance

dans la stratégie et l'avenir du Groupe. Les actions détenues par les salariés représentaient 4,97 % du capital social de Vallourec au 31 décembre 2011, contre 3,41 % au 31 décembre 2010 ;

- pour la troisième année consécutive, un plan d'attribution sous conditions de présence et de performance, d'un nombre maximum de 78 318 actions de performance, à raison d'un maximum de 6 actions de performance par bénéficiaire, au profit de l'ensemble des salariés compris dans le périmètre de l'offre "Value 11" (à l'exclusion des membres du Directoire et des sociétés du groupe Vallourec situées au Brésil) et des salariés des entités du groupe Vallourec situées en Inde, aux Pays-Bas, en Russie, en Malaisie et en Norvège.

III – Organisation du temps de travail

1. RYTHME DE TRAVAIL – RÉGIMES HORAIRES PARTICULIERS

La politique du Groupe est guidée par la recherche de flexibilité et de réactivité, pour s'adapter à la demande des clients.

Les rythmes de travail permettent d'adapter le fonctionnement des installations aux nécessités de la production. Le travail en continu (24h/24h) pendant 5 ou 6 jours par semaine avec 3, 4 ou 5 équipes alternantes est généralisé sur la majorité des sites de production.

Pour minimiser la pénibilité des rythmes de travail, des organisations de travail adaptées aux rythmes physiologiques font l'objet d'études puis d'expérimentations, en concertation avec les médecins du travail et le personnel.

Des solutions innovantes sont mises en place, qui dépendent étroitement des facteurs culturels et des législations nationales applicables.

2. DURÉE DU TRAVAIL

Le niveau d'activité, en hausse par rapport à l'an dernier, s'est traduit par une augmentation du nombre d'heures travaillées, principalement aux États-Unis et en Europe.

	Nombre d'heures travaillées en 2010	Nombre d'heures travaillées en 2011	Dont nombre moyen d'heures supplémentaires effectuées dans l'année	
			2010	2011
Allemagne	1 493	1 540	108	143
Brésil	1 974	2 020	99	102
Chine	2 098	2 165	278	268
États-Unis	2 225	2 098	328	292
France	1 526	1 571	18	28
Mexique	2 336	2 527	88	124
Royaume-Uni	1 966	2 197	205	258

3. HORAIRES INDIVIDUALISÉS ET TEMPS PARTIEL

En France, la quasi-totalité du personnel ATAM bénéficie d'un horaire individualisé, permettant d'aménager les heures d'arrivée et de départ en fonction des contraintes personnelles et des nécessités du service. Par ailleurs, 78 salariés (12 ouvriers, 40 ATAM et 26 cadres) exercent leur fonction à temps partiel, pour un motif d'ordre personnel ou sur prescription médicale (mi-temps thérapeutique).

4. ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme comprend l'ensemble des absences indemnisées (maladies, maternités, accidents de travail et de trajet) ramené au nombre d'heures effectivement travaillées. Il se situe dans la moyenne basse des taux observés dans des industries comparables.

	Taux d'absentéisme
Europe	5,1 %
Brésil	3,6 %
NAFTA	1,6 %
Asie	1,5 %
TOTAL	3,7 %

IV – Relations sociales

1. ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL

Plus de 19 000 collaborateurs du Groupe dans une vingtaine de pays, soit environ 87 % des effectifs, sont couverts par des accords collectifs de branche ou de société.

Le dialogue social entre les salariés et l'employeur est organisé dans chaque pays en conformité avec la réglementation locale.

- Au niveau européen :

Un Comité Européen composé de trente représentants français, allemands et britanniques est informé de l'activité, des résultats et de la stratégie du Groupe en Europe et dans le monde. Une réunion plénière est organisée chaque année en présence de la Direction Générale à l'issue de la publication des résultats du

Groupe. Une réunion préparatoire se tient la veille pour permettre aux représentants de préparer les débats. Par ailleurs, un bureau restreint composé de deux représentants allemands, deux représentants français et un représentant écossais se réunit alternativement dans l'un ou l'autre pays, cinq fois par an. Le bureau rencontre le Président du Directoire et le Directeur des Ressources Humaines deux fois par an de manière programmée et en cas d'événements marquants pour le Groupe.

Un Conseil de Surveillance, composé à parité de représentants du personnel français et allemands, participe à la gestion du fonds commun de placement d'entreprise qui a été constitué à l'occasion de l'offre d'actionnariat salarié ouverte en France et en Allemagne en 2006. C'est parmi les membres des conseils de surveillance des fonds communs de placement d'entreprise qu'a été désigné en décembre 2010 un Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec représentant les salariés actionnaires.

- En France, la représentation du personnel s'effectue à plusieurs niveaux :

Le Comité de Groupe est l'instance de représentation de l'ensemble des sociétés françaises. Il comprend 20 représentants, choisis par les organisations syndicales parmi les élus des comités d'entreprise et se réunit une fois par an en présence du Directoire. Il reçoit des informations générales sur le Groupe (examen des comptes, activité, investissements etc...). Il est assisté d'un expert-comptable. Il est également associé à la gestion des régimes de prévoyance et d'épargne salariale.

Lorsque des négociations s'engagent au niveau du Groupe, chacune des 5 organisations syndicales présentes dans le Groupe (CGT, CFDT, FO, CFE-CGCC et CFTC) désigne des représentants et une commission de négociation se constitue. Les accords signés dans ce cadre, tels que ceux relatifs à l'aménagement du temps de travail, à la formation tout au long de la vie, la prévoyance santé ou les seniors, donnent lieu à concertation au travers des commissions de suivi.

En 2011, les négociations ont porté sur les salaires, sur la gestion des emplois et des compétences, sur la prévention des risques psycho-sociaux et la prévoyance.

Dans chaque société, les comités d'entreprise, les comités centraux d'entreprise et les comités d'établissement, élus, sont informés et consultés sur la vie économique de l'entreprise ou l'établissement. Ils participent à la gestion des budgets d'activité sociale.

Les délégués du personnel élus dans chaque établissement présentent les réclamations individuelles et collectives du personnel relatives aux salaires et à la réglementation du travail.

Les délégués syndicaux sont des membres du personnel désignés par les syndicats. Ils constituent les interlocuteurs pour les négociations, en particulier la négociation annuelle obligatoire sur les salaires, l'organisation du temps de travail et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) traitent des questions relatives à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail.

Suite à l'enquête de satisfaction qui a été menée auprès de l'ensemble du personnel dans ce pays en 2010, des plans d'action visant à renforcer la motivation et l'efficacité des équipes ont été mis en œuvre en 2011.

- En Allemagne, les relations sociales sont organisées selon les principes de la codétermination, conformément aux dispositions de la loi sur les comités d'entreprise du 15 janvier 1972 (*Betriebsverfassungsgesetz*).

Le comité d'entreprise (*Betriebsrat*), dont les membres sont élus par le personnel, représente les salariés. Il est associé aux décisions qui concernent les affaires internes de l'entreprise et donne son accord préalable dans un certain nombre de domaines touchant à la gestion du personnel. Il est étroitement associé aux questions relatives à la sécurité. L'employeur ne prend part aux réunions que s'il est invité, ou si celles-ci se tiennent à sa demande.

Un comité économique (*Wirtschaftsausschuß*) assiste le comité d'entreprise. Il se réunit une fois par mois en présence de l'employeur.

Le comité des cadres (*Sprecherausschuß*) représente les cadres.

Les négociations salariales ont lieu en dehors de l'entreprise entre l'organisation des employeurs *Arbeitgeberverband Stahl* et le syndicat *Industriegewerkschaft Metall*, qui représente la

majorité des salariés. En 2009, la signature d'un accord sur le chômage partiel a permis de porter l'indemnisation du chômage partiel à hauteur de 90 % du salaire net d'activité. Ces mesures ont concernés 2 sites en Allemagne en fin d'année 2011.

- Au Royaume-Uni, la représentation du personnel s'effectue par l'intermédiaire de 4 organisations syndicales dont 3 représentent le personnel ouvrier et une le personnel administratif et technicien. En 2011, les négociations ont porté sur les salaires et l'emploi.
- Au Brésil, la majorité du personnel est représentée par un syndicat. Un organe spécifique, le *Conselho Representativo dos Empregados* (CRE) a été mis en place en 1999 pour permettre la représentation des employés de V & M do Brasil SA dans l'usine de Barreiro. Ses treize représentants sont élus pour 2 ans. Le CRE permet une concertation sur les questions internes telles que notamment la sécurité, les conditions de travail, les promotions et les mutations. Les organisations syndicales sont représentées par 6 salariés, désignés par le syndicat et payés par V & M do Brasil SA. Les organisations sont seules compétentes pour négocier sur les salaires, l'intéressement et les systèmes de rémunération. Ces négociations ont lieu au niveau de la branche.
- Pour VSB, le système de représentation est identique à celui de V & M do Brasil SA.
- Au Mexique, le syndicat représente principalement les ouvriers et employés auxquels sont appliqués les accords collectifs. Pour cette population salariée dont la liste est établie par voie d'accord, le syndicat auquel la cotisation et l'adhésion est obligatoire peut proposer des candidats à l'embauche. Les négociations portent sur les salaires et les avantages en nature.
- Aux États-Unis, les salariés se sont prononcés, conformément à la réglementation locale, par vote sur le mode de représentation du personnel et ont choisi l'absence de syndicat dans l'entreprise. Le dialogue social s'organise autour de rencontres très fréquentes sur le terrain entre la direction et le personnel.
- En Chine, lorsque le syndicat national est représenté dans l'usine par un salarié, celui-ci est l'interlocuteur direct de la direction pour tout ce qui concerne le personnel. S'il n'existe pas de représentant du syndicat, le dialogue social s'organise par contact direct entre les ouvriers et la direction via des instances ad hoc.

Suite à l'enquête de satisfaction qui a été menée auprès de l'ensemble du personnel dans ce pays en 2010, des plans d'action visant à renforcer la motivation et l'efficacité des équipes ont été mis en œuvre en 2011.

2. COMMUNICATION INTERNE DU GROUPE

La communication interne vise à susciter l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des salariés du Groupe dans le monde entier. À travers différents canaux, Vallourec les informe sur sa stratégie, ses objectifs et ses résultats, et entretient le dialogue avec eux :

- l'intranet Vallourec Inside, lancé en janvier 2012, touche une large proportion des effectifs (environ 10 000 personnes dans dix-huit pays) et permet de faire circuler les informations en temps réel. Il propose également des outils collaboratifs, grâce auxquels les équipes travaillent en réseau avec une grande réactivité ;
- *Vallourec Info*, le magazine de tous les salariés, offre à chaque collaborateur une vision d'ensemble de l'actualité du Groupe, dans la langue de son pays. La diffusion rapide d'informations clés est faite également sous forme d'affichage dans les établissements du Groupe ;

- la communication sur les projets sensibilise les salariés aux sujets clés du Groupe – l'éthique et les valeurs (Vallourec Way), la sécurité (CAPTEN+ Safe) –, ou les mobilise dans les moments forts (souscription au plan d'actionnariat salarié "Value", lancement de l'enquête de satisfaction interne Opinion... ;
- lors des conventions annuelles, les managers rencontrent l'équipe dirigeante du Groupe pour un temps d'information et d'échanges. Ces réunions se tiennent à l'échelle régionale en Amérique du Nord, au Brésil et en Europe.

La communication interne du Groupe s'appuie également sur les ressources locales dans les pays et sociétés, qui relaient les messages, nourrissent les remontées du terrain et alimentent leurs propres canaux de communication (journaux, intranets...).

V – Processus de gestion des talents

Le nouveau système d'information sur la gestion des talents (gestion des objectifs, référentiel de compétences, évaluation individuelle, gestion du potentiel, plan de succession) a été déployé début 2011. La mise en œuvre de cet outil, qui s'est accompagnée d'une forte mobilisation de tous les managers, a permis d'atteindre en 2011 un taux de réalisation des entretiens individuels de plus de 90 % dans les secteurs concernés.

En 2012, cet outil sera étendu à l'ensemble des cadres du Groupe, y compris l'Allemagne et la Chine.

L'harmonisation du processus de gestion des talents pour les cadres s'est poursuivie en 2011 avec :

- le déploiement systématique d'une revue des talents dans chaque entité du Groupe (usine, département commercial, département financier, etc...) en s'appuyant sur les conclusions des entretiens individuels de performance ;
- la consolidation de cette revue au niveau de chaque division opérationnelle et de chaque direction fonctionnelle (marketing, ressources humaines, technologie/R&D/innovation, finance, etc...) ; et
- la consolidation au niveau du Groupe.

VI – Santé et sécurité

1. SÉCURITÉ

La sécurité constitue la première priorité du Groupe dont l'objectif est de devenir *world class* en sécurité et un modèle de réussite en la matière.

La formation et la sensibilisation à la sécurité sont essentielles au moment de l'intégration dans le Groupe et font l'objet de rappels réguliers. Les programmes concernent le personnel temporaire au même titre que le personnel permanent. Aux États-Unis, au Brésil et en Europe, un programme original de formation à la sécurité par e-learning permet de tester de manière permanente la connaissance et la compréhension des règles de sécurité par le personnel.

De nombreuses opérations de sensibilisation sont également menées : campagnes de communication sur le thème des accidents aux mains ou aux yeux, audits croisés entre les usines, mise en place de Groupes d'amélioration continue (GAC) sur les différents thèmes liés à la santé et à la sécurité (en 2011, 313 GAC se sont tenus), amélioration des plans de prévention en cas d'intervention d'entreprises extérieures.

La politique du Groupe repose également sur l'analyse des risques et la mise en place d'une prévention permanente.

En 2008, le Groupe a lancé un programme ambitieux sur 3 ans d'amélioration de la sécurité, dénommé « *Cap Ten Safe* ». Animé par la volonté de créer une rupture et d'agir sur l'ensemble des leviers de la sécurité, ce programme a permis d'obtenir une progression très sensible de la performance du Groupe en la matière puisque le taux d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées (LTIR), qui était de 9,2 en 2008, a été réduit à 5,3 en 2009, 3,16 en 2010 et 2,79 en 2011. L'objectif du Groupe est d'atteindre un taux inférieur à 2.

La démarche « *Safe Start* », qui repose sur le comportement individuel des employés, a été déployée en 2011 dans 10 sites pilotes. Elle sera étendue aux autres sites en 2012.

2. SANTÉ

À l'instar de la sécurité, la santé constitue une préoccupation majeure et permanente du Groupe. Dans ce cadre, celui-ci a mené des actions :

- en France, en Allemagne et au Brésil sur la prévention des risques psychosociaux, avec l'aide des médecins du travail salariés de l'entreprise ;
- en vue d'améliorer les conditions de travail et réduire la pénibilité du travail grâce à des études ergonomiques des postes de travail.

Concernant l'utilisation des fibres céramiques réfractaires, Vallourec a écrit et diffusé une instruction unique couvrant l'ensemble des pays.

VII – Formation

Le Groupe a besoin d'un personnel formé, motivé et capable de s'adapter aux évolutions des métiers et des marchés. Il s'attache à concilier ses besoins d'évolution, et les aspirations individuelles de ses salariés, en leur permettant une véritable évolution de carrière.

En 2011, plus de 677 000 heures ont été consacrées à la formation professionnelle des salariés, pour un montant équivalent à 2,6 % des salaires (coûts pédagogiques et rémunération des stagiaires par rapport à la rémunération hors charges).

La proportion de personnes formées dans l'année – c'est-à-dire ayant reçu au moins une journée complète de formation – est de 72 %.

% de salariés formés au moins 1 journée par an (en cumul)

	Europe	Brésil	États-Unis	Asie	Total
Ouvriers	32 %	71 %	37 %	31 %	47 %
ATAM	16 %	10 %	14 %	26 %	14 %
Cadres	10 %	12 %	15 %	7 %	11 %
TOTAL SALARIÉS FORMÉS	58 %	94 %	66 %	64 %	72 %

Type de formations dispensées

	Europe	Brésil	États-Unis	Asie	Total
Nombre d'heures de formation moyen par salarié (sous contrat CDI ou CDD)	29 h	36 h	30 h	21 h	31 h
% en formation technique et professionnelles	30 %	24 %	39 %	36 %	28 %
% formation sécurité	21 %	20 %	26 %	19 %	22 %
% autres formation (management, efficacité personnelle, informatique, langue)	49 %	56 %	35 %	45 %	50 %

1. VALLOUREC UNIVERSITY

L'année 2011 a été marquée par le démarrage opérationnel de Vallourec University. L'ambition de Vallourec University est d'être un lieu d'excellence où employés et clients se rencontrent pour créer et partager une culture commune et enrichir leurs connaissances par un apprentissage continu. Elle vise à renforcer certaines valeurs importantes pour Vallourec aujourd'hui : l'orientation client, la créativité, l'innovation et le respect pour les personnes et leurs différentes cultures. Vallourec University offre des programmes de formation pour les salariés de Vallourec à travers le monde. Il s'agit d'un centre d'excellence où 2 500 cadres et 400 gestionnaires de première ligne (« *frontline managers* ») peuvent apprendre, partager et développer leurs capacités sur des thématiques telles que la créativité, l'innovation et le service client. En 2011, 530 employés ont participé à des programmes internationaux et 2 100 à des programmes régionaux.

Les objectifs sont les suivants :

- assurer une compréhension commune des valeurs de Vallourec et de la culture d'entreprise ;
- favoriser l'excellence stratégique, managériale et technique pour développer l'avantage concurrentiel du Groupe.

Pour atteindre ces objectifs, Vallourec University a développé 4 principes (« expérimenter, échanger, apprendre et appliquer ») à la base de toutes ses formations. Les participants ont l'occasion d'échanger sur leurs expériences et d'acquérir de nouvelles connaissances en alternant les modules théoriques et pratiques, en appliquant et adaptant les méthodes apprises à leurs besoins spécifiques. Les formations sont systématiquement liées aux objectifs stratégiques du Groupe, des Divisions et des équipes.

Vallourec University propose une offre de formation sur mesure et veille à développer les compétences de l'ensemble du personnel du Groupe en cohérence avec la stratégie du Groupe. Son centre d'apprentissage est fondé sur les 4 piliers majeurs suivants :

- le « *leadership* » qui prépare à gérer les difficultés spécifiques rencontrées dans les missions de management et de leadership ;
- la formation à la demande qui se concentre sur des thèmes importants aujourd'hui chez Vallourec tels que la formation interculturelle, la gestion de projet, la prise de parole en public et les finances pour les non-spécialistes ;
- la formation fonctionnelle qui vise à améliorer les compétences pratiques et techniques pour chaque « famille » de métiers ;
- la formation à l'excellence opérationnelle qui dispense une expertise relative aux processus et aux technologies dans le cadre des priorités et des lignes directrices du Groupe, notamment en vue de contribuer au développement d'une culture d'entreprise unifiée.

Les activités de Vallourec University portent sur le *Learning Center*, les *Think Tanks* et les *External Stakeholders*. Le *Learning Center* est la branche principale et couvre toutes les actions de formation. Ses modules sont mis en œuvre au niveau national et international, visent le développement continu et l'amélioration des compétences des employés pour satisfaire aux exigences spécifiques de chaque niveau de responsabilité et des différentes zones géographiques.

Les *Think Tanks* ont 3 objectifs principaux : la gestion du changement, l'orientation client et l'innovation. Les 2 premiers objectifs visent à intégrer la gestion du changement individuel et organisationnel pour assurer l'atteinte des résultats de Vallourec. Les « *Innovation workshops* » sont conçus pour développer les modes de pensée innovants et créatifs et déploient des méthodes de résolution des problèmes.

Les activités à l'attention des *External Stakeholders* visent à améliorer l'image de la marque auprès des clients et des fournisseurs, en leur offrant les formations « *business knowledge* » et « *tubular essentials* ». Cela contribue également à attirer de nouveaux employés, en renforçant la marque employeur de Vallourec.

Au cours des prochaines années, Vallourec University continuera à développer une gamme de nouvelles formations.

2. AUTRES PROGRAMMES DE FORMATION

Tous les ans, chaque société du Groupe élabore son programme de formation en cohérence avec les orientations pédagogiques du Groupe. Des programmes de formation spécifiques ont été mis en place pour les personnes recrutées au Brésil, aux États-Unis, en France et en Chine dans le cadre du démarrage des grands investissements stratégiques du Groupe.

3. APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE

Afin d'assurer au mieux le transfert et l'amélioration du savoir-faire dans le contexte du déséquilibre de la pyramide d'âge en Europe, et d'accueillir un plus grand nombre de jeunes talents disposant d'un cursus de formation adapté aux besoins de ses activités, le Groupe maintient un programme dynamique d'apprentissage en Allemagne avec 294 apprentis en 2011 et souhaite le développer en France où 80 alternants ont été en cours de formation en 2011, soit une augmentation de 50% par rapport à fin 2010.

VIII – Égalité de traitement

1. ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES

L'égalité hommes/femmes a été discutée fin 2011 au sein du Directoire et du Conseil de Surveillance de Vallourec.

La politique du Groupe s'articule autour des 2 objectifs suivants : le renforcement de la présence des femmes dans les métiers opérationnels et en particulier ceux de la production et l'accèsion des femmes aux fonctions d'encadrement supérieur.

Un plan d'actions sera déployé en 2012 et axé essentiellement sur les points suivants :

- un engagement de la Direction Générale dans le domaine de l'égalité hommes/femmes s'inscrivant dans la durée ;
- la nomination d'un sponsor de la démarche du Groupe en la matière parmi les membres du Comité Exécutif qui fixera les priorités et veillera à la prise en compte de l'égalité hommes/femmes dans les plans de succession ;
- l'alignement de la politique de recrutement sur le marché de l'emploi ;
- la mise en place d'indicateurs pertinents en vue d'assurer le suivi et la traçabilité des actions entreprises par le Groupe ; et
- l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

2. HANDICAPS

À fin 2011, 3% des collaborateurs du Groupe présentaient un handicap ou une restriction médicale obligeant à un aménagement de leur poste.

Des politiques et des actions existent dans les principaux pays suivants :

- en Allemagne et au Brésil : la priorité est donnée au maintien de l'emploi des collaborateurs présentant un handicap ;
- au Royaume-Uni : un accord d'entreprise sur le handicap a été mis en place ;
- en France : Vallourec a signé la Charte de l'insertion professionnelle des personnes handicapées en novembre 2009. Le plan d'actions intègre aussi les achats de prestation de centres d'aide aux handicapés.

IX – Éthique

Les normes d'éthique du Groupe sont exposées depuis 2009 dans un document unique : la Charte d'éthique.

La Charte d'éthique repose sur un ensemble de valeurs fondamentales, telles que l'intégrité et la transparence, l'exigence et le professionnalisme, la performance et la réactivité, le respect des hommes et des femmes et l'engagement collectif.

Elle fournit un cadre de référence pour la bonne conduite des activités quotidiennes de chaque collaborateur par le biais de principes d'actions qui s'appuient sur ces valeurs. Ces principes d'actions reflètent la manière dont Vallourec entend conduire ses relations à l'égard de tous ses partenaires et parties prenantes, tels que ses collaborateurs, ses clients, ses actionnaires, ses fournisseurs, et constituent la référence du Groupe, en particulier dans la mise en œuvre de son projet de développement durable et responsable.

La Charte d'éthique prescrit également des règles de conduite sur des sujets variés, tels que les conflits d'intérêts, les relations avec les tiers et la préservation des actifs de manière à protéger en toutes circonstances la réputation et l'image du Groupe.

La Charte d'éthique de Vallourec s'applique à toutes les sociétés consolidées du Groupe. Chacun de ses collaborateurs est personnellement tenu d'en mettre en œuvre les valeurs et les principes, ainsi que de se conformer aux règles qu'elle énonce.

La chaîne hiérarchique assure sa diffusion auprès de l'ensemble des salariés du Groupe. Elle a été traduite à cette fin en 5 langues. Elle a été également mise en ligne sur le site internet de la Société pour affirmer à l'égard des tiers les valeurs du Groupe.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la Charte d'éthique auprès de tous les collaborateurs, notamment les cadres, un délégué à la Charte d'éthique a été nommé. Il est investi des missions suivantes :

- assister les sociétés du Groupe dans la diffusion de la Charte d'éthique ;
- coordonner les actions de sensibilisation à la Charte d'éthique pour les nouveaux salariés ;
- participer à la définition de procédures d'application de la Charte ;
- recueillir toute difficulté d'interprétation ou d'application de la Charte d'éthique qui serait soulevée par un collaborateur ; à cette fin, il reçoit toute information relative aux manquements aux principes de responsabilité ; et
- établir un rapport annuel destiné au Président du Directoire sur la mise en œuvre de la Charte d'éthique.

Le délégué à la Charte d'éthique rend compte au Directoire et s'appuie sur un réseau de correspondants locaux.

Au-delà des principes inscrits dans la Charte d'éthique et en parfaite cohérence avec les engagements du Pacte Mondial des Nations Unies auquel le Groupe a adhéré en 2010, Vallourec souhaite prévenir les risques spécifiques en matière de concurrence, de lutte contre la corruption et de respect de l'environnement dans le cadre d'un Programme mondial de Conformité à la Législation.

Conçu et animé par la Direction Juridique Groupe, ce Programme a pour objet de sensibiliser les responsables concernés du Groupe aux lois et règlements applicables dans ces 3 domaines notamment dans le cadre de formations internes. Il vise à répondre efficacement aux risques auxquels ils pourraient être exposés dans leurs activités quotidiennes au moyen de recommandations précises et de cas pratiques.

Initié en 2011 en France, en Allemagne, en Écosse et aux États-Unis, le déploiement de ce Programme doit se poursuivre en 2012 au Brésil et en Chine.

Le déploiement de la Charte éthique de Vallourec à l'ensemble des collaborateurs a été poursuivi en 2011.

Des campagnes d'affichage et des réunions sur "Vallourec Way" ont été organisées. À fin novembre 2011, ce sont plus de 19 000 personnes qui ont été sensibilisées à la Charte.

8.1.1.9 Informations environnementales

Les informations mentionnées ci-après ne tiennent pas compte du site de V & M Mineração.

I – Politique générale en matière environnementale

Au travers de sa politique de production, Vallourec a pour objectif de minimiser l'impact de son activité sur l'environnement. Cette politique générale est déclinée dans la Charte du développement durable publiée par le Groupe en 2011.

1. MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Suivant les règles et orientations définies au niveau du Groupe, le Directeur de chaque site est responsable de la mise en place d'un système de management de l'environnement efficace, adapté au contexte local et au type d'activité. Il désigne un Responsable Environnement chargé de l'ensemble des actions dans ce domaine.

La Direction Environnement, rattachée à la Direction Développement Durable, est chargée de coordonner les actions en matière d'environnement. Elle s'appuie sur les Responsables Environnement de chaque site de production, chargés de déployer et relayer la politique du Groupe.

Ces structures existent dans l'ensemble des pays : ainsi, au total et pour l'ensemble du Groupe, plus de 100 personnes réparties dans les sites de production de chaque pays se spécialisent dans le domaine de l'environnement.

Les contacts entre les pays se sont développés et permettent des progrès réciproques par la comparaison des performances et des solutions apportées par chacun.

La Direction Environnement est en outre chargée de coordonner et piloter ces actions de *benchmarking*, et en particulier de rassembler et consolider l'ensemble des données environnementales du Groupe. Le rapport développement durable, diffusé chaque année, reprend ces données, mesure leur évolution par rapport aux années précédentes pour apprécier le progrès réalisé, et mettre en évidence les éventuels problèmes rencontrés et les solutions mises en place. Il présente en illustration les bonnes pratiques reprises dans l'ensemble des sites de Vallourec, sur un périmètre mondial.

2. LE SYSTÈME DE GESTION VALLOUREC (VALLOUREC MANAGEMENT SYSTEM, VMS)

Appliqué à la mise en œuvre des politiques Qualité, Santé et Sécurité, et Environnement définies par la Direction, le VMS a pour objectif fondamental l'amélioration de la performance du Groupe dans ces domaines.

Ce système permet d'assurer la conformité des actions au plan stratégique ainsi que le progrès continu. Il garantit également que sont prises en compte les exigences du management de la qualité (normes ISO 9001, ISO/TS 16949, API et ASPE), de la santé et de la sécurité (OHSAS 18001) et de l'Environnement (ISO 14001).

Le système de gestion Vallourec est structuré autour de 3 axes principaux suivants :

- les plans d'actions *Total Quality Management* (TQM) ;
- les comités de pilotage ;
- les Groupes d'amélioration continue (GAC).

Il s'appuie sur les 3 fondamentaux que sont :

- la prévention ;
- la maîtrise de la variabilité des processus ;
- l'amélioration de l'efficacité.

3. AUDITS ET CERTIFICATIONS

Les audits environnementaux sont organisés régulièrement dans chaque pays pour évaluer la conformité aux réglementations, la performance environnementale et les risques environnementaux. En

particulier, l'audit « Performance & Risque » compare la performance environnementale et le système de management environnemental (SME) mis en place et permet de mettre en lumière priorités et plans d'actions.

Au 31 décembre 2011, les sites principaux du Groupe sont certifiés ISO 14001, correspondant à plus de 98 % de la production, conformément aux objectifs fixés en 2006.

4. RESPECT DE LA LÉGISLATION

La conformité des activités des sites de production aux dispositions législatives et réglementaires est régulièrement évaluée à l'aide d'audits.

En France, une veille réglementaire a été mise en place par intranet, sur un portail environnement accessible à tous les sites de production. La revue régulière et systématique de ces dispositions permet la mise en place d'actions régulières, en améliorations, en investissements et en organisation.

5. FORMATION ET SENSIBILISATION

La formation et la sensibilisation des salariés à l'environnement et au développement durable sont développées au niveau des usines par différents outils : campagne d'affichage, publications périodiques, réunions d'information, programme de compliance, mise en place d'e-learning.

En 2011, le nombre total d'heures de formation dans le domaine de l'hygiène de la sécurité et de l'environnement s'est élevé à 147 000 heures.

6. INVESTISSEMENTS

Le Groupe intègre systématiquement une dimension développement durable dans ses investissements. En particulier, une analyse de risques hygiène, sécurité, environnement est effectuée en amont de chaque projet afin de prendre en compte tous les impacts potentiels et d'anticiper les risques. Les actions résultant de ces analyses s'appuient sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques et intéressent en particulier les domaines suivants :

- l'optimisation des conditions de travail par un examen de l'ergonomie, de l'éclairage, du chauffage, de la ventilation des postes de travail ;
- la meilleure efficacité énergétique par une optimisation du rendement lors du choix du type d'énergie utilisée, une récupération des sources d'énergie disponibles (utilisation de gaz émis par le processus pour produire de l'électricité, récupération de chaleur émise par le processus, récupération de l'énergie émise lors du freinage des moteurs...), une amélioration de l'isolation des parois des fours de chauffe et de traitement thermique des tubes, l'installation de régulateurs pour optimiser les consommations d'énergie (chauffage et éclairage) ;
- la diminution des émissions atmosphériques par une amélioration constante des systèmes de captation ;
- la gestion de l'eau grâce au recyclage et à la récupération de l'eau de pluie au moyen de bassins de stockage, et une amélioration de la qualité et une diminution des volumes des eaux rejetées ;

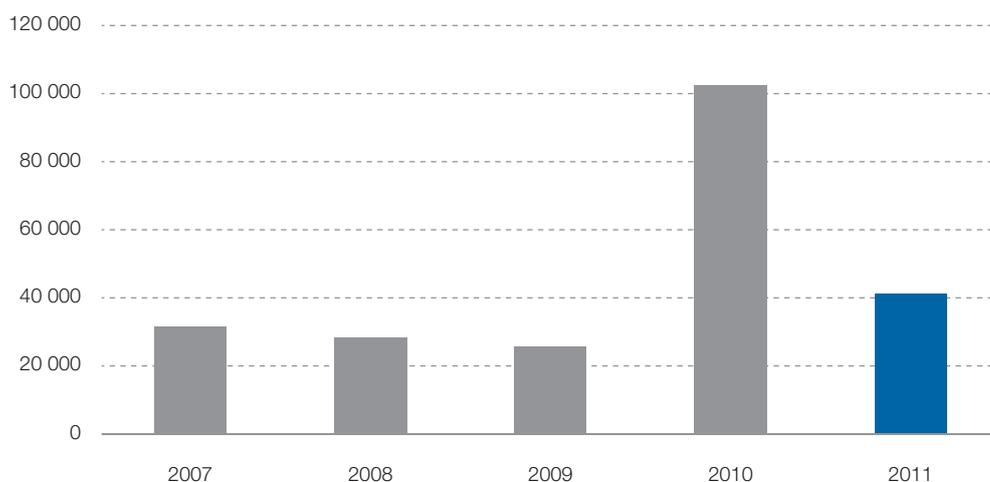
- la gestion des déchets par une amélioration des conditions de collecte de ceux-ci et de leur taux de valorisation ;
- la réduction des nuisances sonores à l'intérieur et à l'extérieur des ateliers par une diminution prioritaire des émissions de bruit à la source.

En 2011, le montant total des investissements hygiène, sécurité et environnement (HSE), incluant les grands projets, s'est élevé à 41 millions d'euros. Il est précisé que ce montant ne tient pas

compte d'un investissement de 41,2 millions d'euros dans la forêt d'eucalyptus.

Le tableau ci-après reflète les montants des investissements du Groupe dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (HSE) de 2000 à 2011, étant précisé que les montants d'investissement des années 2007 à 2009 n'incluent pas la part HSE des grands projets alors que c'est le cas pour les années 2010 et 2011.

Investissements HSE (en milliers d'€)



En 2011, les domaines suivants ont particulièrement été concernés par les investissements :

- l'amélioration des conditions de travail (réduction du bruit, éclairage, chauffage) ;
- les mises en conformité environnementales et des équipements de travail (réentions, aspirations de fumées, réseaux d'eau et de gaz, systèmes de protection incendie, stockages de produits) ;
- la diminution des consommations d'énergies : amélioration des fours de chauffage et de traitement thermique, automatisation de l'éclairage, isolation des bâtiments ;
- l'amélioration de la gestion de l'eau ;
- l'aménagement et la sécurisation des usines au niveau des toitures, voiries et parkings ;
- le renouvellement des permis d'exploiter ;
- les incidents environnementaux.

Deux incidents environnementaux liés à la qualité du rejet des eaux industrielles sont à signaler en 2011 :

- VAM USA (Houston) :

Des dépassements dans les limites admises concernant le niveau des concentration de métaux (zinc, nickel, aluminium et cuivre) ont été signalés au cours de l'année. Le problème a été traité avec les autorités compétentes. Diverses améliorations ont été mises en place (en particulier un évaporateur, qui a permis le passage à zéro rejet industriel pour l'usine) et aujourd'hui, la station de traitement des eaux est entièrement conforme aux exigences. Aucune poursuite n'a été engagée.

- V & M Déville-lès-Rouen :

Des incidents très ponctuels de type irisation et coloration rouge ont été signalés dans les rejets industriels de l'usine de Déville dans la rivière « Le Cailly ». Les concentrations limites exigées en qualité d'eau étaient néanmoins respectées, le problème étant purement visuel. Un plan d'action a été accepté par la DREAL et sera mis en place en 2012 et 2013.

II – Les rejets dans l'air, l'eau et le sol

1. QUALITÉ DE L'AIR

Pour préserver la qualité de l'air aux alentours de ses usines, le Groupe mesure systématiquement les niveaux des rejets atmosphériques et met en œuvre des solutions adaptées à chaque type de rejet émis dans le but de les limiter. Les rejets produits par nos usines sont les suivants :

Les vapeurs

- Émissions de NOx, provenant de nos fours de chauffe de billettes et de traitement thermique de tubes : afin de limiter ces émissions, tous les fours sont alimentés au gaz naturel, carburant faiblement émetteur, et chaque année, des brûleurs anciens sont remplacés par des brûleurs « bas NOx » répondant aux meilleures techniques disponibles pour ce type d'émission. En 2011, les émissions ont été de 667 tonnes de NOx, correspondant à 0,12 kg/tonne produite.
- Émissions de composés organiques volatils (COV) provenant de nos installations de huilage, de vernissage et de peinture de tubes, de dégraissage et nettoyage de tubes ou de pièces de

machines : des actions sont mises en place chaque année pour diminuer les émissions de COV à la source, celles-ci consistant à supprimer les émissions en utilisant des produits de substitution sans COV, en coordination avec les fournisseurs de produits et, en cas d'impossibilité, à canaliser et traiter les émissions afin de se conformer avec la réglementation applicable.

Après les progrès de ces dernières années, la principale source d'émission de COV du Groupe est liée à la protection temporaire de tubes OCTG et les efforts pour limiter les émissions de COV porteront dans les années à venir sur les installations correspondantes.

En 2011, les émissions de COV sont estimées à 400 tonnes.

- Émissions de vapeurs huileuses venant des installations de laminage ou formage à froid et des machines-outils. Ces vapeurs sont canalisées et filtrées avant rejet.
- Vapeurs issues des traitements de surface : les installations sont équipées de traitement et de système de captation afin de se conformer à la réglementation applicable.

Les particules

- Les principales sources potentielles d'émission de particules sont les fours des aciéries. Chaque année, les systèmes de captation sont améliorés pour réduire continuellement les émissions correspondantes. Au cours des 3 dernières années, le Groupe a, en particulier, investi dans un système innovant de captation des dioxines à l'aciérie de Saint-Saulve, ce qui lui a permis de diviser par 50 ses émissions et de se conformer aux exigences les plus élevées de la réglementation applicable. Les systèmes de captation de poussières pour les aciéries française, américaine et brésilienne ont également été améliorés.
- Les tuberiers et les usines de finition produisent aussi des poussières au niveau des laminoirs à chaud, des installations de meulage et de polissage des tubes. Des étanchéités, des aspirations et des filtres sont mis en place au niveau des machines pour capter les poussières à la source. Des aspirations et des filtres en toiture peuvent, en cas de besoin, compléter ces dispositifs pour capter les émissions diffuses.
- Les camions, véhicules et autres engins de manutention circulant à l'extérieur des bâtiments sont également sources d'émissions de poussières. Pour éviter que ces nuages de poussières ne gênent le personnel ou le voisinage, les voies de circulation sont revêtues de béton ou de polymères.

2. LA PRÉVENTION DE LA PRODUCTION, LE RECYCLAGE ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Comme toute activité industrielle, l'activité du Groupe génère inéluctablement des déchets très variés et en quantités importantes. La gestion des déchets chez Vallourec est un enjeu économique et écologique majeur.

Les dépenses liées à l'élimination des déchets sont relativement significatives. Dans une logique d'amélioration continue, chaque famille de déchets est suivie mensuellement et annuellement par chacun des sites à des fins d'optimisation à la fois des volumes mais également des coûts.

Dans un monde où les matières premières se raréfient, détruire un déchet devient synonyme d'échec. C'est pourquoi, associé à un objectif de réduction des volumes, le Groupe a développé une politique de valorisation de ses déchets, quels qu'ils soient et quel que soit le pays générateur, et contribue ainsi à l'économie et la préservation des ressources. Les déchets sont appréhendés comme une ressource à exploiter et non comme une charge résultant fatalement de la production. De par leur impact sur l'environnement, selon l'origine et la typologie, les déchets sont donc gérés et traités différemment.

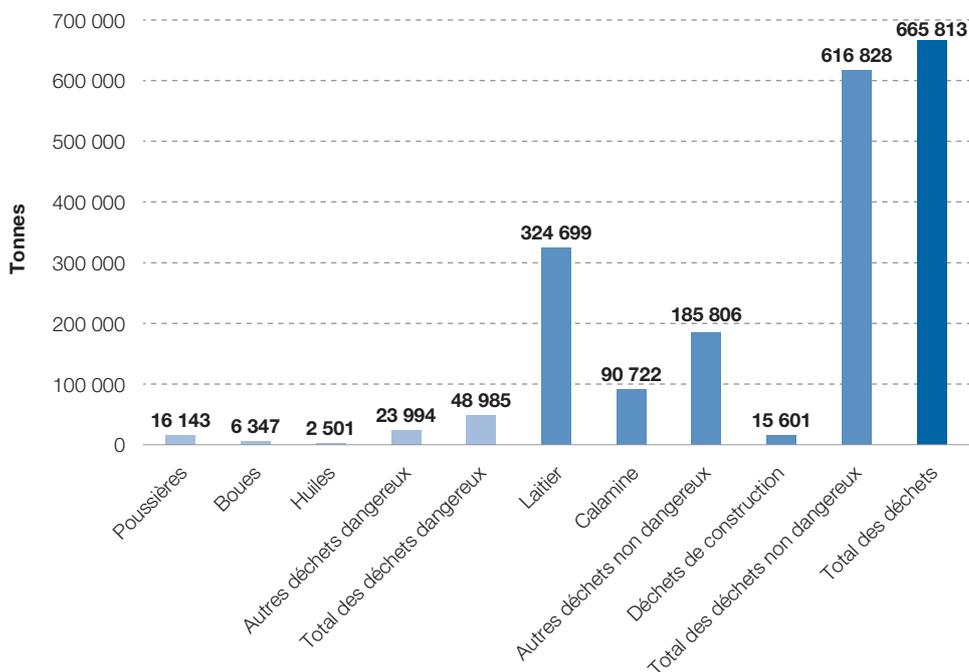
Les déchets non dangereux sont traités, dans le respect des réglementations locales, en privilégiant au maximum les filières de recyclage ou de valorisation énergétique.

Représentant un risque pour la santé et l'environnement, les déchets dangereux font l'objet d'un traitement particulier. L'étude commencée en 2010 et poursuivie en 2011, a permis au Groupe d'identifier et de travailler sur 2 catégories importantes :

- les déchets organiques (boues, huiles),
- les déchets minéraux solides (poussières).

En 2011, l'activité du Groupe a généré 670 000 tonnes de déchets dont 7,5 % de déchets dangereux. Des actions diverses ont été menées ou sont en cours de développement pour agir sur le processus de fabrication ou sur les matières premières. Les actions et la détermination du Groupe doivent lui permettre d'atteindre ses objectifs. En 2011, le taux de déchets valorisés correspond à 89 %, et notre objectif est d'atteindre dans les 3 ans une valorisation de 95 %.

Quantité de déchets en 2011



3. LES NUISANCES SONORES

Par leur nature, les activités du Groupe comportent des nuisances sonores. Le bruit produit provient de sources diverses : les fours des aciéries, la découpe et le stockage des barres d'acier, le choc entre les tubes, ou le procédé de laminage. Le bruit est inhérent aux activités du tube. Plusieurs types d'actions existent pour limiter ces nuisances, les atténuer au maximum voire les supprimer.

La volonté de Vallourec est de protéger ses salariés et de s'intégrer au mieux dans son environnement.

Dans un premier temps, afin de déterminer les niveaux sonores, les sources de bruit sont mesurées et analysées. Selon les contraintes locales, les mesures sont réalisées en interne, en bordure de propriété ou chez les riverains lorsque l'usine est située à proximité d'habitations. Sur certains sites, des systèmes très élaborés ont été installés. Ils permettent d'une part de mesurer les bruits à des endroits précis et d'autre part d'en connaître la provenance. Des logiciels de simulation y sont souvent associés pour évaluer la différence sonore que pourrait apporter tel ou tel système d'insonorisation. De cette manière, le choix de la meilleure action à mettre en place est étudié avant la réalisation. Cette démarche permet une optimisation des actions mais aussi des dépenses.

Les actions les plus efficaces sont celles qui permettent une réduction du bruit à sa source lorsque cela est possible. Par exemple, certaines usines remplacent les mouvements à commande pneumatiques par des mouvements à commande hydraulique ou introduisent du caoutchouc entre les tubes évitant ainsi le choc direct beaucoup plus bruyant. De la même manière, le nettoyage des tubes est réalisé avec des buses Venturi et non plus avec des buses classiques.

Lorsque la réduction du bruit à la source est trop contraignante ou impossible, d'autres actions sont engagées comme la mise en place de barrières, le confinement des machines, ou encore les murs antibruit.

Pour limiter les impacts des nuisances sonores sur la santé des salariés, les usines du Groupe mettent à la disposition de ceux-ci des bouchons d'oreilles et imposent leur placement lors du passage dans les zones de travail. Afin d'optimiser le confort, des bouchons adaptés à l'oreille de chaque salarié sont proposés. Ils permettent de laisser passer certaines fréquences pour faciliter les discussions entre les personnes en atténuant fortement le bruit venant des installations. La surveillance médicale est systématique afin de détecter au plus vite les personnes susceptibles d'avoir des pertes auditives.

III – Utilisation durable des ressources

1. LA CONSOMMATION D'EAU

Le Groupe considère la gestion de l'eau comme un enjeu majeur du développement durable. Au cours de ces dernières années, la quantité d'eau prélevée et la qualité des rejets des usines se sont améliorées.

L'eau est nécessaire dans les procédés de fabrication des usines. Ses utilisations principales sont :

- le refroidissement des outils à chaud (fours de chauffe des billettes, machines de laminage des tubes et fours de traitement thermique), qui représente environ 50 % des besoins du Groupe ;
- le refroidissement des tubes après leur traitement thermique correspondant à 25% des besoins du Groupe ;

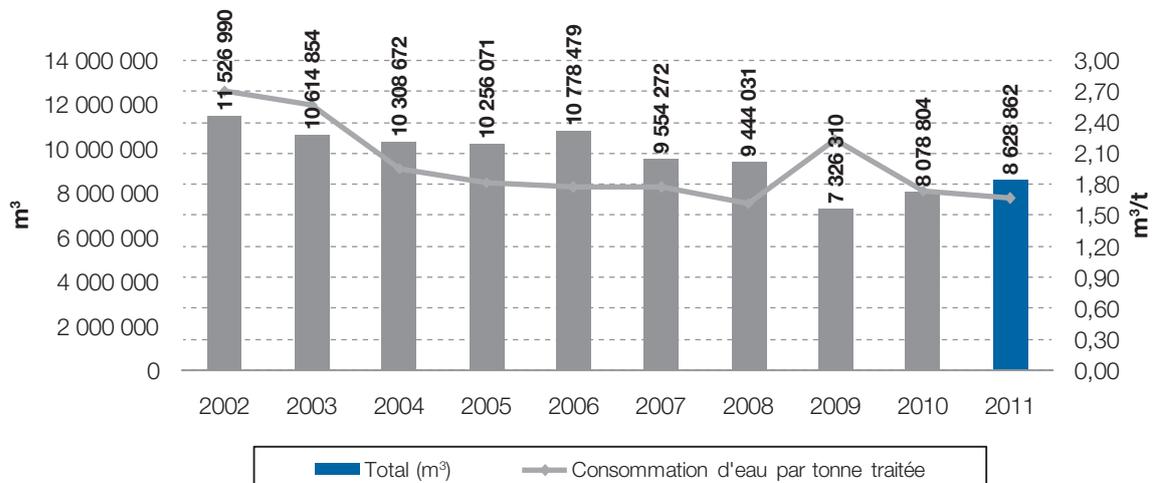
- les traitements de surface, les épreuves hydrauliques, le contrôle non destructifs des tubes, et les refroidissements des autres outils du processus de fabrication.

L'objectif du Groupe est aujourd'hui de définir les actions de progrès relatives à l'eau en prenant en compte l'empreinte de l'eau de chaque usine. L'indicateur représentatif de cette empreinte sera calculé en 2012 pour les usines les plus consommatrices en tenant compte des volumes et qualités des eaux consommées et rejetées par rapport à un bon état écologique de la ressource locale et de la rareté de l'eau dans le bassin versant.

Les prélèvements d'eau ont diminué au cours de ces dix dernières années, essentiellement par la mise en place de moyens permettant d'accroître le recyclage. Ils sont passés de 11,5 millions de m³ en 2002 à 8,63 millions de m³ en 2011.

La consommation relative s'est également améliorée régulièrement (sauf en 2009 où l'activité a été plus réduite). En 2011, elle s'est établie à 1,67 m³/tonne.

Consommation d'eau 2002 - 2011



Les eaux industrielles sont rejetées :

- dans les circuits municipaux pour la majorité des usines du Groupe. Les eaux sont alors traitées par la station de traitement de la ville. Les usines ont pour objectif de diminuer les quantités rejetées tout en assurant une qualité constante de celles-ci ;
- dans le milieu naturel, après avoir été traitées dans une station de traitement de l'usine, comme c'est le cas de V & M France (usines de Deville, Saint-Saulve et Aulnoye) et de VAM Drilling à Tarbes (France), de V & M Deutschland GmbH à Rath (Allemagne), V & M Star à Houston (États-Unis) et de PTCT (Indonésie). Ces usines sont soumises à des critères de qualité de rejets spécifiques à chacune. Il convient de relever que depuis le 1^{er} janvier 2012, l'usine de VAM USA LLC à Houston ne rejette plus ses eaux industrielles dans le milieu naturel.

La qualité des eaux de rejet est imposée par les autorités locales et les critères sont repris dans les obligations légales imposées à chaque usine résultant des arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter en France et des permis équivalents dans les autres pays. Ces critères font l'objet de contrôles réguliers et d'une surveillance des autorités. Cette surveillance est notamment ciblée sur les paramètres suivants :

- les MES : matières en suspension ;
- la DCO : demande chimique en oxygène ;
- les HCT : Hydrocarbures totaux ;
- les métaux (en particulier le fer, le zinc, le chrome et le nickel).

2. LA CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

L'acier utilisé par Vallourec pour la fabrication des tubes est élaboré en grande partie dans les aciéries du Groupe au Brésil (Barreiro) avec la filière hauts-fourneaux (BOF – Basic Oxygen Furnace) et, aux États-Unis (Youngstown) et en France (Saint-Saulve), avec la filière électrique (EAF- Electric Arc Furnace). Pour cette dernière, le Groupe privilégie l'utilisation de ferrailles recyclées par rapport à l'utilisation d'acier ou de fonte « neufs ». Par exemple, s'agissant des fours de Saint-Saulve (France) et Youngstown (États-Unis), les pourcentages de ferrailles récupérées par rapport aux tonnages enfournés sont de respectivement 100 % et 98,4 %.

Pour optimiser l'efficacité de ce processus, des groupes d'amélioration continue ont été définis. Leurs axes de travail principaux sont les suivants :

- la formalisation précise de règles internes et des besoins des aciéries pour obtenir les nuances d'acier à élaborer en optimisant l'efficacité énergétique des fours ;
- la récupération d'un maximum possible de ferrailles dans le Groupe en adaptant le tri effectué dans les tuberies aux besoins des aciéries ;
- l'adaptation de la logistique pour l'approvisionnement optimum des aciéries.

3. LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

En vue de réduire de façon significative toutes les consommations énergétiques dont le coût a atteint 240 millions d'euros en 2011, le Groupe a, dès 2009, mis en place le projet GreenHouse. L'objectif de ce projet est de réduire de 20 % la consommation totale de gaz et d'électricité au plus tard pour 2020, à périmètre, mix de produit et niveau d'activité équivalent, l'année 2008 constituant l'année de référence. Dans le cadre de ce projet, Vallourec se prépare à une économie « Bas carbone » en contribuant également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le projet s'appuie sur une démarche rigoureuse, prenant appui sur les méthodologies et outils du VMS s'articulant notamment autour des éléments suivants :

- un partage de bonnes pratiques : des manuels de bonnes pratiques ont été diffusés en 2011 dans tous les domaines liés à l'énergie (procédés thermiques, électriques, air comprimé, production de vapeur...). De nombreux « quick wins » ont été mis en place, et soixante-douze groupes d'amélioration continue ont œuvré exclusivement dans le domaine de l'énergie pour améliorer les performances du Groupe ;

- l'établissement de balances thermiques : quarante-cinq balances thermiques ont à ce jour été réalisées (représentant 60 % des fours du Groupe). Cette analyse des performances des fours permet de mettre en évidence les sources d'amélioration, et de proposer les investissements permettant d'augmenter l'efficacité énergétique, tels que la mise en place de brûleurs régénératifs, de récupérateurs de chaleur des fumées, ou l'amélioration de l'isolation.

En 2011, les consommations d'énergie à la tonne traitée s'établissent à 675 kWh/To pour le gaz et 309 kWh/To pour l'électricité (respectivement 634 kWh/To et 289 kWh/To en 2008). Bien qu'en retrait par rapport à ceux de 2008, ces chiffres témoignent d'un véritable progrès de la performance énergétique pour les raisons suivantes :

- en 2011, le niveau d'activité a représenté 90 % de celui de 2008 ;
- la part des produits premium a significativement augmenté, 57 % des produits ayant été traités thermiquement en 2011 contre 50 % en 2008 ;
- la part des aciers alliés a significativement progressé.

Par conséquent, à carnet de commandes et volumes équivalents, la performance s'est améliorée de 5 % par rapport à 2010.

Le tableau ci-dessous montre l'origine de l'énergie consommée par le Groupe : plus de 35 % de celle-ci est d'origine renouvelable.

Origine de l'énergie (en GWh)	Renouvelable	Non renouvelable	Total
Électricité achetée	300	1 300	1 600
Électricité produite	100	-	100
Gaz naturel		3 400	3 400
Fuel		160	160
Charbon de bois	2 400	-	2 400
Total	2 800	4 860	7 660
% de l'énergie consommée	36,5 %	63,5 %	100 %

Ce ratio est encore plus élevé pour les usines brésiliennes, puisque en 2011, 75 % de l'énergie consommée par VMB a été d'origine renouvelable. Cette performance est liée à l'utilisation de charbon de bois produit par V & M Florestal d'une part et de gaz de

hauts-fourneaux et du goudron issu de la carbonisation du charbon de bois pour produire de l'électricité d'autre part. La centrale thermoélectrique de Barreiro a une puissance installée de 12,9 kWh et permet de couvrir un tiers des besoins de l'usine de VMB.

IV – Le Changement climatique

La réduction des gaz à effet de serre reste une des priorités de Vallourec. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'acier produit par Vallourec émet en moyenne beaucoup moins de CO₂ par tonne produite que ses concurrents.

		Production KT	Émission ratio Kg CO ₂ /tonne
BOF	Minerais de fer et biomasse	540	500
EAF	Ferrailles		
	• Saint-Saulve	460	
	• Youngstown	480	400
	Autres aciéries électriques (Achats)	340	
BOF	HKM (Achats)	800	1 700
		2 620	825

Le Groupe utilise la biomasse comme une source d'énergie pour ses hauts-fourneaux au Brésil. Il possède 250 000 hectares de plantations d'eucalyptus, base de la production de charbon de bois. La forêt native, constituant environ un tiers de la surface, est maintenue en l'état, tandis que l'autre partie est cultivée : chaque année, environ un septième de la forêt est coupée pour la production du charbon de bois, et cette même surface est reboisée. Pendant la croissance, ces forêts absorbent du CO₂ : le CO₂ émis lors de la combustion du charbon est absorbé par la forêt. Les principales émissions de CO₂ de ce procédé sont liées à l'émission de méthane pendant le processus de carbonisation du bois.

Le Groupe utilise également dans ses 2 aciéries de Saint-Saulve (France) et Youngstown (États-Unis) le procédé de fabrication « EAF » (*electric arc furnace*), plus faible émetteur de CO₂.

L'aciérie de Saint-Saulve entre dans le champ d'application de la directive européenne du 23 avril 2009 sur le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté européenne (Directive ETS – *Emission Trading System*). Les quotas alloués à l'aciérie ont été en 2011 de 106 000 tonnes. Les émissions, qui se sont établies en 2011 à 64 235 tonnes, ont été plus faibles. Cette différence significative est liée à une production de l'aciérie très nettement en deçà du programme (70 % de la

capacité nominale de l'aciérie) d'une part, et à des améliorations significatives dans l'efficacité énergétique et le plan de charge d'autre part.

Le Groupe a procédé à un bilan carbone complet de ses activités, avec l'aide d'un cabinet extérieur, « Carbone 4 ». Une synthèse de ce bilan, ventilant les émissions directes (scope 1), les émissions indirectes résultant de l'électricité (scope 2) et les émissions indirectes résultant d'autres sources d'énergie (scope 3), figure ci-après. Ce bilan est beaucoup plus complet que les années précédentes pour le scope 3, ce qui explique certaines différences significatives. Il ne traduit pas une augmentation des émissions du Groupe mais une meilleure connaissance de celles-ci.

Les principales différences entre les années 2010 et 2011 résultent des facteurs suivants :

- l'introduction de nouvelles sources d'émission pour le scope 3 : approvisionnement, pertes en électricité et gaz lors du transport, émissions liées aux actifs ;
- la révision des émissions liées au transport et aux déchets, en utilisant des standards et des facteurs d'émissions universellement reconnus.

Ce bilan carbone complet constitue une base pour conduire dans les prochaines années des plans d'amélioration.

Scope	Composant	2010 selon ancienne méthodologie	2010 selon nouvelle méthodologie	2011 selon nouvelle méthodologie
		Tonnes de CO ₂	Tonnes de CO ₂	Tonnes de CO ₂
Scope 1 – émissions directes	Combustion du gaz naturel (fours)	588 220	588 220	656 332
	Émissions de méthane (carbonisation du bois)	213 346	250 362	270 933
	Émissions liées à la production de l'acier	90 048	90 048	81 680
	Transports et manutentions internes	32 634	32 634	41 833
	TOTAL Scope 1	924 248	961 264	1 050 778
Scope 2 – émissions indirectes (électricité)	Électricité achetée	451 320	451 320	462 931
	TOTAL Scope 2	451 320	451 320	462 931
Scope 3 – émissions indirectes (autres)	Achats de matières premières et services	1 372 032	1 793 127	1 836 270
	Transport externe	190 784	561 495	625 999
	Traitement des déchets	238 177	238 177	239 225
	Pertes liées au transport de l'énergie (gaz et électricité)		137 741	148 433
	Émissions liées à nos immobilisations (équipements dans nos usines)		100 832	115 872
	Transport du personnel	34 138	54 602	68 688
	TOTAL Scope 3	1 835 131	2 885 974	3 034 487
Bilan carbone complet (Scope 1 à 3)		3 210 699	4 298 558	4 548 196
Bilan carbone kg CO₂/tonne tube		692	926	879

V – Biodiversité

Certaines activités spécifiques du Groupe ont un lien direct avec la biodiversité de sorte que des mesures très concrètes tendant à la préserver sont mises en place depuis plusieurs années. La filiale brésilienne V & M Florestal Ltda exerce des activités d'exploitation forestière et de carbonisation, en vue de produire le charbon de bois utilisé comme source d'énergie dans l'aciérie. Elle y mène des

programmes de surveillance de la faune et de la flore, en collaboration avec l'université du Minas Gerais, et de Lavras. Il s'agit de mesurer l'impact des activités sur le milieu naturel, et de mettre en place les mesures de gestion appropriées en vue de la préservation et de l'équilibre de la biodiversité. Le maintien de « couloirs écologiques » garantit la libre circulation des animaux. Cette société joue ainsi un rôle fondamental dans la conservation de la nature, en protégeant les écosystèmes représentatifs de cette

région. Un programme de surveillance, à l'aide de caméras, a permis d'identifier des centaines d'espèces d'oiseaux, et des douzaines d'espèces de mammifères, dont certaines sont menacées d'extinction.

V & M Mineração Ltda exerce des activités minières dans la ville de Brumadinho, à une cinquantaine de kilomètres du complexe industriel de Barreiro. Il y apparaît une transition entre 2 écosystèmes : la « cerrado » (Savane) et la « mata atlantica » (forêt atlantique). Afin de mieux contrôler l'impact de ses activités sur le milieu naturel, V & M Mineração Ltda assure un suivi régulier de la biodiversité de son site, ainsi que des régions avoisinantes. Une réserve de 200 hectares est également en place dans la forêt atlantique, avec la conservation de nombreuses espèces animales : par exemple, 148 espèces différentes d'oiseaux ont été dénombrées. La société veille également à la restauration environnementale des régions minières. Ainsi, en 2008, 167 000 m² de surface exploitée ont été récupérées avec la plantation d'espèces natives de la région. Ces zones sont désormais couvertes d'espèces diverses, d'arbres, d'herbes et de légumineuses.

Des études ont également été menées dans d'autres sites de Vallourec en vue d'étudier l'impact des activités sur la biodiversité. Aucun risque important n'a été mis en évidence. Une stratégie de surveillance est toutefois maintenue.

8.1.1.10 Informations relatives aux engagements sociaux

I – Impact territorial économique et social de l'activité

La stratégie du Groupe consiste à développer la présence locale auprès des clients pour élever le niveau de service à leur profit. Chacun des sites, historiques ou récents, est attentif à l'impact local de son activité, notamment en matière de recrutement et de recours aux fournisseurs locaux.

Les achats locaux sont principalement des achats liés aux opérations de maintenance, des services à la production, des consommables ainsi qu'une partie des matières premières. Ces achats auront représenté en 2011 environ 1,5 milliard d'euros, soit près de 45 % des dépenses du Groupe. Cette part est assez homogène d'une région à l'autre.

II – Relations avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité du Groupe

1. CONDUITE D'UNE ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DU GROUPE

Le Groupe a initié de nombreuses relations avec les parties prenantes locales de ses activités, telles que les organisations professionnelles et administratives ou les associations de riverains ou celles ayant un objectif social ou environnemental en lien avec l'activité de ses sites.

Au Brésil, pour des raisons à la fois historiques, culturelles et réglementaires, et parce que le site de Barreiro est situé au milieu d'un quartier très urbanisé, la relation avec les parties prenantes locales fait l'objet depuis longtemps d'un suivi structuré. Dans les autres régions du monde, une enquête a été menée auprès de cinquante responsables locaux, opérationnels et fonctionnels, sur la base d'un questionnaire structuré, afin de recenser les pratiques en la matière.

Ses résultats ont montré que :

- les demandes de soutien exprimées étaient peu nombreuses ;
- les ressources affectées à la gestion des relations avec les parties prenantes locales étaient faibles ;
- les actions entreprises étaient, à l'exclusion du Brésil et de l'Indonésie, de portée limitée.

Bien qu'aucun recensement méthodique des parties prenantes locales n'ait été conduit, les relations sont jugées bonnes.

À l'issue de cette enquête s'est dégagé un consensus encourageant la mise en place d'une politique du Groupe en la matière et la publication de lignes directrices simples donnant à l'échelon local l'autonomie de décider des actions à entreprendre, sous l'autorité de la ligne managériale.

2. ACTIONS ENGAGÉES

Les ressources consacrées au financement de partenariats, pour une très grande partie au Brésil et en Indonésie, sont d'environ 6 millions d'euros par an. Au Brésil, les actions sont encouragées par les autorités régionales et fédérales et font notamment l'objet de déductions fiscales. En Europe et aux États-Unis, les initiatives entreprises portent sur des montants limités. Les actions engagées tendent, en général, à soutenir des initiatives pédagogiques, culturelles ou sportives, à financer des œuvres sociales, à réhabiliter des centres culturels ou encore à créer des logements sociaux.

3. DÉCISIONS DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans ses séances de juin 2011 et janvier 2012, le Comité du Développement Durable a examiné la question de la relation avec les parties prenantes locales et invité l'ensemble des sites locaux du Groupe à identifier et recenser leurs parties prenantes locales puis à formaliser les actions jugées pertinentes. À cette fin, une assistance méthodologique sous forme de lignes directrices sera apportée pour faciliter la mise en œuvre des initiatives locales. Les animateurs locaux constitueront une communauté qui aura vocation à faire circulariser les bonnes pratiques.

4. CONTENU DES LIGNES DIRECTRICES

Les lignes directrices s'articulent autour des principes suivants :

- une cohérence des actions entreprises au sein d'une même région ;
- un dialogue continu et de qualité ;
- une priorité aux actions soutenues par les salariés du Groupe ;
- la préférence aux actions en faveur de l'enseignement, la santé et le développement local.

5. PARTENARIAT « GOODPLANET »

Compte tenu de sa forte préoccupation de l'impact de ses activités sur l'environnement, le Groupe a décidé de soutenir financièrement les actions engagées par la fondation « GoodPlanet » dans le cadre d'un partenariat pluriannuel.

III – Sous-traitance et fournisseurs

En 2011, le Comité du Développement Durable a jugé nécessaire d'identifier les fournisseurs qui pouvaient présenter un risque élevé pour le groupe Vallourec au niveau de la sécurité des salariés, la qualité des produits, le respect de l'environnement et la réputation de l'entreprise.

En coordination avec un cabinet spécialisé en la matière, une analyse des fournisseurs a été conduite en examinant une grille de critères tels que la nature des achats, l'influence de Vallourec à son égard, le volume des achats et l'influence sur la relation de Vallourec avec ses clients. Une première liste d'environ 400 fournisseurs (sur un total de 15 000) principalement dans les domaines de la

fourniture de matières premières et de la sous-traitance industrielle et des transports a pu être établie. La méthode d'investigation retenue a consisté en l'envoi d'un questionnaire d'autoévaluation, adapté à la taille du fournisseur, portant sur les engagements et la certification du fournisseur, l'existence de politiques en matière de sécurité, de qualité et d'environnement ainsi que sur l'historique de la relation avec le Groupe.

À l'issue de cette étude, des fournisseurs feront l'objet d'un examen approfondi en 2012 et pourraient, le cas échéant, être audités dans leurs locaux.

8.1.1.11 Récapitulatif des déclarations individuelles relatives aux opérations sur l'action Vallourec réalisées par les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, au cours de l'exercice 2011

Déclarant	Instruments financiers	Nature de l'opération	Date de l'opération	Date de réception de la déclaration	Lieu de l'opération	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Acquisition	18/01/2011	21/01/2011	Euronext Paris	1,23	31 475,03
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Cession	18/01/2011	21/01/2011	Euronext Paris	2,88	70 503,60
Personne physique liée à Gérard Terneyre, Directeur de la Stratégie et du Développement du Groupe	Actions	Cession	20/01/2011	24/01/2011	Euronext Paris	80,97	54 315
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Acquisition	25/02/2011	03/03/2011	Euronext Paris	0,07	411,30
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Acquisition	28/02/2011	03/03/2011	Euronext Paris	0,151	3 020
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Cession	25/02/2011	03/03/2011	Euronext Paris	5,21666	76 696,63
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Cession	01/03/2011	03/03/2011	Euronext Paris	3,10	45 540,45
Gérard Kottmann, Directeur Général de Valinox Nucléaire, filiale du Groupe	Actions	Cession	29/03/2011	05/04/2011	Euronext Paris	77,20	15 347,38
Compagnie de Cornouaille, personne morale liée à la société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers (produit dérivé)	Vente à terme de 3 748 956 actions avec option de livraison en espèces à échéance 16/05/2011	05/04/2011	11/04/2011	Hors marché	67,53183	253 173 859,27

Déclarant	Instruments financiers	Nature de l'opération	Date de l'opération	Date de réception de la déclaration	Lieu de l'opération	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)
Compagnie de Cornouaille, personne morale liée à la société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers (produit dérivé)	Vente à terme de 176 616 actions avec option de livraison en espèces à échéance 16/05/2011	05/04/2011	11/04/2011	Hors marché	78,27225	13 824 131,71
Compagnie de Cornouaille, personne morale liée à la société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers (produit dérivé)	Vente à terme de 96 000 actions avec option de livraison en espèces à échéance 16/05/2011	05/04/2011	11/04/2011	Hors marché	80,64209	7 741 640,64
Gérard Kottmann, Directeur Général de Valinox Nucléaire, filiale du Groupe	Actions	Cession	05/04/2011	13/04/2011	Euronext Paris	81,20	16 142,89
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Acquisition	16/05/2011	20/05/2011	Euronext Paris	2,23	113 885,05
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Cession	16/05/2011	20/05/2011	Euronext Paris	1,9930	126 737,41
Compagnie de Cornouaille, personne morale liée à la société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Cession (correspondant aux ventes à terme publiées et aux actions reçues à titre de dividende et liées à ces ventes à terme)	16/05/2011	19/05/2011	Hors marché	67,53183	253 173 859,27
Compagnie de Cornouaille, personne morale liée à la société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Cession (correspondant aux ventes à terme publiées et aux actions reçues à titre de dividende et liées à ces ventes à terme)	16/05/2011	19/05/2011	Hors marché	78,27225	13 824 131,71
Compagnie de Cornouaille, personne morale liée à la société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Cession (correspondant aux ventes à terme publiées et aux actions reçues à titre de dividende et liées à ces ventes à terme)	16/05/2011	19/05/2011	Hors marché	80,64209	7 741 640,64
Gérard Terneyre, Directeur de la Stratégie et du Développement du Groupe	Actions	Cession	20/05/2011	25/05/2011	Euronext Paris	88	107 360
Gérard Kottmann, Directeur Général de Valinox Nucléaire, filiale du Groupe	Actions	Cession	24/05/2011	28/05/2011	Euronext Paris	87	17 295,95
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Acquisition	08/06/2011	15/06/2011	Euronext Paris	1,38	41 400
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Cession	08/06/2011	15/06/2011	Euronext Paris	3,8633	115 899,90

Déclarant	Instruments financiers	Nature de l'opération	Date de l'opération	Date de réception de la déclaration	Lieu de l'opération	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)
Patrick Boissier, Vice-Président du Conseil de Surveillance	Actions	Paiement du dividende en actions	21/06/2011	21/06/2011	Euronext Paris	75,92	683,28
Gérard Terneyre, Directeur de la Stratégie et du Développement du Groupe	Actions	Cession	13/06/2011	27/06/2011	Euronext Paris	82,95	82 950
Gérard Terneyre, Directeur de la Stratégie et du Développement du Groupe	Actions	Cession	13/06/2011	28/06/2011	Euronext Paris	82,95	82 950
Compagnie de Cornouaille, personne morale liée à la société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Paiement du dividende en actions	07/07/2011	08/07/2011	Euronext Paris	75,92	2 615 519,92
Société Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Paiement du dividende en actions	07/07/2011	08/07/2011	Euronext Paris	75,92	151,84
Edward G. Krubasik, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	29/07/2011	01/08/2011	Bourse de Francfort	71,78	10 049,2
Philippe Couzet, Président du Directoire	Actions	Acquisition	12/08/2011	12/08/2011	Euronext Paris	61,11	61 110
Edward G. Krubasik, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	11/08/2011	17/08/2011	Bourse de Francfort	62	10 044
Edward G. Krubasik, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	12/09/2011	15/09/2011	Bourse de Francfort	54,92	9 885,6
Edward G. Krubasik, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	23/09/2011	23/09/2011	Bourse de Francfort	47,63	5 001,15
Jean-Pierre Michel, Membre du Directoire, Directeur Général	Actions	Acquisition	27/09/2011	03/10/2011	Euronext Paris	47,98	36 464,80
Jean-Pierre Michel, Membre du Directoire, Directeur Général	Actions	Acquisition	28/09/2011	03/10/2011	Euronext Paris	47,45	11 388
Edward G. Krubasik, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	04/10/2011	06/10/2011	Bourse de Francfort	39,46	4 971,96
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Cession	10/10/2011	14/10/2011	Euronext Paris	4,86	97 273

Déclarant	Instruments financiers	Nature de l'opération	Date de l'opération	Date de réception de la déclaration	Lieu de l'opération	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)
Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance	Autres types d'instruments financiers	Cession	10/10/2011	14/10/2011	Euronext Paris	5,64	112 729
Gérard Terneyre, Directeur de la Stratégie et du Développement du Groupe	Actions	Cession	25/11/2011	07/12/2011	Euronext Paris	41,245	58 155,45
Gérard Terneyre, Directeur de la Stratégie et du Développement du Groupe	Actions	Cession	30/11/2011	07/12/2011	Euronext Paris	50,4799	25 239,95

8.1.2 RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Le présent rapport a été établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce. Il présente les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions réalisées par la Société au cours de l'exercice 2011. Les informations concernant les plans d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au cours des exercices antérieurs sont mentionnées à la section 6.3.1.1 du document de référence 2011.

Les sociétés liées à Vallourec dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce n'ont procédé à aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le 1^{er} septembre 2011, Vallourec a mis en place un plan d'options de souscription d'actions portant sur l'attribution d'un nombre maximum de 684 521 options, soit 0,57 % du capital social à cette date, au bénéfice de 740 cadres et des membres du Directoire (le « Plan 2011 »). L'attribution définitive des options de souscription d'actions de ce plan est subordonnée pour leur totalité à une condition de présence ainsi qu'à une condition de performance fonction du résultat brut d'exploitation consolidé (RBE) rapporté au chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour les exercices 2011, 2012, 2013 et 2014. Le nombre maximum d'options consenties mentionné ci-après correspond à l'application du coefficient de performance le plus élevé.

I – Attributions aux membres du Directoire au cours de l'exercice 2011

Le tableau ci-après présente le nombre maximum, les dates d'échéance et le prix des options de souscription d'actions attribuées à chacun des membres du Directoire au cours de l'exercice 2011 dans le cadre du Plan 2011.

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du Plan	Nature des options (achat ou souscription)	Nombre maximum d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
Philippe Crouzet	Plan 2011 01/09/2011	Options de souscription	33 000	60,71	01/09/2015 à 01/09/2021
Jean-Pierre Michel	Plan 2011 01/09/2011	Options de souscription	15 000	60,71	01/09/2015 à 01/09/2021
Olivier Mallet	Plan 2011 01/09/2011	Options de souscription	12 000	60,71	01/09/2015 à 01/09/2021
TOTAL			60 000		

Aucun des membres du Directoire n'a levé d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice 2011 au titre de plans d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au cours des exercices antérieurs.

II – Attributions aux dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre maximum d'options de souscription d'actions consenties au cours de l'exercice 2011 est le plus élevé

Le tableau ci-après présente le nombre maximum, les dates d'échéance et le prix des options de souscription d'actions attribuées aux dix salariés non mandataires sociaux, dans le cadre du Plan 2011, dont le nombre maximum d'options ainsi consenties au cours de l'exercice 2011 a été le plus élevé.

	N° et date du Plan	Nature des options (achat ou souscription)	Nombre maximum d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
Attributions aux dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre maximum d'options attribuées est le plus élevé	Plan 2011 01/09/2011	Options de souscription	52 300	60,71	01/09/2015 à 01/09/2021

Aucun salarié non mandataire social n'a levé d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice 2011 au titre de plans d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au cours des exercices antérieurs.

III – Attributions aux salariés au cours de l'exercice 2011

Le tableau ci-après présente le nombre maximum, les dates d'échéance et le prix des options de souscription d'actions attribuées aux salariés du Groupe au cours de l'exercice 2011 dans le cadre du Plan 2011.

	N° et date du Plan	Nature des options (achat ou souscription)	Nombre maximum d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
Attributions aux salariés du Groupe	Plan 2011 01/09/2011	Options de souscription	684 521	60,71	01/09/2015 à 01/09/2021

8.1.3 RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS ET SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Le présent rapport a été établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce. Il présente les attributions gratuites d'actions et les attributions d'actions de performance réalisées par Vallourec au cours de l'exercice 2011. Les informations concernant les attributions gratuites d'actions ou attributions d'actions de performance réalisées au cours des exercices antérieurs sont mentionnées à la section 6.3.1.2 du document de référence 2011.

Les sociétés liées à Vallourec dans les conditions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce n'ont procédé à aucune attribution gratuite d'actions ou attribution d'actions de performance.

En 2011, le Directoire a décidé, en accord avec le Conseil de Surveillance :

- le 30 mars 2011, l'attribution sous conditions de présence et de performance, d'un nombre maximum de 269 204 actions de performance, soit 0,23 % du capital social à cette date, au bénéfice de 1 154 cadres et des membres du Directoire (le « Plan 2011 ») ;
- le 18 novembre 2011, l'attribution sous conditions de présence et de performance, d'un nombre maximum de 78 318 actions de

performance, soit 0,066 % du capital social à cette date, à raison d'un maximum de 6 actions par bénéficiaire, au profit des 13 053 salariés des sociétés du groupe Vallourec incluses dans le périmètre de l'offre internationale d'actionnariat salarié "Value 11" (à l'exclusion des membres du Directoire et des salariés des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé au Brésil) et des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé en Inde, aux Pays-Bas, en Russie, en Malaisie et en Norvège (le « Plan 2-4-6 ») ;

- le 15 décembre 2011, l'attribution gratuite d'actions, portant sur 6 462 actions, soit 0,005 % du capital social à cette date, au bénéfice de 841 salariés non-résidents fiscaux français des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé au Canada et aux États-Unis (hors les salariés de VAM USA LLC), qui ont participé à une formule actions et SAR dans le cadre de l'offre internationale d'actionnariat salarié "Value 11" à titre de substitution de l'abondement consenti aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés françaises du groupe Vallourec participant à "Value 11" (le « Plan "Value 11" »).

Le nombre maximum d'actions de performance consenties mentionné ci-après correspond à l'application du coefficient de performance le plus élevé.

I – Attributions aux membres du Directoire au cours de l'exercice 2011

Le tableau ci-après présente le nombre maximum et la valeur des actions de performance attribuées par Vallourec à chacun des membres du Directoire au cours de l'exercice 2011.

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du Plan	Nombre maximum d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Philippe Crouzet	Plan 2011 30/03/2011	12 000	849 720	30/03/2013	30/03/2015	Oui
Jean-Pierre Michel	Plan 2011 30/03/2011	5 900	417 779	30/03/2013	30/03/2015	Oui
Olivier Mallet	Plan 2011 30/03/2011	4 800	339 888	30/03/2013	30/03/2015	Oui
TOTAL		22 700	1 607 387			

L'attribution définitive des actions de performance aux membres du Directoire au titre du Plan 2011 est soumise d'une part à une condition de présence dans l'entreprise de 2 ans à compter de la date d'attribution et d'autre part à des critères de performance quantifiés portant sur 100 % des actions de performance attribuées. La performance est appréciée sur 2 exercices sociaux consécutifs et mesurée sur la base des 3 critères quantifiés suivants : le taux de croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, le ratio de

résultat brut d'exploitation consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé à périmètre constant sur la période et la performance boursière relative de l'action Vallourec sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris par rapport à un panel de référence. La Société communiquera les taux effectifs retenus pour chaque membre du Directoire à l'expiration de la période d'appréciation de la performance.

II – Attributions aux dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre maximum d'actions attribuées au cours de l'exercice 2011 est le plus élevé

Le tableau ci-après présente le nombre maximum et la valeur des actions attribuées aux dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice 2011 a été le plus élevé.

	N° et date du Plan	Nombre maximum d'actions attribuées	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Attributions aux dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre maximum d'actions attribuées est le plus élevé	Plan 2011 30/03/2011	9 994	707 675	30/03/2013 ou 30/03/2015	30/03/2015	Oui ^(a)
	Plan 2-4-6 18/11/2011	60	2 420	18/11/2013 ou 18/11/2015	18/11/2015	Oui ^(a)

(a) L'attribution définitive des actions de performance aux salariés est subordonnée, pour leur totalité, à des conditions de présence et de performance fonction de l'atteinte d'un résultat brut d'exploitation (RBE) rapporté au chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur les années 2011 et 2012, s'agissant du Plan 2011, et sur les années 2012 et 2013, s'agissant du Plan 2-4-6.

III – Attributions aux salariés au cours de l'exercice 2011

Le tableau ci-après présente le nombre maximum et la valeur des actions attribuées aux salariés du Groupe au cours de l'exercice 2011.

	N° et date du Plan	Nombre maximum d'actions attribuées	Nombre de bénéficiaires	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Attributions aux salariés du Groupe	Plan 2011 30/03/2011	269 204	1 157	19 062 335	30/03/2013 ou 30/03/2015	30/03/2015	Oui ^(a)
	Plan 2-4-6 18/11/2011	78 318	13 053	3 157 782	18/11/2013 ou 18/11/2015	18/11/2015	Oui ^(a)
	Plan "Value 11" 15/12/2011	6 462	841	234 635	01/07/2016	01/07/2016	Non ^(b)

(a) L'attribution définitive des actions est subordonnée, pour leur totalité, à des conditions de présence et de performance fonction de l'atteinte d'un résultat brut d'exploitation (RBE) rapporté au chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur les années 2011 et 2012, s'agissant du Plan 2011, et sur les années 2012 et 2013, s'agissant du Plan 2-4-6.

(b) L'attribution gratuite d'actions du Plan "Value 11" a été réalisée au seul bénéfice des souscripteurs de l'offre d'actionnariat salarié "Value 11" non résidents fiscaux français des sociétés du Groupe dont le siège social est situé au Canada et aux États-Unis (à l'exception des salariés de la société VAM USA LLC) et ce à titre de substitution de l'abondement consenti aux salariés et ayants droit assimilés des sociétés françaises du groupe Vallourec.

8.1.4 RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DU DIRECTOIRE RELATIF À L'UTILISATION DES VINGT-DEUXIÈME, VINGT-TROISIÈME ET VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DE VALLOUREC DU 7 JUIN 2011 DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIE INTERNATIONAL "VALUE 11"

Le présent rapport complémentaire est établi en application de l'article R. 225-116 du Code de commerce dans le cadre de l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec du 7 juin 2011 à l'effet de mettre en place le plan d'actionnariat salarié international "Value 11".

I. Présentation du plan d'actionnariat salarié international "Value 11"

Dans le but de les associer plus étroitement à l'activité et aux résultats du Groupe, Vallourec a souhaité offrir à ses salariés la possibilité d'investir en titres Vallourec.

En application des vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième et vingt-cinquième résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec du 7 juin 2011, après avoir recueilli l'autorisation du Conseil de Surveillance, le Directoire de Vallourec a arrêté le 30 juin 2011 le principe de la mise en place d'une offre de souscription d'actions ("Value 11") réservée aux salariés (et ayants droit assimilés) de Vallourec et des sociétés dont Vallourec détient directement ou indirectement la majorité du capital social, dans les conditions précisées ci-après.

La mise en œuvre de l'opération repose sur l'utilisation :

- des délégations de compétence conférées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec du 7 juin 2011 aux termes des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions en vue de l'émission d'actions avec une décote de 20 %, dans la limite d'un montant nominal global de 4 700 000 euros (soit 2 350 000 actions) ; et
- de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec du 7 juin 2011 aux termes de la vingt-

cinquième résolution, en vue de l'attribution gratuite d'actions dans la limite de 20 000 actions (cette limite étant toutefois augmentée du nombre d'actions susceptibles d'être attribuées au titre des ajustements destinés à préserver les droits des bénéficiaires en cas d'opérations portant sur le capital de la société).

Les principales caractéristiques de l'offre "Value 11" peuvent être résumées comme suit :

Bénéficiaires de l'offre

L'offre "Value 11" a été ouverte aux salariés et ayants droit assimilés de Vallourec et des sociétés dont Vallourec détient directement ou indirectement la majorité du capital social et qui ont leur siège social dans l'un des pays suivants : Allemagne, Brésil, Canada, Chine, Émirats arabes unis, États-Unis, France, Mexique et Royaume-Uni.

Plus précisément, étaient éligibles à l'offre "Value 11" :

- les salariés (ainsi que les mandataires sociaux assimilés au sens de l'article L. 3332-2 du Code du travail) des entreprises adhérentes au plan d'épargne groupe Vallourec (PEV) ou au plan d'épargne groupe Vallourec international (PEVI), ayant une ancienneté d'au moins 3 mois acquise dans l'une quelconque des sociétés du groupe Vallourec à la fin de la période de souscription/rétractation ;
- les retraités et préretraités des sociétés françaises, anglaises et allemandes adhérentes au PEV ou au PEVI ayant conservé des avoirs au sein des plans au jour de leur versement à l'offre ;
- les salariés des sociétés ayant leur siège au Brésil, au Mexique, aux États-Unis, aux Émirats arabes unis et en Chine, autres que celles ayant adhéré au PEVI et qui sont incluses dans le

périmètre de consolidation comptable de Vallourec, ayant une ancienneté d'au moins 3 mois acquise dans l'une quelconque des sociétés du groupe Vallourec à la fin de la période de souscription/rétractation.

Formules de souscription

L'offre "Value 11" est constituée de 2 formules :

- une offre à effet de levier ouverte à tous les salariés et ayants droits assimilés éligibles à l'offre "Value 11", visant à garantir au salarié son investissement initial (sous réserve de l'effet de change, de l'impact de la fiscalité et des prélèvements sociaux et d'une éventuelle résiliation de l'opération d'échange) et de bénéficier d'un multiple de la hausse moyenne protégée de l'action par rapport au prix de référence entre la date de réalisation de l'augmentation de capital et le 1^{er} juillet 2016 ;
- une offre classique ouverte aux salariés et ayants droits assimilés éligibles à l'offre "Value 11", permettant une souscription d'actions avec une décote de 20 % assortie d'un abondement au travers du FCPE Vallourec Value Relais 11.

Sauf cas de sortie anticipée, l'investissement des salariés sera indisponible jusqu'au 1^{er} juillet 2016.

La formule à effet de levier a été déclinée par groupes de pays afin de se conformer aux réglementations locales ou de se placer dans le cadre de dispositions fiscales spécifiques plus favorables à la souscription des salariés, tout en assurant un avantage économique comparable à l'ensemble des salariés éligibles à l'offre (notamment sous la forme d'un FCPE à effet de levier dédié ou d'une souscription directe d'actions (ou d'un dépôt en numéraire du salarié) assortie de l'attribution de *stock appreciation rights* par l'employeur).

En Allemagne, en France, au Brésil, aux Émirats Arabes Unis, au Mexique et au Royaume-Uni, elle est assortie d'un abondement de l'employeur et, dans les autres pays, d'une attribution gratuite d'actions ou dans certains cas d'un abondement différé.

La structure retenue par pays est la suivante :

- **France :**
 - offre classique : souscription de parts du FCPE Vallourec Value Relais 11 et abondement en numéraire de l'employeur dans le cadre du PEV pour les sommes investies hors arbitrage. Le FCPE souscrita à des actions Vallourec avec une décote de 20 % ;
 - offre levier : souscription de parts du compartiment Vallourec Value France 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK et abondement en numéraire de l'employeur dans le cadre du PEV pour les sommes investies hors arbitrage. Le compartiment du FCPE souscrita à des actions Vallourec avec une décote de 20 % et bénéficiera d'un complément bancaire égal à 9 fois l'investissement des porteurs de part (abondement net compris), permettant au compartiment de souscrire à dix fois plus d'actions que celles qu'auraient permis de souscrire l'apport personnel et l'abondement net.
- **Allemagne et Royaume-Uni :** souscription de parts du compartiment Vallourec Value Germany UK 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK. Le compartiment du FCPE souscrita à des actions Vallourec avec une décote de 20 % et bénéficiera d'un complément bancaire égal à 9 fois

l'investissement des porteurs de parts (abondement net compris), permettant au compartiment de souscrire à dix fois plus d'actions que celles qu'auraient permis de souscrire l'apport personnel et l'abondement net.

- **Mexique, Brésil et Émirats arabes unis :** souscription de parts du compartiment Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brasil Mexico UAE proposé en dehors de tout plan d'épargne. Le compartiment du FCPE souscrita à des actions Vallourec avec une décote de 20 % et bénéficiera d'un complément bancaire égal à 9 fois l'investissement des porteurs de part (abondement net compris), permettant au compartiment de souscrire à dix fois plus d'actions que celles qu'auraient permis de souscrire l'apport personnel et l'abondement net.
- **États-Unis (pour toutes les filiales sauf VAM USA LLC) et Canada :** souscription directe d'actions de la société à prix décoté, assortie de l'attribution de *stock appreciation rights* par l'employeur et de l'attribution gratuite d'actions par Vallourec. La mise en place de cette formule s'accompagne de la souscription par un véhicule contrôlé par l'établissement financier participant à la structuration de l'opération d'un nombre d'actions égal à 9 fois le nombre d'actions souscrit par les salariés et ayants droits assimilés.
- **Chine et États-Unis (pour VAM USA LLC) :** dépôt en numéraire du salarié assorti de l'attribution de *stock appreciation rights* par l'employeur et d'un bonus différé. La mise en place de cette formule s'accompagne de la souscription par un véhicule contrôlé par l'établissement financier participant à la structuration de l'opération d'un nombre égal au nombre entier immédiatement inférieur à 9 fois le nombre de SARs effectivement attribués dans le cadre des formules « Cash + SAR ».

Mode de conservation des actions

La souscription des actions est réalisée par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise relais, et d'un fonds commun de placement d'entreprise à compartiments proposés dans le cadre du PEV et du PEVI, d'un fonds commun de placement d'entreprise à compartiments proposé en dehors du cadre de tout plan d'épargne d'entreprise et, dans certains pays, en actionariat direct. Par ailleurs, une partie des actions (correspondant à 9 fois la souscription des salariés dans les formules hors FCPE) sera souscrite par un véhicule contrôlé par l'établissement financier participant à la structuration de l'opération.

Les droits de vote afférents aux titres détenus dans les FCPE seront exercés par le Conseil de Surveillance du FCPE. L'établissement financier s'est engagé à ce que les droits de vote afférents aux actions détenues par le véhicule qu'il contrôle soient exercés dans le même sens que le Conseil de Surveillance du FCPE à effet de levier ouvert aux salariés français, anglais et allemands.

Plafond individuel de souscription

OFFRE DANS LE CADRE DU PEV

En application de l'article L. 3332-10 du Code du travail, le montant des versements annuels (y compris l'intéressement) par un salarié aux plans d'épargne auxquels il participe ne peut excéder le quart de sa rémunération annuelle brute ou de ses pensions de retraite reçues au titre de l'année 2011. Pour l'appréciation de cette limite, il est tenu compte du complément bancaire dont bénéficie le FCPE à effet de levier.

OFFRE DANS LE CADRE DU PEVI AU TRAVERS D'UN FCPE

En application de l'article L. 3332-10 du Code du travail, le montant des versements annuels par un salarié aux plans d'épargne auxquels il participe ne peut excéder le quart de sa rémunération annuelle brute ou de ses pensions de retraite reçues au titre de l'année 2011. Pour l'appréciation de cette limite, il est tenu compte du complément bancaire dont bénéficie le FCPE à effet de levier.

OFFRE DANS LE CADRE DU PEVI AU TRAVERS DE LA FORMULE « ACTIONS + SAR »

Compte tenu de la limite prévue à l'article L. 3332-10 du Code du travail et du mécanisme d'effet de levier, la souscription à l'offre est limitée à 2,5 % de la rémunération annuelle brute 2011.

OFFRE DANS LE CADRE D'UN FCPE HORS PLAN

La souscription est limitée à 100 % de la rémunération annuelle brute 2011. Pour l'appréciation de cette limite, il est tenu compte du complément bancaire dont bénéficie le FCPE à effet de levier.

OFFRE DANS LE CADRE DES FORMULES « CASH + SAR »

Compte tenu du mécanisme d'effet de levier, le montant de dépôt est limité à 2,5 % de la rémunération annuelle brute 2011 pour les salariés qui travaillent dans VAM USA LLC et à 10 % de la rémunération annuelle brute 2011 pour les salariés qui travaillent dans des filiales en Chine.

Modalités particulières de souscription ou de paiement par pays

Les modalités particulières de souscription ou de paiement par pays ont été portées à la connaissance des salariés au travers de la documentation de souscription qui leur est remise. Un minimum de souscription est également prévu. Il varie selon les pays. Des limites plus strictes s'appliquent en cas de souscription pendant la période de souscription/rétractation. Ces éléments ont été portés à la connaissance des salariés au travers de la documentation de souscription qui leur est remise.

Pour les raisons exposées au II. (d) ci-après, les salariés étrangers ayant un contrat de travail avec une des filiales en Chine avaient, à la demande de l'autorité des changes chinoise (la SAFE), été exclus de l'offre et n'avaient donc pas souscrit pendant la période de réservation du 19 septembre au 7 octobre 2011. L'abandon de la Formule FCPE au profit de la Formule « Cash + SAR » en vertu de la décision du Directoire du 12 septembre 2011 mentionnée au II. (d) ci-après ne justifiait plus cette exclusion. En conséquence, les salariés étrangers en Chine ont été invités à souscrire à la Formule « Cash + SAR » pendant une période de réservation exceptionnelle du 24 au 28 octobre 2011 inclus afin de leur permettre de bénéficier de conditions de souscription analogues à celles des autres bénéficiaires de l'offre "Value 11".

Réalisation de l'augmentation de capital – Modalités de réduction

L'augmentation de capital sera réalisée à concurrence du nombre d'actions souscrites par le compartiment « Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 » du FCPE « Vallourec Value Brasil Mexico UAE », les compartiments « Vallourec Value France 11 » et « Vallourec Value

Germany UK 11 » du FCPE « Vallourec Value France Germany UK », le FCPE « Vallourec Value Relais 11 », le véhicule contrôlé par l'établissement financier et directement par les salariés souscrivant aux États-Unis et au Canada. Toutefois, si les engagements de versement aboutissent à un dépassement du montant maximum de l'augmentation de capital autorisé par le Directoire du 30 juin 2011, soit 2 350 000 actions, lesdits engagements seront réduits de la manière suivante :

Dans toute cette description des modalités de réduction, le nombre d'actions demandées et/ou servies s'entend abondement net et levier compris le cas échéant (quelle que soit la forme de celui-ci) et en utilisant les taux de change fixés dans les décisions du Directoire du 14 novembre 2011.

Les actions disponibles seront dans un premier temps allouées entre les différents pays compris dans le périmètre de l'offre, au prorata du nombre d'actions demandées par les salariés de chaque pays. Ainsi le poids de chaque pays dans l'enveloppe distribuée sera le même que son poids dans la demande initiale globale non réduite.

Dans chaque pays :

- il sera procédé à la division du nombre total d'actions allouées à ce pays par le nombre de souscripteurs dans ce pays afin d'obtenir le « nombre de titres moyen » ou « seuil de réduction » (y compris l'abondement) ;
- il ne sera procédé à aucune réduction de la demande de souscription toutes formules confondues pour les demandes n'excédant pas ce nombre de titres moyen (y compris l'abondement), étant toutefois précisé que la réduction ne pourra en aucun cas conduire à ramener l'apport personnel du salarié en dessous du minimum de souscription requis ;
- au-delà de ce seuil propre à chaque pays, il sera procédé à une réduction proportionnelle de la fraction de la demande excédentaire ;
- dans les pays dans lesquels la souscription s'opère en nombre entier d'actions, le nouveau nombre d'actions alloué à chaque salarié sera arrondi au nombre entier d'actions immédiatement inférieur et les actions formant rompus seront allouées aux pays à formules FCPE ;
- en cas de panachage des formules (France seulement), la réduction s'imputera sur chacune des formules au prorata du nombre d'actions demandées par le salarié pour chacune des formules ;
- en cas de panachage des options de paiement pour une même formule (France seulement), la réduction s'imputera par priorité sur la fraction de la souscription financée par arbitrage d'avoirs au sein du PEV puis sur la fraction financée par prélèvement sur compte bancaire.

Ce mécanisme de réduction entraînera un ajustement corrélatif automatique du nombre d'actions souscrites par le véhicule Crédit Agricole CIB et par chacun des FCPE.

Outre la mise en œuvre des règles de réduction mentionnées ci-dessus, il pourrait être envisagé, dans un souci d'équité, de réduire le montant fixe de l'abondement au Brésil.

Les attributions gratuites d'actions ne porteront pas sur un nombre excédant 20 000 actions.

Indisponibilité

Les actions souscrites en direct, ainsi que les parts des FCPE précités ou le dépôt effectué par les salariés, seront bloqués pendant une période prenant fin le 1^{er} juillet 2016, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé.

Calendrier

11 mai 2011	Autorisation du Conseil de Surveillance de l'utilisation par le Directoire des résolutions sous réserve de leur adoption par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 juin 2011
30 juin 2011	Décision du Directoire sur le principe et les modalités de l'offre.
Du 19 septembre au 7 octobre 2011 (inclus)	Période de réservation.
14 novembre 2011	Fixation des dates et du prix de souscription.
Du 16 novembre au 18 novembre 2011 (inclus)	Période de souscription/rétractation ouverte aux ayants droit à l'offre "Value 11".
15 décembre 2011	Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital.

II. Cadre des augmentations de capital réalisées pour les besoins de la mise en œuvre de l'offre "Value 11"

(a) Décisions de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 juin 2011

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 juin 2011 a adopté un ensemble de résolutions visant à permettre au Directoire d'offrir aux salariés du groupe Vallourec, en France et à l'étranger, la possibilité de souscrire ou d'acquérir des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société à des conditions préférentielles (y compris gratuitement), afin de les associer plus étroitement au développement de la Société. Chacune de ces résolutions était assortie d'une suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Vingt-deuxième résolution : résolution générale permettant de réaliser une **augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise** mis en place au sein du groupe Vallourec (le cas échéant au travers d'un FCPE) ou de céder des titres, dans les 2 cas avec une décote pouvant aller jusqu'à 20 % (en contrepartie d'une indisponibilité de 5 ans).

Vingt-troisième résolution : résolution générale permettant de réaliser une **augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés étrangères du groupe Vallourec et ayants droit assimilés (ou à un FCPE les regroupant), en dehors d'un plan d'épargne d'entreprise** avec une décote de 20 % (en contrepartie d'une indisponibilité équivalente à celle applicable aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise).

Vingt-quatrième résolution : résolution permettant de réaliser une **augmentation de capital réservée à un établissement financier avec une décote de 20 %**. Cette augmentation de capital permet de mettre en œuvre une formule à effet de levier dans les pays dans lesquels l'extension de l'offre structurée qui serait proposée aux salariés français soulève des difficultés ou des incertitudes juridiques ou fiscales.

Vingt-cinquième résolution : résolution permettant d'attribuer gratuitement des **actions aux salariés non-résidents** (et ayants droit assimilés) à titre de substitution de l'abondement consenti aux salariés français. L'objectif recherché est d'attribuer un avantage proche de celui consenti aux salariés français tout en différant le fait

générateur de l'impôt et des charges sociales jusqu'à la date à laquelle le salarié peut en disposer. Dans les pays dans lesquels cette solution serait retenue, les actions attribuées gratuitement auraient vocation à bénéficier à tous les participants à l'offre réservée aux salariés (sous réserve le cas échéant de l'exigence d'un niveau minimum d'investissement).

Un double plafond est applicable aux vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions :

- un plafond individuel de 9 400 000 euros, auquel viendrait le cas échéant s'ajouter, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- un plafond global de 9 400 000 euros, de sorte que le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu des délégations conférées aux termes de ces 3 résolutions serait plafonné à 9 400 000 euros, auquel viendrait s'ajouter le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu de ces résolutions s'imputerait par ailleurs sur le montant du plafond global prévu au paragraphe 2 de la douzième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2011 (soit 117 millions d'euros hors émissions destinées à préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital) ou, le cas échéant, sur le montant du plafond global prévu par une résolution de même nature qui pourrait éventuellement succéder à ladite résolution pendant la durée de validité des résolutions.

À ce jour, ces délégations n'ont pas été utilisées par le Directoire.

La durée des délégations conférées en vertu des vingt-deuxième et vingt-cinquième résolutions est de vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée. La durée des délégations conférées en vertu des vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions est de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée.

(b) Décisions du Conseil de Surveillance du 11 mai 2011

Le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 11 mai 2011, a autorisé le Directoire, sous réserve de l'approbation des résolutions par l'Assemblée Générale Mixte de Vallourec du 7 juin 2011, à faire usage :

- des délégations de compétence conférées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec du 7 juin 2011 aux termes des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions en vue de l'émission d'actions avec une décote de 20 % ; et
- de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec du 7 juin 2011 aux termes de la vingt-cinquième résolution, en vue de l'attribution gratuite d'actions.

(c) Décisions du Directoire du 30 juin 2011

Le Directoire, lors de sa réunion du 30 juin 2011, a arrêté le principe de la mise en place d'un plan d'actionnariat salarié international "Value 11" dont les principales caractéristiques ont été présentées au I. ci-dessus et, à cet effet, a autorisé le principe de l'utilisation des délégations conférées par les vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième et vingt-cinquième résolutions de l'Assemblée Générale du 7 juin 2011 :

- en vue de l'émission d'actions nouvelles avec une décote de 20 %, dans la limite d'un montant nominal global de 4 700 000 euros, s'agissant des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions ;
- en vue de l'attribution gratuite d'un nombre maximum de 20 000 actions s'agissant de la vingt-cinquième résolution (cette limite étant toutefois augmentée du nombre d'actions susceptibles d'être attribuées au titre des ajustements destinés à préserver les droits des bénéficiaires en cas d'opérations portant sur le capital de la société).

(d) Décisions du Directoire du 12 septembre 2011

Le Directoire, lors de sa réunion du 12 septembre 2011, a décidé d'ouvrir la période de réservation en Chine du 19 septembre au 7 octobre 2011, en offrant aux salariés en Chine de souscrire des parts du compartiment Vallourec Value Brasil, China, Mexico, UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brasil, China, Mexico, UAE, sous la condition que l'autorité des changes chinoise (la SAFE) approuve l'offre des parts de FCPE le 21 octobre 2011 au plus tard. À défaut d'obtention de cette approbation le 21 octobre 2011 à minuit, la formule « Cash + SAR » se substituerait automatiquement à la formule FCPE.

(e) Décisions du Directoire du 14 novembre 2011

Le Directoire, lors de sa réunion du 14 novembre 2011, a arrêté les modalités définitives de l'offre "Value 11" dont les principales caractéristiques ont été présentées au I. ci-dessus.

Le Directoire, à l'effet de mettre en œuvre l'offre "Value 11", a décidé d'utiliser les délégations conférées par les vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième et vingt-cinquième résolutions de l'Assemblée Générale du 7 juin 2011 :

- en vue de l'émission d'actions nouvelles avec une décote de 20 %, dans la limite d'un montant nominal global de 4 700 000 euros, s'agissant des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions ;

- en vue de l'attribution gratuite d'un nombre maximum de 20 000 actions s'agissant de la vingt-cinquième résolution (cette limite étant toutefois augmentée du nombre d'actions susceptibles d'être attribuées au titre des ajustements destinés à préserver les droits des bénéficiaires en cas d'opérations portant sur le capital de la société).

En l'absence d'approbation de l'offre de parts de FCPE (la Formule « FCPE ») en Chine par l'autorité des changes chinoise le 21 octobre 2011 à minuit, le Directoire a par ailleurs constaté que, le 21 octobre à minuit, la Formule « Cash + SAR » s'était automatiquement substituée à la Formule FCPE en Chine dans les conditions fixées dans sa décision du 12 septembre 2011.

Le Directoire a également fixé les dates de la période de souscription/rétractation pour les salariés et ayants droit assimilés (du 16 novembre au 18 novembre 2011 inclus) ainsi que le prix de souscription des actions nouvelles devant être émises dans le cadre de l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions.

III. Conditions de l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions**III.1 Conditions de l'utilisation de la vingt-deuxième résolution****BÉNÉFICIAIRES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉALISÉE EN VERTU DE LA VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'émission réalisée en vertu de la vingt-deuxième résolution est réservée aux salariés (et mandataires sociaux assimilés en vertu de l'article L. 3332-2 du Code du travail) des sociétés du groupe Vallourec adhérentes au plan d'épargne groupe Vallourec (PEV) ou au plan d'épargne groupe Vallourec international (PEVI) à la date de l'ouverture de la période de réservation, pour autant que lesdits salariés et mandataires remplissent la condition d'ancienneté de 3 mois prévue par ces plans, ainsi qu'aux retraités et anciens retraités de ces sociétés ayant conservé des avoirs sur ces plans. En France, la souscription s'effectue au travers du FCPE Vallourec Value Relais 11 pour la formule classique et au travers du compartiment Vallourec Value France 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK pour la formule à effet de levier. À l'étranger, seule une formule à effet de levier est proposée. En Allemagne et au Royaume-Uni, la souscription s'effectue au travers du compartiment Vallourec Value Germany UK 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK. Dans les autres pays étrangers du périmètre, au sein du PEVI, la souscription prend la forme d'une offre directe d'actions dans le cadre de formules « Actions+SAR ».

OBJET

Cette augmentation de capital a pour objet la mise en œuvre de l'offre "Value 11" décrite au I. ci-dessus, en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis (pour toutes les filiales sauf VAM USA LLC).

MONTANT DE L'ÉMISSION

Le montant nominal maximum de l'augmentation de capital réalisée en vertu de la vingt-deuxième résolution est de 4 700 000 euros (soit au maximum 2 350 000 actions nouvelles), étant toutefois précisé que l'utilisation combinée des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions pour les besoins de la mise en œuvre de l'offre "Value 11" est soumise à un plafond global de 4 700 000 euros (montant nominal).

Le nombre d'actions effectivement émises dans le cadre de l'utilisation de la vingt-deuxième résolution sera égal à la somme :

- du nombre d'actions égal au nombre entier immédiatement inférieur au nombre résultant du quotient de (i) la somme des souscriptions par apport personnel effectuées par les ayants droit auxquels le FCPE Vallourec Value Relais 11 est ouvert (après éventuelle réduction selon les modalités décrites ci-après) et de l'abondement net y afférent par (ii) le Prix de Souscription Décoté. Le nombre définitif d'actions réservé au FCPE Vallourec Value Relais 11 sera fixé après la période de souscription/rétractation, au vu des souscriptions effectives des ayants droit, après éventuelle réduction ;
- du nombre d'actions égal au nombre entier immédiatement inférieur au nombre résultant du quotient de (i) dix fois la somme (x) des souscriptions par apport personnel effectuées par les ayants droit auxquels le compartiment Vallourec Value France 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK est ouvert (après éventuelle réduction selon les modalités décrites ci-après) et (y) de l'abondement net y afférent par (ii) le Prix de Souscription Décoté. Le nombre définitif d'actions réservé au compartiment Vallourec Value France 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK sera fixé après la période de souscription/rétractation, au vu des souscriptions effectives des ayants droit, après éventuelle réduction ;
- du nombre d'actions égal au nombre entier immédiatement inférieur au nombre résultant du quotient de (i) dix fois la somme (x) des souscriptions par apport personnel effectuées par les ayants droit auxquels le compartiment Vallourec Value Germany UK 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK est ouvert (après éventuelle réduction selon les modalités décrites ci-après) et (y) de l'abondement net y afférent (converti en euros sur la base des taux de change fixés dans les décisions du Directoire du 14 novembre 2011) par (ii) le Prix de Souscription Décoté. Le nombre définitif d'actions réservé au compartiment Vallourec Value Germany UK 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK sera fixé après la période de souscription/rétractation, au vu des souscriptions effectives des ayants droit, après éventuelle réduction ;
- du nombre d'actions effectivement souscrites (après éventuelle réduction selon les modalités décrites ci-après) par les ayants droit éligibles à des formules « Actions + SAR ».

PRIX DE SOUSCRIPTION

Le prix de souscription unitaire des actions est égal à la moyenne des cours d'ouverture de l'action Vallourec constatés sur les vingt derniers jours de bourse précédant la décision d'ouverture de la période de souscription, prise le 14 novembre 2011, diminuée d'une décote de 20 % et arrondie au centime d'euro supérieur (le « Prix de Souscription Décoté »).

La période de référence servant au calcul du Prix de Souscription Décoté s'est déroulée du 17 octobre 2011 (inclus) au 11 novembre 2011 (inclus). La moyenne des cours d'ouverture de l'action Vallourec constatés au cours de cette période s'établit à 44,87 euros et le Prix de Souscription Décoté à 35,90 euros.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

La période de souscription/rétractation des salariés et ayants droit assimilés se déroule du 16 au 18 novembre 2011 (inclus). Le FCPE Vallourec Value Relais 11 et les compartiments Vallourec Value

France 11 et Vallourec Value Germany UK 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK souscriront le 15 décembre 2011.

Les modalités de souscription ont été arrêtées dans leur principe le 30 juin 2011 par le Directoire qui les a entérinées le 14 novembre 2011. Les grandes lignes sont décrites au I. ci-dessus.

LIMITATION DU MONTANT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL – RÈGLES DE RÉDUCTION

Voir III.4 ci-après.

AUTRES MODALITÉS

Les actions nouvelles seront libérées en numéraire à l'émission et porteront jouissance courante ; elles seront intégralement assimilées aux actions existantes.

La différence entre le prix de souscription des actions et leur valeur nominale sera comptabilisée en prime d'émission. Les frais de l'augmentation de capital seront imputés sur le montant de la prime y afférente. Il pourra, le cas échéant, être prélevé sur la prime les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital résultant d'une telle augmentation.

III.2 Conditions de l'utilisation de la vingt-troisième résolution

BÉNÉFICIAIRE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉALISÉE EN VERTU DE LA VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

L'émission réalisée en vertu de la vingt-troisième résolution est réservée au compartiment Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brasil Mexico UAE, ouvert aux salariés des sociétés brésiliennes, mexicaines et des Émirats Arabes Unis qui sont incluses dans le périmètre de consolidation comptable de Vallourec, pour autant que lesdits salariés disposent d'une ancienneté de 3 mois acquise dans l'une quelconque des sociétés du groupe Vallourec à la fin de la période de souscription / rétractation.

OBJET

Cette augmentation de capital a pour objet la mise en œuvre de l'offre "Value 11" décrite au I. ci-dessus, au Brésil, au Mexique et aux Émirats arabes unis.

MONTANT DE L'ÉMISSION

Le montant nominal maximum de l'augmentation de capital réalisée en vertu de la vingt-troisième résolution est de 4 700 000 euros (soit au maximum 2 350 000 actions nouvelles), étant toutefois précisé que l'utilisation combinée des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions pour les besoins de la mise en œuvre de l'offre "Value 11" est soumise à un plafond global de 4 700 000 euros (montant nominal).

Le nombre d'actions effectivement émises dans le cadre de l'utilisation de la vingt-troisième résolution sera égal au nombre entier immédiatement inférieur au nombre résultant du quotient de (i) dix fois le montant total des souscriptions effectuées par les salariés auxquels le compartiment Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brasil Mexico UAE est ouvert (converties en euros sur la base des taux de change fixés le 11 novembre 2011 et après éventuelle réduction selon les modalités décrites ci-après) par (ii) le Prix de Souscription Décoté. Le nombre

définitif d'actions réservé au compartiment Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brasil Mexico UAE sera fixé après la période de souscription/rétractation, au vu des souscriptions effectives des salariés, après éventuelle réduction.

PRIX DE SOUSCRIPTION

Le prix de souscription unitaire des actions est égal au Prix de Souscription Décoté, soit 35,90 euros.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

La période de souscription/rétractation des salariés et ayants droit assimilés se déroule du 16 au 18 novembre 2011 (inclus). Le compartiment Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brasil Mexico UAE souscrita le 15 décembre 2011.

Les modalités de souscription ont été arrêtées dans leur principe le 30 juin 2011 par le Directoire qui les a entérinées le 14 novembre 2011. Les grandes lignes sont décrites au I. ci-dessus.

LIMITATION DU MONTANT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL – RÈGLES DE RÉDUCTION

Voir III.4 ci-après.

AUTRES MODALITÉS

Les actions nouvelles seront libérées en numéraire à l'émission et porteront jouissance courante ; elles seront intégralement assimilées aux actions existantes.

La différence entre le prix de souscription des actions et leur valeur nominale sera comptabilisée en prime d'émission. Les frais de l'augmentation de capital seront imputés sur le montant de la prime y afférente. Il pourra, le cas échéant, être prélevé sur la prime les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital résultant d'une telle augmentation.

III.3 Conditions de l'utilisation de la vingt-quatrième résolution

BÉNÉFICIAIRE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉALISÉE EN VERTU DE LA VINGT-QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'émission réalisée en vertu de la vingt-quatrième résolution est réservée à Value Plan International Employees, société par actions simplifiée, ayant son siège social 9 quai du Président Paul Doumer, 92920 La Défense Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, sous le numéro 422.551.093 RCS Nanterre, et contrôlée par Crédit Agricole CIB (le « Véhicule Crédit Agricole CIB »).

OBJET

Cette augmentation de capital a pour objet la mise en œuvre des formules « Actions + SAR » et « Cash + SAR » de l'offre « Value 11 » décrites au I. ci-dessus.

La structuration de ces formules repose sur la souscription par un véhicule contrôlé par l'établissement financier participant à la structuration de l'opération, au Prix de Souscription Décoté, d'un nombre d'actions égal à :

- neuf fois le nombre d'actions souscrites par les participants aux formules « Actions + SAR » ; et

- neuf fois le nombre d'actions qu'aurait permis de souscrire le dépôt global effectué par les participants aux formules « Cash + SAR ».

En contrepartie, Crédit Agricole CIB assurera la couverture des engagements pris par les sociétés du groupe Vallourec participant au plan « Value 11 » du fait de l'attribution de SAR (hors cotisations sociales, prélèvements fiscaux et effet de change).

MONTANT DE L'ÉMISSION

Le montant nominal maximum de l'augmentation de capital réalisée en vertu de la vingt-quatrième résolution est de 4 700 000 euros (soit au maximum 2 350 000 actions nouvelles), étant toutefois précisé que l'utilisation combinée des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions pour les besoins de la mise en œuvre de l'offre « Value 11 » est soumise à un plafond global de 4 700 000 euros.

Le nombre d'actions réservé au Véhicule Crédit Agricole CIB sera égal au nombre entier immédiatement inférieur au nombre égal à 9 fois la somme (après éventuelle réduction selon les modalités décrites ci-après) (i) du nombre d'actions effectivement souscrites par les ayants droit éligibles dans le cadre des formules « Actions + SAR » et (ii) du nombre de SAR effectivement attribués dans le cadre des formules « Cash + SAR » (après éventuelle réduction selon les modalités décrites ci-après). Le nombre définitif d'actions réservé au Véhicule Crédit Agricole CIB sera fixé après la période de souscription/rétractation, au vu des souscriptions effectives des salariés et ayants droit assimilés, après éventuelle réduction.

PRIX DE SOUSCRIPTION

Le prix de souscription unitaire des actions est égal au Prix de Souscription Décoté, soit 35,90 euros.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Le Véhicule Crédit Agricole CIB souscrita à l'augmentation de capital le 15 décembre 2011.

LIMITATION DU MONTANT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL – RÈGLES DE RÉDUCTION

Voir III.4 ci-après.

AUTRES MODALITÉS

Les actions nouvelles seront libérées en numéraire à l'émission et porteront jouissance courante ; elles seront intégralement assimilées aux actions existantes.

La différence entre le prix de souscription des actions et leur valeur nominale sera comptabilisée en prime d'émission. Les frais de l'augmentation de capital seront imputés sur le montant de la prime y afférente. Il pourra, le cas échéant, être prélevé sur la prime les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital résultant d'une telle augmentation.

III.4 Plafond global

L'utilisation de chacune des 3 résolutions susvisées est soumise à un plafond individuel de 4 700 000 euros (montant nominal), soit 2 350 000 actions. Par ailleurs, l'utilisation cumulative des 3 résolutions ne pourra elle-même pas dépasser ce plafond global de 4 700 000 euros de montant nominal ou 2 350 000 actions.

En d'autres termes, l'offre "Value 11" sera plafonnée de telle sorte que la somme (le « Nombre Total ») :

- du nombre d'actions effectivement souscrites par le FCPE Vallourec Value Relais 11 ;
- du nombre d'actions effectivement souscrites par les compartiments Vallourec Value France 11 et Vallourec Value Germany UK 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK ;
- du nombre d'actions effectivement souscrites par le compartiment Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brazil Mexico UAE ;
- de dix fois le nombre d'actions effectivement souscrites par les ayants droit participant aux formules « Actions + SAR » ; et
- d'un nombre d'actions égal au nombre entier immédiatement inférieur au nombre égal à 9 fois le nombre de SAR effectivement attribués dans le cadre des formules « Cash + SAR » ⁽¹⁾
- n'excède pas 2 350 000 actions.

Si, à l'issue de la période de souscription/rétractation, au vu des bulletins de souscription collectés dans l'ensemble des pays du périmètre, il s'avère que le Nombre Total excédait 2 350 000, il sera procédé à une réduction des souscriptions des ayants droit à l'offre "Value 11", selon les principes énoncés au I. ci-dessus.

IV. Motif des émissions et de la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Les augmentations de capital objet de ce rapport ont été décidées pour les besoins de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié international "Value 11" dont le principe de la mise en place a été arrêté par le Directoire du 30 juin 2011. Les grandes lignes de ce plan sont décrites au I. ci-dessus.

Plus précisément :

- l'augmentation de capital réalisée en vertu de la vingt-deuxième résolution de l'Assemblée Générale Mixte vise à permettre, dans le cadre de plans d'épargne groupe, la mise en œuvre d'une formule classique en France au travers d'un FCPE investi en titres de l'entreprise et d'une formule à effet de levier au travers d'un FCPE à effet de levier (en France, au travers du compartiment Vallourec Value France 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK et en Allemagne et au Royaume-Uni au travers du compartiment Vallourec Value Germany UK 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK) ou sous la forme de formules « Actions + SAR » au Canada et aux États-Unis (pour toutes les filiales sauf VAM USA LLC) ;

- l'augmentation de capital réalisée en vertu de la vingt-troisième résolution de l'Assemblée Générale Mixte vise à permettre la mise en œuvre d'une formule à effet de levier hors plan d'épargne groupe, dans le cadre d'un compartiment d'un FCPE à effet de levier, au Brésil, au Mexique et aux Émirats Arabes Unis ;
- l'augmentation de capital réservée au Véhicule Crédit Agricole CIB en vertu de la vingt-quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte a pour objet la structuration des formules « Actions + SAR » (mises en œuvre au Canada et aux États-Unis pour toutes les filiales sauf VAM USA LLC) ou « Cash + SAR » (mises en œuvre en Chine et aux États-Unis pour VAM USA LLC), qui sont décrites au I ci-dessus. En contrepartie, Crédit Agricole CIB assurera (hors cotisations sociales, prélèvements fiscaux et effet de change) la couverture des engagements pris par les sociétés du groupe Vallourec participant au plan "Value 11" du fait de l'attribution de SAR.

V. Modalités de détermination du prix d'émission et justification

Le Prix de Souscription Décoté des actions offertes aux ayants droit à l'Offre "Value 11" (directement ou au travers de FCPE) et au Véhicule Crédit Agricole CIB a été déterminé conformément aux termes des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011.

Il est égal à la moyenne des cours d'ouverture de l'action Vallourec constatés sur les vingt derniers jours de bourse précédant la date de la décision du Directoire fixant la date d'ouverture de la période de souscription (prise le 14 novembre 2011) de l'augmentation de capital réalisée en vertu de la vingt-deuxième résolution, diminuée d'une décote de 20 % et arrondie au cent d'euro supérieur.

La période de référence servant au calcul du Prix de Souscription Décoté s'est déroulée du 17 octobre 2011 (inclus) au 11 novembre 2011 (inclus). La moyenne des cours d'ouverture de l'action Vallourec constatés au cours de cette période s'établit à 44,87 euros et le Prix de Souscription Décoté à 35,90 euros.

VI. Incidence théorique des augmentations de capital résultant de l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions sur la situation des actionnaires

À la date de ce rapport, le nombre d'actions qui sera émis dans le cadre de l'utilisation de chacune des résolutions reste inconnu.

(1) Le nombre de SAR attribué à chaque participant à une formule « Cash + SAR » sera égal au nombre (arrondi à la baisse à la deuxième décimale) résultant du quotient de son dépôt (converti en euros sur la base du taux de change fixé par le Directoire du 14 novembre 2011) par le Prix de Souscription Décoté.

À titre indicatif, en supposant une souscription intégrale de la totalité des 2 350 000 actions offertes conjointement dans le cadre des augmentations de capital réalisées en vertu des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions, l'incidence des augmentations de capital envisagées sur la participation dans le

capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital de la Société préalablement aux augmentations de capital (auxquelles il ne participe pas), calculée sur la base du nombre d'actions composant le capital à la date du présent rapport (soit 119 084 420 actions) serait la suivante :

(1) Incidence de l'émission de 2 350 000 actions nouvelles au Prix de Souscription Décoté sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital de la Société préalablement aux augmentations de capital (auxquelles il ne participe pas), sur la base du nombre d'actions composant le capital social à la date du présent rapport, soit 119 084 420 actions ⁽¹⁾ :

Participation de l'actionnaire en % sur la base du capital social

Avant augmentations de capital	1,00 %
Après émission de 2 350 000 actions	0,981 %

(2) Incidence de l'émission de 2 350 000 actions nouvelles au Prix de Souscription Décoté sur la quote-part des capitaux propres consolidés pour le détenteur d'une action de la Société ne souscrivant pas aux émissions susvisées (calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés au 30 juin 2011 et du nombre d'actions composant le capital social à la date du présent rapport, soit 119 084 420 actions) :

Quote-part des capitaux propres consolidés sur la base des capitaux propres consolidés au 30 juin 2011 ^(a)

Avant augmentations de capital	37,73 €
Après émission de 2 350 000 actions	37,69 €

(a) Hors intérêts minoritaires.

VII. Incidence théorique des augmentations de capital résultant de l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions sur la valeur boursière actuelle de l'action Vallourec

À la date de ce rapport, le nombre d'actions qui sera émis dans le cadre de l'utilisation de chacune des résolutions reste inconnu.

À titre indicatif, en supposant une souscription intégrale de la totalité des 2 350 000 actions offertes conjointement dans le cadre des augmentations de capital réalisées en vertu des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions, nous vous indiquons que l'incidence théorique des augmentations de capital susvisées sur la valeur boursière actuelle de l'action Vallourec telle qu'elle résulte de la moyenne des vingt séances de bourse précédant la fixation du Prix de Souscription Décoté serait la suivante :

- Nombre d'actions composant le capital social : 119 084 420 actions.
- Moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la fixation du Prix de Souscription Décoté : 44,87 euros.

- Sur la base de cette moyenne :

Le cours théorique de l'action Vallourec après émission de 2 350 000 actions, sur la base du capital social à la date du présent rapport serait de 44,70 euros ⁽²⁾.

Il n'existe pas d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital.

Le présent rapport sera complété lors de la constatation de la réalisation des augmentations de capital résultant de l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions, au vu du nombre d'actions effectivement souscrites.

Le présent rapport, ainsi que le rapport complémentaire des Commissaires aux comptes de la Société, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et seront portés à la connaissance des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le 14 novembre 2011

Le Directoire

(1) Comme indiqué dans la note 11 du rapport financier semestriel 2011, le capital social était composé de 117 944 082 actions au 30 juin 2011. L'option pour le paiement du dividende en actions, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, s'est traduite par la création de 1 140 338 actions nouvelles le 7 juillet 2011 et a porté le nombre d'actions composant le capital social à 119 084 420 actions. Depuis, le capital social n'a pas été modifié.

(2) Ce cours théorique est égal à $\frac{119\,084\,420 \times 44,87 + 2\,350\,000 \times 35,90}{119\,084\,420 + 2\,350\,000}$

8.1.5 COMPLÉMENT AU RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DU DIRECTOIRE DU 14 NOVEMBRE 2011 RELATIF À L'UTILISATION DES VINGT-DEUXIÈME, VINGT-TROISIÈME ET VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DE VALLOUREC DU 7 JUIN 2011 DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ INTERNATIONAL "VALUE 11"

Le présent rapport complète le rapport complémentaire établi en application de l'article R. 225-116 du Code de commerce dans le cadre de l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Vallourec décidée le 14 novembre 2011 par le Directoire dans le cadre de la mise en place du plan d'actionnariat salarié international "Value 11" (l'« Offre "Value 11" »).

Lors de sa réunion du 15 décembre 2011, le Directoire :

- a constaté que les souscriptions des salariés et ayants droits assimilés ayant participé à l'Offre "Value 11" (après élimination des défauts de paiement) conduirait à émettre un nombre total d'actions dans le cadre de l'utilisation des vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions supérieur au plafond global de 2 350 000 actions fixé pour l'utilisation des 3 résolutions par le Directoire dans ses décisions des 30 juin et 14 novembre 2011 ;
- a procédé à la réduction des souscriptions des ayants droits à l'Offre "Value 11" conformément aux principes qu'il avait préalablement arrêtés et qui sont décrits dans le rapport complémentaire du 14 novembre 2011 ;
- a fixé le nombre d'actions à émettre dans le cadre de l'utilisation de chacune des 3 résolutions susvisées ainsi qu'il suit :
 - émission de 1 009 850 actions nouvelles à un prix unitaire de 35,90 euros dans le cadre de la vingt-deuxième résolution, dont 20 152 actions à souscrire par le FCPE Vallourec Value Relais 11, 360 248 actions à souscrire par le compartiment Vallourec Value France 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK, 618 402 actions à souscrire par le compartiment Vallourec Germany UK du FCPE Vallourec Value France Germany UK et 11 048 actions à souscrire par les salariés et ayants droit assimilés ayant participé à une formule actions + SAR,
 - émission de 1 197 205 actions nouvelles à un prix unitaire de 35,90 euros dans le cadre de la vingt-troisième résolution, à souscrire par le compartiment Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brasil Mexico UAE,
 - émission de 142 934 actions nouvelles à un prix unitaire de 35,90 euros dans le cadre de la vingt-quatrième résolution, à souscrire par *Value Plan International Employees*, société par actions simplifiée, au capital de 37 000 euros, ayant son siège social 9 quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, sous le numéro 422 551 093 RCS Nanterre (le « Véhicule Calyon ») ;
- a constaté la réalisation définitive des augmentations de capital suivantes et modifié les statuts en conséquence :
 - réalisation définitive, dans le cadre de la vingt-deuxième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, d'une augmentation de capital d'un montant brut de 36 253 615,00 euros (trente-six millions deux cent cinquante-trois mille six cent quinze), par émission de 1 009 850 actions nouvelles au prix unitaire de 35,90 euros, souscrites par le FCPE Vallourec Value Relais 11 (à concurrence de 20 152 actions), le compartiment Vallourec Value France 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK (à concurrence de 360 248 actions) et le compartiment Vallourec Value Germany UK 11 du FCPE Vallourec Value France Germany UK (à concurrence de 618 402 actions), pour le compte de leurs porteurs de parts, et en direct par les ayants droit à la formule actions + SAR ayant participé à "Value 11" dans le cadre du PEVI (à concurrence de 11 048 actions). L'émission des 1 009 850 actions nouvelles se traduit par une augmentation du montant nominal du capital social de 2 019 700 euros (deux millions dix-neuf mille sept cent) et par la constatation d'une prime d'émission de 34 233 915,00 euros (trente-quatre millions deux cent trente-trois mille neuf cent quinze), égale à la différence entre le montant total du prix de souscription et le montant nominal total de l'augmentation de capital,
 - la réalisation définitive, dans le cadre de la vingt-troisième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, d'une augmentation de capital d'un montant brut de 42 979 659,50 euros (quarante-deux millions neuf cent soixante-dix-neuf mille six cent cinquante-neuf euros cinquante cents), par émission de 1 197 205 actions nouvelles au prix unitaire de 35,90 euros, souscrites par le compartiment Vallourec Value Brasil Mexico UAE 11 du FCPE Vallourec Value Brasil Mexico UAE. L'émission des 1 197 205 actions nouvelles se traduit par une augmentation du montant nominal du capital social de 2 394 410 euros (deux millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent dix) et par la constatation d'une prime d'émission de 40 585 249,50 euros (quarante millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille deux cent quarante-neuf euros cinquante cents), égale à la différence entre le montant total du prix de souscription et le montant nominal total de l'augmentation de capital,
 - la réalisation définitive, dans le cadre de la vingt-quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, d'une augmentation de capital d'un montant brut de 5 131 330,60 euros (cinq millions cent trente et un mille trois cent trente euros soixante cents), par émission de 142 934 actions nouvelles au prix unitaire de 35,90 euros, souscrites par *Value Plan International Employees SAS*. L'émission des 142 934 actions nouvelles se traduit par une augmentation du montant nominal du capital social de 285 868 euros (deux cent quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-huit) et par la constatation d'une prime d'émission de 4 845 462,60 euros (quatre million huit cent quarante-cinq mille quatre cent soixante-deux euros soixante cents), égale à la différence entre le montant total du prix de souscription et le montant nominal total de l'augmentation de capital ;

Les actions nouvelles ainsi émises portent jouissance courante ; elles sont intégralement assimilées aux actions existantes. Le Directoire a décidé d'imputer sur la prime d'émission les frais d'augmentation de capital et de prélever les sommes nécessaires pour porter le montant de la réserve légale à 10 % du montant nominal du capital social, post augmentations de capital.

- a procédé à l'attribution gratuite de 6 462 actions existantes dans le cadre de vingt-cinquième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011, au bénéfice des salariés non-résidents fiscaux français des sociétés du groupe Vallourec dont le siège social est situé en au Canada et aux États-Unis (hors VAM USA LLC), qui ont participé à une formule actions + SAR dans le cadre de l'Offre "Value 11".

Dans la mesure où la réalisation des augmentations de capital susvisées se traduit par l'émission de 2 349 989 actions, très proche du nombre de 2 350 000 actions sur la base duquel le rapport complémentaire avait été établi (aux arrondis près), il n'est pas nécessaire de mettre à jour les informations sur l'incidence des augmentations de capital qui figuraient dans le rapport du 14 novembre 2011. Il est précisé que ces informations s'entendent hors incidence des frais d'augmentation de capital.

Le 15 décembre 2011

Le Directoire

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ VALLOUREC

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Président du Conseil de Surveillance de la société Vallourec (ci-après « Vallourec » ou la « Société ») rend compte aux actionnaires, dans le présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance (A) ;
- des modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales de la Société (B) ;
- des informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (C) ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société (D) ;
- des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les avantages et rémunérations de toute nature accordés aux mandataires sociaux (E) ; et
- du Code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société (F).

Pour la rédaction du présent rapport, Vallourec s'est appuyée sur le rapport final sur le Comité d'Audit en date du 22 juillet 2010, émis par un groupe de travail constitué par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le présent rapport a été rédigé par la Direction Juridique du Groupe, sous la responsabilité du Directoire, après consultation de la Direction Financière, la Direction de la Trésorerie, la Direction de l'Audit Interne, la Direction de la Communication, la Direction des Relations Investisseurs et de la Communication Financière, la Direction des Investissements, la Direction de la Qualité, la Sécurité et *du Management System*, la Direction du Développement Durable, la Direction de la Technologie, de la Recherche du Développement et de l'Innovation, la Direction des Achats, le Direction des Systèmes d'Information, la Direction des Risques et la Direction des Ressources Humaines.

Il a été approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 22 février 2012.

A – CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La composition du Conseil de Surveillance et de ses Comités ainsi que leurs règlements intérieurs respectifs sont exposés dans le chapitre 6 du document de référence pour l'exercice 2011 consacré au gouvernement d'entreprise qui fait partie intégrante du présent rapport.

En 2011, le Conseil s'est réuni 8 fois. La durée moyenne des réunions a été d'environ 3 heures 30. La réunion du 11 mai 2011 s'est tenue à Belo Horizonte au Brésil. À l'occasion de ce déplacement, les membres ont été invités à visiter les sites industriels locaux de la Société et échanger avec leurs cadres dirigeants sur toutes les questions concernant le développement du Groupe dans la région. La réunion du 9 novembre 2011 s'est tenue

sur une journée entière afin que les membres disposent de plus temps pour échanger avec le Directoire sur le plan stratégique.

Afin de s'assurer de la disponibilité des membres du Conseil, le calendrier des réunions est arrêté très tôt. Pour 2011, le calendrier, dont une version préliminaire a été présentée lors de la réunion du Conseil du 12 mai 2010, a été adopté par le Conseil du 13 décembre 2010. Pour 2012, le calendrier a été arrêté lors de la séance du Conseil du 11 mai 2011 sur la base de 7 réunions.

Le taux de présence effective des membres du Conseil aux réunions du Conseil, calculé sur la base du nombre de membres présents rapporté à l'effectif total des membres du Conseil, a été supérieur à 94 % en moyenne pour les réunions de 2011.

Dates des réunions du Conseil (Exercice 2011)	Taux de participation
23 février	9/11 (82 %)
28 mars	9/11 (82 %)
11 mai	10/11 (91 %)
6 juin	11/11 (100 %)
7 juin	11/11 (100 %)
27 juillet	11/11 (100 %)
9 novembre	11/11 (100 %)
20 décembre	11/11 (100 %)

Le taux de présence individuelle aux réunions du Conseil de Surveillance, calculé sur la base du nombre de réunions auxquelles chacun des membres a effectivement participé rapporté au nombre total des réunions du Conseil, a été, en moyenne sur l'année 2011, pour chacun des membres du Conseil le suivant :

Membres du Conseil de Surveillance en 2011	Taux de participation ^(a)
Jean-Paul Parayre	8/8 (100 %)
Patrick Boissier	8/8 (100 %)
Pascale Chargrassse	8/8 (100 %)
Jean-François Cirelli	7/8 (87,5 %)
Vivienne Cox	7/8 (87,5 %)
Michel de Fabiani	8/8 (100 %)
Denis Gautier-sauvagnac ^(a)	2/4 (50 %)
Anne-Marie Idrac ^(a)	4/4 (100 %)
Edward G. Krubasik	8/8 (100 %)
Alexandra Schaapveld	8/8 (100 %)
Jean-Claude Verdrière	8/8 (100 %)
Société Bolloré représentée par Cédric de Bailliencourt	7/8 (87,5 %)

(a) Prorata temporis jusqu'à l'échéance du mandat ou, selon le cas, à compter de la nomination.

En règle générale, les membres du Conseil absents étaient représentés.

En 2011, les membres du Directoire ont été présents à toutes les réunions du Conseil.

La réunion est confirmée en moyenne une semaine à l'avance par l'envoi d'une convocation, à laquelle sont joints l'ordre du jour ainsi que le projet de procès-verbal de la précédente réunion. Les membres du Conseil sont invités à faire part de leurs remarques éventuelles avant même la réunion du Conseil.

Le Directoire communique, dans les jours précédant la réunion du Conseil, divers documents notamment d'ordre financier, permettant ainsi aux membres d'en prendre connaissance par avance. Lors du Conseil, un dossier complet réunissant les documents de support relatifs aux sujets inscrits à l'ordre du jour est remis à chaque participant. Dans ce dossier est également inclus, pour les réunions se rapportant à l'examen des activités trimestrielles, le rapport trimestriel du Directoire au Conseil de Surveillance sur la marche de la Société, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du Code de commerce. Le cas échéant, le Conseil s'appuie sur les travaux préliminaires effectués par les Comités.

Les débats sont animés par le Président du Conseil de Surveillance qui veille notamment à ce que chacun exprime son avis sur les sujets importants. Dans les rares cas où un Membre du Conseil est concerné personnellement par l'un des sujets traités, au sens de l'article L. 225-86 du Code de commerce, il quitte la séance pendant le débat.

Au cours de l'année 2011, les Commissaires aux comptes de la société Vallourec ont assisté aux séances du Conseil qui ont examiné les comptes annuels et semestriels.

Après les évaluations du fonctionnement du Conseil réalisées en 2003, 2006, 2008, 2009 et 2010, une nouvelle auto-évaluation a été réalisée en 2011 sur la base du même questionnaire actualisé,

lequel comportait 6 thèmes d'évaluation. La synthèse des réponses des membres du Conseil, qui a été communiquée aux membres du Conseil et discutée lors d'une séance, montre un degré de satisfaction élevé de l'ensemble des membres qui constatent l'amélioration continue de sa gouvernance ainsi que la qualité et le climat constructif des échanges entre eux-mêmes et le Directoire. Les efforts d'élargissement et de diversification dans la composition du Conseil intervenus en 2011 sont jugés satisfaisants et le nombre de membres suffisant. L'entrée au Conseil de M^{me} Anne-Marie Idrac en 2011 est venue conforter la féminisation du Conseil, déjà amorcée en 2010. Par ailleurs, la volonté de diversification et d'internationalisation du Conseil a conduit à retenir la candidature de M. José Carlos Grubisich, de nationalité brésilienne, Président de la société Eldorado Brasil Papel e Celulose. La durée des réunions du Conseil sera, selon une préconisation résultant de l'évaluation réalisée en 2011, accrue afin de parfaire l'examen des dossiers présentés et d'assurer une richesse optimale des débats. Cette évaluation a, par ailleurs, confirmé l'intérêt des membres pour réserver une part significative de certaines séances à des sujets majeurs tels que la stratégie du Groupe ou l'organisation de ses approvisionnements en matières premières. La documentation présentée à l'appui des réunions est jugée suffisamment détaillée et en amélioration constante. Enfin, les membres demeurent attachés au maintien d'une visite de site en présence d'opérationnels une fois par an.

En ce qui concerne la marche des affaires, le Conseil de Surveillance a, en 2011, principalement consacré ses travaux à l'examen des comptes annuels, semestriels et trimestriels, à l'examen de l'activité du Groupe, à l'évolution de la sécurité sur les sites industriels, à la politique de dividende, à la réorganisation des Divisions, à la politique de financement, au plan stratégique, au budget 2012, au plan acier, à la politique du Groupe en matière d'égalité professionnelle et salariale ainsi qu'aux projets et négociations en cours notamment de croissance externe.

Sur le plan de la Gouvernance le Conseil de Surveillance a en particulier examiné les sujets suivants :

- la fixation de la rémunération des membres du Directoire pour 2010 et 2011 et de celle de son Président ;
- la politique de Vallourec en matière de rémunération et d'association du personnel aux résultats du Groupe, notamment en ce qui concerne les mesures adoptées par le Directoire de manière à assurer une conformité aux dispositions de la loi n° 2008-1258 du 3 décembre 2008 en faveur des revenus du travail ;

- les enveloppes globales et le nombre d'actions de performance et d'options de souscription d'actions attribuées aux salariés et à chaque membre du Directoire, ainsi que les obligations de conservation par ces derniers d'une partie des actions issues de la levée des options et des actions de performance attribuées ;
- le versement des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance, aux membres des Comités et aux Censeurs ;
- la composition du Conseil de Surveillance toujours dans un souci de féminisation et d'internationalisation de ses membres ; et
- la composition des Comités.

B – PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ

Chaque actionnaire de la Société a le droit de participer aux Assemblées Générales de la Société dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires et sans restriction liée au nombre d'actions à détenir. L'article 12 des statuts – lesquels sont disponibles sur le site internet de la Société ⁽¹⁾ ainsi qu'au siège social – relatif aux Assemblées Générales ne prévoit aucune modalité particulière de participation à celles-ci. Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins 4 ans.

Considérant que l'attention aux actionnaires est une valeur essentielle, Vallourec s'efforce, chaque fois qu'il le peut, d'améliorer leur participation aux Assemblées Générales, en les sensibilisant par avance par des publications supplémentaires aux exigences légales dans des journaux spécialisés et par la diffusion d'une lettre aux actionnaires adressée dans les semaines précédant chaque Assemblée Générale Annuelle.

Il ressort de la liste de présence établie lors de l'Assemblée Générale Mixte en date du 7 juin 2011 que 2 246 actionnaires étaient présents, représentés ou avaient voté par correspondance, possédant 69 460 479 actions ayant droit de vote sur les 117 500 894, soit 59,11 % des actions ayant droit de vote, et 69 627 705 droits de vote sur les 117 704 356, soit 59,15 % des droits de vote, permettant de bénéficier d'un quorum en accroissement de 4,5 % par rapport à la précédente Assemblée Générale Annuelle réunie en 2010 et de plus de 15 % par rapport à celle réunie en 2008. Dans ce décompte, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) figuraient pour un nombre cumulé de 7 952 221 actions représentant autant de droits de vote, soit 6,74 % du capital et 6,76 % des droits de vote nets.

C – INFORMATIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposés ci-après.

1. Structure du capital social et participations directes ou indirectes déclarées en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce

Un tableau détaillant la structure du capital social de la Société et les participations directes et indirectes dans le capital de la société déclarées en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce est présenté à la section 2.3 du document de référence 2011.

2. Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote

L'article 8 paragraphe 5 des statuts de la Société prévoit une obligation d'information à la charge de toute personne qui viendrait à détenir ou cesser de détenir un nombre d'actions au porteur de la Société égal ou supérieur à trois (3), quatre (4), six (6), sept (7), huit (8), neuf (9) et douze et demi (12,5) pour cent du nombre total des actions composant le capital social (voir supra section 2.1.9).

En cas de non-respect de cette obligation d'information et à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % des

actions de la Société, les droits de vote attachés aux actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée ne peuvent être exercés ou délégués par l'actionnaire défaillant pour toutes assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de 2 ans suivant la date de régularisation de la notification.

3. Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

L'article 12 paragraphe 4 des statuts prévoit que les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au nom du même actionnaire ont un droit de vote double de celui conféré aux autres actions. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

4. Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionariat du personnel

Conformément à l'article L. 214-40 du Code monétaire et financier, les conseils de surveillance des FCPE Vallourec Actions, FCPE Value France Germany UK et FCPE Value Brasil Mexico UAE décident de l'apport des titres de la Société à une offre publique d'achat ou d'échange sur ces titres.

(1) <http://www.vallourec.com/fr/finance/actionnaires-individuels/assemblees-generales/global-information/Statuts-de-Vallourec-03122010.pdf>

5. Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote

Sous réserve de l'accord conclu entre la Société et Sumitomo Metal Industries le 26 février 2009 (voir supra section 2.3.1), il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'accord entre actionnaires qui pourrait entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote de la Société.

6. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire de la Société

Aucune stipulation des statuts ou d'une convention conclue entre la Société et un tiers ne comporte d'obligation ou de règle particulière relative à la nomination et/ou au remplacement des membres du Directoire de la Société susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

7. Pouvoirs du Directoire en cas d'offre publique

Depuis 2009, les Assemblées Générales appelées à se prononcer sur l'autorisation au Directoire d'acheter les actions de la Société écartent expressément la possibilité que les rachats d'actions soient effectués en période d'offre publique sur les titres de la Société. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 31 mai 2012 de reconduire cette impossibilité.

Par ailleurs, le Directoire ne dispose pas de délégation de compétence de l'Assemblée Générale en vue d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique sur les titres de la Société, dans les conditions de l'article L. 233-32 II du Code de commerce. Il n'est pas envisagé de soumettre un projet de résolution en ce sens à l'Assemblée Générale du 31 mai 2012.

8. Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Un certain nombre d'accords conclus par la Société comportent une clause de changement de contrôle. Parmi les plus significatifs, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique : certains accords industriels avec Sumitomo Metal Industries et Sumitomo Corporation (voir supra section 4.1.4 « Autres risques particuliers »), le crédit renouvelable multi-devises d'un montant de 1 milliard d'euros à échéance 2016, conclu en février 2011 (voir supra section 4.1.5.2 « Risques de liquidité »), et l'emprunt obligataire émis en décembre 2011 (voir supra section 2.2.6 « Titres non représentatifs du capital »)

9. Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Le Président du Directoire, entré en fonction le 1^{er} avril 2009, bénéficie d'une indemnité de fin de mandat en cas de départ contraint, et notamment en cas de changement significatif de la structure du capital susceptible d'affecter la composition du Conseil de Surveillance ou d'opération de rapprochement ou de changement de stratégie à l'initiative du Conseil de Surveillance ou des actionnaires de la Société, dont les principes de détermination sont exposés à la section E « Principes et règles de détermination de la rémunération des mandataires sociaux », paragraphe 1 « Rémunération des membres du Directoire » du présent rapport.

D – PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

1. Objectifs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est élaboré et mis en œuvre avec une forte implication du personnel du groupe Vallourec, qui vise à fournir une assurance raisonnable que les 4 objectifs suivants pourront être atteints :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la bonne application des instructions transmises et le respect des orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes (notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs) ; et
- la fiabilité des informations financières.

Contribuant à l'efficacité de ses opérations, à l'utilisation efficiente de ses ressources et à la maîtrise des risques, ce dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités du Groupe. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant donner une garantie absolue que les objectifs que se donne le Groupe seront atteints et que les risques d'erreurs ou de fraudes soient totalement éliminés ou maîtrisés.

2. Composantes du contrôle interne

Afin de garantir la cohérence des actions quotidiennes menées dans le monde entier au nom du Groupe, Vallourec a mis en place un ensemble de procédures constituant le socle des règles internes applicables à l'ensemble de ses collaborateurs et de ses unités.

Situées au cœur du dispositif du contrôle interne de Vallourec, ces procédures permettent de donner un cadre aux actions de chacun. Elles portent en particulier sur l'éthique, la délégation d'autorité, la confidentialité des informations, la prévention du délit d'initié, la communication externe ainsi que la communication financière.

La Charte d'éthique

Les normes d'éthique du Groupe sont exposées depuis 2009 dans un document unique : la Charte d'éthique.

La Charte d'éthique repose sur un ensemble de valeurs fondamentales, telles que l'intégrité et la transparence, l'exigence et le professionnalisme, la performance et la réactivité, le respect des hommes et des femmes et l'engagement collectif.

Elle fournit un cadre de référence pour la bonne conduite des activités quotidiennes de chaque collaborateur par le biais de principes d'actions qui s'appuient sur les valeurs précitées. Ces principes d'actions reflètent la manière dont Vallourec entend conduire ses relations à l'égard de tous ses partenaires et parties prenantes, tels que ses collaborateurs, ses clients, ses actionnaires, ses fournisseurs, et constituent la référence du Groupe, en particulier dans la mise en œuvre de son projet de développement durable et responsable.

La Charte d'éthique prescrit également des règles de conduite sur des sujets variés, tels que les conflits d'intérêts, les relations avec les tiers et la préservation des actifs de manière à protéger en toutes circonstances la réputation et l'image du Groupe.

La Charte d'éthique de Vallourec s'applique à toutes les sociétés consolidées du Groupe. Chacun de ses collaborateurs est personnellement tenu d'en mettre en œuvre les valeurs et les principes, ainsi que de se conformer aux règles qu'elle énonce.

La chaîne hiérarchique assure sa diffusion auprès de l'ensemble des salariés du Groupe. Elle a été traduite à cette fin en 5 langues. Elle a été également mise en ligne sur le site internet de la Société ⁽¹⁾ pour affirmer à l'égard des tiers les valeurs du Groupe.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la Charte d'éthique auprès de tous ses collaborateurs, notamment ses cadres, un délégué à la Charte d'éthique a été nommé. Il est investi des missions suivantes :

- assister les sociétés du Groupe dans la diffusion de la Charte d'éthique ;
- coordonner les actions de sensibilisation à la Charte d'éthique pour les nouveaux salariés ;
- participer à la définition de procédures d'application de la Charte ;
- recueillir toute difficulté d'interprétation ou d'application de la Charte d'éthique qui serait soulevée par un collaborateur ; à cette fin il reçoit toute information relative aux manquements aux principes de responsabilité ; et
- établir un rapport annuel destiné au Président du Directoire sur la mise en œuvre de la Charte d'éthique.

Le délégué à la Charte d'éthique rend compte au Directoire et s'appuie sur un réseau de correspondants locaux.

Programme Mondial de Conformité à la Légimité

En cohérence avec les principes inscrits dans la Charte d'éthique et avec les engagements du Pacte Mondial des Nations Unis auquel le Groupe a adhéré en 2010, Vallourec souhaite prévenir les risques spécifiques en matière de concurrence, de lutte contre la corruption et de respect de l'environnement dans le cadre d'un Programme Mondial de Conformité à la Légimité.

Conçu et animé par la Direction Juridique Groupe, ce programme a pour objet de sensibiliser les responsables concernés du Groupe

aux lois et règlements applicables dans ces 3 domaines notamment dans le cadre de formations internes. Il vise à répondre efficacement aux risques auxquels ils pourraient être exposés dans leurs activités au moyen de recommandations précises et de cas pratiques.

Initié en 2011 en France, en Allemagne, en Ecosse et aux États-Unis, le déploiement de ce programme doit se poursuivre en 2012 au Brésil et en Chine

La procédure d'Autorité Déléguée

La latitude de gestion confiée à chaque responsable au sein du Groupe doit demeurer compatible avec le maintien d'un contrôle général, avec la stratégie arrêtée et avec l'application de règles communes à l'ensemble des entités du Groupe.

Pour mieux répondre à ces impératifs, la procédure d'Autorité Déléguée a pour objet, à l'échelle du Groupe, de définir clairement les niveaux d'approbations nécessaires et préalables aux engagements principaux susceptibles d'être pris par chacune des entités qui le composent. Elle ne saurait constituer une dérogation aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La Charte de confidentialité

Dans un contexte de concurrence très vive, il était nécessaire de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du Groupe aux obligations qui s'imposent à eux en matière de confidentialité. Vallourec a donc établi une Charte de confidentialité visant, d'une part, à lui permettre d'exercer son activité dans les meilleures conditions face à la concurrence et, d'autre part, à protéger les personnes travaillant au service de Vallourec en les informant de manière aussi précise que possible des obligations de confidentialité qu'elles doivent respecter.

Le Code de bonne conduite relatif aux opérations sur titres Vallourec et au délit et manquement d'initié

Vallourec dispose d'un Code de bonne conduite relatif à la prévention du délit et manquement d'initié pouvant survenir lors d'opérations sur ses titres.

Ce Code concerne non seulement l'ensemble des membres des organes de direction et de contrôle de Vallourec, mais également tous ses dirigeants et salariés ainsi que ceux de l'ensemble de ses filiales. Il est adressé à tout nouvel initié dont la Société tient la liste à jour.

Son objectif est de répondre au principe de précaution pour (i) protéger les personnes à tous les niveaux en les sensibilisant à la réglementation boursière et aux sanctions applicables, afin de leur éviter toute mise en cause éventuelle, (ii) protéger Vallourec et son Groupe, notamment des risques d'atteinte à son image et à sa réputation et de dégradation de la valeur de son titre, et (iii) conserver la confiance des investisseurs et préserver l'égalité entre les actionnaires.

(1) http://www.vallourec.com/fr/groupe/developpement-durable/Documents/Charte_ethique_vF.pdf

Pour tenir compte de la recommandation AMF n°2010-07 du 3 novembre 2010 relatif à la prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants des sociétés cotées, ce Code a été modifié en janvier 2011 pour :

- allonger la durée des périodes dites de « fenêtres négatives » à 30 jours calendaires précédant les 4 publications de résultats (annuels, semestriels, 1^{er} et 3^e trimestre); et
- introduire au sein de Vallourec un responsable de la fonction déontologique, fonction assumée par le Directeur Juridique du Groupe, dont la principale mission est de veiller au respect des dispositions du Code de bonne conduite, étant précisé que la responsabilité finale du respect de la réglementation applicable incombe à chaque initié.

Le Code a été de nouveau modifié en janvier 2012 pour étendre les fenêtres négatives, définies en janvier 2011, au jour suivant les 4 publications de résultats (annuels, semestriels, 1^{er} et 3^e trimestre).

La procédure de communication externe

Vallourec a établi une procédure de communication externe qui vise à assurer la cohérence des informations données à l'extérieur (orales ou écrites), lesquelles concourent à la réputation de Vallourec : image sociale, environnementale, etc.

Toute diffusion d'information vers l'extérieur portant notamment sur les carnets de commande, les nouveaux contrats, les investissements, les projets d'acquisition ou plus généralement sur l'activité passée ou future du Groupe doit faire l'objet d'un processus de validation interne.

La procédure de communication financière

Vallourec a mis en place une procédure de communication financière qui vise à organiser les conditions dans lesquelles les informations financières sont communiquées au public, en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les rapports financiers annuel et semestriel et les informations financières trimestrielles font ainsi l'objet d'un processus de validation interne avant leur publication et leur dépôt auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

3. Description des procédures de contrôle interne

3.1 Des procédures de contrôle interne adaptées aux spécificités du groupe Vallourec

La mise en œuvre de contrôles internes appropriés en matière de gestion des risques, de contrôle financier et de respect des dispositions légales relève de la responsabilité des dirigeants de chaque société du groupe Vallourec.

Pour assurer la cohérence du groupe Vallourec à travers le monde, le Directoire s'appuie sur des Directions Fonctionnelles qui établissent les procédures nécessaires au bon fonctionnement des activités de contrôle, émettent des instructions et s'assurent de leur application.

Le Comité Financier et d'Audit assure, conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce, le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Les fonctions clés du groupe Vallourec et leurs procédures de contrôle ont été recensées comme suit.

3.2 Procédures de contrôle interne traitant de l'information comptable et financière

3.2.1 REPORTING FINANCIER ET COMPTABLE

L'information financière et comptable est élaborée de manière centralisée sur la base des états financiers des filiales, retraités aux normes du Groupe. Cette remontée d'information est assurée au travers d'un logiciel de reporting et de consolidation, implanté dans toutes les filiales consolidées.

Les remontées de reportings par les filiales sont mensuelles et effectuées dans le mois qui suit. Les consolidations comptables exhaustives sont trimestrielles et effectuées dans le même délai d'un mois. Le reporting des engagements hors bilan est intégré au processus de consolidation trimestrielle.

3.2.2 INFORMATION FINANCIÈRE EXTERNE

Depuis 2007, la Société publie des informations trimestrielles au 31 mars et au 30 septembre, notamment un bilan et un compte de résultat consolidés. Les consolidations trimestrielles, semestrielles et annuelles sont publiées sous la responsabilité du Directoire. Les Commissaires aux comptes procèdent à un contrôle des comptes annuels et à un examen limité des comptes semestriels. Ils n'effectuent aucune diligence sur les informations trimestrielles.

3.2.3 TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

En charge de la stratégie de financement du Groupe, la Direction de la Trésorerie et du Financement assure la gestion de la liquidité bancaire et organise l'accès aux financements de marché. Elle a ainsi, au cours de l'année 2011, renouvelé la liquidité bancaire, mis en place un programme de billets de trésorerie, publié une notation BBB+ de Standard & Poor's, et émis un emprunt obligataire.

Elle veille à l'optimisation de la trésorerie au moyen de prévisions élaborées par les sociétés du Groupe et de la centralisation de la trésorerie euro et dollars US des principales sociétés européennes.

Elle est également responsable de la stratégie de gestion des risques de change et de taux.

Dans cette perspective, une centralisation des opérations de couverture de change des ventes en dollars US a été mise en place avec les principales sociétés du Groupe.

Les opérations en devises ou de couverture de change sont régies par des règles émises par la Direction Financière du Groupe et, plus généralement, l'ensemble des opérations de trésorerie qui sont du ressort de chaque société, sont réalisées dans le cadre d'une politique générale de trésorerie et de gestion des risques.

Un suivi mensuel des dettes, placements et opérations de change des filiales est assuré par un reporting effectué par le Directeur de la Trésorerie du Groupe et communiqué au Directoire.

Les décisions relatives aux financements et placements à plus d'un an sont de la responsabilité de la Direction de la Trésorerie et du Financement. Les financements et les placements à moins d'un an sont délégués aux filiales selon une procédure Groupe précise : qualité des banques, placements sans risque, suivi des garanties financières données.

3.2.4 PROCÉDURES ET INSTRUCTIONS DE REPORTING FINANCIER ET COMPTABLE

Dans l'objectif de maintenir une information financière et comptable de qualité, Vallourec a établi des procédures et des instructions adaptées aux filiales françaises ou étrangères. Ces procédures sont regroupées par thème et traitent essentiellement de problématiques comptables, de trésorerie, de reporting et du référentiel IFRS.

Ces procédures sont regroupées sur un site intranet qui peut être consulté par l'ensemble de la communauté financière du Groupe.

Afin d'assurer la cohérence entre les données financières et comptables d'une part et les règles et outils de gestion d'autre part, le Groupe a conçu un recueil (le Manuel de Gestion) synthétisant les définitions, principes et règles de contrôle de gestion et de construction de l'information financière. Ce document, diffusé auprès des collaborateurs en charge de la mesure et du contrôle de l'information financière et de gestion, contribue à garantir la qualité et l'homogénéité de l'information utilisée par le Groupe.

3.2.5 CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le questionnaire de contrôle interne développé par Vallourec est inspiré du rapport COSO (Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) et répond aux dispositions du guide d'application du Cadre de référence de l'AMF relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs.

Le questionnaire porte sur les cycles comptables et financiers suivants : investissements, achats, stocks, ventes, trésorerie, provisions, personnel, taxes et processus de reporting. Les sociétés nouvelles au sein du Groupe procèdent à une autoévaluation de leurs procédures comptables et financières sur la base de ce questionnaire et font l'objet d'une revue sur site par l'audit interne dans l'année suivant leur acquisition.

Les sociétés consolidées par intégration globale font régulièrement l'objet d'une revue du contrôle interne sur la base de ce questionnaire par l'audit interne et les résultats sont communiqués aux Directions des sociétés et Divisions concernées, au Directoire, au Comité Financier et d'Audit, ainsi qu'aux Commissaires aux comptes. Le plan de mise en place des principales recommandations fait l'objet d'échanges avec les Commissaires aux comptes pour ces sociétés.

Des audits internes approfondis ont été réalisés conformément au plan annuel d'audit, sur des points spécifiques, identifiés sur la base des revues de contrôle interne, de la matrice des risques du Groupe et des demandes du Directoire et des responsables de Divisions.

3.2.6 AUDIT INTERNE

La Direction de l'Audit Interne est rattachée à la Direction Financière du groupe Vallourec. Elle intervient auprès des filiales selon un plan d'audit afin notamment d'apprécier et d'améliorer la fiabilité de l'information comptable et financière.

Vallourec dispose, outre l'équipe basée à son siège social, d'un auditeur chez V & M Deutschland GmbH et d'une équipe localisée chez V & M do Brasil SA dont les plans d'audit sont validés par la Direction de l'Audit Interne et dont le champ d'investigation porte principalement sur les procédures de contrôle interne.

Il peut être fait appel à des cabinets extérieurs dans le cadre de missions ponctuelles.

La Direction de l'Audit Interne coordonne également les relations avec les auditeurs externes qui sont, pour la plupart, affiliés à des réseaux d'audit internationaux.

3.3 Autres processus clés analysés

3.3.1 INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Le Comité Exécutif examine plusieurs fois par an la situation des investissements du Groupe, présentée par la Direction des Investissements. Il examine les budgets, les autorisations d'investissements, ainsi que les dépenses prévues et réalisées. Selon les procédures « *Large Caprex Orientation* » et « *Large Capex Approval* », les projets dont le coût prévisionnel est supérieur à 5 millions d'euros ou inférieur lorsqu'ils présentent un caractère stratégique font l'objet d'un dossier établi par la Division concernée et d'une note de la Direction du Contrôle de Gestion, avant d'être soumis pour approbation au Directoire.

La Direction des Investissements effectue un contrôle mensuel du respect des objectifs annuels et s'assure, avec les Divisions concernées, que les mesures correctives sont prises en cas d'apparition d'une déviation.

Des contrôles a posteriori sont effectués, à l'initiative de la Direction des Investissements ou de la Direction du Contrôle de Gestion, sur les dépenses, les objectifs attendus et la rentabilité des investissements. Ces contrôles sont effectués sur des projets représentatifs, autorisés au cours des exercices antérieurs et en situation de production de série. Par ailleurs, des audits de conduite de projet peuvent être réalisés pendant la phase de mise en œuvre du projet.

3.3.2 ORGANISATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – QUALITÉ – SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT

Le développement durable est piloté au sein du groupe Vallourec par un membre du Comité Exécutif.

Créée en 2010 à l'échelon du Groupe, la Direction du Développement Durable, qui lui rapporte, est responsable des missions suivantes :

- l'identification des enjeux, des contraintes et des risques ;
- le développement chez chaque salarié de la conscience des enjeux du développement durable ;
- l'animation du Comité Développement Durable ; et
- le suivi et la communication des résultats.

La stratégie Développement Durable, ses projets et programmes sont proposés par la Direction Développement Durable au Comité Développement durable, auquel participent les Directeurs de Division, les Directions fonctionnelles du Groupe, ainsi que 2 membres du Directoire.

Après validation par le Comité Développement Durable, la politique de développement durable du Groupe est ensuite déployée et mise en œuvre par la Direction de chaque société du Groupe.

Chaque Directeur est responsable de la mise en place et de l'efficacité des procédures dans les domaines du développement durable, en les adaptant au contexte local et au type d'activité, et en se conformant au Vallourec Management System (VMS), décrit ci-dessous.

La Direction du Développement Durable est également responsable de l'environnement. Elle est chargée de coordonner et d'animer les actions des responsables environnementaux locaux qui ont notamment pour mission de veiller à la conformité réglementaire des activités du Groupe et d'améliorer les performances environnementales de celles-ci en cohérence avec la Charte de développement durable du groupe Vallourec élaborée en 2004 et revue en 2011.

Elle effectue des audits et a mis en place un tableau de bord environnemental qui permet de suivre périodiquement les principaux paramètres. Un rapport des performances environnementales est publié chaque trimestre.

Un rapport « Développement Durable », publié annuellement, décrit les engagements et actions du Groupe dans ce domaine ainsi que les progrès réalisés dans toutes les entités du groupe Vallourec.

Les sites principaux du groupe Vallourec sont aujourd'hui certifiés ISO 14001, ce qui concerne plus de 98 % de la production. Quelques sites de taille plus réduite sont programmés pour cette certification en 2012 et 2013.

Avec le projet GreenHouse lancé en 2009 et qui s'est poursuivi en 2011, le groupe Vallourec vise à concevoir et mettre en place un ensemble d'actions en vue de se préparer à l'« économie carbone », et ainsi intégrer la lutte contre le réchauffement climatique dans les décisions stratégiques. L'objectif est de réduire significativement la consommation énergétique (gaz et électricité) et ainsi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. La Direction du Développement Durable est en charge de coordonner ces actions.

Enfin, le groupe Vallourec a poursuivi un programme significatif d'investissements dans le domaine de l'environnement et de la sécurité.

La Direction QSMS (Qualité, Sécurité et Management System) définit les systèmes, les méthodes et les outils applicables dans le groupe Vallourec, conformes aux exigences du management de la qualité (normes ISO 9001 ou ISO/TS 16 949, API, ASME, etc.), de la santé, de la sécurité (normes OHSAS 18001) et de l'environnement (ISO 14001).

Ces éléments forment le système de gestion Vallourec (*Vallourec Management System* – VMS) qui est mis en œuvre dans toutes les sociétés du Groupe. Le VMS est structuré en 3 composantes principales :

- les plans dits TQM ou plans de surveillance des entités, permettent le contrôle des processus par l'identification des indicateurs opérationnels mesurant la performance ;

- les Groupes d'amélioration continue (GAC) organisent l'engagement du personnel dans le progrès continu selon ces mêmes indicateurs opérationnels, en mettant en œuvre une méthode normée et rigoureuse de résolution de problèmes ;
- les comités de pilotage assurent l'engagement de la Direction, le suivi et l'appui à la démarche de progrès.

Le VMS assure, outre la maîtrise des processus et le progrès continu, la conformité des actions aux axes du plan stratégique.

La Direction QSMS assure un audit continu du VMS dans toutes les entités du groupe Vallourec, identifie les écarts, les pistes de progrès existantes, émet des recommandations et assure leur prise en compte dans les plans d'action. Son action est réalisée en coordination avec les organismes certificateurs extérieurs et avec les Directions internes intervenantes, notamment la Direction des Ressources Humaines et la Direction du Contrôle de Gestion.

En matière de qualité, la Direction QSMS assure la promotion, dans le cadre du VMS, de l'application des méthodes et des outils spécifiques visant à l'amélioration continue de la qualité des produits et à la maîtrise des processus de fabrication. Elle accompagne leur mise en œuvre, met en place les formations nécessaires et anime le partage des bonnes pratiques. Par le biais d'audits qu'elle réalise dans tous les sites du Groupe, en complément de ceux réalisés par les organismes extérieurs de certification, elle s'assure de la bonne application de ces pratiques dans tous les processus contribuant à la satisfaction des clients.

La démarche Qualité Vallourec prend en compte les exigences des référentiels les plus rigoureux, notamment en matière de standardisation, maîtrise de la variabilité, prévention des risques et traitement des problèmes.

En matière de sécurité, le Groupe a lancé en 2008 un programme ambitieux sur 3 ans d'amélioration de la sécurité, dénommé « Cap Ten Safe ». Animé par la volonté de créer une rupture et d'agir sur l'ensemble des leviers de la sécurité, ce programme a permis d'obtenir une progression très sensible de la performance du Groupe en la matière puisque le taux d'accidents du travail avec arrêt (LTIR), qui était de 9,2 en 2008 (par million d'heures travaillées), a été réduit à 5,3 en 2009 pour s'établir à 3,16 en 2010.

Fort de ce succès et dans un souci d'amélioration continue et permanente de la culture sécurité du Groupe, Vallourec a reconduit en 2011 un nouveau programme d'amélioration de la sécurité sur 3 ans (2011-2013), dénommé « CAPTEN+ Safe ».

À l'instar de « Cap Ten Safe », ce programme s'inscrit dans le cadre du VMS en cohérence avec les 3 principes fondamentaux suivants : l'engagement de tout le management, l'implication de tout le personnel et la mise en place des indicateurs de suivi appropriés.

À fin 2011, le taux d'accidents du travail avec arrêt (LTIR) s'établit à 2,79, soit une diminution de 10 % par rapport à fin 2010 et de 70 % depuis le premier programme « Cap Ten Safe ».

Partageant la préoccupation du Directoire en matière de sécurité, le Conseil de Surveillance ouvre chacune de ses séances sur l'évolution de la performance sécurité sur les sites industriels.

3.3.3 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Direction de la Recherche et du Développement, regroupée depuis le 1^{er} janvier 2010 avec la Direction de la Technologie au sein de la Direction Technologie R & D et Innovation, a établi des procédures à l'échelle du groupe Vallourec concernant la gestion des programmes de développement de nouveaux produits et procédés industriels. Les processus ainsi définis sont appliqués de manière homogène par les entités concernées, notamment en ce qui concerne les aspects de propriété intellectuelle.

Des formations et assistances spécifiques par des professionnels expérimentés ont été introduites pour des projets sélectionnés. Les portefeuilles de projets des Divisions sont suivis en particulier pour leur attractivité et leurs risques.

Chaque année, des audits sont également effectués par la Direction QSMS (Qualité, Sécurité et Management System) dans le cadre du Vallourec Management System (VMS).

3.3.4 ACHATS

L'année 2011 a confirmé la contribution économique élevée des différents départements Achats grâce :

- à des analyses du coût complet d'acquisition des produits et services achetés, en particulier pour les achats correspondant à des investissements significatifs réalisés dans le cadre de grands projets de constructions de nouvelles usines au Brésil, en Chine et aux États-Unis ;
- au renforcement de la mutualisation des achats communs à plusieurs entités du Groupe.

En outre, des audits ont été menés au sein de nombreuses entités Achats du Groupe afin d'identifier :

- les zones de risques (fournisseur, processus...) et proposer des plans d'action adaptés, tels que le changement de fournisseurs ou l'augmentation de leur nombre ; et
- les bonnes pratiques en matière d'achat et les faire partager à l'ensemble de la communauté Achat du Groupe.

En 2011, le Groupe a mis en place une organisation au sein de laquelle les processus « approvisionnement » et « achat » sont distingués afin d'en améliorer l'efficacité et le contrôle. Cette organisation déjà opérationnelle au Brésil et aux États-Unis est en cours de mise en place en Europe. Elle a eu pour effet de rattacher hiérarchiquement les acheteurs de sites au Directeur des Achats de ces pays.

Par ailleurs, des projets en cours ont vocation à inclure les achats de matières premières et de logistique dans le périmètre global de la Direction Achats Groupe.

3.3.5 SYSTÈMES D'INFORMATION

Le plan d'audits de sécurité informatique, initié en 2009, a été poursuivi en 2011 notamment au Brésil.

Plusieurs actions ont également été entreprises pour accroître la sécurité informatique du Groupe :

- le projet de séparation des droits d'accès aux applications informatiques (projet GRC) a été poursuivi en incluant désormais des entités de plus petite taille ;

- la phase 1 de mise en service du progiciel SAP chez V & M Star et V & M Two a été réalisée.
- un contrat global a été signé avec 2 éditeurs de solutions antivirus pour déployer une même solution dans tout le groupe Vallourec en vue de renforcer la protection au niveau des passerelles de messagerie et de contrôler les accès des collaborateurs à internet ; et
- un audit accompagné d'un plan d'action a été mené pour renforcer la sécurité des réseaux informatiques locaux des usines du Groupe.

3.3.6 RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines s'est appuyée sur le processus de contrôle interne mis en place pour l'ensemble de son fonctionnement : mission, formation et gestion des talents, climat social, respect des réglementations internes au groupe Vallourec et des dispositions légales et réglementaires en vigueur, gestion des rémunérations et de la paie, protection des données privées et des informations dans les domaines sociaux et humains.

Dans ce cadre, chaque pays disposant d'un service de Ressources Humaines peut procéder à une autoévaluation de son fonctionnement selon un questionnaire standardisé. Sur la base des réponses reçues, la Direction des Ressources Humaines Groupe procède à des audits ponctuels ou réguliers, ainsi qu'au suivi des plans d'action correctifs ou d'amélioration.

Un comité de suivi incluant le Responsable de l'Audit Interne Groupe, le Risk Manager Group, le Responsable Sécurité Informatique Groupe et le Responsable Contrôle Interne RH Groupe a été mis en place avec un cycle de réunions mensuelles.

En 2011, une attention particulière a été portée aux nouvelles acquisitions réalisées au Moyen Orient.

Cette démarche permet également de continuer à d'identifier les bonnes pratiques pouvant être généralisées de manière transverse.

3.3.7 RELATIONS COMMERCIALES

Afin de formaliser ou de préciser un certain nombre de pratiques en matière de relations contractuelles avec ses clients, Vallourec a établi une procédure traitant de la gestion des risques clients (limites de crédit et délégations, assurance-crédit) et élaboré des conditions générales de vente ayant vocation à être appliquées par toutes les unités du groupe Vallourec afin d'harmoniser les pratiques et de réduire l'exposition aux risques.

Une analyse des conditions juridiques applicables aux contrats de vente conclus par les filiales du Groupe avec leurs clients est effectuée périodiquement. Les conditions générales, les documents types, les contrats de vente, et les candidatures à appel d'offres font l'objet d'une revue régulière.

Par ailleurs, la Direction Juridique et le Risk Manager travaillent en étroite collaboration afin d'assurer une veille des bonnes pratiques de marché en matière de gestion du risque juridique contractuel, avec pour objectif l'amélioration constante du reporting, des procédures et des standards en vigueur.

3.3.8 ASSURANCES

Les risques industriels sont couverts par 2 assurances Groupe : une assurance dommages (dommages matériels directs et non explicitement exclus atteignant les biens ainsi que les frais et pertes consécutifs à ces dommages) et une assurance responsabilité civile (responsabilité à la suite de préjudices causés à des tiers pendant l'exploitation ou après livraison ou prestation).

4. Gestion des risques

Les risques sont gérés par les unités industrielles et de ventes, ainsi que par les Directions Fonctionnelles (Finance, Ressources Humaines, Juridique, Achats, Qualité, Informatique, Assurances...). En outre, Vallourec développe une démarche transversale, pour assurer une gestion des risques cohérente et exhaustive ainsi que son suivi.

La Direction des Risques de Vallourec coordonne une approche *top-down* selon laquelle les principaux responsables de l'entreprise recueillent auprès des opérationnels l'ensemble des données leur permettant d'évaluer les risques majeurs et d'établir une cartographie des risques afin de mettre en œuvre des mesures de réduction de la probabilité et de l'impact de ces risques. La méthode établit des priorités selon les projets, en prenant en compte « le potentiel d'amélioration » des contrôles. Ainsi, un risque « majeur », pour lequel Vallourec déploie déjà un contrôle au niveau des meilleures pratiques de l'industrie (prévention, protection contre les conséquences, assurance), restera simplement sous surveillance. En revanche, un risque « fort », pour lequel Vallourec n'a pas encore optimisé son contrôle, générera un plan d'action.

Une cartographie des risques est en place au niveau de chacune des Divisions ainsi qu'au niveau du Groupe pour l'information du Directoire de Vallourec. Chaque cartographie détaille les risques principaux, avec leurs scénarios, leurs survenances passées, les contrôles en place, et les éventuelles meilleures pratiques de contrôle dans d'autres sociétés. Ce sont ces risques principaux qui justifient l'ouverture de plans d'action.

Les Divisions et le Directoire de Vallourec gèrent leur cartographie des risques lors de la réunion de comités semestriels. Le *Risk Manager* de Vallourec participe à ces Comités pour alimenter les

réflexions, garantir la cohérence des actions et rendre compte au Directoire. Toute réunion de Comité réunit le Directeur de la Division concernée et ses principaux adjoints. Sont aussi conviés les Directeurs Fonctionnels concernés par certains risques (ex. : R&D, informatique). Chaque Comité aborde les points suivants :

- validation et suivi des plans d'action, présentés par le propriétaire de chaque risque prioritaire ;
- validation des indicateurs clés sur les risques qui garantiront la pertinence des nouveaux contrôles après clôture du plan d'action et la pérennité de ces contrôles ;
- mise à jour de l'auto-évaluation des risques prioritaires.

Ainsi, régulièrement depuis l'établissement des cartographies en 2007, les risques prioritaires voient leur contrôle hissé au niveau des bonnes pratiques de l'industrie. La gestion des risques s'intègre au Vallourec Management System (VMS) par la pratique systématique de réunions de comités et d'indicateurs de gestion. La gestion des risques vise à être complémentaire du Contrôle Interne et de l'Audit Interne. Elle se coordonne avec eux et participe à la définition du programme d'audits internes. Elle teste méthodiquement la robustesse des procédures de contrôle interne précitées. Puis, elle les hisse au niveau des bonnes pratiques. Ainsi, des dispositifs particuliers ont été mis en place pour assurer la prévention :

- des risques physiques d'un collaborateur en mission ;
- des risques de fuites d'informations confidentielles ;
- des risques d'impact médiatique non maîtrisé.

Contre différents risques assurables, des couvertures complémentaires ont été souscrites au niveau du Groupe ou de certaines de ses filiales.

En conclusion, la gestion des risques s'appuie sur un contrôle interne de plus en plus complet et adapté. En retour, elle aide au développement de ce contrôle interne par l'anticipation des risques, le *benchmark* des procédures et des plans d'action pilotés au plus haut niveau des Divisions et du Directoire.

Des informations complémentaires figurent à la section 4.2 « Gestion des risques » du chapitre 4 du document de référence pour l'exercice 2011 qui fait partie intégrante du présent rapport.

E – PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉTERMINATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

1. Rémunération des membres du Directoire

Au cours de sa réunion du 6 avril 2009, le Conseil de Surveillance a vérifié que les règles en matière de rémunérations et de retraites appliquées par la Société aux membres du Directoire étaient conformes au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Il a notamment approuvé les termes du contrat de mandat de M. Philippe Crouzet en qualité de Président du Directoire en s'assurant de sa conformité au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Ces règles ont, conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, été rendues publiques le 9 avril 2009 sur le site de Vallourec. Elles ont été complétées les

10 août 2009, 2 mars 2010, 30 juillet 2010 et 4 avril 2011 par une information relative à la politique d'association du personnel aux résultats du groupe Vallourec et à la rémunération des membres du Directoire.

Les principes généraux de la politique de rémunération du Directoire, ainsi que l'analyse de la situation individuelle de chacun de ses membres sont présentés au Conseil de Surveillance par le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance qui dispose des études et conseils d'un cabinet international de premier plan, spécialiste des rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux.

Les éléments de rémunération des mandataires sociaux sont exposés dans le chapitre 6 du document de référence pour l'exercice 2011 consacré au gouvernement d'entreprise qui fait partie intégrante du présent rapport.

La rémunération monétaire des membres du Directoire est composée d'une part fixe et d'une part variable. Cette rémunération est comparée chaque année à un échantillon de référence composé de groupes industriels français cotés, la politique de Vallourec étant de maintenir la part fixe et la part variable au niveau ou au-dessous des médianes respectives de cet échantillon.

Au titre de l'exercice 2011, la part variable cible était fixée à 90 % de la part fixe pour M. Philippe Crouzet et à 75 % de la part fixe pour Messieurs Jean-Pierre Michel et Olivier Mallet, et la part variable maximale fixée à 120 % de la part fixe pour M. Philippe Crouzet et à 100 % de la part fixe pour Messieurs Jean-Pierre Michel et Olivier Mallet (30 % fonction du résultat net, 45 % fonction du résultat brut d'exploitation et 45 % fonction de la réalisation d'objectifs arrêtés par le Conseil et relatifs à la réduction des coûts, aux investissements stratégiques, et au développement international du

Groupe, ces pourcentages étant respectivement de 25 %, 37,5 % et 37,5 % pour Messieurs Jean-Pierre Michel et Olivier Mallet). Sur ces bases, le Conseil de Surveillance, réuni le 28 mars 2012, a fixé la part variable au titre de l'exercice 2011 à 555 000 euros pour Monsieur Philippe Crouzet (soit 73 % de la part fixe), 275 000 euros pour Monsieur Jean-Pierre Michel (soit 64 % de la part fixe) et 247 000 euros pour Monsieur Olivier Mallet (soit 66 % de la part fixe).

Pour l'exercice 2012, le Conseil de Surveillance du 28 mars 2012 a, sur proposition du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance, arrêté les parts fixes des rémunérations monétaires des membres du Directoire et reconduit les principes de détermination de leurs parts variables qui prévalaient en 2011. La part variable est au maximum de 120 % de la part fixe pour le Président du Directoire et de 100 % pour les deux autres membres du Directoire. En conséquence, les rémunérations monétaires fixes et variables sont arrêtées comme suit :

	M. Philippe Crouzet, Président du Directoire	M. Jean-Pierre Michel, Directeur Général	M. Olivier Mallet, Directeur Financier
Part fixe en euros (chiffres arrondis)	760 000	450 000	400 000
Part variable cible en % de la part fixe	90 %	75 %	75 %
Part variable maximale en % de la part fixe	120 %	100 %	100 %

La part variable maximale de la rémunération de M. Philippe Crouzet sera fonction du résultat net consolidé à hauteur de 30 %, à hauteur de 45 % du résultat brut d'exploitation consolidé et enfin du fonds de roulement d'exploitation et de la réalisation d'objectifs arrêtés par le Conseil et relatifs à la sécurité, à la réduction des coûts, aux investissements stratégiques, et au développement international du Groupe (45 %). Ces pourcentages s'établissent à respectivement 25 %, 37,5 % et 37,5 % pour Messieurs Jean-Pierre Michel et Olivier Mallet.

Les membres du Directoire peuvent se voir attribuer, au titre d'intéressement au capital, des options de souscription ou d'achat d'actions et des actions de performance dans des conditions arrêtées par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance.

L'attribution d'actions de performance est subordonnée depuis 2006, pour leur totalité, à des conditions de présence et de performance. Jusqu'en 2010, la condition de performance était fonction de l'atteinte d'un résultat brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Depuis 2011, la performance est appréciée sur 2 exercices sociaux consécutifs et mesurée sur la base des 3 critères quantifiés suivants : le taux de croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, le ratio de résultat brut d'exploitation consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé à périmètre constant sur la période et la performance boursière relative de l'action Vallourec par rapport à un panel de référence.

Des conditions de présence et de performance doivent également être satisfaites pour une part très significative des options de

souscription d'actions attribuées en 2008 aux membres du Directoire, ainsi que depuis 2009 pour la totalité des options qui leur ont été consenties.

Depuis 2007, et conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, les membres du Directoire ont l'obligation de conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions, (i) le quart des actions de performance qui leur sont attribuées au titre d'un plan, et (ii) l'équivalent en actions Vallourec du quart de la plus-value brute réalisée au jour de la vente des actions issues des options levées. Les membres du Directoire s'engagent formellement à ne pas recourir à des instruments de couverture relatifs à l'exercice d'options, à la vente d'actions issues de levées d'options ou à la vente d'actions de performance.

En matière de retraite, les membres du Directoire, comme l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe, bénéficient d'un régime de retraite complémentaire conforme au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Les ayants droit peuvent conserver le bénéfice de ce régime si, passé l'âge de cinquante-cinq ans, ils ne sont pas en mesure de retrouver un emploi après leur départ de l'entreprise à l'initiative de celle-ci.

Ce régime, qui n'accorde aucun avantage particulier aux membres du Directoire par rapport aux autres cadres dirigeants salariés du Groupe, apparaît modéré, la retraite complémentaire étant plafonnée à 20 % du salaire moyen de base des 3 dernières années, hors part variable et limité à 4 plafonds annuels de Sécurité sociale. La rente théorique brute est égale à la somme des droits annuels calculés au titre de chaque exercice complet selon la formule suivante : $C = 0,25 \times (B/P) - 1$ ⁽¹⁾.

(1) C = Droits annuels plafonnés à 2 % ; B= Salaire de base annuel ; P= Plafond annuel de la Sécurité Sociale.

Le Président du Directoire, entré en fonction le 1^{er} avril 2009, n'est titulaire d'aucun contrat de travail conclu avec le Groupe. Il bénéficie d'une indemnité de fin de mandat en cas de départ contraint, et notamment en cas de changement significatif de la structure du capital susceptible d'affecter la composition du Conseil de Surveillance ou d'opérations de rapprochement ou de changement de stratégie à l'initiative du Conseil de Surveillance ou des actionnaires de la Société. Conformément à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce et au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, le bénéfice de cette indemnité est subordonné au respect de conditions de performance. L'indemnité de fin de mandat est limitée à 2 fois la part fixe de la rémunération majorée d'une part variable cible fixée par le Conseil de Surveillance à 80 % de la part fixe (« la rémunération de référence »). Le versement de cette indemnité est soumis à des conditions de performance basées sur 3 critères : (i) le résultat brut d'exploitation de l'exercice exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, (ii) la comparaison du résultat brut d'exploitation de l'exercice exprimé en euros avec le résultat brut d'exploitation budgété et (iii) l'atteinte d'objectifs personnels de progrès fixés par le Conseil de Surveillance pour l'exercice sous revue. Chacun de ces critères exprimés en pourcentage de la part fixe de la rémunération est plafonné à 30. Les conditions de performance sont satisfaites si le total des 3 critères constituant le critère de performance (ci-après « CP ») est, en moyenne sur les 3 exercices précédents, égal ou supérieur à la moitié de la part variable cible. Si CP est inférieur à ce seuil, aucune indemnité n'est due. Si CP est égal à la moitié de la part variable cible, l'indemnité versée est de 1,5 fois la rémunération de référence ; elle varie de façon linéaire entre CP = 40 et CP = 80. Par ailleurs, les options et actions de performance attribuées sont acquises en totalité, en cas de fin de mandat dans les mêmes circonstances, si CP est égal ou supérieur à 40 en moyenne sur les 3 dernières années.

Les autres membres du Directoire ne bénéficient d'aucune indemnité de départ en raison de la cessation de leur mandat social de la part de la Société. Titulaires d'un contrat de travail conclu avec Vallourec & Mannesmann Tubes avant leur nomination en tant que membre du Directoire de la Société, dont l'application est suspendue pendant la durée de leur mandat, ils bénéficieraient d'une indemnité de licenciement en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de Vallourec & Mannesmann Tubes. Le montant de cette indemnité est égal à 2 années de la rémunération fixe brute au titre de ce contrat de travail, majorée d'une part variable forfaitaire de 12,5 %.

2. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Le montant global maximum annuel des jetons de présence que le Conseil de Surveillance répartit entre ses membres a été porté à 520 000 euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2010 (Dixième résolution).

F – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Poursuivant depuis plusieurs années une démarche active de gouvernement d'entreprise, le Conseil de Surveillance a décidé, en 2008, d'adopter le Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, après transposition aux fins de l'appliquer à une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire, et de se conformer aux recommandations qui y figurent. Les conditions dans lesquelles la Société applique ces recommandations sont, pour l'essentiel, exposées dans le chapitre 6 du document de référence pour

Jusqu'en 2008, chaque Membre du Conseil et chaque Censeur recevait un jeton de présence fixé à 28 000 euros par an, ce montant étant réduit prorata temporis dans le cas d'une nomination ou d'une fin de mandat en cours d'exercice.

Afin d'assurer la conformité aux dispositions de l'article 18 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF et à la pratique de la majorité des sociétés du CAC 40 qui attribuent, en tout ou partie, des jetons de présence en fonction de l'assiduité des membres, le Conseil de Surveillance de la Société, conformément à la recommandation qui lui avait été faite par son Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé d'adopter un nouveau dispositif de rémunération des membres du Conseil en répartissant en 2 fractions égales la somme de 28 000 euros précitée, portée à 33 000 euros en 2010, dont l'une est acquise en toute hypothèse et l'autre attribuée en fonction de l'assiduité. Cette nouvelle règle est appliquée depuis le 1^{er} juillet 2009.

Le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération dont le montant a été porté par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, à 250 000 euros par an à compter du 1^{er} janvier 2006, à laquelle s'ajoute le jeton de présence de 33 000 euros. Le Président du Conseil, de même que ses autres membres ne bénéficient d'aucune attribution d'options ou d'actions de performance ni d'aucune indemnité de départ de quelque nature que ce soit.

3. Rémunération des membres des Comités

Les membres des Comités (Comité Financier et d'Audit, Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance et Comité Stratégique) perçoivent, dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 520 000 euros susvisée, des jetons de présence supplémentaires en fonction de leur présence effective aux réunions desdits Comités, à raison chacun(e) de 2 500 euros par séance, les Présidents des Comités percevant quant à eux 3 500 euros par séance.

4. Rémunération des Censeurs

La rémunération des Censeurs, dont le montant et les modalités de calcul sont identiques à ceux de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance, s'impute sur l'enveloppe annuelle des jetons de présence allouée au Conseil de Surveillance.

l'exercice 2011 consacré au gouvernement d'entreprise qui fait partie intégrante du présent rapport.

Le Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003, de leurs recommandations de janvier 2007 et d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées et de leurs recommandations d'avril 2010 sur le renforcement de la présence des femmes dans les conseils, est disponible sur le site internet du MEDEF (www.medef.com).

8.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2011

8.3.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vallourec, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participations tel que décrit dans la note B de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la Société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

Deloitte & Associés

Jean-Marc Lumet

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

8.3.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VALLOUREC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note A-2.2 de l'annexe aux comptes consolidés mentionne les estimations et les hypothèses significatives, retenues par la Direction, qui affectent certains montants figurant dans les états financiers et les notes de l'annexe aux comptes consolidés. Cette note précise que ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations, notamment dans le contexte économique actuel. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2011, nous avons considéré que ces hypothèses et estimations significatives concernent les immobilisations incorporelles, les écarts d'acquisition et les immobilisations corporelles (notes A-2.9 à A-2.11), les provisions (note A-2.14), les engagements de retraites et assimilés (note A-2.15) et les instruments financiers (note A-2.18) :

- Concernant les immobilisations incorporelles, les écarts d'acquisition et les immobilisations corporelles, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation réalisés ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et avons vérifié que les notes C-1 et C-2 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée ;
- Concernant les provisions, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à revoir le caractère approprié des informations données dans la note C-16 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- Concernant les engagements de retraites et assimilés, lesquels ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes, nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note C-18 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée ;
- Concernant les instruments financiers, nous avons apprécié la documentation établie par votre société justifiant notamment la classification des instruments financiers, les relations de couverture ainsi que leur efficacité, et revu le caractère approprié des informations données dans la note C-8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

Deloitte & Associés

Jean-Marc Lumet

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

8.3.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE POUR CADRES DIRIGEANTS

Personnes concernées : Monsieur Philippe Cruzet (Président du Directoire), M. Jean-Pierre Michel (membre du Directoire) et M. Olivier Mallet (membre du Directoire)

Plan de retraite supplémentaire du 15 septembre 2005

Votre Conseil de Surveillance du 14 septembre 2005 a autorisé la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire pour cadres dirigeants, prenant acte que les membres du Directoire sont susceptibles de bénéficier des droits.

Ce régime de retraite à prestations définies (retraite chapeau) financé par le Groupe et dont l'acquisition des droits est subordonnée à l'achèvement de la carrière au sein de Vallourec et/ou de Vallourec & Mannesmann Tubes, et qui permet dans des conditions économiques, financières et sociales acceptables, de compléter les ressources des anciens cadres dirigeants du Groupe dès lors qu'ils ont pris leur retraite, a été reconduit en 2009.

La Société s'engage à verser une rente viagère d'un niveau prédéterminé directement proportionnel au salaire et fonction de l'ancienneté et de l'évolution de carrière. La rente est plafonnée à 20% du salaire moyen de base des trois dernières années, hors bonus et limitée à quatre plafonds annuels de la sécurité sociale. Le régime est assuré auprès d'Axa France-Vie. Le règlement est établi pour une durée indéterminée mais il peut y être mis fin à tout moment.

Avenant du 7 mai 2008 au plan de retraite supplémentaire du 15 septembre 2005

Votre Conseil de Surveillance a autorisé, dans sa séance du 7 mai 2008, un avenant au plan de retraite supplémentaire du 15 septembre 2005.

L'objet de l'avenant est de permettre aux cadres dirigeants, y compris les membres du Directoire, ayant quitté à plus de 55 ans la Société à l'initiative de l'employeur, de conserver leurs droits au titre du plan de retraite supplémentaire de Vallourec pour autant qu'ils n'exercent pas d'activité professionnelle ultérieure. Les membres du Directoire ont vocation à se voir appliquer la même disposition sans avantage particulier par rapport aux autres cadres dirigeants salariés.

INDEMNITÉ DE FIN DE MANDAT DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Personne concernée : Monsieur Philippe Crouzet

Votre Conseil de Surveillance, dans sa séance du 6 avril 2009, a autorisé le bénéfice d'une indemnité de départ allouée au Président du Directoire en cas de départ contraint et notamment de changement significatif de la structure du capital ou d'opération de rapprochement ou de changement de stratégie à l'initiative du Conseil de Surveillance ou des actionnaires de la Société. Conformément à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, le bénéfice de cette indemnité est subordonné au respect de conditions de performance.

L'indemnité de fin de mandat est limitée à deux fois la part fixe de la rémunération majorée d'une part variable cible fixée par le Conseil de Surveillance à 80% de la part fixe (« la rémunération de référence »).

Le versement de cette indemnité est soumis à des conditions de performance basées sur trois critères : (i) le résultat brut d'exploitation de l'exercice exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, (ii) la comparaison du résultat brut d'exploitation de l'exercice exprimé en euros avec le résultat brut d'exploitation budgété et (iii) l'atteinte d'objectifs personnels de progrès fixés par le Conseil de Surveillance pour l'exercice sous revue. Chacun de ces critères exprimés en pourcentage de la part fixe de la rémunération est plafonné à 30.

Les conditions de performance sont satisfaites si le total des trois critères constituant le critère de performance (ci après « CP ») est, en moyenne sur les trois exercices précédents, égal ou supérieur à la moitié de la part variable cible. Si CP est inférieur à ce seuil, aucune indemnité n'est due. Si CP est égal à la moitié de la part variable cible, l'indemnité versée est de 1,5 fois la rémunération de référence ; elle varie de façon linéaire entre CP = 40 et CP = 80.

Par ailleurs, les options et actions de performance attribuées sont acquises en totalité, en cas de fin de mandat dans les mêmes circonstances, si CP est égal ou supérieur à 40 en moyenne sur les trois dernières années.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

Deloitte & Associés

Jean-Marc Lumet

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

8.3.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Vallourec et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes,

Deloitte & Associés

Jean-Marc Lumet

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

8.3.5 RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU RAPPORT SPÉCIAL DU 15 AVRIL 2011 SUR LES ÉMISSIONS D' ACTIONS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AUTORISÉES PAR L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2011 DANS SES VINGT-DEUXIÈME, VINGT-TROISIÈME ET VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTIONS

Décision du Directoire du 14 novembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article R. 225-116 du code de commerce, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport du 15 avril 2011 sur les émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, autorisées par votre assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011 dans ses vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions.

Cette assemblée avait délégué à votre Directoire la compétence pour décider de telles opérations dans un délai de vingt-six mois (vingt-deuxième résolution) et de dix-huit mois (vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions) et pour un montant maximum de 9 400 000 euros (double plafond individuel et global applicable à l'ensemble de ces résolutions), auquel viendrait s'ajouter le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Faisant usage de cette délégation, votre Directoire a décidé dans sa séance du 14 novembre 2011 de procéder à des augmentations de capital dans la limite d'un montant nominal global de € 4 700 000, par l'émission d'un nombre maximal de 2 350 000 actions ordinaires au titre de :

- L'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise (vingt-deuxième résolution) ;
- L'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux salariés des sociétés étrangères du groupe Vallourec en dehors d'un plan d'épargne d'entreprise (vingt-troisième résolution) ;
- L'augmentation de capital réservée à *Value Plan International Employees S.A.S.*, contrôlée par Crédit Agricole CIB, dans le cadre de cette opération réservée aux salariés (vingt-quatrième résolution).

Il appartient à votre Directoire d'établir un rapport complémentaire conformément aux articles R. 225-115 et R. 225-116 du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces émissions, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier :

- la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes semestriels consolidés résumés établis sous la responsabilité du Directoire au 30 juin 2011, selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les derniers comptes consolidés. Ces comptes semestriels consolidés résumés ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ;
- la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par l'assemblée générale ;
- les informations données dans le rapport complémentaire du Directoire sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission et son montant définitif.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité des informations chiffrées tirées de ces comptes semestriels consolidés résumés et données dans le rapport complémentaire du Directoire ;
- la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011 et des indications fournies aux actionnaires ;
- le choix des éléments de calcul du prix d'émission et son montant définitif ;
- la présentation de l'incidence de ces émissions sur la situation des titulaires de titres de capital appréciée par rapport aux capitaux propres et sur la valeur boursière de l'action ;
- la suppression du droit préférentiel de souscription sur laquelle vous vous êtes précédemment prononcés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 novembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Jean-Marc Lumet

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

8.4

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DIRECTES DE VALLOUREC AU 31 DÉCEMBRE 2011

En milliers d'euros Sociétés	Capital	Autres capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				brute	nette					
A) Filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Vallourec (soit 2 358 millions d'euros)										
I. Filiales (50 % au moins)										
Société française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vallourec & Mannesmann Tubes 27, avenue du Général-Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt	762 708	2 093 486	100,00	2 056 403	2 056 403	1 994 447	-	47 735	405 816	485 360
B) Filiales et participations dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1 % du capital de Vallourec (soit 2 358 millions d'euros)										
I. Filiales (50 % au moins)										
Sociétés françaises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assurval 27, avenue du Général-Leclerc 92100 Boulogne- Billancourt	10	317	99,00	8	8	-	-	613	142	85
II. Participations (10 à 50 %)										
a) Sociétés françaises										
b) Sociétés étrangères										
c) Titres immobilisés										
Sociétés françaises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés étrangères	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sumitomo Metal Industries	-	-	0,98 %	81 947	81 947	-	-	-	-	797

8.5 RÉSULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERS EXERCICES

En euros	2007	2008	2009	2010	2011
CAPITAL					
Capital social	212 154 880	215 154 864	229 123 156	235 888 164	242 868 818
Nombre d'actions ordinaires existantes	53 038 720	53 788 716	57 280 789	117 944 082	121 434 409
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droits de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
par exercice de droits de souscription	147 308	212 100	500 000	1 511 800	2 151 887
par remboursement d'obligations	-	-	-	-	-
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	4 093 551	108 188	3 938 925	6 334 458
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	533 143 895	715 270 552	413 810 495	505 369 693	475 723 170
Impôt sur les bénéfices	- 21 998 166	- 15 892 775	- 11 559 643	- 15 030 740	- 8 022 363
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	553 894 374	730 835 635	427 376 831	515 485 566	458 554 435
Résultat distribué	583 425 920	322 732 296	200 482 762	153 327 307	157 864 732
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	10,47	13,59	7,43	4,41	3,98
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	10,44	13,59	7,46	4,37	3,78
Dividende attribué à chaque action existante	11,00	6	3,50	1,30	1,30
Dividende par action ajusté ^(a)	5,50	3	1,75	1,30	1,30
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	4	7	7	6	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	353 485	1 633 803	2 566 640	3 220 974	3 149 976
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	65 419	903 538	929 471	1 746 856	1 406 613

(a) L'ajustement a vocation à tenir compte de la division par deux (2) de la valeur nominale de l'action intervenue le 9 juillet 2010.

8.6 TABLES DE CONCORDANCE ET INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE

8.6.1 TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE VALLOUREC PERMETTANT D'IDENTIFIER LES INFORMATIONS PRÉVUES PAR L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT (CE) N° 809/2004 DU 29 AVRIL 2004

Annexe I du Règlement européen	Document de référence Vallourec	
	Chapitres/sections	Pages
1. Personnes responsables	1.1 / 1.2	8
2. Contrôleurs légaux des comptes	1.3	9
3. Informations financières sélectionnées	3.1 / 5 / 8.1.1.1	5 / 32 / 70 / 206
4. Facteurs de risques	4	56
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1. Histoire et évolution de la Société	3.1.1	32
5.2. Investissements	3.2 / 8.1.1.2	50 / 206
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités	3.1.2 / 3.1.3 / 3.1.4	36 / 44
6.2 Principaux marchés	3.1.5 / 3.1.7	45 / 47
6.3 Événements exceptionnels	3.1.8	48
6.4 Degré de dépendance éventuelle	3.1.10	50
6.5 Position concurrentielle du Groupe	3.1.9	49
7. Organigramme		
7.1 Description sommaire du Groupe	2.3.3	22
7.2 Liste des filiales importantes	3.1.3 / 5	36 / 86
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations corporelles importantes	3.1.6.1 / 5 (Notes 2.1 et 21)	46 / 91 / 130
8.2 Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par le Groupe, des immobilisations corporelles	3.1.6.2	46
9. Examen de la situation financière et du résultat	8.1.1.1 / 8.1.1.2 / 8.1.1.6	206 / 209
10. Trésorerie et capitaux		
10.1 Informations sur les capitaux	5	70 à 155
10.2 Sources et montant des flux de trésorerie	5	70 à 155
10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement	5	70 à 155
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	5	70 à 155
10.5 Informations concernant les sources de financement attendues	5	70 à 155
11. Recherche et développement, brevets et licences	3.3.1 / 8.1.1.7 / 8.2D	53 / 210 / 255
12. Informations sur les tendances	7	202
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	N/A
14. Organes de surveillance et de direction		
14.1 Nom et fonction des membres des organes de surveillance et de direction, mention des principales activités qu'ils exercent en dehors de la Société	6.1.1	158
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes de surveillance et de direction	6.1.4 / 6.1.5 / 6.1.6 / 6.1.7	186-187
15. Rémunération et avantages		
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	6.2 / 8.2E	187 / 256
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	5.1 (Note 18) / 6.2.2	117 / 193

Annexe I du Règlement européen	Document de référence Vallourec	
	Chapitres/sections	Pages
16. Fonctionnement des organes de surveillance et de direction		
16.1 Date d'expiration des mandats actuels	6.1.1	158
16.2 Contrats de service liant les membres des organes de surveillance et de direction à la Société	6.1.6	186
16.3 Informations sur les Comités du Conseil de Surveillance	6.1.2.5	182
16.4 Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	6.1.8	187
17. Salariés		
17.1 Effectifs	8.1.1.8	211
17.2 Participations, options de souscription ou d'achat d'actions, attribution gratuite d'actions et attribution d'actions de performance	5.1 (Note 18) / 6.3 / 8.1.2 / 8.1.3	117 / 194 / 233 / 234
17.3 Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital social	N/A	N/A
18. Principaux actionnaires		
18.1 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	2.3.1	20
18.2 Existence de droits de vote différents	2.1.8	13
18.3 Détention ou contrôle de l'émetteur	2.3.1 / 2.3.2	20 / 21
18.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A	N/A
19. Opérations avec des apparentés	5 -Notes 20	127
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1 Informations financières historiques annuelles	5	70 à 155
20.2 Information financières pro forma	N/A	N/A
20.3 États financiers	5 / 8.5	70 à 155 / 266
20.4 Attestation de vérification des informations financières historiques annuelles	8.3.1 / 8.3.2	259 / 260
20.5 Date des dernières informations financières	5	70 à 155
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A	N/A
20.7 Politique de distribution des dividendes	2.5	26
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	5 (Note 16)	116
20.9 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale du Groupe	N/A	N/A
21. Informations complémentaires		
21.1 Capital social	2.2.2	13
21.2 Actes constitutifs et statuts	2.1 / 2.2.1 / 6.1.2	12 / 13 / 181
22. Contrats importants	3.1.3.1 / 3.1.9.2 / 3.3.1 / 4.1.4 / 5	38 / 39 / 40 / 42 / 49 / 54 / 60 / 148
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A	N/A
24. Documents accessibles au public	2.1.5 / 2.6.1	12 / 27
25. Informations sur les participations	8.4 / 5	265 / 86

8.6.2 TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE VALLOUREC ET LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Rapport financier annuel	Document de référence Vallourec	
	Chapitres/sections	Pages
1. Comptes annuels de la Société	5.2	142
2. Comptes consolidés du Groupe	5.1	70
3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	8.3.1	259
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	8.3.2	260
5. Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225-100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce	8.1.1	206
6. Attestation du responsable du rapport financier annuel	1.2	8
7. Honoraires des Commissaires aux comptes (article 222-8 du Règlement général de l'AMF)	5.1 (Note 26)	135
8. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par Vallourec (article 222-9 du Règlement général de l'AMF)	8.2	247
9. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance (article 222-9 du Règlement général de l'AMF)	8.3.4	263

8.6.3 INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, le présent document de référence inclut par référence les informations suivantes :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion, présentés respectivement à la section 5.2 (pages 140 à 154), la section 5.1 (pages 62 à 139), les sections 8.5.1 à 8.5.6 (pages 285 à 296) et la section 8.1.1 (pages 204 à 224) du document de référence 2010, déposé auprès l'Autorité des Marchés Financiers le 19 avril 2011 sous le n°D.11-0332 ; et
- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion, présentés respectivement à la section 5.2 (pages 145 à 157), la section 5.1 (pages 58 à 144), les sections 8.6.1 à 8.6.4 (pages 238 à 243) et la section 8.1.1 (pages 198 à 215) du document de référence 2009, déposé auprès l'Autorité des Marchés Financiers le 19 avril 2010 sous le n°D.10-0285.

8.7 AUTRES INFORMATIONS PÉRIODIQUES REQUISES AUX TERMES DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Le document de référence comporte certaines des informations périodiques requises par le Règlement général de l'AMF. Le tableau ci-après présente les pages auxquelles ces informations sont mentionnées.

	Document de référence	
	Section	Page
Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par Vallourec (article 222-9 du Règlement général de l'AMF)	8.2	247
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance (article 222-9 du Règlement général de l'AMF)	8.3.4	263
Honoraires des Commissaires aux comptes (article 222-8 du Règlement général de l'AMF)	5.1 (Note 26)	135
Descriptif du programme de rachat d'actions (article 241-2 du Règlement général de l'AMF)	2.2.4.2	17

Lexique

Alliage : combinaison d'un métal avec un ou plusieurs autres éléments chimiques pour acquérir par traitements mécaniques et thermiques des caractéristiques mécaniques très élevées.

Billette : tronçon d'une barre d'acier (rond à tube) destinée à être transformée en tube sans soudure par action mécanique à chaud.

Buttress : filetage standard pour produits OCTG.

Centrale supercritique et ultra-supercritique : centrales thermiques à performance améliorée fonctionnant à haute température (plus de 374 °C) et à haute pression (plus de 221 bars). On les appelle ultra-supercritiques quand les températures dépassent 600 °C.

Connexion : système permettant de raccorder les tubes entre eux par un procédé de vissage.

Coulée continue : équipement industriel permettant de solidifier du métal en continu dans un moule et d'obtenir des barres de grande longueur.

Cuvelage (ou casing) : tubes assemblés par filetage étanche en une colonne consolidant les parois d'un puits pétrolier ou gazier.

Drill pipe : tube très résistant utilisé pour le forage de puits de pétrole ou de gaz. Mis bout à bout, ces tubes constituent la colonne de forage qui peut atteindre 10 000 mètres.

Ébauche : tube semi-fini destiné à être transformé ultérieurement en produit répondant aux besoins spécifiques d'un marché.

Filetage : profil usiné sur les extrémités du tube permettant d'assembler la colonne de tubes par vissage des parties mâle et femelle.

Forage : pénétration dans le sous-sol à l'aide d'outils appropriés pour études géologiques ou extraction de fluides contenus dans les terrains traversés (pétrole, gaz, eau, etc.).

Four (à arc) électrique : four de fusion de ferrailles ou de minerais apprêtés dans lequel la chaleur est fournie principalement par un arc électrique.

Haut-fourneau : réacteur utilisant le carbone (coke ou charbon de bois) comme agent de réduction du minerai de fer pour produire de la fonte.

Joints VAM® : famille de filetages premium inventée et brevetée par Vallourec assurant une parfaite étanchéité de la connexion et adaptée à de multiples applications exigeantes.

Laminoir : usine pour la fabrication à chaud de tubes sans soudure selon les étapes principales suivantes :

1. perçage de la billette ;
2. allongement de l'ébauche sur un mandrin intérieur ;
3. calibrage final du tube.

Line pipe : conduites de transport de pétrole ou de gaz constituées en général de tubes sans soudure dans la partie offshore et de gros tubes soudés dans la partie onshore.

OCTG (Oil Country Tubular Goods) : tubes utilisés pour la production de pétrole et de gaz (casing et tubing).

Ombilicaux : assemblage de tubes en acier et/ou de canalisations hydrauliques, de câbles électriques et de fibres optiques, utilisé pour le contrôle des installations offshore. Vallourec fournit des tubes pour ombilicaux en acier inoxydable.

Tube premium : tube de haute performance dont la fabrication requiert une maîtrise technologique et industrielle certaine.

Profil MSH : marque déposée par le Groupe pour des tubes de structure premium.

Riser : conduite utilisée en offshore pour remonter le pétrole extrait au fond de la mer jusqu'à l'unité de transfert en surface.

Standards API (American Petroleum Institute) : organisme américain chargé d'établir des normes relatives à l'industrie pétrolière.

Traitement thermique : transformations de structure de l'acier grâce à des cycles de chauffage et de refroidissement visant à améliorer ses caractéristiques mécaniques.

Tube de structure (profil creux, micro-pieux, etc.) : profils creux, de section circulaire, carrée ou rectangulaire, à destination d'un vaste éventail d'applications dans la construction mécanique, l'industrie du bâtiment et les travaux publics.

Tubing : tubes d'acier assemblés par vissage étanche en une colonne de production servant à remonter des fluides exploités du fond d'un puits vers la surface.



vallourec

Siège social

27, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt (France)
552 142 200 RCS Nanterre

Tél. : +33 (0)1 49 09 35 00

Fax : +33 (0)1 49 09 36 94

www.vallourec.com

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 242 868 818 €